This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

Recueil historique et littéraire

TOME VII

QUATRIÈME SÉRIE

LYON
AIMÉ VINGTRINIER, DIRECTEUR
Quai des Célestins, 4
PARIS
DUMOULIN, quai des Augustins, 13

1879

Digitized by Google

Digitized by Google

Bates
Nijhoff
7-13-26
13492

LE

JOUR DE L'AN D'UN POÈTE

SONNET

A mon confrère Paul-Ernest W.

Quel est ce jeune homme qui passe
Raide comme balle à l'écart,
Loin du populeux boulevard ?
Il tremble et la bise le glace.

C'est une victime de l'art,
Un poëte de bonne race ;
Il récite des vers d'Horace
Et jette sa vie au hasard.

Il a toujours manqué le coche
Pour tailler son pur diamant.
Mais, las ! le jour de l'an approche ;

Rien dans les mains ! rien dans la poche !
Muse, emprunte pour ton amant
Une étoile du firmament.

Lyon. — Décembre 1878. Alfred AUBERT.

(Janvier 79)

Digitized by Google

LES PEINTURES

DE

SAINT-BONNET-LE-CHATEAU

XVe SIÈCLE

DEPUIS quelque temps déjà, une ligne de chemin de fer d'intérêt local réunit la petite ville de Saint-Bonnet-le-Château à la grande voie de Saint-Etienne à Montbrison.

Grâce à la facilité de l'accès, cette ville, autrefois perdue dans les montagnes, est devenue un centre d'excursion, et les touristes, aussi bien que les archéologues, y viennent déjà nombreux. Leur empressement est pleinement justifié par un site ravissant et les curiosités archéologiques de Saint-Bonnet et des environs (1).

(1) Dans un rayon de moins de 25 kilomètres, on compte près de 20 églises du XIe au XVIe siècle, sans parler des restes de manoirs, de calvaires, etc., etc.

Digitized by Google

Peu de petites villes ont conservé, à un même degré, les caractères du moyen-âge. Les maisons, étagées en amphithéâtre, forment des rues sombres et tortueuses le long de la montagne, couronnée par l'église du xve siècle, et, pour la plupart, ces maisons appartiennent à cette époque ; quelques-unes de la Renaissance mériteraient les honneurs de la gravure. Du haut de l'esplanade qui entoure le chevet de l'église, l'œil embrasse un panorama immense, borné au loin, par les montagnes du Forez, de l'Auvergne et du Lyonnais. Lorsque, par les fraîches matinées d'automne, la brume s'étend sur la campagne environnante, l'éminence sur laquelle s'élève la ville de Saint-Bonnet émerge seule de cet océan de vapeurs et offre alors une certaine analogie avec le mont Saint-Michel en mer.

Mais une autre curiosité attend les touristes et surtout les amis de l'art et des souvenirs du passé. Nous voulons parler, non du charnier si souvent mentionné, mais de la chapelle basse, située sous le chœur de l'église, et dont les parois sont *entièrement* recouvertes de peintures murales contemporaines de la reconstruction de l'édifice, c'est-à-dire des premières années du xve siècle.

Ces *ystoires*, comme les appelaient nos pères, à peine connues des archéologues et de quelques curieux, étaient restées dans un état de dégradation déplorable. La chapelle, depuis longtemps délaissée, servait bien de salle de catéchisme, mais sans qu'on ait jamais eu grand souci des merveilles qu'elle renfermait. Rendons cependant pleine justice au zèle éclairé de monsieur le Curé actuel de Saint-Bonnet et de monsieur Bouchetal-Laroche, maire de la commune ; deux érudits qui, s'étant déjà constitué les gardiens du monument, ont à cœur maintenant de le préserver de nouvelle détérioration, et même de se dévouer à sa restauration.

Digitized by Google

L'occasion de voir les fresques de Saint-Bonnet s'étant présentée à nous, dès la première inspection nous acquîmes la certitude que nous avions là un monument du plus haut intérêt. Mais pour en apprécier toute la valeur, il fallait d'abord procéder à un nettoyage sommaire, de façon à débarrasser autant que possible les peintures de l'épaisse couche de crasse et de moisissure qui, tout en les dérobant à la vue des visiteurs, contribuait à hâter leur ruine.

Encouragé par la bienveillance des autorités religieuses et municipales, nous n'hésitâmes pas à nous mettre à l'œuvre, et après de légers lavages, soigneusement exécutés, nous ne tardâmes pas à voir se réaliser nos prévisions, et grande fut notre joie en découvrant à chaque coup d'éponge, là une tête modelée avec tout le précieux de Léonard et dessinée avec le sentiment mystique du Pérugin, ici un cavalier ou un détail d'architecture du plus beau caractère. C'est ainsi qu'un panneau de trois mètres de long sur deux mètres quatre-vingt-dix de haut représentant le calvaire, et composé de près de cinquante figures, a retrouvé toute sa fraîcheur première.

La paroi, vis-à-vis, laisse voir également une *Annonciation*, maintenant entièrement dépouillée de toute maculature.

Mais, indépendamment des peintures qui laissaient entrevoir leur existence sous la couche préservatrice que le temps y avait déposée, un épais badigeon, œuvre du XVIIIe siècle, couvrait plusieurs parois, notamment celle qui se trouve au fond de l'abside, derrière l'autel, les ébrasements des fenêtres, etc. Soupçonnant quelque trésor caché sous cette croûte de plâtre, nous attaquâmes avec précaution, écaille par écaille, cet enduit parasite, et grâce à une médiocre adhérence, nous ne tardâmes pas à découvrir des traces de dorure sur un bas de robe, et bientôt fut mise au jour une belle et intacte composition représentant l'appa-

Digitized by Google

rition de N. Seigneur à Madeleine après la résurrection. La même opération pratiquée aux ébrasements de la fenêtre absidale a eu pour résultat de découvrir une composition ornementale, du plus gracieux effet, formée de tiges de lis et d'iris.

Une légende, peinte en caractères gothiques, précise l'époque de la construction du monument et de l'exécution des peintures qui, sans aucun doute, en sont contemporaines à quelques années près : « Anno : Domini : MCCCC : « et : die : VIII : mensis : maii : fuit : incepta : « hec : presens : nova : ecclesia : de : donis : Guiller- « mi : Taillifer : qui : legavit : eidem : ecclesie : circa : « duo : millia : libras : turonenses : que : fuerunt : « dispensate : per : Bonitum : Grayset : qui : dictus : « Bonitus : hanc : capellam : fundavit : et : dotavit : « ad : honorem : Dei : beate : Marie : virginis : beati : « Michaelis : et : omnium : sactorum : quorum : anime : « requiesquant : in : pace : amen. »

L'église fut donc reconstruite en 1400, aux frais de Guillaume Taillefer et la chapelle souterraine, à la même époque, par Bonnet-Grayset qui la mit sous le vocable de la bienheureuse Vierge-Marie, de saint Michel et de tous les saints.

La chapelle basse, dont nous avons seule à nous occuper, prend son entrée au midi, sous un porche en contre-bas de huit mètres au-dessous du niveau du sol de l'église supérieure. Ce porche, soutenu par des piliers de granit, couronnés de clochetons, et orné de curieuses consoles historiées, est d'un effet des plus pittoresques. Une première chapelle précède la crypte proprement dite, et renferme le tombeau de son fondateur, Bonnet-Grayset. Au-dessus,

Digitized by Google

à la paroi occidentale, on distingue encore les restes très-effacés d'une fresque représentant le fondateur à genoux, accompagné de son patron. Au-dessous, on lit, mais difficilement, l'inscription suivante : « Hic ante jacet « honestus vir Bonitus Grayset qui hanc capellam « fundavit et dotavit in quâlibet die ..... de una missa « perpetuis temporibus, qui obiit octava die junii anno « Domini millesimo quatuor centesimo vigesimo sexto, « cujus anima requiescat in pace. »

Franchissant un arc de communication, nous arrivons dans la chapelle principale ayant la forme d'un rectangle de 8 m. 70 sur 6 m. 85, terminée, au levant, par trois pans coupés, percés de deux étroites fenêtres ogivales. La voûte, en plein ceintre, repose directement sur les murs latéraux. Une tribune en boiserie, œuvre malencontreuse du XVIIIe siècle, dénature les lignes simples du monument en coupant en deux la paroi du fond, faisant face à l'autel, et surtout en prenant ses points d'appui au travers des figures peintes décorant les murs latéraux. Cette boiserie dut être établie par les confréries de pénitents du Gonfalon qui eurent pendant longtemps la jouissance de ce sanctuaire, comme l'indiquent les armoiries et les légendes grossièrement exécutées, à la détrempe, dans le couloir d'entrée ; peut-être même sur d'anciennes peintures dont les traces se retrouveront le jour où on entreprendra la complète restauration de l'édifice.

Toutes les surfaces sans exception ont été décorées par le pinceau, et si, malheureusement, quelques parties ont été dégradées, ou repeintes postérieurement par une main plus soucieuse de faire œuvre à part que de respecter l'œuvre originale, l'ensemble n'en constitue pas moins

Digitized by Google

Digitized by Google

évangiles apocryphes font intervenir dans la Nativité de Notre-Seigneur, et qui, selon la légende, serait venue offrir ses services à la Vierge.

La *Ventrière* debout près d'un berceau garni, tend à la mère un lange destiné à recouvrir les membres du divin enfant. Relégué à l'extrémité de la composition, saint Joseph est tout absorbé par les soins du ménage, et puise, au moyen d'une cuiller de bois, dans le *pot-au-feu* suspendu à la crémaillère une écuellée de bouillon qu'il va présenter à sa chaste épouse.

Vis-à-vis, la *Mise au Tombeau* décore toute la partie gauche. Malheureusement, cette scène a été en partie repeinte au siècle dernier. Bien que cette prétendue restauration soit traitée avec moins de naïveté et plus de science anatomique, on ne peut que déplorer la disparition de la peinture primitive qui, à n'en pas douter, existe encore sous la croûte épaisse du peintre moderne.

La partie capitale de tout cet ensemble est sans contredit le drame du *Calvaire* occupant tout le pan coupé de l'abside à gauche de l'autel. Une foule nombreuse de cavaliers, d'hommes d'arme, de bourgeois, de mauvais garçons, etc., se presse au pied de la croix du Rédempteur et de celle des deux larrons, dont les âmes s'échappent de leurs bouches, sous forme de deux petites figures, attirées, l'une par un ange, l'autre par un affreux diable velu. Les costumes qui sont ceux de la fin du XIVe siècle offrent ainsi que les types des figures, les armures, etc., une étude du plus haut intérêt. Dans cette composition, comme dans plusieurs autres, le fini de l'exécution soutient vaillamment la comparaison avec les plus délicates peintures sur bois des triptyques flamands et italiens. La *pamoison* de la Vierge qui occupe le centre du tableau est saisissante d'expression. En outre, l'état de conservation est parfait, sauf pour deux

Digitized by Google

ou trois figures secondaires et le bas du terrain. Après un nettoyage complet, nous avons eu la satisfaction de voir revivre la composition dans toute sa fraîcheur première.

Derrière l'autel, sous un superbe badigeon azur, semé de fleurs de lis grossièrement exécutées, nous l'avons dit, nous avons retrouvé presque intacte la scène de *l'apparition de Notre-Seigneur* à Madeleine, après sa résurrection « saint Jean, ch. XX, V. 1,-17. » La figure de sainte Madeleine est particulièrement empreinte du charme naïf des œuvres de ce temps.

A droite, vis-à-vis le calvaire, l'*Annonciation*.

Notre croquis, réduit sur les calques originaux, nous dispense de toute description.

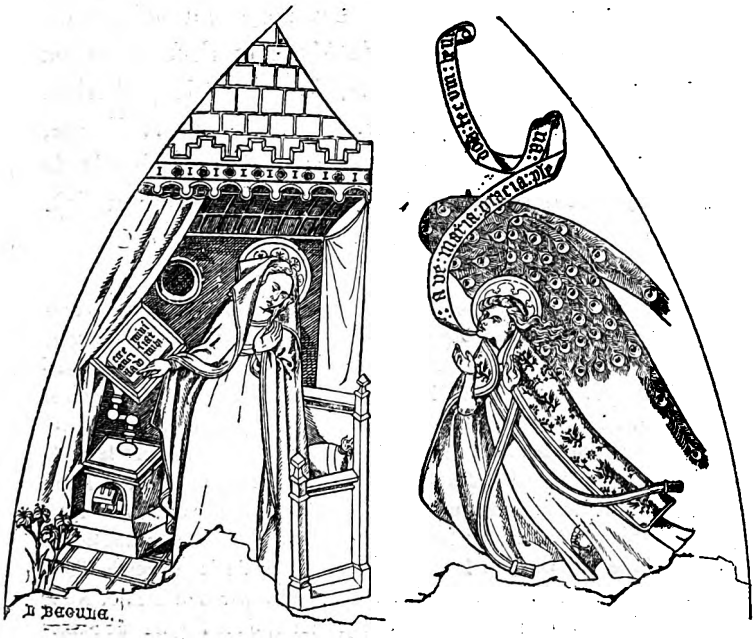

Au-dessus de ces trois dernières peintures, les petits triangles des voûtes renferment les *quatre évangélistes* assis à

Digitized by Google

leur *scriptionale* et occupés à *ystorier* les textes dictés par la parole de Dieu, sous la forme des attributs consacrés.

Le saint Marc, le seul qui soit à ce jour entièrement dépouillé, offre, à lui seul, toute une étude sur l'art de la miniature. Indépendamment des meubles qui garnissent son *étude*, aucun des outils du calligraphe n'a été oublié, depuis la loupe jusqu'au grattoir, aux plumes de roseau, aux encres diversement colorées, etc. Six anges, dans l'expression de la plus vive douleur, planent au-dessus de la *mise en croix* et rappellent le grand caractère des anges porteurs des instruments de la passion, dans les œuvres de Giotto, à Padoue et à Assise.

Au centre de la grande voute consacrée à l'*Assomption*, la *Vierge* s'élève soutenue par deux anges entourés de dix autres chantant les louanges de Marie et s'accompagnant sur divers instruments, la viole, le rebec, le psaltérion, l'orgue à main, la harpe, etc. Aux pieds de la Vierge, les armes des ducs de Bourbon : (de France, bandé de gueules, avec deux levriers colletés d'or pour supports (1).

---

(1) La présence des armes de la famille de Bourbon à la partie centrale du monument laisse supposer que nous sommes dans un oratoire particulier de la famille de Louis II de Bourbon, qui avait eu en partage la seigneurie de Saint-Bonnet, dans la succession des comtes de Forez. La duchesse Anne Dauphine sa veuve, au dire de Lamure, fonda une prébende dans l'église de sa ville de Saint-Bonnet-le-Château, l'année 1415 (Hist. des ducs de Bourbon. Perrin, 1868, t. II, p. 115.) Ce fait serait en outre confirmé par les lettres patentes de 1458 découvertes par M. A. Barban, dans lesquelles se trouve « une dona-« tion faite par Charles Ier, duc de Bourbon, de la prébende d'une « chapelle ou vicairie perpétuelle, fondée jadis par son aïeule, Anne « Dauphine, en l'honneur de la Vierge Marie, dans l'église de Saint-« Bonnet-le-Château. »

Ajoutons qu'on voit encore dans cette chapelle un banc de bois du xve siècle, orné de trois écussons, peints aux armes de Bourbon.

Digitized by Google

Sur tout le champ de la voûte se déroulent les emblèmes de l'ordre de la *Ceinture d'espérance*, institué en 1370, par le duc de Bourbon, Louis II, à l'occasion de son mariage avec Anne Dauphine. La devise ESPERANCE s'y trouve inscrite en relief et rehaussée d'or. Malheureusement cette partie de décoration a beaucoup souffert de l'action du salpêtre, qui, en plusieurs endroits, a déjà décomposé la couleur. Il est cependant permis d'espérer qu'une restauration bien conduite pourra, sinon rendre aux sujets leur éclat primitif, au moins conjurer les progrès du mal.

Enfin, à la paroi du fond, vis-à-vis l'autel, se déroule au niveau de la tribune une vaste composition de sept mètres de long, retraçant le *Couronnement de la Vierge*. La scène se passe dans la *Cité céleste* figurée par une enceinte fortifiée offrant une certaine analogie avec l'aspect des fortifications de la ville de Saint-Bonnet, au xve siécle, conservé par un dessin de l'Armorial de Guillaume Revel (1). Au pied des remparts extérieurs, plusieurs personnages vêtus en riches bourgeois, sollicitent à genoux et les mains jointes leur admission dans l'enceinte du paradis. Saint Pierre s'avance sur le seuil de la porte principale et attire à lui par la manche le premier postulant. Saint Michel, richement costumé, et tenant de la droite l'étendard crucifère, du haut du chemin de ronde, surveille le choix de saint Pierre. Un bourgeois et une bourgeoise, à l'extrémité de la composition, attendent également leur tour ; mais comme sainte Catherine les abrite sous son manteau, leur admission ne saurait être contestée.

A l'intérieur de la ville, la Vierge agenouillée sur un riche carrelage émaillé, reçoit la couronne de reine des

(1) Bibl. nation. Collection Gaignières, n° 2896.

Digitized by Google

anges que plusieurs chérubins lui déposent sur la tête. Dieu le père, assis à sa gauche, étend sur elle sa main bénissante. A la droite de Notre-Dame, un siége en forme de pliant drapé de riches étoffes reste inoccupé. Serait-il réservé à l'un des postulants du dehors ? Toute la cité céleste est en fête; les anges accourent autour de la ravissante figure de Marie et entonnent de joyeux cantiques. Les cloches elles-mêmes s'ébranlent dans les clochers à jour et semblent prendre part à la liesse générale par leur joyeux carillon. Un échafaud dressé à l'extrémité droite des remparts supporte l'orchestre composé de chérubins jouant du haut-bois, de la flûte et de la musette. Enfin au-dessous, saint Jean-Baptiste tenant l'agneau divin, conduit encore un bourgeois au pied des remparts, et, déjà un ange se penchant par un des créneaux saisit ce dernier par les bras et le hissant à lui le fait ainsi pénétrer dans l'enceinte, à la dérobée.

Outre l'intérêt de la composition qui ressort à première vue, il y a ici, à n'en pas douter, dans ces personnages sollicitant leur admission dans la *Jérusalem céleste*, une allusion toute locale, tendant à perpétuer la mémoire des fondateurs du monument, ou des donateurs des peintures; peut-être de Guillaume Taillefer, ou de Bonnet-Grayset, réclamant la récompense de leur générosité. Nous nous proposons d'approfondir cette question dans notre monographie générale (1).

---

(1) A l'appui de cette première conjecture, M. le curé de Saint-Bonnet, à qui on devra bientôt le dépouillement et le classement des curieux documents entassés dans l'ancienne bibliothèque de l'église, a découvert que le père du Taillefer, auteur de la construction de la chapelle actuelle, avait fondé, avant 1400, dans l'église primitive, une prébende dans la chapelle de Sainte-Catherine. Il serait donc fort admissible de reconnaître dans les trois postulants de gauche, Guillaume Taillefer, déjà sur le seuil de la porte du paradis, suivi de son père et de sa mère,

Digitized by Google

Les détails architectoniques figurés dans ce tableau, et particulièrement la présence du *campanile* mentionné plus haut, sans parler des particularités des costumes, et d'une foule d'autres considérations relatives aux autres sujets, laissent deviner l'intervention d'une main italienne dans l'exécution de tout cet ensemble. Il est à souhaiter que les découvertes historiques viennent confirmer notre appréciation (1).

Il nous reste encore à mentionner les deux petites voûtes des couloirs d'entrée, au nord et au midi, dans le fond de la chapelle. A celle du nord, l'*enfer* et tous les tourments de la *gèhenne* éternelle sont figurés d'une façon saisissante. L'immense gueule d'un monstre, armé de crocs acérés, engloutit pêle-mêle, dans un océan de flammes : abbés, moines, évêques, bourgeois, manants, chevaliers ; toutes les conditions figurent dans l'épouvantable mêlée. Une armée de démons, aux corps velus et constellés de faces grimaçantes, attisent le feu, enfourchent, tournent et retournent dans *la poesle au deable*, les malheureuses vic-

---

protégés par sainte Catherine qu'ils semblaient avoir en grande vénération.

(1) Dernièrement, vient de nous tomber sous la main la reproduction d'une grande fresque peinte à Florence, par Simone Memmi dans l'église de Santa-Maria-Novella, vers 1330. Cette composition représentant également le *Calvaire* offre une telle analogie avec la nôtre qu'il est impossible de ne pas songer à les rapprocher. Même disposition générale, mêmes types. Il n'est pas jusqu'à l'allure des cavaliers bousculant la foule pour dégager les abords du Calvaire qui ne semble exécutée presque sur les mêmes cartons. On sait que Simone Memmi fut appelé à Avignon par Benoît XII, pour y décorer le château des papes. Il dut donc probablement laisser dans notre pays des élèves formés à son école, dont Giotto était la souche et auxquels put être confiée la décoration primitive de Saint-Bonnet ; ce qui expliquerait une si frappante analogie.

Digitized by Google

times, au nombre desquelles on reconnaît aisément l'avarice, la luxure et la plupart des autres vices (1).

Au midi, une scène plus agréable montre, à côté de l'adoration des mages mentionnée plus haut, l'apparition de l'ange aux bergers. Ces derniers, suivis de leurs chiens et de leurs moutons, lèvent les yeux au ciel, au moment où l'ange du Seigneur leur apporte la bonne nouvelle écrite en caractères gothiques sur une longue banderolle : (Annuncio vobis gaudium magnum quia natus est christus). Cette dernière composition avait entièrement disparu sous le badigeon. Aujourd'hui, elle est rendue à la lumière.

Au-dessous de la grande frise régnait, dans tout le pourtour de la chapelle, un soubassement ornemental formé de treillis, dans lequel des oiseaux se jouaient au travers des feuillages. Malheureusement cette partie a plus souffert encore que tout le reste et de ce gracieux motif il ne subsiste guère que quelques traces suffisantes cependant pour en reconstituer l'ensemble.

Tels sont, sommairement, les principaux traits de ces pages si dignes d'attirer l'attention des antiquaires.

Reste à savoir maintenant si cette merveille est destinée à retomber dans l'oubli et l'abandon, ou si le concours empressé des hommes dévoués à la cause des monuments

---

(1) La vue de ce tableau ne pouvait-elle pas faire dire aux bonnes femmes de Sains-Bonnet du xve siécle comme à leur contemporain Villon :

« *Femme je suis, pauvrette et ancienne,*
« *Qui rien ne sçais, oncques lettres ne scus ;*
« *Au moustier voy, dont suis paroissienne,*
« *Paradis peint, où sont harpes et luths,*
« *Et* un enffer, où damnés sont boulus :
« *L'un me fait paour ; l'autre, joye et liesse.....* »

Digitized by Google

historiques et archéologiques de notre pays peut être considéré comme acquis pour seconder nos efforts et assurer la conservation de ces peintures. Plusieurs projets sont à l'étude, afin d'intéresser en faveur des restaurations urgentes de la crypte de Saint-Bonnet-le-Château, et nous ne doutons pas de les voir aboutir. Quoi qu'il en soit, il convient de faire connaître cette merveille par la gravure, et de répondre ainsi à l'appel du comité des monuments historiques dont la tâche est de conserver et de faire apprécier nos monuments nationaux, dont l'étude est si profitable à l'histoire et à l'art de notre pays.

La statistique monumentale de la France est loin d'être achevée, et c'est surtout par les monographies qu'un jour il sera possible d'arriver à un travail d'ensemble et définitif. Combien il nous reste encore à faire sous ce rapport!

L'étude de nos monuments est une source d'enseignements trop féconde pour qu'elle puisse être négligée à une époque où le progrès des arts et des sciences semble ne plus connaître de limite. Les nations étrangères en ont reconnu depuis longtemps l'importance, et viennent chaque jour puiser de nouvelles lumières dans notre architecture nationale. C'est ainsi que le gouvernement russe fait actuellement dessiner et mesurer par d'habiles artistes nos monuments historiques pour les faire concourir à la formation de la plus complète histoire de l'architecture, dans tous les pays et à toutes les époques. Notre Cathédrale de Lyon, si longtemps méconnue, vient de recevoir la visite des artistes délégués par le Czar. Serait-elle donc plus vite connue et appréciée à l'étranger que dans notre propre pays..... ?

LUCIEN BÉGULE.

Digitized by Google

LE

THÉATRE A LYON

PENDANT LE XVIIIe SIÈCLE

(Suite)

IV

La *Vestale*. — J.-J. Rousseau à Lyon. — Le Concert, de 1760 à 1770. Horace Coignet. — 1re représentation de *Pygmalion* à l'Hôtel-de-Ville. — Le théâtre de société. — Mlle Sainval la cadette. — La grande intrigue du Théâtre. — Mme Lobreau à la Cour. — Hus et Gaillard. — Collot-d'Herbois au Théâtre de Lyon. — Mlle Saint-Huberti et le père Hyacinthe. — Direction de Mlle Destouches.

Mme Lobreau, qui eut le rare privilége de posséder dans sa troupe tant de bons artistes et même des auteurs dramatiques, — comme Laméry, à qui l'on doit le *Vingt-et-un* (1) — sut aussi faire jouer sur son théâtre, le 3 juin 1768, une tragédie proscrite par la Sorbonne, *Ericie ou la Vestale*, qui présentait la vie monastique sous les couleurs les plus effrayantes. Le même thème allait être reproduit par La Harpe dans sa *Mélanie*. La sensibilité était à la mode, on l'a dit plus haut, et l'on s'apitoyait sincèrement sur le sort des religieuses cloîtrées, que l'on considérait

---

(1) Comédie en 1 acte et en prose, ornée de chants et de danses (Coste, Répert. lyon).

Digitized by Google

comme d'infortunées victimes (1). A la représentation, la pièce eut le plus grand succès ; mais le prévôt des marchands fut obligé d'en arrêter le cours, en présence des clameurs que soulevèrent certains passages (2).

Une autre *première,* qui n'excita que de l'enthousiasme, ce fut celle de *Pygmalion,* de J.-J. Rousseau et de notre compatriote Horace Coignet. Avant d'y arriver, il ne sera pas sans intérêt de rappeler dans quelles circonstances cet opéra fut composé : cela se rattache encore à l'histoire de Lyon.

Rousseau était déjà venu quatre fois dans notre ville (3). On se souvient que, jeune et encore inconnu, le futur philosophe passa une nuit à la belle étoile sur la berge droite du Rhône, aux Etroits. Il est impossible d'oublier les pages délicieuses qu'il a écrites sur cet incident de son existence pauvre et aventureuse.

C'est à l'autre versant de la vie que nous le retrouvons. Il avait cinquante-sept ans ; la sauvagerie de son caractère s'était accentuée, et l'approche de la vieillesse l'avait rendu misanthrope. Il vivait loin des villes ; il parcourait les montagnes de la Suisse et du Dauphiné, herborisant, botanisant ; cette étude était devenue une passion réconfortante qui rajeunissait son âme usée. La musique n'avait pas cessé non plus de l'occuper : il achevait le poème de *Pygmalion,* lorsqu'il vint à Lyon à la fin du mois de mars 1770.

Rousseau se logea dans une chambre garnie de la maison de

---

(1) Vingt ans plus tard, Camille Desmoulins acclama la Révolution comme une délivrance pour les couvents.

(2) *Mém. secrets,* Bach. 11 juin 1768.

(3) En 1731, en 1732, en 1740, et en 1768.

Digitized by Google

la *Couronne d'or*, place de la Comédie, et y passa trois mois (1). Durant ce séjour, il consacra volontiers ses soirées aux concerts de l'Académie des Beaux-Arts, qui avaient toujours lieu le mercredi ou le jeudi de chaque semaine, excepté de septembre à novembre, pendant le temps de la villégiature. Pour éviter les entrées proscrites, les étrangers se faisaient accompagner d'un officier de l'académie ou d'un académicien. On exécutait du français, du latin et de l'italien, des opéras-comiques, les *Vendanges de Tempé* (de Favart), l'acte d'*Anacréon* ou des *Surprises de l'Amour*; les *Sauvages*, les *Indes galantes*, les *Fêtes de l'Hymen* (de Rameau), l'acte de *Philémon et Baucis*, *Jephté*, tragédie en musique (de Monteclair), le *Carnaval du Parnasse*, etc., etc.; et toute cette musique profane était entremêlée ou suivie de motets à grande symphonie, de Mondonville et de La Lande, de *Magnificat* ou d'*Agnus Dei* des grands maîtres (2) ..... De 1760 à 1770, on entendit, au Concert, Warin et Mlle Fargues, de l'Académie royale de Paris, Itasse, Nicolas, Lobreau, Mme Charpentier, Mlles Vanier, Veyron, Renaud et Ferton, sans parler des nombreux artistes de passage et des amateurs de talent, comme MM. Arthaud de Bellevue, d'Ambérieux et Horace Coignet. Les bals qu'on y donnait en carnaval étaient fort brillants et très-suivis; il faut ajouter qu'on observait le carême et que, si le concert ne fermait pas ses portes, on n'y exécutait que la *Messe* de Gilles ou des motets nouveaux. Le chroniqueur des *Affiches* reconnaît que « MM. les directeurs et inspecteurs de l'Académie des Beaux-Arts ne négligeaient rien pour rendre leur concert aussi parfait qu'on pouvait

(1) Péricaud, *Tablettes chronol.*

(2) Les nouveautés musicales se trouvaient chez Le Goux, maître de musique du Concert, et chez Castaud, place de la Comédie.

Digitized by Google

le désirer. » Cependant, comme beaucoup de familles qui ne passaient que l'hiver à Lyon ne prenaient qu'un demi-abonnement, les frais considérables de l'entreprise nécessitèrent, en 1767, l'organisation d'une loterie, dont les lots gagnants consistaient en abonnements pour deux années (1).

La présence de Rousseau excitait un enthousiasme d'autant plus grand dans la salle du Concert, qu'on y avait déjà exécuté quelques-unes de ses œuvres musicales, entre autres la cantate de la *Naissance de Vénus* et le *Devin de Village* qui fut composé pour la partition avec la collaboration du Lyonnais Gauthier (2). Horace Coignet (3), fils d'un honorable négociant de notre ville, qui était déjà connu comme un habile compositeur, a laissé d'intéressantes *Particularités sur J.-J. Rousseau pendant le séjour qu'il fit à Lyon, en 1770* (4).

« Je fis sa connaissance, dit-il, au grand Concert de cette ville (c'était le Vendredi-Saint) : on y exécutait le *Stabat* de Pergolèse. Rousseau était placé dans une tribune, au plus haut de la salle, avec M. Fleurieux de la Tourette. Je montai avec empressement pour le voir. Il était assis sur une banquette placée en arrière. M. de Fleurieux me fit signe d'approcher ; en même temps, il disait à Rousseau que j'étais un amateur, bon lecteur, et que j'exécuterais bien sa musique. Moi, je lui dis que je voulais lui montrer quelque chose de ma composition pour le soumettre à son jugement, sur quoi il me répartit qu'il n'était pas louangeur. Il me donna rendez-vous

---

(1) *Affiches de Lyon*, 1761 à 1770, passim.

(2) Eod. loc. — Gauthier ne nous est connu que par cette mention du *Journal encyclopédique* du 1er avril 1763, p. 123 : « Le *Devin de Village*, pièce charmante qui fera longtemps regretter la mort prématurée de *M. Gauthier, musicien de Lyon.* »

(3) Né à Lyon en 1736, mort dans cette ville le 29 août 1821.

(4) Publiées par Musset-Pathay, *Hist. de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, t. I, p. 461-72.

Digitized by Google

pour le lendemain, à deux heures après midi. M. Mazoyer (le père de l'auteur de la tragédie de *Thésée*) s'y trouva avec ses enfants.

A mon arrivée, Rousseau me parut fatigué, et il me dit qu'il était obligé de sortir dans un quart d'heure. La conversation roula sur l'harmonie; je lui dis que j'avais son *Dictionnaire*, et il parut s'intéresser à moi. Bientôt, me trouvant seul avec lui, je lui chantai l'ouverture de mon opéra. Ma manière lui plut, il me dit avec feu : « *C'est cela, vous y êtes* ! » Alors, il me fit chanter différents motets de sa composition, tandis qu'il m'accompagnait avec une épinette. Il m'en demanda ensuite mon sentiment. Je lui répondis qu'ils étaient chantants, mais un peu *petits*; il en tomba d'accord avec moi, ajoutant qu'il les avait composés pour des religieuses de Dijon. Il oublia qu'il avait à sortir ; je restai chez lui jusqu'à cinq heures. A cette heure, il me proposa d'aller à la promenade, et nous restâmes hors de la ville jusqu'à la nuit. »

Rousseau invita son nouvel ami à dîner pour le lendemain. — « Comment ! dîner avec Jean-Jacques, » s'écria Coignet, « de tout mon cœur ! »

« Il m'embrassa. Le dîner fut fort gai; sa femme fut seule en tiers dans notre société. Nous trinquâmes, et nous étions à la deuxième bouteille, lorsque je lui dis que je craignais de m'enivrer ; il me répondit en riant qu'il m'en connaîtrait mieux, attendu que le vin poussait en dehors le caractère. »

« Après le dîner, il me communiqua son *Pygmalion*, et me proposa de le mettre en musique, dans le genre de la mélopée des Grecs.

« Nous allâmes, pour le lire, dans un petit bois, situé non loin de la ville, planté sur une colline qui descendait dans un vallon : là, nous nous assîmes près d'un arbre sur la hauteur. Rousseau me dit : « *Cet endroit ressemble au mont Hélicon.* » A peine eut-il terminé sa lecture, qu'un orage, mêlé d'éclairs, de tonnerre, et accompagné d'une pluie à verse, vint fondre sur nous. Nous allâmes nous mettre à l'abri sous un vieux chêne. Ce *local* lui plut infiniment. Nous étions seuls dans cette solitude qui dépend d'une maison fermée dont je connaissais le propriétaire, lequel se trouvait absent. Le temps redevenu serein, nous revînmes en ville, et nous soupâmes ensemble; pendant le repas il raconta à sa femme notre aventure. »

Chargé de la scène lyrique de *Pygmalion*, Coignet se mit

Digitized by Google

aussitôt à l'ouvrage et apporta le lendemain *l'ouverture* (1) à Rousseau, qui fut étonné de sa facilité et très satisfait. Le grand homme demanda au compositeur « de lui laisser faire l'*andante*, entre l'*ouverture* et le *presto*, de même que la ritournelle des coups de marteau, pour qu'il y eût quelque chose de lui dans cette musique. »

La collaboration ainsi répartie, l'ouvrage fut bientôt achevé. M. de la Verpillière, prévôt des marchands, et sa femme, dont l'esprit et la distinction plaisaient fort à Rousseau, voulurent donner à M. et à Mme de Trudaine, qui passaient à Lyon, le plaisir de voir, les premiers, jouer *Pygmalion* sur un petit théâtre qu'ils avaient fait construire à l'Hôtel-de-Ville où ils logeaient.

Le théâtre de société était une fureur dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Mis à la mode par la cour, le goût de la comédie régnait dans le grand monde, et des mères comme Mme de Sabran donnaient à leurs enfants pour professeurs Larive et Mlle Sainval (2). Des théâtres se dressaient dans les hôtels et dans les châteaux, et il n'était pas de procureur qui ne voulût avoir une troupe dans sa bastide. Aussi bien, les spectacles de salon avaient-ils leurs répertoires : c'était le *Théâtre de Société* de Collé ou les *Proverbes dramatiques* de Carmontelle.

C'est sur la femme que le goût de la comédie exerçait la plus puissante séduction. Il la faisait monter sur les planches et lui permettait d'être une actrice (3).

---

(1) Une *ouverture* de *Pygmalion* fut exécutée au grand Concert de Lyon, en 1767 : était-elle de Rousseau ? .....

(2) A Lyon, Mme Hus enseignait à danser dans plusieurs communautés religieuses.

(3) « Il lui donnait, disent MM. de Goncourt, l'amusement des répétitions, l'enivrement de l'applaudissement. Il lui mettait aux joues le rouge du théâtre qu'elle était si fière de porter, et qu'elle gardait au

Digitized by Google

La représentation donnée à l'Hôtel-de-Ville attira toute l'aristocratie lyonnaise. Mme de Fleurieux remplissait le rôle de Galathée ; celui de Pygmalion était tenu par Le Texier, employé dans je ne sais quelle administration de la ville, mais si habile lecteur, que Voltaire lui-même, enchanté de son talent, écrivait à un de ses amis : « Entendez-le, il me ferait écouter *l'Evangile!* (1) » On compléta la soirée

---

souper qui suivait la représentation, après avoir fait semblant de se débarbouiller. Il mettait dans sa vie l'illusion de la comédie, le mensonge de la scène, les plaisirs des coulisses, l'ivresse que fait monter au cœur et dans la tête l'ivresse d'un public. Que lui faisait un travail de six semaines, une toilette de six heures, un jeûne de vingt-quatre? N'était-elle pas payée de tout ennui, de toute privation, de toute fatigue, lorsqu'elle entendait à sa sortie de scène : « *Ah! mon cœur, comme un ange! ..... Comment peut-on jouer comme cela? C'est étonnant! Ne me faites donc pas pleurer comme ça ..... Savez-vous que je n'en puis plus?* »

« Et quelle plus jolie invention pour satisfaire tous les goûts de la femme, toutes ses vanités, mettre en lumière toutes ses grâces, en activité toutes ses coquetteries! Pour quelques-unes, le théâtre était une vocation : il y avait, en effet, des génies de nature, de grandes comédiennes et d'admirables chanteuses dans ces actrices de société. « Plus de dix de nos femmes du grand monde, dit le prince de Ligne, jouent et chantent mieux que ce que j'ai vu de mieux sur tous les théâtres. » Pour beaucoup, le théâtre était un passe-temps ; pour un certain nombre, il était une occasion ; pour toutes, il était une fièvre, une fièvre et un enchantement qui n'était rompu qu'à ces mots : « *Ces dames sont servies.* » On courait souper ; car on avait à peine déjeûné pour être plus sûre de son organe. En passant, une glace faisait voir à une ou deux femmes que leurs épingles étaient tombées ; on pensait aux fautes qu'on se ressouvenait d'avoir commises, on se disait : J'aurais dû dire ceci autrement. Puis on se rappelait que deux personnes, passant pour être bien ensemble, s'étaient parlé sur le troisième banc. On n'était plus comédienne, on redevenait femme, et la comédie finissait par une jalousie de talent, d'amant ou de figure » (*La femme au dix-huitième siècle,* par MM. Edmond et Jules de Goncourt, 1 vol. in-18, Charpentier, p. 131 à 137).

(1) Le Texier, né à Paris, avait un emploi dans une administration où la dissipation de sa jeunesse lui fit disposer de quelques fonds qui

Digitized by Google

par le *Devin de Village*, où Mme de Fleurieux jouait Colette; Le Texier, Colin, et Horace Coignet, le Devin. « Les deux pièces furent bien rendues, dit ce dernier, et *Pygmalion*, qu'on entendait pour la première fois, fit le plus grand effet. Après la représentation, Rousseau vint m'embrasser dans le grand salon, où la société s'était rendue, en me disant : Mon ami, *votre* musique m'a arraché des pleurs. »

Pendant les trois mois que Rousseau passa à Lyon, il assista avec son collaborateur aux concerts que donnait M. Cornabé, dont la famille cultivait les arts. Il était invité à des repas homériques chez M. de la Verpillière; la comédie suivait le dîner. On jouait la *Comtesse de Fayel*, tragédie de société, sur le même sujet que *Gabrielle de Vergy*, ou bien *Mélanie*, dont le rôle principal était si bien rempli par Mme de Fleurieux, que Rousseau, avec cette sensibilité maladive qui donnait le ton à son siècle, répondit un soir à ceux qui lui demandaient s'il était content : « Voyez mon habit tout couvert de larmes! »

Le philosophe de Genève fut reçu à la campagne chez Mme Delessert et chez Mme veuve Boy de la Tour, d'une bonne famille suisse, chez laquelle il passa quelques jours dans le site pittoresque de Rochecardon. Il herborisait, admirait la nature, écrivait son nom sur les rochers; Coignet chantait la romance du *Devin de Village* en s'accompagnant sur le violon, et Rousseau se trouvait aux plus beaux jours de sa vie. Il aurait sans doute prolongé son

---

lui étaient confiés. Obligé de quitter Lyon, il se réfugia pendant quelque temps auprès de Voltaire à Ferney; il alla ensuite en Hollande et en Angleterre, où il fit des lectures publiques de comédies, genre dans lequel il excellait. Rentré en France en 1814, il y mourut dans un âge avancé. V. *Biog. univers.*, note de Bruchot, *Corresp. de Voltaire*, n° 6791, Bachaum, *Mém. secr.*, VII, 163, et *Paris, Versailles*, etc., I, 126.

Digitized by Google

séjour à Lyon sans une circonstance que Coignet nous rapporte :

« Voulant faire entendre au grand Concert un motet qu'il avait composé, il y avait alors vingt ans, Rousseau me chargea, à la première répétition, de conduire l'orchestre. Les musiciens en prirent de l'humeur contre lui, disant qu'il ne les croyait donc pas capables d'accompagner sa musique. Celle-ci, froide et sans effet, se ressentait du temps où il l'avait composée. Depuis, cet art avait fait des pas de géants, en Italie, grâce à Jomelli, Piccini, etc. ; en France, grâce à Philidor, Grétry, Monsigny. Des oreilles, déjà accoutumées à entendre leurs productions, ne purent être flattées du motet de Rousseau, malgré l'enthousiasme que sa personne inspirait.

« Enfin, son motet eut le sort que j'avais prévu ; il ne réussit point. Une nombreuse réunion était allée pour l'entendre. Rousseau s'en prit aux musiciens. Le chagrin qu'il éprouva de ce mauvais succès le décida à quitter la ville (1). »

Rousseau alla faire jouer à Paris son *Pygmalion*, dont la renommée avait déjà entretenu les nobles fauxbourgs (2), où il fut aussi bien reçu qu'à Lyon. — Pendant l'été qui suivit, l'intendant Jacques de Flesselles fit représenter cette scène lyrique dans son château de Longchêne, près de Saint-Genis-Laval, avec la *Mélanie* de La Harpe (3).

Au mois de Novembre 1773, la ville de Lyon reçut la visite de la jeune comtesse d'Artois (4), qui venait de se

---

(1) Ce fut pendant le séjour de Rousseau à Lyon, que deux amants se donnèrent la mort aux environs de la ville, parce que les parents de la jeune fille s'opposaient à leur union; Rousseau leur fit une épitaphe. Cette triste histoire a fourni le sujet de plusieurs pièces de théâtre.

(2) Coignet prétend que Rousseau s'est laissé attribuer, dans les salons parisiens et dans le *Mercure*, la paternité exclusive de cet opéra, sans avoir jamais fait connaître son collaborateur.

(3) *Petite chron. lyon.*, 20 août 1770 (*Rev. du Lyon.*, 2e série, t. V).

(4) Marie-Thérèse de Savoie. — V. *Petite Chron.* (*Rev. du Lyon.*, 2e série, t. II.

Digitized by Google

marier. « L'entrée de la princesse eut lieu aux flambeaux. Le lendemain, elle alla à la messe à midi, à la bibliothèque de l'Oratoire à cinq heures, et le soir à la comédie, où l'on jouait la *Partie de Chasse d'Henri IV*, de Collé, et le *Déserteur*. On se loua beaucoup de son *honnêteté* : elle fit au moins douze révérences en entrant et autant à son départ ; quoiqu'elle fut fort petite, on lui trouva un très-beau teint, de beaux yeux, les mains et la gorge fort bien. Le spectacle fut suivi d'un second feu d'artifice. »

Ce fut vers le même temps que Mme Lobreau engagea Mlle Sainval la cadette, qui avait déjà obtenu à Paris un « succès prodigieux » et dont Mlle Clairon trouvait le « talent réel et charmant ». Loin d'être jolie, maigre et assez chétive, mais moins laide que sa sœur, elle avait de la physionomie et mettait dans son jeu beaucoup d'âme et de sensibilité. Une maladie avait suspendu ses débuts à la Comédie-Française jusqu'au 10 février 1773 ; Mlle Raucourt avait surgi pendant son absence, elle était belle, et le parterre n'eut plus d'hommages que pour cette nouvelle étoile. Mlle Sainval revint donc en province, et le théâtre de Lyon retentit bientôt de ses succès. Elle y resta jusqu'au départ furtif pour la Russie de sa rivale dont l'astre avait pâli à son tour, et, le 6 juin 1776, elle rentra triomphalement à la Comédie-Française. Elle ne revint à Lyon qu'en 1781, dans le plus mauvais état de santé et presque mourante (1).

Depuis certaines lettres-patentes de 1764, les directeurs

(1) Marie-Blanche Alziary de Roquefort était née à Coursegoules, le 2 septembre 1752. — V. *Galeries hist. des portraits et des comédiens de la troupe de Voltaire*. — *Petit. chron.* (Rev. du Lyon., t. XIX).

Digitized by Google

de spectacles ne recevaient plus de subvention. A Lyon, les frais généraux de la direction s'élevaient à environ 170,000 livres par an, quoique les acteurs ne fussent pas payés avec trop de prodigalité (1). Mais les directeurs jouissaient toujours gratuitement de la salle, et cela suffisait pour leur faire des envieux.

Une compagnie de négociants lyonnais qui offrit, sous le nom d'un sieur Sordo, de payer à la caisse municipale un loyer de 30,000 livres, obtint, par l'entremise d'un sieur L..., chef de bureau au contrôle général, un arrêt du Conseil du Roi, en date du 19 février 1776, qui dépouillait Mme Lobreau du privilége des spectacles, et qui le leur concédait pendant trente années. Le consulat fut enchanté de cette combinaison qui mettait de l'argent dans sa caisse assez pauvre. Mais l'exercice du privilége dépendait du gouverneur, le duc de Villeroy. Sans perdre de temps, Mme Lobreau écrivit à M. Bertin, ministre de la province :

« ..... Je doute qu'à cette condition cette Compagnie puisse contenter « les citoyens et avoir une troupe bien composée..... Vous ne souffrirez « point, Monseigneur, qu'une infortunée que vous avez protégée et que « vous daignez protéger encore, soit ainsi sacrifiée aux vues ambitieuses « de quelques esprits remuants qui, pour retirer ces 30,000 livres, comp- « tent augmenter les prix et se pourvoir de cette somme aux dépens « du public. Ayez pitié de mon sort, Monseigneur. J'ose espérer qu'il « ne sera pas dit que sous le *Règne de l'honnêteté*, sous un ministre équi- « table, aucune injustice vienne accabler un sujet de S. M... (3 mars « 1776). »

Le procureur général, Prost de Royer, prit sa défense et

(1) On trouve des états de paiement dans les mss de la ville, en 1772-1773 :

Fleury, emploi d'Audinot, recevait. . . .	4,000 livres.
Hus père et fils, maîtres de ballets. . . .	2,200 —
Mlle Hus, danseuse.	800 —

Digitized by Google

s'indigna. Pourtant, la directrice dut faire soumission, le 11 avril suivant, de payer à la ville la somme offerte par ses concurrents, pour conserver l'exercice des spectacles. Ayant ensuite obtenu du consulat un rabais de 10,000 livres, elle fut de nouveau en butte aux vexations de Sordo, qu'un nouvel arrêt mit en possession du théâtre. Le public prit parti pour Mme Lobreau, et les acteurs se retirèrent en masse, prétendant qu'engagés envers elle, sa retraite résiliait leurs traités (1).

Active, persévérante, celle-ci parvint, malgré le mystère dont on avait enveloppé cette manœuvre, à se procurer une expédition en règle du traité qui la dépouillait si injustement, et par lequel les nouveaux entrepreneurs assuraient à L... dix-huit mille livres par année, pendant leur exploitation, et un pot-de-vin considérable. Munie de ces pièces, Mme Lobreau prit une chaise de poste, se rendit à Versailles, vit le duc de Villeroy qui faisait son service de capitaine des gardes, et obtint la faveur de présenter elle-même à la jeune reine un placet appuyé de pièces justificatives.

Louis XVI fut instruit de l'odieuse injustice dont cette femme était victime. Déjà prévenu contre Turgot pour quelque intrigue de palais, le roi fit appeler ce ministre : — « Votre chef de bureau L..., lui dit-il, est un fripon qui abuse de votre nom pour dépouiller les gens honnêtes et vendre les places à son profit. Faites-lui restituer ce qu'il a reçu pour la direction du spectacle de Lyon : que l'ancienne directrice soit remise dans ses droits et chassez cet homme. »

La réprimande était aussi sévère qu'inattendue. Turgot, ne connaissant point cette affaire, répondit qu'il s'en infor-

(1) Clerjon et Morin, t. VI, p. 438.

Digitized by Google

merait et que, si son commis était aussi coupable qu'on l'avait rapporté à Sa Majesté, il lui ferait infliger une dure punition. Le ministre, dont la conscience droite ne pouvait comprendre une bassesse, s'adressa à L... lui-même pour avoir ses informations, et celui-ci, ignorant la présence de Mme Lobreau à Paris, nia effrontément les imputations qui pesaient sur lui. Dupe de sa bonne foi, Turgot retourna chez le roi, soutint l'innocence de son subordonné et se plaignit amèrement de la méchanceté de ses calomniateurs. Louis XVI l'écouta patiemment, puis il tira de sa poche les papiers que la reine lui avait remis sur cette affaire, les jeta sur la table et tourna le dos, en disant :

— « Je n'aime ni les fripons, ni ceux qui les soutiennent! »

Le lendemain, Turgot quitta le ministère; le roi le remplaça par M. de Clugny, et un nouvel arrêt du conseil confirma le privilége de Mme Lobreau, moyennant l'obligation de payer 30,000 livres de loyer (1). Ce rapprochement d'une anecdote de théâtre et d'un fait historique montre une fois de plus que la fortune politique tient souvent à de bien faibles causes.

Plus tard, la directrice, n'ayant plus à craindre de concurrence, réclama la remise du loyer ; mais le consulat ne crut pas devoir faire droit à cette demande :

« Comment, répondit-on, pourrions-nous y être favorables, tandis que nos hôpitaux ont besoin des secours les plus prompts?... que la dette municipale monte peut-être à *quarante millions*, et que tous

---

(1) Dugas de Bois Saint-Just : *Paris, Versailles et les Provinces*, t. I, p. 39. — *Mémoires* de Fleury. — Mémoire pour la direction des spectacles de Lyon, 1776 (mss. Biblioth. Coste). Le nouvel arrêt du Conseil est du 31 mai 1776; il fut confirmé par deux arrêts des 22 janvier 1777 et ..... 1778.

Digitized by Google

les revenus de la ville sont réduits à *deux millions trois cent trente-huit mille livres*, compris les trente mille contestés par la directrice (1) ? »

Ces raisons étaient excellentes. Mais la direction s'endettait. En 1779, on jugea à propos d'adjoindre à Mme Lobreau deux associés, Hus et Gaillard, qui cherchèrent à accroître les recettes par tous les moyens possibles. Ils firent venir Préville, qui donna quelques représentations aux mois de novembre et décembre 1780; ils donnèrent des ballets-pantomimes, tels que les *Quatre fils Aymon*, d'Arnould, les *Amours d'Enée et de Didon*, de Noverre, et la *Belle au bois dormant*. Ces exhibitions « étaient très-plates et les décorations, annoncées avec emphase, étaient trouvées des plus mesquines par les véritables connaisseurs. »

Enfin, Hus et Gaillard exploitèrent la vogue de la comédie de société et prêtèrent leurs sujets à tous les salons qui payaient largement, si bien qu'un règlement du duc de Villeroy, en date du 31 mars 1780, finit par leur interdire de donner des représentations dans les maisons particulières, cet usage étant préjudiciable au succès des spectacles publics et détournant les acteurs du théâtre (2).

(*A suivre*).

EMMANUEL VINGTRINIER.

---

(1) Clerjon et Morin, loc. cit. — La ville avait créé en 1757 une place d'inspecteur de la salle des spectacles. Cette place fut supprimée en 1777, et le sieur Morand, qui recevait une pension de mille livres, comme titulaire, reçut 5,000 livres à titre d'indemnité. (Arch. de la ville, mss.)

(2) *Petit. chron.* déc. 1780, juin et juillet 1781. — Répert. lyonnais. — Arch. mss.

Digitized by Google

UNE

VISITE PASTORALE

A SAINT-BONNET-LE-CHATEAU EN 1614 (1)

En l'an de grâce 1614, un samedi de la fin de juillet, Monseigneur « Denys Simon de Marquemont » venait de faire aux habitants de Saint-Bonnêt-le-Château « sa tant désirée visite. »

Tels sont, dans le récit récemment retrouvé aux archives de la paroisse et que M. l'archiprêtre Langlois (2) nous a communiqué avec une obligeance extrême, les termes du naïf chroniqueur.

A cette date, bien que les moyens de locomotion fussent déjà singulièrement perfectionnés, si on les compare à ceux des âges précédents, l'on avait néanmoins fort à faire quand

---

(1) Lecture faite à la *Société littéraire, historique et archéologique de Lyon*, dans la séance du 8 janvier 1879.

(2) Grâce au zèle éclairé et au travail persévérant de M. Langlois, curé de Saint-Bonnet-le-Château, les archives paroissiales, dont tout le monde vantait la richesse depuis deux siècles, sans qu'il se rencontre personne pour en entreprendre le dépouillement, fourniront bientôt, sur les antiquités locales, la matière d'études d'un haut intérêt. Tout porte à présumer qu'on trouvera dans ces vieux parchemins des éléments assez nombreux pour écrire une histoire authentique de la ville de Saint-Bonnet et de sa cathédrale, et joindre ainsi un texte utile et captivant à l'album de reproduction des admirables peintures absidales que M. Lucien Bégule, membre de la Société littéraire de Lyon, a eu le bonheur de relever, après avoir eu celui de les presque découvrir.

Digitized by Google

il s'agissait de voyager dans les montagnes. Pour aller plus vite et par des routes plus sûres que jadis, on n'avançait encore qu'à très-petites journées : le mulet avait remplacé, il est vrai, le lourd chariot et les bœufs non moins lourds dont usaient nos ancêtres; mais combien cela était moins expéditif et moins simple que l'intéressant rail-way dont nous disposons aujourd'hui!...

Mgr de Marquemont procédait donc nécessairement avec une certaine lenteur dans sa tournée pastorale. Il voyageait d'ailleurs en nombreuse compagnie; un aumônier, un secrétaire, un homme de service cumulant à la fois l'office de valet de chambre et la charge de cuisinier, deux laquais, un muletier, six chevaux au moins et deux mulets pour les bagages composaient sa suite.

C'est dans cet équipage qu'il arriva, vers le soir du samedi en question, aux portes de Saint-Bonnet.

Le curé du lieu M. Raymond, son vicaire M. Claude Syvard, six des prêtres sociétaires de l'église, le capitaine châtelain P. Leroux et son lieutenant P. Boyer, le procureur du Roi J. Bourgin, le conseiller du Roi au pays de Forez Denys de Vinols et une douzaine d'autres notables étaient allés à sa rencontre jusqu'à la paroisse de Périgneu dont il venait de terminer la visite.

L'enthousiasme avec lequel le bon curé décrit l'entrée de l'archevêque n'a d'égal que l'enthousiasme même des habitants. « En son chemin, dit-il, Monseigneur a voulu « passer à Lurieq, auquel lieu il est descendu pour y faire « sa visite et le debvoir de sa charge, ce qu'il a faict très « dignement en notre présence, est desparti aussitost pour « venir en ceste ville où il est arrivé sur les six heures du « soir; est descendu à la porte Faraud; s'est retîré en une « maison et jardin tout proche appartenant à Jean Suchet « pour poser la botte et vestir son surpelis et habits ponti-

Digitized by Google

« ficaux, et au sourtir de ladicte maison, moy indigne « curé, accompaigné de tous mes frères sociétaires, « MM. Claude Roche, Christophle Bouchetal, Hugues « Faure, Michel Buchet, Pierre Valensson, Jean Cholsmon, « Baptiste de Lacoste, Claude Rigaud, Claude Syvard vi- « caire, Antoyne Motarel, André Ravel, Jean Papallin, « Jean Paillon, Pierre Bouchetal, Jean Vinols, et Jean « Bouchetal tous vestus et habillés de chappes, et quatre « faisant le diacre habillés de dalmatiques pour pourter le « poyle au dict Seigneur, je lui donnai à baiser la saincte « croix qu'il adora très révéremment, et s'estant mis des- « soubs le dict poyle, moy, comme curé, ayant commancé « l'hymne *Veni Creator spiritus*, fut conduit chantant le « dict hymne par le plat des fossés jusques à l'esglise très « dévotement, accompaigné de tout le peuple tant hommes « que femmes, lesquels tous esperdus de joye voyant un « tel concourps ; et non jamais plus veu telle solempnité..... « Il y en a eu plusieurs qui, saysis d'une joye spirituelle, « pleurèrent chaudement ce soir là. »

Il n'est pas, pour notre historien, de petit détail en cette affaire. Il remarque tout et décrit tout minutieusement : les particularités les plus minimes revêtent à ses yeux une importance considérable.

Aussi bien, voyez comme il est pénétré de son sujet et sur quel ton emphatique il commence le récit : « Il est à « notter pour la postérité que, le sabmedy, douziesme jour « de juillet mil six cents et quatorze, Monseigneur Denys « Symon Demarquemont, très digne archevesque de ce « nostre diocèse de Lyon, faisant sa visitte généralle par « tout son archevesché, ayant visitté l'esglise de Périgneu, « où il disna accompaigné de M. son aumosnier secretaire, « Peige, vallet de chambre cuisinier, et deux lacquais à « pied avec son muletier conduisant deux mulets de ba-

Digitized by Google

« gaige et en tout six chevaux pour le service du dict sei-
« gneur, délibéra venir en cette ville pour y faire sa tant
« désirée visitte. »

Est-ce assez solennel, en vérité? Et ne nous croirions-nous pas en face d'une page de Thucydide décrivant les luttes des villes grecques ou entreprenant de raconter la peste d'Athènes? La remarque du début « il est à notter « pour la postérité » est simplement sublime.

Cependant cette pompe de langage ne déplaît pas, l'importance extrême attachée par le chroniqueur aux faits qu'il raconte expliquant à la fois ses exagérations de langage et nous garantissant l'exactitude de son histoire. Il a soin d'ailleurs de protester, à vingt reprises, de sa parfaite véracité.

Au reste, il le sait, quand il le faut, esquisser avec énergie et concision tel portrait ou telle scène. Ainsi, trois mots lui suffisent pour dépeindre l'auguste visiteur. « Les habi-
« tants, dit-il, admirèrent grandement la *prestance, gran-*
« *deur* et *très-religieuse modestie* de leur très-digne et très-
« pieux prélat. » Il y reviendra encore et laissera volontiers son admiration s'attarder sur les vertus du Pontife; mais, déjà, ce portrait résume tous les détails qui suivront.

Nous avons laissé l'archevêque « à la grande porte du « pied de l'esglise. » La longueur des soirs d'été lui permit de commencer sur l'heure la visite du lieu, voire même d'administrer à un certain nombre de personnes le sacrement de confirmation.

A ce propos, le fidèle chroniqueur constate avec une joie très-légitime sans doute, mais naïve, que, dans l'église, l'archevêque trouva « par la grâce de Dieu » toutes choses « en fort bon estat et bien tenues. » Aux interrogations qui lui furent faites sur la garniture du grand autel, sur la tapisserie et les chapes, sur les fontaines baptismales, sur

Digitized by Google

l'entretien de la lampe du sanctuaire et sur le nombre des communions dans la paroisse, il sut répondre d'une manière satisfaisante et « à la véritté. » Il observe, relativement à la confirmation, que « le dict Seigneur fist ranger au ce-« mentière proche de l'esglise tous ceulx et celles qui se « voudraient confirmer, et y travailla aultant que le jour « le peu permettre fere dévotement. » Après quoi, il conduisit l'archevêque à la maison de « Monsieur le chastelain « Leroux » plus convenablement aménagée que la sienne pour recevoir un tel hôte avec honneur. Puis, avant de « luy donner le bonsoir », il fixa, séance tenante, l'ordre du jour pour le lendemain. Ayant fait observer au prélat que « s'il luy plaisait célébrer pontificalement la messe, il « honorerait grandement l'esglise et on luy serait très « obligé », celui-ci « accepta incontinent, à la charge que « MM. les musiciens et organistes y feraient leur debvoir. » Le curé le promit et se retira.

La journée du dimanche ne fut pas moins bien remplie que la veille. Cependant, trois détails saillants se détachent du vieux récit que nous avons entre les mains : Le premier a trait au chroniqueur lui-même, le deuxième à Mgr de Marquemont et le dernier aux prêtres sociétaires de la paroisse.

Le bon curé raconte, avec quelque chose de dramatique dans le ton, la terreur dont il fut pris, au matin, quand il fut mandé par l'archevêque et qu'il se trouva seul en face de lui. « Sortez tous de céans, s'était écrié le prélat, car « j'ay affaire avec M. le curé ! »

Quel pouvait bien être l'objet de cette entrevue mystérieuse?... En vain sa conscience ne lui faisait-elle aucun reproche; en vain, ce jour-là même, avait-il accompli avec sa ponctualité habituelle tous ses devoirs et ne s'était-il rendu chez le prélat qu'après avoir « par achevé et advancé

Digitized by Google

« tout son service », il ne pouvait se défendre de quelque appréhension.

« J'estimais, raconte-t-il, que le dict seigneur me voulait « faire quelque remontrance sur mes deffaux (que je con- « fesse estre bien grands). » Et il entra dans la chambre. Mais voici bien une autre affaire. D'observations, pas un mot; des réprimandes, pas la moindre. O surprise! L'archevêque désirait seulement se confesser! » Il me pria, « continue le bon curé, quoy qu'il aye tout pouvoir et « commandement sur moy, de l'entendre en confession, ce « que j'ai faict avec aultant de fruict et progrès que j'aye « faict jour de ma vie. »

Puis, à l'issue de l'office, qui ne dura que cinq petites heures — on n'avait pas à Saint-Bonnet une messe pontificale tous les jours! — nouvelle admiration du curé quand l'archevêque l'admet à sa table : « J'ai remarqué, dit-il, « avec plusieurs aultres assistants, la frugallité de vin de « ce grand prélat qui ne boit ni use auculnement de vin à « son repas, se contente manger d'une seule viande et bien « peu, et tient un merveilleux et bon ordre à tous ses ser- « viteurs. »

De fait Mgr de Marquemont était d'une sobriété peu commune. D'après le même témoin, « il mangea encore « bien peu à son souper, bien qu'il eusse beaucoup tra- « vaillé tout le jour. »

Mais n'anticipons pas, et voyons quelles avaient été les occupations de cette journée laborieuse.

Tout d'abord, quand le curé Raymond et ses confrères, avec leur « habit chascun bien honnorablement habitué », s'étaient rendus chez le châtelain, ils avaient trouvé l'archevêque « tout seul en sa chambre disant ses heures. » Conduit à l'église en grande pompe, le prélat y avait « cé- « lébré la sainte messe pontificalement avec tant de dévo-

Digitized by Google

« tion et majesté, que plusieurs en pleuraient de liesse et « d'admiration. » Expliquant ensuite « fort à propos l'é- « vangile du dimanche occurrent sa voix avait pénétré bien « avant et apporté un fruit bien grand, avec l'ayde de « Dieu. » Et comme la dévotion des paroissiens les poussait à communier de la main de leur évêque, il avait « en « sa messe, communié cinq cents personnes et davantage, « et encore après l'avoir fini. »

De retour, vers une heure, chez le châtelain, il y avait, après un repas frugal, donné audience, dans sa chambre, aux prêtres et aux habitants qui désiraient l'entretenir.

Puis, reprenant son surplis, il était rentré à l'église, afin d'y confirmer encore quelques personnes et d'y assister aux vêpres qu'on chanta en musique, sur le coup de cinq heures, « avec les chappes, comme au jour de Noël ». Mais, après les avoir « entendues fort dévottement, il commanda « au curé arrester les complies, d'aultant qu'il voulait sour- « tir pour aller ailleurs. » Il se dirigea en effet, à travers les cementières qu'il « trouva en fort bon estat et où il fict « prière pour les trépassés », jusque chez le châtelain où « ayant prins incontinent la botte », il se résolut à venir à cheval voir le curé de Saint-Nizier.

La visite de l'église terminée, « il fit lire » le pasteur et s'enquit des paroissiens « s'ils se contentaient de leur curé.» Le chroniqueur insinue que « il y eut bien quelques bruits » dans l'assistance ; mais il glisse discrètement sur l'aventure et il ajoute que « le dict seigneur les assoupit très saige- « gement. »

Cependant, avertis de la présence du prélat dans leurs parages, les habitants de la Tourette sonnaient leurs cloches et sortaient au-devant de lui pour le recevoir. L'aumônier et quelques personnes de la compagnie voulaient empêcher l'archevêque d'y passer « pour à cause du serain » ;

Digitized by Google

mais Mgr de Marquemont n'était pas homme à s'inquiéter de pareils détails. Il entra donc dans l'église de la Tourette, y administra la confirmation, et, détail piquant et tout primitif,... s'y « fascha contre le vicaire du lieu », quoique les « parochiens présents » l'assurassent « qu'ils ne furent ja- « mais mieux ni plus doctement servis. » Le pauvre vicaire avait été calomnié.

Le lendemain, presque à l'aurore, le prélat « ayant ré- « cité tout son office divin et entendu tous ceulx qui « avaient affaire avec luy, tant de la ville que des champs, « et ayant contenté un chacun, print congé de Monsieur le « chastelain son hoste et de Mademoiselle sa femme », et se dirigea vers « Saint-Maurice, où il voulait aller célébrer « la sainte messe et faire sa visitte accoutumée. » Le curé Raymond et tous les notables qui l'avaient escorté l'avant-veille obtinrent de l'y accompagner.

Chemin faisant, on entra dans une chapelle du faubourg érigée en l'honneur de Notre-Dame. Le Pontife y récita lui-même les litanies de la sainte Vierge et parut heureux d'apprendre que les paroissiens « avaient eu toujours pour « cette chapelle une très-grande dévotion et qu'il n'y en « avait guère qui ne manquassent un jour de la visitter soir « ou matin. » Il loua très-fort le curé de cette excellente pratique et donna à toute l'assistance, avec ses derniers avis, des conseils de paix et de charité.

La recommandation n'était pas absolument oiseuse. Nous avons remarqué plus haut qu'un détail important du récit vise les relations des prêtres sociétaires de la paroisse. Voici l'affaire en quelques mots.

A Saint-Bonnet, comme dans toutes les localités de quelque importance, le service divin était fait, avant la Révolution, par un curé assisté, suivant les exigeances paroissiales, d'un ou de plusieurs vicaires et d'un certain nom-

Digitized by Google

bre de prêtres habitués. Or, il n'était pas toujours très-facile de maintenir, entre tout ce monde, une harmonie parfaite. Les petits défauts de caractère, les jalousies, les compétitions et autres sentiments de bas étage se faisaient jour de façons très-diverses, en sorte qu'un malaise véritable résultait parfois de cet état de choses.

Quand Mgr de Marquemont visita Saint-Bonnet en 1614, outre que certains sociétaires ne se gênaient point assez de « hanter les tavernes et cabarets », il y avait, dans la bergerie, sinon un loup ravisseur, du moins un fort mauvais voisin : Bonnet Farez était son nom. C'était une nature inquiète et mal équilibrée ; un de ces esprits brouillons qui se portent facilement aux extrêmes et qui non contents de semer le trouble autour d'eux, semblent avoir à tout jamais divorcé avec la prudence. Il circulait à son endroit plus d'une histoire désagréable, et des plaintes énergiques venaient d'être déposées entre les mains de l'archevêque.

Celui-ci s'en émut. Or, voilà qu'au sortir de la chapelle de Notre-Dame, il aperçut tout à point à quelques pas de lui le personnage. L'appelant alors du geste : « Vous êtes, « lui dit-il, un jeune leuron qui ne voulez reconnaistre vos « supérieurs et mettez toute cette ville en trouble et divi- « sion ; car, sans vous, je ne trouverais rien d'imparfait en « ma visitte ; si vous ne vivez plus paisiblement et n'estes « plus humble et modeste, je vous mettrai en un lieu que « l'on ne vous verra plus. Partant, soyez plus saige, si « vous voulez. Et vous, Monsieur le curé, supportez plus « patiement ses deffaux, et accoulez-vous tous deux en si- « gne de bonne amitié. Le dict Farez s'estant aussitost ap- « proché pour ce faire, je dis : Monseigneur, vous avez « tout pouvoir sur moi ; je ferai ce qu'il vous plaira : je dé- « sirerais bien qu'il pleut à vostre révérance de faire dire « au dict Farez s'il est vrai que je l'aie bastu dans l'esglise

Digitized by Google

« comme il l'a faict entendre faulcement en cette ville, à « Montbrison et alieurs contre mon honneur et réputation, « car je n'y ai jamais pensé. Il lui dict : Monseigneur, il « ne m'a pas frappé, mais il m'a print par le collet. Ce qui « est faulx. Alors il lui dict : Taisez-vous, vous ne vallez « rien ; faites en sorte que je n'entende plus de vos nou- « velles. Embrassez-le, Monsieur le curé : je vous le recom- « mande et tous les aultres. Ce que je fis, et vous recom- « mande de vivre toujours en paix. De ce pas il sourtit de « la ville pour s'en aller à Saint-Maurice. »

Nous n'avons pas à l'y suivre. D'ailleurs, là se termine à peu près la relation de notre chroniqueur.

Mais, des citations nombreuses que nous en avons faites, deux conclusions ressortent et s'imposent.

La première, relative au fait lui-même de la visite pastorale, c'est que Mgr de Marquemont remplit vraiment, dans son diocèse, le rôle du Bon Pasteur : ce ministère admirable, qui donne d'abord l'exemple de la charité avant d'en prêcher la pratique, cette existence qui se dépense sans compter, cette vie d'ascète réhaussée par les vertus d'un saint témoignent hautement en faveur de l'illustre archevêque.

La seconde, purement littéraire et archéologique, c'est que des pages comme celles du curé Reymond font regretter à la fois la perte de notre vieille langue naïve du temps de saint François de Sales, et la perte, peut être plus irréparable encore, d'une foule de documents analogues à celui qui fait l'objet de cette étude.

Il serait à souhaiter — et c'est la noble campagne de restauration littéraire que poursuivent, à Paris, l'école des Chartes, et, en province, un grand nombre de Sociétés savantes — il *faudrait*, disions-nous plus justement encore, qu'il n'existe plus d'une part, ni dans les mairies, ni dans

Digitized by Google

les églises, ni dans les bibliothèques, de texte manuscrit, si minime soit-il, dont on ne possède plusieurs transcriptions authentiques. C'est le seul moyen d'arracher à la ruine tant de trésors que nous ont légués nos pères.

Mais, en ce qui regarde plus particulièrement les paroisses, il n'est pas douteux qu'on possède, enfouis et oubliés dans nombre de sacristies de bourgs et de villages, des documents d'une inappréciable valeur. Ces dossiers, mis en œuvre, avec un dépouillement bien entendu, prêteraient à notre histoire religieuse, souvent fantaisiste quand il s'agit du passé, des vues neuves et un charme incomparable.

Espérons que les intéressés entendront cet appel et que l'exemple, trop rare, hélas ! mais très-encourageant à suivre, de M. le curé Langlois, trouvera de généreux imitateurs.

L'abbé James CONDAMIN.

Digitized by Google

Notice

SUR

HUGUES BERTHIN

POÈTE DAUPHINOIS

Originaire de Normandie, la famille Berthin se fixa en Dauphiné sous le règne de Louis XIV, en la personne de N. Berthin, de la compagnie des hallebardiers du roi. En traversant Beaurepaire (1) pour aller guerroyer en Espagne, il s'éprit d'une jeune personne du pays. La guerre terminée, il revint l'épouser et se fixa dans cette petite ville. Il fut la tige d'une nombreuse famille ; l'un de ses descendants compta jusqu'à vingt enfants. Aussi, au moment de la Révolution, retrouvons-nous un grand nombre de Berthin militaires, ecclésiastiques, jésuites, et plusieurs filles faisant partie de différentes communautés religieuses. La maison patrimoniale servit de refuge à la plupart. L'énergie du chef de la famille, avocat distingué et maire de Beaurepaire, sut la faire respecter au plus fort de la Terreur. Il mourut en 1816, laissant un fils, Antoine-Vital Berthin, qui fut longtemps conseiller-général de l'Isère. Actif et dévoué, les intérêts du pays trouvèrent en lui un ardent défenseur. La Valloire doit à son initiative le chemin de fer de Saint-Rambert à Grenoble. C'était un esprit cultivé,

---

(1) Beaurepaire, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vienne (Isère).

Digitized by Google

consacrant une partie de son temps à la littérature et à l'étude de l'histoire et des antiquités dauphinoises.

L'Académie Delphinale, la Société de statistique de la Drôme, la Société française d'Archéologie et plusieurs autres compagnies savantes le comptaient au nombre de leurs membres.

De son mariage avec Mlle Pauline Coche il eut deux fils : Hugues, né à Beaurepaire le cinq avril 1840, objet de cette notice, et Eolde. Celle qui devait être la compagne de sa vie succomba prématurément aux suites d'une couche laborieuse, laissant son mari seul pour protéger ces deux berceaux.

L'enfance des deux frères s'écoula, partie à Beaurepaire, partie aux Bernardins, dans la Drôme. Leur instruction fut dabord confiée aux Frères de la Doctrine chrétienne ; puis, sous la direction de l'abbé Hostache, ils abordèrent les éléments des études classiques.

Les premières poésies de Hugues Berthin datent de cette époque. Sous le couvert de l'anonyme, il envoya à une feuille locale une pièce de vers intitulée *la Valloire* qui, paraissant quelques jours après, mérita les éloges désintéressés de M. Berthin. Encouragé, le modeste débutant nomma en rougissant l'auteur, et le père, heureux de voir les goûts littéraires se développer dans cette jeune intelligence, se plut dès lors à le conseiller et à le diriger lui-même.

Mais cette éducation de famille ne suffit pas longtemps, il fallait songer aux épreuves délicates du baccalauréat. M. Berthin dut se résoudre à se séparer de ses enfants et les envoya à Lyon, chez un professeur qui les conduisait au lycée.

Des études sérieuses et bien conduites donnèrent rapidement un essor plus élevé à l'esprit si bien doué de

Digitized by Google

Hugues. En 1858 il osa frapper à la porte de la grave et docte *Revue du Lyonnais* qui l'accueillit avec bienveillance et le garda au nombre de ses collaborateurs les plus actifs et les plus dévoués.

Il suivait en même temps les cours de l'atelier de M. Guy, peintre lyonnais de talent, et y étudiait avec succès le dessin et le modelage. La bibliothèque de la maison de Beaurepaire est encore ornée de nombreuses charges en terre cuite qui, les vacances venues, réjouissaient les amis reçus dans l'intimité de la famille.

Ces nombreuses occupations ne nuisaient point aux travaux du collége. Au commencement de 1860, Hugues passa avec succès son examen de bachelier ès-lettres. M. Berthin garda quelques mois son fils auprès de lui, puis l'envoya faire son droit à Paris. Les deux frères ne se séparèrent point pour cela, car Eolde, qui suivait le sentier ardu des sciences mathématiques l'accompagna.

Hugues Berthin sut se dérober aux entraînements de la vie de Paris; bon camarade, il prenait sa part des amusements et des plaisirs, mais ne leur sacrifiait ni ses travaux, ni ses études. Membre du Cercle catholique, il se fit remarquer dans les conférences littéraires, religieuses ou politiques, où les jeunes étudiants se combattaient tour à tour. Il ne se contentait point d'y prononcer des discours, dans les grandes occasions, il lisait aussi de charmantes poésies. En même temps, il s'appliquait, avec délices, à la culture des Beaux-Arts, et, dans l'atelier de Bonassieux, le célèbre sculpteur, il oublia quelquefois Cujas et Barthole pour l'Apollon du Belvédère ou la Vénus de Milo. Ses examens préparatoires ne s'en ressentirent pourtant point, et il travaillait à sa thèse, lorsque des devoirs de famille l'obligèrent à quitter Paris et à aller la soutenir à Aix en Provence où il fut reçu licencié le 29 avril 1864.

Digitized by Google

M. Berthin souffrait alors d'une maladie contractée dans un incendie où ses forces n'avaient point été à la hauteur de son dévouement. Ses fils l'accompagnèrent aux eaux d'Allevard, mais leurs soins ne purent rien contre le mal. Leur père s'éteignit entre leurs bras, à Beaurepaire, le 8 octobre 1864.

Restés seuls, les deux frères se serrèrent l'un contre l'autre, prenant à deux les revers et les joies de la vie.

Ne voulant point s'éloigner d'Eolde qui dirigeait à Beaurepaire l'administration de leur fortune rurale, Hugues se fixa à Grenoble où il se fit inscrire comme avocat stagiaire. Doué d'une parole sobre et claire, mais peu enthousiaste de l'art de la chicane, il se bornait, comme ses jeunes collègues, à disputer au sein des conférences sur les points de droit douteux et à prêter son concours aux malheureux justiciables des conseils de guerre ou de la police correctionnelle. Cependant, à partir de 1866, il plaida plusieurs fois aux assises, songeant peut-être à entrer dans la magistrature. Ses études littéraires n'en souffrirent point, car un grand nombre de pièces de vers parurent alors dans divers recueils.

Désireux, comme tous les vrais artistes, de contempler de près les modèles antiques et de parfaire son éducation et ses connaissances sur la terre classique des Beaux-Arts, il se décida, en 1867, à partir pour l'Italie. Son frère l'y suivit.

Ils visitèrent Gênes, Turin, Venise, Milan, Florence, Rome, Naples..., s'arrêtant et contemplant à leur gré. Les lettres écrites d'Italie par Hugues respirent une joie et une admiration sans mélange. Sa nature artistique s'épanouit dans ces régions peuplées de merveilles, son intelligence travaille ; il ne se contente pas de voir, il étudie et

Digitized by Google

comprend, et ce voyage, qui marquera dans sa vie, laisse dans son esprit une impression profonde dont il saura profiter. On songeait au retour lorsqu'Eolde surpris par la *mal'aria* dut s'aliter à Rome. Seul en ce pays étranger, Hugues puisa dans son affection et son dévouement la force nécessaire pour lutter avec énergie contre la maladie. Le jour le plus heureux du voyage fut à coup sûr celui où il ramena à Beaurepaire son frère convalescent.

Rentré à Grenoble, Hugues Berthin reprit sa vie ordinaire, un peu moins avocat, mais bien plus artiste que par le passé. La Société des Beaux-Arts de cette ville le choisit à cette époque pour son secrétaire.

Par quel hasard cet artiste rêveur, ce lettré si fin et si délicat, s'éprit-il alors d'une passion subite pour l'économie politique ? Nous l'ignorons. Toujours est-il que tout à coup il délaissa Horace et Janin, Gautier et Virgile, pour compulser Bastiat, Michel Chevalier, et divers autres économistes, et produisit une brochure intitulée : *La Terre et l'Impôt* (1). Ce fut la seule. Le poète retourna bien vite à ses montagnes et à leurs sapins, à ses prairies et à leurs fleurs.

En 1870, il songea à se présenter au Conseil général où, durant si longtemps, son père avait occupé une place remarquable. M. Pétetin, sénateur, directeur de l'Imprimerie imperiale, représentait alors le canton de Beaurepaire. Comme bien des gens à cette époque, sans être hostile au gouvernement de l'Empire, Hugues Berthin appartenait au parti libéral. Il voulait maintenir ce qui était, mais demandait des améliorations pour l'avenir, également ennemi de l'opposition quand même et de l'omnipotence personnelle.

---

(1) *La Terre et l'Impôt.* Paris, Dentu, 1869.

Digitized by Google

La brochure *La Terre et l'Impôt* témoigne ouvertement de ces sentiments, et l'on en trouve l'application dans les circulaires qu'il distribua au moment des élections. Il dut céder la place au sénateur Pétetin dont la candidature, peut-être moins utile au pays, était à coup sûr plus agréable à la préfecture de l'Isère. Peu soucieux d'honneurs et de politique, cet insuccès le laissa froid ; il continua sa vie heureuse et paisible, travaillant un peu, songeant beaucoup, et passant de la plume à l'ébauchoir ou au crayon.

Le coup de foudre de 1870 le fit tressauter. Tout s'effondrait. Hugues, comme tant d'autres, voulut partir à la défense du pays. Eolde vint le trouver à Grenoble sur ces entrefaites, et lui annonça qu'il venait de s'engager dans les mobiles de l'Isère. Les deux frères désiraient partager le même sort, mais des conseils sages et pleins d'autorité s'interposèrent. Ils durent y céder. On décida qu'Eolde partirait seul, Hugues attendrait simplement son heure. Cette séparation, la première dans leur vie, fut cruelle. Emporté dans le tourbillon des aventures des armées de la Loire et de l'Est, Eolde s'en aperçut peut-être moins ; mais son frère, resté à Grenoble, la plupart du temps sans nouvelles, écœuré par les insanités dont cette ville fut le théâtre, eut de pénibles et durs moments à passer.

Il écrivait au commencement de décembre 1870 :

« ... Il pleuvait... Sur la place Grenette défilait, se rendant à la gare, la première ambulance grenobloise. Un piquet de gardes nationaux formait cortége ; puis venait un colossal fourgon ; derrière, marchant dans la boue, le personnel : le major, ses aides, les infirmiers, l'aumônier, tous avec le brassard blanc où une croix semble avoir été tracée avec du sang.

« Pourquoi, en les voyant passer, mes yeux se remplirent-

Digitized by Google

ils de larmes ? Était-ce un pressentiment ? Quelques jours après, j'apprenais que l'ambulance avait rencontré, près de Montargis, le bataillon des mobiles de Vienne. La bataille se livrait et l'on ramassait sur le lieu du combat mon meilleur ami... En attendant, Eolde ne donne pas de ses nouvelles et on le dit malade. Tristes jours ! »

Les mobilisés furent appelés sous les drapeaux et encombrèrent Grenoble et les environs. Hugues vit bien vite qu'il n'y avait rien à faire avec eux. Il s'engagea dans un corps d'éclaireurs à cheval, mieux commandé que les bandes de vieux garçons, et rejoignit avec sa troupe l'armée de Dijon. Ces braves gens n'eurent pas de chance ; ils durent former l'escorte du *général* Marion. Inutile d'en dire davantage.

Enfin, au mois de février 1871, les deux frères purent s'embrasser : Hugues, de retour de l'armée de Garibaldi ; Eolde, de la Suisse où il avait été interné. Ils passèrent soit à Beaurepaire, soit à Grenoble, la triste période qui succéda à la guerre.

L'esprit sage et élevé de Hugues, séduit un instant par les brillants dehors des idées dites libérales, ne put rester calme à la vue du débordement des appétits démagogiques ; il se rangea résolûment dans le camp conservateur, combattant en nombre d'occasions. Il fut à cette époque nommé conseiller municipal à Beaurepaire, mais se fit battre plus tard aux élections du Conseil général.

Ses yeux éprouvaient le besoin de se reposer sur des aspects plus riants et plus calmes. Sollicités par un vieil ami, les deux frères résolurent de partir pour l'Afrique et s'embarquèrent au commencement de 1872.

Le voyage dura trois mois. Ils visitèrent en détail Alger et ses environs, Tlemcen, Oran, etc., poussèrent jusqu'à Tanger et passèrent en Espagne, séjournant dans les prin-

Digitized by Google

cipales villes, à Gibraltar, Cadix, Cordoue, Séville, Madrid, Barcelone, etc. Hugues Berthin avait l'habitude de confier à un carnet ses diverses impressions. Il a laissé de ce voyage des souvenirs charmants, et le crayon qui traçait ses idées reproduisait aussi, par des dessins pleins de brio et d'entrain, les objets et les personnages qui le frappaient dans ses courses rapides.

Cependant les distractions du dehors ne lui suffisaient plus. Depuis quelque temps, il songeait à se créer une famille et à ensoleiller la vieille maison de Beaurepaire. Présenté dans une honorable maison lyonnaise, ses bonnes qualités ne tardèrent pas à y être appréciées, et le 12 juin 1872, il épousa à Lyon, dans l'église de Saint-Nizier, Mlle Alice Sauvage de Saint-Marc.

Il y eut pour Hugues une série de beaux jours, dont la Suisse, Lyon et le Dauphiné furent tour à tour les témoins.

Il avait trouvé dans sa femme une âme d'élite, digne de le comprendre et assez forte pour guider son esprit rêveur et un peu nonchalant. Ses poésies, en effet, deviennent plus remarquables, ses productions plus nombreuses. Il ne s'occupait pourtant point uniquement de littérature, car plus assidûment que jamais il travaillait au dessin. La sculpture sur bois le tenta un instant; mais cet art, un peu ingrat, ne pouvait satisfaire pleinement un homme amoureux, comme lui, de l'éclat et de la couleur. Il sut bien vite où contenter ses goûts et se mit à étudier la peinture sur faïence et sur porcelaine. Bientôt il produisit, aux expositions de la Société des Amis-des-Arts, de Lyon, des plaques qui dénotaient un talent réel.

Le mariage de Hugues, loin de séparer les deux frères, devait les unir encore davantage, car le 14 avril 1873, Eolde épousait Mlle Marcelle, seconde fille de M. et Mme

Digitized by Google

Sauvage de Saint-Marc. Les deux ménages vivaient ensemble, passant l'hiver à Lyon, l'été en Dauphiné.

Mais, hélas ! les jours de tristesse étaient proches. Le 27 mai 1874, Mme Eolde Berthin, atteinte d'une fièvre typhoïde, succombait, après un an de mariage, laissant une petite fille de trois mois. Hugues Berthin et sa femme, cruellement frappés eux-mêmes, prodiguèrent à leur infortuné frère les encouragements et les consolations ; mais la vie de famille se fit plus triste, comme si l'on eût prévu un nouveau malheur.

Le caractère de Hugues naturellement gai, son esprit porté à l'humour et à la discussion aimable, devinrent plus sérieux ; ses poésies se teintèrent du même reflet grave.

On arrive au ciel par la tombe,
A la gloire par la douleur...

disait-il lui-même, dans de belles, mais, hélas ! trop prophétiques strophes.

Ce fut au commencement du mois de novembre 1877 que Hugues Berthin ressentit les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter. On reconnut bien vite les symptômes d'une fièvre paludéenne qui tout d'abord fit pressentir des accès pernicieux. Les remèdes les plus énergiques furent employés et l'on crut un instant dominer la funeste influence. Tout annonçait une convalescence sérieuse. Pour la hâter et la consolider, la famille résolut de passer quelques mois dans le Midi. On partit pour Nice. Hugues se faisait une fête de pouvoir, en plein hiver, y chanter les fleurs et le soleil. Mais le mal le minait sourdement. Au bout de quelques jours, les accès reparurent, et s'il eut encore quelques sourires aux lèvres, le cœur des siens se serra, envahi par les appréhensions les plus

Digitized by Google

cruelles. Bientôt se déclara un accès pernicieux plus terrible que les autres. Le malade reçut les sacrements en bon chrétien, comme il l'avait été toute sa vie, et fit ses adieux à sa famille rassemblée autour de son lit. Après quelques heures d'horribles angoisses, l'accès tomba. Il y eut trois jours de répit. Vain espoir ! Le 14 janvier 1878, tout était fini.

Ses yeux, lorsqu'on les lui ferma, laissèrent échapper une larme. Malgré les horizons célestes qui s'ouvraient devant lui, peut-être, au dernier moment, n'avait-il pu s'empêcher de pleurer en songeant :

Linquenda tellus, et domus, et placens
Uxor (1). . . . . .

Le corps fut transporté de Nice à Beaurepaire où les funérailles se célébrèrent au milieu d'un énorme concours d'amis et de compatriotes. Dans un discours ému, M. de Charvat sut être l'interprète des sentiments et des regrets de tous.

Hugues Berthin repose au cimetière de Beaurepaire, dans un tombeau de famille.

Il serait difficile d'assigner un genre spécial aux poésies rassemblées dans le petit volume publié, après sa mort, par sa famille et ses famille. Fleurs de toutes les saisons et de tous les pays, Berthin les cueillait au gré de sa fantaisie ; mais, d'une main délicate, il savait les choisir suaves et fraîches, dédaignant les couleurs douteuses et les parfums grossiers. Il trouva ses premières inspirations dans les prairies de la Valloire où il se jouait tout enfant. et son style demeura toujours imprégné des senteurs de cet

(1) Il faut quitter cette terre, ta maison et ton épouse chérie. (HORACE, L. III, ode XIV).

Digitized by Google

Eden doré. Enthousiaste de la nature, il redisait dans ses idylles les notes fugitives qu'elle lui laissait entendre ; aussi son dessin est-il toujours net et gracieux, son expression vraie, son émotion sincère. Il n'est point un rustique, mais plutôt un lettré, ami des champs ; à son chapeau de paille flotte un ruban de soie. Le ruisseau ombragé et limpide l'impressionne ; la mare, voisine de la ferme, lui est désagréable. Il ne fixe point ses idées sur de vastes et larges toiles ; le cadre, moins étendu, de la miniature, lui suffit. Ennemi des expressions ronflantes et des épithètes sonores, il recherche une simplicité élégante ; son mot ne perce point comme une flèche, il tombe en perles, comme une goutte de rosée.

L'octosyllabe est le vers qu'il emploie de préférence ; il le rend harmonieux par le choix heureux des mots, l'habile disposition des rimes, et sait lui donner une cadence qui convient merveilleusement à son genre spirituel et sentimental. Quoi de plus charmant, de plus gracieux que *les Muguets*, *la Rose*, *les Mois*, *le Ruisseau*, etc. ?

Dans l'épître familière, son esprit et son cœur se donnent également libre carrière. Tendre et délicat dans *le Serment*, *les Yeux bleus*..., son jeune talent, s'élevant aux hauteurs philosophiques dans *la Bonté de Dieu*, *la Foi*, *Fragments*..., nous étonne par sa maturité et les saines et viriles leçons qu'il enseigne.

Les difficultés du sonnet ne l'effraient point ; il sait le découper et le ciseler en artiste amoureux de la forme. Lisez *Pourquoi demain ? Mars*, *Novembre*...

Veut-il sacrifier un instant à Moloch et donner un pastiche de l'école moderne ? Il y réussit amplement dans sa *Fantaisie multicolore*.

La poésie lyrique paraît moins convenir à son genre de talent. On en trouve cependant plusieurs traces, et *le Mont*

Digitized by Google

Napoléon peut être considéré comme une des pièces les plus remarquables de son œuvre.

Il fut un des collaborateurs du *Moniteur Viennois*, du *Journal de Vienne*, de la *Revue des Alpes*, de la *Muse des Familles* ; etc., et avait une affection toute particulière pour la *Revue du Lyonnais* et la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, où parurent ses meilleures pièces.

D'une taille moyenne, Hugues Berthin, comme son père auquel il ressemblait beaucoup, était fort maigre. Sa figure allongée, peu colorée, avait une grande expression, et ses yeux noirs, un peu voilés au début, s'illuminaient bien vite à la vue d'une personne amie ou au feu de la conversation. Il avait un abord froid et réservé et se liait difficilement. Il fallait bien connaître son cœur pour qu'il en dévoilât les richesses. Chercheur et penseur, son carnet ne le quittait point; il aimait à y noter l'idée du livre qu'il lisait, la phrase heureuse qu'il entendait, la réflexion qui le frappait. Il savait beaucoup, mais, modeste et discret, il aimait peu à se produire et écoutait les hommes instruits plus volontiers qu'il ne se mêlait aux conversations légères et futiles.

Le temps a manqué à Hugues Berthin. Nous ne connaîtrons point tous les secrets de cette belle intelligence.

L'orage a passé sur ce champ fertile, il ne nous reste que quelques épis.

HUMBERT DE TERREBASSE.

Château de Terrebasse (Isère), mai 1878.

Digitized by Google

PIERRE ET JEANNETTE

OU

L'ÉCOLE DES PAYSANS

I

J'étais venu passer quelque temps dans mes chères montagnes du Charollais, non loin de cette vallée de Saint-Point où se plaisait notre Lamartine.

C'est là que, dans le hameau de Beauregard, s'est écoulée mon enfance, sous les yeux et sous l'instruction vigilante du meilleur des pères et de la plus tendre mère. J'y reviens chaque année avec bonheur; je m'y réfugie délicieusement dans le nid paternel, je m'enfonce avec un indicible plaisir dans ces bois que mes parents et moi avons plantés; je parcours les prés dont la douce verdure encadre agréablement mon antique demeure, et je visite, en ami passionné de la campagne, les cultures de blé, de colza, de pommes de terre, de trèfle, de maïs, de sarrasin, de chanvre, qui sont la base des travaux de ce pays; je contemple enfin avec un certain orgueil mes grands châtaigniers, mes vieux et utiles noyers, mes pins, mes mélèzes, mes sapins, dont la verdure un peu sombre s'accorde bien avec la teinte naturellement mélancolique de mon âme.

Je préfère, je l'avoue, tout cet ensemble de végétation variée aux vignes si renommées, mais d'un aspect monotone, qui couvrent les coteaux des riches cantons voisins.

Par une de ces douces matinées des premiers jours de

Digitized by Google

septembre qui sont les plus calmes et les plus délicieux de l'année, je me promenais avec mon excellent ami A***, que j'avais invité à passer quelques semaines avec moi; nous nous arrêtâmes devant une petite maison de paysan un peu écartée du reste du village et que mon ami remarqua par sa construction plus gracieuse que celle des autres habitations, par son jardin mieux tenu, des plantations d'arbres mieux ordonnées, une cour propre et sablée, enfin par une apparence générale de soin et de confortable que n'offraient pas les demeures du voisinage.

Ce que vous voyez, lui dis-je, n'a pas toujours été ainsi. Le séjour qui frappe agréablement votre vue en ce moment a été le plus misérable du pays : c'est un exemple de la transformation que peuvent opérer la persévérance, le travail, les bons sentiments, la bonne conduite. Mais asseyez-vous sur ce tertre, d'où la vue plonge au loin sur nos vertes vallées; nous nous reposerons, en jouissant de ce bel horizon, et je vous raconterai l'histoire de ce cottage, elle pourra vous intéresser.

Pierre, propriétaire de cette petite maison, est le fils d'un de mes vieux fermiers; je l'avais remarqué dès son enfance pour ses bons instincts, pour son amour de la vérité et du devoir. J'étais venu de Paris, sans ma famille, visiter mon ermitage, où m'avait appelé une affaire urgente. Ma femme m'écrivit qu'elle voudrait avoir une bonne d'enfant puisée dans les honnêtes éléments de notre campagne, espérant avoir un service plus sûr, plus dévoué, que celui des domestiques si perverses dont Paris abonde.

Je recherche dans tout le village, et je ne rencontre pas de jeune fille qui satisfasse aux conditions imposées par ma prudente compagne. J'allais répondre que je n'avais rien trouvé, lorsque mon fermier Joly me dit : « Vous devriez

Digitized by Google

prendre notre fils Pierre avec vous, Monsieur ; il est soigneux, il est honnête, il aime beaucoup les enfants, il vous aime beaucoup vous-même ; il vous servira aussi bien qu'une femme. »

— « Mais, mon ami, lui dis-je, songez donc à ce que vous m'offrez ; que va dire la maîtresse de maison si je lui amène un jeune homme pour tous les soins qu'exige un petit enfant ? Et que dira-t-on autour de nous de ce choix bizarre ? on se moquera de nous. »

— « Si vous craignez qu'on ne se moque de vous, à la bonne heure, répliqua Joly ; mais, avec le caractère que je vous connais, Monsieur, je croyais que vous ne vous inquiétiez guère de la moquerie des gens peu raisonnables ; et d'ailleurs, puisque vous avez à Paris un petit jardin, Pierre sera censé votre jardinier ; l'honneur de son titre sera sauvé, et il vous servira à deux fins. »

Ces raisons me convainquirent. Il fut donc décidé que j'emmènerais mon jeune paysan, âgé alors de dix-neuf ans. Mais je n'étais pas sans crainte sur la réception qu'on me ferait à Paris, à la vue de la singulière bonne d'enfant que j'avais choisie.

Les adieux au village furent touchants. Pierre embrassa avec larmes son père, sa mère, son frère, qui était son aîné ; je remarquai que, chez le fermier voisin, André, il fit des adieux particulièrement tendres à une jeune fille d'environ dix-sept ans, qui pleurait amèrement en voyant s'éloigner mon nouveau serviteur.

Jeannette (c'était le nom de cette enfant) avait la meilleure figure du monde, l'air le plus doux et le plus honnête. Je voyais bien qu'il y avait plus que de la simple amitié entre elle et mon jeune homme, et, quoique je feignisse de ne pas entendre les paroles qu'on échangeait à travers les larmes, je pus surprendre ces mots : « nous nous reverrons,

Digitized by Google

tu penseras à moi, je ne t'oublierai jamais, nous nous serons fidèles, nous nous marierons. »

J'étais donc sûr qu'il y avait là un attachement très-vif, et je n'en étais pas fâché : je pensais que Pierre n'en conserverait que plus de sagesse dans la grande ville, si dangereuse, où je le conduisais.

Nous partons donc. C'était le temps des diligences : il n'y avait encore que d'insignifiants tronçons de chemins de fer; nous mîmes trois jours et deux nuits pour faire le trajet; cela parut long et pénible à mon pauvre villageois, qui n'était jamais allé à plus de quatre lieues de son hameau.

A son arrivée à Paris, sa figure fatiguée et blême, surmontée d'un haut bonnet de coton, lui donnait un air grotesque, qui fit le plus mauvais effet lors de notre entrée dans ma maison; ma femme se récria à la vue du *bon d'enfant* que je lui amenais. J'eus de la peine à lui persuader qu'on pourrait tirer parti d'un caractère docile et dévoué, qui se plierait à toutes les exigences, se façonnerait à tous les services de la maison et du jardin.

Cependant mon brave garçon se mit à l'œuvre; il prit dans ses bras vigoureux notre fils, âgé alors d'un an; il le promena, il l'amusa, lui chanta quelques chansons villageoises, et l'endormit en le berçant doucement, avec une patience et un soin qui firent revenir promptement la mère de famille de ses préventions.

Pendant le sommeil de l'enfant, Pierre s'occupait du petit jardin qui tenait à la maison de faubourg où je résidais; et il ne s'acquittait pas mal du tout de la culture des fleurs, des arbres et des légumes, très-différente cependant de la grosse agriculture qui avait été jusqu'alors son unique science.

L'enfant s'attacha vivement à son nouveau compagnon; il se fortifia sous son aile protectrice et affectionnée. Peu à

Digitized by Google

peu notre paysan se dépouillait des airs gauches qui avaient d'abord alarmé Madame Richemont; et, sans perdre en rien de ses bons sentiments, il acquérait plus d'aisance dans son maintien, plus de propreté dans ses habitudes, plus de confortable dans ses vêtements, et il avait particulièrement remplacé par une gentille casquette le lourd et peu gracieux bonnet du village. Il ne faut pas renoncer aux vieilles modes de son pays quand elles sont bonnes et commodes; mais on ne peut qu'approuver l'adoption de nouveaux costumes qui ont plus d'aisance et de légèreté.

Tout allait bien. Je donnais de temps en temps aux parents de mon fidèle serviteur des nouvelles de leur fils, et des détails sur les services qu'il nous rendait. Mais combien il aurait voulu écrire lui-même au village! Malheureusement il ne savait ni lire ni écrire.

Il comprenait toute la honte de cette ignorance, toutes les privations cruelles qu'elle lui imposait; je voyais bien qu'il aurait vivement désiré adresser des lettres à sa chère Jeannette, sans avoir recours à ma plume; il me demanda donc d'aller aux cours d'adultes du soir quand l'enfant serait endormi; j'y consentis parfaitement, et même je l'y encourageai; je fis plus, je répétai ces cours; je donnai des leçons de lecture, d'écriture et de calcul, et au bout de deux mois notre élève était capable de lire assez couramment, de faire une petite lettre et d'inscrire sur un livre de comptes les dépenses qu'il faisait pour la maison comme cuisinier; car son activité et sa bonne volonté suppléaient à tout; notre modique fortune ne nous permettait pas d'avoir deux domestiques; il s'était offert d'aider ma femme dans ses travaux culinaires, et il y montrait une aptitude, un goût tout particuliers.

Digitized by Google

II

Pierre pouvait donc écrire, et le premier usage qu'il fit de son talent, ce fut d'adresser une lettre à ses parents. Il introduisit sous le même pli une petite lettre dont il me fut facile de deviner la suscription. Je ne voulais pas lui arracher son secret; mais il paraissait un peu honteux de ne pas me le dévoiler, à moi son protecteur, son ami dévoué; enfin il lui échappa cette parole excellente :

« Monsieur, pardonnez-moi, je vous cachais quelque chose et j'avais tort; vous me servez de père, je vous dois, comme à mon père, toutes mes confidences. Dans cette lettre que j'adresse à mes parents, j'en mets une pour une jeune fille de notre village, Jeannette, fille du fermier André; je la considère comme ma fiancée, nous nous sommes promis de nous marier, pourquoi ne vous le dirais-je pas? Je ne veux pas avoir de secret pour mon bienfaiteur; lisez donc mes lettres, ô mon maître; et, s'il s'y trouve quelque chose qui ne vous paraisse pas bien, dites-le moi. »

Je lui serrai cordialement la main, en le remerciant et le félicitant de sa confiance filiale en moi. Je pris ses lettres, et je les lus. J'ai une excellente mémoire, comme vous savez, et je vais vous les rendre à peu près mot pour mot, en ne reproduisant pas cependant quelques fautes de français échappées à mon novice écrivain. Voici la première :

« Mes chers parents,

« J'ai le bonheur de vous écrire moi-même. Grâce à « mon bon maître et au cours d'adultes, j'ai pu apprendre « assez promptement à lire et à écrire, et le premier usage « que je fais de mon petit savoir, c'est de vous envoyer

Digitized by Google

« cette lettre. Je suis sûr que vous serez bien heureux de la « recevoir.

« Ma santé est excellente, je me trouve parfaitement « dans la maison de Monsieur et de Madame, qui sont bien « bons pour moi, et que je considère absolument comme « de ma famille. J'élève avec autant de soin que je peux, « leur fils, le petit Charles, qui m'est fort attaché et que « j'aime beaucoup aussi.

« Je fais en même temps le jardin et la cuisine, et je vous « dirai que je ne m'en tire pas trop mal.

« Vous voyez que je ne manque pas d'occupations ; « mais je ne m'en plains pas ; en se levant matin, comme « au village, on peut faire tant de choses ! Quand on a de « la bonne volonté, on vient à bout de tout, vous me l'avez « dit souvent.

« Je me plais donc beaucoup dans cette maison; mais « la grande ville de Paris me déplaît fort, j'en conviens, et, « quand il faut que je la parcoure, il me prend une grande « tristesse. Ces longues rues, ces maisons toutes sembla- « bles, des pierres et des pavés toujours; c'est si différent « de mon cher village, avec ses bouquets de bois, ses prés, « ses champs cultivés, ce grand espace si vert et si gai qui « vous y entoure partout!

« Et cette foule de gens inconnus qui passent à côté « de vous, sans qu'on ait le moins du monde envie de se « saluer, quelle différence avec nos braves voisins de la « campagne, auxquels on dit un joyeux bonjour et avec « qui on va en chantant au travail de la terre !

« Cette quantité de voitures qui roulent avec vitesse de « tous côtés, ces chevaux qui trottent comme des effarés « toute la journée, je trouve cela bien désagréable en com- « paraison de nos charrues qui creusent leurs profonds sil- « lons, de nos chars et de nos tombereaux chargés de ré-

Digitized by Google

« coltes, de nos chers bœufs et de nos chères vaches qui « vous regardent avec leurs bons yeux amis.

« Mais enfin je me console en revenant à ma besogne, « que j'accomplis avec conscience et contentement, sous « la direction de mes excellents maîtres. Cela me procurera « une petite aisance, au moyen de laquelle je pourrai vivre « dans une gentille maison, près de vous, s'il plaît à Dieu, « et avec quelqu'un que vous devinez certainement.

« Adieu, mes chers parents, faites toutes mes amitiés à « mon frère, aux bons amis du pays. Je vous embrasse tous « du meilleur de mon cœur.

« PIERRE. »

Voici maintenant la seconde lettre :

« Ma chère Jeannette,

« Tu ne peux te figurer le bonheur que j'éprouve à t'en- « voyer une lettre de mon écriture. Je puis bien te dire « que c'est surtout pour me procurer ce bonheur que j'ai « appris à écrire ; j'ai fait d'assez rapides progrès en pen- « sant à toi, ma tendre amie, et au plaisir que tu ressenti- « rais en recevant quelques mots de ton Pierre.

« Tu es plus savante que moi, tu sais depuis longtemps « parfaitement lire et écrire, car tes parents ont eu la bonne « inspiration de te faire suivre de bonne heure les leçons « de l'école des jeunes filles de notre commune.

« Je m'attends à ce que tu me répondes longuement. « Dis-moi tout ce que tu voudras. Comme nous ne pensons « que des choses honnêtes, il n'y a pas de mal à les mettre « sur le papier.

« Nous pouvons donc nous dire que nous nous aimons « bien, que nous sommes restés fidèles l'un à l'autre, et « que nous le serons toujours ; que notre vœu le plus cher

Digitized by Google

« est de nous marier ensemble et de faire le plus « gentil ménage qu'on puisse trouver, n'est-ce pas, ma « Jeannette?

« Pour moi, j'affirme que je pense constamment à toi; « ne crains rien des belles dames de Paris, si dangereuses, « dit-on chez nous, pour les villageois qui viennent dans la « grande ville; aucune ne te vaut, ô ma chérie; leurs « brillants atours sont loin de me plaire autant que ta sim- « plicité, et leur coquetterie ne me séduit guère, quand je « la compare à ta charmante modestie. Sois donc tranquille « sur mes sentiments, comme je le suis parfaitement sur « les tiens; je sais bien que tu ne m'oublieras pas, et que « personne autre ne te plaira plus que moi.

« Je travaille activement et de bien des manières, et à « des choses bien extraordinaires, car je soigne à la fois « l'enfant, le jardin et la cuisine de mes maîtres; mais ce « sont des gens si bons et si justes, que toute cette beso- « gne ne me répugne pas du tout; au contraire, je la fais « avec entrain et courage, je suis soutenu surtout par l'idée « que je gagnerai en quelques années de quoi établir avec « toi, ma chère fiancée, une petite maison où nous vivrons « heureux.

« Adieu, ma Jeannette; je t'embrasse de toute mon « âme, avec la permission de tes parents, pour lesquels tu « ne dois pas avoir de secrets et qui connaissent notre ten- « dresse mutuelle et nos projets. »

« PIERRE. »

Ces expressions parties du cœur, cette candide expansion d'une âme honnête, me causèrent une profonde satisfaction. Je promis à Pierre de garder le secret de ses amours, en ne le confiant qu'à ma femme, qui savait le prix du silence.

Digitized by Google

Au bout de quelques jours, Pierre recevait une double lettre, qu'il lut avidement et qu'il me tendit les yeux pleins de douces larmes.

Ses parents lui écrivaient :

« Cher fils,

« Ta lettre nous a fait grand plaisir. Elle nous a été lue « par Jeannette, qui est maintenant la plus savante du ha- « meau, et c'cst elle aussi qui t'écrit notre lettre, puisque « nous avons le malheur tous les deux de ne savoir ni lire « ni écrire.

« Comme tu as bien fait d'apprendre quelque chose ! « Au moins, tu peux nous dire toi-même tout ce que tu « penses, tout ce que tu fais; si tu te portes bien, si tu te « trouves convenablement.

« Nous étions parfaitement sûrs que tu te plairais chez « nos excellents maîtres, et que tu leur rendrais de bons « services. Tu les aimes, tu te fais aimer d'eux et de leur « gentil petit garçon; c'est tout ce que nous pouvions dé- « sirer de mieux.

« Continue, cher Pierre, à faire ton devoir exactement, « sois honnête, n'oublie pas que la probité et l'honneur « sont les biens les plus précieux. Pense à Dieu et à tes « parents, qui t'aiment tendrement et t'embrassent de tout « leur cœur.

« Nous allons bien tous. Nos cultures ont une appa- « rence convenable; ton amie Barjolée (1), qui est tou- « jours la plus belle vache du village, a fait un veau su- « perbe, que nous élèverons pour toi.

---

(1) Nom fréquemment donné aux vaches dans ce pays, quand elles n'ont pas une couleur uniforme; c'est le mot *Bariolée* modifié.

Digitized by Google

« Tout le monde de la maison et du hameau t'adresse « les meilleures amitiés. Présente nos respects à Monsieur « et à Madame.

« Ton père et ta mère qui t'aiment bien. »

La seconde lettre était ainsi conçue :

« Mon Pierre,

« Je n'ai pas besoin de te dire le bonheur que m'a causé « ta lettre. Tu le comprends assez par le bonheur même « que te procurera la mienne, et parce que tu connais mon « cœur. Ne suis-je pas ta fiancée ? Je peux te le dire ou- « vertement, mes parents et les tiens me le permettent.

« Je reçois aujourd'hui la plus précieuse récompense de « ma petite instruction en t'envoyant cette page, qui te « portera l'expression de ma tendresse.

« O mon Pierre, que je suis heureuse de pouvoir te dire « sur ce papier béni que je t'aime, que je t'aimerai tou- « jours ! Je pense constamment à toi. Je vois sans cesse ta « figure si triste à ton départ, les grosses larmes qui tom- « baient de tes joues quand tu me fis tes adieux en m'em- « brassant.

« Moi aussi je pleurais, et je dois avouer que je pleure « bien souvent encore en songeant à ton éloignement. « Mais ne crois pas que je sois inquiète sur un changement « qui pourrait arriver dans ton amour ; je juge de tes senti- « ments d'après les miens, et je suis parfaitement sûre « qu'ils resteront les mêmes ; tous les dangers qu'un jeune « homme, à ce qu'on prétend, court dans cette grande « ville ne m'épouvantent pas du tout pour toi, car tu m'as « dit que tu me serais fidèle, c'est assez ; tu m'as promis « d'être un jour mon mari, cette parole me suffit.

Digitized by Google

« Un peu de patience, et tu reviendras, et nous forme-
« rons ce gentil ménage dont tu parles.

« Les occupations dont tu es chargé là-bas ne valent
« pas celles de ce pays, il faut en convenir; j'aimerais
« mieux te voir à la queue de la charrue que dans tes soins
« de cuisinière et de nourrice; mais, avec des maîtres si
« bons, qui t'aiment tant et à qui tu es si attaché, cette be-
« sogne peut être acceptée sans honte. Et puis les bonnes
« économies que ta situation te permet de faire serviront à
« nous établir plus tôt.

« De mon côté, j'élève quatre brebis; elles vont me don-
« ner des petits, qui seront mon profit particulier, d'après
« le consentement de mes parents; ce sera ma dot, et je
« soignerai tant ce petit troupeau que je veux t'apporter
« une jolie petite somme à notre mariage.

« Notre mariage! comme ce mot me fait plaisir à écrire!
« Mais quand sera-ce, ô mon ami?

« Dans ta lettre, que j'ai baisée cent fois, tu me dis que tu
« m'embrasses avec la permission de mes parents. Oui, ils
« l'ont permis, et ils permettent aussi que je t'embrasse
« dans la mienne. Je t'envoie donc mes embrassements,
« mon Pierre bien-aimé, et les plus tendres sentiments de
« mon cœur. — « JEANNETTE. »

III

Cette naïve et honnête correspondance se renouvela à peu près une fois par mois.

Je pourrais vous citer plusieurs autres de leurs lettres; je vous signalerai seulement des passages où les bons jeunes gens parlent des progrès de leur instruction. Pierre disait : « Je suis heureux d'acquérir toutes sortes de connaissances

Digitized by Google

dont je ne me doutais pas avant de savoir lire. M. Richemont a une belle bibliothèque, où il me permet, dans mes moments de loisir, de prendre des livres, sur le choix desquels je le consulte. J'aime surtout les ouvrages d'histoire, de géographie, d'agriculture, d'histoire naturelle, et j'aurai du plaisir à causer avec toi de tant de choses que j'apprends par la lecture.

Dans une de ses lettres, Jeannette parlait ainsi de ses propres progrès : « J'ai suivi assidûment les leçons de la digne institutrice du village, Mme Lambert; elle a été si contente de moi qu'elle m'a chargée de l'aider comme sous-maîtresse, et je dirige sous ses ordres une partie des petites élèves de la commune.

« Je me plais extrêmement dans la conversation de cette femme instruite et excellente; elle me prête souvent les livres et les atlas de sa bibliothèque, et j'éprouve un grand bonheur à lire et à étudier soit près d'elle, soit chez mes parents, à qui je donne aussi toute l'aide que je puis, car je ne veux pas cesser d'être paysanne, malgré le peu d'instruction que j'ai acquise, et les travaux de la campagne n'ont pas moins d'attrait pour moi que ceux de l'école. »

Près des trois quarts d'une année s'étaient écoulés dans cette agréable habitude de correspondance, lorsque tout à coup les lettres du village manquèrent. C'était vers le premier du mois qu'arrivait ordinairement la désirée missive; quinze jours, un mois se passent, et la poste n'apporte rien. Le deuxième mois s'écoule, même silence. Pierre était désolé; qu'allait-il devenir si cette absence de nouvelles se prolongeait?

Il était évident que quelque triste évènement avait empêché la plume de Jeannette de faire son office ordinaire. Etait-elle malade? N'existait-elle plus? Ou bien seraient-ce les parents de Pierre qui auraient éprouvé quelque grave

Digitized by Google

atteinte dans leur santé, et dont on hésiterait à annoncer la maladie ou la mort, pour ne pas affecter trop cruellement le pauvre absent? Ou enfin Jeannette se serait-elle refroidie pour lui, et d'autres sentiments avaient-ils entraîné son cœur? Mais cette supposition qui s'élevait dans l'âme du pauvre garçon était repoussée aussitôt comme une injustice criminelle. Non, Jeannette ne pouvait avoir oublié son serment!

Notre départ pour la campagne ne devait avoir lieu que dans un mois; nous devançâmes un peu cette époque, pour mettre fin à l'anxiété de notre serviteur. Nous partons; nous arrivons dans notre hameau. Pierre se jette dans les bras de ses parents, qu'il est heureux de retrouver bien portants; mais il leur dit aussitôt : « Quel malheur y a-t-il? Pourquoi n'ai-je pas reçu de lettres depuis si longtemps? Est-*elle* malade? »

— « Non, mon ami, mais elle n'est plus ici. »

— « Quoi! interrompit-il, partie? Pourquoi, ô mon Dieu! tout mon bonheur est perdu. »

— « Pierre, tranquillise-toi; la pauvre fille en reviendra; Dieu permettra qu'elle soit sauvée.... »

(*A suivre*).

E. CORTAMBERT.

Digitized by Google

LETTRE

Au sujet de l'église des Chartreux

LYON, le 27 Décembre 1878.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

L'idée de vous adresser cette tardive communication m'a été suggérée par une note placée à la fin de l'excellent article de M. E. Vingtrinier « Le théâtre de Lyon, inséré dans la *Revue du Lyonnais* (mois de Novembre 1878). Cette note est ainsi conçue : « (1) Soufflot construisit la façade monumentale de l'Hôtel-Dieu, fit *le plan de l'église des Chartreux, etc.* »

Dans l'intérêt de la vérité, il est bon, nécessaire même, de détruire ou de rectifier des erreurs accréditées et reproduites par divers écrivains.

C'est à tort que l'on attribue à l'architecte Soufflot la confection du plan de l'église des Chartreux de Lyon. Je vais le prouver : 1° Les plans de cette interminable église, conservés dans les archives du département, sont signés : Delamonce (13 Décembre 1733); T. R. P. dom Claude Guinet, prieur, et approuvés par T. R. P. dom Etienne Richard, général.

2° La convention passée le 10 mars 1734, entre T. R. P. dom Claude Guinet, prieur de la Chartreuse de Lyon et M. Ferdinand-Sigismond Delamonce, architecte,

Digitized by Google

concernant le parachèvement de la construction de cette église, suivant les dessins agréés par ledit T. R. P. dom prieur et le V. L., procureur, moyennant la somme de 1,000 livres.

3° Quittances de Delamonce, certifiant le payement de divers à comptes, etc., indiquant surabondamment que ce dernier est l'auteur des plans de cet édifice, et qu'il en surveilla les travaux d'achèvement.

Veuillez, je vous prie, Monsieur le Directeur, si toutefois vous le jugez à propos, faire parvenir cette communication à M. E. Vingtrinier, chose que j'aurais faite moi-même si j'avais l'honneur d'être connu de lui.

Agréez, M. le Directeur, l'assurance de mes sincères et respectueux sentiments.

LAFAVEUR,

aide-archiviste.

Digitized by Google

RECTIFICATION A LA NOTICE

SUR

CLAUDE MERMET

DE

SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY (1)

Dans notre biographie de Claude Mermet, faite avec tous les matériaux que nous avions pu recueillir, il nous est échappé une omission et une erreur; comme il n'est jamais trop tard pour avouer ses fautes et qu'en histoire il n'y a pas de petits mécomptes, nous nous hâtons de revenir sur nos pas et de compléter ou rectifier notre travail.

Qu'il nous soit permis d'abord de rappeler quelques personnages illustres ayant porté le nom de Mermet. Albert Mermet, simple soldat en 1758, général de brigade en 1792, né à Saint-Rambert-*en-Bugey*, dit une gravure qui se trouve dans la collection Coste, tué le 29 fructidor an II, à l'affaire de Frétigny, n'est point né, comme le dit la légende de cette planche, dans le Bugey, mais à Saint-Rambert-l'Ile-Barbe, près de Lyon.

Son fils, Jean-Baptiste Mermet, que la même gravure représente tué, à l'âge de 16 ans, sur le corps de son père qu'il défendait, est né aussi près de Lyon.

---

(1) Voir la livraison de décembre 1877.

Digitized by Google

Mermet Auguste, autre fils d'Albert, tué, général de brigade, au combat de Lonato, gagné le 3 août 1796, par Bonaparte sur les Autrichiens, n'appartient pas davantage à Saint-Rambert-sur-l'Albarine, non plus que le vicomte Julien-Auguste-Joseph de Mermet qui, en 1823, était lieutenant général et gentilhomme de la chambre du roi.

Venons maintenant à l'omission.

Un magistrat de Belley, un Bugiste, M. du Vachat, dévoué à tout ce qui concerne les souvenirs de notre pays, nous fait observer que la liste que nous avons donnée des illustrations de Saint-Rambert n'est pas complète et qu'il faut y ajouter :

L'abbé Cottin, dont Boileau a ridiculisé les sermons et qui était cependant docteur en Sorbonne.

Antoine Cottin de la Barre, conseiller, commissaire aux requêtes du Palais, de 1702 à 1730.

Le fils et le petit-fils de M. Cottin de la Barre furent également deux membres éminents du Parlement de Dijon.

M. Des Marches donne sur eux les détails suivants :

Pierre-François Cottin de Joncy, baron de Joncy, né à Saint-Rambert, le 10 janvier 1719, d'Octave Cottin de la Barre, conseiller au Parlement, et de Marie-Etiennette Barteur.

Il fut pourvu de l'office de conseiller laïque, vacant par la mort de Philibert De Maillard.

Des lettres de provision de cette charge lui furent expédiées le 8 novembre 1738 avec dispense d'âge et il fut reçu le 15 décembre suivant.

M. de Joncy, *bonne tête et pleine de ressources*, disait le président De Brosses, était l'un des triumvirs du Parlement de Bourgogne. On nommait ainsi trois magistrats :

Digitized by Google

un de la Grand-Chambre, un de la Tournelle et un des Enquêtes, chargés de préparer les délibérations de la Compagnie sur les affaires publiques.

C'était M. de Joncy qui avait provoqué la nomination de ce triumvirat. Il fut l'un des trois rapporteurs de l'affaire des Jésuites. Son travail, lu le 5 juillet 1763, a été imprimé.

Ce magistrat avait épousé, le 9 janvier 1750, Magdeleine, fille de Claude-Charles Bernard De Blancey, secrétaire en chef des États de Bourgogne, et d'Henriette Julien. Il est mort le 9 mai 1766.

Jacques Cottin de Joncy, né le 30 janvier 1756, de Pierre-François Cottin de Joncy, conseiller au Parlement, et de Magdeleine Bernard De Blancey, fut reçu conseiller laïque le 7 juillet 1775, sur la résignation de Auguste-Louis-Zacharie Espiard d'Allerey.

Il est mort à Paris en 1798.

Il portait : *d'Azur, à deux colonnes d'or mises en pal.*

Sa sœur, Marie Cottin, avait épousé Pierre Seguin De La Motte.

M. de Cissey, l'honorable et infatigable promoteur de l'Œuvre du Dimanche, est le petit-fils de M. Cottin de Joncy.

Voir : *L'Histoire du Parlement de Bourgogne*, de 1733 à 1790, par M. S. Des Marches 1851, in-8.

Ces noms étaient assez illustres pour qu'on ne les oubliât pas et nous remercions notre bienveillant correspondant de nous les avoir signalés.

Le domaine de la Barre, dont M. Cottin ajoutait le nom au sien, avait été érigé en fief en octobre 1712, en faveur d'Octave Cottin. Peu d'années après, il fut acquis par M. Louis Montagnat, conseiller du roi, élu en l'élection de Belley et demeurant à Ambérieu. Celui-ci, à son tour, se

Digitized by Google

fit appeler Montagnat de la Barre. Ce fut une de ses petites-filles qui, en 1774, apporta ce fief en dot à son mari, M. Antoine Vingtrinier, de Lyon.

Quant à l'erreur que notre compatriote et ami, M. Dominique de Boissieu, a relevée, nous nous la reprochons d'autant plus volontiers que nous aurions pu plus facilement l'éviter. Il s'agit du graveur habile qui avait fait les dessins et préparé les cuivres du magnifique herbier de M. Augerd.

Ce graveur était bien M. de Boissieu, mais non Jean-Jacques, la célèbre illustration lyonnaise. C'était M. Claude-Victor de Boissieu-Du-Tiret, son neveu.

M. Jean-Jacques de Boissieu, l'oncle, n'a fait qu'une planche pour cette Flore; c'est la planche connue, dans le catalogue de Jean-Jacques de Boissieu, sous le nom de la *Leçon de botanique.*

Né à Lyon le 4 novembre 1784, décédé au château du Tiret, près d'Ambérieu, le 22 novembre 1868, dans sa 85me année, M. Victor de Boissieu montra les aptitudes les plus brillantes pour les arts du dessin. Séduit par cette précoce habileté, M. Jean-Jacques de Boissieu se plut à former le jeune artiste et l'initia lui-même à tous les secrets de la roulette et du burin.

L'élève profita tellement qu'il prit la manière, le dessin et la couleur de son maître, au point de tromper les plus habiles, et que les planches qu'on lui doit, signées C. V. B., pourraient être vendues comme étant de Jean-Jacques, si la date ne venait fixer les hésitations des connaisseurs.

Nous possédons une planche représentant une tour et un pont sur une rivière, qui nous a été donnée par la famille comme un souvenir précieux. Elle est signée C. V. B. et est datée de 1819 ; Jean-Jacques de Boissieu

Digitized by Google

étant mort en 1810, cette planche n'est pas de lui. Personne, en la voyant, n'a hésité à l'attribuer au célèbre graveur lyonnais et cette date a toujours été un mystère qu'il a fallu expliquer.

Si M. de Boissieu du Tiret eût suivi cette carrière des arts, dans laquelle il se montrait déjà si habile, nul doute qu'il n'eût ajouté à la gloire du beau nom qu'il portait.

Il préféra vivre pour ses enfants et son pays, élever sa nombreuse famille que l'exemple paternel a guidée dans le devoir et qui jouit de la plus haute estime. Environné lui-même de considération, tout à l'administration de ses propriétés, homme simple, austère et bon, il fut pendant vingt ans maire d'Ambérieu-en-Bugey, où les habitants ont conservé de lui le plus respectueux souvenir, et pendant quinze ans membre du Conseil général, place dans laquelle il fit paraître l'intelligence la plus élevée et le dévouement le plus absolu.

Ce fut lui qui, lié avec M. Augerd, voulut graver les planches de cet herbier dont la publication les eût illustrés tous deux.

Grâce au savoir et à l'habileté des deux collaborateurs, la spéculation avait un plein succès quand la faillite de l'éditeur, un libraire lyonnais qu'il est inutile de nommer ici, vint arrêter les travaux, décourager les deux amis et les priver d'une gloire et d'un bénéfice assurés.

M. Victor de Boissieu renonça, dès lors, à la gravure comme travail sérieux.

Nous remercions M. Dominique de Boissieu de nous avoir mis à même de divulguer un fait peu connu et en même temps d'avoir pu rendre la justice qu'il méritait à son si vénéré père.

AIMÉ VINGTRINIER.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Le 1er janvier 1862, la *Revue du Lyonnais* quittait son vieux local du quai Saint-Antoine où elle était née et prenait possession d'un vaste atelier de la rue Belle-Cordière où elle s'installait complétement le 1er mars. Elle ne craignait pas d'y faire des dépenses considérables, comptant bien y vivre de longues années et y mourir.

Fier de l'honneur qu'on lui faisait, le propriétaire de la maison n° 14 se félicitait que son immeuble, bâti dans le jardin de Louise Labé, reçût, en surplus, la docte et littéraire publication qui groupaît autour d'elle tous les hommes de lettres de Lyon. La *Revue du Lyonnais* devait donner désormais à ce numéro 14, fameux, un lustre qui ne devait jamais s'effacer La maison allait en effet recevoir, comme du temps de la belle Cordière, l'élite de nos littérateurs et de nos savants. Dans ce local privilégié, la poésie renaissait, l'archéologie et l'histoire allaient donner leurs doctes leçons ; un faisceau de lumière allait en jaillir, et nul doute que de tant de traits lumineux quelques-uns ne vinssent s'arrêter sur le front de celui qui accueillait ainsi chez lui la vieille et savante *Revue*.

Vanité des joies de ce monde ! Futilité des rêves, des espoirs et des projets ! A peine la *Revue du Lyonnais* était-elle installée ; à peine avait-elle groupé autour d'elle la *Gazette médicale*, le *Courrier de Lyon*, le *Moniteur des soies* et tant d'autres importantes publications, le propriétaire de l'immeuble mourait sans avoir joui de l'illustration qu'il se promettait.

Ce fut une perte pour la *Revue* qui se trouva désormais et à jamais privée d'un protecteur et d'un ami.

L'ancien propriétaire est mort et la *Revue*, plus vivante que jamais, quitte avec bonheur un local qui lui rappelait d'amers souvenirs, pour s'installer, cette fois jusqu'à la fin des temps, elle l'espère, rue Stella,

Digitized by Google

nom prédestiné, chez des amis, de vieux amis qui l'aimeront, lui tendront la main et à qui elle est heureuse d'offrir toute sa sympathie.

La *Revue du Lyonnais* ne sera plus chez elle, mais combien de fois ne s'est-on pas trouvé mieux chez les autres que chez soi !

Déjà elle peut montrer à ses abonnés la parure nouvelle que M. Mougin-Rusand lui a donnée. Elégante, rajeunie, elle groupera, elle appelle tout ce qui, à Lyon, aime l'histoire, la science, la littérature et les beaux-arts ; aux noms anciens, elle est fière de pouvoir promettre des noms nouveaux et, dès aujourd'hui, elle peut faire pressentir ce que sera l'avenir.

En commençant sa quarante-cinquième année, en approchant de cette cinquantaine, terme fatal au-delà duquel elle n'ose regarder, la *Revue du Lyonnais* offre à ses abonnés, à ses collaborateurs, à ses amis, ses meilleurs souhaits, ses meilleurs vœux et l'assurance qu'elle ne reculera devant aucun sacrifice pour être digne de la sympathie qu'on lui témoigne. Elle s'efforcera de garder le rang honorable qu'elle occupe dans la presse provinciale ; aux noms qu'elle voit groupés autour d'elle, aux mains amies qu'on lui tend de tous côtés, elle est sûre de pouvoir tenir tous les engagements qu'elle prend.

Et maintenant, ouvrons la voile ; nous partons.

— En l'honneur de la rentrée des Chambres, la ville a été, le 14, pavoisée et illuminée. Les personnes craintives qui s'effrayaient de manifestations bruyantes, ont été vite rassurées. Rien n'a troublé la quiétude des nombreux promeneurs.

— Nous avons dit, le mois passé, que la Société littéraire de Lyon, créée, en 1778, par MM. Delandide, Thomas, Riboud et d'autres écrivains, avait célébré la centième année de son existence. Voici comment le *Moniteur Judiciaire* du 21 a rendu compte de cette fête charmante :

« Notre époque est aux centenaires.

« Après le centenaire tout politique de Voltaire et de Rousseau, voici celui de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon; celui-là tout pacifique, tout fraternel. Avant-hier jeudi, 19 décembre, un banquet commémoratif en l'honneur de la naissance séculaire de cette Société, avait lieu dans les salons de l'Hôtel-Bellecour; il réunissait de nombreux convives appartenant au monde des lettres et de la science, membres actifs, honoraires ou correspondants de ladite Société.

Parmi ces derniers, quelques-uns venus de loin pour la circonstance,

Digitized by Google

on remarquait le respectable M. Valentin-Smith, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, le savant archéologue qui a tant fait dans l'intérêt des études historiques concernant notre province lyonnaise ; puis M. Bulliot, l'érudit président de la Société Eduéenne, à qui l'on doit la connaissance de l'emplacement exact de l'antique Bibracte.

D'anciens présidents de la Société, MM. de Lagrevol et Flouest, que leurs fonctions tiennent éloignés de Lyon, de nombreux membres correspondants ont, par des lettres chaleureuses, exprimé leurs regrets de ne pouvoir assister à cette réunion.

La Société de la Diana avait envoyé son adhésion, en s'associant de ses vœux à cette fête centenaire et commémorative.

Des discours de circonstance, des toasts, des vers ont été lus ou prononcés par MM. Charvet, président sortant, Mulsant, George, Vachez, le docteur Socquet, Vingtrinier, Vettard, le baron Raverat, Cot et bien d'autres encore.

On a porté des toasts à la mémoire du fondateur et des illustrations de cette académie ; on a parlé de son progrès, on a fait des projets pour son avenir; des vers ont été lus, des fables ont été dites, des couplets ont été chantés, le piano même s'est mis de la partie, et, sous les doigts habiles de M. Emile Guimet, a fait entendre quelques charmantes et fraîches fantaisies.

Telle est cette soirée qui comptera dans le souvenir de tous les assistants et dans les fastes de la Société littéraire, historique et archéologique de notre bonne ville de Lyon.

— Le 10 janvier, la Société des Amis-des-Arts a ouvert son exposition annuelle, belle, nombreuse et illustrée particulièrement par nos Lyonnais, autant qu'un premier coup d'œil nous a permis d'en juger.

Constatons que notre école, jadis si prospère, n'a point encore à redouter la décadence, et que Lyon peut, sans crainte, présenter ses enfants à ses amis comme à ses ennemis.

C'est avec bonheur que nous avons revu des noms illustres ou connus. Nous allions essayer de nommer tous nos compatriotes, à eux l'honneur, mais ils sont si nombreux que nous devons y renoncer.

Nous avons cependant salué à cette première visite un *Effet de nuit* de Ponthus-Cinier, des *Perroquets* de Castex-Desgranges, une *Concordia*, par Chabal Dussurgey, un admirable *Cirque forain*, par Sicard, où le réalisme ne touche jamais ni à la vulgarité ni à la trivialité, mal-

Digitized by Google

gré son sujet scabreux et une petite charrette d'*Emigrants alsaciens*, touchant poème qui attire et dont on ne peut se détacher.

Nous avons encore beaucoup aimé : Les *Sœurs jardinières*, par M. Payen ; et un très-beau portrait par une jeune fille, Mlle Agassis, devenue depuis quelques jours Mme Collomb. C'est, pour notre ville, une artiste de talent de plus.

La sculpture, en fait d'œuvre importante, n'a guère que le *Chercheur d'or* de M. de Gravillon, artiste fougueux, original, plein de vie, qui a toujours une pensée à son service, et une pointe d'humour ou de philosophie à l'extrémité de son ciseau.

On a emprunté les galeries de M. Jacques Bernard pour agrandir les deux vastes salles du Musée, devenues insuffisantes vis-à-vis le nombre des tableaux envoyés cette année.

Mais notre joie de voir une si grande quantité de bonnes toiles n'a pas été sans mélange et nous avons reconnu que si les mêmes favoris ont toujours les mêmes avantages du jour et de la cimaise, les mêmes illustrations sont encore, cette année, reléguées ou dans les combles, ou dans les jours faux.

Espère-t-on éloigner les peintres qui se tiennent en dehors de la coterie, comme on l'a fait jadis pour les Trimolet ou les Duclaux, qui dans tout l'éclat de leur talent n'exposeraient plus ? Les heureux du pinceau ont-ils peur d'être éclipsés ? Il nous semble que si une carrière devait être à l'abri des jalousies, c'est celle des beaux arts où le génie devrait être tout, la cabale rien.

— Le 9 janvier, une tourmente de neige a intercepté les communications entre Dijon et Lyon. Tous les trains ont été arrêtés et le lendemain, les journaux de Paris nous ont annoncé que nous avions eu à Lyon quinze degrés de froid.

— Malgré des prodiges d'activité, le théâtre de Bellecour qui devait, dit-on, être livré au public le 1er janvier, est loin d'être achevé. C'est un retard de quelques semaines.

— Dans la nuit du 11 au 12, un incendie considérable a dévoré l'atelier si connu du menuisier-artiste Bernard et une partie de l'imprimerie Albert, rue de Condé, 30.

Plusieurs personnes ont été blessées : un héroïque pompier a succombé à ses blessures ; le conseil municipal a remis immédiatement 500 fr. à la pauvre veuve chargée de famille.

Digitized by Google

— Depuis le 2 janvier, on a commencé les travaux pour diminuer le pourtour de la fontaine des Jacobins. Le mauvais temps les a interrompus.

— Nous apprenons que MM. Mangini viennent de confier au statuaire Charles Bailly la statue de Gerson, grand chancelier de l'Université, mort et enterré dans l'église paroissiale de Saint-Paul.

Ce don, fait à la paroisse par MM. Mangini, sera placé dans une vaste niche ménagée sous les substructions de la gare Saint-Paul et faisant face à l'église. La statue de Gerson, posée sur son piédestal, aura une hauteur de quatre mètres et complétera admirablement l'ornementation de l'entrée de l'église.

Une lettre venue de Paris nous annonce des honneurs plus grands encore :

« ... Mais j'ai à vous apprendre une nouvelle..... On parle de construire une église avec une chapelle à ..... Jean Gerson à son pays de Barby, près Réthel.

« M. l'abbé Juillet, vicaire-général de Reims, qui est descendu à Barby pour le plan de l'église, est de l'avis de dédier une chapelle à notre glorieux enfant de Barby, le bienheureux Gerson..... c'est un acte de reconnaissance, et de patriotisme; c'est une œuvre nationale.

« ..... Espérons que bientôt une éclatante réparation sera faite au *Docteur très-chrétien*, l'une des plus belles gloires de la cité lyonnaise. Ce pauvre *saint* on l'a cruellement maltraité et assez récemment, M. l'abbé ..... n'a-t-il pas dans son livre ..... édité par M. Josserand, audacieusement qualifié notre Docteur de *Gallican*, pour la seule fantaisie ..... de pouvoir le mettre en opposition avec la doctrine de saint François de Sales ? Il ignorait donc, ce bon abbé, que saint François de Sales, dans la préface de son *Amour de Dieu*, appelle notre Gerson : « *Très-docte, très-judicieux et très-dévot;* qu'au chapitre XI du VIIe livre de ce même traité, il le classe parmi les séraphins et les plus grands saints de l'Eglise ? » « j'ai fait espérer à M. le curé de Barby que vous seriez assez bon, Monsieur, pour en dire un mot dans votre excellente *Revue*..... »

L'humble instituteur des pauvres enfants de notre paroisse de Saint-Paul est en effet trop lyonnais pour que notre publication ne rappelle pas tout ce qui peut glorifier sa mémoire.

— Le *Courrier de Lyon* du 10 janvier nous donne la nomenclature suivante des journaux nés à Lyon pendant l'année 1878.

Digitized by Google

« Nous avons relevé, dit-il, au fur et à mesure de leur éclosion, le titre des publications périodiques qui ont vu le jour à Lyon, dans le courant de l'année qui vient de s'écouler.

« Voici cette nomenclature, par rang d'ancienneté :

« *Chignol et Gnafron*, hebdomadaire, illustré. — La *Marionnette illustrée*, politique hebdomadaire. — *Lyon-Sténographe*, littéraire mensuel. — La *Feuille d'avis de Lyon*. — *Lyon-Comique*, satirique hebdomadaire. — La *Revue de l'industrie et du commerce*, bi-mensuel. — Le *Méphisto*, hebdomadaire. — Le *Moniteur des aspirants au brevet de capacité*. — Le *Messager industriel de Rhône et Loire*, hebdomadaire. — Le *Moniteur des locations*, hebdomadaire. — Le *Frondeur*, hebdomadaire. — La *Semaine lyonnaise*. — Le *Lyonnais*, quotidien, transformé en *Grand Lyonnais*. — La *Gaule*, hebdomadaire. — La *Gazette*, littéraire, financière et industrielle. — l'*Excommunié*, hebdomadaire. — Le *Lyonnais*, quotidien, devenu *Lyon-Républicain*. — *Lyon-Plaisir*, hebdomadaire. — Le *Fouet*, hebdomadaire. — La *Trique lyonnaise*.

« Et combien existent encore? Hélas ! la liste ne serait pas longue à dresser ; la plupart n'ont vécu que ce que vivent les roses ; respectons leur éternel repos. »

— On nous prie d'annoncer à nos lecteurs que les charmants romans historiques si moraux de notre collaboratrice Mme Eugénie d'Orgeval-Dubouchet, se trouvent en vente chez Mme ve Briday, avenue de l'Archevêché, 3, à Lyon.

Outre *Marie de Savoie*, le *Château de Tallard*, *Blanche et Marguerite de Bressieux* et une *Femme murée* qui a paru dans la *Revue du Lyonnais*, nous recommandons le *Cours d'histoire moderne pour la jeunesse*, Bourg, 1877, in-12, qui est un ouvrage de nécessité non-seulement pour les enfants mais pour les personnes qui voudraient voir passer sous leurs yeux un tableau rapide de l'histoire de l'Europe contemporaine,

La France est omise, mais on y trouve l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, Naples, la Sicile, le Portugal et la Savoie jusqu'à nos jours.

— Dans sa dernière séance, la Société nationale d'Education, en renouvelant son Bureau, a nommé : Président, M. Ducurtyl ; vice-président, M. Pictet ; secrétaire-général, M. Mathey ; secrétaire, M. Chambert ; bibliothécaire-archiviste, M. Michel ; bibliothécaire-adjoint, M. Domeck ; trésorier, M. Palud.

Digitized by Google

— La chasse sera fermée, le 2 février, dans les départements du Rhône, de la Loire et de l'Ain.

— On nous fait la demande suivante :

« *La Guillotine aux Terreaux.*—Pourrait-on déterminer, avec précision, l'emplacement où fut dressé en 1793, place des Terreaux, la sinistre machine qui y fonctionna trop longtemps ? La maison qui est traversée par le passage des Terreaux a remplacé un pâté de constructions qui, à cette époque, avançait de plusieurs mètres sur l'alignement actuel.

« Il est probable que la guillotine fut dressée en face de l'Hôtel-de-Ville, dans l'axe du passage actuel, et peut-être à l'endroit où stationnent les fiacres.

« N'y aurait-il pas un intérêt historique et local à marquer, d'une pierre noire commémorative, le lieu où coula le sang des martyrs de la Revolution? J. R. »

Cette note accentuée devait être contenue dans l'*Intermédiaire lyonnais* que nous avions commencé en octobre et que nous avons interrompu depuis.

Cet *Intermédiaire* très-goûté sera repris dans nos prochains numéros.

A. V.

LYON. — IMP. MOUGIN-RUSAND, RUE STELLA, 3

Digitized by Google

A Mlle AGAR

DE LA *COMÉDIE FRANÇAISE*

Je n'ai pas vu Rachel. Je viens d'entendre Agar.
Au banquet de la vie, arrivée un peu tard,
Je n'avais point encor savouré l'ambroisie
Des beaux vers résonnant dans la triple harmonie
De la voix, du regard et des gestes parlants.
J'avais appris par cœur les passages marquants
De nos grands écrivains, et j'aimais à relire
Les chefs-d'œuvre où ces fiers esprits surent écrire,
Pour la postérité, les hauts faits des héros
Immortels et vivants par-delà leurs tombeaux.
Mais, enfin, j'ignorais ce qu'ajoutent de charmes,
A ces nobles récits, la voix avec les larmes ;
Les accents de Camille oubliant sa fierté ;
Le geste d'Agrippine empreint de majesté,
Et retenant encore, un moment, la colère
Du tigre couronné dont elle fut la mère.

(Février 79)

Digitized by Google

En te voyant, Agar, je sentis tressaillir
Mon cœur épris du vrai. Palpitant souvenir !
Dans mon esprit passa comme un souffle magique
Qui soudain évoqua toute la Rome antique ;
Le forum et le temple, et le mont Palatin,
Et la louve et le Tibre, et le mont Aventin,
Puis, dominant et fier de sa noble auréole,
M'apparut avec eux l'imposant Capitole;
J'entendis résonner, de nos Gaulois, les cris,
Et je vis massacrer, par ces vainqueurs surpris,
Des vieillards impuissants à se servir des armes !
Grandes par le malheur, je revis dans les larmes
Ces filles des Sabins implorant à genoux,
Leurs pères, d'une part, de l'autre, leurs époux !
Oui, quand je t'aperçus tout au fond du théâtre,
Avec ce blanc peplum que le peintre idolâtre,
Avec ta tête nue..... Immobile un moment,
Parant de ta beauté l'antique vêtement ;
Puis vivante et parlante, et soufflant à la foule
Un feu sacré !!! Je dis qu'autrefois dans ce moule,
Le divin créateur avait voulu couler
Des héros que leurs fils ne sauraient égaler !

Mais si, de ces grands morts, notre faiblesse indigne
Craint de se souvenir, garde l'honneur insigne,
Agar, de nous remettre en l'esprit leurs leçons,
Et de nous rappeler de qui nous descendons,
Leurs sévères conseils, en passant par ta bouche,
Comme un écho lointain qui nous frappe et nous touche

Digitized by Google

Profondément encor, pourront nous réveiller
Dans le calme trompeur qui nous voit sommeiller.
Ah! ne te lasse point de venir nous redire
Ce que, pour la patrie, un pur amour inspire
A l'âme des héros! L'austère vérité
Dont tu te fis prêtresse, à la postérité
Répétera ton nom, gardera ta mémoire.
Puisse ton vaillant cœur, savourant cette gloire,
Te conduire longtemps dans ces rudes sentiers
Où tu sais que se fait la moisson de lauriers!

Mme C. VERDIER.

Digitized by Google

UNE

INSCRIPTION ROMAINE

DANS L'ÉGLISE SAINT-JEAN

Inscription sur le piédestal d'une statue élevée par décret des décurions à un personnage municipal devenu chevalier romain.

On vient de découvrir une inscription romaine dans l'église Saint-Jean. Une grande pierre quadrangulaire, sans ornements, retaillée des quatre côtés, provenant d'un piédestal de statue, est engagée dans le mur occidental du transept nord de l'église Saint-Jean, à l'intérieur; couchée sur le côté gauche et recouverte d'une peinture rehaussée d'or, qui paraît être du xve siècle, elle forme le fond de trois petites niches attenantes l'une à l'autre au-dessus de l'autel. Elle a été découverte dans les premiers jours du mois de décembre dernier par MM. Bégule, auteur d'une monographie de l'église Saint-Jean de Lyon, en cours de publication, et Guigue, archiviste de la ville. Sa hauteur est de 1 m. 25, sa largeur est de 68 cent.; la hauteur des lettres de la première ligne est de 6 c. 1/2; de la seconde, de la troisième

Digitized by Google

et de la quinzième, de 4 c. 1/2, de toutes les autres de 3 c. 1/2.

PVBLICE·D·D
SEX·VAGIRIO·SEX·FIL
GAL·MARTIANO
Q.AEDILI·IIVIRO·PATRONO
5 OMNIVM·CORPOR·SVMMO
CVRAT·C·R·PROVINC·AQVIt
PRAEFECT·FABR·ROMA
TRIBVNO·MILIT·LEG·XX·V·V
QVAM·STATVAM·CVM·ORDO
10 SANCTISSIM·OB·EIVS·ERGA
REM·P·SVAM·EXIMIAM
OPERAM·ET·INSIGNEM
ABSTINENTIAM·EX·AERARIO
pVBLICO·PONI·CENSVISSEt
15 sEX·VAGIRIVS·GRATVS
fRATER·IMPENDIO·REMISSO
pECVNIA·SVA·CONSTITVIT

Lettres de bonne forme. L'N et le D de IMPENDIO, l'E, l'M et l'I de REMISSO à la seizième ligne liés en monogrammes ; le point après SVAM à la onzième exprimé par une feuille cordiforme.

Publice decreto decuriorum.— Sexto Vagirio, Sexti filio, Galeria, Martiano, quaestori, aedili, duumviro, patrono omnium corporum, summo curatori civium Romanorum provinciae Aquitanicae, praefecto fabrum Roma, tribuno militum legionis XX Valeriae Victricis, quam statuam cum ordo sanctissimus ob ejus erga rem publicam suam eximiam operam et insignem abstinentiam ex aerario publico poni censuisset, Sextus Vagirius Gratus, frater, impendio remisso, pecunia sua constituit.

Digitized by Google

« (Statue élevée) en public par décret des décurions.

« A Sextus Vagirius Martianus, fils de Sextus (Vagirius); « de la tribu Galeria, questeur, édile, duumvir (de la co- « lonie de Lyon), patron de toutes les corporations (de « Lyon), curateur suprême des citoyens romains de la pro- « vince d'Aquitaine, préfet des ouvriers à Rome, tribun des « soldats de la légion *XX Valeria Victrix*, le sanctissime Con- « seil des décurions ayant décrété, en reconnaissance de sa « méritoire sollicitude pour sa cité et de son insigne « désintéressement, l'érection d'une statue aux frais du « trésor public, Sextus Vagirius Gratus, son frère, a, de ses « propres deniers, remise faite de la dépense (au Trésor), « érigé cette statue ».

Si l'on ne savait déjà par quelques autres inscriptions que la tribu *Galeria* était celle des Lyonnais, on l'apprendrait de celle-ci, qui nous montre inscrit dans cette tribu un personnage ayant successivement rempli à Lyon les fonctions de questeur, d'édile et de duumvir, c'est-à-dire les trois degrés réguliers de la hiérarchie des magistratures de la curie lyonnaise.

Les inscriptions de Lyon qui rappellent des fonctions municipales sont très rares et même font entièrement défaut pour la période antérieure aux Antonins ou au moins à Marc-Aurèle. Cette extrême rareté, d'une part, cette absence absolue, d'autre part, dans une ville où se découvrent chaque jour des inscriptions de toute nature, constituent un fait fort extraordinaire, certainement non imputable au hasard et qui ne peut guère s'expliquer que par la supposition, justifiée par quelques indices d'une situation du même genre relatifs à une autre grande ville, celle de *Mediolanium*, Milan, administrée à l'époque romaine, non par ses propres magistrats, mais par l'Etat directement (Mommsen, *C. I. L.*, 5, p. 634, et Hirschfeld, *Lyon in der Römerzeit*).

Digitized by Google

A cause de l'importance, soit de sa population, soit des nombreux services publics concentrés dans ses murs, Lyon aurait été, jusqu'à une époque assez avancée du second siècle, dans un cas pareil. De même qu'aujourd'hui le préfet du Rhône et pour des motifs assez analogues, c'est le gouverneur de la Lyonnaise qui aurait été chargé de l'administration municipale de cette grande et splendide cité, destinée dans les larges vues de la politique d'Auguste à devenir la capitale de tout le nord de l'empire. Place de commerce la plus importante de la Gaule entière ; siége des assemblées nationales des trois provinces de la Gaule césarienne; rendez-vous, à certaines époques de l'année, d'une affluence prodigieuse d'étrangers attirés par ses foires ou les fêtes de son célèbre Autel, de tous les points de l'univers romain, Lyon devait être et était, en effet, un foyer d'idées très-avancées. Aussi fut-il de toutes les villes de province en Occident la première à accueillir le christianisme : ce socialisme de l'antiquité, qui, persécuté aussi violemment qu'en pure perte par les empereurs les meilleurs et les plus soucieux du maintien de l'ordre social, et peut-être corroboré par ses persécutions même, devait en peu de temps subjuguer le monde.

Probablement, après l'exercice du duumvirat, la plus haute des magistratures municipales, notre personnage s'était vu offrir le patronage « de toutes les corporations » ainsi que s'exprime le texte, ce qui doit s'entendre de toutes les corporations légalement autorisées à tenir leurs réunions à Lyon, comme cela est dit explicitement sur d'autres inscriptions qui rappellent des patrons *omnium corporum Lugduni licite coeuntium*. C'étaient, indépendamment des Augustaux, les *negotiatores vinarii*, les *nautae Ararici et Rhodanici*, les dendrophores, les *fabri*, les *tignarii*, les utriculaires, les *sagarii*, les *centonarii*, et peut-être quelques autres encore.

Digitized by Google

L'inscription nous montre ensuite notre Lyonnais investi de la dignité de *summus curator civium Romanorum provinciae Aquitanicae*. C'est la seconde fois seulement qu'apparaît ce titre, déjà connu par une autre inscription de Lyon en l'honneur d'un autre Lyonnais qui avait, comme celui-ci, parcouru la carrière des fonctions municipales et avait été honoré aussi de la dignité de *summus curator civium Romanorum provinciae Lugdunensis*. Qu'était ce curateur suprême des citoyens romains de la province d'Aquitaine? Nous ne sommes pas en mesure de le dire. On ne savait pas même, il y a peu de temps encore, ce qu'étaient les simples *curatores civium Romanorum* au-dessous du *summus curator*. Ce sont de récentes recherches faites séparément par M. Mommsen (dans l'*Hermès*, 1873, t. 7) et par M. Morel, de Genève (dans les *Mém. de la Société d'hist. de la Suisse romande*, 1877), qui ont apporté quelque lumière sur la question.

Dans les agglomérations qui se formaient à proximité des camps fixes des légions romaines ou dans les cités dont la population n'était en majeure partie ni romaine ni latine, les citoyens romains, soit à cause de l'incompatibilité du régime militaire avec la vie civile, soit pour sauvegarder leurs intérêts et leurs priviléges au milieu d'éléments étrangers, s'unissaient en associations constituées sur le modèle des corporations et ayant chacune à leur tête un curateur, tout à la fois administrateur et tuteur de ces associations. Il y a donc lieu de conjecturer, d'après le titre, que le *summus curator civium romanorum provinciae* était une sorte de tuteur ou de patron supérieur de toutes les associations de citoyens romains éparses dans une province, défenseur de leurs intérêts et intermédiaire entre elles et le représentant de l'Etat, c'est-à-dire le gouverneur ou le procurateur de la province. C'est sans doute entre les

Digitized by Google

mains de ce suprême curateur provincial qu'en raison des importants priviléges attachés à la qualité de citoyen romain, se trouvaient les documents propres à établir si tel habitant de la province était ou non citoyen romain.

Viennent après cela, dans l'ordre de l'inscription, deux fonctions équestres : d'abord la préfecture des ouvriers exercée à Rome, et par laquelle Vagirius Martianus fut élevé au rang de chevalier romain ; ensuite le grade de tribun légionnaire, qui très-souvent venait ainsi à la suite de la *præfectura fabrum*, et, à l'époque dont il s'agit, consistait à rester attaché pendant six mois, comme aide de camp, à la personne du légat commandant de la légion.

Il est à peine nécessaire d'avertir que la légion mentionnée ne tenait pas garnison à Lyon. Il n'y avait pas de légions à Lyon. Toutes les légions étaient massées sur les frontières. Celle dont il est ici question avait fait, sous Auguste, les guerres de Pannonie et d'Illyrie où, commandée par Valerius Messalinus, elle avait, en l'an 6 de J.-C., accómpli un éclatant fait d'armes qui avait valu à son chef les ornements du triomphe, et à elle-même les surnoms de *Valeria Victrix* (Velleius, 2, 112). Transférée ensuite dans la Germanie Inférieure, elle s'y trouvait à la mort d'Auguste, et elle passa de là en Bretagne pour coopérer à la guerre par laquelle l'empereur Claude fit la conquête de cette île. Elle y resta, à partir de ce temps, jusqu'à la fin de son existence, arrivée avant le ve siècle.

La suite de l'inscription nous fait connaître qu'un frère de notre personnage, Sextus Vagirius Gratus, voulut élever de ses propres deniers la statue dont les frais avaient été mis à la charge du Trésor de la colonie par la décision du Conseil des décurions.

Il s'en faut de beaucoup que ce soit la seule statue dont le souvenir soit venu jusqu'à nous. Les inscriptions gravées

Digitized by Google

sur des piédestaux, ou encore existantes ou perdues après avoir été copiées, sont au nombre de plus de soixante-dix, dont à peu près la moitié se voit sous les portiques du Palais-des-Arts, et ce n'est qu'une bien faible partie de l'innombrable quantité de statues qui ornaient autrefois notre ville. La plupart des inscriptions en l'honneur des empereurs; toutes celles qui rappellent des fonctionnaires publics, soit sénateurs, soit chevaliers; celles qui rappellent des prêtres à l'Autel de Rome et d'Auguste ou des parents de ces prêtres ou des députés à l'Assemblée provinciale des trois Gaules, ou des fonctionnaires attachés à cette Assemblée; beaucoup de celles qui sont consacrées au souvenir de magistrats municipaux ou de patrons de corporations, se lisent sur des piédestaux de statues. Il devait y avoir dans certains quartiers de Lyon, notamment dans la partie des dépendances de l'Autel de Rome et d'Auguste, qui s'étendait du pied de la colline Saint-Sébastien jusque vers Saint-Nizier, une véritable population de statues.

L'inscription récemment découverte par MM. Bégule et Guigue, par cela seul qu'elle contient la mention de magistratures municipales et surtout d'une fonction publique qui se montre pour la seconde fois seulement, est des plus précieuses qui aient été découvertes depuis longtemps. Elle paraît appartenir à la seconde partie du IIe siècle, autrement dit à la période comprise entre Marc-Aurèle et Caracalla.

A. ALLMER.

(Extrait du *Salut public* du 10 décembre 1878).

Digitized by Google

LE

THÉATRE A LYON

PENDANT LE XVIIIe SIÈCLE

(Suite)

Malgré les embarras financiers de la direction, la troupe était bien composée, et les chroniqueurs se plaisaient à le reconnaître, avec la pointe d'ironie qu'ils mêlaient à leur critique. Qu'on en juge par les termes dans lesquels s'exprimait l'auteur de la *Petite chronique :*

« 27 juin 1781. — La petite pièce de la *Soirée Villageoise* a été assez bien rendue. La neige n'étoit point mal, surtout sur les arbres; pour celle qui tomboit, il arrivoit souvent qu'il n'en tomboit que d'un côté ; il y avoit jusqu'à la perruque de *Saint-Fal* (1), qui faisoit le bailly, qui en étoit couverte. C'étoit la petite *Frédéric*, qui jouoit à ravir le rôle de Babet; Saint-Aubin, l'amoureux; la Rosambert, la mère; le gros Mussi, le père. On donnoit avec le *Barbier de Séville*, qui fut joué indignement par le fameux *Beaumesnil*, qui jouoit le comte, on le hua et siffla. Mlle Solier, autrement Mme Hus la jeune, prend assez bien, elle, les rôles d'amoureuses coquettes. »

« 12 juillet. — La femme de Darboville a débuté; c'est une personne assez jolie; elle est au-dessus des Clairville, des Bouquet et des Frédéric pour le jeu et la voix. Ainsi l'*opéra comique est monté supérieurement.* — *Le Gros* (2) est enfin arrivé et a donné déjà deux représentations d'*Or-*

---

(1) Etienne Ménier, dit *Saint-Fal*, né à Paris le 10 juin 1752, fut élève de Préville et entra à la Comédie-Française.

(2) Legros (Joseph), célèbre chanteur de l'Opéra (haute-contre), 1739-1793.

Digitized by Google

phée. A la première tout fut pitoyable, et il arriva un accident qui fit beaucoup de bruit. Dans le ballet des Diables, que M. Désombrages rendoit si bien, Hus le fils, en sortant de la caverne avec des torches et une plaque enflammée à l'esprit de vin sur l'estomach, fit détacher cette plaque en gesticulant, et elle alla tomber dessus les spectateurs. »

Pourtant, soit que les acteurs ne fussent pas payés, soit que certain ballet de la *Rose et du Bouton* eût choqué quelques personnes, qui avaient prié le commandant (1) d'interposer son autorité pour qu'il ne parût plus, il y avait au théâtre un levain de cabale. Hus chassa deux actrices, entre autres la *coquette* Valville ; il y eut du tapage. Le commandant fit venir Hus, qui l'apostropha en lui disant que « c'était lui qui faisait tout le bruit et était le seul cabaleur. » Le major se fâcha, comme bien on pense, ce ne fut cependant que quatre mois après et à la suite d'une nouvelle impertinence, que le directeur fut disgracié et obligé, en vertu d'une lettre de cachet, de quitter « le *tripot* » dans les vingt-quatre heures et la ville dans les huit jours. Mais si la vengeance est le plaisir des dieux, la clémence est le devoir des administrateurs : au bout d'un mois, Hus rentra à la direction du théâtre et, en janvier 1782, le ballet *de la Rose et du Bouton* reparut sur l'affiche (2).

L'année théâtrale qui commença en avril 1782 amena sur la scène lyonnaise un homme dont le nom devait avoir dans la suite une sinistre signification : c'était Collot d'Herbois, le futur terroriste de Lyon. Né à Paris en 1750,

---

(1) Joseph Vial, échevin, commandant en l'absence de M. Fay de Sathonay. — *Petite chron.* (*Rev. du Lyon.* t. XIX), 14 août et 13 déc. 1781. — Antoine Fay, seigneur de Sathonay, fut prévôt des marchands de 1779 à 1784.

(2) *Petit. chron.* eod. loc. 24 janvier 1782.

Digitized by Google

d'une famille bourgeoise qui lui donna de l'éducation, il avait, comme son collègue Billaud-Varennes, commencé par faire partie de la congrégation de l'Oratoire. Son nom de famille était *Collot;* devenu acteur, il se faisait appeler D'HERBOIS. Avant de venir à Lyon, il avait joué sur plusieurs théâtres de province et composé une dizaine de pièces médiocres. Leur date et le lieu de leur publication marquent la trace de son passage, à partir de 1772, à Bordeaux, à Nantes, à Avignon, à Amiens, à Paris et à La Haye (1). Il paraît que dans le cours de ses pérégrinations le futur conventionnel ne fut pas d'une vertu à toute épreuve. « C'était un *repris de justice,* » dit Mme Roland ; il avait été « *condamné,* dans le Midi, *à un an de prison pour une vilaine action,* lorsqu'il courait les tréteaux, et pour laquelle *plusieurs juges avaient opiné aux galères* (2). »

En 1782, Collot d'Herbois avait trente-deux ans. Il était

---

(1) Collot d'Herbois avait publié successivement :

Lucie ou les Parents imprudents, drame, Bordeaux, 1772 ; Nantes, 1774 ; Avignon, 1777 ; La Haye, 1781.

Le Paysan magistrat, comédie en 5 actes et en prose, imitée de Calderon, 1777. La 5e édition, que les biographes ne mentionnent pas, fut publiée à Lyon, chez Castaud, en 1782.

Le vrai généreux ou les bons mariages, drame, Paris, 1777.

Le bon Angevin ou l'Homme de Cœur, comédie, Amiens, 1777.

Le nouveau Nostradamus ou les Fêtes provençales, comédie, Avignon 1777.

Le Bénéfice, comédie, Paris, 1778.

Les Français à Grenade ou l'Impromptu de la guerre et de l'amour, 1779.

L'Amant loup-garou ou Monsieur Rodomont, comédie, Paris, 1780.

La Fête Dauphine ou le Monument français, Paris. 1781.

Après une lacune de neuf années, qui furent celles de son séjour à Lyon, Collot d'Herbois reprit la suite de ses publications par l'*Inconnu ou le Préjugé vaincu* (Paris, 1790). — V. *Nouvelle biogr. génér.*

(2) *Mémoires de Mme Roland,* édition Hachette, p. 224.

Digitized by Google

de taille moyenne, avec le teint brun, les cheveux noirs et crépus, le regard inquiet ; du reste, il était doué d'un assez beau visage et d'un organe sonore (« une grande force de poumons, » dit encore Mme Roland). Ces qualités physiques jointes à un vrai talent d'acteur lui conquirent bien vite la sympathie du public lyonnais, devant lequel il remplit avec succès l'emploi des *grands premiers rôles comiques* (1). Il faut rejeter comme inexacte l'assertion, généralement admise et reproduite par tous les biographes, d'après laquelle Collot d'Herbois aurait été sifflé au théâtre de Lyon et « aurait plus tard fait payer cher à cette malheureuse ville *un acte de justice réclamé par le bon goût* (2)..... » Le lecteur verra plus loin quelle est la source de cette erreur si accréditée et sur quelles preuves s'appuie l'opinion contraire.

On n'aurait pas souffert longtemps un premier rôle sifflé, dans « *une des troupes les mieux composées qu'il y eût en province*, avec un *spectacle tous les jours*, et qui embrassait tous les genres, depuis le grand opéra jusqu'aux pièces des boulevards, depuis la tragédie jusqu'aux ballets-pantomimes, et des assemblées nombreuses et brillantes (3). »

En 1783, « plusieurs circonstances contribuèrent à *embellir le spectacle*. » L'archiduc et l'archiduchesse de Milan l'honorèrent de leur présence. Lemierre, Mercier, de Piis

---

(1) On lit dans la *Petite chronique :* « 10 mai 1782. — Collot d'Herbois, *nouvel acteur dans les grands rôles comiques, continue à faire plaisir* (*Rev. du Lyonnais*, 2e série, t. XIX, p. 461). » — Dans une lettre adressée aux auteurs du *Journal de Paris* et insérée dans le no du 13 octobre 1782, Collot d'Herbois prend le titre de *premier acteur du théâtre de Lyon*.

(2) Sic, *Biogr. univers.* de Michaud, *Nouvelle Biogr. génér.* (Didot), etc., etc.

(3) *Journal de Lyon* ou annonces et variétés littéraires, pour servir de suite aux *Affiches de Lyon*, par Mathon de La Cour, 8 janvier 1783,

Digitized by Google

et Marsollier des Vivetières vinrent faire jouer à Lyon plusieurs de leurs ouvrages. Les tragédies de *Guillaume Tell*, d'*Artaxerxe*, de *Barnevelt* furent représentées pour la première fois.

Céphise, comédie de Marsollier, fit le plus grand plaisir : « Tous les traits, dit Mathon de La Cour, ont été sentis par les spectateurs et les rôles rendus *avec beaucoup d'intelligence, de finesse et d'ensemble* par Mlles Valville et Francheville, et MM. Chevalier, d'*Herbois* et Restier (1). » Larive fit une nouvelle apparition sur notre scène. Enfin, la fameuse Mlle Saint-Huberti (2), de l'Opéra, vint chanter pendant le carême dans plusieurs opéras comiques. Elle séduisit tout le monde : on la trouvait laide au lever du rideau, « mais, dès qu'elle ouvrait la bouche, on oubliait sa laideur et on la trouvait superbe. La vérité de son jeu touchant et passionné, son abandon sublime, la magie de son chant, la sensibilité de son organe, ses attitudes animées et pittoresques attirèrent une affluence *sans exemple* de spectateurs émus, qui accueillaient chaque jour cette actrice *inimitable* avec des vers, des couronnes et des cris... »

Par un singulier contraste, la même société qui applaudissait chaque soir la Saint-Huberti, se pressait le matin, avide d'émotions nouvelles, dans l'église de l'Hôpital pour entendre un *carme*, prédicateur en renom, le *père Hyacinthe*, qui avait été comédien, et qui, « avec beaucoup d'onction, des gestes trop significatifs et sentant le théâtre, prêchait

---

(1) Restier, né à Lyon en 1726, y mourut en 1803. — V. *Journal de Lyon*.

(2) Antoinette-Cécile Clavel, dite Saint-Huberti, née à Toul en 1756, avait débuté, en 1777, à l'Opéra, où elle fit une réforme dans les costumes. Elle suivit à Londres, en 1791, le comte d'Entragues qu'elle avait épousé et fut assassinée avec lui, en 1821. — V. *Journal de Lyon*, 1783. *Petite chron.* 20 mars et 3 juillet 1783.

Digitized by Google

contre les spectacles et faisait trembler tout son auditoire. »

Ce fut à ce moment que Mme Lobreau quitta la direction, avec les deux hommes qu'on lui avait adjoints. Elle laissait 80,000 livres de dettes, ce que les malveillants attribuaient à un gaspillage de sa part. Mais l'autorité ne fut pas de cet avis : Mme Lobreau fut remplacée par sa sœur, Mlle Destouches, afin que l'ancienne directrice, « *femme habile*, écrivait M. Fay de Sathonay à M. de la Verpillière, *aidât celle-ci de ses conseils et de son honnête expérience* (5 avril 1783). » Cependant, pour plus de garantie, on adjoignit à Mlle Destouches un sieur Hachette de Villiers (1).

---

(1) L'*Annuaire administratif de Lyon et du département du Rhône*, publié par la maison Mougin-Rusand, cite, à l'article de Sainte-Foy, quelques habitations renommées de ce bourg si aimé des Lyonnais, et, entre autres, la maison de campagne de Mme Lobreau, dont son propriétaire actuel a conservé avec soin le souvenir.

« Un chemin appelé les *Etroits*, dit l'*Annuaire*, et qui a longtemps justifié son nom, dépend de Sainte-Foy; il suit la rive droite de la Saône jusqu'au pont de la Mulatière; le coteau, au bas duquel il est placé, est décoré de plusieurs maisons de plaisance entourées de jardins et de frais ombrages. De ce nombre est celle appelée la *Maison Grise*, qui appartenait naguère à M. Léon Cailhava et qui fut la demeure du célèbre sculpteur Jean Thierry; plus haut, celle de M. Richard, surmontée d'un observatoire; celle dite le *Château de Bellevue* couverte en tuiles vernies; enfin celle de M. Fougasse, qui appartenait, sous Louis XV, à Mme Lobreau, directrice du théâtre de Lyon; on y lit encore cette inscription, dans le salon où elle recevait ses administrés et les gens de lettres :

« Certain proverbe dit qu'il nous est défendu
De parler corde au logis d'un pendu.
Vous qui lisez ces vers, la dame vous en prie,
Ne parlez point ici de comédie. »

Mme Lobreau étant morte depuis longtemps, il nous sera permis sans doute de dire que dans cette villa charmante et si bien située, Larive a joué la comédie, Talma a récité des vers, les artistes les plus goûtés du

Digitized by Google

Mme Lobreau mourut le 5 septembre de l'année suivante. Ce jour-là, il y eut relâche extraordinaire au théâtre : « les comédiens crurent devoir cette marque de respect à une ancienne et bonne directrice, qui fut regrettée de tous et plus particulièrement des pauvres de la paroisse de Saint-Pierre. » Saint-Aubin, régisseur d'un nouveau petit théâtre, l'*Ambigu-Comique*, fit en l'honneur de la défunte cette épitaphe, plus élogieuse pour cette femme que si elle était conçue en beaux vers :

« Ci-gît, dont les vertus honorèrent Thalie,
Qui pour plaire au public ne sut rien négliger,
Et de tous les *plaisirs* qu'on perd avec la vie
Ne regretta que *celui d'obliger* (1). »

---

public se sont fait entendre devant un public de choix, et qu'aujourd'hui encore, on peut admirer une trentaine de portraits de ces acteurs et de ces actrices dont les noms resteront dans l'histoire de l'art.

(1) Archives mss de la ville, passim. — *Petit. chron.* — *Journal de Lyon*, sept. 1784. — L'*Ambigu-Comique* s'était récemment établi dans la salle Arnaud, à Saint-Clair, où l'on donnait depuis longtemps des spectacles d'enfants et de gymnasiarques.

« Une petite troupe de 40 enfants, filles et garçons, installée à la salle d'Arnaud, sous le nom d'*Ambigu-Comique* et sous la direction de Frossard, maître de ballet, joue trois fois la semaine. Ils sont charmants, font courir toute la ville par l'ensemble, la précision qui règne dans leur danse, la finesse, le tact, le bien joué avec lequel ils rendent leurs différentes pièces qui, très-jolies, n'ont *d'autre inconvénient* que d'être *un peu trop libres*. (*Petit. chron.* Rev. du Lyonn. t. XX, 1er mai 1784). » — Une affiche conservée aux archives donne le programme de la réouverture de ce théâtre le 4 avril 1785 : « *Arlequin Deucalion*, compliment de M. de Saint-Aubin, et l'*Elève de la Nature* ou *le Sauvage apprivoisé*. »

Il était fort inconvenant de faire figurer des enfants dans des ballets et des scènes grivoises. M. de Vergennes, ministre de Louis XVI, fit cesser ce scandale en interdisant les spectacles d'enfants (Lettres du 7 juillet 1785, archives de la ville, mss. DD. Théâtre).

Digitized by Google

La première année de son administration, Mlle Destouches fut forcée de recourir à des emprunts. Plusieurs actionnaires avaient avancé des sommes considérables, et cependant la direction continuait à éprouver des pertes. Ceux-ci s'alarmèrent et voulurent être payés. Mais ils ne pouvaient l'être que par la création d'un certain nombre d'actions nouvelles, dont une partie fût employée à la désintéresser et l'autre à soutenir l'entreprise. Dans cette situation, Mlle Destouches sollicita et obtint du duc de Villeroy l'autorisation d'émettre un nombre d'actions déterminé (1), ce qui lui permit momentanément de faire face aux frais toujours croissants de la direction.

V.

Montgolfier et les ballons au Théâtre. — Les illustres visiteurs. — Mmes Vestris et Dugazon. — Cagliostro à Lyon. — Avalanches de fleurs. — Fabre d'Eglantine sifflé. — Départ de Mlle Destouches. — Le *Lycée* ou Salon des Arts. — Direction de Collot d'Herbois. — Sa correspondance et ses réformes. — Mlle Feuchère.

Avide de plaisirs et docile à tous les entraînements de la mode, le XVIIIe siècle, « l'âge d'or des chandelles romaines, » accueillit avec un enthousiasme incroyable les premières découvertes de la physique. Le *ballon* fut le grand divertissement de l'époque à laquelle nous arrivons.

La France entière suivit avec une attention fiévreuse

(1) *Lyon ancien et mod.*, t. II, p. 342 et suiv. — Un acte de société fut déposé chez Me Baroud, notaire, qui devait en recevoir le produit en qualité de séquestre. Les actions furent fixées à 500 livres chacune. Le porteur devait avoir l'entrée gratuite, le 5 p. o/o par an, et une part dans les bénéfices. (Eod. loc.).

Digitized by Google

l'ascension que fit Montgolfier à Lyon, le 19 janvier 1784. Une foule innombrable était accourue pour voir ce prodige. Les comtes de Laurencin, de Dompierre et d'Anglefort de la Porte, le prince Charles d'Aremberg-Ligne, venus exprès pour assister à cette merveilleuse expérience, enfin Pilâtre du Rozier et un M. Fontaine avaient pris place dans la nacelle à côté du célèbre inventeur. On sait que les voyageurs aériens faillirent perdre la vie (1).

Le soir, les étrangers envahirent le Théâtre où l'on jouait *Iphygénie en Aulide*. Le spectacle était commencé, lorsque l'intendant, Jacques de Flesselles, et sa femme entrèrent dans leur loge, accompagnés de Montgolfier et de Pilâtre du Rozier. Au milieu des applaudissements et des cris du parterre, on baissa le rideau pour recommencer la représentation. Puis, l'acteur Darboville, qui remplissait le rôle d'Agamemnon, présenta à l'intendante des couronnes qu'elle distribua aux sept voyageurs. Le spectacle fut repris, et lorsque Mlle Clairville chanta, dans le rôle de Clytemnestre :

« Que j'aime à voir ces hommages flatteurs, »

elle se tourna vers les héros de la journée, qui furent reconduits, à la sortie du Théâtre, jusque chez le commandant, où un souper était servi. On ne cessa, pendant toute la nuit, de leur donner des sérénades (2).

Depuis ce jour, la poésie, la gravure, la chanson, le

(1) V. *Mém. secr.* janv., fév. et 4 août 1784, sur la fin tragique du comte d'Anglefort.

(2) *Journal de Lyon*. 19 janvier 1784.

Digitized by Google

théâtre, tout se rapporta aux ballons. L'Académie de Lyon proposa, pour la direction des aérostats, un prix dont Jacques de Flesselles et le marquis de Saint-Vincent promettaient de faire les frais. Le 9 février suivant, le Théâtre donna la première représentation du *Ballon*, ballet-pantomime en trois actes, « dédié à MM. les Lyonnais amateurs de l'*aérostate* (*sic*) ; » quelques jours après, on exécuta un autre ballet, l'*Amour dans le Globe*, où un détestable crispin figurait Montgolfier, et où l'on voyait un berger et une bergère s'enlevant dans un globe aérien. Enfin, on donna pour la première fois, le 21 février, la *Mort d'Hercule*, grand ballet héroïque, de la composition de Joubert, nouveau maître de ballets du Théâtre (1).

Le roi de Suède, voyageant incognito sous le nom de *comte de Haga*, arriva le 3 juin 1784, à quatre heures du soir, dans un mauvais « berlingot, » accompagné d'un de ses principaux officiers et d'un seul domestique. Il descendit à l'*hôtel d'Artois*, rue du Plat, prit un bain, fit sa toilette et parut le soir même au Théâtre, où l'on jouait la *Fausse magie*. On eut le soin de réclamer ses ordres pour le spectacle du lendemain ; le roi demanda *Warwick*, de La Harpe, et l'*Amant jaloux*. Le 5, il se rendit aux Brotteaux, pour assister au départ de l'*aérostat* de Fleurant, peintre lyonnais, qui avait donné à ce ballon le nom de *Gustave*, ce dont le prince fut fort touché. Fleurant fit l'ascension avec une Lyonnaise, Mme Tible, la première femme qui soit montée dans les airs. Les deux voyageurs furent présentés au roi pendant le spectacle et furent accueillis par le public avec des couronnes et des guirlandes. De

(1) *Tablettes chronologiques*. — *Petite chron.*, 15 fév. 1784. (Rev. du Lyon., t. XX).

Digitized by Google

toutes parts, le comte de Haga, malgré son incognito, reçut des vers et des couplets (1).

Le même été, Lyon eut la visite du prince Henri, frère du roi de Prusse, « petit homme très-laid, mais, assurait-on, plein d'esprit, » qui voyageait aussi incognito, sous le nom de *comte d'Oels*, et qui arrivait de Genève. Il alla tous les soirs au spectacle, où il y avait beaucoup de monde ; il parut même à un bal masqué, et il s'en alla, comme le roi de Suède, accablé de vers (2).

Préville jouait alors au Théâtre, ainsi que Mme Vestris (3), pensionnaire du roi, qui se faisait applaudir pour la première fois à Lyon. Dans les rôles d'*Aménaïde*, de *Gabrielle de Vergy*, de *Rodogune*, de *Phèdre*, cette actrice fit preuve d'un talent toujours décent et naturel : belle, pleine de dignité et de grâce, mais plutôt « faite pour plaire aux vrais connaisseurs que pour éblouir le vulgaire, elle charmait plus qu'elle n'étonnait ; » ce qui n'empêcha pas les dilettanti, pour se conformer à une mode devenue fastidieuse, de lui prodiguer des vers et des bouquets, comme à un simple monarque.

Quelques mois auparavant, Mlle Sainval la cadette était

---

(1) De Viran, sous le pseudonyme d'*Andrieu*, s'écriait dans le *Journal de Lyon :*

« O vous que l'univers contemple,
« Prenez Gustave pour exemple.
« Le bonheur des sujets fait la gloire des rois. »

(2) *Journal de Lyon*, 1784. — *Pet. chron.*, août 1784. (Rev. du Lyon. t. XX). — « Lyon, dit une correspondance du temps, commence à se lasser de la visite des souverains ; rien de plus ennuyeux que la peine qu'on se donne pour les voir. »

(3) Marie-Rose Gourgault-Dugazon, sœur de Dugazon et femme de Paco-Vestris (frère de Balthazar), élève de Lekain, 1746-1804. — *Journ. de Lyon*, 1784, passim.

Digitized by Google

venue « cueillir de nouveaux lauriers » à Lyon et avait obtenu un succès toujours croissant dans *Alzire* et les *Orphelins de la Chine*, dans *Inès de Castro*, *Didon*, *Ariane*, etc. Ces grandes comédiennes étaient « heureusement secondées par Chevalier et par *Collot-d'Herbois*, » qui avait abordé la tragédie et y avait « *le plus grand succès*. » Aussi, le compliment de clôture, prononcé par l'acteur Gervais, n'était-il pas déplacé cette fois, malgré la banalité de ses termes :

« L'année que nous terminons — disait-il — doit tenir sans doute le premier rang parmi les *époques heureuses* de notre théâtre. Jamais *circonstances si rares et si favorables* ne se sont succédé avec autant de rapidité pour notre gloire ; *jamais assemblée plus nombreuse et plus auguste* n'avait fait l'ornement de ces lieux (1). »

Le départ de l'intendant Jacques de Flesselles, au mois d'août suivant, mit la société lyonnaise au désespoir. On trouvait chez lui bonne table et grand monde ; en automne, on allait à Longchêne, où il donnait des fêtes et des représentations dramatiques. Le château s'ouvrait à tous les artistes célèbres, les comédiens eux-mêmes y coudoyaient les grands seigneurs : le goût du plaisir avait détruit l'ancienne étiquette, et certaine noblesse avait étourdiment compromis son blason. Terray, le nouvel intendant, qui venait de Limoges, « n'aimait pas la dépense, et sa femme, très-aimable, *donnait dans la chimie* (2). »

La chimie, le magnétisme, le baquet de Mesmer : voilà

(1) *Journ. de Lyon*, 1784, passim.

(2) *Pet. chron.* loc. cit. 23 août 1784. — Au début de la Révolution, Jacques de Flesselles était prévôt des marchands à Paris. Il fut massacré par le peuple le jour de la prise de la Bastille.

Digitized by Google

le dernier mot du siècle « qui avait dans le sang le virus de toutes les curiosités. » Les miracles que la médecine orthodoxe était impuissante à produire, on les demandait au charlatanisme. « Une superstition grossière, dit M. Anatole de Gallier, semble gagner tout ce qu'a perdu la foi. Parmi ces imposteurs vulgaires, conjurateurs de fantômes, chercheurs de pierre philosophale, inventeurs de panacées, Cagliostro se dégage et remue les foules presque autant que Voltaire (1). »

Déjà l'avocat lyonnais Nicolas Bergasse, célèbre surtout par le procès qu'il soutint contre Beaumarchais, et quelques médecins de Lyon, s'étaient occupé de ces questions brûlantes, lorsque, au mois de novembre 1784, Cagliostro vint préparer la fondation de la loge-mère de son rit égyptien. Le fameux aventurier ne partit que vers la fin du mois de janvier 1785 pour se rendre à Paris, après avoir fait dans notre ville un assez grand nombre de dupes (2).

(*A suivre*).

EMMANUEL VINGTRINIER.

---

(1) *La vie de Province au* XVIIIe *siècle*, Paris, Rouquette, 1 vol. in-8, p. 85.

(2) *Tabl. chron.* — On publia en 1784 : *Discours sur le magnétisme*, lu dans une assemblée du collége des médecins, le 15 septembre 1784, par M. O. Rian, Dublin (Lyon) in-8. — *Aperçu sur le magnétisme animal* ou *Résultat des observations faites à Lyon sur ce nouvel agent*, par J. E. Gilibert, Genève (Lyon), in-8. — *Détail des cures opérées à Lyon par le magnétisme animal, selon les principes de M. Mesmer*, par M. Orélut, Lyon, Faucheux, in-8. — *Rapport de l'un des commissaires* (A.-L. de Jussieu) *chargé par le roi de l'examen du magnétisme animal.* Paris, veuve Hérissant, 1784, in-8.

Digitized by Google

UN INCUNABLE

IMPRIMÉ A LYON

Et conservé à la Bibliothèque de Toulouse

M. le président Baudrier, érudit aussi distingué que savant jurisconsulte, a eu la bonne pensée de donner, dans le journal le *Salut public* du 9 janvier dernier, un compte-rendu des plus remarquables du catalogue des *Incunables* de la bibliothèque de Toulouse, rédigé par le docteur Desbarreaux-Bernard, et imprimé aux frais de la ville. En cela, M. le président Baudrier a rendu un véritable service à la science, car il nous a fait connaître à la fois une excellente publication, chère à tous les bibliophiles, et tout l'intérêt qu'on doit attacher aux *incunables* trop dédaignés jusqu'à naguère, même par les conservateurs de nos bibliothèques publiques. Aussi ce dédain et cet oubli ont-ils fait pousser à M. Madden, dans ses *Lettres d'un bibliophile*, ce cri de douleur : « *Les incunables s'en vont.* » (1) Mais M. Desbar-

---

(1) A ce propos, M. le président Baudrier a dit avec raison : « Si le péril de la disparition menace d'une façon générale tous les vieux échantillons des débuts de l'imprimerie, combien n'est-il pas spécialement imminent pour ceux de Lyon, tant qu'on refusera d'écouter les avertissements si souvent répétés de notre *Commission des Bibliothèques*.

On peut voir à la page 39 du rapport présenté l'année dernière à M. le Ministre de l'Instruction publique, par cette Commission, à quelles épreuves a déjà été exposée la salle qui contient nos richesses en

Digitized by Google

reaux-Bernard croit que ce cri de détresse sera entendu et que « désormais, on mettra tout en œuvre pour préserver d'une destruction, presque inévitable, les quelques épaves typographiques que le temps a encore épargnées, et sur lesquelles se trouve gravée, siècle par siècle, année par année, et presque jour par jour, l'histoire des tâtonnements et des perfectionnements successifs de la grande découverte de l'imprimerie.

Espérons aussi qu'à Lyon le cri de M. Madden et les conseils de M. Desbarreaux-Bernard trouveront un prochain et complet écho (1). Car cette ville encore riche, malgré les

---

premiers produits typographiques. Les *incunables* remplissent une salle où ils reçoivent fréquemment la visite des eaux du ciel, mais sont moins malheureux cependant que leurs voisins, les livres de la galerie Villeroy transpercés, à la fois, par tous les orages, et grillés par tous les soleils.... »

Une nouvelle toiture, mais en verre, est posée en ce moment sur la galerie Villeroy, mais sera-t-elle efficace pour préserver les 10,400 volumes de cette galerie déjà si avariés ? J'ai lieu d'en douter.

Quant aux *incunables*, c'est en vain que la Commission demande à la ville la cession d'un autre local ; la même prière reste sans écho pour ce qui concerne notre riche collection de manuscrits.

(2) L'étude des Incunables ne date guère que de la seconde moitié de ce siècle. M. Gabriel Peignot, cité par M. Desbarreaux-Bernard, écrivait dans le Bulletin du Bibliophile en janvier 1836. « Ce serait, dit-il, une bibliographie aussi curieuse qu'utile pour l'histoire de l'imprimerie que celle qui serait consacrée spécialement à la description des *Incunables* exécutés au XVe siècle dans les villes de France.... » M. Desbarreaux-Bernard a heureusement entendu cet appel, et il a entrepris le catalogue des incunables de la bibliothèque de Toulouse, œuvre des plus considérables à laquelle il a consacré au moins quatre années de recherches et d'études pour l'amener à bien, quoique comme le dit M. le président Baudrier, ce savant fût un de nos premiers bibliographes, bien connu par une foule de productions qui ont mis son nom au niveau de tout ce que la France peut offrir de plus compétent en pareille matière.

Les Incunables, malheureusement, ont été très-dédaignés à cause de

Digitized by Google

vicissitudes des temps « de moult beaulx livres », possède aussi de belles collections d'incunables dans la bibliothèque du Lycée comme dans celle de la Cour d'appel; mais, n'est-il pas triste de dire quelle incurie a montré pour la première de ces collections l'un des derniers conservateurs de la bibliothèque de la ville. Ecoutons l'aveu qu'il a dû m'en faire lui-même dans une lettre du mois de janvier 1874, alors que comme président du Comité des bibliothèques et des archives de Lyon, je fus chargé de lui demander un rapport sur son dépôt.

« La petite pièce à côté de la galerie Villeroy, dit-il, est le cabinet des éditions lyonnaises du xve siècle. Il subit, il y a quelques années, par la faute de la négligence des bureaux, bien avertis cependant, un désastre *répété trois fois et considérable*. Une gouttière masquée par la porte d'une armoire s'était formée à l'angle du rayon supérieur, à gauche. Vint une averse énorme. Les volumes du xve siècle furent aussitôt submergés, et quatre-vingts volumes de cette vénérable catégorie coururent les plus grands dangers. Les maçons se pressèrent peu; ils ne parurent que le lendemain; leur travail fut peu efficace.

« *Trois fois* l'accident se renouvela dans le courant *d'une même année*. Bien qu'ils eussent *pris un bain complet de plu-*

---

leur impression en gothique, de leur forme souvent étrange et primitive, et on ne les regardait que comme d'indignes bouquins. Mais comme le raconte si bien M. Desbarreaux-Bernard, les incunables ont été recherchés partout à dater d'un certain moment. Les libraires se sont mis de la partie; eux ou leurs ayants droit, imitant en cela seulement les anciens *stationnaires*, ont parcouru l'Europe en tous sens, non pour vendre des livres, mais pour en acheter. Ils ont même si bien fureté partout, dans les grandes comme dans les petites villes, dans les châteaux, dans les couvents, dans les presbytères, etc., qu'ils ont fait table rase, et qu'il ne reste plus rien à glaner partout où ils ont passé. »

Digitized by Google

sieurs heures, les livres résistèrent, et pas un seul ne périt, tant les procédés de dessication furent bien dirigés. Un ferblantier du voisinage imagina enfin une gouttière qui sauva le précieux cabinet. On avait bien attendu ! »

Mais M. Monfalcon a oublié d'ajouter que beaucoup de ces monuments ont été maculés par les infiltrations des eaux, et que le cabinet où on les conserve, même encore aujourd'hui, est sans air, obscur et humide pendant six longs mois. Ce cabinet renferme 402 incunables, et M. le président Baudrier, qui n'ignore aucune des richesses de notre grande bibliothèque publique, estime qu'elle en possède au moins six cents ; mais connait-on bien tous ces monuments ? M. Delandine ne s'en est pas occupé pendant sa longue gestion de la bibliothèque, ou du moins il ne leur a pas consacré un travail spécial, comme il l'a fait pour nos manuscrits. M. Péricaud, au contraire, s'est livré sur les incunables lyonnais à une étude profonde, mais comme le remarque M. Baudrier, « dans les recherches de notre savant bibliothécaire, les lacunes (1) abondent au-delà de toute prévision. Ce n'est pas assurément sa faute, car nul n'a poussé plus loin que lui la passion des livres, l'ardeur et la ténacité des investigations. C'était celle de son temps. S'il assistait aux débuts de cette fièvre qui a saisi tous les oisifs de notre époque pour les lancer à la recherche des vieux débris des siècles derniers, il n'a pas assez vécu pour récolter sa part de leur moisson. Il n'a pas pu connaître les richesses exhumées de la poussière par l'élévation insensée

(1) Ainsi M. Péricaud n'a pas connu le nº 35 du catalogue de M. Desbarreaux-Bernard, et qui a pour titre : « Marcus Tullius Cicero de officiis, amicitia, de senectute et paradoxis, cum commento ; imprimé par Jean de Prat, ni le nº 37, Vocabularius utriusque juris, ni le nº 56, Glanvilla anglicus, Prohemium de propictalibus rerum... »

Digitized by Google

du prix dont on paie leur découverte. Il n'a pas eu à sa disposition toutes les ressources qui sont jetées, chaque jour, au-devant des studieux, par les journaux bibliographiques, par les catalogues multipliés où la science s'accumule en notes souvent précieuses, et sur lesquelles l'attention est attirée maintenant par des gravures variées et de chatoyantes litochromies. Il faut donc savoir une juste reconnaissance aux premiers pionniers qui, privés de ce secours, ont néanmoins tracé ce sentier. »

L'œuvre de M. Péricaud est donc à reprendre, et M. Baudrier voudrait animer d'une sainte ambition le zèle de nos jeunes bibliophiles et leur indiquer un travail, utile à la fois et plein d'attraits, qui consisterait à refondre, dans une nouvelle édition, les quatre fascicules (1) dont se compose l'œuvre du vieux maître, en y ajoutant les découvertes qui naîtront en foule devant ses premières recherches.

Déjà, dans son compte-rendu de l'œuvre de M. Desbarreaux-Bernard, M. le président Baudrier a signalé à ceux qui voudront compléter l'œuvre de M. Péricaud, sur les premières éditions lyonnaises, l'existence d'au moins douze incunables, parmi les quarante possédés par la bibliothèque de Toulouse, et que n'a pas connu notre savant biblio-

---

(1) Ces quatre fascicules ont pour titre :

N° 1. Bibliographie lyonnaise du xve siècle, par Antoine Péricaud, 111 pages, in-8°. Lyon, Louis Perrin, 1851, tiré à 200 exemplaires.

N° 2. Bibliographie lyonnaise du xve siècle. Deuxième partie contenant le catalogue des imprimeurs et des libraires de Lyon, de 1473 à 1500, par Antoine Péricaud l'aîné, in-8°, 59 pages. Lyon, imp. de Chanoine, 1852, tiré à 200 exemplaires.

N° 3. Bibliographie lyonnaise du xve siècle, troisième partie, par Antoine Péricaud l'aîné, in-8°, 31 pages. Lyon, chez Suiffet et Auguste Brun, 1853.

N° 4. Bibliographie lyonnaise du xve siècle, par Antoine Péricaud l'aîné. Quatrième partie, in-8°, 24 pages. Lyon, Chanoine, 1859.

Digitized by Google

thécaire. Combien, dès lors, peut-on se demander, ne s'en rencontre-t-il pas aussi dans les autres bibliothèques publiques de la France?

M. Baudrier a émis également un autre vœu bien sage, et auquel je m'associe de tout cœur. « Il aimerait voir aussi entreprendre, par un Lyonnais, l'exécution, pour la bibliothèque de Lyon, riche dépôt où sont encore bien des trésors inconnus, du travail dont M. le Dr Desbarreaux-Bernard vient de doter sa ville natale. » Nous posséderions enfin, de la sorte, un catalogue exact de tous nos monuments que nous ne connaissons même pas encore de nom, et dont le nombre vrai nous est tout aussi étranger, puisque plus de 198 sont confondus avec les autres imprimés sur les tablettes de la bibliothèque et relégués peut-être même dans les greniers et dans les galetas de la Bibliothèque. Ce travail amènerait peut-être aussi d'heureuses découvertes, comme le savant M. Léopold Delisle, membre de l'Institut et directeur de la Bibliothèque nationale, a su dernièrement en faire une si importante dans la collection de nos *manuscrits*. Cette découverte est connue maintenant du monde savant, et elle a eu un grand retentissement; c'est un *Pentateuque* du VIe siècle, en lettres onciales (1), relié avec une Bible, sans importance, que ce savant a eu la bonne fortune de rencontrer, et qui est, en ce moment, l'objet d'une remarquable publication de sa part. Qui sait si dans notre collection d'incunables, si rarement visitée, et presque inconnue, il ne se trouve pas, non plus, quelque œuvre considérable, *unique* même peut-être, et enfouie dans un volume contenant plusieurs ouvrages, comme celle que M. le doc-

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, novembre 1878, p. 324, et les *Mémoires de la Société littéraire de Lyon*, 1879.

Digitized by Google

teur Desbarreaux-Bernard a eu la bonne chance de découvrir dans un incunable de la bibliothèque de Toulouse; cette œuvre est d'un autre genre que notre Pentateuque, mais non moins curieuse, comme document historique. Laissons le savant docteur raconter lui-même sa trouvaille.

« Après avoir relevé, dit-il, il y a quelque temps, la description de l'*Opera Agricolationum*, et ne nous doutant guère de l'importance des feuillets, sans titre, reliés à la fin du volume, nous les avions complétement oubliés. En revoyant maintenant l'article concernant l'incunable de Reggio, nous avons cru devoir, par prudence, le collationner une dernière fois. Le nom de *Jean Mercure*, ayant de nouveau frappé notre attention, nous feuilletâmes à ce sujet diverses biographies. Dans *Moreri*, rien; — dans la biographie *Michaud*, rien; dans la biograghie historique de *Feller*, rien; dans la nouvelle biographie générale, rien; dans *Peignot*, rien; mais voici l'article que nous avons trouvé dans l'excellent Dictionnaire historique de *Chandon et Delandine*(1), trop dédaigné peut-être aujourd'hui.

« *Mercure* (Jean), célèbre charlatan qui parut à Lyon en 1478. Il jouait le philosophe et se croyait plus habile que tous les anciens Hébreux, Grecs et Latins. Ce sophiste avait avec lui sa femme et ses enfants. Il était vêtu de lin et portait à son cou une chaîne, à l'imitation d'*Apollonius de Tyane*, dont il se disait le disciple.

---

(1) Ce dictionnaire est peu connu, quoique très-bon. La bibliothèque de Lyon, quoique administrée pendant de longues années par M. Delandine, n'en possède qu'un seul exemplaire; cet ouvrage a eu plusieurs éditions. Les unes ont été faites à Caen, et les autres à Lyon. Cette dernière ville possède un exemplaire de la 8e édition, par Bruisset aîné, an XII, 1804. Les contrefacteurs se sont jetés avec avidité sur cet ouvrage, principalement les éditeurs du Dictionnaire de Ladvocat. (Voir la préface de l'édition de 1779.)

Digitized by Google

« Il était fort sérieux et se vantait de guérir toutes sortes de maladies. On en donna avis à Louis XI qui le fit examiner à Lyon par les plus habiles médecins de son royaume. Sur le rapport qu'ils firent au roi que la science de cet homme était plus qu'humaine, ce prince voulut le voir. Le charlatan satisfit à toutes ses questions et lui fit deux présents, l'un était une épée très-riche qui renfermait 180 petits glaives ou couteaux ; l'autre, un bouclier orné d'un miroir qu'il disait contenir beaucoup de vertus secrètes. Cet homme était si désintéressé qu'il distribua aux pauvres tout l'argent qu'il reçut du roi. Il ne demeura que quelques mois dans Lyon et disparut, tout à coup, sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. Tout cela sentait l'imposteur, d'autant plus qu'il se vantait d'avoir la pierre philosophale et l'art de transmuer les métaux. »

Le livre découvert par M. Desbarreaux-Bernard et qui serait l'œuvre de ce *Jean Mercure*, se compose de 18 feuillets in-fol. imprimés en caractères semi-gothiques, sur deux colonnes de 59 lignes. La plaquette est sans titre, elle commence et finit par un folio blanc ; elle n'a ni chiffres, ni réclames, mais les 4 cahiers, 3 ternions et un quaternion qui la composent sont signés A.-D. Au recto de l'avant-dernier folio, au-dessous de quelques lignes, qui terminent cette rarissime plaquette, on trouve le colophon suivant : *Hoc divum et preclarissimum opus in civitate Lugduni jussu et mandato magnifici domini Joannis Mercurii corigiensis* (1) *: et*

(1) Jean Mercure, d'après cette qualification qu'il se donne lui-même, semblerait donc d'origine italienne, et M. Desbarreaux-Bernard a pensé qu'il serait né ou à *Corregio*, dans le *Modenat*, ou à *Cora*, aujourd'hui *Cori* près de *Velletri*. Mais le nom de *Mercure* est-il son vrai nom? Il y a lieu de penser qu'il s'est ainsi appelé pour mieux en imposer aux gens simples et crédules qu'il exploitait.

Digitized by Google

in officina Claudii Daoust impressum est. Anno Domini millesimo quinquagesimo primo die vero XXVI mensis Maii » (1).

Quant au contenu de cette plaquette, voici ce qu'en dit M. Desbarreaux-Bernard :

« Cette pièce tout-à-fait inconnue est, depuis le commencement jusqu'à la fin, un appel fait à toutes les puissances, à toutes les forces vives de la catholicité, au Pape et au Roi de France surtout, pour combattre, pour renverser, détruire et anéantir les ennemis et les contempteurs de la religion de Jésus-Christ. Les Turcs, les juifs, les païens, les impies sont, à chaque page, les motifs de la colère de Jean Mercure. Ce sont principalement les Turcs qu'il signale à la vindicte publique, et son long réquisitoire n'est, en quelque sorte, qu'un nouvel appel à la croisade contre les sectateurs de Mahomet. » M. Desbarreaux-Bernard cite ensuite plusieurs passages des anathèmes lancés par l'auteur, mais qu'il serait trop long de reproduire dans cette note. M. Delandine, dans son Dictionnaire historique, a traité Jean Mercure d'imposteur, de charlatan, de sophiste ; mais M. Desbarreaux-Bernard observe, avec raison, que si De-

---

(1) M. Desbarreaux-Bernard croit que cette plaquette est une réimpression, et diverses circonstances qu'il indique l'ont amené à croire que Jean Mercure avait probablement publié son œuvre avant la mort de Louis XI, survenue en 1483 ; mais je pense le contraire.

Voici la note que M. Péricaud a consacrée dans sa *Bibliographie lyonnaise du XVe siècle* à cette imprimerie : *Davost* alias de *Troye*, Claude, imprimeur, près Notre-Dame de Confort, a imprimé, en 1502, *les Sermones Gabrielis Barelète*, petit in-8 goth. à 2 col. — En 1506, pour Jehan Dyamantier, *la Mer des histoires* et, en 1508, le livre de Champier de *Triplici Disciplina*. En 1510, il imprima pour Estienne Gueynard, *les Métamorphoses d'Ovide* avec les *Ennarationes tropologicæ* du dominicain Pierre Lavinius, langrois, et les Commentaires de Raphaël Regus, in-4° goth. Comme on le voit, le livre de Jean Mercure ne figure pas sur cette liste.

Digitized by Google

landine eût connu l'œuvre de Mercure, il eût vite compris que c'était un rêveur, un illuminé, un fou peut-être, dont il nous serait très-facile de trouver, dans l'histoire des derniers siècles, plus d'un exemple remarquable. Enfin le savant docteur ajoute : « Après avoir lu, relu et transcrit cette page, le doute n'était plus possible. Jean Mercure fut un fou sérieux. » Mais d'où sortait-il? Où est-il allé? Nos historiens sont entièrement muets à son égard; cependant son séjour à Lyon a été long et a dû être remarqué. Quand il parcourait nos rues *vêtu de lin*, (1) *portant au cou* une chaine à l'imitation d'Apollonius de Tyane, distribuant aux pauvres tout l'argent qu'il recevait du roi, guérissant toutes les maladies, jouissant d'une science *plus qu'humaine*, d'après l'avis des plus célèbres docteurs qui l'avaient visité et examiné, sur l'ordre du roi, la foule devait s'écarter devant lui avec respect et le saluer avec admiration, comme elle admirait alors tout ce qui lui semblait surnaturel; elle baisait peut-être même avec reconnaissance le pan de sa robe de lin. Et, cependant, aucun de nos anciens chroniqueurs lyonnais, si empressés d'enregistrer ordinairement tous les faits merveilleux, surnaturels, ne lui a consacré même une seule ligne. J'ai pensé trouver dans la correspondance de Louis XI quelque passage le concernant, mais M. Vaesen, notre savant archiviste, qui a recueilli, par ordre du gouvernement, dans tous nos dépôts publics, la correspondance de ce prince, n'y a jamais rencontré le nom de ce singulier personnage, ni rien qui y fasse même allu-

(1) On adoptait alors, parfois, de singuliers costumes. En 1504, pendant une disette, on vit une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants, *tout nuds* et affublés d'un *linceul* blanc criant : Sire Dieu, miséricorde, se rendre en pèlerinage à N.-D. de l'Isle et autres lieux de dévotion (Rubys, p. 354).

Digitized by Google

sion. Mes recherches dans les actes consulaires, comme dans la comptabilité de la ville, ont été tout aussi infructueuses; aussi, je me demandais à quelles sources M. Delandine avait pu puiser les éléments de la notice qu'il a consacrée à Jean Mercure et qu'il a oublié d'indiquer. Mais M. le président Baudrier a bien voulu venir à mon aide et me faire connaître que M. Péricaud aurait pu, dans ses *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon*, consacrer quelques lignes à Jean Mercure. En effet, notre savant bibliophile a inséré, dans ces excellentes *Notes et documents*, page 17, quelques lignes snr Jean Mercure, en indiquant les auteurs qui en ont parlé. Ces lignes ne sont que la reproduction de la notice de Delandine, mais les indications des sources auxquelles il a puisé, m'ont permis de lire les textes mêmes des divers auteurs qu'il a cités, et voici l'analyse de chacun de leurs passages. D'abord, c'est Trithème qui semble être le premier écrivain qui se soit occupé de Jean Mercure.

Trithème ou Tritheim, chroniqueur et théologien, né en 1462, aux environs de Trèves, mort en 1516, abbé de Spanheim, puis de Saint-Jacques de Würtzbourg, en parle en quelques lignes dans son « *Chronicon Trithemii Sponheimense* (*Francfort*, *1601*, *page 414*.) En comparant le texte de Delandine à celui de Trithème (en latin), on voit facilement que Delandine a emprunté à ce dernier la notice qu'il a consacrée à Jean Mercure, dans son Dictionnaire historique.

Après Trithème ce fut Sponde qui cita Mercure dans sa « *Annalium Emin. cardinalis Caes. Baronii continuatio, ab anno MC. XLVII, quo is desiit ad finem M. DC. XLVII. Paris, 1659*. Son article n'est que la reproduction de celui de Trithème, mais il ajoute avec raison qu'on est surpris de voir que les écrivains français se soient tus sur notre per-

Digitized by Google

sonnage. « Ex his videas, dit-il, p. 249, quam negligentiores fuerint ipsi Galli, extraneis, in ejus modi rerum observationibus, quarum nullam apud eorum scriptores memoriam reperimus. » Sponde ou Spondanus (Jean de) né à Mauléon en 1557, mort en 1595, fils d'un conseiller-secrétaire de Jeanne d'Albret, après avoir abjuré le protestantisme, fut lieutenant-général de la sénéchaussée de La Rochelle et maître des requêtes (1).

Gabriel Naudé, après Sponde, s'est préoccupé aussi de Jean Mercure, pour répondre, sans doute, aux reproches adressés aux historiens français d'avoir passé sous silence un si merveilleux personnage. Gabriel Naudé, né à Paris en 1600, mort à Abbeville en 1653, après avoir été médecin de Louis XIII, fut bibliothécaire de Mazarin. En 1730, — enfin, un historien lyonnais, — consacre deux pages à notre individu. C'est le P. de Colonia, dans son *Histoire littéraire de Lyon* (t. II, p. 437). Mais son article n'est aussi que la paraphrase de celui de Trithème, et, à propos de la chaine de fer que portait Jean Mercure, comme Apollonius de Tyane, il rappelle que ce dernier « a été le plus dangereux ennemi que l'Eglise ait eu dans sa naissance, par ses miracles prétendus et par l'innocence, au moins apparente de sa vie, que Apollonius était encore adoré comme un Dieu, au commencement du IVe siècle et que les païens le mettaient encore alors au-dessus de Jésus-Christ et qu'ils importunaient sans cesse les chrétiens du nom d'Apollonius. » Mais remarquons que si Jean Mercure portait une chaine,

(1) *Naudé* (Gabriel), bibliothécaire du cardinal Barberini, de Mazarin et de la reine de Suède, mort en 1653. — Sa bibliothèque qui renfermait de bons manuscrits, fut incorporée dans celle de Mazarin. (Invent. g. et méth. des manus. franc. de la Biblioth. nat., par Léopold Delisle, 1876, page 131.)

Digitized by Google

comme ce dernier, il était ou se donnait comme un fervent chrétien, puisque dans son livre il disait : « audite inquam ego vobis in domino *Deo patre* et *Deo filio* et *Deo spiritu sancto.* » Il ne combattit que les infidèles. Colonia ajoute : « Jean Mercure possédait parfaitement la magie naturelle dont les anciens Egyptiens et les sages Caldéens faisaient tant de cas, et il se piquait même d'avoir le don de prophétie. Il n'en fallait pas tant pour exciter l'admiration d'une Cour telle qu'était encore celle de Louis XII. Ce prince vit Jean Mercure à son second passage à Lyon. »

Enfin, Dom Liron, Jean, bénédictin de Saint-Maur, né à Chartres en 1665 mort en 1748, l'un des principaux collaborateurs de l'*Histoire littéraire de la France*, fit aussi des recherches sur notre personnage, et, mieux renseigné que ses devanciers, il nous fournit des notes inédites sur l'œuvre littéraire de Jean Mercure, dans ses *Singularités historiques*, 1739, t. III, p. 481. « J'ai marqué ailleurs, dit-il, le livre de Jean Mercure, il est intitulé : *Exhortationes in Barbaros Turcos, Sciithas Joannis Mercurii Corigiensis peromatæ.* Il semble que cet homme offrit son livre à Lyon au Roi Louis XII, l'an 1501 et qu'il fut imprimé dans cette ville. L'édition que j'ai vue a été faite à Anvers l'an 1502, en très-beaux caractères. On lit ceci à la fin : « *Hoc divum et præclarissimum opus Joannis Mercurii Corigiensis impressum est in Mercuriali oppido Antverpiensi, per Theodoricum Martini, anno 1502, die vero mensis Julii* (1). Le livre est rare, car je ne le trouve point dans la bibliothèque de M. de

(1) Comme on le voit par cette citation, l'imprimeur Théodoric Martin, d'Anvers, en donnant la seconde édition de l'œuvre de Jean Mercure, en a modifié le titre et ne dit pas qu'il a fait cette réimpression « *jussu et mandato magnifici domini Joannis Mercurii* » cependant il qualifie cette œuvre de *opus divum et praeclarissimum.*

Digitized by Google

Thou (1), ni dans celle de M. Le Tellier, archevêque de Reims. Le but de l'auteur était d'exciter les princes chrétiens, et surtout Louis XII, à faire la guerre aux Turcs. »

Dom Liron cite ensuite les premières lignes de l'ouvrage, et ajoute : « En voilà assez, ce me semble, pour juger de l'auteur, du caractère de son esprit et de son ouvrage. »

Nos historiens lyonnais modernes n'ont probablement pas connu les divers auteurs que je viens de citer, aussi ils passent complétement Jean Mercure sous silence.

Mais à quelle date convient-il de placer cet individu dans l'histoire de Lyon? Est-ce sous Louis XI ou sous Louis XII ? Chaudon et Delandine disent « qu'il parut à Lyon, en 1478 et que Louis XI le fit examiner par les plus habiles médecins de son royaume, » mais sans indiquer où ils ont trouvé ce renseignement. L'abbé Trithème, au contraire, et les écrivains qui l'ont copié, avancent que ce fut en 1501 que Mercure parut à Lyon ; cet auteur

---

(1) La bibliothèque du président Jacques-Auguste de Thou, formée par ses soins à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle, jouissait d'une réputation européenne. Vers 1596, il acquit la plupart des manuscrits de Pierre Pithou, puis ceux de Nicolas Lefèvre, précepteur de Louis XIII. En 1657, elle s'accrut des manuscrits recueillis par les frères Dupuy. En 1679, le président J.-J. Charron de Menars acquit les imprimés et les manuscrits de Dupuy et Colbert acheta les manuscrits anciens. C'est ainsi que, par l'intermédiaire de Colbert, la Bibliothèque nationale se trouve posséder aujourd'hui presque tous les manuscrits de Thou.

Le Tellier, Charles Maurice, archevêque de Rheims, mort en 1710, légua à la bibliothèque du Roi ses riches collections dont les éléments provenaient des bibliothèques de Fouquet, d'Antoine Faure et de Moreau et des abbayes de Saint-Martin de Tournai et de Saint-Amand.

(Voir Invent. gén. et méth. des manusc. franc. de la Biblioth. nat., par Léopold Delisle, 1876, p. CLV.)

Digitized by Google

dit, en effet : « 1501 — apparuit his diebus Lugduni in Gallia, homo, natione italus, nomine Johannes, qui se Mercurium malluit appellari..... » puis il ajoute : « Aliquanto tempore apud regem Gallorum in precio fuit..... » Ce roi était Louis XII, puisque Louis XI était décédé en 1483.

M. le docteur Desbarreaux-Bernard s'est aussi posé cette question : « Selon Delandine, dit ce savant bibliographe, Jean Mercure parut à Lyon en 1478..... n'y demeura que quelques mois, et disparut tout à coup, sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu..... » Pour nous, qui connaissons maintenant l'œuvre de Jean Mercure, et qui savons qu'elle a été imprimée à Lyon, le 26 mai 1501, il est bien évident que le biographe lyonnais n'était pas bien fixé sur les faits et gestes du personnage qu'il nous fait connaître.

« Il est bien évident aussi que, d'après cette date, le roi Louis, le *Ludovicus* auquel Mercure prodigua, à chaque page, les éloges les plus emphatiques, ne peut être que Louis XII, d'où l'on pourrait conclure que ledit Mercure, arrivé à Lyon en 1478, y était encore en 1501, puisqu'il y faisait imprimer : « *Jussu et mandato magnifici domini Joannis Mercurii,* » ce que nous appelons ses *Lamentations*. Il aurait donc séjourné au moins vingt-trois ans à Lyon, ce qui détruirait complètement l'assertion de Delandine.

« Nous l'avouerons pourtant, cette conséquence ne nous satisfait nullement. Un passage de ce livre a mis le doute dans notre esprit. Ce passage le voici : Jean Mercure, s'adressant au Roi très-chrétien, se qualifie ainsi : « *Et christianissime atque imperatore majestatis tue, ferventi vati tuo, Joanni Mercurio....* » Connaissant les rapports intimes qui, d'après Delandine, ont existé entre Louis XI et Jean Mercure, ce langage n'a rien de bien extraordinaire, mais le *Vati tuo* adressé à Louis XII devient alors fort problématique, quoi-

Digitized by Google

que nous sachions cependant que les deux personnages auraient pu se rencontrer lors du premier séjour de Louis XII (1) à Lyon, en juillet 1499. Tout cela nous fait présumer que l'édition de 1501 n'est pas la première et que Jean Mercure avait probablement publié son livre avant la mort de Louis XI, en juillet 1499. »

---

(1) Louis XII arriva à Lyon, la première fois, le 10 juillet 1499. — Il y est venu aussi le 30 mars 1500. — Le 11 avril, il assiste, à Notre-Dame de Confort, à une messe d'actions de grâces pour la capture de Ludovic Sforce, duc de Milan. Le roi et la reine quittent Lyon le 26 juillet suivant, Louis XII y revint le 2 juin 1501 et en repart bientôt pour y revenir en septembre, et le quitta vers la fin d'octobre pour se rendre à Blois. « Sept jours après son premier départ, une arche du pont de Lyon s'écroula dans le Rhône qui, impatient de voir s'éloigner le roi, signala sa douleur par la chute d'un pont. » (Voir Claude de Seyssel, p. 104. — Additions de Monstrelet, f. 102. Notes et docum. pour servir à l'hist. de Lyon, de Péricaud, 1840, p. 17.)

Louis XII s'en laissait imposer par tous les charlatans. On lit, en effet, dans l'*Histoire littéraire de Lyon*, de Colonia, t. II, p. 439 : « Dans le même temps que Jean Mercure étonnait la cour de France par son savoir ou *peut-être l'éblouissait par ses prestiges*, on vit paraître dans Lyon un autre étranger, Flamand de naissance, qui scut aussi de son côté faire illusion au roi Louis XII *et qui lui débitant les fables les plus grossières* sur son origine et sur celle des Français, l'engagea, par ce moyen, à arborer sur ses drapeaux une devise qui prouve que le bon goût et la saine critique étaient encore bien peu épurés en ce temps-là. Ce Flamand se nommait *Jean Le Maire*, né à Belges, auteur assez connu par divers ouvrages, mais surtout par celui qui a pour titre : « Les *Illustrations des Gaules*. » L'objet principal de cet ouvrage, dédié à la reine Anne, est de prouver que les Français sont descendus d'une colonie de Troyens qui, après la prise de Troye, vint s'établir dans les Gaules et que nos rois viennent en droite ligne d'un *Francus*, fils du brave *Hector*, chef d'une troupe d'aventuriers. Cette rare découverte fut applaudie généralement, et Louis XII arbora sur ses drapeaux cette nouvelle devise : *Ultus avos Troiae*, mais cette fleur de nouveauté passa vite et on revint au solide et au bon, comme il arrive ordinairement. »

En 1509, le roi Louis XII accorda à Jean Le Maire un privilége pour faire imprimer son livre. En même temps que Jean Mercure abusait, à Lyon, de la simplicité et de la crédulité de Louis XII, apparaissait aussi

Digitized by Google

S'il m'était permis de donner mon opinion sur cette question, je serais tenté de croire, comme Dom Liron, que Jean Mercure n'est apparu à Lyon que sous le règne de Louis XII; comment peut-on admettre, en effet, qu'un imposteur, un charlatan, ou un sophiste ou un illuminé, ou bien encore *un fou sérieux*, comme l'appelle M. le docteur Desbarreaux-Bernard, eût pu pendant le long temps de vingt-trois années, en imposer à toute une population, soutenir son prestige et sa popularité, sans conteste, sans protestation de la part des médecins, des savants, et de l'Eglise surtout qui n'eût pas manqué de fulminer contre lui, puisqu'il s'attribuait un pouvoir et une science surnaturels. Il aura paru, tout-à-coup, comme nous avons vu, tout-à-coup, apparaître dans nos rues, il y a 47 ans, d'autres singuliers personnages, hommes de convictions sincères, mais de rêves creux, portant sur la poitrine, en gros caractères, le nom d'*apôtres* d'une doctrine nouvelle qui devait, d'après eux, régénérer le vieux monde. Ces derniers ont pu aussi en imposer, pendant quelque temps, à la foule étonnée et toujours facile à fasciner, — mais le bon sens reprit bientôt le dessus — et on les vit alors s'embarquer pour l'Orient, pour y chercher *la femme libre*..... On objectera,

---

en Bohême, une secte d'individus connus sous le nom de *Fossarii* et qui trompaient aussi les populations en se donnant comme de nouveaux apôtres. Baronius, dans ses *Annales ecclésiastiques*, p. 249, dit entre autres de ces sectaires : « Vulgo nominabantur *Fossarii* propterea quod in fossis et occultis spelluncis nocte convenirent, *turpiter se invicem nullo discrimine more brutorum immiscentes, qui et ecclesia Dei et ministros ejus contemnabunt, sacramenta irridebunt, infinitosque alios errores profitebantur.* »

En 1511, le populaire était si crédule à Lyon, qu'il fut convaincu que la ville devait périr dans peu de jours. « Un P. Cordelier Claude Mulet prêcha avec tant de zèle, de larmes et de sanglots, que toute l'assistance se prosterna trois fois en terre, criant à haute voix et la larme à l'œil: *Sire Dieu, miséricorde.* (Rubis 355.)

Digitized by Google

peut-être, que Jean Mercure a dû vivre sous le règne de Louis XI, parce que ce prince superstitieux, d'une religion peu éclairée, tremblant toujours devant la mort et affublé de toutes sortes de médailles de piété rapportées de ses nombreux pèlerinages pour conjurer cette mort que ses nombreux méfaits lui faisaient peut-être redouter avec raison (1) aimait à s'entretenir avec des imposteurs qui se donnaient pour avoir des vertus surnaturelles. Mais comme le remarque très-bien le P. de Colonia, la cour de Louis XII ne brillait pas non plus par un esprit très-éclairé « Jean Mercure se piquait d'avoir le don de prophétie, il n'en fallait donc pas tant pour exciter l'admiration d'une cour telle qu'était encore celle de ce prince. » Louis XII a donc bien pu appeler près de lui Jean Mercure, pendant son premier séjour à Lyon, — être fasciné par son attitude et son langage, et n'est-il pas possible d'admettre, non plus, que les docteurs chargés de l'examen de Jean Mercure, pour se faire bien venir du roi, aient déclaré, par courtisannerie que « sa science était plus que surhumaine. » Je suis donc porté à croire que le livre de cet illuminé aura été imprimé, pour la première fois, seulement en 1501, alors que Jean Mercure était regardé comme un prodige par la cour et par la ville et qu'il pouvait se qualifier de *magnificus Dominus*, comme il le fait sur le titre de son œuvre et comme son imprimeur Claude Davost s'y est prêté.

Ce singulier livre a eu l'honneur d'une réimpression (2), mais à Anvers, en 1502; le fait est certain, puisqu'il est

---

(1) Louis XI redoutait tellement la mort, qu'il ordonna à ses officiers quand ils le verraient désespéré, de l'avertir, mais sans prononcer le mot de *mort;* il suffira, dit-il, de me dire : « *Parlez beu.* » (Mémoires de Comines.)

(2) Voir l'appendice du catalogue de M. Desbarreaux-Bernard, page 250.

Digitized by Google

attesté par Dom Liron, qui cite le livre de J. Mercure parmi *les ouvrages et les auteurs peu connus*.

Quoi qu'il en soit de l'origine et des actes de Jean Mercure, digne à peine d'avoir place dans l'histoire, sachons gré à M. Desbarreaux-Bernard d'avoir su retrouver son œuvre, par ses patientes recherches, et puisse son exemple être suivi par tous ceux qui désormais voudront dresser les catalogues des incunables encore conservés dans nos bibliothèques publiques et malheureusement si peu connus!

Qu'il me soit permis aussi, en terminant, d'émettre un vœu. Puisque M. Desbarreaux-Bernard a été amené à penser que le livre de Jean Mercure que possède la bibliothèque de Toulouse est *unique* et que Lyon ne le possède pas, quoiqu'il se lie si intimement à son histoire générale comme à celle de sa grande typographie, pourquoi ne le réimprimerait-on pas? Toulouse qui fait si noblement les frais de l'impression du catalogue de ses incunables et le donne gratuitement, consentirait, probablement très-volontiers, à le prêter momentanément, et Lyon, si empressé à doter royalement l'instruction publique, voudra bien faire la dépense, d'ailleurs minime, de cette réimpression. Du reste, des amateurs éclairés qui se sont donnés à Lyon, depuis quelque temps, la mission de reproduire certains livres rares et qui ne se paient plus qu'au poids de l'or — ces érudits se chargeraient volontiers sans doute de cette réimpression. — La Maison Mougin-Rusand dont les belles œuvres se multiplient journellement avec une si merveilleuse rapidité et une si rare perfection, ne manquerait probablement pas non plus de mettre ses presses à la disposition des bibliophiles qui nous donneraient une nouvelle édition de l'œuvre de Jean Mercure.

Je terminais ces lignes, lorsque j'ai appris que M. Aimé

Digitized by Google

Vingtrinier, sous-bibliothécaire de la ville, a eu la louable pensée d'entreprendre le catalogue des *Incunables* confiés à sa garde éclairée. Tous les hommes de science applaudiront à cette détermination, et on peut être certain d'avance que M. Vingtrinier saura accomplir cette longue et laborieuse œuvre avec le soin, l'intelligence et le dévouement qu'il a su mettre déjà à la confection de son remarquable catalogue de la célèbre bibliothèque Coste (1).

LÉOPOLD NIEPCE.

---

(1) Inséré malgré le Directeur de la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

PIERRE ET JEANNETTE

OU

L'ÉCOLE DES PAYSANS

(Suite)

Le malheureux jeune homme ne donne pas à ses parents le temps d'achever, et il court dans la maison de Jeannette; il veut voir par lui-même, il veut s'informer, auprès des parents de la jeune fille, du malheur qui l'a éloignée du village. Mille pensées bouleversent son esprit : court-elle un danger physique ? un danger moral ? Pourquoi n'est-elle pas ici ?

A ses questions précipitées, le père André répond : « Jeannette, mon pauvre Pierre, a manqué perdre la vie, mais nous obtiendrons sa guérison de la bonté divine, je l'espère. Elle cueillait des cerises sur le grand cerisier que tu vois là-bas; comme elle descendait en tenant son panier plein de fruits, un barreau de l'échelle se brisa ; elle tomba sur le sol d'une grande hauteur; nous courons à son secours, nous la croyions morte, elle n'était qu'évanouie; mais quand elle revint à elle, elle ne nous reconnut pas. Sa raison paraissait perdue.

« Que faire? Nous mandons le plus habile médecin du pays, il déclare qu'il ne peut pas la guérir, qu'il faut la conduire à l'hôpital des aliénés de Mâcon. Hélas ! il a fallu se résigner à cette dure nécessité. C'est là qu'est notre enfant;

Digitized by Google

nous allons la voir aussi souvent que nous pouvons; nous avons la douleur de lui entendre dire des choses sans suite, sans signification, elle qui était si raisonnable, si sensée. Mon pauvre Pierre, nous sommes bien malheureux, et je vois que tu l'es autant que nous ! »

L'infortuné jeune homme avait la figure bouleversée; il fondait en larmes, et se couvrait convulsivement le visage de ses mains crispées.

Il partit le jour-même pour la ville, afin de revoir la pauvre fille. Quelle fut l'amertume de son chagrin, quand on amena devant lui sa Jeannette bien-aimée, maintenant méconnaissable, les yeux hagards, ses beaux cheveux coupés ras pour éviter le désordre d'une longue chevelure, les traits amaigris, bons toujours, mais empreints d'une exaltation fiévreuse, la parole saccadée et extravagante!

Elle ne reconnut pas Pierre. Il voulut lui prendre la main, elle le repoussa brusquement. « Ah! vous voulez faire de moi votre femme, misérable! dit-elle, mais j'en aime un autre, apprenez-le, je ne serai jamais à vous. » Et elle se retira avec un geste de mépris.

Le malheureux avait le cœur brisé et versait d'abondantes larmes. Il demanda au médecin de l'établissement ce qu'il pensait de la folie de la jeune fille. « C'est une folie douce, répondit le docteur ; mais je ne réponds pas de la guérison ; dans tous les cas, ce sera long. »

Pierre vit avec une profonde douleur cette personne aimée retourner au milieu des insensées ses compagnes, se promener avec elles, échanger avec les pauvres femmes des paroles incohérentes, et recevoir des commandements durs et menaçants des surveillantes attachées à leur service.

Il revenait souvent à la ville, soit seul, soit avec le père ou la mère André, espérant chaque fois trouver quelque

Digitized by Google

amélioration dans la santé de Jeannette. Au contraire, le mal empirait; le caractère de la jeune fille s'aigrissait; Pierre remarquait que le contact des aliénées et les sévérités des surveillantes avaient une influence funeste sur son esprit, il me faisait part de ses observations, de ses inquiétudes, et me demandait mes conseils.

Je savais bien que les maisons ordinaires d'aliénés guérissent peu de ces malheureux; ils y sont bien soignés, traités avec savoir et habileté, mais ce régime de collége et de cloître a des effets peu favorables sur leur santé. C'est au milieu de la nature, c'est dans la paix et le travail des champs, qu'il y a le plus de chances d'amélioration pour ces êtres si dignes de pitié.

Je conseillai aux parents de Jeannette et à Pierre de rendre la pauvre enfant aux occupations de la campagne, mais dans des conditions particulières que n'offrait pas notre hameau. Il fallait la direction d'un médecin accoutumé à traiter les maladies mentales, une certaine méthode dans la distribution des travaux et des distractions, une étude attentive des moyens progressifs de guérison.

Je ne voyais pas dans notre département, ni même en France, d'établissement qui répondît à mes vues, mais j'avais entendu parler de la colonie de Gheel, en Belgique, où des aliénés, en grand nombre, avaient obtenu leur guérison, après avoir joui d'une douce existence champêtre, unie aux soins les plus vigilants. Je savais que le prix était très-modeste, trois cents francs, quatre cents francs, quand on se contentait, pour les pensionnaires, de la nourriture et du logement des simples paysans; j'avais lu des relations très-intéressantes de cures remarquables obtenues dans cette oasis perdue au milieu des landes de la Campine (1).

---

(1) Voir l'excellent ouvrage sur Gheel, par Jules Duval.

Digitized by Google

C'est là que, selon moi, on devrait conduire Jeannette. C'était loin, il est vrai, c'était une séparation longue et cruelle; mais, si la guérison était possible, il ne fallait pas hésiter à faire l'essai de ce séjour.

Les braves gens avaient la plus entière confiance en moi; ils acceptèrent avec empressement ma proposition de tenter le moyen que j'indiquais.

La fortune plus que modique du père André lui permettait peu de sacrifier les quatre cents francs par an qui me paraissaient nécessaires pour ne pas placer Jeannette dans la plus humble classe des malades.

J'offris de participer à la pension, Pierre voulut absolument y concourir aussi; le pauvre garçon aurait désiré faire la dépense entière, mais il n'avait que cent francs d'économie, qui se trouvaient à la caisse d'épargne; ils furent bientôt retirés.

IV

Le voyage fut décidé. Je voulus en faire partie; car, depuis longtemps je méditais une excursion dans ce charmant petit royaume, qui donne des leçons de liberté, d'industrie, de sagesse. J'étais d'ailleurs fort désireux d'étudier sur les lieux mêmes la colonie de Gheel, et de présider à l'installation de la malheureuse jeune fille.

Il fut convenu, malgré la lutte que j'eus à soutenir contre le père André, que je ferais tous les frais de voyage : nous partîmes.

C'était alors une véritable expédition; il fallait quatre jours et quatre nuits pour nous transporter à Bruxelles. Nous eûmes à souffrir cruellement des divagations de la pauvre enfant, que la fatigue du voyage, le changement de

Digitized by Google

lieu, le mouvement et le bruit des voitures surexcitaient. Enfin nous arrivâmes dans la capitale de la Belgique.

Après deux jours de repos, nous prîmes la route de la Campine. Des sables, des bruyères, un véritable désert, attristèrent notre vue pendant un assez long trajet, mais tout-à-coup, un paysage bocager vint surprendre agréablement nos regards; de petites maisons bien bâties, éparses à travers les champs et les jardins, montraient leurs jolis murs blancs.

Nous nous dirigeâmes chez le directeur de la colonie, qui en est en même temps le médecin. Il nous reçut avec la plus aimable bienveillance. Après nous avoir questionnés sur l'origine du dérangement des facultés mentales de notre malade, sur la nature et les détails de sa folie, sur le prix de pension qu'on avait l'intention de donner, il nous indiqua la maison où elle pourrait être admise comme pensionnaire.

Cette maison bien modeste, mais très-propre et très-gaie, était habitée par un ménage composé de M. et Mme Vandermaelen, braves demi-paysans, et de leurs deux enfants, une jeune fille de quinze ans et un garçon d'une douzaine d'années. Il y avait une petite chambre de disponible pour Jeannette. On l'y installa. Les rideaux blancs qui ornaient la fenêtre, la vue riante d'un jardin qui s'étendait devant la demeure, parurent produire une agréable impression sur notre pauvre amie.

Le maître et la maîtresse de la maison avaient un air franc et bon qui attirait tout de suite la confiance. C'étaient des Flamands, à la figure ronde et réjouie. Leur jeune fille, à la chevelure blonde, aux yeux bleus très-doux, à la bouche souriante, accueillait la nouvelle arrivée avec une aimable cordialité, lui serrait la main affectueusement. Le jeune garçon nous examinait avec une curiosité loyale et bienveillante, qui ne ressemblait en rien à cette curiosité

Digitized by Google

inhospitalière trop commune chez les gamins de nos villages de France.

Je surveillais attentivement quelle impression faisait tout cela sur Jeannette, qui, jusqu'ici, en présence du directeur, comme à notre entrée dans la maison Vandermaelen, avait conservé un silence sombre. Je saisis dans son regard un air de satisfaction quand la jeune fille lui prit la main, et un petit cri de joie s'échappa de ses lèvres lorsqu'elle vit un instrument de culture dans le jardin, où nous fîmes une courte promenade ; elle serra convulsivement le manche de l'instrument, qui était une bêche ; il y avait là une réminiscence des occupations champêtres qui avaient rempli sa jeunesse. Ces signes étaient d'un bon augure et me donnèrent de l'espoir.

Du reste, l'infortunée continuait à ne reconnaître ni son père, ni son fiancé, ni moi ; elle nous prenait toujours pour je ne sais quels étrangers, qu'elle nommait au hasard.

La jeune Flamande, vers laquelle elle paraissait attirée par un certain entraînement, la conduisit de nouveau, et sans nous, dans la chambre qui lui était destinée ; elle lui montra son lit, préparé avec une propreté et un soin ravissants ; une gentille commode de noyer, où elle serra avec ordre les vêtements et tout le linge de la pensionnaire.

Nous faisions pendant ce temps nos recommandations aux hôtes qui allaient devenir les tuteurs de Jeannette, et nous prenions nos arrangements avec un petit hôtel du voisinage pour un séjour d'une semaine, pendant laquelle nous assisterions à l'installation complète de la malade.

Cette installation se fit au gré de nos désirs. Jeannette s'attachait à la charmante Gertrude, et exécutait tout ce que celle-ci voulait ; elle ne repoussait pas M. et Mme Vandermaelen, et le petit Gérard faisait éclore sur ses lèvres, de temps en temps, un sourire d'affection.

Digitized by Google

Le travail du jardin lui plaisait extrêmement; elle maniait la bêche, la pioche, le râteau et l'arrosoir avec une activité extraordinaire, et faisait une besogne bien plus régulière et plus utile que nous n'osions l'espérer.

Tout marchait donc à souhait dans ce commencement de traitement. Au bout de huit jours, nous nous préparâmes au départ. On conçoit la douleur d'André et de Pierre à la pensée de s'éloigner pour longtemps d'un être si tendrement aimé et dans une telle situation.

Pierre me dit, les larmes aux yeux : « Me permettriez-vous, Monsieur, de rester ici? de renoncer à votre service pour quelque temps, afin de *la* surveiller? Je tâcherai de m'occuper de manière à gagner ma nourriture et mon logement; avec deux bras vigoureux et de la bonne volonté, je me tirerai d'affaire. Mais vous, mon excellent maître, vous passerez-vous de moi? Madame et mon petit Charles n'auront-ils pas à souffrir de mon absence? Et cependant je voudrais bien veiller sur elle. Mon Dieu! si nous la quittons tous, comment saurons-nous la marche de son traitement? comment subviendrons-nous aux besoins nouveaux qu'elle pourrait avoir!

« Si vous ne me trouvez pas ingrat d'abandonner votre maison, souffrez que je demeure dans ce pays, et que je protège celle qui m'est plus chère que la vie. »

Je reconnus la justesse de la demande de Pierre; j'approuvai sa résolution; le père André, qui aurait bien voulu rester aussi, mais que le soin de sa ferme rappelait impérieusement, serra affectueusement la main du jeune homme.

Il s'agissait de trouver une place à notre exilé volontaire; ce ne fut pas difficile. Dans l'hôtel même où nous habitions, il rencontra tout de suite un emploi pour le jardinage, et il fit entendre qu'il ne serait pas inutile à la

Digitized by Google

cuisine en cas de besoin. Il ne demandait pas de gages pour tout cela, pourvu qu'il fût logé et nourri, et qu'on lui permît d'aller voir souvent la pauvre malade. Du reste, il fut convenu entre le maître d'hôtel et moi que, si l'on était content du travail de Pierre, on lui donnerait vingt-cinq francs par mois, après quinze jours d'essai. J'étais bien sûr qu'il obtiendrait sans peine ce prix par son intelligence et par son exactitude à remplir ses devoirs.

Notre séparation eut lieu. Nous pleurions tous, excepté Jeannette, qui continuait à ne pas nous reconnaître. Nous la laissions cependant en un état meilleur qu'à son arrivée à Gheel. Pierre allait la surveiller. Il était dans une situation qui nous tranquillisait tout-à-fait sur lui-même. Il devait nous écrire souvent. Nous nous éloignâmes donc, l'esprit en repos, autant que le permettaient les circonstances douloureuses qui nous avaient amenés au fond de la Belgique.

V

Nous fîmes un tour en Belgique avant de rentrer en France. Nous recueillîmes, dans diverses postes-restantes, des lettres de notre ami Pierre, qui nous annonçait un peu d'amélioration dans l'état de Jeannette. André reprenait courage. J'étais heureux d'avoir distrait son chagrin par e petit voyage d'observations que je lui avais fait faire.

Mon but n'était pas seulement de causer à mon compagnon, ainsi qu'à moi, un certain plaisir de curiosité ; je désirais aussi, par les remarques qui ne manqueraient pas de frapper son esprit droit, lui inculquer de nouvelles et saines méthodes dans la direction des fermes, dans l'a-

Digitized by Google

griculture, dans l'horticulture, dans l'hygiène villageoise.

Nous revîmes avec bonheur nos familles, dont ce voyage de plusieurs semaines nous avait péniblement séparés. De douces larmes mouillaient tous les visages. La joie n'était pas cependant la cause de toutes : dans la maison d'André, on sentait cruellement l'absence de la malheureuse Jeannette ; dans celle de Pierre, on approuvait sans doute le motif qui le retenait à Gheel, mais il manquait singulièrement à ses parents, qui étaient si heureux ordinairement de l'avoir près d'eux pendant notre séjour à Beauregard.

Nous eûmes nous-mêmes, ma femme et moi, bien de la peine à nous passer des soins excellents de ce fidèle serviteur; nous dûmes prendre une domestique qui nous était fort recommandée et qui paraissait avoir toutes les conditions nécessaires au service de notre intérieur.

Il nous tardait de recevoir des nouvelles de Pierre. Quinze jours s'étaient écoulés depuis notre retour, sans que nous eussions une lettre de lui. Il en arriva une enfin; elle contenait ces mots :

« Gheel, 25 juin.

« Cher et excellent Maître,

« Vous avez la bonté de vous intéresser vivement à la « pauvre Jeannette et à moi, et vous attendez avec impa- « tience de nos nouvelles, ainsi que nos parents. J'ai « beaucoup d'espoir : *elle* m'a souri aujourd'hui avec son « doux air d'autrefois ; cela n'a pas duré longtemps ; mais « enfin c'est comme une lueur qui passe dans le ciel. Elle « m'a reconnu, bien sûr ; ses yeux répondaient aux miens; « elle avançait sa main vers la mienne, elle allait la saisir; « quel bonheur j'éprouvais? Mais tout-à-coup elle s'est

Digitized by Google

« retirée en pleurant et en s'écriant qu'elle cherchait son « ami, mais qu'il était mort sans doute.

« Cependant elle avait quitté sa physionomie sombre « qui nous attristait tant, vous savez; sa douceur habi- « tuelle revenait, sa guérison arrivera, j'en suis certain.

« Le traitement est ici bien simple et bien commode. « On étudie seulement le caractère de la personne ; on lui « donne à faire les travaux qui conviennent le plus à ses « goûts ; on la traite toujours avec douceur.

« Jeannette a pris le jardinage comme profession ; elle « cultive les fleurs et les légumes avec une perfection « extraordinaire. On dirait qu'elle a comme un souvenir « que son fiancé est jardinier, et que sa jeunesse s'est « passée aux travaux des champs. Les meuglements des « vaches, les chants des coqs, les gloussements des poules, « la font tressaillir ; elle aime à caresser et à soigner ces « animaux.

« La journée se passe ainsi en occupations qui fatiguent « utilement son corps et font reposer sa tête. Le soir, « les braves gens de la maison se réunissent à leurs plus « proches voisins pour faire une musique de voix et d'ins- « truments, très simple et très douce, à laquelle elle prend « part de temps en temps elle-même.

« La journée commence aussi par de la musique, mais « alors ce sont des chants religieux, formant comme la « prière du matin. On se rend à la chapelle voisine; on « y récite en chœur des cantiques, qui sortent de toutes « les poitrines, comme d'un élan commun. J'assiste avec « un grand bonheur à ces chants qui s'élèvent vers Dieu.

« Tout ce régime influe en bien sur l'esprit des malades, « et Jeannette s'en trouve parfaitement.

« Oh ! c'est à vous, Monsieur, que nous devons cette « heureuse idée de l'avoir amenée ici. Soyez béni pour

Digitized by Google

« cela et pour toutes vos bontés, et en particulier pour « la complaisance que vous avez, vous et Madame, « de renoncer momentanément à mon service.

« J'embrasse mon petit Charles de tout mon cœur. « Veuillez dire à mes parents, à ceux de Jeannette, que « je les embrasse aussi, et vous, mon bon maître, ma « bonne maîtresse, recevez toutes mes amitiés, toute « ma reconnaissance, tout mon respect. »

« PIERRE ».

Je répondis à Pierre au nom de sa famille et au mien; je soutins l'espoir qu'il manifestait de la guérison de sa chère malade.

(*A suivre*).

EUGÈNE CORTAMBERT.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE

OBSERVATIONS

sur la

Nature et l'Emploi des Fils d'or

DANS LES SOIERIES DU MOYEN-AGE

Le coton, la laine, le lin, le poil de la chèvre, le duvet du chameau ne sont pas les seules matières que l'on voit mariées, dans les étoffes du moyen-âge, au fil précieux du *bombyx mori*. L'or, l'argent, les perles, les gemmes y figurent, ainsi que les plumes d'oiseaux. Le crin apparaît aussi, mais plus rarement. De vieilles chroniques françaises placent même la barbe et les cheveux parmi les matières textiles que mettaient en œuvre, au douzième siècle, de gracieuses mains.

Bien des hypothèses ont été formulées sur la nature du fil d'or des *Serica vestes*. Grâce aux encouragements bienveillants de la Chambre de commerce de Lyon, nous avons pu visiter plusieurs grandes collections tant en France qu'à l'étranger, et faire *de visu* une étude sérieuse des tissus anciens, étude que les matériaux nombreux réunis dans le Musée spécial qu'elle a créé et dont elle a bien voulu nous confier la direction, nous ont permis de compléter. Nous résumons

Digitized by Google

ici, sous une forme succincte, nos observations personnelles sur la question des fils d'or; elles serviront de réponse aux points d'interrogation posés par nos savants devanciers et qui subsistent encore.

L'or s'employait de différentes manières :

1° Sous la forme de plaques très-minces battues au marteau, appliquées sur l'étoffe même et fixées par la broderie ou par une sorte de gaufrage. (or de *batteure*).

Les mosaïques, les miniatures et les ivoires, entre autres, montrent l'application de l'or de *batteure* sous cette forme de plaques adhérentes au tissu, ordinairement serties d'un ou plusieurs rangs de perles.

C'est le procédé le plus ancien. Les byzantins et les mérovingiens l'employèrent fréquemment. Il était encore en usage pendant l'ère ogivale.

D'après M. Raine, on trouva dans la succession de Hugues Pudsey, évêque de Durham, mort en 1194, des chasubles de taffetas rouge, *brodées de feuilles d'or*, de besans, de grosses perles et de perles précieuses... (1).

Les comptes-royaux, année 1389, renferment cette autre mention : Pour IIJ marcs, XVIJ esterlins et ob. d'or fin, à XXIIJ quaras, baillè à Estienne d'Espernon, or bateur, pour aplatir et mettre en plate, pour mettre et tailler en forme de genestes pour *assoir* sur les deux pourpoints de broderie pour le roy viij^{xx} v. liv. xij S. IX d. p. (2).

---

(1) Saint-Cuthbert : Vith an account of the state in Which his Remains were found upon the opening of his Tomb in Durham Cathedral, in the year MVCCCXXVII. By James Raine, etc. Durham, 1828, in-4°, fig. p. 34. — Cité par M. Francisque Michel. *Recherches sur le commerce, l'usage et la fabrication des étoffes de soie.*

(2) De Laborde. Notice des émaux, bijoux et objets divers exposés dans les galeries du Louvre, Documents et Glossaire.

Digitized by Google

2° En lames mêlées à la trame du tissu.

Tels sont les restes de dorure des vêtements de soie recueillis sur les ossements de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle. L'or, employé à l'état pur, est découpé en lames très-étroites retordues de manière à former un fil trait.

Spécimens au musée d'art et d'industrie.

3° En lames enveloppant un fil de soie, comme notre filet.

Ce montage qui prit le nom d'or retors au XVIe siècle est fort ancien. Dans sa description de la maison de campagne de Pontius Léontius, située au confluent de la Dordogne et de la Garonne, Sidoine Apollinaire montre la femme de Léontius, dans son gynécée, filant de nombreuses quenouilles à la Syrienne, en roulant des fils de soie sur des cannes légères et *entrelaçant l'or ductile sur une trame fauve* (1).

Nous citons ce passage pour bien marquer la réelle ancienneté de l'or battu découpé en lames et monté sur fils de soie. Toutefois, nous n'avons pas pu en constater la présence dans un document textile contemporain du poète.

Tous les spécimens de tissus de cette époque reculée (VIe siècle) décrits par les auteurs modernes, et ceux plus anciens que nous avons eu l'occasion d'apprécier (le Musée en possède un du Ve siècle) sont sans dorure. Postérieurement, à partir de l'époque carlovingienne les exemples sont fréquents de l'emploi du filet d'or pur. Le Musée de la Chambre en renferme quelques uns.

4° En fil trait passé à la filière. Tel était l'or de Chypre, *aurum Cyprium*, si fréquemment nommé au moyen-âge et célèbre au quatorzième siècle (2).

---

(1) Sidonius Apollinaris, Burgus Pontii Leontii carmen XXII.

(2) L'industrie de l'or et de l'argent filé fut également pratiquée à Lucques (fin du treizième siècle), à Gênes (quinzième siècle), puis à

Digitized by Google

Les observations qui précèdent s'appliquent à l'emploi de l'argent pur ou doré, battu ou filé, aussi bien qu'à l'emploi de l'or. Cependant, jusqu'au quatorzième siècle, les exemples sont rares où l'un et l'autre métal sont utilisés, ensemble ou séparément, surtout l'argent, qui avait l'inconvénient de noircir.

Nous passons sous silence l'*or clinquant*, fil de cuivre aplati en lame et employé comme le fil d'or mais tardivement (milieu du xve siècle), pour lamer et broder. L'or clinquant d'ailleurs n'était guère porté que par les gens de basse condition, les laquais, les batteleurs et les masques.

Le plus ordinairement, le fil d'or des étoffes du moyen-âge se compose d'une lame très-étroite de papier doré, retordue sur un fil de lin ou de chanvre, à la manière chinoise. Nous disons à la *manière chinoise*, parce que le papier doré chinois est toujours monté sur fil de soie, non sur fil de lin ou de chanvre.

Cette dorure, d'un genre particulier, a échappé, jusqu'à ce jour, aux recherches des archéologues et des savants qui ont écrit sur les arts textiles. Dans leurs travaux remarquables et consciencieux sur les vêtements sacerdotaux et les soieries du moyen-âge, M. le chanoine Boch et M. Charles de Linas, pour citer les plus éminents, se con-

---

Milan, à Florence (seizième siécle). De Milan, elle passa à Lyon, en 1552, avec Benoît Montaudoyn. Vers le même temps, le Milanais Turato installa au logis de la Maque (ancien hôtel d'Anjou), à Paris, rue de la Tixeranderie, une tréfilerie à la *façon de Milan*.

L'or de Milan eut, au seizième siècle, un succès égal à l'or de Chypre : c'était un fil trait d'argent doré (or fin). Les ateliers Lombard avaient, parait-il, trouvé le secret de dorer une partie du fil seulement.

Pendant la seconde moitié du seizième siècle, l'or de Lyon, filé sur soie et battu à la *façon de Milan*, jouissait d'une certaine notoriété. Il couvrait mieux que celui de Paris.

Digitized by Google

tentent de poser la question sans la résoudre. Trompé par l'aspect cotonneux du revers des dorures papyrifères qui paraissent être couvertes d'une sorte de duvet, M. Charles de Linas pensait que ces dorures étaient revêtues d'une enveloppe préservatrice de baudruche. Le savant chanoine Boch partageait encore cette opinion lorsque nous eûmes l'honneur, en 1875, de conférer avec lui, à Aix-la-Chapelle, de l'acquisition, pour le Musée de la Chambre de commerce, des derniers vestiges de sa précieuse collection.

Les rédacteurs des anciens inventaires, comptes-royaux, chansons de geste, etc., ne l'ont pas connue; du moins ils gardent sur sa nature et son origine un silence complet. Et cependant, les mentions de dorures de provenances les plus diverses ne font pas défaut dans leurs écrits. Concurremment aux ors de Chypre, de Lucques, de Venise, ils citent l'or de Damas, l'or arabiant, l'or d'arabe (*aurum arabicum*), l'or d'Espagne, l'or obrizé. Connaissant la dorure papyrifère ils n'eussent pas manqué, croyons-nous, de spécifier sa nature par une expression plus caractéristique.

Venue de l'extrême Orient, la dorure papyrifère, sans parler des étoffes chinoises, existe dans quelques étoffes de soie de fabrication persane, surtout arabe, antérieures au dixième siècle; nous parlons de celles, bien entendu, dans la texture desquelles apparaît l'or. Les collections du musée industriel de Lyon en fournissent des preuves évidentes, puisées à des sources authentiques. Aux siècles postérieurs, du onzième à la fin du treizième, son emploi est tellement généralisé qu'on en constate la présence dans presque toutes les soieries façonnées, attribuées aux fabriques arabes, Siculo-Arabes, Lucquoises et Espagnoles. Pendant deux cents ans et plus, le fil d'or papyrifère domine partout. L'or métallique n'apparaît plus

Digitized by Google

qu'exceptionnellement. Les étoffes quelles qu'elles soient, même les plus précieuses, celles destinées aux monarques, aux princes, aux dignitaires de l'Eglise, montrent l'application uniforme de ce système de dorure. Contentons-nous de citer pour exemple les vêtements du sacre des empereurs du saint Empire Romain, conservés à Vienne et fabriqués à Palerme, dans des ateliers célèbres, *in felici urbe Panormi*. Les broderies d'or qui bordent la dalmatique de soie rouge datée de l'an 528 de l'Hégire (1133 de J.-C.) sont exécutées en fil papyrifère et non en fil métallique. La magnifique chape dite de Saint-Rambert, conservée dans l'église de Saint-Rambert-sur-Loire, à quelques lieues de Lyon, brochée d'ornements, de lions et de colombes affrontés, est dans le même cas. Une étoffe de chasuble en soie verte appartenant au Musée d'art et d'industrie, précieux monument de l'industrie arabe du douzième siècle, vient encore témoigner d'une manière irrécusable à l'appui de notre dire. Elle est historiée alternativement de girafes et d'aigles affrontés dont les extrémités sont relevées par la dorure papyrifère.... *pedibus et capitibus aureis*, suivant l'expression des anciens écrivains. Par la perfection du dessin, la finesse des contours, la beauté de l'exécution, cet *holosericum* indiquerait, selon nous, une époque de fabrication plus ancienne : On serait tenté d'y voir un de ces types primitifs d'origine orientale pure, persan ou arabe, qui servaient de modèle aux tisseurs occidentaux et qu'ils reproduisaient indéfiniment sur leurs métiers. Beaucoup d'autres étoffes contemporaines non moins curieuses ou importantes, qui existent dans les trésors des églises de France, au musée de Cluny (1) et dans plusieurs musées

(1) Voir les vêtements d'un évêque du XIIe siècle découverts dans un tombeau à Bayonne.

Digitized by Google

de l'étranger, notamment au South-Kensington, au musée d'art et d'industrie de Vienne, au musée de Nuremberg, au trésor de l'église de Notre-Dame de Dantzig, accusent la présence de la dorure sur papier. Nous les rappelons pour mémoire.

A partir du XIVe siècle, époque où l'or et l'argent filés sont en vogue, le fil d'or papyrifère paraît s'être réfugié en Allemagne. La corporation des *Factrices capparum et clipeorum colonienses*, entre autres, affecte pour lui une sorte de prédilection, et en fait une consommation considérable. Sans être taxé d'exagération, on peut avancer que les brodeurs et les tisseurs rhénans, n'ont pas employé d'autre dorure que le filet de papier. Tous les ouvrages sortis de leurs mains que nous avons pu examiner, et ils sont nombreux, sont autant de témoignages qui confirment cette opinion.

L'usage du fil d'or papyrifère que l'on constate aussi dans quelques tapisseries allemandes, cessa en Europe vers le commencement du seizième siècle.

Appliqué de bonne heure par les Persans et les Arabes d'Orient, peut-être aussi par les Hindous, quoique nous n'ayons pu vérifier le fait d'une manière bien positive, ce système de dorure fut emprunté à la Chine où il est pratiqué de temps immémorial. A quelle époque précise ? Voilà ce qu'il serait utile de connaître. La rareté insigne des tissus de soie tramés or, antérieurs au Xe siècle et ayant date certaine, ne permet pas, pour le moment, de répondre autrement que par des conjectures. Toutefois, d'après des documents connus, il est possible de reporter, dès à présent, au moins au commencement du VIIIe siècle de notre ère, époque où les Musulmans pénétrèrent dans l'empire du milieu et y établirent des relations commerciales régulières, l'importation en Occident du procédé industriel chinois.

Quoi qu'il en soit, la connaissance de la particularité

Digitized by Google

technique que nous venons de mettre en lumière n'est pas sans importance pour l'archéologie textile. Elle apporte à cette science, toute récente, des éléments nouveaux d'appréciation, des bases sérieuses, presque certaines, de classification. En effet, l'analyse des papiers employés, leur préparation, la substance qui les compose, la coloration et le titre de l'or qui les couvre, sont autant de détails à examiner ; détails précieux qui méritent l'attention de l'archéologue, et, par leur caractère technique positif, peuvent jeter une lumière inattendue sur l'époque ou la provenance des œuvres de la textrine ancienne. La nature même du fil, soie, coton, lin ou chanvre qui sert d'âme aux dorures, peut aider également à la recherche de la vérité. Nous n'avons pas, on le comprendra, à insister sur ce point. Aussi nous terminons cette courte notice en rappelant le vieil axiome de nos pères : A bon entendeur, salut.

P. BROSSARD.

Digitized by Google

UNE RECTIFICATION

LA GAZETTE DE LYON

Et le vallon de Roche-Cardon

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

La *Revue du Lyonnais* est d'humeur débonnaire. Je n'en veux pour preuve que son dernier numéro, où je lis plusieurs rectifications insérées avec une bonne grâce parfaite. En cela, elle se montre fidèle à sa mission : recueillir les documents qui se rattachent de près ou de loin à l'histoire locale, les contrôler et accepter le contrôle de ceux qui s'intéressent à ce travail de choix. C'est ainsi qu'on arrive à fonder une œuvre utile et précieuse pour la postérité.

Encouragé par ces précédents, je veux à mon tour vous signaler deux erreurs de maigre importance, il est vrai. Vous jugerez vous-même jusqu'à quel point leur rectification mérite d'être prise en considération.

J'ai lu avec le plus vif intérêt les lignes que vous consacrez à la mémoire de M. Paul Eymard. Mon sentiment a été partagé certainement par tous les lecteurs qui ont eu la bonne fortune de connaître cet homme si sympathique. Mais dans le passage où vous traitez du rôle influent qu'il a joué dans la presse lyonnaise, à propos de sa coopération au *Courrier de Lyon*, vous confondez la *Gazette du Lyonnais*

Digitized by Google

avec la *Gazette de Lyon*. Ces deux existences sont très-distinctes soit par les dates, soit par leur identité.

La *Gazette du Lyonnais*, organe de l'opinion légitimiste, avait cessé de vivre longtemps avant la naissance de la *Gazette de Lyon*. *Le Réparateur* lui avait succédé et avait arrêté sa publication avant même que la *Gazette de Lyon* ne parût. Ce ne fut qu'en 1845 que, sous l'inspiration du P. Lacordaire, fut fondée la *Gazette de Lyon* avec la mission spéciale de travailler à la défense de la liberté d'enseignement. Elle vécut jusqu'en 1860, époque à laquelle elle fut brutalement supprimée par un pouvoir qui, poursuivant un but trop bien atteint, ne supportait aucune opposition.

Voilà la première erreur que j'avais à vous signaler. La seconde est d'un ordre tout différent et de valeur moindre. Le numéro de la *Revue du Lyonnais*, mois de décembre, contenait un article intitulé : *Le Vallon de Roche Cardon*. La propriété du Rozet de laquelle dépendaient les bois de Roche Cardon et la Fontaine de Jean-Jacques appartenait à mon grand-père maternel, M. Ch***. Là se sont passées les plus belles années de mon enfance et de mon adolescence. C'est vous dire avec quel attrait j'ai parcouru les pages écrites par M. Saint-Olive. La Roche-Cardon d'autrefois était digne d'inspirer une plume exercée depuis longtemps à célébrer tour-à-tour en prose et en vers le beau et le vrai.

Mais c'est vous dire aussi que je suis fondé quelque peu à rectifier une erreur de détail échappée à l'écrivain. M. Lecourt possédait, il est vrai, les moulins situés dans le fond du ravin, mais il ne fut jamais le propriétaire de l'important domaine dit du Rozet.

Mon grand-père en fit l'acquisition vers le commencement du siècle. Le vendeur fut M. Parent, maire de Lyon après le siége. M. Parent le tenait lui-même, je crois, de la famille Bourbon de Terrenoire dont j'ai vu les armes encore dans la chapelle attenant à la maison d'habitation.

Digitized by Google

Le domaine fut vendu à la mort de mon grand-père en 1835 ; acheté par feu M. Jourdan, professeur à la Faculté. Celui-ci n'en conserva que la partie entourant les bâtiments. Morcellée par le nouvel acquéreur, puis coupée, ravagée, dépoétisée par les routes tracées plus tard, la propriété n'a plus rien gardé de ce qui en fit la beauté et la splendeur, ainsi que l'observe très-justement M. Saint-Olive.

Quatre ans après cette vente qui me rendait étranger sur ce sol témoin de mes premiers ébats, M. Saint-Jean, l'illustre artiste, donna rendez-vous à ses élèves auprès de la fontaine de Jean-Jacques, à l'occasion de la naissance de son fils. Je ne voulus point faire défaut à l'appel de ce professeur aimé, car je faisais partie de ses élèves. La fête fut gaie, moi seul fus triste. Mes souvenirs affluaient, mes yeux ne rencontraient que dévastation. Depuis, bien d'autres améliorations s'y sont accomplies. Je les ignore. J'ai voulu garder intactes mes impressions du passé. Le présent avec son vandalisme correct me les flétrirait. Voilà en quoi et pourquoi je diffère avec M. Saint-Olive qui regrette beaucoup de ne pouvoir aller visiter Roche-Cardon dans son état actuel.

Ces dernières lignes s'écartent sans doute de mon sujet. J'ai demandé à faire une rectification et j'en viens à vous parler de mes tristesses. La pente était entraînante. Ceux-là me comprendront qui ont vu, comme moi, livrés à la cognée et à la pioche des nouveaux venus les coteaux ombreux et la fraîche vallée, en un mot le champ paternel où s'écoulèrent les premières années de leur existence. Ils sont nombreux ceux-là dans le siècle où nous vivons.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

N. L. M.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire Véron ou Mémorial de l'Art et des Artistes de mon temps. Le salon de 1878 et l'Exposition universelle. 4me Annuaire, par Th. Véron. 3 volumes de 2,000 et quelques centaines de pages. — Paris, chez M. Bazin, rue Saint-Jacques, 174. — Poitiers, chez l'auteur, 24, rue de la Chaine.

Le monde artistique, surtout notre chère France, et les représentants de l'Art doivent être pleins de gratitude envers celui qui s'est donné la noble et intelligente mission de faire connaître les œuvres des peintres, des dessinateurs, des sculpteurs, des architectes, qui honorent de leur talent le pays qui les a vus naître, ou qui les a adoptés. C'est assurément une agréable, mais très-laborieuse tâche que celle-là ! C'est une colossale entreprise, menée à bien par un juge compétent, au double point de vue de l'Art et de la Poésie, qui est le souffle et l'essence même du grand art.

Non-seulement, M. Th. Véron rend compte du salon de 1878, comme il l'avait fait pour les années précédentes, mais tous les artistes de l'univers entier dont les toiles, les dessins, les aquarelles, les statues, les émaux, les miniatures, les œuvres gravées, les travaux d'architecture ont paru à l'Exposition universelle, défilent, dans cet important Dictionnaire, avec leurs noms et la description fort intéressante, souvent très-poétique de leurs œuvres. C'est le cortége des muses avec son attrait particulier. Il est si bien

Digitized by Google

rendu par la plume autorisée d'un excellent peintre d'histoire, élève de Paul Delaroche, d'un bon poète loué par Lamartine et Victor Hugo, et ami des grands artistes, que l'on croit voir, absolument comme dans un musée, ces peintures brillantes, ces portraits vivants, ces statues qu'anime l'inspiration des successeurs de Phidias.

Malgré les pessimistes, il y a encore de bien belles choses, d'adorables créations dans le domaine de l'art. Les livres de M. Véron nous les montrent avec impartialité, avec bienveillance, avec toute la hauteur de vues que donne l'éclectisme. Chaque nation, chaque école nous apparaissent avec leur contingent de travaux artistiques, nous révélant le génie et les goûts de chaque peuple. Je ne m'en cacherai pas; il est certain qu'après la France, dont le nom domine tous les autres pour moi, et qui possède le sceptre de la peinture, les contrées qui nous inspirent le plus de sympathie sont la patrie du Sanzio et celle de Murillo.

Après la douce Italie, sœur de la France, dont la statuaire a primé toutes les autres, car la plupart de ses statues sont de délicieux chefs-d'œuvre, ainsi que cela a toujours été, depuis Michel-Ange jusqu'à Canova; après l'Espagne, pays de prédilection de Fortuny à l'éblouissante palette, combien nous aimons l'Ecole Belge, héritière de l'Ecole Flamande, avec ses scènes d'intérieur si ravissantes, si naïves! Et notre voisine l'Angleterre, avec sa sœur l'Irlande, quelles jolies aquarelles elles ont exposées! Ce sont les reines de ce genre ingrat, mais plein de fraîcheur.

L'Autriche, la Hongrie, la Suisse, l'Allemagne, le grand duché de Luxembourg, la Prusse, la Russie, la Suède, la Norwége, le Danemark, la Perse, le Mexique, les Etats-Unis, le Japon, le Pérou, la Chine, l'Urugay, etc., sont à ce tournoi pacifique, et M. Véron les juge d'une manière intègre.

Digitized by Google

Si l'on me permet de citer ici une note gaie, voici ce dont je n'ai pu m'empêcher de sourire. Après avoir parlé des fils du Ciel et de leurs envois, l'auteur du *Dictionnaire* ajoute :

— « Je fais des vœux pour que M. Wang Kieng-Ding « vienne étudier l'art européen à ce congrès universel, et « je suis sûr qu'à son retour au céleste empire, il le dotera « d'un art nouveau. Qui empêcherait, du reste, le gouver- « nement chinois de prendre des professeurs à Paris ? » —

Revenons donc en France, s'il vous plaît, et tout près de nous. M. Véron parle avec éloge de nos peintres Lyonnais : de Chenavard, Paul Flandrin, Appian, Lays, Castex-Dégrange, Maisiat, Sicard, Compte-Calix, Beauverie, de Mme Puyroche-Vagner, M. Arthur de Gravillon, etc., et de nos artistes Dauphinois, d'Hébert, de Layraud, de Fontaine, d'Apvril, de Max-Monier de la Sizeranne, de Célestin Blanc, de Ding, d'Irvoy, etc., car Lyon et notre province savent si bien sourire aux Beaux-Arts.

J'ai remarqué avec grand plaisir que beaucoup de dames et de jeunes filles ont exposé de charmantes toiles, des aquarelles, des statues, entre autres, celle de Jeanne d'Arc. Au premier rang il faut citer : Mme Henriette Browne, Mlle Nelly Jacquemard, Mme la baronne Nathaniel de Roschild, Mme de Beaumont-Castries, enfin tout un gracieux bataillon féminin, bien digne de comprendre les joies nobles et pures des travaux artistiques.

— « Décidément, dit M. Véron, après avoir fait l'ana- « lyse des ravissants tableaux de cette dame, Mme H. « Browne est un peintre-poète de la plus haute race, et je ne « comprends pas qu'un talent à la fois aussi fin, aussi gra- « cieux et aussi original, n'ait point déjà eu la croix comme « Mlle Rosa Bonheur ! car assurément, les talents comme « celui de Mme H. Browne méritent depuis longtemps cette « haute distinction accordée à des peintres qui ne sont

Digitized by Google

« point de sa force. Et je ne vois pas pourquoi ce sexe dé-
« licat, appelé faible et souvent plus fort que le masculin,
« n'aurait point sa part dans ces encouragements méri-
« tés. » —

Bravo, M. Véron! j'applaudis de tout cœur, — et mes lecteurs feront ainsi que moi, — au vœu que vous formulez, en faveur de ces natures exquises qui sont les sœurs des Muses, et trouvent dans la peinture des jouissances d'élite, en augmentant les trésors artistiques de la France.

Maintenant, je résume mes impressions au sujet de ce grand ouvrage, vaste encyclopédie qui renferme les œuvres de onze années : ce monument est beau, large, élevé par un esprit généreux, mais encore une fois impartial. Tous les peintres ou sculpteurs, tous les artistes trouveront, à leurs initiales, par ordre alphabétique, leurs travaux traduits par une intelligence consciencieuse, avec une sûreté d'esthétique remarquable, avec un jugement exercé, sans parti pris, sans mesquine rancune. Il n'y a là aucune distinction de nationalité; devant l'art, il n'y a plus qu'un seul peuple, le grand peuple de Dieu ; il n'y a plus qu'une manifestation, celle de la passion artistique, éclairée du souffle d'en haut, celle de la véritable fraternité qui trouve son lien magique dans cette aspiration vers l'idéal qui ne disparaîtra pas encore, Dieu merci, de la sphère terrestre.

ADÈLE SOUCHIER.

Valence, 25 janvier 1879.

Digitized by Google

L'INTERMÉDIAIRE LYONNAIS

QUESTIONS ET RÉPONSES

Nous inaugurons aujourd'hui, à titre d'essai, le système de correspondance entre nos abonnés, sur lequel un de nos collaborateurs a appelé l'attention des lettrés et des savants qui, à un titre quelconque, s'occupent de Lyon et de la région du Rhône. Une lettre que nous avons publiée dans la livraison d'octobre de la *Revue du Lyonnais*, p. 313, explique ce système, ses précédents et ses conséquences.

Les avantages de cet échange de bons procédés et de connaissances spéciales ayant été suffisamment mis en lumière, il importe de donner, à ceux qui veulent se servir de l'*Intermédiaire lyonnais*, quelques indications utiles, indispensables même, pour ne pas compliquer le travail de la direction de la *Revue*, qui se réserve d'être juge de la convenance des questions à insérer, comme de celle des réponses qui pourront y être faites :

1° Toute *Question* ou *Réponse* devra être écrite *séparément*, sur papier à lettre ordinaire, petit modèle (dit poulet coquille), coupé en deux, de façon à former des carrés longs de 13 cent. environ, sur 10 cent. et demi, afin de fournir des fiches uniformes, faciles à classer. Ecrire dans le sens de la longueur ;

2° Chaque *question* doit avoir un titre, qui sera *souligné*,

Digitized by Google

et chaque *réponse* sera accompagnée, après avoir reproduit le titre de la question à laquelle elle correspond, d'un RENVOI EXACT au tome et à la page de la livraison à laquelle elle appartient. Ainsi étant donné la question : *Un miroir solaire à Lyon.*

La *Réponse* reproduira le titre de la question, ainsi : *Un miroir solaire à Lyon* (t. VII, p. 152).

3° Ecrire, le plus lisiblement et le plus brièvement possible, toujours d'un seul côté, et s'appliquant surtout aux noms propres de lieux et aux chiffres.

4° Signer de son nom, ou d'un pseudonyme, ou d'un signe quelconque, pourvu qu'il soit connu de la Direction de la Revue.

Cela dit, les chemins sont ouverts. *Præmium quærentibus veritas!*

QUESTIONS

PIERRE VALDO ET LES PAUVRES DE LYON. — On sait que Pierre Valdo ou de Vaux était un marchand lyonnais, habitant la rue Vandran (depuis rue des Fripiers), à la fin du XIIme siècle ; qu'il fut le fondateur d'une secte célèbre, dont les derniers restes subsistent encore aujourd'hui sous le nom de *Vaudois*, dans les vallées des Alpes et du Piémont, où leurs ancêtres cherchèrent un asile contre les persécutions qui les menaçaient.

En dehors de Léger, du P. de Colonia et des auteurs les plus connus qui ont raconté les origines des Vaudois, y a-t-il des sources manuscrites où l'on puisse trouver les éléments d'une étude spéciale sur les Pauvres de Lyon et leurs débuts dans notre ville. Pourrait-on les indiquer?

C. Z.

Digitized by Google

Un miroir solaire a Lyon. — De très récentes expériences faites au Trocadéro par un professeur au lycée de Tours, M. Mouchot, ont rendu pratique l'emploi des rayons solaires comme source efficiente et considérable de chaleur appliquée aux usages domestiques et industriels. Je réclame pour le lyonnais François Vilette, artificier de la ville de Lyon (1621-1698) et grand opticien, dit le P. de Colonia en son *Histoire littéraire*, la priorité de cette application, renouvelée d'Archimède. Vilette fit, en 1670, « un miroir ardent de 34 pouces de diamètre, qui, en peu de secondes, fond le plomb, le fer, l'argent et l'or ; vitrifie l'ardoise et la brique. » Le roi acheta le miroir, ayant vu ses effets, et le fit placer dans l'Observatoire de Paris. Cet instrument y existe-t-il encore ? son mode de construction est-il analogue à celui du professeur de Tours ? (Voir l'Exposition de Paris, 1 vol. in-fol., Libr. illustrée, Paris, p. 242).

J. R.

Samuel Chappuzeau et sa famille. — Ce littérateur, plus fécond que solide, auquel on doit *Lyon dans son lustre*, Lyon, 1656 ; l'*Europe vivante*, Genève, 1659, et autres ouvrages moins connus, a habité Lyon six ans, et y fit imprimer plusieurs de ses ouvrages. On désire savoir, pour un intérêt majeur, quel était le lieu et la date de la naissance de Charles Chappuzeau, père du précédent, juriste distingué, avocat au Conseil privé, auteur du *Traité des diverses juridictions de France*, originaire du Poitou.

On voudrait aussi connaître les dates de naissance ou de baptême des enfants que Samuel Chappuzeau eut de sa seconde femme Marie Trichot, de Genève, et s'ils sont nés à Lyon, dans les six années de son séjour, de 1665 à 1673, ou de 1670 à 1676. Ce dernier point n'est même pas bien fixé.

C. Z.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Nous l'avons en dormant, Madame, échappé belle !

« De même, comme dit Homère, que deux jeunes gens qui se promènent en parlant d'amour, sont saisis d'effroi en voyant se dresser devant eux un serpent monstrueux, » ainsi fus-je frappé de terreur, ces jours derniers, lorsque vaquant aux soins de la *Revue du Lyonnais*, je vis s'ouvrir devant moi la lettre suivante :

Lyon, le 31 janvier 1879.

Monsieur VINGTRINIER, quai des Célestins, 4, Lyon.

Un de mes amis me communique un extrait d'une brochure faite par vous sur Léon Cailhava, à la page 21 de laquelle vous dites :

« La maison que Madame Valmore habitait était la seconde et occupait l'emplacement où est Clot, le marchand de musique Allemand. »

Je viens vous demander, Monsieur, où vous avez pris que j'étais allemand ? C'est une assertion plus que légère de votre part. Je suis tout ce qu'il y a de plus Français et je ne crois pas que mes ancêtres aient jamais été autre chose.

Comme cette allégation m'est tout-à-fait désagréable et peut m'être préjudiciable, je vous prie de vouloir bien passer chez moi le plutôt (*sic*) possible pour que nous voyions ensemble de quelle façon vous pourrez réparer cette assertion complétement fausse.

J'ai bien l'honneur de vous saluer. P. CLOT.

Je montrai en tremblant cette lettre à quelques amis, qui en éclatèrent de rire.

— Il y a mis du temps.

— Il a réfléchi.

— Il y a prescription.

— En tous cas, n'allez pas chez ce Monsieur ; il est sans gêne.

— D'où pensiez-vous qu'il fût Allemand ?

— Je ne l'avais pas inventé. Je l'avais entendu dire ; peut-être l'avais-

Digitized by Google

je lu dans l'*Anti-Prussien*, petit journal qui, en 1871, dénonçait les résidants lyonnais d'origine allemande.

— Demandez-lui son extrait de naissance et celui de son père.

— Restez donc tranquille. Ne lui répondez pas, et voyez-le venir.

— Oui, répondis-je tout ému, je crois que je ferai bien de le voir venir.

Je restai muet pendant trois jours.

A l'aurore du quatrième, je reçus la menace suivante :

Lyon, le 4 février 1879.

MONSIEUR VINGTRINIER,

J'ai l'honneur de vous aviser que si sous trois jours (!) vous ne venez me proposer un moyen convenable de faire disparaître l'assertion fausse que contient à mon sujet votre opuscule : Cailhava, page 21, je vous ferai une sommation judiciaire pour la faire disparaître de votre œuvre.

Recevez, Monsieur, mes salutations. P. CLOT.

Éperdu, je courus chez le colonel :

— Croyez-vous, colonel, que M. Clot me fasse un mauvais parti ?

— Vous avez peur ?

— Un peu.

— Rassurez-vous. Quand vous serez devant ce matamore, vous vous direz : « Une, deux, froissez, dégagez, feinte de seconde, tirez dessus. Surtout, ayez la main légère. Que diable ! c'est simple comme des œufs sur le plat dont un cordon bleu peut faire un mets délicieux.

— Ah ! merci, colonel.

Je courus chez un homme de loi.

— Croyez-vous que M. Clot puisse obtenir contre moi une lettre de cachet ?

— On n'en fait plus.

— M'envoie sur les galères ?

— On les a supprimées.

— M'expédie à Synnamary, Saïgon, Lambessa ou Noukahiva ?

— Un voyage vous gênerait ?

— Je crains la mer.

— Eh bien ! offrez à M. Clot de proclamer, dans la *Revue du Lyonnais*, qu'il n'est pas Allemand, qu'il ne l'a jamais été, et qu'il ne le sera jamais. La musique adoucit les mœurs ; M. Clot en vend assez pour ne pas être féroce.

Rassuré, je m'empressai aussitôt d'écrire :

Digitized by Google

Monsieur,

« Malgré les avis contraires, je consens à répondre aux lettres dont vous m'avez honoré.

« Ma brochure sur Cailhava est épuisée, mais je vous offre d'insérer une rectification dans le prochain numéro de la *Revue du Lyonnais*.

« Ne vous ayant fait ni tort ni insulte, je pense que cette concession de ma part vous satisfera. »

Depuis lors rien, rien ! ce qui nous prouve que M. Clot ne nous cherchait pas une querelle d'Allemand.

Puisqu'il ne l'est pas !

Mais, sera-t-il satisfait ?

C'est égal, j'ai bien eu peur.

— Le jeudi 6 février, M. Savorgnon de Brazza, le jeune voyageur auquel la Société de Géographie de France avait accordé sa grande médaille d'or, est venu, de Paris, assister à la séance mensuelle de la Société de Géographie de Lyon.

Trop souffrant pour lire lui-même le récit curieux de ses voyages dans le bassin de l'Ogowé, il a remis son manuscrit à M. François Deloncle, qui, pendant une heure, nous a tenu sous le charme des découvertes faites sur un parcours de 1,300 kilomètres.

Les résultats pratiques de ce voyage seront importants pour la France et particulièrement pour notre colonie du Gabon.

A la fin de la séance, M. Louis Desgrand, président de la Société, a, d'une voix émue, annoncé que la Société de Géographie de Lyon décernait une médaille d'or à M. de Brazza, une médaille d'argent au docteur Ballan et une médaille de bronze au quartier-maître Hamon, les deux compagnons les plus dévoués de l'intrépide voyageur.

— Lyon a été, l'autre jour, dans la stupéfaction ; Lyon a vu ce qui fait courir tout Paris ; Lyon a eu la primeur d'un grand opéra ; pour que rien n'y manque, le ministère a donné vingt mille francs pour aider aux dépenses de la mise en scène ; enfin, toute une escouade des maîtres de la plume, tout un bataillon des critiques d'art des grands journaux de Paris, est accouru pour savoir s'il était vrai qu'on eût des premières dans notre ville ?

C'est arrivé. Samedi, 8 février, prenons nos dates, le grand Théâtre, plein à ne pouvoir contenir de plus une épingle, a vu jouer pour la première fois : *Etienne Marcel*, drame lyrique en quatre actes, paroles de M. Gallet, musique de M. Saint-Saens ; le succès a été complet.

Digitized by Google

Les journaux ont annoncé que c'était un spécimen très-réussi de la musique bruyante de l'avenir; qu'il y avait du Verdi et du Wagner perfectionné dans l'œuvre nouvelle; quoi qu'il en soit, un ballet fort joli, et les décors de notre peintre lyonnais M. Genivet ont charmé même les Parisiens. C'est un triomphe sur toute la ligne.

Aussi la *Revue du Lyonnais* se promet-elle bien d'aller entendre ces cuivres aurifères dès qu'il y aura de la place. Quoiqu'elle joue le rôle de Cendrillon dans la presse lyonnaise, elle n'en est pas moins très-curieuse de voir cet opéra merveilleux.

On dit que dans la joie de sa bonne fortune, M. Aimé Gros a réuni dans les salons du café Casati, après cette célèbre première, les invités? les artistes? (je pense les principaux) et les représentants de la presse parisienne et lyonnaise! moins sans doute la *Comédie politique*, *Guignol*, la *Sécurité*... Au fait, où diable, les admissions ont-elles bien pu s'arrêter?

Ce souper superbe a été plein d'entrain et de gaîté; ce qui nous fait supposer qu'on avait laissé les frères ennemis à la porte.

Nul n'a du reste mieux décrit cette fête que le *Mémorial de la Loire* du 9; nous y renvoyons ceux qui voudront écrire l'*Histoire du Théâtre à Lyon*.

— Les mois de janvier et de février ont été signalés par quelques ventes de livres dans la salle habituelle des enchères de MM. les commissaires-priseurs.

Jamais l'insuffisance, la pauvreté, le manque de confortable de ce malheureux local n'ont été plus manifestes qu'à ces ventes. Le goût des livres a beau se répandre, la curiosité avait beau être éveillée par l'annonce que les livres de M. Lambert-Gentot ou du regretté M. Pezzani allaient être dispersés; les gens comme il faut, les bibliophiles, les amateurs ont refusé de se rendre dans ce petit magasin enfumé sans chaises, presque sans lumière, qui, au coin du quai de l'Hôpital, est ouvert à tous les passants, à tous les ivrognes et à tous les vents, et qui cependant fait les délices et la fortune de l'éminente corporation des Commissaires-Priseurs.

Nous ne demandons pas une réduction de l'hôtel Drouot, mais ne pourrait-on pas avoir mieux que le réduit dépenaillé qu'on possède?

La vente des tableaux de M. Delorière devant amener quelques personnes distinguées de la ville ou du dehors, on a été obligé de louer provisoirement un appartement rue de l'Hôtel-de-Ville, où la nudité des murailles et le manque de bien-être étaient expliqués par un provisoire qui ne devait pas durer plus de deux jours.

Digitized by Google

— Le 22 janvier, la paroisse de Saint-Nizier en deuil accompagnait à sa dernière demeure son vénéré et bien-aimé pasteur, M. l'abbé Berger, chanoine d'honneur, dont les vertus, pendant quatorze ans, avaient édifié la paroisse.

Dans une oraison funébre touchante, M. l'abbé Coupat, supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Jean, a rappelé les mérites de cette vie de dévouement et de charité que nul ne connaissait mieux que lui, son amour pour les pauvres en faveur de qui il se dépouillait sans compter, sa modestie qui lui faisait fuir les grandeurs et sa méfiance de lui-même qui l'avait un jour entraîné à la Trappe où il espérait se décharger d'un fardeau administratif qu'il trouvait trop pesant.

Sa biographie a été écrite par M. l'abbé Gonindard, qui a su admirablement faire connaître tout ce que cette existence avait eu de bon et ressortir tout ce qu'elle avait eu de beau.

— Autre décès. Le *Journal de Villefranche* du 22 janvier annonçait en ces termes la mort de M. le chevalier Jean-Antoine-Marie Morand de Jouffrey, décédé le 21 en sa propriété de Grâves-sur-Anse :

M. Morand de Jouffrey avait exercé pendant de longues années les fonctions de juge de paix de Limonest, où son souvenir n'est point oublié pour les services qu'il a rendus aux justiciables de ce canton. Il était président honoraire du comice agricole de Lyon, et, depuis la création de l'hospice d'Anse, il faisait partie de la commission exécutive, où ses connaissances administratives étaient appréciées.

M. Morand de Jouffrey laisse parmi les personnes qui ont connu les précieuses qualités dont il était doué les plus honorables souvenirs.

— MM. Ulysse Chevalier et Lacroix ont publié le premier volume d'un très-bel ouvrage intitulé : *Inventaire des Archives Dauphinoises de M. Henry Morin-Pons. Dossiers généalogiques*. A. C. Lyon, Louis Perrin et Marinet, 1878, in-8, avec fac-simile et sceaux.

On sait que notre savant banquier lyonnais s'attache avec ardeur à tout ce qui concerne l'histoire du Dauphiné et qu'il a, outre les achats faits de toutes parts, acquis les fonds précieux des Adhémar et des La-Tour-du-Pin, dont les archives avaient plusieurs siècles d'existence.

Les richesses historiques de son cabinet sont donc considérables, Deux érudits dauphinois ont classé ces pièces précieuses et commencé leur publication qui ne formera pas moins de quatre ou cinq volumes et dont l'impression fait honneur aux presses, déjà si célèbres, d'où elles

Digitized by Google

sont sorties. On comprend tout le parti que les historiens pourront tirer de cette savante publication.

— Sous le titre caractérisque de *Fabuliste chrétien*, M. Villefranche, directeur du *Journal de l'Ain*, nous annonce une édition complète des fables qui ont commencé sa réputation littéraire. Ce volume s'ouvre par un recueil de *Lettres et d'appréciations* signées de noms vénérés et connus qui font un éloge empressé de ces apologues. Espérons qu'un nouveau succès accueillera le nouveau volume et que toutes les mères voudront le mettre entre les mains de leurs enfants.

— Dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* du 25 janvier de cette année, M. H. D'Arbois de Jubainville, un maître de la science, rend compte du bel ouvrage à grand succès de M. Longnon, un autre maître, *Géographie de la Gaule au IVe siècle*, Paris, Hachette, 1878, gr. in-8.

Dans ce compte-rendu, nous avons relevé cette phrase qui nous intéresse :

« D'autres documents pourraient aussi être consultés avec fruit. Tels sont les mss. de la *Notitia dignitatum* où l'orthographe vulgaire *lugdunensis* est remplacée par l'orthographe *lugdonensis*. Schuchardt, *Vokalismus*. T. II, p. 184. Entre la forme *Lugudunum* de l'épitaphe de Munatius Plancus (Desjardins, *Table de Peutinger*, in-8, p. 213) et la forme moderne Lyon, *Lugdonum* nous offre, à côté du vulgaire *Lugdunum* une transition qu'il est bon de connaître. »

— De la pluie des décorations quelques gouttes sont tombées sur notre ville.

« Une dépêche, disait le *Mémorial de la Loire* du 16 janvier, nous apprend la nomination de *notre* compatriote, M. Eugène Muller au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

« Tout le monde applaudira à cette distinction dont vient d'être l'objet l'auteur de la *Mionette*, pour ne rappeler aujourd'hui que l'œuvre la plus connue du charmant conteur. »

Le numéro du 17 donnait toute une biographie de l'éminent écrivain.

Nous remercions le *Mémorial de la Loire* de cet acte de bonne confraternité et nous lui rendrons la pareille au premier Stéphanois qui nous tombera sous la main. Ce chaleureux éloge adressé à un Lyonnais nous a fait grand plaisir, car inutile de le répéter, le nouveau chevalier de la Légion d'honneur est, tout le monde le sait, né le 31 juillet

Digitized by Google

1826, à Vernaison, ce bourg charmant qui s'étend le long du Rhône à moitié chemin de Lyon et de Givors et dont le riant coteau est si aimé des Lyonnais.

Peut-être le *Mémorial de la Loire* a-t-il voulu dire que le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais ne font qu'une seule province. En ce cas, nous l'en remercions encore davantage.

Passons notre ami Eugène Muller à notre avoir et réjouissons-nous de tout le bien qu'on en a dit.

Parmi les autres nominations dans la Légion d'honneur, nous remarquons avec plaisir celle de M. Ferraz, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon; de M. Gailleton, président du conseil municipal de Lyon, professeur à la Faculté de médecine de cette ville; 26 ans de services, dont 18 comme chirurgien en chef de l'Antiquaille, auteur de nombreux travaux de médecine devenus classiques, et de M. Mathieu, directeur de l'exploitation du chemin de fer des Dombes et du Sud-Est.

Cette dernière nomination a valu au bienveillant et sympathique directeur une ovation touchante de la part de tous les employés de son importante administration.

— Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, du 10 février, M. Léon Charvet, architecte et professeur à notre École des Beaux-Arts, a été chargé de l'inspection de l'enseignement du dessin dans la circonscription académique de Lyon, c'est-à-dire pour les départements du Rhône, de la Loire, de Saône-et-Loire et de l'Ain.

Ces fonctions importantes sont le corollaire de l'initiative que M. Charvet a montrée par son enseignement et par ses publications, dans le but de développer dans notre ville et de rendre pratique l'étude du dessin au point de vue de l'art et de l'industrie. On trouve notre cher collaborateur sur la brèche partout où il y a quelque service à rendre aux questions qui intéressent l'art ou l'histoire de notre ville. La distinction qui vient de lui être décernée en est la juste récompense.

— Le 15 février, M. et Mme Berger ont donné, à la préfecture, leur premier grand bal de cet hiver. La foule était immense et depuis longtemps les élégants salons qui ont vu passer tant de fêtes, n'avaient offert tant d'éclats, de parures et de fleurs.

Tout était organisé avec un goût parfait; les jeunes femmes étaient nombreuses, les toilettes gracieuses, les danseurs infatigables, les musiciens excellents. Si M. le Préfet a inscrit un succès à son avoir,

Digitized by Google

Mme Berger a pu ajouter une belle et bonne journée à toutes celles dont elle gardera un doux souvenir.

— Le 12 février, M. le général Bourbaki, le héros déjà légendaire de nos guerres d'Afrique, a quitté le commandement du 14e corps d'armée en adressant aux troupes placées sous ses ordres un ordre du jour empreint du plus pur patriotisme et du plus vif amour pour le pays.

— Grâce à la généreuse initiative de M. E. Guimet, disent les journaux, un cours public et gratuit de langue japonaise s'est ouvert le lundi, 3 février à l'Ecole supérieure de commerce et de tissage de Lyon, rue de la Charité, 34.

Les leçons ont lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à huit heures du soir. Le professeur est M. Ymaïzoumi, lettré du Japon, avec l'assistance de MM. Tomii et Yamata, étudiants japonais.

Les relations commerciales déjà établies, et probablement appelées à s'accroître encore, entre la France et le Japon, donnent à cet enseignement un caractère d'utilité incontestable. Lyon, particulièrement, semble devoir en retirer un bénéfice réel, par suite de l'étendue de ses affaires dans l'extrême Orient.

C'est toute une révolution dans nos relations, nos habitudes et nos mœurs.

— Un joyeux et fécond vaudevilliste, Louis-François Nicolaï, qui, sous le nom de Clairville, n'a pas attaché son nom à moins de cinq à six cents pièces, est mort à Paris le 8 février, à 68 ans, des suites d'une fluxion de poitrine.

Il était né à Lyon le 28 janvier 1811 et avait débuté comme acteur, en 1821, à l'âge de dix ans, au théâtre du Luxembourg. Parmi ses principales pièces on peut citer : *Gentil-Bernard*, la *Propriété c'est le vol.* les *Sept châteaux du diable*, la *Poule aux œufs d'or*, *Peau d'âne*, la *Fille de Mme Angot*, et enfin, les *Cloches de Corneville*, en ce moment, le grand succès des Célestins.

— Une dent de mammouth vient d'être trouvée sur le plateau de la Dombes, à Sathonay.

Elle a été immédiatement transportée dans notre musée et sera un témoin de plus des révolutions et des secousses que notre pauvre globe a subies. A. V.

LYON. — IMP. MOUGIN-RUSAND, RUE STELLA, 3

Digitized by Google

LE

MESSAGER D'ANACRÉON

— Gentille colombe,
Dont le corps, battu
Par l'autan, succombe,
Dis-moi, d'où viens-tu ?

— Je viens de quitter
Le jeune Bathylle
Et dois me hâter
D'une aile docile,
Vers Anacréon ;
Car Cypris, joyeuse,
Pour une hymne heureuse,
De moi lui fit don.
Et, lui, de me mettre
Messager d'Amour.
Témoin cette lettre
Que lui vais remettre.

Peut-être, en retour,
Voudra-t-il me rendre
A la liberté ?
Fût sa volonté,
Ne la veux reprendre !!!...
Par monts et par vaux,
Qui? moi, que je vole

Digitized by Google

Goûter mets nouveaux
Et prendre repos
Au souffle d'Eole?
Lorsque, sur sa main,
Je vole, sans gêne,
Becqueter son pain
Et boire le vin
Dont sa coupe est pleine?
Et, d'un saut léger,
Qu'alors sur sa tête
Je puis m'ériger.
Et, dans ma retraite,
Gaîment partager,
L'amoureux émoi
Qui gagne, sous moi,
Le dive interprète?
Et, dès que sa voix
Doucement expire,
Qu'à peine, en ses doigts,
L'ivoire soupire,
Ne plus, sous mon aile,
Laisser raffermir
Sa lyre immortelle
Lasse de gémir :
Et, la nuit, sur elle
Ne plus m'endormir ???...
J'y vole... Etourdir
Encor ton oreille
Serait m'alourdir
Comme une corneille.

Lyon, 5 janvier 1879.

J.-A. Gérard, d. m.

Digitized by Google

LES

DEUX VOYAGES D'ABRAHAM GOLNITZ

DANS LE FOREZ ET LE LYONNAIS

Au XVIIe Siècle

L'ITINÉRAIRE d'Abraham Golnitz n'est pas curieux, seulement par les descriptions qu'il nous donne des principales villes de France. Il offre aussi le plus grand intérêt au point de vue topographique, pour fixer la situation exacte des anciennes routes nationales, qui mettaient en relation les divers centres de population, au commencement du XVIIe siècle.

Golnitz est venu à deux reprises à Lyon, en suivant chaque fois une route différente, chacune fort ancienne et remontant certainement, l'une et l'autre, à l'époque de la domination romaine. Car le moyen-âge s'était servi des anciennes voies de communication, sans en créer de nouvelles, et les incessantes guerres civiles du XVIe siècle n'avaient

Digitized by Google

point permis d'entreprendre sur le réseau des routes, qui sillonnaient le territoire, des travaux d'amélioration, qui ne sont possibles qu'aux époques de paix et de prospérité.

A son premier voyage à Lyon, Golnitz arriva dans notre ville, après avoir passé à Moulins, La Palisse, la Pacaudière, Roanne, Tarare et l'Arbresle. C'était, comme on le voit, l'ancienne route de Paris à Lyon, par le Bourbonnais, qui semble avoir été, à toutes les époques, la plus fréquentée, comme la plus courte, pour se rendre de notre ville dans la capitale. Une foule de documents du moyen-âge en constatent l'existence, surtout dans la partie comprise entre Lyon et Tarare (1). François Ier la suivait en 1536, à son retour de Provence, quand il rencontra, à la *Chapelle de Sienne* (2), Jacques V roi d'Ecosse, qui venait lui demander la main de Madeleine de France, sa fille aînée (3).

---

(1) L'existence de cette route antique est mentionnée notamment sur le territoire des communes actuelles de la Tour-de-Salvagny, Fleurieux, l'Arbresle, Bully, Sarcey et Tarare, dans un grand nombre de documents du moyen-âge, signalés soit par M. Guigue dans son mémoire intitulé : *Les Voies antiques du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais, etc, déterminés par les hôpitaux du moyen-âge* (p. 66.-149 et s.), soit par M. Vincent Durand, dans son travail ayant pour titre : *Recherches sur la situation gallo-romaine de Mediolanum, dans la cité des Ségusaives.*

(2) *La Chapelle de Sienne*, hameau situé au point de jonction de l'ancienne et de la nouvelle route, et qui dépend des trois communes de Joux, les Sauvages et Machezal.

(3) « Le roi dès lors qu'il eut donné ordre à Lion pour toutes les frontières de son royaume, deslogea de Lion et sur le chemin au haut de la montagne de Tarare, entre ledit lieu de Tarare et St-Saphorin, où il y a un lieu qui s'appelle *la Chapelle*, auquel lieu étant là à diner, le vint trouver le roy d'Ecosse..... et trouva ledit roy d'Ecosse, ainsi que je l'ai dit ci-devant, à ladite Chapelle, auquel lieu il fut grandement recueilly du Roy, et après plusieurs autres propos luy demanda l'une de ses filles en mariage. (*Mémoires de Martin du Bellay*, p. 431)

« Le roy s'estoit asseuré de ses nouveaux conquests, et ayant donné ordre aux frontières de son royaume, revenoit en France. Le roy d'Es-

Digitized by Google

Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, et vice-roi de Piémont, la suivait aussi, quand il vint mourir, en 1543, (nouveau style), d'un accès de goutte, dans le bourg de Saint-Symphorien-de-Lay (1). Enfin, quarante ans après Golnitz, c'était par cette même route, que Madame de Grignan se rendait de Lyon à Paris, en traversant la montagne de Tarare, au grand effroi de sa mère (2).

---

cosse le veint rencontrer à *la Chappelle*, entre Tarare et St-Symphorien au Lyonnois, et là lui demanda l'une de ses filles en mariage (De Serres. *Inventaire de France*, t. 3, p. 996).

(1) « Le sieur de Langey...,.. pour la débilité de ses membres (car il étoit perclus à cause de longs travaux), avecques le congé du Roy, partit de Turin en une litière, pour venir devers luy, auquel il désiroit avant que mourir déclarer beaucoup de choses pour son service....., mais il ne luy fut possible d'y parvenir; car le neufiesme jour de janvier mil cinq cent quarante deux, il trépassa à *Saint Saphorin sur le mont Tarare*, au grand regret de plusieurs gens de bien, de sçavoir et d'expérience (*Mém. de Martin du Bellay*, l. IX). — Guillaume du Bellay fut inhumé dans la cathédrale du Mans, où son tombeau fut découvert en 1863, dans la partie du transsept actuellement réuni au chœur. (V. *Congrès archéolog. de France* 30e session, p. 395).

(2) Le 25 février 1671, Madame de Sévigné écrivait à sa fille : « J'ai transi de vous voir passer de nuit cette montagne (*de Tarare*), « que l'on ne passe jamais qu'entre deux soleils et en litière... M. de « Coulanges avoit mandé au Secrétaire de M. Du Gué qu'on envoyât « une litière à Rouane ; si vous aviez écrit un mot du jour que vous « croyiez arriver, vous l'auriez trouvée infailliblement. »

En 1711, il fut fait sur cette route, par l'ingénieur Deville, des travaux importants, qui rendirent bien plus facile la traversée de la montagne. Aussi Arthur Young, qui y passa le 30 décembre 1789, écrit-il dans son *Voyage en France* : « La montagne de Tarare est moins formidable en réalité qu'on veut bien le dire. » Mais, sous le premier empire, cette route fut reconstruite entièrement sur les flancs de la montagne, et l'antique voie du moyen-âge, dont la largeur est considérable et qui n'est suivie que par les voyageurs à pied, subsiste, en quelque sorte, comme un monument archéologique et un témoignage de la science des ingénieurs d'autrefois.

Digitized by Google

Nous allons suivre d'abord notre voyageur, dans son itinéraire depuis la Palisse jusqu'à Lyon.

I. — De la Palisse a Lyon

« De *Saint-Gérand le Puy*, nous nous dirigeons, par une route sabloneuse, vers *la Palisse*, où notre arrivée est annoncée à son de trompe, par des guetteurs, du haut d'une tour du château; c'est un usage établi par l'illustre seigneur du lieu. Cette ville est située sur une colline, et nous y arrivons, par un chemin fort raboteux, qui nous conduit à notre hôtellerie. Dans une vaste cuisine, les filles de l'hôte préparaient le repas, où l'on nous servit du poisson en abondance, car c'était un vendredi, jour d'abstinence.

Le lendemain, la route fut plus pénible; car nous eûmes à gravir plusieurs hauteurs, d'où nous apercevions, dans le lointain, d'autres montagnes, dont les sommets étaient couverts de neige, comme celles de la Savoie. Mais la gaîté de nos compagnons et les divers passe-temps, auxquels ils se livrèrent, nous firent oublier les fatigues du voyage. Enfin nous arrivâmes, à quatre milles de distance, à la *Pacaudière*, laissant derrière nous notre conducteur, et, contrairement à son avis, nous fimes préparer un dîner composé d'excellents poissons, à l'*Image de Notre-Dame*.

Après dîner, nous nous remettons en route, et nous arrivons, à la tombée de la nuit, dans la petite ville de *Roanne*, située à quatre milles de la Pacaudière. Mais avant d'entrer à l'hôtel de la *Tête-d'Or*, nous voyons venir au-devant de nous l'illustre comte d'Oetingen, qui arrivait de Lyon et venait passer la nuit dans l'hôtellerie voisine. Nous avions conservé un excellent souvenir de l'accueil gracieux, qu'il nous avait fait auparavant à Paris; aussi avant de le quitter,

Digitized by Google

pour continuer notre route, lui adressâmes-nous nos vœux les plus empressés pour un heureux voyage.

Le jour suivant nous traversons, sur un bac, la Loire, qui coule à l'extrémité de la ville. D'abord la route s'étend en ligne droite, pour tourner ensuite à gauche; puis elle devient montueuse et fait de nombreux circuits, ce qui rend notre marche lente et pénible. Aussi, pour abréger le trajet, nous nous écartions souvent du grand chemin (1). Arrivés à l'auberge de *La Fontaine* (2), située à quatre milles environ de Roanne, quelques-uns des nôtres, souffrant de la faim, demandèrent quelques aliments, pour soulager leur estomac; mais il n'y avait là pour les guérir de leur mal, ni médecin, ni médicaments (3).

C'est pourquoi, quitte à dîner de meilleur appétit, nous nous remettons en route, sans retard, quoique le ciel fût pluvieux. Bientôt s'offrent à nos regards une profonde vallée et des montagnes couvertes de rochers, où les vents luttent avec les nuages. Nous suivons la croupe de la montagne, dominant, des deux côtés du chemin, un paysage accidenté et d'un aspect sauvage (4). Nous descendons len-

---

(1) La route ancienne, suivie par Golnitz s'écartait, sur presque tout son parcours, de la route actuelle qui la traverse à plusieurs reprises. De l'Hôpital, elle gravit par une pente ardue, la croupe de la montagne et atteint un plateau qu'elle suit jusqu'à Neaux et Saint-Symphorien-de-Lay. De là, elle s'élève encore sur la hauteur, passe à Chatain, descend au bas de Fourneaux, pour remonter de nouveau à la Roche et à la Fontaine, d'où elle gagne, presqu'en ligne droite, Pin-Bouchain.

(2) La Fontaine, hameau de la commune de Machezal. Un relai de poste y exista jusqu'au commencement de ce siècle, où il fut transporté à Pin-Bouchain, quand fut livrée à la circulation la nouvelle route conduisant de Tarare au sommet de la montagne.

(3) Golnitz, qui essaie de prendre ici le ton de la plaisanterie, veut dire qu'il n'y avait là ni vivres, ni cuisinier.

(4) La description, que Golnitz donne de cette route, est parfaitement

Digitized by Google

tement au fond de la vallée et, par un chemin assez étroit, bordé de buis, et traversant un territoire planté de vignes, nous arrivons enfin, à trois milles de distance, dans la ville de *Tarare*, tout trempés de pluie, et nos conducteurs accablés de fatigue et mourant de faim.

Nous nous arrêtons à l'hôtel de *Saint-Sébastien* (1). Au dedans tout est joie et plaisir. Le service de l'écurie, de la cave, de la table et le reste sont remplis par des femmes; on n'y voit aucun autre serviteur, et toutes ces femmes sont sœurs et filles de l'hôtesse. Chacune a son emploi déterminé et chacune y pourvoit avec une exactitude parfaite. Jamais, dans tout notre voyage, je n'ai observé une organisation pareille. Les mets qui nous sont servis sont copieux et excellents; les vins aussi bons qu'on peut les désirer; les chambres vastes et d'une grande propreté, et, ce qu'on ne doit pas moins louer, le tout à un prix modéré. Tout cela allait à merveille à des gens dont l'estomac était à sec, pendant qu'à l'extérieur leurs vêtements étaient ruisselants de pluie.

Le jour suivant, avant de nous remettre en route, la table était servie de nouveau et l'on nous engageait à faire honneur au déjeûner qui nous avait été préparé. Mais l'hôtesse et ses suivantes prévoyaient que nous aurions à subir

---

exacte. En quittant le plateau qu'elle avait suivi, depuis la Chapelle jusqu'au lieu appelé Château-Gaillard, elle descend par une croupe ardue, d'où le regard s'étend, d'un côté, sur la profonde vallée de Joux, que dominent, au midi, de sombres bois de sapins, et de l'autre, la gorge sauvage et inhabitée, où débouche actuellement le tunnel du chemin de fer.

(1) Quelques années auparavant, le 3 mars 1623, nous voyons aussi le prince de Condé, venant de Lyon, s'arrêter à Tarare, où il dîna à l'hôtellerie de Saint-Sébastien (*Voyage de M. le Prince de Condé en Italie*, p. 161). — Cet hôtel de Saint-Sébastien n'a cessé d'exister que depuis une dizaine d'années seulement.

Digitized by Google

une tempête; car au moment de notre départ, la rougeur du soleil annonçait une pluie prochaine. Pourtant, il ne commença à pleuvoir que lorsque nous arrivâmes à l'*Arbresle* (1), petite ville située dans une vallée, à quatre milles de Tarare.

A notre entrée dans la ville, les hôteliers nous engageaient vivement à nous arrêter; mais nous avions hâte d'arriver à Lyon d'une seule traite.

En sortant de l'Arbresle, nous quittons le fond de la vallée, pour gravir, pendant assez longtemps, une route ardue, aux pavés glissants (2). La pluie nous cachait le sommet des montagnes et nous avions à lutter contre le vent et la grêle, en lançant nos chevaux au galop, ventre à terre. La tempête était si violente que nous craignions véritablement d'être emportés par le vent, dans les nuages épais qui se traînaient sur les hauteurs, pour aller retomber quelque part, comme de la pluie. Notre conducteur lui-même, qui connaissait parfaitement cette route, était demeuré en arrière, presque suffoqué par le vent.

Nous parvenons ainsi au village de *la Tour* (3), situé à

---

(1) L'Arbresle est déjà désigné, comme station sur la route de Paris à Lyon, dans le compte des dépenses faites par la députation envoyée, en 1345, au roi de France, par Humbert II, dauphin de Viennois :

« Die lunæ sequentis in prandio apud *Abrellam*, v. s. tornois. » (De Valbonnais. *Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné sous les dauphins de la maison de la Tour du Pin*, p. 567.)

(2) En quittant l'Arbresle, la route ancienne s'écartait considérablement de la route actuelle. Après avoir franchi la Brevenne, elle s'élevait presque directement sur la hauteur; puis laissant à une assez faible distance, à droite, le village d'Eveux, elle traversait le hameau du Poteau, d'où elle descendait au pont Buvet, après lequel la route moderne lui emprunte de nouveau son parcours.

(3) La Tour de Salvagny, village du canton de l'Arbresle (Rhône). C'était autrefois le premier relai de poste sur la route du Bourbonnais.

Digitized by Google

un mille et demi de l'Arbresle. Nous avions l'intention d'y prendre un peu de repos; mais l'hôtellerie était dépourvue de tout : point de bois sec, aucun de ces divers services dont nous avions besoin sans retard. Il nous fallut donc renoncer à ce projet et nous remettre en route, par un temps peu agréable, pour gagner Lyon, dont nous étions éloignés d'un mille et demi. Nous poursuivons donc, sans nous arrêter, en suivant un plateau, d'où nous apercevions les montagnes éloignées, où avaient pris naissance ces nuages et toute cette pluie. Quoiqu'elles fussent situées à une assez grande distance de la ville, elles paraissaient cependant entourer, comme un cercle, la hauteur que nous suivions avec nos chevaux.

Enfin, après une descente très-rapide, nous arrivons au pied de la montagne. Nous faisons un assez long détour et nous parvenons à la porte de la ville, que nous n'apercevions point encore; car, située presque toute entière au fond de la vallée, elle échappe aux regards des voyageurs. Presque de tous les côtés, autour des remparts, s'élèvent des montagnes fort hautes, sur lesquelles sont bâtis, en certains endroits, les murs de la ville. A l'entrée de la porte, des gardes nous demandent nos noms et celui de l'hôtellerie où nous voulions loger. Je les leur donnai par écrit, et ils y apposèrent leur visa, après avoir reçu une gratification.

Cependant la pluie ne cessait de tomber. Il nous restait encore à faire un assez long trajet par un chemin sinueux, qui nous conduisit au pont jeté sur la Saône. L'eau tombait abondamment des chéneaux des toits jusqu'au milieu des rues, et nous fûmes obligés de subir tout ce déluge jusqu'à notre hôtellerie : *Au Lion d'Or de la Lanterne*, où, pour être admis, nous remîmes au maître d'hôtel le bulletin, sur lequel nos noms avaient été inscrits à la porte de la ville.

Nous arrivions ainsi, sains et saufs, au premier terme de

Digitized by Google

notre voyage, mais après avoir fait une route très-pénible et reçu une pluie torrentielle. Notre ami et notre hôte, Christophe Pregel, nous eût facilement fait oublier ce désagrément, par ses soins empressés, si nous n'eussions été attristés par la nouvelle du meurtre commis tout récemment dans l'hôtellerie.

Nos compagnons avaient envoyé un serviteur, avec quelques bagages, de Paris à Lyon, où il arriva à bon port, soit en voiture par la route de terre, soit en bateau par la rivière de la Saône. Malheureusement, dans le trajet, il s'était lié imprudemment avec un Français, qui était un profond scélérat, et, peu de temps avant notre arrivée, cet homme, couchant dans le même lit que ce serviteur, l'avait mis à mort en le poignardant pendant son sommeil. Puis il prit la fuite et se sauva sans que les magistrats et les gens de justice se fussent inquiétés de le poursuivre.

Nouvel exemple qui apprend aux voyageurs combien, dans un pays inconnu, ils doivent être réservés dans leurs conversations et circonspects dans le choix de leurs compagnons de route. »

(*A suivre.*)

A. VACHEZ.

Digitized by Google

LE

THÉATRE A LYON

PENDANT LE XVIIIe SIÈCLE

(Suite)

Beaumarchais, que l'on vient de nommer, faisait alors, dans les journaux de Paris, une croisade en faveur des pauvres mères-nourrices et leur offrait son droit d'auteur sur les représentations du *Mariage de Figaro* à Lyon. Les idées humanitaires ne restaient pas toujours à l'état de théories. Ce fut aussi au profit des pauvres mères-nourrices qu'on donna, le 3 mars 1785, la première représentation de *Norac et Javolci*, drame en 3 actes et en prose, de Marsollier, tiré des *Mémoires* de Beaumarchais. La recette s'éleva à 3,674 livres, que Mlle Destouches envoya au dépôt des secours (1).

Mme Dugazon (2), de la Comédie Italienne, vint pour la première fois à Lyon au mois de mai 1785. Elle joua dans *Blaise et Babet*, dans l'*Amant jaloux* et dans *Rose et Colas*. Un soir, on lui jeta d'une loge une couronne de laurier, de

---

(1) *Pet. chron.*, 16 novembre 1784. (Rev. du Lyon., 2e série, t. V). — *Tabl. chron.*

(2) L. Rosalie Dugazon, née à Berlin en 1755, mourut à Paris en 1821.

Digitized by Google

myrte et de roses, accompagnée de ces vers de Patrat, acteur du théâtre de Lyon et auteur du *Fou raisonnable* :

« Toi qui fais prendre à l'art les traits de la nature,
Qui, par une heureuse imposture,
Caches toujours l'actrice, et montres tour à tour,
Avec une aimable franchise,
Ou *Babet*, ou *Rose*, ou *Louise !*
Sous des traits enchanteurs, embellis par l'Amour,
Tu nous séduis, tu nous maîtrises ;
Tu fais de nous ce que tu veux.
Tu peins l'Amour ? nous ressentons ses flammes ;
Le plaisir brille dans tes yeux ?
Il passe aussitôt dans nos âmes ;
A la terreur on te voit succomber ?
Chacun partage tes alarmes ;
Et, lorsque tu verses des larmes,
C'est au fond de nos cœurs qu'elles viennent tomber !
Nous avons cru devoir, en t'offrant nos hommages,
Mêler à ces lauriers des myrthes et des fleurs :
La gloire, en te comblant de toutes ses faveurs,
Ne saurait à l'amour ôter ses avantages ;
Et lorsque tes talents gagnent tous les suffrages,
Tes charmes gagnent tous les cœurs. »

L'actrice voulait s'opposer à la lecture de ces vers ; mais le public les demanda à grands cris, et ils furent lus au milieu des applaudissements de toute la salle. Cet incident détermina le prévôt des marchands (1) à publier une ordonnance, datée du 12 mai 1785, sur la police des spectacles, dont voici la teneur :

« L'abus qu'on paraît vouloir renouveler, — disait-il, — en jetant sur le théâtre des couronnes et des bouquets avec des vers à la louange des acteurs ou actrices, ne saurait être toléré. Cette manière de leur témoi-

(1) Tolozan de Montfort, qui succéda, en 1784, à Antoine Fay de Sathonay.

Digitized by Google

gner le contentement que l'on ressent peut, en effet, entraîner de véritables inconvénients ; chacun voulant s'en servir pour faire connaître son opinion, il arriverait que le spectacle serait interrompu et troublé ; il arriverait peut-être aussi que ce moyen, qui paraît innocent à celui qui ne l'emploie qu'à la louange, serait également mis en usage par l'ennemi de quelque sujet pour le mortifier aux yeux du public, quoiqu'il ne lui fût pas désagréable. Une pareille licence, si elle avait lieu, ne pourrait qu'exciter du désordre, fomenter des cabales, et arrêter les progrès de quelques sujets du théâtre, dont les talents n'auraient besoin que d'être encouragés.

« Par ces considérations, et après avoir ouï Marie-Pierre Prost, chevalier, avocat et procureur général de cette ville et communauté, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Art. I. — *Défendons très-expressément*, à peine de prison et d'interdiction d'entrer aux spectacles, à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, *de jeter ni faire jeter*, sous quelque prétexte que ce puisse être, *sur le théâtre, aucuns papiers attachés à des couronnes, bouquets, rubans*, ou autrement.

« Art. II. — Si, malgré toute la vigilance qui sera employée, l'on ne peut découvrir les personnes qui auraient jeté aucuns papiers sur le théâtre, ils seront aussitôt ramassés pour être remis à M. le commandant, et, dans aucuns cas, ils ne pourront être lus.

« Art. III. — Défendons, sous peine d'interdiction de l'entrée aux spectacles, de demander la lecture des papiers qui auraient été jetés sur le théâtre.

« Art. IV. — Ordonnons que tous particuliers qui auraient été arrêtés pour avoir occasionné du tumulte, afin d'obtenir la lecture desdits papiers, seront emprisonnés et punis comme perturbateurs du repos public (1). »

L'été ramena les étoiles parisiennes qui avaient repris leurs tournées en province. Mlle Saint-Huberti s'arrêta à Lyon au mois de juin et, en revenant du Midi, du 28 juillet au 1er août; elle chanta dans *Iphigénie en Tauride*, dans *Alceste et Didon* : « Il faudrait être *sublime comme elle*, » disait le *Journal de Lyon*, « pour bien exprimer l'effet de ses mouvements. » Du 5 au 13 juillet, on joua le *Mariage de*

(1) *Journal de Lyon*, 1785.

Digitized by Google

Figaro, qui n'avait pas encore été représenté à Lyon. Le 18, Mlle Sainval la cadette reparut dans *Alzire ;* elle joua les jours suivants les rôles d'*Electre*, *Zénobie*, *Chimène*, *Ariane* et *Bérénice* (1). Le célèbre Volange, acteur du Théâtre des Boulevards, plus connu sous le nom de *Janot*, amusait le parterre par ses saillies. Enfin, la troupe lyonnaise avait alors dans ses rangs un jeune homme qui devait, comme Collot d'Herbois, jouer plus tard son rôle dans le drame révolutionnaire.

Fabre d'Eglantine (2), sans fortune, livré de bonne heure à lui-même, n'ayant obtenu dans la carrière poétique qu'un prix aux Jeux Floraux de Toulouse, s'était fait acteur et avait paru sur les théâtres de Besançon, de Namur et de Genève ; de là, il était venu à Lyon où le public l'avait mal accueilli. Plein d'orgueil, se sentant l'étoffe d'un auteur dramatique, Fabre résolut bientôt de se rendre à Paris pour y trouver la justification de son talent. Mais, avant de partir, il voulut essayer sur notre scène une de ses pièces, dont il annonça lui-même la représentation en ces termes :

« Puisque vous aimez à me siffler, je vous annonce que l'on va vous donner une tragédie de ma façon, intitulée *Vesta*, et que vous pourrez la siffler à votre aise. »

Non content de cette effronterie, le venimeux acteur se vengea des sifflets par une satire d'un goût médiocre, où il disait :

« Des remparts lyonnais me préservent les dieux !...
Le multiple Barrême, Apollon de ces lieux,

(1) *Journal de Lyon*, 1785.

(2) Fabre (Philipe-François-Nazaire), né à Limoux dans le Languedoc, le 28 décembre 1755, fut exécuté à Paris, le 5 avril 1794.

Digitized by Google

Y bouche les esprits, de son livre bizarre,
Et d'un frais jouvenceau compose un vieil avare.
Contraint par son talent, si quelque jeune esprit
Y goûte de Boileau le poétique écrit,
Plutus le déshérite, et, grâce à l'anathème,
Le génie est un vice et la rime un blasphème (1). »

Ce fut en 1785 que Fabre d'Eglantine se rendit à Paris. Deux ans après, il fit jouer au Théâtre Italien son premier ouvrage, *Les Gens de Lettres ou le Provincial à Paris*, comédie en 5 actes et en vers, qui eut une chute de scandale.

Cependant, la situation du Théâtre restait compromise. Dans une lettre aux abonnés, Mlle Destouches exposa que la direction payait 20,000 livres à la ville et donnait un spectacle tous les jours de l'année, tandis qu'à l'arrivée de Mme Lobreau, la salle ne s'ouvrait que quatre fois par semaine. Autrefois, les premiers acteurs de Paris venaient pour dix louis ou pour cent écus par représentation : ils exigeaient maintenant cinq cents livres. Les recettes des spectacles s'élevaient en moyenne à cent quinze ou cent vingt mille livres par an ; les abonnements étaient trop nombreux et les prix trop modérés. Les entrées de faveur étaient extrêmement nombreuses ; tout ce qui était titré ou gradé, dans l'armée surtout, réclamait sans cesse ce privilége de nature à ruiner la caisse. On dînait *pour tout de bon* sur la scène, et les comptes de dépenses portaient à cet article le chiffre assez respectable de 20 livres par mois (2). Le

(1) *Journal anecdotique*, 3e année, 1er semestre, p. 264. — *Mél. biog. et litt.* par Bréghot du Lut, Lyon, 1828. — Bréghot du Lut répète à son tour, avec aussi peu de fondement que les autres biographes, que Fabre vint « *partager avec Collot d'Herbois* les sifflets des habitants. »

(2) N'en déplaise à M. Henri Chabrillat, l'impresario de l'*Assommoir*, et à M. Emile Zola, l'*inventeur* du naturalisme.

Digitized by Google

Digitized by Google

remise au Théâtre de l'arriéré du loyer, et l'année s'acheva sans secousses avec une troupe où figuraient Mme Dugazon, Fleury, de l'Opéra, et Solié, qui reçut, le 18 mars 1786, un ordre de début pour la Comédie Italienne (1).

On a vu que le duc de Villeroy attachait une grande importance à son droit presque royal de concéder le privilége du Théâtre de Lyon. La lettre suivante, qui lui fut adressée le 14 février 1786, par M. Tolozan de Montfort, s'explique nettement à cet égard :

« Pour tirer, — dit-il, — un parti vraiment utile de l'entreprise des spectacles et la conduire à la satisfaction du public, la direction doit être confiée, non pas à un danseur, à un comédien, à un musicien, mais *à des personnes honnêtes et intelligentes, réunissant les connaissances des diverses parties du théâtre*, pour ne pas sacrifier l'une à l'autre et être au contraire toujours en état d'offrir un spectacle varié, et que ces personnes n'eussent à s'occuper que de la régie qu'on leur confierait, parce qu'elle entraîne avec elle une infinité de détails assez importants pour employer tous leurs soins, toute leur autorité... »

Rosambert parut remplir ces conditions et fut chargé, au mois d'avril, de la direction pour l'année théâtrale 1786-1787 (2). Un seul fait relatif à notre scène mérite d'être signalé pendant cet espace de temps. Piccini, retournant à Naples en 1787, s'arrêta à Lyon, assista à une représentation de *Didon* et fut au Théâtre l'objet d'une brillante ovation.

Au moment où Rosambert était nommé directeur, le gouvernement autorisait la création d'un *Lycée* ou *Salon des Arts*, dont l'ouverture eut lieu le 20 avril 1786, à quatre heures du soir, dans la grande salle du Concert, place des

(1) J.-P. Soulier, dit Solié, Nîmes, 1755-1812. Archiv. mss., lettre de M. Terray.

(2) Archives mss.

Digitized by Google

Cordeliers. Les concerts furent réorganisés sous la direction de Guillon de Loise, qui y fit exécuter des morceaux de son opéra de *Lausus et Lydie* (1) ; Mlle Catelin y fit entendre les « ariettes de bravoure » de Mlle Saint-Huberti et, le 5 décembre suivant, on y donna la 1re représentation de *Nina*, comédie mêlée de chants, de Marsollier des Vivetières, musique de Dalayrac.

Le Lycée ne se borna pas à donner des concerts : il voulut prendre des airs d'université au petit pied. Des cours de sciences furent inaugurés : celui de *Botanique et de Médecine domestique*, professé par Gilibert, ancien professeur à l'Université de Wilna et médecin du roi de Pologne, eut lieu deux fois par semaine ; le P. Estournel, minime, professeur de *Mathématiques*, et Bonnefoy, professeur de *Physique expérimentale*, se partagèrent les autres jours de la semaine ; des cours d'anglais et d'italien furent ajoutés plus tard. Les *lectures* commençaient à cinq heures du soir, et la même salle s'ouvrait à six heures pour les concerts. Le Lycée était aussi une sorte de musée ou d'exposition permanente de tableaux, de dessins, de machines et d'étoffes. Cette excellente institution avait pour complément un cabinet de lecture, où les associés trouvaient les nouveautés littéraires (2).

Au mois d'avril 1787, on eut à pourvoir au remplacement de Rosambert qui, pendant son administration, n'avait pas donné précisément des preuves de génie.

Collot d'Herbois, qu'on a vu jusqu'ici premier acteur

---

(1) Guillon de Loise, poète et musicien, composa les paroles et la musique de *Lausus et Lydie*, opéra en 3 actes, qui fut représenté en 1787 au Théâtre de Lyon. — V. *Alman. de Lyon pour l'an VI*, p. 116. Delandine, *Catal.* Théâtre.

(2) *Journal de Lyon*, années 1786 et suiv., passim.

Digitized by Google

dramatique, était parvenu à s'introduire dans la meilleure société par son esprit, par son prestige de bon acteur, par un certain art de tourner un couplet ou de lancer un madrigal.

Sa situation d'homme marié et la modération apparente de son caractère achevèrent de gagner les suffrages et le firent désigner pour la direction, avec un traitement fixe de 6,000 livres, non compris son intérêt dans l'entreprise et un logement au Théâtre (1).

Dès le début de son administration, Collot d'Herbois prit à cœur ses fonctions et s'en acquitta avec un zèle de néophyte. Comme il écrivait facilement, il écrivait beaucoup : tantôt au secrétaire du commandement pour procurer des loges à de grands personnages, tantôt à des directeurs de troupes foraines pour les autoriser à donner des représentations (2). Puis, le directeur du spectacle était tenu de présenter, tous les lundis, au commandant de la ville le répertoire des pièces qu'on devait jouer pendant la semaine, et de mettre cet officier au courant de ce qui se

---

(1) Le privilége nominal des spectacles de Lyon appartenait à un sieur René Lecomte, « bourgeois de Paris, » comme il est dit dans un acte d'engagement, in-4°, aux armes du duc de Villeroy, qui est conservé aux archives de la Ville. Collot-d'Herbois y est désigné comme « *directeur préposé et intéressé dans ladite entreprise, faisant tant en son nom qu'en celui de la dame d'Herbois, son épouse* (29 août 1787)... » Les blancs sont remplis de la main de Collot-d'Herbois lui-même.

(2) Archiv. mss., 8 mai 1787 : Lettre au secrétaire du commandement, pour obtenir une loge de première, pendant quelques jours, pour le duc de Sorentino et une dame du même rang. — Même date : Lettre à M. de Saint-Amand, directeur du spectacle d'Auxerre, pour l'autoriser à faire jouer une troupe d'enfants dans la salle d'Arnaud, rue des Deux-Angles, à Saint-Clair.

Le directeur « des spectacles » donnait et retirait les permissions aux directeurs des spectacles forains et de variétés, et touchait une rétribution sur leurs recettes.

Digitized by Google

passait au Théâtre. Aussi, une active correspondance fut-elle échangée entre Collot-d'Herbois et M. Tolozan de Montfort :

« Nous avons beaucoup de malades et d'embarras... » écrivait le directeur (8 mai 1787). « Le chapitre des accidents se multiplie de manière à *me désespérer*. Voilà plus d'un mois que chaque jour amène un évènement fâcheux, et cela deux minutes avant de faire l'annonce... (14 juin). »

L'acteur Lécuyer s'était enfui à Mâcon ; le directeur demandait les ordres nécessaires pour le faire ramener à Lyon en vertu de son engagement (5 décembre). Il entrait dans les plus menus détails de coulisses, une contestation entre Mlle Sainte-Marie et Mlle Olier, l'opportunité de remplacer pour un rôle *telle* actrice par *telle* autre (23 octobre)... Voici, à titre de curiosité, la plus intéressante des lettres de Collot-d'Herbois qui ont été conservées aux archives de la ville :

« Lyon, le 31 décembre 1787.

« Monsieur,

« J'ai fait annoncer hier, pour *aujourd'huy*, le *Mariage d'Antonio*. Messieurs Saint-Robert, Simon, Guilleminot, Lamanière (1), et madame Girardin étant indisposés, c'est le seul opéra que je pouvois donner. Il ne l'a pas été depuis longtemps, il fait plaisir, et on y entend madame Darboville. »

« Je consultai, avant d'annoncer, Mlle Sainte-Marie ; elle parut contente de jouer le rôle d'*Antonio*, qui lui fait honneur. »

« Mlle Sainte-Marie jouoit *Nina* et *essuyat* (*sic*) hier du désagrément en sortant du Théâtre. Pendant son rôle, elle fit dire qu'elle ne joueroit pas aujourd'huy dans le *Mariage d'Antonio* annoncé ; elle m'envoya chercher, après la pièce de *Nina*, pour me le répéter ; je vins dans sa loge. »

« Elle étoit mécontente, chagrine ; je la consolai. Elle étoit fatiguée ;

(1) Lamanière, musicien, compositeur, de l'Académie de Lyon, mort le 28 juin 1808. V. *Bulletin de Lyon* du 2 juil. suiv.

Digitized by Google

je lui offris, de ma maison, tous les secours et tous les adoucissements qui pouvoient lui être agréables ; mais j'insistai sur l'impossibilité de changer le *Mariage d'Antonio*. Alors, furieuse et oubliant *toutte* honnêteté, elle me dit de sortir de sa loge ; j'en suis sorti. »

« Je ne demande pas, Monsieur, qu'elle soit punie de cette insolence ; *il n'est pas dans mes principes de faire punir une femme pour une offense personnelle ;* je rougirois devant le public que cela pût arriver... Mais, si mademoiselle Sainte-Marie refuse de jouer *Antonio*, je la dénonce pour que l'authorité la ramène à ses devoirs. »

« Cependant, Monsieur, l'affront que j'ai reçu de cette demoiselle m'a rappelé ce que je dois au titre de directeur, *à mon caractère particulier et à ma dignité de galant homme, que rien n'a flêtri jusqu'à ce moment* (1). »

« Depuis que je suis chargé de la direction des spectacles, aucune attention, aucuns égards ne m'ont coûté pour maintenir un certain équilibre dans *touts* les caractères qui le composent. Au milieu d'un nombre infini d'accidents, de contrariétés, rien ne m'a rebuté. J'ai toujours sacrifié avec plaisir ma tranquillité pour assurer celle des autres. Mais, *cette marche*, je le sens, *n'est pas celle que je devois tenir ; être mis par une pensionnaire hors d'une loge est un avertissement bien cruel.* »

« Je me propose donc, Monsieur, et *ma santé* m'en fait une loi, de charger le régisseur de tout ce qui concerne l'intérieur du Théâtre, *lui faisant connoître ce qu'il devra demander à chacun suivant ses engagements* (2). Ce sera mon devoir, Monsieur, de vous informer des infractions, et, malheureusement, j'aurai peut-être trop souvent lieu de vous importuner. »

« Un mal de gorge violent, causé par des fatigues si excessives, depuis huit jours, que je n'ay pu trouver un seul instant pour *me recommander à vos bontés*, causé encor par une insomnie continuelle, me force aujourd'huy à garder la chambre ; et je n'ay pu, autrement que par écrit, avoir l'honneur de vous informer de l'état critique où se trouve le spectacle, dans lequel votre haute prudence, Monsieur, peut seule ramener l'ordre convenable. »

« J'ai l'honneur d'être, etc. « D'HERBOIS. »

---

(1) Est-ce bien sûr ? Voilà une affirmation qui est contredite par Mme Rolland dans le passage cité plus haut. Malgré les rancunes personnelles que cette femme illustre avait gardées contre le compétiteur de son mari, il serait étrange qu'elle eût inventé la condamnation dont elle parle.

(2) Collot-d'Herbois rédigea en ce sens deux projets d'ordonnances, dont la substance sera mentionnée plus loin.

Digitized by Google

« P.-S. — En fermant cette lettre, je reçois un billet de mademoiselle Olier, que j'ay l'honneur de joindre ici (1). Elle refuse de jouer, parce qu'elle a mal à la tête. Il faut observer que Mlle Olier n'a pas joué depuis mercredi dernier, et que, depuis ce temps, elle nous a fait connoître à tous, au Théâtre, par sa vivacité et sa gayeté, qu'elle étoit très-bien portante. Je crois pouvoir vous assurer que ceci est un caprice : elle étoit hier au Théâtre, à l'annonce. Elle a de l'humeur, parce que, pendant la maladie de madame Darboville, on ne lui a pas fait jouer beaucoup de rôles qu'elle demandoit, mais que, pour des motifs raisonnables et particuliers, on ne pouvoit lui donner. Cependant, j'ay eu l'attention de lui faire jouer la *Servante Maîtresse,* dont je pouvois disposer. Le spectacle de ce soir est peu fatiguant, et si on ne joue pas le *Mariage d'Antonio,* il faudra fermer la porte; on ne peut substituer aucun autre opéra. »

Quelles que fussent les blessures que son amour-propre eût à subir, l'attitude que prit le nouveau directeur vis-à-vis de l'autorité plut infiniment au duc de Villeroy, qui en témoigna hautement sa satisfaction dans une lettre adressée de Paris aux prévôts des marchands, le 25 octobre 1787. Il louait « *le zèle et l'honnêteté* de la nouvelle compagnie, » qui n'avait mis jusqu'alors « *aucune borne à ses sacrifices et à ses efforts pour satisfaire le public...* » et il ajoutait : « En mon particulier, Messieurs, *je serai très-sensible à tout ce que vous voudrez bien* faire pour l'avantage de cette compagnie (2). » A l'égard du public, Collot-d'Herbois usait aussi de procédés courtois; pendant sa direction, il fit preuve, en diverses circonstances, d'un esprit conciliant, et les

(1) Voici ce billet dans sa forme naïve : — « Je préviens la direction *qui* mest impossible de jouer aujourd'huy, étant indisposée des coliques d'estomac et d'un grand mal de tête. *On* peut être persuadé de la peine que cela me fait. — Olier. »

L'artiste récalcitrante tenait l'emploi de seconde amoureuse.

(2) Arch. mss. de la ville de Lyon.

Digitized by Google

personnes qui avaient des relations avec lui n'eurent jamais qu'à s'en féliciter (1).

Ainsi qu'il l'avait annoncé au commandant de la ville, il s'occupa aussitôt de rédiger deux projets d'ordonnances qui reçurent l'approbation de cet officier. L'un, qui concernait la *Police intérieure* du Théâtre, fixait le lever du rideau à cinq heures et demie précises, défendait l'entrée du spectacle aux enfants, à cause des cohues, aux chiens, à cause du bruit qu'ils font, aux valets et aux domestiques, parce que les spectateurs continuaient, malgré l'interdiction formelle, à amener leurs gens, les actrices leurs coiffeurs et leurs tailleurs, et que tout ce monde grouillant dans les vestibules pénétrait jusque dans les coulisses, qui ne devaient être abordées que par les parents des acteurs.

L'autre projet, qui traitait *des Répertoires, des répétitions et des représentations*, concernait surtout les acteurs : « Ils ne pourront, disait l'article 9, rien changer ni ajouter à leurs rôles, complimenter le public, lui adresser la parole, ni lire aucun écrit jeté sur le théâtre, sans notre permission expresse (2). »

Ces mesures d'ordre une fois prises, le directeur s'occupa d'une autre amélioration qui, dans sa pensée, devait aug-

---

(1) Dans une lettre écrite au prévôt des marchands, un M. Rivat, notaire à Lyon, qui avait eu à se plaindre de quelques employés du Théâtre, s'exprime en ces termes : — « J'ai reçu hier une lettre de M. d'Herbois, remplie d'excuses sur le procédé de ses portiers. Peu après, je l'ai rencontré et *je ne puis rien ajouter à son honnêteté*. Je lui ai annoncé que je ne pousserois pas plus loin la vengeance (ce sentiment n'ayant jamais été le mien) ; que, de votre consentement, je dispensois ses portiers de la prison ; qu'en un mot, oubliant l'injure, je pardonnois l'offense (11 mars 1788). »

(2) Ces deux documents sont écrits en entier et signés de la main de Collot-d'Herbois. — V. Arch. mss. de la Ville.

Digitized by Google

menter ses bénéfices, et qui avait été jusqu'alors obstinément repoussée. Grâce à son influence, il obtint de construire, à ses frais, un quatrième rang de loges dans la salle de spectacle, par suite d'un traité passé avec le consulat le 21 février 1788, et ce travail fut exécuté, pendant la quinzaine de Pâques, par Morand, architecte du Théâtre. Mais une ordonnance royale du 27 mars suivant fixa le prix des places à 2 livres pour les deuxièmes loges, 1 livre 10 sols pour les troisièmes et 1 livre pour les quatrièmes, de sorte que cette innovation ne contribua guère à l'augmentation des recettes (1).

L'année théâtrale reprit son cours avec le printemps. La troupe avait fait de nouvelles recrues, parmi lesquelles il faut citer Joly et Dubus, jeunes premiers rôles de comédie, Mme d'Ocquerre, qui jouait les reines et les mères nobles, et Mlle Feuchère, les forts premiers rôles et les coquettes.

Adélaïde-Thérèse Feuchère était une élève de Molé, qui l'avait fait débuter, en 1783, à la Comédie-Française, à l'âge de quinze ans. Les critiques s'étaient plu à reconnaître le naturel, la vivacité et la grâce de la jeune et séduisante actrice. Mais un léger défaut de prononciation, qui était sans doute un charme pour ses admirateurs, l'empêcha d'entrer à la Comédie. Elle accepta un engagement à Stockholm dont elle fit pendant quatre ans « les délices, » jusqu'au jour où le Théâtre de Lyon se l'attacha (2).

(*A suivre*).

EMMANUEL VINGTRINIER.

(1) Arch. mss. de la Ville, passim.

(2) Arch. mss. de la Ville. — V. *Grimod de La Reynière et son groupe*, par M. Gustave Desnoiresterres, 1 vol. in-18, Didier.

Digitized by Google

Supplément au *Lyonnaisiana*

PUBLIÉ EN 1870

Déclaration des Consuls, Eschevins, manans et habitans de la ville de Lyon, sur l'occasion de la prise d'armes par eux faite le 24e de février 1589. Tirée des mémoires de la Ligue, 1593.

Déclarent qu'ils n'ont rien fait ou entrepris que pour l'honneur de Dieu, la conservation de la religion catholique, apostolique et romaine et pour le repos et sécurité commune de la ville et du pays, allèguent les complots des hérétiques après la mort de *Mandelot*.

« Mais ce qui de plus près descouvrit la trahison et le mauvais tour que l'on vouloit faire aux pauvres catholiques, fut que l'on trouva moyen de faire brusler la porte du pont du Rosne, sous couleur d'avoir les cloux pour les remettre en une neufve; et au même instant l'on trouvast moyen d'envoyer le Pennon qui devoit aller en garde à la dite porte en un autre endroit. »

Dans le même ouvrage on trouve des stances contre l'ambition, adressées par le sr de *Trellon* au duc de *Nemours* son maître, peu de jours avant l'emprisonnement dudit seigneur Duc.

Ce peut être *Claude de Trellon*, docteur en droit, avocat, fils de feu *Guillaume de Trellon*, notaire royal et greffier de

Digitized by Google

Dombes, qui épousa, en 1587, *Lucrèce Clapisson*, fille de *Philippe Clapisson*, capitaine châtelain de Dargoire.

Un autre *Claude de Trellon*, écuyer, seigneur de Mogneneins, conseiller au parlement de Dombes, mourut en 1626.

—

Dans les histoires tragiques de notre temps; par F. de Rosset : Lyon, Claude-Charles Carteyron, 1666, on trouve le conte souvent répété depuis, d'un démon qui apparut en forme de demoiselle au lieutenant du guet, *La Jaquière*, de la ville de Lyon.

Il y a aussi, dans cet ouvrage, quelques particularités sur le supplice de Mrs de *Cinq-Mars* et de *Thou*, le vendredi 12 septembre 1642.

—

En 1564, Charles IX donna à Lyon l'ordonnance de *Roussillon*, portant que l'année commenceroit le 1er janvier, au lieu du samedi saint après vêpres. Le parlement ne consentit à ce changement qu'en 1567.

—

En 1630, Louis XIII, venant de Saint-Jean-de-Maurienne, tomba malade à Lyon sur la fin de septembre, « d'une apostume dans le mésentère, qui lui faisoit enfler le ventre, et les médecins ne connoissant pas la cause du mal, le crurent perdu sans ressource, mais cette apostume s'étant rompue, et la matière s'étant écoulée par les selles, le roi recouvra bientôt la santé, contre l'opinion de tout le monde. »

(Vie du cardinal de Richelieu, Cologne 1696).

—

En 1582, Jacques-Auguste de *Thou* vint à Lyon « visiter les boutiques de *Tournes* et de *Rouillé*; il y vit *Daleschamps*

Digitized by Google

qui travailloit sur Pline, et qui corrigeoit la botanique que *Rouillé* imprimoit. »

(Mémoires de la vie de M. de Thou, Amsterdam 1713).

—

Humbert de *Romans*, général des Dominicains, mit parmi les articles à traiter au Concile de Lyon, en 1274 : Quod in omnibus Ecclesiis, ars cantus melius doceretur et addisceratur.

—

Dans le recueil des *Blasons* de *Meon*, Paris 1809, on trouve le blason des cheveux et de la mort par de *Vauzelles*, 1536, et de *Maurice Sève*, les blasons du front, du sourcil, de la larme, du souspir et de la gorge, il y a aussi le blason et louange de la *noble ville et cité de Lyon* par *Pierre Gromet*.

—

Lettres de Guy Patin. — Rotterdam 1725 :

Lettre CI. « Dans le couvent de la Visitation à Lyon, il y a une demoiselle, fille de M. de *Riant*, conseiller d'Etat. Sa mère est nièce de Mgr de Narbonne et s'appelle Marie *des Prez*. Cette belle religieuse, qui n'est pas encore professe, est considérable par sa naissance, entre autres belles qualités qu'elle possède, étant descendue de notre grand *Fernel*, qui a été vrayement un incomparable médecin. Il laissa deux filles dont l'aînée fut mariée à M. *Bargot*, président au grand conseil..... l'autre fille de *Fernel* fut mariée à M. *Gilles* de *Riant*, président à Mortier, qui mourut l'an 1597. »

Cette lettre est de 1655. *Suzanne-Marie de Riants de Villerey*, dont il est question, naquit au château de la Brosse, près Chartres, le 20 mars 1639. On la mit jeune au couvent de la Visitation de Lyon (actuellement l'Antiquaille).

Digitized by Google

L'archevêque de Narbonne était de la famille de Rebé, Elle prit l'habit le 26 juillet 1655, fut pendant trente ans supérieure du monastère et y mourut en odeur de sainteté, le 25 septembre 1724. Sa vie a été publiée à Lyon, en 1726, par le libraire Valfray, ornée d'un portrait gravé par *Daudet* fils.

Lettre CIII. « Apprenez-moi qui est le médecin du couvent des filles de la Visitation à Lion et après je vous manderai pourquoi c'est. »

Lettre CLXIX. Du 23 mars 1660. « Un jeune médecin de Lion, nommé M. de *Serres*, m'a visité aujourd'hui; il n'aime guerre *Basset* et non sans raison. » Ce doit être Antoine *Serre*, seigneur de Charly, né à Lyon, en 1649, fils de Charles *Serre*, conseiller au Parlement de Dombes. *Basset* serait peut-être Claude *Basset*, avocat au Parlement, secrétaire de l'archevêché, échevin en 1686, qui avait épousé en 1663, Marie *Pécoil*.

Lettre CLXXIII. Du 20 avril 1660. « On m'a dit ce matin, chez un marchand, qu'un médecin de Lion, jadis huguenot, mais veuf, s'étoit fait Chartreux; si cela est, ce pourroit être votre *Meissonnier*, je crois qu'il est assez fou pour cela. Mais les moines voudront-ils bien de lui? »

Lazarre *Meyssonnier*, médecin du Roi qui testa en 1661, avait eu de sa femme Françoise de *Chalançon*, une fille mariée à M. *Janin*, médecin et une autre à Jacques *Moze*, apothicaire.

Lettre C.LXXVIII. Du 7 mai 1660. « Voilà trois enfants de Lion, qui viennent de sortir de céans; savoir : Messieurs *Rousselet*, de *Silvecane* et *Savaron*, le quatrième n'y étoit point, nommé M. *Cochardet*. Ils m'ont indiqué leur demeure, je les y visiterai. »

A cette époque on trouve François *Rousselet*, marquis de *Château-Reynaud*, père du maréchal de France de ce nom,

Digitized by Google

mort en 1677, issu de Jean *Rousselet*, conseiller de ville en 1462.

Jean de *Silvecane*, échevin en 1632, eut trois fils, il s'agit peut-être de l'un d'eux. Voir Guichenon et Pithon-Curt.

Jean *Savaron*, né en 1637, était fils d'Ennemond *Savaron*, conseiller à la cour des Monnaies.

Estienne *Cochardet*, échevin en 1654 ou son fils.

Lettre CLXXXV. Juin 1660. « M. *Simonnet* est adroit et rusé comme un fin vendeur en perles, et un jouailler raffiné... Je l'ai fait saigner hardiment cinq fois. »

Bernardin *Simonnet*, jouailler à Lyon, puis à Paris, avait épousé Claudine d'*Ambournay*, dont il eut : 1° *Jacques* son héritier ; 2° *Anne* qui épousa François *Morel*, conseiller à la cour des Monnaies de Lyon en 1745 ; 3° Hélène qui épousa M. *Sorin* ; 4° Claudine qui épousa M. *Faure*.

Jacques *Simonnet*, conseiller du Roi, bourgeois de Lyon, jouailler de la couronne, épousa Catherine La *Guyolle*, dont il eut :

1° Jean-Mathieu *Simonnet* ;

2° Catherine, mariée à Joseph *Douglas*.

—

Recueil des pièces les plus intéressantes sur le magnétisme animal ; 1784, in-8°.

On trouve dans cet ouvrage une pièce intitulée : Détails des cures opérées à Lyon par le magnétisme animal, selon les principes de M. Mesmer, par M. *Orelut*, précédé d'une lettre à M. Mesmer.

« En arrivant dans cette ville, j'ai trouvé les esprits dans cet état de fermentation où les jette ordinairement la nouveauté. Quelques écrits avoient déjà excité l'étonnement du vulgaire et l'attention des savants. Ceux qui sont inté-

Digitized by Google

ressés à soutenir l'ancienne doctrine médicale, étoient alarmés du récit des prodiges opérés par la nouvelle. »

Suit le détail des guérisons opérées sur plusieurs personnes dont les noms sont encore connus aujourd'hui.

M. *Riboud*, conseiller en l'élection de Bourg en Bresse, et résidant à Poncin, âgé de soixante ans ; paralytique.

Mme *Orsel*, âgée de vingt ans, atteinte d'une maladie nerveuse à la suite d'une couche.

M. l'abbé *Arnaud*, attaqué de convulsions.

M. *Marteau*, attaqué d'une fièvre quarte.

M. *Richard*.

Mlle de *Boissieu*, âgée de 22 ans, demeurant au Péage-de-Roussillon, atteinte de vomissements, à la suite d'un rhumatisme.

Le fils de M. le marquis de *Meximieux*, âgé de onze ans, atteint d'un rhumatisme général.

Les Dlles *Montaland*.

Mlle *Brossar*.

M. *Renaudin*, secrétaire de l'intendance de Dombes, traité par M. *Melletier*, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Trévoux.

L'auteur ajoute qu'il fut aidé dans ses travaux par MM. *Faissole*, *Grandchamp* et *Bonnefoy*. Ce dernier fit, je crois, grand bruit à Lyon dans la société de Bellecour, car il existe sur lui une chanson assez satyrique et..... décoletée, dans laquelle figurent plusieurs grandes dames de quartier.

Ajoutons que nous avons connu, il y a un demi-siècle, une dame de la meilleure condition, qui mourut à près de cent ans sans aucune infirmité. Elle suivait un traitement magnétique qui lui était administré par un autre vieillard, ancien pharmacien fort considéré à la Guillotière, où il habitait et qui lui-même mourut à cent cinq ans. Ce traitement consistait en une corde de chanvre, trempant par une

Digitized by Google

extrémité dans un baquet plein d'eau magnétisée avec des passes et s'enroulant la nuit autour du corps de la dame.

—

Nicolas de Malezieu né à Paris en 1650, membre de l'académie française, chancelier de Dombes, mort en 1727. *Titon du Tillet*, dans le Parnasse françois, le fait parisien. D'après une note de M. de *Querlon*, il descendait d'un *Malezieu* marchand de chevaux à Lyon. Un Malezieux était conseiller de ville en 1562, et selon M. de Valous, dans ses *Origines consulaires* il était mercier. Nicolas eut un fils, évêque de Lavaur et une fille mariée à M. *Deyriouz de Messimy*, premier président au Parlement de Dombes.

—

François Gacon, dit le *poète sans fard*, né à Lyon en 1667. J'ai un volume manuscrit écrit à Paris, le 27 janvier 1727, contenant diverses œuvres de cet auteur, qui ne sont point comprises dans le recueil de ses pièces imprimées.

On y trouve entre autres pièces : *Requeste servant de factum pour Anne Simon, contre Antoine Briasson, son mari, intimé :*

Très-humblement la cour supplie
De regarder comme folie
Et pure imagination,
Que son mari contre elle intente,
D'être femme un peu trop galante,
Et d'avoir en affection
Certain jeune homme de Lyon,
Que Pierre Gacon on appelle.

. . . . . .

Pierre Gacon, frère du poète, échevin en 1714 et 1715, reçu en 1738 de la Société royale des Beaux-Arts de Lyon, mort en 1749, avait épousé *Anne Chrétien*, fille de *Gabriel Chrétien*, bourgeois de Lyon.

Digitized by Google

Le manuscrit ajoute que Pierre Gacon, pour avoir voulu gagner ledit procès, dépensa quatre-vingt mille livres et manqua d'excellents partis.

Il y a aussi un brevet de Calotte à *Vialis*. Probablement Jérôme *Vialis*, trésorier de France au bureau des finances de Lyon, reçu le 21 janvier 1702, fils de Corneille *Vialis*, échevin en 1695.

—

Jean Guillot, architecte, natif de la ville de Lyon, fut condamné à être pendu en 1624, pour fausse accusation, contre Simon Dubois, notaire, d'avoir voulu assassiner le Roi. On voit figurer à son interrogatoire, François *Parizot*, avocat aux cours de Lyon et Pierre Daveroles, fils de Claude Daverolles, maçon de Lyon.

(Thrésor de l'Histoire générale de notre temps, par Gaspard. Paris, 1624.)

—

On représenta le 13 novembre 1782, sur le grand Théâtre de Lyon, *Dorothée*, pantomime à spectacle, précédée des *Preux Chevaliers*, prologue pantomime. Cette pièce a été imprimée chez Aimé de La Roche, elle est stupide.

(*A suivre.*)

MOREL DE VOLEINE.

Digitized by Google

PIERRE ET JEANNETTE

OU

L'ÉCOLE DES PAYSANS

(Suite)

Notre correspondance continua ainsi de quinzaine en quinzaine, et les nouvelles de Jeannette étaient de plus en plus tranquillisantes. Enfin, après un an, me trouvant précisément à Beauregard, je reçus l'heureuse lettre dont voici assez exactement tous les termes :

« Mon bon Maître,

« Victoire ! Jeannette est sauvée ! Elle m'a tout-à-fait « reconnu. Elle m'a appelé par mon nom, m'a parlé de « ses parents, des miens, de vous, Monsieur, de son « village ; mais elle m'a demandé dans quel endroit « elle était.

« Je n'ai pas osé lui dire qu'elle se trouvait dans un « asile d'aliénés, et je lui ai expliqué comme j'ai pu sa « présence en Belgique et la mienne, par un voyage « d'agrément et d'instruction agricole et économique que « vous aviez voulu faire faire à André, à elle et à moi, « pour reporter les bonnes idées et les bonnes habitudes « de ce pays dans le nôtre ; j'ai dit qu'elle était tombée « gravement malade en route, et que, forcés de vous en « retourner, vous et son père, vous l'aviez laissée à mes

Digitized by Google

« soins, à ceux des braves gens chez qui elle était, et sur-
« tout d'un habile médecin de l'endroit; que, grâce à ses
« secours, elle était enfin sortie d'une maladie dangereuse,
« qui enlève souvent presque toute mémoire; et que,
« guérie tout-à-fait, elle pourrait, si le docteur l'antorisait,
« reprendre le chemin de la France et de Beauregard.

« Je joins ici la lettre que monsieur le docteur, direc-
« teur de l'établissement de Gheel, vous écrit, pour annon-
« cer, en effet, la guérison de Jeannette et pour permettre
« de l'emmener. Vous jugez de mon bonheur !

« Maintenant, le père André et vous, Monsieur, me
« donnez-vous la permission de ramener ma chère fiancée ?
« Va-t-on trouver cela étrange au village? La calomnie
« va-t-elle atteindre la réputation de la pauvre enfant, à
« cause de ce long voyage fait avec un jeune homme ? Ah!
« je suis sûr de toute la fermeté de ma conduite, de tout
« le respect qui accompagnera le dévouement de mon
« cœur plein d'une si honnête tendresse pour cet être si pur.
« Mais les hommes sont méchants, ils aiment à mordre :
« qu'en pensez-vous donc, vous, mon sage maître, et les
« parents de Jeannette ? Qu'en pense aussi M. le curé du
« village, qui est un homme d'un si bon conseil? Je me
» soumettrai à vos décisions.

« En attendant, je suis plongé dans la plus douce joie
« qu'on puisse imaginer. C'est comme un ciel pur et serein
« après un violent orage. La tempête est passée; la tran-
« quillité est revenue en moi; elle inonde mon cœur, et
« j'en remercie avec effusion Dieu, vous et ces personnes
« excellentes qui nous entourent ici.

« J'attends avec impatience votre réponse, mon bon
« maître, et je vous embrasse comme le fils le plus recon-
« naissant et le plus affectueux.

« PIERRE. »

Digitized by Google

Je lui répondis presque immédiatement la lettre suivante :

« Ta lettre et celle du savant docteur nous ont tous « comblés de joie. Que je m'applaudis d'avoir conduit « cette chère enfant à Gheel ! La douceur du traitement, « l'attention de consulter les goûts des malades, cette vie « des champs et des jardins, cet air sain qu'on respire, ce « calme des habitudes, ont eu l'effet que j'espérais.

« Bénissons Dieu, comme tu le dis, mon ami, et les « personnes dévouées qui ont contribué à cette guérison, « et toi aussi, sois béni, mon Pierre, qui, dans ton amour « si pur, as veillé avec tant de sollicitude et de constance « sur celle que tu as appelée toujours ta fiancée, malgré « son malheur.

« Tu me demandes si tu peux ramener Jeannette sans « inconvénient ? Le père et la mère André, M. le curé « et moi, nous nous sommes trouvés d'accord pour te « permettre d'être son guide et son soutien pendant ce « long retour. Nous connaissons le fonds inébranlable « de ton honnêteté ; nous savons que tu seras le compa- « gnon aussi respectueux qu'attentif et vigilant de celle « qui est confiée à ton honneur, à ta tendresse. Reviens « donc avec elle, mon ami, ramène cette chère exilée à sa « famille, qui la possédera avec tant de bonheur et qui te la « rendra ensuite, avec la persuasion qu'elle sera la plus « heureuse des femmes.

« Je joins une lettre pour l'excellent docteur, afin de « le remercier de ses bons soins et de régler tous nos « comptes avec l'établissement.

« A bientôt, mon ami, le plaisir de vous embrasser tous « les deux. Recevez, l'un et l'autre, les plus tendres ami- « tiés de vos deux familles et de la mienne.

« Ton dévoué maître et ami, PAUL RICHEMONT. »

Digitized by Google

Dix jours après, je recevais une lettre de Pierre, m'annonçant le départ pour le lendemain.

« Tout est prêt, me disait-il, nous partons demain matin. « Jeannette, ses bons hôtes, leurs voisins et moi, nous « nous sommes rendus aujourd'hui à la chapelle, où nous « avons chanté un hymne de remercîments composé pour « la guérison des malades, et ma chère fiancée ne m'a « jamais paru si belle qu'à cette pieuse cérémonie.

« Elle était tout habillée de blanc ; elle avait un petit « bonnet de tulle avec des fleurs des champs, choisies et « posées avec goût par sa jeune amie, Mlle Gertrude. Leurs « deux voix se mariaient délicieusement ; le regard de « Jeannette respirait le bonheur et la plus douce piété. « Je m'unissais de toute mon âme à ces purs élans vers « Dieu, et je le remerciais du plus profond de mon cœur « de l'immense bienfait de la santé rendue à celle qui ne « sait pas et qui ne saura jamais, j'espère, de quelle ter- « rible maladie elle a été guérie.

« Nous sommes allés ensuite remercier le docteur si « bon, si habile, qui dirige toute cette colonie comme sa « famille.

« A bientôt, mon cher maitre, oh ! que je suis heureux ! »

PIERRE.

VI

Trois jours après la réception de cette lettre, nous vîmes déboucher par le chemin tournant que vous voyez là-bas une petite voiture venant du bourg où passait la diligence ; nous ne doutâmes pas que ce ne fussent nos deux voyageurs. On court au devant d'eux ; les embras-

Digitized by Google

sements, les douces larmes qui se mêlent dans cette entrevue, vous les comprenez sans peine.

La rentrée de Jeannette dans sa famille fut la fête la plus touchante et la plus délicieuse que j'aie jamais vue. Pierre fut reçu par ses parents avec d'autant plus de bonheur qu'il pouvait y remplacer, pour les travaux agricoles, son frère qui avait pris une ferme dans un village situé à quelque distance. Quand il avait un moment, il venait causer avec moi, caresser son petit Charles et lui prodiguer ses soins intelligents. Ses conversations sur son séjour à Gheel, sur la marche de la guérison de son amie, étaient pour ma femme et pour moi du plus vif intérêt.

Mais ses principaux moments de loisir, on le conçoit, étaient consacrés à la maison d'André. Avec quel bonheur ces deux charmants fiancés se promenaient ensemble, leurs bras entrelacés, à l'ombre des vieux pommiers, devant la mère André, qui, assise sur le banc du jardin, les contemplait et les bénissait !

On parla du mariage. Pierre allait avoir vingt et un ans; Jeannette en avait dix-neuf. On aurait trouvé à Paris que Pierre eût été un époux bien jeune; au village, où l'on est mûr et raisonnable beaucoup plus tôt, cet âge est le meilleur pour entrer en ménage.

Mais une grave question se présentait : c'était la conscription, qui allait appeler mon domestique; un mauvais numéro pouvait l'enlever à ses projets. Nous avions prévu, ses parents et moi, ce cas redouté. Le père Joly avait un peu d'argent en réserve pour racheter son fils, pas assez cependant. Mais je m'offrais à compléter la somme, si le sort, qu'on désirait tenter, sans avoir recours aux assurances, n'était pas favorable.

Le tirage a lieu; un bas numéro échoit au malheureux Pierre. « Eh bien ! nous ferons le sacrifice, dis-je résolûment

Digitized by Google

au père ; nous ne laisserons pas s'éloigner de nous ce jeune homme qui nous est si cher. Nous verserons nos deux mille francs pour lui, et tout sera dit. »

Hélas ! le sort, qui venait de frapper le pauvre Pierre, lui réservait des coups plus funestes. Je recevais, quelques jours après, de mon frère, négociant à Bordeaux, une lettre qui m'annonçait une catastrophe complète dans ses affaires ; son honneur était perdu si l'on ne réunissait tout l'argent nécessaire pour faire face aux demandes de ses créanciers. Il me suppliait de venir à son secours. Vous savez combien j'aime mon frère, le plus loyal, le meilleur des hommes, et dont le malheur était dû à des circonstances indépendantes de son activité et de sa surveillance.

Je ne pouvais hésiter à lui offrir tout ce que j'avais de disponible en portefeuille et en argent. Mais alors il ne me restait rien pour Pierre. Qu'allaient-ils devenir, lui et Jeannette ? Combien je gémissais de la pauvreté où j'étais réduit !

Pour comble d'infortune, des bruits de guerre se répandent subitement. Le prix des hommes acquiert immédiatement une hausse énorme. La vente de tous les animaux de la ferme de Joly et de celle d'André ne suffirait pas pour racheter le conscrit. Et puis serait-il sage d'ailleurs de ruiner les deux maisons pour l'empêcher de servir quelque temps le pays ? Il fallait donc qu'il devînt soldat.

Mais quelle douleur ! quelle désolation ! Les deux fiancés versaient des larmes amères. Cette infortune n'allait-elle pas avoir sur l'esprit de la pauvre enfant, à peine guérie, les plus redoutables résultats ?

J'étais navré de tant de choses déplorables. Dans ma famille, dans celles de ces braves gens, tout était triste et sombre.

Pierre reçut l'ordre de rejoindre son corps. La séparation

Digitized by Google

fut déchirante. Les deux jeunes gens se jurèrent de ne pas cesser de s'aimer; ils se marieraient dans sept ans. Mais quelle séparation reculée! On ne pouvait sonder les profondeurs d'un tel abîme de temps.

Au bout de dix jours, je recevais du pauvre soldat une lettre dans laquelle en était une pour Jeannette.

La mienne contenait ces mots :

« Mon bon maître,

« Je suis à Valence, avec mon corps, et j'ai commencé « mon métier de soldat.

« Mon Dieu! que ce métier est misérable, si on le com- « pare à celui de cultivateur ou à celui de serviteur dans « une maison comme la vôtre! C'est presque de l'oisiveté. « Quelques exercices, quelques marches mécaniques, quel- « ques nettoyages d'armes et de fourniments, et c'est tout. « Le reste de la journée, on se promène comme des fai- « néants.

« Mes compagnons, pour passer le temps, boivent du « vin ou des liqueurs, s'ils ont un peu d'argent. Je suis « bon camarade tant que je peux; mais il m'est impossible « de faire comme eux pour cela; ils me tourneront en ri- « dicule tant qu'ils voudront. Ces habitudes sont contraires « aux principes que vous, mon bon maître, et mes parents « vous m'avez inculqués! Jeannette aussi m'a fait pro- « mettre de ne pas m'y laisser entraîner. Rien au monde « ne me fera manquer à ce que je considère comme un « devoir.

« Il faut bien se préparer à défendre son pays, en cas de « besoin; il paraît que ce que nous faisons est indispensa- « ble pour cela. Mais j'espère beaucoup que ce ne sera « pas pour attaquer les autres qu'on nous apprend de si « stupides choses.

Digitized by Google

« La guerre aura lieu bientôt, dit-on, mais nous ne sa-
« vons pas pourquoi, ni contre qui. J'en serai presque
« content, pour avoir une occupation vigoureuse, car ce
« désœuvrement me tue.

« Et cependant j'ai tort de parler ainsi, car je serais ex-
« posé à perdre une vie précieuse pour *celle* qui m'attend.
« Oh! protégez-la, cette douce fille; vous qui avez déjà
« été la cause de sa merveilleuse guérison, surveillez sa
« santé avec votre bon coup d'œil habituel.

« A vous, ô mon maître, je confie, plein d'espoir, ce
« que j'ai de plus cher au monde.

« A vous j'adresse mes profondes amitiés et mes tendres
« respects. « PIERRE. »

Je portai à Jeannette la lettre qui lui était destinée ; elle me permit de la lire ; voici ce qu'elle contenait :

« Ma bien-aimée fiancée,

« Je t'écris du fond d'une chambre empestée de tabac et
« dont l'odeur va probablement infecter ce papier; mais
« tranquillise-toi; je ne prends pas une habitude qui te
« déplairait; c'est celle de mes compagnons d'habitation,
« car nous sommes logés plusieurs dans la même pièce.

« Ne crains rien pour mes sentiments au milieu des
« dangers que tu supposes qu'ils peuvent courir. Je serai
« ferme comme un roc contre le mal; je penserai à toi,
« cela suffira pour me maintenir dans la droite voie que
« j'ai juré de suivre, malgré tous les mauvais exemples qui
« pourraient m'être offerts.

« Prenons patience, ô mon amie; l'attente sera dure,
« mais notre fidélité sera inviolable. Moins malheureuse que
« moi, tu passeras dans l'utile et reconfortant travail des
« champs ces longues années d'épreuve, tu seras au milieu

Digitized by Google

« de l'air pur de nos montagnes, de notre douce verdure,
« de tes parents bien-aimés; et tout cela diminuera le cha-
« grin que te causera mon absence.

« Je n'ai pas le même avantage : je suis isolé dans ce
« monde d'indifférents qui m'entoure, je respire l'air peu
« agréable des casernes, et je fais des exercices qui ne me
« plaisent guère. Mais je supporte tout cela patiemment
« en songeant au bonheur qui m'attendra après mon pé-
« nible exil.

« Je soignerai ma santé pour l'amour de toi, comme je
« te prie de soigner la tienne pour l'amour de moi; nous
« nous devons l'un à l'autre, c'est une convention sacrée.

« Si tu as des peines, confie-les à tes parents d'abord, et
« aussi à Monsieur et à Madame, qui sont plus éclairés que
« nous et qui te donneront les meilleurs conseils.

« Écris-moi aussi souvent que tu pourras, et crois que
« tous mes instants de loisir seront consacrés à cette corres-
« pondance, où il me semble que je cause avec toi, que je
« tiens ta main dans la mienne, et que j'embrasse ton vi-
« sage si pur et si bon. »

Jeannette, qui était dans une agitation inquiétante depuis le départ de Pierre, parut beaucoup plus calme après cette lettre. Elle versa de douces larmes, elle causa longtemps avec moi de son cher absent, elle parut tranquille et résignée.

Elle m'apporta le lendemain sa lettre à Pierre; aucun reste de sa cruelle maladie ne s'y manifestait; c'était sensé, tendre, un peu exalté peut-être, mais de la plus limpide pureté et de la plus naïve candeur.

La correspondance des deux jeunes gens, passant toujours par mon intermédiaire et accompagnée constamment de quelques mots de moi, ou pour moi, continua sans interruption de quinzaine en quinzaine.

Digitized by Google

VII

La constance, l'affection inébranlable de nos fiancés n'étaient pour moi l'objet d'aucun doute. Déjà, depuis une année, pendant laquelle le régiment de Pierre avait séjourné successivement dans toutes les villes principales du Dauphiné et de la Provence, une correspondance régulière s'était échangée entre ces fidèles amis, et j'étais sûr qu'elle continuerait durant les six autres années d'épreuve qui devaient s'écouler encore. Non-seulement ces deux aimables enfants s'entretenaient du sujet inépuisable de leur tendresse, mais Pierre cherchait à intéresser et à instruire sa chère correspondante, par la description des lieux qu'il parcourait; voyant tout avec fruit, il lui faisait part de ses impressions. — Jeannette, qui avait l'esprit déjà cultivé par de bonnes lectures, profitait beaucoup de ses explications instructives, et tenait, à son tour, Pierre au courant de ce qui se passait dans le hameau.

Leurs lettres, pendant les voyages militaires de Pierre, forment une espèce de petit volume, dont j'ai précisément la copie dans ma poche, copie où je n'ai pas reproduit toutes les expressions de tendres sentiments qui se renouvelaient sans cesse, qui ne les fatiguaient jamais, sans doute, mais qui pourraient fatiguer le lecteur; je vous remets ces lettres, que vous lirez si vous avez le temps et si vous portez quelque intérêt au souvenir des plus honnêtes cœurs que je connaisse. Je ne veux pas interrompre ici ma narration, et j'arrive tout de suite à des évènements assez émouvants qui se sont précipités dans l'histoire de mes jeunes amis.

Il se tramait contre eux, dans l'ombre, de ces machinations dont ne sont pas exempts les êtres les plus inoffen-

Digitized by Google

sifs. Il est rare qu'il n'y ait pas, dans le plus petit hameau même, quelque méchant qui se plaise dans le malheur des autres. Il s'en trouvait un à Beauregard.

Thomas était un petit propriétaire hargneux et avide, jaloux de l'amitié que je témoignais aux familles André et Joly, jaloux surtout des affaires assez florissantes de leurs maisons.

Moins laborieux que les deux fermiers, perdant trop souvent du temps et de l'argent aux foires et au cabaret, néanmoins intelligent et adroit, sachant lire et écrire, il était consulté quelquefois par les autres habitants pour certaines questions de limites, d'eaux courantes et d'autres matières à procès, qu'il aimait à susciter et à gonfler, car il appliquait son quelque peu d'instruction aux misérables litiges auxquels les champs peuvent donner lieu, plutôt qu'à l'amélioration de leur culture.

Il avait un air narquois et bonhomme à la fois, qui imposait aux autres paysans. Sa femme n'était pas meilleure que lui; elle aimait, comme lui, à mordre, à semer les inimitiés et les calomnies, elle se plaisait enfin, comme lui, dans la peine des autres.

D'ailleurs, une blessure d'amour-propre et d'intérêt piquait leurs cœurs rancuneux. Ils avaient un fils, aussi mal inspiré qu'eux; ils auraient désiré que Jeannette devînt sa femme: nos projets détruisaient ce plan que leurs ambition avait caressée.

Thomas vint un jour trouver André, qui se reposait sur le banc de son jardin; il s'assit près de lui, et, prenant un air grave et discret, il lui parla ainsi, à demi-voix :

« Il faut, mon cher, que je vous dise franchement une chose, dont je veux vous parler depuis longtemps ; je craignais de vous faire de la peine, mais enfin on doit, entre voisins, se rendre service par des avis de bon ami et par de

Digitized by Google

franches explications. Voyons, n'êtes-vous pas trop confiant à l'égard du fils de Joly, de ce Pierre, qui est un garçon déluré, qui a été à Paris longtemps, qui connaît la vie des villes ?

« Vous n'avez donc aucune idée des malheurs qui peuvent arriver dans votre famille par suite de tout cela ?

« Je vous avoue qu'on en parle beaucoup autour de nous, et vous vous préparez de grands chagrins. Si, après le retour de ces jeunes gens, ils s'étaient mariés tout de suite, rien de mieux; mais voilà Pierre parti pour l'armée ; il en a pour sept ans. Me ferez-vous croire qu'il pensera encore à Jeannette après ce temps-là ? Il aura eu bien d'autres amours en tête! Elle sera alors une vieille fille, il en prendra une plus jeune.

« Après tout ce qui se passe, personne ne voudra plus d'elle, cela va sans dire. Aujourd'hui même, croyez-vous qu'on en voudrait ? Elle est guérie de sa triste maladie, c'est vrai; mais sa tête ne va-t-elle pas se déranger de nouveau avec ses idées extravagantes toujours tournées vers son prétendu, et avec ses lettres qu'on sait qu'elle lui écrit si souvent, ce qui, entre nous soit dit, n'est guère convenable ?

« Mais enfin cela vous regarde. M. Richemont vous donne à ce sujet des conseils qui ne me paraissent pas bons; ces grands bourgeois se moquent pas mal des aventures du pauvre monde, ce sont même des histoires qui les amusent et leur font passer agréablement le temps ! »

(*A suivre*).

EUGÈNE CORTAMBERT.

Digitized by Google

Nécrologie

NOTICE SUR M. LEYMERIE

Parmi les savants dont la France a eu à déplorer la perte l'année dernière, il convient que nous citions M. Leymerie, ancien professeur de mathématiques et de sciences physiques, qui a été autrefois directeur de notre Ecole-Lamartinière. Comme l'un de nos géologues les plus distingués, aujourd'hui membre de l'Institut, M. Leymerie débuta dans le professorat des sciences, et ce ne fut que plus tard qu'il s'adonna passionnément à l'étude de la géologie et de la minéralogie.

Ainsi que le témoignent les cent vingt mémoires de géologie qu'il avait déjà publiés en 1870, son zèle pour la science ne s'est jamais ralenti. C'est à la suite d'un voyage entrepris dans les Corbières pour l'achèvement de la carte géologique de l'Aude, après des journées de huit à dix heures de marche, qu'il a été atteint par une fluxion de poitrine, qui l'a enlevé, en trois jours, à l'âge de 78 ans, à un grand nombre d'amis qui l'avaient vu de tout temps courir, d'un pied alerte, à travers les montagnes des Pyrénées. C'est, en effet, à Toulouse, dans la capitale de la région pyrénéenne, que M. Leymerie, devenu professeur à la Faculté universitaire des Sciences de cette ville, a terminé sa carrière, au milieu de sa famille éplorée, entouré de l'affection de tous ceux qui ont eu l'occasion de le connaître.

De ses nombreux travaux, nous ne citerons que ceux qui ont trait à la géologie et à la minéralogie du Lyonnais. Et

Digitized by Google

afin d'aider à nos lecteurs à parcourir ces indications, nous les accompagnerons de quelques éclaircissements qui feront encore mieux apprécier la science de celui dont nous déplorons la perte récente.

M. Leymerie a dispersé un assez grand nombre de ses études, depuis l'année 1830, dans les Sociétés savantes dont il faisait partie.

A partir de cette époque, sauf dans les trois années de 1835, 1842 et 1852, il n'y a pas d'années pendant lesquelles cet intrépide géologue n'ait publié des études scientifiques sur les régions où il se trouvait fixé. C'est ainsi que, d'après la liste de ses publications, on pourrait fixer non-seulement ses diverses résidences, mais encore, comme nous l'avons essayé autrefois pour M. Fournet, les diverses phases de sa vie intime. En effet, tout se révèle dans cette espèce de miroir dû au génie de l'homme. Au début, il essaie ses forces; plus tard, lorsqu'il pense à se créer une famille, l'exhubérance de la vie se traduit par une exhubérance de publications. Ensuite, le calme se fait un peu, puis l'activité reparaît vers la fin de son existence. Il y a là une loi à laquelle tous les penseurs sont soumis et qui se traduit par le plus ou moins grand nombre de leurs publications, et sur laquelle nous insisterons peut-être un jour davantage.

C'est en 1830 que M. Leymerie publia ses premières études sur le département de l'Aube et sur les formations que comprend son sol essentiellement calcaire, composé en majeure partie de la série des assises crétacées, c'est-à-dire de celles qui sont immédiatement supérieures aux formations ou terrains de la chaîne du Jura. En 1834, il publie sa première note relative à la géologie lyonnaise à la Société linnéenne de Lyon. C'est, en quelque sorte, une introduction en matière faite avec des matériaux recueillis dans un

Digitized by Google

voyage en Alsace et en Lorraine. Mais en 1836, il publia, dans le Bulletin de la Société géologique de France, deux notes sur la région comprise entre Lyon et Mâcon, la Saône et la Loire. La première, intitulée : *Sur la position géologique de Lyon, sur la formation calcaire principale du département du Rhône, et sur le soulèvement des terrains compris entre Lyon et Mâcon*, traite des conditions dans lesquelles se trouve la ville de Lyon au point de vue des terrains sur lesquels elle est assise. Dans cette étude, l'auteur attribue, sans preuves suffisantes, le soulèvement des montagnes calcaires exploitées le long de la Saône, à la venue au jour des porphyres du Beaujolais, qui sont des roches éruptives à la façon des laves et des basaltes de l'Auvergne ou de l'Ardèche. Dans la seconde note *Sur la coupe géologique du groupe des montagnes comprises entre la Saône et la Loire, de Lyon à Feurs, passant par Iseron et Saint-Barthélemy*, M. Leymerie indique Craponne comme limite occidentale des cailloux alpins qui sont descendus par la vallée du Rhône à l'époque erratique.

Cette époque géologique est connue aujourd'hui sous le nom d'Epoque glaciaire, parce que les théories actuelles veulent que tous ces cailloux aient été transportés par les glaciers.

Dans cette même note, l'auteur décrit le bassin houiller de Sainte-Foy-l'Argentière et les terrains qui l'entourent et qui constituent le fond du sol jusqu'à la Loire.

Abordant ensuite l'étude des terrains qui surmontent les premières formations granitiques de Lyon, M. Leymerie décrit, en 1837, toujours dans le même Recueil, « les terrains de transition du département du Rhône et des parties adjacentes du département de la Loire. » Dans cette étude, il signale à l'attention des naturalistes les calcaires pétris de coquilles fossiles des environs de Regny et de Thizy. Ceux-

Digitized by Google

ci, depuis qu'il les a indiqués, ont été mieux étudiés et ont, de la série vague dite terrains de transition, pris place dans le groupe des calcaires-carbonifères qui fait partie de cette série.

Dans deux autres notes, M. Leymerie parle encore de la région lyonnaise ; d'abord « des grès inférieurs du lias et du soulèvement du terrain secondaire du département du Rhône. » Dans cette étude, l'auteur reprend une question déjà traitée en 1836, à propos du soulèvement des terrains qui sont compris entre Lyon et Mâcon. La seconde note donne une coupe du Mont-d'Or lyonnais, c'est-à-dire de la série des divers terrains de cette montagne. Il indique les allures de ceux-ci, ainsi qu'on pourrait les observer dans une grande tranchée ou coupe faite à travers cette montagne. L'année suivante, en 1838, M. Leymerie publie six notes sur la géologie lyonnaise. Dans l'une d'elles, insérée dans les comptes-rendus de l'Institut de France, section de l'Académie des Sciences, notre savant géologue, qui déjà prépare sa candidature au titre de membre correspondant de l'Institut, qu'il obtiendra plus tard, étudie et décrit les terrains secondaires inférieurs du Rhône, c'est-à-dire les calcaires qui sont aux environs immédiats de Lyon. C'est encore à la même époque qu'il publia, à Lyon, une brochure intitulée : « Notice familière sur le Mont-d'Or lyonnais. »

Ces deux études, développées, viennent prendre place, sous le titre de « Mémoire sur la partie inférieure du terrain secondaire du département du Rhône », dans deux Recueils très-recherchés : l'un, celui des Savants étrangers, l'autre, les Mémoires de la Société géologique de France. Dans ce dernier Recueil, cette étude est accompagnée de deux planches : l'une, des coupes des terrains ; l'autre, de fossiles nouveaux. Dans cette étude, très-détail-

Digitized by Google

lée, de la région du Mont-d'Or, M. Leymerie propose la classification adoptée depuis pour les grès de Chessy. Il les range dans le keuper qui, lui-même, forme la partie inférieure du groupe des terrains existant entre le système houiller et le système des calcaires de Couzon ou terrain jurassique. Le keuper, avec son compagnon le trias, qui fournit presque tous les sels gemmes et les gypses de notre région de l'est, forment la masse des montagnes vosgiennes centrales. Ces roches ayant fourni la plupart des éléments qui ont servi à la constitution des premières assises secondaires, il en est résulté la nécessité de créer pour ces couches secondaires inférieures un groupe spécial que M. Leymerie a constitué le premier et désigné sous le nom d'*Infralias*, généralement adopté aujourd'hui par tous les géologues.

En 1838, M. Leymerie publie encore deux notes dans le Bulletin de la Société géologique de France. C'est d'abord une étude « sur le diluvium alpin du département du Rhône. » Dans cette note, il étudie le terrain que forme l'ensemble des cailloux superciels autour de Lyon. Il indique que les cailloux de ce dépôt sont presque tous en quartzites et que, dans la masse profonde de ce terrain, on trouve rarement de gros blocs. Ceux-ci ne se montrent que vers le sommet et sur le flanc oriental des monticules. En général peu arrondis, ces blocs sont le plus souvent distribués par lots, c'est-à-dire qu'ils sont épars par places isolées les unes des autres. Ce dépôt repose, dit M. Leymerie, sur un autre terrain formé de débris de roches des environs immédiats de Lyon, et est recouvert par une puissante assise de lehm. Les géologues ont emprunté cette expression, ainsi que celle de loess, aux Allemands. Ils les emploient pour désigner deux états ou manières d'être différentes de ce dépôt terreux, jaune, rougeâtre, ocreux qui recouvre tout le

Digitized by Google

plateau de Sathonay et les pentes des montagnes lyonnaises. Ce terrain a fourni, à plusieurs reprises, des dents et des défenses des éléphants qui ont habité ce pays au début de notre époque, et qui, pendant quelque temps encore, ont coexisté sur ce sol avec les premiers hommes qui, d'après mes propres études, ne peuvent être antérieurs à ceux dont parle Moïse.

Quant à la théorie de M. Leymerie, celle-ci cadre avec les idées reçues à cette époque. Depuis, il y a eu beaucoup de chemin fait et on a, je crois, par suite d'un défaut naturel à l'homme, trop critiqué cette théorie des courants diluviens pour la remplacer par les glaciers permanents, qui ne suffisent pas à tout expliquer. Dans la science, la vérité n'est pas dans les théories extrêmes, mais dans celles qui sont le plus simples, tout en tenant compte des moindres faits.

Enfin, dans une dernière note sur le Lyonnais, M. Leymerie étudie « la roche siliceuse de Saint-Priest, près de Saint-Etienne (Loire), qui lui paraît un tuf siliceux de l'époque des terrains houillers.

A partir de 1839, M. Leymerie étudie de nouveau le département de l'Aube jusqu'en 1843, où il commence l'étude active des Pyrénées et de toute la région qui environne cette chaîne de montagnes, au nord et même au sud. Sur cette région, il a publié plus de soixante-dix notes. En outre, durant ce temps, il a publié une vingtaine d'études de géologie générale, et quelques autres études sur la Provence ou le département de l'Yonne. Parmi les diverses notes qui ne nous intéressent pas directement, il convient cependant de signaler divers groupes importants.

D'abord, M. Leymerie a publié des traités de géologie et de minéralogie dont le plus grand avantage est de ne pas s'appuyer exclusivement sur des exemples pris dans le nord de la France.

Digitized by Google

Ensuite, dans un grand nombre de notes de diverse étendue, M. Leymerie a prouvé qu'il fallait, dans la région des Pyrénées, créer un nouvel étage géologique, entre la craie et les terrains numulitiques, c'est-à-dire entre le groupe secondaire et le groupe tertiaire. Déjà, à Lyon, il avait établi la nécessité de la création, pour le Midi, du groupe de l'Infralias à la base de la série secondaire. La science sera donc redevable à M. Leymerie de deux étages nouveaux, l'Infralias et le Garumnien, qu'il a complétement étudiés et décrits.

Nous devons aussi à M. Leymerie des études intéressantes constatant qu'il n'existe pas de dépôt houiller exploitable dans les Pyrénées, que les vins les meilleurs sont ceux qui poussent sur les terrains caillouteux. D'après ses recherches, les graviers siliceux donnent des vins du type de ceux du Médoc, tandis que les cailloux calcaires donnent des vins analogues à ceux des coteaux de Jurançon, aux environ de Pau.

M. Leymerie a aussi constaté, après plusieurs autres, que les rivières poussent généralement de nos jours leur lit vers leur rive droite ; mais on lui doit la constatation de ce fait pour l'époque quaternaire dans le bassin pyrénéen. Ce fait, constaté aussi en Italie, par exemple pour le Tanaro, est d'autant plus intéressant qu'à l'époque tertiaire qui précède immédiatement l'époque quaternaire dont l'époque actuelle est la suite, les fleuves paraissent avoir généralement poussé leurs lits vers leur rive gauche.

Par cette courte analyse, nous voyons que la situation et la grande autorité scientifique acquise par M. Leymerie sont bien son œuvre, et quoiqu'il n'ait passé que peu d'années à Lyon, cette cité peut s'enorgueillir d'avoir vu à ses débuts un savant aussi laborieux.

CHARLES TARDY.

Digitized by Google

NOTES

sur

L'EXPOSITION DE 1879

A NOTRE AMI JOANNY SÉON

Graveur Lyonnais

10 janvier 1879.

Etes-vous allé au Salon? Avez-vous-vu la plage d'Yport, de Toudouze? — Non. — Eh bien! allez voir la *Plage d'Yport* et vous me direz ce que vous en pensez. En attendant, laissez-moi vous parler un instant de la *Plage d'Yport*; elle me plaît, cette plage, qui a déjà horripilé deux Lyonnais de ma connaissance et qui en horripilera bien d'autres, n'en doutez pas; elle me plaît parce que, malgré l'hiver et les neiges amoncelées sur les voies de chemins de fer, elle m'a transporté, tout à coup, sur les côtes normandes et qu'elle m'a fait revoir les galets que chaque marée promène avec fracas sur leur sable fin et humide. Oui, je les ai revues toutes scintillantes sous le rayon égaré du soleil voilé d'une belle après-midi de juillet, et la griffe du souvenir m'a effleuré le cœur. Seuls, dans le tableau, la plage et tout le monde de femmes et d'enfants qui se prélasse sur des chaises après le bain traditionnel, sont frappés par le rayon en question. Quant à la mer et au ciel qu'elle réflète, ils sont à demi-éclairés par cette lueur gris jaune qui, dans nos pays, les caractérise généralement à cette heure de

Digitized by Google

la journée ; les nuages, d'un blanc mat, moutonnent bien, et la strie lumineuse qui les sépare de l'Océan, et sur laquelle se détache le vapeur d'usage, est d'une vérité saisissante. Quant aux belles dames qui étalent leur traîne sur le sable rosé, elles sont parisiennes jusqu'au bout des ongles, et de Vaise à Perrache, sur le turf du Parc ou les chaises de Bellecour, vous trouveriez peu de femmes ayant cette désinvolture et sachant porter, avec autant d'aisance, une toilette excentrique. Il y a surtout une grande marquise en chapeau à la Rubens et en robe bleue, dont la vue a fait défiler devant nos yeux tout le high life parisien. Avec quel chic elle assemble sa guipure, et comme sa conversation doit être vive et mordante ! C'est la reine du lieu et de la saison. Cette figure, pour nous, fait le succès du tableau et, devant elle, les défauts que l'on peut reprocher à l'artiste disparaissent : elle ne vous regarde pas, cette femme, mais tout l'ensemble de sa personne est si provoquant que, dès qu'on l'a vue, on veut la revoir encore, tant et si bien qu'on ne voit plus qu'elle, elle et les enfants qui jouent autour de sa robe, et le monde coquet qui lui fait comme une cour, et la plage blonde où la brise fait rouler les ombrelles japonaises, et la mer lumineuse, et le ciel couleur d'ambre gris, et le vapeur qui file vers New-Haven ou Southampton. On revoit un passé qui n'est plus, et l'émotion qu'on en éprouve est si vive qu'on a besoin de la dire à quelqu'un ou de la griffonner sur le papier. Quant au reste du Salon, il a passé devant nous comme un rêve ; nous le reverrons demain ; aujourd'hui, nous n'avons vu que la plage d'Yport.

11 janvier.

Ce matin, nous avons revu l'Exposition, et vraiment elle en vaut la peine. Bien que ne contenant aucune de ces œuvres hors ligne qui captivent la foule et la tiennent groupée

Digitized by Google

devant elle, elle offre un intérêt réel, et c'est avec un grand plaisir que nous nous sommes promenés dans le Salon d'honneur.

La première chose qui a frappé nos regards en y entrant, c'est un *Paysage* de M. Paul Flandrin. M. Flandrin est peut-être le dernier représentant, aujourd'hui, de l'Ecole classique, de l'Ecole du Poussin. Le paysage composé mourra, sans doute, avec lui, et ce que nous appelons, nous, l'Ecole de Jean-Jacques Rousseau triomphera sur toute la ligne. En attendant, nous devons reconnaître que le paysage exposé cette année par M. Flandrin et qui, c'est le livret qui le dit, nous représente un site du Bugey, est l'œuvre d'un homme qui se respecte lui-même en respectant son public; de plus, le site en est pittoresque, le ciel d'un bleu assez vrai et la lumière vive. Un souffle de poésie anime la toile, et grâce à ce souffle, elle ne périra pas.

En quittant M. Paul Flandrin, nous avons aperçu le « *Cirque forain* » de M. Sicard, un des tableaux les plus remarqués de l'Exposition. Si feu Monthyon avait fondé un prix de propreté, sans doute M. Sicard l'aurait fait obtenir à ses saltimbanques. C'est d'un bon cœur, mais est-ce d'un observateur? Que l'artiste y regarde d'un peu plus près, et il verra que les nomades qu'il nous représente, si honnêtes et même si fortunés qu'ils puissent être, se ressentent de la vie qu'ils mènent, qu'ils sont crottés ou poudreux suivant le temps et peu soigneux de leur nature. Les voitures comme les souliers gardent la boue ou la poussière de la route, et une fois le lieu de la fête atteint, on ne s'occupe que des maillots et des oripeaux; puis, la représentation finie, on se repose. C'est ce que font, du reste, sur un champ de foire qui semble devoir être d'une étendue immense, les personnages de M. Sicard. Les types sont vrais, mais ils le seraient bien plus s'ils étaient peints avec moins de délicatesse et de fini.

Digitized by Google

En revanche, ce délicat, ce fini, ce propre que nous reprochons aux saltimbanques de M. Sicard, ne messied pas, à notre avis, aux « *Emigrants alsaciens* », du même artiste. C'est un père, homme de 40 à 45 ans, qui emmène à Belfort ou à Nancy ce qui lui reste des siens, une fille de 18 à 20 ans et un garçonnet de 5 à 6 ans ; la mère est morte de chagrin en voyant sa maison pillée et brûlée par l'ennemi. Donc l'homme est parti malgré la neige qui couvre les routes ; il est à pied et, dans une petite voiture couverte d'une toile et traînée par un petit âne vigoureux, sommeille la jeune fille sur les genoux de laquelle dort l'enfant chaudement enveloppé. Le père se retourne pour contempler le groupe charmant qui se détache, frais et rose, dans la pénombre de la toile, et, pour un instant, il oublie les soucis et les fatigues du voyage. Quant à l'âne, il est ravissant de bonhomie et d'entrain, et c'est plaisir de le voir trottiner, regardant tantôt son maître, tantôt le loulou, son ami, qui aboie joyeusement à ses côtés. Certainement, les premiers plans pourraient être plus accusés, mieux traités, que cela ne nuirait pas, mais que sert de critiquer les parties faibles d'une œuvre dont le charme pénétrant émeut profondément et qui est, sans contredit, l'une des plus attrayantes de l'Exposition.

Presque à côté des *Emigrants alsaciens*, nous trouvons un des tableaux exposés cette année par un artiste avec lequel M. Sicard a, selon nous, plus d'une affinité. Cet artiste, au dessin correct, à la peinture soignée, au goût distingué, c'est M. de la Brély, et le tableau en question c'est celui désigné sous ce titre : « *Préludes d'amour.* » Un jeune homme et une jeune fille s'exercent à tirer de l'arc ; le jeune homme, vêtu de noir par extraordinaire et moins élégant que ne le sont d'habitude les jeunes premiers du peintre, donne une leçon à la jeune fille dont la robe, d'un rose très-pâle,

Digitized by Google

est peinte avec tous les chatoiements que vous savez. Cela se passe dans des jardins que la fantaisie de l'artiste a ornés de la naumachie bien connue du parc Monceau. C'est du la Brély, rien de plus. Quant à la toile intitulée « la *Parure* », elle nous plaît peu ; la femme, vêtue de satin blanc, qui essaie des perles, est lourde et sans distinction. Par contre, l'artiste sort de sa manière habituelle dans le tableau du « *Satisfait* ». C'est un vieux domestique qui, tout en faisant le grand salon, s'arrête pour prendre une prise et se mirer dans son ouvrage. La physionomie du bonhomme est parfaite ; seulement on le dirait grimé et, involontairement, il nous a fait songer à Reignier, l'ancien sociétaire de la Comédie française, dans le rôle du vieux Noël de la *Joie fait peur*. Quant au salon, il est traité, dans tous ses détails d'ameublement et de tapisserie, avec un soin minutieux et une harmonie de tons remarquable ; mais, à première vue, il ne nous a pas paru parfaitement d'aplomb. Nous aimons également beaucoup le portrait, peint par le même artiste, de Mlle C.... C'est un beau et bon portrait, le meilleur peut-être du Salon, à notre avis, et malgré un fini de détails inincroyable, largement et grassement peint. Le caractère pétulant et décidé de la fillette se lit dans son regard. Elle pose, du reste, en conscience, la mignonne, et l'on sent qu'elle s'est imposé à elle-même d'être immobile pendant toute la séance. Ce sera une femme, une vraie femme, et si on ne l'adore pas, on la détestera.

Tout à côté de ce portrait, on a placé une grande toile envoyée de Paris par M. Charles Comte, et désignée sous ce titre le « *Dante.* » Tout d'abord, vous vous figurez que le grand Florentin doit être le principal personnage du tableau; détrompez-vous, il n'en est rien : il est la cause du sujet, mais point le sujet. La scène se passe sur les bords de l'Arno, non loin de la ville. Une famille riche, à en juger

Digitized by Google

par la magnificence des costumes, famille dans laquelle domine l'élément féminin, bien entendu, après la collation de rigueur de tout Décaméron, fait de la musique; on joue du luth et l'on chante. Tout à coup, chacun s'arrête, et la mesure commencée reste suspendue : on vient d'apercevoir, de l'autre côté du fleuve, traversant un bois de pins parasols, tout doré par les rayons rouges du couchant, « celui qui descend dans l'enfer et en revient à son gré, rapportant des nouvelles de ceux qui s'y trouvent. » Un frisson de terreur agite tout le joli monde si joyeux tout à l'heure ; on se tait et, seul, un petit chien donne de la voix en voyant au loin la silhouette rouge de l'immortel solitaire. Tout cela vise à l'effet, à un grand effet même, mais sans l'atteindre, parce que les personnages du premier plan, personnages dont les corps, par parenthèse, sont bien trop longs, ont des poses purement théâtrales et que le paysage n'est qu'un décor d'opéra.

Quelques toiles plus loin que M. Comte, le coloris, un peu papillottant, de « la *Fête de Son Eminence* » nous attire; c'est peint avec soin et fermeté, c'est groupé avec habileté et c'est le sourire sur les lèvres que l'on voit Son Eminence se levant de table pour recevoir tout un monde de religieux qui viennent lui souhaiter sa fête, et s'apprêtant à leur adresser quelques paroles pleines d'onction. En même temps que Monseigneur quitte son fauteuil, sa chatte, une angora à la robe blanche et soyeuse, s'élance de son coussin de satin rose pour aller au-devant des visiteurs, pendant que les valets enlèvent les restes d'un déjeuner aussi recherché qu'orthodoxe, pour les remplacer par les rafraîchissements et les friandises d'usage. Du côté opposé à Son Eminence, la porte vient de s'ouvrir et, présentés par son grand-vicaire, les familiers de la maison s'avancent apportant des présents tous plus riches les uns que les autres. Ce ne sont que moi-

Digitized by Google

nes ventrus, joufflus et à la face rubiconde. Le clergé séculier semble faire défaut, car il n'est représenté que par un jeune abbé, le protégé de Monseigneur, un cher enfant qui ira loin. Le tout pour nous dire que Monseigneur est ultramontain. Quoi qu'il en soit, tous les personnages de M. Frappa sont étudiés, très-étudiés même, car en eux tout est calculé en vue de l'effet scénique, mais ils ne sont pas pris sur le vif. On sent la recherche du comique, et cette recherche est telle que le but est dépassé et que ce qui ne devrait être qu'une délicate satire est presque une charge. C'est fâcheux, et M. Frappa, s'il ne veut pas se laisser entraîner sur cette pente fatale, devra étudier les œuvres d'Heilbuth, un Allemand qui, après avoir longtemps habité Rome, vint à Paris pour se parfaire et exposa, il y a dix ou douze ans, une série de tableaux qui firent passer sous nos yeux ravis tout le monde romain d'alors, depuis le cardinal jusqu'au dernier valet de louage de la Ville-Eternelle. Or, tout ce monde-là vivait de sa vie propre, et montrait ses travers et ses ridicules sans que jamais la note fût forcée et que les limites d'une fine ironie fussent dépassées. Nous recommandons aussi à M. Frappa la lecture du roman bien connu d'Hector Malot, « *Marié par les prêtres* », et nous ne doutons pas qu'en s'appropriant la manière de faire et du peintre et du littérateur, il ne donne aux sujets qu'il paraît affectionner la vérité et la distinction qui lui ont un peu manqué jusqu'à présent. Le talent de M. Frappa est très-souple, du reste, et sa petite toile « *Bouffonnerie,* » avec sa grande cheminée du xve siècle, toute couverte de peintures et dont les landiers supportent des mets fumants, le prouve suffisamment ; son bouffon, tout de rouge habillé, qui en conte à une petite négresse vêtue de blanc, dans le but de lui ravir le poulet rôti qu'elle va porter sur la table de leur commune maîtresse, est très-drôle, et l'amateur qui possé-

Digitized by Google

dera cette œuvre spirituelle sera un des heureux de ce monde.

A côté de la *Fête de Son Eminence*, nous sommes transportés par un Espagnol de talent, M. Mirallès, « *Sous les murs d'un couvent de la Péninsule* », murs par-dessus lesquels deux moines, l'un jeune et l'autre d'un âge plus que mûr, ce n'est pas le moins ardent, notez le bien, échangent des propos plus que gaillards avec deux manolas fort jolies, dont l'une, une grande brune bien découplée, a une pose et des yeux du dernier provoquant, tandis que sa compagne, une blonde qui joue du sentiment et de la guitare, est langoureusement assise sur un banc. Certes, c'est un souffle de sensualité qui anime le tableau, mais les quatre personnages sont si vivement, si spirituellement et même si délicatement touchés qu'on est tout à la scène qui se passe devant vous et non ailleurs. M. Mirallès a le trait, mais il ne le souligne pas, et il évite ainsi de tourner à la charge. Que son exemple vous serve de leçon, Monsieur Frappa, et vos toiles seront goûtées de tous.

Nous sommes ainsi ramenés vers les deux arcades qui donnent accès dans la galerie, et c'est sur le mur plein qui les sépare que nous voyons l'une des plus grandes toiles du Salon, grande par l'étendue, bien entendu, quoique pourtant l'artiste soit loin d'être inhabile. C'est la « *Judith* » s'apprêtant à tuer Holopherne, de M. Stephen Jacob. Le sujet est rebattu, comme on voit, et M. Jacob a cherché à le rajeunir en nous montrant Judith sur le point de trancher la tête à son ennemi et épiant le moment favorable, l'œil anxieux et l'oreille au guet; mais, selon nous, l'effet est manqué, et le but à atteindre l'eût été peut-être si, au lieu de cette brune, grande et forte, le peintre nous eût montré une Judith aux cheveux d'un blond doré, une Judith d'apparence frêle, mais au fond toute âme et tout nerfs, et ne tirant le glaive qu'en demandant à Dieu aide et protection;

Digitized by Google

en un mot, une Judith illuminée par le patriotisme et ne reculant devant rien pour accomplir sa mission et délivrer Béthunie de l'Hercule idiot, qui, dupe de ses grâces et de sa ruse, enivré d'amour et de vin, s'est endormi pour tendre son cou de taureau à sa noble vengeance.

Si l'on veut trouver un tableau de dimensions à peu près identiques, il faut se transporter devant la *Mort d'Actéon*, de M. Hermann-Léon. M. Hermann-Léon, si nous ne nous trompons pas, est le fils d'un artiste qui, chanteur correct et comédien hors ligne, tint, il y a une trentaine d'années, une place distinguée sur le théâtre de l'Opéra-Comique, et comme bon chien chasse de race, c'est un peintre qui est loin d'être le dernier venu. Dans son œuvre, il y a une idée ; c'est, si nous pouvons nous exprimer ainsi, la centaurisation d'Actéon : par le torse et la face, il est resté homme; par le reste du corps, il est devenu cerf, et sa tête est surmontée des bois qui, avec le fumet qui s'exhale de tout son être, donnent le change à ses chiens et les excite à accomplir l'implacable arrêt de Diane, déesse de la Chasse et de la Pruderie. Le corps du fauve s'affaisse avec naturel sous l'attaque de la meute et l'excès de la douleur, mais le corps de l'homme nous semble trop pâle et pas assez sanglant, de même que le visage, qui doit exprimer à la fois l'indignation, la rage et la honte, ne nous paraît que convulsionné par l'étonnement et la souffrance. De plus, la scène se passe dans une forêt dont la verdure disparaît sous des tons de bitume, de bistre et de terre de Sienne brûlée, qui donnent à toute la toile l'aspect assez triste d'une grande sépia. La fraîcheur et la chaleur manquent au coloris comme aussi la lumière, et nous jugeons que si cette scène tragique se fût passée dans un site verdoyant et inondé de soleil, il en serait résulté un contraste heureux.

(*A suivre.*)

E. JUMEL.

Digitized by Google

Dans un précédent article, en parlant de la découverte faite, à Toulouse, par M. le Dr Desbarreaux-Bernard d'un précieux *Incunable lyonnais* dans un Recueil factice d'incunables de la Bibliothèque de cette ville, j'ai démontré la nécessité de l'examen très-minutieux de ces sortes de Recueils. Aujourd'hui, je suis à même d'en donner une nouvelle preuve et de constater l'utilité et le profit que la science peut en retirer.

En feuilletant, ces jours derniers, un Recueil factice de la Bibliothèque de Lyon, dans la collection des *Manuscrits*, j'ai eu la bonne fortune d'y rencontrer un ouvrage des plus importants pour l'histoire ecclésiastique de Chalon-sur-Saône, laquelle se relie intimément à celle de l'Eglise de Lyon, puisque les évêques de Chalon étaient suffragants du Primat des Gaules. Ce manuscrit a pour titre *Collectanea chronologia episcoporum cabillonensium* et a pour auteur *Pierre Naturel*. Ce nom est bien connu dans les annales chalonnaises. Pierre Naturel (1), issu de la noble famille des

(1) Les *Naturelli* sont originaires d'Italie et se sont fixés en France dès 1480 ; ils se sont divisés, plus tard, en deux branches principales, celle des *Naturel de Balleure* et celle des *Naturel de Valetine*.

Ce fut en 1613 que la terre de Balleure (Saône-et-Loire) entra dans

Digitized by Google

Naturelli, d'Italie, a été chanoine, grand-vicaire et official de la cathédrale de Chalon pendant plus de 40 ans, archidiacre de Tournus, Trésorier de l'église de Langres, Prieur de Saint-Julien-en-Gérais et de Beaume-la-Roche, mort en 1582, à 82 ans. Comme jurisconsulte, il a participé, avec d'illustres personnages, à la révision de la *Coutume de Bourgogne* (1). Son œuvre semblait perdue, depuis longues années, et tous les érudits déploraient sa disparition. On ne connaissait même pas son véritable titre, ainsi que le prouve le passage suivant que j'extrais de la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, de Papillon (tome II, p. 106). « Le P. Jacob, dit-il, assure qu'il a vu chez Me Bernard Durand, avocat à Chalon, et chez M. Virey, maître des comptes, à Dijon, un manuscrit de *M. Naturel*, intitulé *Historia ecclesiæ cathedralis S. Vincentii cabillonensis*. — Saint-Julien de Balleure, qui en a parlé dans ses *Antiquitez de Chalon*, loue son labeur en la perquisition des noms, tems et gestes des évêques de Chalon. — Le P. Perry, *dans les Preuves de son histoire* de Chalon, cite un titre qui porte ces paroles : « Eodem tempore florebat *Petrus Naturel* qui scripsit *historiam Ms. episcoporum cabillonensium* quam è latino vertit in gallicum Petrus Sanpilianus (2). — Dans l'*Illustre Orbandale* il est

---

la branche aînée par le mariage de *Isabeau de St-Julien*, fille de *Guy de St-Julien* et de *Jeanne de St-Clément* avec *Charles de Naturel*. (Histoire du canton de Sennecey-le-Grand, t. I, p. 521).

(1) Cette révision eut lieu en 1570. La commission qui en fut chargée se composa des hommes les plus notables des trois ordres de Bourgogne. Le bailliage de Chalon était représenté par Nicolas de Bauffremont, baron de Sennecey, et Pétrarque du Blé, pour la noblesse; par Pierre Naturel et François Philipes, chanoine de Saint-Vincent de Chalon, pour l'Eglise, — et par Antoine Faton et Jean Gautheron, échevin de Chalon, pour le Tiers-Etat.

(2) Pierre de St-Julien de Baleure, doyen du chapitre de St-Vincent de Chalon, célèbre historien bourguignon, ami et contemporain de

Digitized by Google

fait mention du *Catalogue des évêques de Chalon,* par Pierre Naturel. » L'abbé Courtépée, en publiant, en 1769, le tome IV de sa *Description historique du duché de Bourgogne,* ignorait aussi le vrai titre de l'œuvre de Pierre Naturel, car, en parlant du célèbre official de Chalon, il dit (page 473) « plein de science et de vertus, il composa, en latin, l'*Histoire ecclésiastique de Chalon*, traduite en français par Saint-Julien. » Comme on le voit, tous ces écrivains ont su seulement que l'œuvre de Pierre Naturel a existé en *manuscrit* et que Saint-Julien de Balleure l'avait traduite, mais sans livrer, non plus, son livre à l'impression.

Le Ms. de Lyon, d'après son écriture, me semble être l'original et non une copie. Mais comment cet ouvrage a-t-il passé, d'abord, des mains de son auteur en celles de Bernard Durand, puis à Enoch Virey, puis à son fils Christophe, puis aux Missionnaires de Saint-Joseph, de Lyon, pour venir s'enfouir dans la collection des manuscrits de Lyon? *Habent sua fata libelli.* Je vais donc essayer d'esquisser cette histoire, que complétera bientôt la Société d'histoire de Chalon, que je prie même de rectifier les erreurs qui peuvent se glisser dans mon récit.

Bernard Durand, né à Chalon, avocat au Parlement en 1584, maire de Chalon en 1616, et mort dans cette ville le 18 janvier 1621, était aussi un savant et un bibliophile. Le P. Jacob était en relations avec lui, et ce religieux carme cite sa bibliothèque dans son *Traicté des plus belles Bibliothèques publiques et particulières qui ont esté et qui sont à présent dans le monde* (Paris, 1644). Bernard Durand, habitant Chalon au moment du décès de Pierre Naturel, en 1582, aura acquis

---

Pierre Naturel. Le P. Louis Jacob, dans son livre *De claribus scriptoribus cabillon.* (p. 49) l'appelle « le délice des muses, l'honneur du clergé de Chalon, l'ornement immortel de sa patrie. »

Digitized by Google

le ms. des héritiers de ce dernier, mais pour le céder plus tard au célèbre Enoch Virey (1). Celui-ci, né à Sassenay, près Chalon, en 1566, était aussi un personnage très-considérable, puisqu'il fut cinq fois maire de Chalon où il mourut le 25 juillet 1636, âgé de 60 ans. Il aimait aussi beaucoup les livres, et le P. Jacob lui a consacré également quelques lignes dans son *Traicté*. « Il se void, dit-il, à Chalon, une bien accomplie Bibliothèque qu'a érigé feu M. Claude Enoch Virey, premier secrétaire de Monseigneur le prince de Condé, puis conseiller, secrétaire et notaire de la maison et couronne de France, qui estoit homme d'une grande doctrine et qui cognoissoit très-bien les bons livres desquels il la garnie et la laissée après sa mort qui arriva l'an 1636, le 25 juillet, à M. Jean-Christophe Virey, son fils, conseiller du Roy et maistre des comptes de la province de Bourgogne et de Bresse, qui achepte, tous les jours, des livres pour l'augmenter; de plus, cette Bibliothèque est encore remarquable par la belle reliure de ses livres qui sont à plus de 4,000 volumes. » Mais cette belle collection alla de Chalon à Dijon, quand Christophe Virey, après la mort de son père, y remplit la charge de conseiller maître des comptes. Une note de la couverture du volume qui contient le ms. de Pierre Naturel indique que son œuvre passa ensuite de la collection de Christophe Virey dans celle des Mis-

(1) *Claude Enoch Virey*, après avoir fait ses premières études au collége des Jésuites, à Dijon, et sa philosophie au collége de Navarre, partit pour l'Italie avec Christophe de Harlay, comte de Beaumont, et reçut le bonnet de docteur en droit à Padoue. Après un long séjour en Italie, il se fit recevoir avocat à Dijon. En 1609, le prince de Condé, Henri de Bourbon, l'emmena en Allemagne, où il se lia avec plusieurs savants. Il se retira enfin à Chalon, où il acheta une charge de secrétaire du roi, fut cinq fois maire, et mourut le 25 juillet 1636. (Bibl. des auteurs de Bourgogne, t. 2. p. 356).

Digitized by Google

sionnaires de Saint-Joseph, établis à Lyon en 1661; mais la Révolution, en fermant, en 1792, leur maison, confisqua leurs biens et leurs livres, et le manuscrit de Pierre Naturel, après avoir été enfoui dix ans dans les greniers de l'abbaye de Saint-Pierre, troués par les bombes de la Convention, est venu, vers 1803, dans le *local humide et obscur* où gissent encore aujourd'hui les manuscrits de la Bibliothèque de la Ville.

Enoch Virey, en devenant possesseur de l'œuvre de Pierre Naturel, lui donna un riche manteau. La couverture du livre est, en effet, fort belle et, comme tous les bibliophiles de son temps, il le fit relier en veau, avec ses armes et son nom en lettres d'or sur le plat. Mais en l'habillant ainsi, il y ajouta deux autres manuscrits bourguignons assez précieux. Le premier a pour titre : *Chronica venerandorum abbatum Sancti-Benigni Divionensis monastarii*, in-folio, 560 pages. M. Delandine, en inscrivant ce manuscrit dans son *Catalogue raisonné* (t. I, p. 189) a dit que « l'auteur de ce livre est *Enoch Virey*, secrétaire du Roi, qui l'écrivit pour en faire hommage à Henri de Bourbon, prince de Condé. » Mais Papillon, en citant Enoch Virey dans sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* (tome II, p. 106), ne mentionne pas cette chronique dans les ouvrages de Virey. C'est donc une question bibliographique dont je livre aussi la solution à la Société d'histoire de Chalon, laquelle la résoudra certainement de la manière la plus satisfaisante.

Le second des manuscrits reliés par Enoch Virey, avec l'œuvre de Pierre Naturel, est intitulé « *Commentarii rerum burgundicarum*. Delandine lui a consacré les lignes suivantes : « Ce précis de l'Histoire de Bourgogne fut fait par *Jean Agneau Bogat*, président au Parlement de Dijon, et qui mourut dans cette ville en 1574. Cet opuscule s'étend depuis les premières Constitutions de la Bourgogne jusqu'à la

Digitized by Google

fin du duc Charles, tué devant Nancy, en 1476. » Je ne discuterai pas le mérite de ces deux œuvres et je ne rechercherai pas non plus, faute de temps, si elles ont été imprimées. C'est aussi un soin que j'abandonne aux membres de la Société d'histoire de Chalon. Du reste, en rencontrant le manuscrit de Pierre Naturel, ma première pensée a été pour eux. Je me suis empressé de leur faire part de ma trouvaille, et déjà ils ont chargé l'un d'eux, mon excellent et savant ami, M. Henri Batault, de s'occuper de l'impression du manuscrit de Pierre Naturel, aux frais de la Société. M. Batault, bien connu par ses ouvrages d'une si rare érudition, saura donner les soins les plus éclairés à cette publication, en y ajoutant les notes les plus précieuses, et en rectifiant aussi les inexactitudes qui ont pu se glisser dans cette rapide note, laquelle a surtout pour objet de faire un public appel à tous les bibliophiles pour feuilleter, avec les plus minutieux soins, tout *Recueil factice* de nos Bibliothèques publiques. En effet, n'est-ce pas dans l'un de ces Recueils de la Bibliothèque de Lyon qu'en octobre dernier M. Léopold Delisle a su découvrir le célèbre *Pentateuque*, en lettres onciales, du VIe siècle, dont j'ai déjà rendu compte dans la *Revue du Lyonnais* au mois de novembre dernier, — découverte d'un si grand retentissement dans le monde savant ? N'est-ce pas également dans ces Recueils factices de la Bibliothèque du Palais-des-Arts de Lyon que j'ai eu la bonne chance de rencontrer une partie des manuscrits du président Bouhier, laquelle manquait à la collection de la Bibliothèque nationale ? M. Léopold Delisle, que j'informai de cette rencontre, en fut si heureux qu'il voulut bien, avec son affabilité ordinaire unie à un si haut savoir, me mander, le 9 janvier dernier : « Quelles belles étrennes je vous dois, mon cher conseiller ! Le catalogue que vous avez si exactement dressé des papiers de Bouhier et de Nicaise, déposés

Digitized by Google

au Palais-des-Arts, est de nature à réjouir tous les délicats qui se plaisent à voir revivre la société lettrée des XVIIe et XVIIIe siècles; mais de quelle utilité n'est-il pas pour mes collègues et pour moi, à qui vos précieuses indications vont peut-être donner le moyen de fermer quelques-unes des blessures laissées béantes par l'incurie de Chardon de La Rochette et de Prunelle dans nos collections de Bouhier et de Nicaise! » Je ne saurais donc redire assez haut à tous les érudits et aux bibliophiles : « *Cherchez et vous trouverez.* » Déjà je pourrais citer encore aux Chalonnais d'autres manuscrits intéressants pour eux et qu'ils cherchent peut-être en vain. Ce sont : 1° « les *Mémoires pour servir à l'histoire de ce qui s'est passé en Bourgogne pendant la détention de MM. les Princes et après leur liberté*, in-4°, par Marc-Antoine *Millotet*, originaire de Chalon, avocat général au Parlement de Bourgogne, en 1633, après son père, et 2° une *Histoire de Ponthus de Thiard de Bissy*, né en 1521, l'un des évêques les plus célèbres de Chalon, par son inébranlable fidélité au roi et par ses poésies. Le premier de ces manuscrits est confondu avec quatre autres sur les matières les plus diverses, dans un Recueil portant le n° 798, et le second est sous la même couverture avec *dix-sept* autres documents historiques de tous genres, dans un Recueil qui est inscrit sous le n° 838.

Que ne trouveraient peut-être pas non plus les Chalonnais s'ils feuilletaient eux-mêmes nos treize cents manuscrits?

LÉOPOLD NIEPCE.

P.-S. — Le ms de Pierre Naturel a été copié par Enoch Virey, qui le légua au collége de Chalon. — Après l'expulsion des Jésuites, ce collége fut confié aux *Joséphistes* de Lyon, et c'est ainsi que ce volume est arrivé dans cette ville.

Digitized by Google

L'INTERMÉDIAIRE LYONNAIS

QUESTIONS

Marie de Médicis et le tombeau des Pazzi. — Une légende dont les historiens lyonnais se sont faits l'écho plus ou moins complaisant, paraît avoir été publiée, pour la première fois, par le P. Colonia (Histoire littéraire de Lyon, tom. 2e, page 458) : « Le magnifique tombeau de marbre « que les Pazzi, de Florence, réfugiés à Lyon, se firent « élever dans ce même lieu (l'église des PP. Célestins) en « étoit encore un des plus beaux ornements. Mais ce mo- « nument superbe ayant attiré les regards de la reine Marie « de Médicis, qui étoit allé entendre la messe dans l'église « des Célestins (à l'époque de la conclusion de son ma- « riage en 1600), elle voulut savoir à qui il appartenoit, et « dès qu'elle eut ouï nommer les Pazzi, qui avoient été en- « viron six vingts ans auparavant (1476) les chefs des « Florentins conjurés contre les Médicis, elle ordonna que, « sans différer, on renversât tout ce qui pouvoit servir à « perpétuer le souvenir d'un nom si odieux à toute sa mai- « son. » Le P. Colonia ne cite aucun auteur à l'appui de son assertion affirmative. S'il eût consulté les PP. Célestins, ils lui auraient appris que les archives de leur couvent ne conservaient pas de document, tant sur cette mutilation que sur le nom de la famille qui avait fait construire ce mausolée de marbre. La tradition des religieux disait que la reine fit arracher l'épitaphe, ôter les armoiries et rompre les cou-

Digitized by Google

ronnes, sans désigner leurs possesseurs. Les traces de cette mutilation étaient faibles lorsque ce tombeau fut détruit en 1788 avec l'église et le couvent. Un grand nombre de familles italiennes se sont fixées à Lyon pendant les xve et xvie siècles. On ne rencontre le nom des Pazzi sur aucun rôle des habitants, ni dans les assemblées des notables étrangers. Plusieurs branches de cette famille s'étaient établies dans le Comtat venaissin antérieurement à la grande conspiration de 1476. Les enfants des conjurés de ce nom, après avoir fait leur paix avec les grands-ducs de Florence, s'éteignirent, sans postérité, avant la naissance de la reine Marie. Toutes ces circonstances, établies par l'histoire nobiliaire, par les historiens italiens et par les inventaires des archives des Célestins, ainsi que le silence de l'Etoile, de Thou, de Pierre Mathieu et de l'auteur de la Chronique septennaire, donnent lieu à émettre un doute, tant sur la réalité de l'acte vindicatif attribué à Marie de Médicis, que sur le nom de la famille pour laquelle ce tombeau, resté vide, fut construit. Pourrait-on, d'après les annalistes florentins, ou pamphlets, factums et mémoires de ce temps, rapporter quelque fait qui aurait servi de fondement ou de prétexte à une légende invétérée, et indiquer avec précision soit le nom des fondateurs du mausolée, soit la cause réelle et le véritable auteur de la mutilation de ce monument ?

Si les Pazzi n'ont jamais habité notre ville, n'est-il pas plaisant de voir leur nom figurer sur les plaques de l'une de nos voies publiques?

V. DE V.

RÉPONSES

PIERRE VALDO ET LES PAUVRES DE LYON. — (Liv. de février, page 151). Voir un manuscrit de la bibliothèque

Digitized by Google

Coste, n° 3497 : *Summa fratris Reyneiri, ordinis Prædicatorum, de Catharis et Leonistis, seu Pauperibus de Lugduno.* Voir encore : *Histoire générale des Alpes-Maritimes ou Cottiennes,* par le P. Marcellin Fornier, de la Cie de Jésus, mss. de la Bibliothèque de Lyon, n° 831, in-4°, pages 400 et seq. de la p. 518 à la p. 537 ; de la p. 659 à la p. 664, etc.

Parmi les imprimés, on peut lire : *Histoire des chrestiens albigeois, contenant les longues guerres, persécutions qu'ils ont souffertes à cause de la doctrine de l'Evangile,* par J. Perrin, lionnois. Genève, Berjon, 1618, in-8°, et un volume qui vient de paraître : *Les Albigeois, leurs origines, action de l'Eglise au* XIIe *siècle,* par l'abbé Douay. Paris, Didier, 1879, in-8°.

A. V.

Pour réponse à la demande posée dans le dernier numéro de la *Revue,* au sujet de l'emplacement que la guillotine occupait en 1793-1794, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter l'extrait suivant à l'ouvrage encore manuscrit que M. le baron Raverat se propose de publier bientôt sous le titre de *Lyon sous la Révolution.*

La guillotine fut d'abord installée sur la place de Bellecour, dite de la Fédération, puis sur la place des Terreaux, dite de la Liberté ; on dit qu'elle fut promenée dans les rues de la ville, et qu'on voulut la dresser sur le pont Morand d'où l'on précipiterait les cadavres dans les flots.

Ce projet ne se réalisa pas, malgré les instances réitérées des clubs et des sections. La guillotine resta donc en permanence sur la place des Terreaux, immédiatement devant le perron de l'Hôtel-de-Ville ; mais le sang n'avait pas d'écoulement, on la transporta à l'autre extrémité de la place, entre la rue Sainte-Catherine et la rue Saint-Pierre.

Un fossé, aboutissant dans le canal qui recevait les eaux

Digitized by Google

de la fontaine placée sur la place, fut creusé sous l'échafaud, et bientôt, malgré le sable que l'on y jetait chaque jour, le sang coula dans toutes les directions.

« Dorfeuille, dit Lamartine, dans ses *Girondins*, fit placer la guillotine sur un égout découvert. Le sang, ruisselant à travers les planches, pleuvait dans une fosse de dix pieds de profondeur, qui l'emportait au Rhône avec les immondices du quartier. Les blanchisseuses du fleuve furent forcées de changer la station de leurs lavoirs pour ne pas laver leur linge et leurs bras dans une eau ensanglantée. »

Cet écrivain commet ici une erreur de plus que nous tenons à signaler. Nos recherches à ce sujet ne nous ont rien fait découvrir qui puisse justifier son assertion.

Mais voici ce que nous voyons dans un rapport officiel présenté à l'autorité par les délégués aux inhumations.

« Le sang, répandu sur le sol et sur toutes les planches de l'instrument des vengeances nationales, exhale des miasmes que quelques degrés de chaleur de plus pourraient rendre contagieux. On a lavé les parois intérieures et extérieures avec du lait de chaux ; on a fait pomper le sang en stagnation par du gravois frais, qui a été enlevé de suite et remplacé. On a réglé que les mêmes opérations seraient faites toutes les fois que le glaive avait frappé quelque coupable. L'exécution de ces mesures est aux frais de la municipalité de Commune-Affranchie. »

Le greffier du tribunal révolutionnaire, et les deux officiers municipaux chargés d'assister aux exécutions et d'en rédiger le procès-verbal, se tenaient sur le balcon de l'Hôtel-de-Ville quand l'échafaud était dressé au-devant du perron ; et lorsque l'instrument du supplice fut transporté à l'autre extrémité de la place, ces trois officiers s'établirent au premier étage du café Brun ou du café Dumont.

Or, ces deux cafés se trouvaient dans les maisons rem-

Digitized by Google

placées aujourd'hui par le massif du passage des Terreaux ; et ils ont existé jusqu'en 1856 sous le nom de café Lyonnet et de café Petetin.

Nous rappellerons aussi que le fameux Saran, un des chefs les plus cruels de l'armée révolutionnaire, occupait une chambre dans l'hôtel de Milan, d'où il pouvait compter les têtes de ceux que ses amis envoyaient à la guillotine.

Un souvenir moins ancien, qui vient encore prouver que là était dressé l'échafaud, nous apprend que sous l'administration de M. Clément Reyre, maire de Lyon, et de M. Victor Arnaud, premier adjoint, on voulait établir un urinoir dans cet endroit même, sur le canal par où s'écoulait, en 1793-1794, le sang des martyrs lyonnais.

Un journal de l'époque, le *Censeur*, par quelques phrases émues et pleines de noblesse, fit sentir l'inconvenance de placer là ce *water-closet*, que l'administration fit transporter ailleurs.

D'après les explications qui précèdent, il est donc incontestable que l'échafaud fut, en dernier lieu, placé dans l'axe de l'Hôtel-de-Ville, en face du passage des Terreaux, et proche de la bordure qui encadre l'intérieur bitumé de la place.

***

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Est-ce l'hiver? Est-ce le printemps? En tout cas ce n'est pas l'été. Soleil brillant à midi, gelée pendant la nuit; chaleur à faire pousser les feuilles et à faire quitter les manteaux, bise glaciale à donner des fluxions de poitrine, voilà le temps que nous avons et qui n'a pas été prédit par Nostradamus. Avec cela, habillez-vous comme vous voudrez.

Il paraît que le carnaval fleurit encore quelque part, à en juger par les affiches qui ornent les murs. Cela doit être curieux de voir des loups et des faux-nez, des dominaux et des chapeaux pointus enrubannés par le temps qui court. On dit que tout cela saute ou se promène et qu'il y a des gens persuadés que cela les amuse.

Au fait, pourquoi pas?

C'est peut-être arrivé.

Pour ne pas perdre la tradition, bien ailleurs que sous les voûtes des Folies-Bergère et de l'Alcazar, on a fêté le carnaval, dans les pensionnats les plus sérieux et les plus renommés de Lyon, par des représentations dramatiques qui ont eu le plus gracieux succès. Les élèves des Dominicains et des Chartreux ont joué de simples vaudevilles franchement enlevés. Les Lazaristes ont attaqué la tragédie de Racine, et que cette audace n'étonne pas; il est peut-être plus facile, pour un humaniste, de réciter des alexandrins que de soutenir avec esprit et finesse un dialogue dans un salon du monde comme il faut.

— Malheureusement, on ne s'amuse pas partout.

Le 14, une manifestation toute pacifique, de deux ou trois cents ouvriers en soie, s'est présentée sur la place des Terreaux et a envoyé une délégation composée de six membres à M. le Préfet du Rhône, pour lui exposer le fâcheux état de la fabrique lyonnaise. M. le Préfet n'a pu que leur donner de bonnes paroles et de bons conseils. Le lendemain, la corporation des ouvriers peintres et plâtriers est venue pareillement exposer sa détresse. Espérons que le retour des beaux jours amènera le travail dont la classe ouvrière a un si urgent besoin.

Digitized by Google

Le Conseil municipal a voté d'urgence trente mille francs pour venir en aide aux plus nécessiteux. C'est peu, mais c'est tout ce qu'il pouvait faire.

— Le jeudi 27 février, un ouragan effrayant s'est abattu sur notre ville, a cassé des arbres, enlevé des cheminées, emporté tout ce qui ne tenait pas solidement au sol et a causé des dégâts considérables. Un malheureux jeune homme a été tué par la chute d'un peuplier sur le cours Perrache.

— Un décret, en date du 10 février, a approuvé un arrêté pris par M. le Préfet du Rhône conformément à l'avis du Conseil municipal et qui attribue les noms de Molière à la rue Monsieur, P. Corneille à la rue Madame, place Molière à la place Reichstadt, montée Hoche à la montée Roussel, rue Marceau à la rue Berry.

M. le Préfet du Rhône a décidé également que la rue de la Visitation s'appellerait rue de Nuits, et que les rues des Martyrs, Charlemagne et Ravez s'appelleraient désormais rue de Créqui, Boileau et des Remparts-d'Ainay comme les rues dont elles sont la continuation.

— On a posé une ceinture de planches au centre de la place des Jacobins. Aurait-on l'intention de commencer la fontaine ?

— Dans sa séance du 26 février, le Conseil municipal a définitivement arrêté le budget de la ville pour 1879, à 15,875,438 francs, 50 centimes pour les recettes, et à 15,662,678 francs 65 centimes pour les dépenses.

— Par décret en date du 15 mars, M. Berger, préfet du Rhône, a été nommé conseiller d'Etat en remplacement de M. Léopold de Gaillard, dont la démission a été acceptée.

Par décret du même jour, M. Oustry, préfet de la Dordogne, a été nommé préfet du département du Rhône.

C'est M. de Lassuchette qui administrera le département jusqu'à l'installation du nouveau préfet.

M. Mercadier, secrétaire-général du Rhône, a été nommé préfet du département de Tarn-et-Garonne, en remplacement de M. Devoucoux, nommé conseiller à la Cour d'appel de Toulouse.

On annonce la nomination de M. Joubert à la préfecture du département du Gers. Ce dernier serait remplacé à Lyon par M. Levaillant, sous-préfet à Saint-Claude.

Digitized by Google

M. Fresne a été nommé préfet de l'Ain, en remplacement de M. Rousseau, nommé préfet de la Haute-Savoie.

— A peine la Chambre des députés (rien de politique) a-t-elle eu voté une loi pour l'amélioration du Rhône que tous les petits bateaux se sont mis en mouvement ; les riverains, depuis si longtemps consternés, se sont rapprochés de la rivière et quatre grandes Compagnies se sont formées pour faire le transport des marchandises et des voyageurs à prix réduits. Notre belle flotte de vapeurs va renaître ; les grands steamers, plus longs que des vaisseaux de ligne, vont filer sur Avignon comme des flèches. Vienne, Valence, Viviers vont revoir les touristes et les crocheteurs animer à nouveau leurs quais si longtemps oubliés. Voici la vogue revenue à la batellerie. Les vagons n'ont qu'à bien se tenir.

— M. l'abbé Routier, premier aumônier de notre Grand Hôtel-Dieu, a été appelé à succéder au vénérable abbé Berger, curé de Saint-Nizier. Ceux qui connaissent l'administration religieuse de notre vaste établissement hospitalier se réjouiront de voir les œuvres du regretté défunt remises entre les mains habiles et zélées de celui qui est appelé à le remplacer.

— L'Académie des sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon rappelle au public qu'elle décernera en juillet prochain, le *Prix Dupasquier*. Ce prix consiste en une somme de cinq cents francs.

Les concurrents doivent être nés dans le département du Rhône. Les envois faits avant le 30 juin. Pour les renseignements, s'adresser au secrétariat général de l'Académie, au Palais des Arts.

— Notre éminent entomologiste, M. Mulsant, bibliothécaire en chef de la ville, vient de recevoir de la Société d'entomologie de France, *ex-æquo* avec M. Rey, son habile collaborateur, une médaille d'or de trois cents francs comme récompense de ses savants travaux.

Quelques jours après, le 14 mars, la Société d'agriculture de Lyon lui décernait une médaille de vermeil pour les belles plantations qu'il a fait exécuter, dans ces derniers temps, sur les collines du Beaujolais, dans sa propriété de Saint-Jean-la-Bussière.

Qui faut-il féliciter le plus : le donataire ou les donateurs ?

— La publication des œuvres complètes de M. Victor de Laprade, par Lemerre, marche avec un succès toujours grandissant, dû autant à

Digitized by Google

l'honnêteté et au patriotisme de l'écrivain qu'à son talent hors ligne comme poète et comme penseur. Quoique né à Montbrison, M. de Laprade est trop Lyonnais par le cœur et par l'esprit pour que ses œuvres ne se trouvent pas dans toutes les bibliothèques bien choisies de notre ville.

— On sait que notre poète, Joséphin Soulary, avait présenté à la Comédie française, qui l'avait acceptée, une comédie en vers : *Un grand homme qu'on attend*, dont tout le monde s'accordait à vanter l'esprit fin prodigué et l'excellente versification. Reculant devant des lenteurs qui menaçaient de ne pas finir, M. Soulary a retiré sa pièce que les Célestins ont reçue avec empressement et qui est en répétition.

Si le Grand-Théâtre nous a donné les primeurs d'*Etienne Marcel*, notre seconde scène nous donnera en première *Un grand homme qu'on attend*, et ce sera un bon point pour notre ville d'avoir offert ainsi, avant Paris, deux pièces de cette importance.

— Notre collaborateur et ami, M. André Steyert, vient de faire une découverte fort intéressante à propos de l'horloge de Saint-Jean ; aussi s'est-il empressé de la communiquer à l'*Echo de Fourvière* à qui aujourd'hui tous les journaux l'empruntent; il s'agirait du célèbre mécanicien Nicolas Lippius qui passe pour avoir construit notre horloge rivale de celle de Strasbourg.

Or, d'après M. André Steyert, le véritable auteur ou reconstructeur de cette pièce si remarquable serait un horloger de Lyon, Hugues Levet, qui aurait reçu du Chapitre la somme de 120 écus sol, pour son travail, tandis que son confrère Nicolas Lippius, aurait fourni seulement le soufflet et les engins pour faire sonner le coq.

Ceci nous rappelle ce matelot qui prétendait avoir vaincu et tué le célèbre amiral Ruyter.

J'étais sur un vaisseau quand Ruyter fut tué,
Et j'ai même à sa mort le plus contribué :
Je fus chercher le feu que l'on mit à l'amorce
Du canon qui lui fit rendre l'âme par force.

C'est absolument le cas de Lippius.

Le mécanicien bâlois ayant quitté Lyon, fit graver à Bâle, sa patrie, où il était retourné, un dessin de notre horloge, en y ajoutant son nom, son portrait et ses armes, et s'attribua la gloire d'avoir créé l'œuvre du pauvre Lyonnais resté obscur jusqu'à présent.

Digitized by Google

— La Société nationale d'éducation de Lyon annonce qu'elle destine un prix de 300 francs au meilleur mémoire inédit sur cette question épineuse : « Pourquoi, dans les Ecoles de quelques nations étrangères, les *punitions corporelles* n'ont-elles pas été supprimées comme dans les Ecoles françaises? »

Cela n'a l'air de rien, mais attendez.

« Apprécier les conséquences des deux systèmes. »

Ce dernier membre de phrase ne donne-t-il pas à rêver ?

— Nous avons eu ce mois-ci deux étoiles théâtrales de première grandeur, Mlle Agar qui a joué *Phèdre* et *Tartufe*, et Faure qui s'est fait entendre dans les meilleures pièces de son répertoire.

— M. Lumière ne se contente pas d'être un photographe hors ligne, c'est encore un artiste, un chercheur et un oseur.

On parle beaucoup des portraits qu'il va demander à l'électricité, l'électricité ! cette puissance nouvelle qui ne tend à rien moins qu'à régénérer le monde. Souhaitons un succès à notre habile compatriote.

— Un artiste dessinateur et graveur de notre ville, M. Tony Vibert, commence la publication d'un album essentiellement lyonnais, sous ce titre : *Lyon et ses Environs*.

Cet album contiendra 50 gravures à l'eau forte représentant les sites les plus pittoresques de notre contrée au double point de vue de l'art et de l'histoire.

Ce travail, entièrement composé de dessins inédits, dessinés d'après nature et gravés à l'eau forte par Tony Vibert, paraîtra mensuellement par livraison de trois planches, imprimées avec les plus grands soins sur quart jésus et papier de Chine.

La première livraison contient le Pont de Francheville, l'Ermitage du Mont-Cindre et l'Ile-Barbe.

Prix de vente, la planche : 2 fr. Pour MM. les souscripteurs à l'album complet seulement, la livraison de trois planches : 5 francs.

On souscrit en adressant directement son adhésion à l'auteur, chemin de la Demi-Lune, 146, Saint-Just, Lyon.

M. N. Scheuring, éditeur, est le seul acquéreur du petit nombre des épreuves dites avant la lettre, imprimées spécialement sur magnifique papier vergé, format écu de toutes marges.

Autre publication.

Un petit livre vient de paraître, élégant, coquet, vrai bijou de typo-

Digitized by Google

graphie, tiré à faible nombre, suivant l'usage. Il sort des presses de la maison Pitrat aîné.

Il est intitulé : *Les Ennemis des livres*, ennemis implacables et nombreux, insectes et emprunteurs; il se trouve chez Georg et chez Brun. Il est simplement signé : *Un Bibliophile*. N'est-ce pas un peu trop de modestie de la part de l'auteur ?

Mais on connaît le lion à l'ongle. Ce mystère n'en est pas un. Voulez-vous soulever le voile ? Etes-vous curieux de voir l'auteur? Cherchez le plus célèbre de nos entomologistes, élégant prosateur, poète, membre correspondant de l'Institut. Ajoutez qu'il est Lyonnais, jeune avec des cheveux blancs, et, en vous promenant sur le quai du Rhône, tâchez de voir sa bienveillante figure, entre le pont Lafayette et le pont Morand.

— Il est question à Tournon, d'ériger une statue au célèbre cardinal de Tournon.

L'exécution en serait confiée à M. Delhomme, sculpteur de talent, originaire de cette ville.

— Les journaux avaient annoncé la mort de dom Roch, nommé, il y a si peu de temps, général des Chartreux.

Le Chapitre, composé des supérieurs des diverses Chartreuses, immédiatement convoqué pour lui donner un successeur, a élu général le T. R. P. Anselme, prieur de la Chartreuse de la Valbonne, au diocèse de Nîmes. Le nouveau supérieur de l'Ordre est originaire du diocèse de Cambrai ; il est jeune encore, ayant cinquante-cinq ans à peine ; espérons qu'il aura le temps de faire dans le pays tout le bien qu'une tmor prématurée n'a pas permis à son prédécesseur d'accomplir.

— Un des doyens de la presse de province, M. Napoléon Maisonville, fondateur du journal l'*Impartial*, de Grenoble, est mort, ces jours-ci, à l'âge de 72 ans.

Depuis cinquante ans environ, M. Maisonville dirigeait son imprimerie et comptait parmi les éditeurs, comme un des plus érudits.

M. Maisonville laisse d'unanimes regrets, à Grenoble, où il était très-estimé et très-aimé.

— M. Aimé Bouvier, de Bourg, vient de fonder à Paris un *Guide des Naturalistes ou Revue des sciences naturelles des races latines*. Quai des Grands-Augustins, 55, prix cinq francs par an. C'est un véritable ser-

Digitized by Google

vice que M. Bouvier rend aux personnes, chaque jour plus nombreuses, qui s'occupent des sciences naturelles.

— Le savant bibliothécaire de Grenoble a voulu faire mieux connaître les richesses de son magnifique établissement. On sait que non-seulement la bibliothèque de Grenoble est une des plus considérables de France par la quantité, la rareté ou la beauté de ses volumes, mais qu'elle est la première de la province par l'élégance et la bonne disposition de son organisation, comme par le luxe et le confortable de son installation. M. Gariel a fait imprimer le rapport que tout bibliothécaire a dû, l'année dernière, envoyer an Ministère et dans une seconde édition fort augmentée intitulée : *La Bibliothèque de Grenoble*, 1772-1878. *Paris*, Picard, 1878, in-8o, il entre dans tous les secrets du mécanisme de sa splendide collection. Depuis quarante ans, à la tête de ces collections diverses, donateur d'un musée qui porte son nom, M. Gariel était plus autorisé que tout autre à nous parler des trésors artistiques et bibliographiques confiés à sa haute intelligence. Mais s'il énumère avec complaisance ses manuscrits, ses incunables, ses raretés et ses belles impressions, il est facile de voir que c'est surtout de ses galeries dauphinoises qu'il est fier. Là, il est bien chez lui et quand il en parle c'est avec tout le patriotisme d'un homme dévoué à son pays.

— On poursuit à Bourg-en-Bresse la pose des conduites des eaux de Lent. Les fouilles ont fait découvrir un grand nombre de monnaies qui ont été, dit-on, recueillies par un collectionneur de Ceyzériat, mais sans qu'on ait noté la profondeur à laquelle chaque pièce a été trouvée. Cette indication eût cependant, permis d'établir de combien le sol s'était élevé depuis l'enfouissement des médailles. C'est une note qu'on ne néglige plus de prendre aujourd'hui.

— Dans notre livraison de janvier, à propos de Saint-Bonnet-le-Château, le nom de deux personnages a été tronqué. Au lieu de *Buchet* et *Farez*, il faut lire *Buhet* et *Farcy*.

Si d'autres erreurs ont été commises, nous les mettons à l'avoir de notre savant collaborateur. A. V.

LYON. — IMP. MOUGIN-RUSAND, RUE STELLA, 3

Digitized by Google

SATAN

Debout sur une tour, au milieu de la ville,
Satan, dont le regard perçait l'obscurité,
Du palais de César à la hutte servile
Voyait sous chaque toit quelque crime abrité.
Là Sodome et Lesbos se coudoyaient dans l'ombre ;
Là, l'Usure veillait et calculait son gain ;
Ici, la trahison nouait sa trame sombre,
Ou l'Homicide errait le poignard à la main.
Et le peuple et les grands, pris d'un même délire,
Bravaient Dieu, blasphémaient et parjuraient leur foi.
Satan, à cette vue, eut un hideux sourire,
Et cria vers le ciel « Cette ville est à moi ! »

Mais un rayon de feu, dans une humble chaumière,
Fit paraître à ses yeux, enflammés de courroux,
Des enfants endormis, un vieillard en prière,
Une femme veillant près du lit de l'époux,
Et, du rayon sortie, une voix formidable
Fit entendre ces mots : « Satan, vois en ce lieu
Des enfants et des saints, car la ville coupable
N'est pas à toi, maudit, elle est encore à Dieu. »

GERMAIN PICARD.

Digitized by Google

IMITATION D'ANACRÉON (*)

Février 1878.

Par quels bois parfumés, colombe, es-tu venue?
Ma belle, dis-le-moi; pourquoi sens-tu si bon?
Ta soudaine arrivée embaume l'avenue...
Que tiens-tu dans ton bec mignon?

Dis, quel maître est le tien?— Mon maître est un poète,
Jeune homme en cheveux blancs. — Son nom? — Anacréon!
Je vais trouver la belle à qui son cœur fait fête
Et lui porter cette chanson.

Juge s'il les fait bien : Vénus en est charmée
Et les chante toujours : pour une seulement
Qu'un de ces jours derniers elle avait réclamée
Je fus donnée en payement.

« Va, dit Anacréon, va faire ce voyage,
Ma colombe : au retour, à toi la liberté! »
Hélas! pour moi qu'en faire? Aimant mon esclavage
Je voudrais vivre à son côté.

(*) Le chef-d'œuvre d'Anacréon a trouvé bien des imitateurs. Après la traduction de M. le docteur Gérard, qui, le mois dernier, a été si remarquée, on nous offre cet essai, antérieur de plus d'un an à la traduction de M. Gérard, œuvre d'un jeune poète de seize ans, qui, résolûment, est entré dans la lice. Qu'il soit le bien-venu, et qu'il reçoive les encouragements sympathiques de la *Revue du Lyonnais*, toujours ouverte aux courageux et aux jeunes. A. V.

Digitized by Google

Point n'est besoin d'aller chercher ma triste vie,
De voler par les bois, de trouver des ruisseaux,
De souffrir, par l'autan ou l'aigle poursuivie,
Sans un seul instant de repos.

Toujours à ses repas, sur sa table de mousse,
Mon maître me nourrit sans jamais se lasser.
Il me dit doucement quelque parole douce
Qu'il fait suivre d'un long baiser.

Quand mon aile est fléchie ou ma paupière lasse,
Sur son luth je me pose... Adieu pour tout de bon,
Quand on cause, le temps trop vitement se passe,
Il me faut porter ma chanson.

ARTHUR DE C***

Digitized by Google

LES

DEUX VOYAGES D'ABRAHAM GOLNITZ

DANS LE FOREZ ET LE LYONNAIS

Au XVIIe Siècle

(SUITE)

ARRIVÉ à Lyon au commencement de décembre 1630, Golnitz y séjourna pendant six semaines environ, c'est-à-dire jusqu'au milieu du mois de janvier suivant. Et c'est pendant ce long séjour, qu'il fit de notre ville la description si intéressante que nous avons publiée, sous le titre de *Lyon au* XVIIe *siècle* (1).

Quand il quitta Lyon, ce fut pour se rendre à Genève, d'où il passa en Savoie et dans le Dauphiné. De là, il parcourut successivement la Provence, le Languedoc, le Bordelais, le Limousin et l'Auvergne.

---

(1) *Lyon au* XVIIe *siècle*, extrait de l'*Itinéraire en France et en Belgique* d'Abraham Golnitz, traduit et publié avec notes et éclaircissements. Lyon, Brun, Cathabard et Glairon-Mondet, 1877, g^d in-8° de 120 p. avec un plan de Lyon au XVIe siècle.

Digitized by Google

Digitized by Google

Golnitz, au contraire, qui venait dans notre pays pour le visiter et le connaître, apporte partout son esprit observateur et ne néglige aucune des choses dignes d'être remarquées.

A ce titre, ce second itinéraire de notre voyageur n'offre donc pas moins d'intérêt que le précédent, d'autant plus qu'aucun autre auteur contemporain ne peut suppléer aux renseignements qu'il nous fournit sur la route conduisant de Thiers à Lyon.

II. — De Thiers a Lyon.

« Après avoir passé la nuit à Thiers, nous quittâmes le matin cette ville, en descendant au fond de la vallée et conduisant nos chevaux par la bride. De là, nous gravîmes, pendant une heure, une montagne escarpée et fort haute, par un chemin serpentant au milieu des vignes.

Au sommet, la vigne disparaît et les vallées aussi. Nous voyageons sur un plateau couvert de champs de froment, et arrosé de tous les côtés par un grand nombre de ruisseaux. La route que nous suivons ainsi nous conduit direc-

---

« L'Hospital, huit lieues, petit bourg clos. De là, vendredi matin, « suivismes un chemin montueus, en temps aspre de neges, et d'un « vent cruel, contre lequel nous venions, et nous rendismes à

« Tiers, six lieues, petite ville sur la rivière d'Allier, fort marchande, « bien bâtie et peuplée... etc. »

Montaigne continue ensuite sa route, en passant successivement à Pont-du-Château, Clermont, Pontgibaud, Pontaumur, Pont-Charaud, Chatain, Sauliac, Limoges, les Cars, Thiviers, Périgueux, Mauriac et Montaigne.

(*Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie, en 1580 et 1581*, t. III, p. 453).

Digitized by Google

tement à la *Courtade* (1), à deux milles de Thiers, puis à la *Poste* (2), située à deux milles plus loin. Après avoir traversé ces deux localités, nous entrons dans la province du Forez (3).

---

(1) La Courtade, hameau de la commune de Celles (Puy-de-Dôme).

(2) La Poste, hameau de la commune de Noirétable (Loire), appelé aussi *la Paux*, sur quelques cartes du siècle dernier. C'était un ancien relai de poste, comme son nom l'indique. Un bureau de douane y avait été aussi établi. Ce relai semble avoir été tenu, pendant de longues années, par de riches familles ; à l'époque du voyage de Golnitz, le maître de poste était Jacques d'Auvergne, père de Joseph Valentin, géographe du roi. On y voit toujours l'ancienne maison de poste, vaste et solide bâtiment, dont la cour est précédée d'une porte cochère monumentale du XVe au XVIe siècle.

(Chaverondier. *Invent. des arch. de la Loire.* Introduction, p. 22. — Rimaud. *Excursions foréziennes*, p. 151. — *Notes communiquées* par M. Vincent Durand).

(3) Bien que depuis l'ouverture de la route, connue sous le nom du *Cordon*, l'ancienne route conduisant de Thiers à Boën ait été abandonnée complètement, on peut la suivre encore, de nos jours, telle que Golnitz l'a parcourue au XVIIe siècle, et nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur communiquant ici la note que M. Vincent Durand, secrétaire de la Diana, a bien voulu nous communiquer sur la direction de cette ancienne voie de communication : « De Thiers, elle descend à la Durolle par une rue très-rapide, bordée encore de maisons du moyen-âge fort curieuses et passe sur le pont de Seychalle, dont l'aspect est si pittoresque. Elle gravit ensuite la haute montagne qui domine cette ville à l'orient, passe, à peu de distance, au nord des ruines de l'ancien château de *Montguerlhe*, puis au *Péage*, groupe méridional des maisons du hameau de l'*Obstancie*, et sert de limite à la commune de Celles, jusqu'au point coté 702 sur la carte du dépôt de la guerre. De ce point, elle gagne *Rambaud*, ancienne maison encore subsistante, traverse *Champeix*, la *Courtade*, franchit une petite rivière que la carte de Godefin appelle *ruisseau de la Corée*, mais qui, si nous ne nous trompons, porte sur les vieux titres le nom de *Semène*, puis elle touche la *Forlie*, et atteint le *Puy-des-Portes*, hameau indiqué, sans dénomination, sur la carte de l'état-major et situé entre la Légère et la Poste, où elle arrive enfin. »

Digitized by Google

Cette route est pénible pour le voyageur, tant les montagnes sont mêlées aux vallées. En effet, à chaque pas, la plaine est coupée par quelque montagne, à laquelle succède encore une autre plaine. A peine est-on monté à cheval, qu'à l'entrée d'une vallée en pente on est obligé de mettre pied à terre, pour se remettre de nouveau en selle à la montée.

Laissant, à gauche, le village de *Noirétable* (1), nous traversons, à un mille de la *Poste*, le bourg de *Landrevie* (2), où se trouve un château (3), pour gravir de là une montagne si élevée, qu'elle dépasse de beaucoup le célèbre mont du *Credo*, dont l'ascension est si pénible pour le voyageur qui se rend à Genève (4).

De cette montagne, on redescend dans une vallée très-en pente, en laissant à gauche, à un demi-mille de distance,

---

(1) L'ancienne route de Thiers ne passait point, en effet, à Noirétable. De la Poste, ou plutôt du Puy-des-Portes, point culminant, elle descendait au *Bruchet*, passait à proximité du *Vernay*, et arrivait à un carrefour triangulaire, situé à l'intersection du chemin de Saint-Jean-la-Vestre à Noaillat, où s'élevait jadis un ormeau, souvent cité sous le nom d'*Orme de la Dèvira*. (*Note communiquée* par M. Vincent Durand.)

(2) Landrevie (Golnitz écrit : *Landervieil*), hameau de la commune de Saint-Jean-la Vestre ; on y remarque encore une ancienne auberge, souvenir du passage de l'ancienne route.

(3) Le château du Bost, ancienne possession des Chaussecourte, famille originaire de l'Auvergne.

(4) Du château du Bost, au pied duquel passait l'ancienne route suivie par Golnitz, on gagne, par la *Massacrie*, le sommet d'une montagne assez élevée, mais qui n'a pourtant guère plus de 800 mètres d'altitude (834^{m}, à 150 mètres environ au nord de la route), tandis que le point culminant du *Credo* est à 1608 mètres. De ce sommet, on a une vue fort étendue, et c'est sans doute cette circonstance, jointe à la raideur de la pente, qui a pu faire exagérer à notre voyageur la hauteur de cette montagne.

Digitized by Google

le village de *Saint-Didier* (1), qui appartient au marquis d'Urfé (2).

De cette vallée, il nous faut remonter encore, en faisant un trajet d'un mille, jusqu'au château de *Rochefort* (3), qui est en ruine, ainsi que le bourg qui l'avoisine. A un demi-mille de Rochefort, se trouve situé, sur la rivière d'*Anzon*, le bourg de l'*Hôpital* (4), où l'on compte peu d'habitants, et dont les maisons ont un extérieur des plus modestes. Cependant, nous fîmes à l'*Hôtel de la Poste* (5) un dîner

---

(1) Saint-Didier-sur-Rochefort, commune du canton de Noirétable (Loire). Le chemin suivi par Golnitz est appelé par les paysans *chemin de la Poste*, et *ancien chemin*. Du sommet dont on vient de parler, il descend au *Mas* par une pente fort rapide, qui a conservé en plusieurs endroits des parties pavées. Ce pavé, large de 2 mètres à 2 mètres 50 centimètres, est formé de blocs irréguliers de moyenne dimension, avec bordure de blocs plus volumineux. (*Note communiquée* par M. Vincent Durand).

(2) A l'époque du voyage de Golnitz, le seigneur de Saint-Didier était Jacques d'Urfé, deuxième du nom, comte d'Urfé, de Rivole, de Sommerive et de Châteauneuf en Valromey, marquis de Bagé, baron de Virieu-le-Grand, Marignan et Magnac, seigneur de Neufville, Argental, Saint-Hilaire, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Didier-sur-Rochefort, Sainte-Agathe, la Bâtie, Rochefort, etc., chambellan du roi, chevalier de son ordre, lieutenant-colonel de la cavalerie légère de France, maréchal grand'croix de la religion des Saints Maurice et Lazare de Savoie, capitaine de cent hommes d'arme, bailli de Forez, qui mourut en 1673, à l'âge de 116 ans.

(3) Du Mas, situé dans un vallon, la route remonte, en effet, jusqu'à Rochefort, en passant à la *Croix-du-Trêve*, et en franchissant une succession de paliers séparés par des pentes très-courtes, mais assez fortes.

(4) L'Hôpital-sur-Rochefort, commune du canton de Boën (Loire).

(5) L'ancien hôtel de la Poste, détruit au commencement de ce siècle, était situé entre la rivière de Saint-Laurent et le bourg de l'Hôpital, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la maison de M. Boëly, forgeron. C'était, dit-on, le meilleur des hôtels que l'on trouvait sur la route de Thiers à Feurs. Il avait donc soutenu dignement sa réputation depuis l'époque où Golnitz y fit un excellent dîner. (*Note communiquée* par M. Vincent Durand).

Digitized by Google

excellent, surtout à cause des fraises et des cerises qu'on nous servit, et qui nous causèrent une surprise agréable.

Après dîner, nous continuâmes notre route dans une plaine agréable (1), et, laissant à notre droite le château de *Cousan* (2) et le monastère de *Leigneu* (3), nous arrivons, à un mille de distance, dans la petite ville de *Boën*. De là, nous traversons successivement les villages, assez peu connus, de la *Bouteresse*, *Sainte-Agathe*, *Saint-Etienne* (4), et *Naconne* (5), et nous arrivons, à trois milles de Boën, à la rivière du *Lignon*, cours d'eau peu large, mais assez profond, que nous traversons sur un bac, en payant un demi-sou pour chaque passager.

---

(1) Comme on le voit sur la carte de Cassini, l'ancienne route suivait d'abord, de l'Hôpital à Boën, la rive droite de l'Anzon, puis elle traversait deux fois le Lignon, pour passer sur la rive gauche de cette rivière, seulement en face du village de Leigneu.

(2) Cousan, château situé sur la commune de Sail-sous-Cousan, longtemps possédé par les familles chevaleresques de Damas et de Lévis. Les ruines grandioses de cette ancienne forteresse féodale sont, encore aujourd'hui, le monument le plus remarquable de l'architecture militaire du moyen-âge que possède le Forez.

(3) Leigneu, d'abord prieuré de femmes de l'ordre de Saint-Benoît, fondé en 1050 par une noble dame du nom d'Albane, fut érigé en chapitre de chanoinesses nobles du même ordre en 1748.

(4) Saint-Etienne-le-Molard, commune du canton de Boën (Loire). Golnitz écrit : *Saint-Yve*, parce que, sans doute, cette localité lui fut dénommée en patois. C'est ainsi que la ville de Saint-Etienne est encore appelée *Santiève* dans le langage vulgaire de la population des environs. — On voit par l'itinéraire de notre voyageur que l'ancienne route s'écartant, au midi, de la voie actuelle, passait à Sainte-Agathe et à St-Etienne, ou plutôt au *Mas*, maison de poste dépendant de St-Etienne, et située à 300 mètres de ce village ; de là, elle se dirigeait sur Jullieu, dont le nom nous révèle une ancienne station romaine, puis à Goincet, d'où elle gagnait Naconne.

(5) Naconne, hameau de la commune actuelle de Clépé. Le passage de l'ancienne voie romaine à Naconne est confirmé par la découverte d'une colonne milliaire, conservée actuellement au château de

Digitized by Google

La route traverse ensuite une campagne verdoyante jusqu'aux bords de la Loire, où il n'y avait ni pont, ni bac, mais qui nous semblait aisée à traverser à gué, malgré sa largeur. Nous continuons donc directement notre chemin dans le fleuve, non toutefois sans quelques difficultés, car l'un de nos conducteurs, étant tombé dans l'eau avec son cheval, faillit se noyer; heureusement que quelques-uns des nôtres s'empressèrent de le retirer promptement avec sa monture, tout ruisselant et évanoui, car la frayeur qu'il avait éprouvée l'avait saisi et comme paralysé. Nous arrivâmes ainsi à *Feurs*, et nous passâmes la nuit à l'hôtel de la poste, où nous fûmes bien vite reconfortés par un bon feu et une excellente table.

Feurs a donné son nom à la province du Forez, habitée autrefois par les Ségusiaves. On lit l'inscription suivante, gravée en caractères de couleur grise, sur une pierre noirâtre placée dans le mur de l'église, qui est située le long de la voie publique :

NVMINI AVG.
DEO SILVANO
FABRI TIGNVAR.
QVI FORO SEGVS.
CONSISTVNT
D. S. P. P. (1)

Bigny, et sur laquelle on lit le fragment d'inscription suivante, qui nous apprend que cette route fut, tout au moins, restaurée sous le règne de l'empereur Trajan :

IMP CAES
TRAIANO O
... IO PIO FEL
PONT. MAX.

Un pont existait sur le Lignon, à Naconne, dès le XIVe siècle; mais il fut emporté à plusieurs reprises par les débordements de cette rivière. C'est ainsi que Golnitz dut la traverser sur un bac.

(1) « *A la divinité d'Auguste, au dieu Sylvain, les ouvriers charpen-*

Digitized by Google

Ce jour-là, quatre cents soldats logeaient dans la ville et toutes les maisons étaient occupées, à l'exception de l'hôtel de la poste.

Aussi, le lendemain, de crainte d'être en butte à quelques vexations, nous nous mîmes en route de grand matin, pendant que ces troupes dormaient encore. Le premier village que nous rencontrons est *Saint-Martin* (1), situé à deux milles de Feurs, dans un pays riche en froment, mais où n'existe aucune vigne. De là, chevauchant par monts et par vaux (2), nous arrivons, à quatre milles de distance, au village de *Courzieux*, où nous fûmes reçus magnifiquement à l'*hôtel de la Poste* (3). Mais nous y séjournâmes peu de temps, parce que le ciel était menaçant; nous repartîmes donc pour achever le chemin qui nous restait à faire pour arriver à Lyon, qui est à une distance de quatre milles (4).

---

tiers qui habitent le Forum des Ségusiaves ont élevé ce monument de leurs propres deniers. »

Cette inscription, après être demeurée, jusqu'en 1858, dans le mur extérieur de l'église de Feurs, là où l'avait vue Golnitz, a été placée, à cette époque, dans le vestibule de l'hôtel de ville par les soins du maire, M. Broutin. (Broutin. *Hist. de Feurs*, p. 7).

(1) Saint-Martin-l'Estra, commune du canton de Feurs (Loire), située à 12 kilom. de cette dernière ville.

(2) De Saint-Martin-l'Estra, l'ancienne route, s'éloignant de la route actuelle, se dirige au nord-est vers Saint-Bonnet-les-Places, ancienne possession des chevaliers de Malte, traverse l'ancien relai de poste de la Bourdelière, où logea Montaigne en 1581, puis descend, en suivant un plateau et la croupe de la montagne, au pont de la Giraudière, d'où elle remonte au village de Courzieux.

(3) Au bas du village de Courzieux, se trouve le quartier appelé les *Hôtelleries*, où passait l'ancienne voie romaine et où l'on remarque encore deux anciennes maisons du xve siècle, servant autrefois d'auberges et dans l'une desquelles se trouvait l'*Hôtel de la Poste*, où s'arrêta Golnitz.

(4) De Courzieux, l'ancienne route s'éleve par une pente ardue sur la croupe de la montagne, d'où elle atteint, en faisant quelques con-

Digitized by Google

Nous entrâmes dans cette ville, sans encombres, vers les cinq heures du soir, par la route de Toulouse (1), ayant le Rhône à notre droite, et nous regagnâmes notre ancien hôtel : *Au lion d'or de la lanterne.*

Nous nous arrêtâmes six jours à Lyon pour prendre quelque repos et nous remettre en route, plus dispos, pour l'Italie, avec les conducteurs qui devaient nous accompagner dans ce voyage. »

—

Nous laisserons Golnitz s'occuper, à Lyon, des préparatifs de son voyage dans le nord de l'Italie, où il se rendit par Genève, Annecy, Saint-Jean-de-Maurienne et Modane. Cette partie de son itinéraire sort, en effet, des limites de nos provinces. Mais ce qui ne nous est point étranger, c'est le récit du voyage, fait à deux reprises par notre auteur, dans la Bresse et le Bugey, pour se rendre de Lyon à Genève. Nous donnerons prochainement ce double chapitre aux lecteurs de la *Revue du Lyonnais*, si les quelques pages que nous publions aujourd'hui ont pu leur offrir quelque intérêt.

A. VACHEZ.

---

tours, sur le versant septentrional, Saint-Bonnet-le-Froid ; de là, elle descend, par le Recret, à Grézieux-la-Varenne, pour atteindre ensuite Lyon, en passant au Tourillon, au Pont d'Alaïs et au Point-du-Jour.

(1) La route de Feurs, suivie par Golnitz, se raccordait, à l'entrée du faubourg de Saint-Irénée, avec l'ancienne route de Toulouse, qui aboutissait alors à la porte de Saint-Just, en suivant la rue actuelle des Macchabées.

Digitized by Google

LE

THÉATRE A LYON

PENDANT LE XVIIIe SIÈCLE

(Suite)

VI.

Grimod de La Reynière. — *Lettre à Mercier* ou *Tableau de Lyon en 1788.* — Les femmes, la société, le luxe et la table. — Mme Dugazon et l'hôtel de Milan. — Mme Feuchère-Grimod. — Grétry à Lyon. — Collot-d'Herbois fut-il sifflé? — Contradiction de la Reynière. — Les comédiens sous l'ancien régime. — Le théâtre révolutionnaire. — Les *Célestins*. — Dans l'avenir.

Au mois de juillet 1788, une chaise de poste amenait à Lyon un étrange personnage, coiffé d'un énorme toupet (1), le nez recourbé en bec de perroquet et l'un des bras terminé par un moignon et une sorte de patte d'oie dissimulée par un gant à ressort. C'était Balthazar Grimod de La Rey-

---

(1) Une chanson à son adresse disait :

Changez-moi cette tête,
Cette *grimaude tête*,
Changez-moi cette tête,
Tête de hérisson...

Digitized by Google

nière (1), le plus fameux des originaux et des mystificateurs de son temps. Fils d'un fermier général de Paris, — qui était originaire de Lyon et qui avait épousé Mlle de Jarente, sœur de Malesherbes et nièce de l'évêque d'Orléans, — Grimod assez abandonné à lui-même dans son enfance, avait été élevé par Mlle Quinault la cadette, « fille de beaucoup d'esprit qui joignait un excellent cœur à un très-grand usage du monde, » et qui avait passé sa vie « dans la meilleure compagnie de la cour et de la ville, avec les hommes de lettres les plus célèbres du siècle. » Une autre gloire de la scène française, Mlle Luzy, avait pris l'enfant sur ses genoux et s'était amusée de ses saillies : on devine quelle influence avaient exercée sur le jeune homme l'institutrice par occasion et la célèbre actrice lyonnaise. Il avait pris dans ces fréquentations d'artistes la passion du théâtre et le goût de l'excentricité poussé jusqu'à l'invraisemblance; si bien que le fermier général, fatigué de la prodigalité de son fils et du scandale qu'il faisait autour de son nom, avait fini par obtenir contre lui une lettre de cachet, en vertu de laquelle le baron de Breteuil l'avait fait séquester à l'abbaye de Domèvre, près de Nancy.

En 1776, après sa délivrance, Grimod était venu passer six semaines à Lyon, où il avait « encore quelques parents et beaucoup d'amis. » Voulant « profiter de son séjour dans cette *ville célèbre*, pour payer *un faible tribut de sensibilité à ses aimables citoyens*, » il s'était mis à écrire divers morceaux de

(1) Alexandre-Balthazar-Laurent Grimod de La Reynière était né à Paris le 20 novembre 1758; il mourut en 1838. — V. *Grimod de La Reynière et son groupe*, par M. Gustave Desnoiresterres, 1 vol. in-18. L'auteur de cet ouvrage a mis à profit une série de lettres dont la *Revue du Lyonnais* a entrepris la publication en 1855, sous le titre de *Lettres inédites de Grimod de la Reynière à un Lyonnais de ses amis*. Ces lettres sont fort longues et traitent des sujets les plus variés.

Digitized by Google

prose et de vers, parmi lesquels se trouvaient une épître fort déclamatoire, « *A Monsieur de la Rive, pensionnaire du roi,* » que l'auteur prétendait

Trop chéri des mortels pour être aimé des dieux,

et une *Lettre à Mercier*, auteur du *Tableau de Paris*, qui « voulait savoir son sentiment sur la ville de Lyon. » Mais ces fragments ne devaient être achevés et paraître que plus tard, avec ses *Idées* sur les poètes dramatiques, sous le titre de « *Peu de chose,* hommage à l'Académie de Lyon (1). » Les relations que La Reynière eut à Lyon avec Collot-d'Herbois, qu'il cite dans sa *Lettre à Mercier* comme étant directeur du Théâtre, ne purent être antérieures à l'année 1788 (2).

Avocat au parlement de Paris, Grimod avait quitté le palais peu de temps après ses débuts, par suite d'un amour contrarié pour une cousine qui fut depuis Mme Mitoire, et s'était jeté dans la bohême littéraire. Grand-prêtre d'une association gastronomique, connue sous le nom de *Déjeûners philosophiques*, dont il avait été l'organisateur et où Mercier et Rétif de la Bretonne coudoyaient des écrivains comme Andrieux et Beaumarchais, des poètes comme Fontanes et

---

(1) *Peu de chose*, hommage à l'Académie de Lyon, par Grimod de la Reynière, 1788; Neuchâtel et Paris, broch. in-8o, 64 p. L'auteur dit dans sa préface : « Cette ville, par les honneurs qu'elle rend aux talens dans tous les genres, a toujours inspiré aux poëtes les sentimens nécessaires pour les bien célébrer. »

(2) M. G. Desnoiresterres ignore que Collot-d'Herbois ne fut directeur du théâtre que depuis 1787, lorsqu'il dit, dans son livre si consciencieux, que Grimod, pendant son séjour à Lyon en 1776, écrivit la *Lettre à Mercier* et se lia avec Collot-d'Herbois.

Digitized by Google

Digitized by Google

jusqu'au jour où, par son travail, il pourra leur rendre leur premier lustre (1) ? Etait-ce de la sagesse ou un regain d'excentricité, qui faisait du viveur parisien un marchand de denrées coloniales ? La réponse serait difficile à faire. Il vaut mieux se reporter à ce que La Reynière écrivait au dramaturge Mercier, « ce philosophe courageux et sensible qui avait peint avec tant de grâce et d'énergie les travers et les ridicules » parisiens. Cette lettre, qui était destinée à faire le pendant du *Tableau de Paris*, pourrait s'intituler à son tour : *Tableau de Lyon en 1788* (2).

L'enthousiaste auteur pense de notre cité « *ce qu'un amant pense de sa maîtresse...* » Il vante « l'agrément de la ville, la beauté de ses monuments, l'étendue de ses *superbes* quais, la *propreté* de ses rues, l'excellente administration de ses hôpitaux, l'ordre admirable qui règne dans sa police » :

« Les *rues* sont aussi sûres la nuit que le jour ; et, quoique le nombre des préposés à la sûreté publique soit infiniment limité, les désordres y sont extrêmement rares pour une population qui excède 200,000 habitants. Les *marchés* sont propres et bien fournis, et de sages lois empêchent les monopoleurs d'affamer, par une activité coupable, le citoyen pauvre qui mesure sa subsistance au produit de son travail... »

« Cette ville est tout entière au *commerce*, et c'est peut-être à l'activité qu'il commande qu'elle doit ses vertus.... Si les fortunes y sont moins excessives (qu'à Paris), les besoins y sont moins impérieux... »

« De cette activité qui se porte à tous les endroits de la ville, il résulte un tableau fait pour intéresser l'observateur. A Paris, on court, on se presse, parce qu'on y est oisif. Ici, l'on marche posément, parce que l'on y est occupé. Le négociant, le marchand, l'artisan, l'ouvrier, tous songent à leurs affaires en les faisant. Tous portent sur leur visage l'empreinte de la réflexion, et l'on voit que si leur intérêt les occupe, cet intérêt n'est pas fondé sur le malheur des autres. *Le commerçant doit aimer sa patrie, le rentier n'aime que lui-même.* »

---

(1) *Gastronomie*, par M. Charles Monselet, 1 vol. in-18.

(2) C'est ce qu'a fait Léon Boitel en rééditant cette pièce curieuse en 1843 (tirée à 100 exemplaires in-8°.)

Digitized by Google

Digitized by Google

N'oublions pas que l'auteur dédiait sa brochure à l'Académie de Lyon. Mais il n'est pas moins galant pour les Lyonnaises que pour la docte compagnie :

« Le *sexe* est ici *beaucoup plus beau qu'à Paris*. Les femmes y ont *de la fraîcheur*, de la grâce et de cette finesse qui rend aimable jusqu'à la laideur. Leurs yeux sont très-expressifs, leurs gestes animés, leur langage doux et séduisant; elles annoncent, dès leur plus tendre enfance, un esprit très-actif... Elles paraissent aimer beaucoup la parure, mais plus encore la propreté; c'est donc en elles moins un projet de séduire qu'un besoin de plaire, qui relève le prix des autres vertus quand il est, comme ici, contenu dans les bornes de la décence. Les ménages y sont très-unis... »

Impossible d'être plus flatteur! Il est vrai que les femmes de la province étaient mieux conservées que celles de Paris; elles menaient une vie moins dissipée et faisaient un usage plus rare ou nul du rouge, qui gâtait vite le teint. Quant aux vertus domestiques, « la corruption du siècle, très-intense sur certains points, ne les avait pas ébranlées aussi profondément qu'aujourd'hui dans la masse de la nation, et l'on s'exposerait à commettre de singulières erreurs en jugeant toute une époque d'après quelques scandales éclatants du grand monde (1). » Les Lyonnaises, bien élevées dans quelque couvent, comme le prieuré de Saint-Benoît, situé quai Saint-Vincent, gardaient généralement le respect du lien conjugal et le goût de la vie de famille. « Dans les hôtels du quartier Bellecour, bâtis par une noblesse généralement récente, à l'aide des richesses amassées aux générations précédentes dans le commerce, morcelés et disparus aujourd'hui devant la cherté croissante des em-

(1) *La vie de province au* XVIIIe *siècle*, par M. Anatole de Gallier, page 48.

Digitized by Google

placements et les grandes percées de l'édilité du second Empire, la vie mondaine était tempérée par une sévérité quelque peu janséniste et une simplicité native de mœurs à laquelle la dignité ne perdait rien (1). » Grimod cite avec admiration Mme Regny, femme du trésorier de la ville, qui avait allaité ses huit enfants, ce qui était rare alors, et poussé la charité jusqu'à céder sa maison et son propre lit à de pauvres malades.

Pourtant, le luxe et le goût du plaisir faisaient « à Lyon, comme ailleurs, de très-grands progrès. » Ils se donnaient libre carrière sur le terrain neutre des réceptions officielles, chez le commandant, chez le prévôt des marchands ou l'intendant de la province (2). Mais c'était « plutôt un luxe de commodité que d'ostentation. » Tout le monde était vêtu « avec beaucoup d'élégance ; les classes même les moins opulentes s'annonçaient par un extérieur très-séduisant (3). » Les femmes avaient leurs coiffeurs et leurs tailleurs attitrés; Bordas, tailleur et magasinier du Théâtre, faisait « des *corps à l'anglaise* pour les dames de distinction, » et avait mis à la mode le *corps à la grecque*. Les fourrures étaient surtout en grande vogue, et il était de bon ton d'arriver au spectacle vêtue des plus belles et des plus rares, et de les dépouiller peu à peu pour en étaler les richesses (4).

---

(1) *La vie de province*, p. 25.

(2) « A l'occasion de son entrée en charge, M. de la Verpillière donna un magnifique bal costumé, où l'on avait adopté les modes de la cour de Louis XIV et qui donna lieu à beaucoup d'intrigues et de rivalités entre les belles dames appelées à y figurer. Tous les jours, il faisait asseoir à sa table plus de cinquante personnes, avec la plus grande chère du monde. » (*La vie de province*, p. 26).

(3) *Lettre à Mercier*.

(4) « Dupré, natif de cette ville, élève du sieur Pilloir, habille coëffeur pour dames. » — « Le sieur Bordas, tailleur en chef de la Comé-

Digitized by Google

Le gastronome émérite, le futur auteur de l'*Almanach des Gourmands* ne pouvait oublier la table. C'est avec conviction qu'il poursuit :

« *L'éclat de la garde-robe ne nuit point à la solidité de la cuisine.* Les tables sont servies avec abondance et délicatesse, les maîtres en font les honneurs avec plaisir, les femmes avec grâce ; et l'on voit, à la gaîté qui y règne, que ce plaisir n'est point factice et que cette grâce n'est pas étudiée. »

« Le *souper* paraît être ici le repas le plus agréable ; toutes les affaires étant finies avec le jour, chacun se livre plus volontiers à la joie de se retrouver ensemble. D'ailleurs, la lumière inspire une certaine ivresse, que le soleil le plus brillant ne produit jamais... J'ai assisté à quelques-uns de ces soupers, et je vous avoue que je les préfère aux plus brillants de la capitale. Il y règne une aisance, une aménité, un ton de bonhomie qui n'exclut ni les grâces, ni la saillie, ni même l'épigramme ; mais son tranchant est émoussé par la gaîté... »

---

die, loue tant pour les Bals du Théâtre que pour ceux de la Ville, de très-beaux dominos et habits de caractère. Il vend des gants et des masques ; on le trouvera tous les jours chez le sieur Garnier, près de la Comédie, au *Café d'Apollon* (*Affiches de Lyon*, 1761 et 1763). »

La vogue de la martre zibeline, de l'hermine, du petit gris, du loup cervier, de la loutre, est indiquée dans les *Etrennes fourrées dédiées aux jeunes frileuses*. (Genève, 1770). Voici de curieux détails sur les costumes d'hommes :

« Le sieur Rey, maître tailleur, fournit l'habit complet de velours ras à 3 poils, doublé de soie, à 250 liv.; l'habit de velours *à la Reine*, doublé de soie, 165 liv.; le surtout complet de drap de Silésie, doublé en coton, 60 livres. L'habit de camelot poil, doublé de soie, à boutons et *jartières* d'argent, 120 livres. L'habit de *Péruvienne*, complet, doublé de soie, 130 liv. Le surtout de camelot mi-soie, complet, doublé en toile de coton, 53 liv.; le surtout complet de camelot écarlate, doublé de toile blanche, 42 liv.; veste de *cirsakas*, en dorure et nuances, doublée en toile de coton, 30 livres ; veste de coton, en dorure et nuances, doublée de toile, 12 liv.; redingote à l'*Ecuyère*, veste et culotte, de camelot mi-soie, galonnées d'argent avec les *jartières* de même, 70 livres. — Pour la livrée, surtout, veste et culotte de *Maroc* croisé, doublés de toile, sans les boutons, 38 livres (*Affiches de Lyon*, 19 avril 1761). »

Digitized by Google

Il essaya même de renouveler à Lyon les fameuses agapes parisiennes. A son arrivée, il était descendu à l'*Hôtel de Milan*, « la meilleure *auberge* » de la ville; là, avec quelques amis, Grimod prolongeait « l'orgie souvent jusqu'au jour » et trouvait moyen « sans vin, sans scandales, sans femmes, de passer des nuits fort agréables. » Au nombre des convives, il y avait « ce petit gueux d'abbé Barthélemy, de Grenoble, » un original, auteur de la *Grammaire des dames* et de la *Cantatrice grammairienne*, qui était « charmant à mystifier » et parfaitement à sa place dans ces soupers moins attiques que divertissants. Quant au chevalier Aude, ancien secrétaire de Buffon, auteur de *Cadet-Roussel* et de *Madame Angot*, c'était un homme d'esprit, d'un commerce agréable, « doué d'une mémoire admirable, d'une sensibilité exagérée, d'une vaste littérature et d'un goût assez délicat. Il faisait le charme des conversations par sa gaîté, son savoir, son imagination vive et poétique, et la variété de ses connaissances; » malheureusement, « le goût de la crapule avait tout étouffé dans son âme. »

La Reynière parle aussi d'un comte de L... qui avait été élevé, comme lui, sur les genoux de la Comédie-Française et qu'il avait retrouvé à Lyon. On donna d'autres soupers à la *Croix de Saint-Louis* : « Le petit abbé y était encore, mais N. et le chevalier Aude n'y étaient plus. » Jacques Pitt, docteur en médecine, plus tard rédacteur du *Journal de Lyon*, les avait remplacés. « Les dames y étaient admises, les ris immodérés en étaient bannis, le ton était moins brusque, plus décent. Mais on pouvait s'y amuser encore (1). »

Grimod haïssait le jeu, « *cette invention née pour mettre*

(1) *Revue du Lyonnais*, 1er mars 1856, t. XII, p. 250. (*Lettre de Grimod de la Reynière à un Lyonnais de ses amis*, Béziers, 26 août 1793). —

Digitized by Google

l'homme d'esprit de niveau avec les sots, ce puéril ou dangereux emploi du temps, qui fait perdre les plus belles heures du jour à remuer de grossières images, ou qui mine en peu de temps les fortunes les mieux établies. » Le jeu fut une des plaies du XVIIIe siècle. A Lyon, les cartes avaient longtemps tenu la première place dans les salons, chez le prévôt des marchands lui-même (1), et des jeunes gens de famille s'étaient ruinés dans le meilleur monde. Mais cette passion s'éteignit peu à peu. Lorsque Grimod écrivait, ce n'était plus « qu'un usage auquel on n'osait pas encore se soustraire » :

« On joue. — dit-il, — pour s'amuser; mais joue qui veut. Dans une assemblée de quinze personnes, je n'ai vu que deux tapis verts, et leurs acteurs même prenaient souvent part à la conversation. »

Il n'était pas inutile de faire connaître les appréciations du bienveillant critique sur la société lyonnaise au milieu de laquelle il allait vivre. D'ailleurs, les citations qu'on vient de lire peuvent servir de cadre à ce qu'il dit du théâtre de Lyon.

(*A suivre*).

EMMANUEL VINGTRINIER.

Grimod de la Reynière et son groupe, par G. Desnoiresterres. — Jacques Pitt, né à Montbrison vers 1746, mort à Lyon le 2 janvier 1803, de l'Académie de Lyon.

(1) « Il dut y avoir hier à l'Hôtel-de-Ville un petit trente et quarante, à la suite du vingt-un. M. de la Verpillière a promis de faire cesser tous ces jeux de hasard après le mardi gras ; mais il serait bien difficile de l'arrêter dans toute sa force. D'ailleurs, le profit des cartes est trop considérable pour qu'on l'abandonne. (Lettre s. d.; écrite vers 1770, citée par M. A. de Gallier dans *La Vie de province*, p. 35). »

Digitized by Google

Supplément au *Lyonnaisiana*

PUBLIÉ EN 1870 (1)

(*Suite*)

Barthélemy Blaise, sculpteur né à Lyon, en 1738, mort à Paris, le 2 avril 1819, fut reçu comme sculpteur du Roy à l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris, le 29 octobre 1785. Ses statues de saint Jean et de saint Etienne, qui sont à l'entrée du chœur de Saint-Jean, étaient auparavant dans la salle capitulaire, ainsi que deux bas-reliefs de marbre représentant la réunion de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine et la concession de la bulle d'or.

---

(1) Lorsqu'en 1870 je publiai dans la *Revue*, sous le titre de *Lyonnaisiana*, quelques anecdotes puisées à diverses sources et notamment dans des lettres de famille, j'étais loin de me douter qu'avant moi l'érudit M. Cochard avait préparé un recueil à peu près analogue sous le même titre. Cet ouvrage est inédit ; mais en ce moment le possesseur du manuscrit, Lyonnais aussi, intelligent et zélé collectionneur des traits relatifs à notre histoire locale, en prépare la publication. Je me suis rencontré avec M. Cochard pour le titre seulement, et cela est flatteur pour moi ; il n'en est pas moins vrai qu'étant postérieur, le mot de *Lyonnaisiana* semblera usurpé. Cette usurpation n'étant due qu'au hasard, je dois, il me semble, terminer cette publication comme elle a été commencée il y a neuf ans, tout en reconnaissant la primauté du savant compilateur auquel nous devons tant de notices intéressantes.

M. DE V.

Digitized by Google

Il avait aussi à la Manécanterie deux statues de la *Religion* et de l'*Etude*. Il fit également les quatre Saisons pour l'hôtel de M. *Catalan*, lieutenant-général de la sénéchaussée, et Zéphire et Flore pour la maison de M. *Tournachon*, à Saint-Rambert.

Il fut le maître de *Chinard*, qui se forma à l'Ecole Royale gratuite de Lyon. M. de *Juys* lui fit les avances pour aller en Italie. Il remporta le prix de Rome, le 12 juin 1786, pour son groupe de *Persée délivrant Andromède* : Aucun Français n'avoit eu le prix depuis soixante ans. Ses ateliers à Lyon étaient sur le quai du Rhône, en bas de l'hôpital.

M. *Arthur Guillot* lui a consacré une notice très-complète dans l'*Artiste*, année 1839.

Les familles de France, illustrées par les médailles, par Jacques de Bié, calcographe. — Paris, 1635.

Dans cet ouvrage figurent quelques personnages qui se rattachent à Lyon par leur naissance ou les charges dont ils ont été revêtus :

François de Tournon. La médaille représente le ciel, un nuage duquel découle la manne que recueille des mains mouvantes de deux autres nuages. Exergue : *Non quæ super terram*.

Le maréchal de *Saint-André*. Une corde descendant d'un nuage mêlée et entrelacée de plusieurs nœuds ; vers le bout à gauche, un bras sortant d'un nuage et tenant un coutelas qu'il hausse comme pour trancher les nœuds.

Charles de Neufville, gouverneur de Lyon. Le portrait d'une ville sur le fronton, les armes de *Villeroy*. Devise : *Diligit D. N. S. Portas super omnia tabernacula Jacob.* 1631.

Pomponne de Bellièvre, chancelier de France. Le soleil qui

Digitized by Google

dissipe les nuages ; en bas, un laboureur qui cultive la terre. *Discutit ut Cœlo Phœbus, pax nubila terris.*

Autre médaille : Un autel sur lequel s'élèvent deux flammes. A côté deux figures : La Piété qui répand de l'encens sur les flammes, la Justice portant ses balances et une *Amalthée* avec divers fruits. *Colit hanc rigide moderatur et istam*, et en dessous : *Pietas equitas publica.*

G. de Sève, seigneur de Saint-Jullien, conseiller d'Etat. Des roseaux que deux vents mouvants du chef ne peuvent faire fléchir. *Flector sed non Frangor.* 1608.

Guillaume de Sève de Saint-Jullien, marié à Catherine *Catin*, père de *Jean* de Sève, président à la cour des Aides, étoit fils de Pierre, seigneur de *Montellier*, petit-fils de Pierre, conseiller de ville à Lyon en 1545 et de Marguerite *Camus de Riverie*, lequel était fils de Jean de Sève, conseiller de ville en 1511 et de *Grégoirette Bullioud* et petit-fils de *Léonard de Sève*, qui le premier vint s'établir à Lyon.

Charles Faye, abbé de Saint-Fascien, conseiller au Parlement, frère de Jacques Faye d'Espesses. Un sphinx sur un tronc d'arbre ; à l'opposite, une Justice tenant des balances et un livre.

Juris ænigmata solvens. 1605.

Journal du voyage de Michel de Montaigne en 1580 et 1581 sur Lyon :

« La ville me pleut beaucoup à la voir. Le vandredi, j'achetai de Joseph de la Sone, trois courtaus (bidets, chevaux auxquels on a coupé la *queue*) neufs par le billot deuz cent écus..... le dimanche douze de novambre, le sieur Alberto Giachinotti, Florentin, qui me fit plusieurs autres courtoisies, me donna à dîner en sa maison et le jour avant avoit acheté de *Malezieu* un cheval de près de cinquante écus, et autre courtaut, trente-trois.....

Digitized by Google

En 1771, les mesures prises par le chancelier Maupeou, amenèrent l'exil des membres du Parlement, dont plusieurs appartenaient à des familles lyonnaises. Ce sont :

M. de Glatigny, exilé à Beauvoir.
M. de Malézieu, exilé à Ambleteuse en Picardie.
M. de Camus de Pontcaré, exilé à Viarmes.
M. Gayet de Sansole, exilé à Bullon.
M. Thomé, à Fosseuse.
M. de Murard, à Bullon.
M. Cachet de Montézan, à Neufville.

—

Nadiour, fils d'un vendeur de soies en détail de Lyon, Riban, fils d'un laquais de Lyon; Rocgeci, gascon, associé de Girard drapier, furent condamnés, en 1716, pour avoir triché, au jeu, le sieur Pierre Tafieri, bourgeois de Lyon.

—

Ordonnance et règlement général de la police de la ville de Lyon et fauxbourgs d'icelle : Lyon, Michel Goy, et aux dépens de l'Aumône générale, 1652, in-4°. On y trouve :

Défense de jurer ni blasphémer le nom de Dieu, de se promener ès-églises pendant le service divin, ni les traverser avec un fardeau.

Basteleurs ne joueront pendant le divin service. Défenses aux boulangers de faire monopole des pains. Soins minutieux pour les gens de Service, domestiques et menu peuple et diverses ordonnances de voirie.

On trouve parmi les signataires :

Jean Margaron, huissier, sergent de la police.
Pierre Bernard, conseiller de la Sénéchaussée.
Jean de la Roche, élu en l'élection, avocat du Roi.
Antoine Jullien et François Lubin, juges de police.
Estienne Grimardias, commis de Simon Maupin, voyer.
Jasseron, notaire royal.

Digitized by Google

LYON THÉATRAL

Beaumarchais a fait jouer, en 1770, un drame intitulé : les *Deux Amis ou le Négociant de Lyon*. La pièce se passe en cette ville. Un des personnages se nomme Mélac, receveur général des fermes, *philosophe sensible*. Il n'y a du reste rien de Lyonnais dans ce drame.

M. de Montherot, de l'Académie de Lyon, fit jouer en 1806, sur le Théâtre du Vaudeville, une pièce en deux actes, composée en collaboration avec M. de Saint-Félix et intitulée : *Hortense ou l'Ecole des Inconstans*. La pièce, qui fut sifflée, à ce que m'a dit l'auteur, a été publiée chez Barba et est devenue rare.

Bayard à Lyon ou le Tournois, vaudeville historique en trois actes, dédié aux dames de Lyon, par Marie-Emmanuel Théaulon; représenté pour la première fois sur le théâtre des Célestins de Lyon, en septembre 1811, sous la direction de M. Ribié. Musique nouvelle de M. Dreuilh, décors de M. Advinant, costumes dessinés par M. Lancelin fils, ballet de M. Lachapelle, mise en scène de M. Solomé. Lyon, imprimerie de Pelzin et Drevon. Pièce ridicule.

La *Petite Revue Lyonnaise ou Fanchon la Vielleuse à Lyon*, comédie, vaudeville, impromptu en un acte, représentée sur le théâtre des Célestins de Lyon, les 7, 9 et 10 novembre 1811, par Emmanuel Dupaty. Paris, Mme Masson, dédiée au comte de Bondy, préfet du Rhône. Il y a des notes cocasses. L'auteur écrit *Beaujoley*, *Sainte-Fois* et fait passer un de ses personnages près du tombeau des deux amants, détruit juste un siècle auparavant.

Le *Mari sans femme, ou dom Brusquin d'Alvarade*, comédie anonyme en cinq actes, en vers, ornée de musique, danses, intermèdes et spectacles, représentée à Lyon par

Digitized by Google

la troupe de S. A. R. Mgr le duc de Lorraine. Lyon, L. Langlois, 1704.

La *Fausse alarme de l'Opéra,* comédie en un acte et en prose, par Abeille, représentée à Lyon, le 8 février 1708. Lyon, Armandry.

Le 14 octobre 1787, Mollé et Mlle Contat donnèrent à Lyon une représentation au profit des pauvres des manufactures. Elle produisit 3,600 livres.

Lamery, acteur de la troupe de Lyon en 1768, est auteur du *Vingt et un,* comédie en un acte et en prose.

Jean-Charles Vial, écrivain dramatique, né à Lyon en 1771, mort à Paris, le 28 octobre 1837, fit représenter à Lyon, avant la Révolution, le *Divorce,* comédie qui eut quelque succès. Il a fait l'opéra d'*Aline, reine de Golconde,* dont Berton composa la musique.

Cartoux est auteur des paroles d'un opéra intitulé : *Rome triomphante ou le retour de Trajan,* musique de Charles Bocsha fils, représenté au Grand-Théâtre, au commencement de mars 1806. En 1807, le poète Esmenard, en composa un sous le même titre, et Cartoux réclama la priorité au mois de novembre.

—

QUELQUES CÉLÉBRITÉS

Dubois de Crancé, né à Charleville en 1747, d'une ancienne famille de bourgeoisie, fut mousquetaire du Roi, lieutenant des maréchaux de France, député du Tiers-Etat de Vitry aux Etats-Généraux, maréchal de camp, membre de la Convention. Il se lia avec Tallien pour renverser Robespierre le 9 thermidor et fut ministre de la guerre en 1798. Il mourut à Rhétel, le 29 juin 1814.

Charles-Pierre Claret de Fleurieu, né à Lyon le 2 juillet 1738, mort le 10 août 1810, fut capitaine de vaisseau, di-

Digitized by Google

recteur des ports et arsenaux, ministre de la marine sous Louis XVI, donna sa démission en 1791. En 1792, le roi le chargea de l'éducation du Dauphin. En 1797, il fut député de la Seine au Conseil des Anciens, et sous l'empire il fut sénateur, comte, conseiller d'Etat à vie, grand officier de la Légion d'honneur, gouverneur des Tuileries et du Louvre. Il n'a pas laissé de postérité directe.

Le baron Godinot, général de division, commandant de la Légion d'honneur, chef d'état-major général en 1806, se tua d'un coup de fusil, à la suite d'une attaque de nerfs, en 1811.

Charles Javogues, né à Bellegarde en Forez, député à la Convention, commissaire à l'armée du siége de Lyon en 1793, réinstalla dans cette ville le club des Jacobins, y fit le panégyrique de Chalier et se conduisit d'une manière si atroce qn'il fut accusé par Couthon, en 1794, condamné à mort et fusillé le 9 octobre 1796, à la suite de l'insurrection du camp de Grenelle.

Gabriel Danjou, médecin à Lyon en 1769, auteur de *De generatione dissertatio*.

Jean Férapie-Dufieu, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon en 1769, auteur d'un traité de physiologie.

L'abbé Journe, 1769, auteur d'un panégyrique de saint Louis.

Jean Maria, chirurgien, 1769, auteur d'une dissertation sur la vapeur.

Guillaume Dugué de Bagnols, né à Lyon en 1617, maître des requêtes, avait épousé Gabrielle Feydeau. Il fut l'un des solitaires de Port-Royal; mourut à Paris le 15 mai 1657 et fut enterré à Port-Royal.

(*A suivre.*)

MOREL DE VOLEINE.

Digitized by Google

PIERRE ET JEANNETTE

OU

L'ÉCOLE DES PAYSANS

(Suite)

— « Ce que vous me dites-là, répondit André, est bien grave, et m'atteint cruellement le cœur; mais il m'est impossible de penser que ce brave Pierre pourrait n'être pas fidèle à la parole qu'il a donnée à ma fille; c'est un loyal garçon, et puisque M. Richemont, le plus honnête des hommes, répond de lui....

« M. Richemont, M. Richemont... Êtes-vous bien sûr qu'il soit si honnête? Tenez, je vais vous parler franchement; je n'ai pas une confiance complète dans cet homme à la figure douce et bienveillante, mais plus dangereux au fond qu'on ne pense. Si je m'en rapporte à l'excellente domestique Madeleine qui sert sa maison depuis le départ de Pierre, femme très-intelligente et qui le connaît bien, c'est un de ces aimables farceurs qui se croient tout permis avec les pauvres gens de la campagne; ils s'enrichissent à leurs dépens, ils les dupent dans les marchés, et ils ne se gênent pas pour tromper leurs femmes et leurs filles.

« Madeleine raconte sur son maître des choses qui vous éclaireraient bien si vous la connaissiez, et votre Jeannette court peut-être en ce moment un nouveau danger que vous ne soupçonnez pas. Je ne veux rien vous dire moi-même;

Digitized by Google

je déteste la médisance, je n'aime pas parler contre les autres; mais consultez Madeleine, elle vous dira tout. Ah! mon voisin, vous êtes trop simple! »

Là-dessus, Thomas se retira en clignant de l'œil et en frappant un coup amical sur l'épaule d'André. Il laissa le pauvre homme dans l'état le plus déplorable de consternation et de tristesse. Y aurait-il du vrai dans ce que vient de dire son voisin? M. Richemont ne serait-il pas l'homme honorable qu'il a toujours cru? Sa fille, qui va tous les jours chez lui, est-elle exposée à quelque nouveau malheur?

« Mon Dieu! disait-il en se couvrant la figure de ses mains, guidez-moi, conduisez-moi dans cette affreuse nuit; sauvez ma fille! »

Il alla raconter ses angoisses à sa femme, qui fut, comme lui, plongée dans la plus affreuse inquiétude, et qui projeta aussitôt d'aller consulter Madeleine sur les graves affaires qui venaient d'être dites à son mari. Elle avait eu jusqu'ici, comme André, une confiance sans limite en moi; cette confiance venait d'être ébranlée par des explications désolantes. Hélas! pensait-elle, nous ne sommes que de pauvres paysans bien simples; ils peuvent facilement être trompés!

Elle se rend donc auprès de notre domestique pour s'éclairer.

Madeleine était une Normande rouée et ambitieuse, qui cachait sous un masque de bonne femme les plus pernicieux penchants. Elle avait remplacé Pierre dans les fonctions dont celui-ci s'acquittait si bien; elle avait fait en sorte de s'en acquitter parfaitement aussi, du moins en apparence. Mais, au fond, quelle différence! L'enfant n'était plus si soigneusement tenu pendant les rares absences de sa mère, et nous avons su depuis qu'elle le frappait même, pour lui inspirer la crainte de rapporter à ses parents ce qu'il pourrait avoir vu ou entendu.

Digitized by Google

Elle avait le projet de faire promptement une bonne *pelote* (suivant son expression) en gagnant, à la ville, sur toutes les denrées, et en se procurant, à la campagne, de nombreux cadeaux, par une distribution habile de débris de nos repas, de diverses friandises enlevées à notre table, de mille objets enfin qui flattaient l'économie et le palais des paysans, jetant ainsi peu à peu et de toutes les manières la corruption chez ces braves gens.

Son œil bleu très-doux, sa figure avenante et agréable, jolie même, ses paroles amicales et insinuantes, avaient gagné la population du hameau, comme nous, d'ailleurs, Madame Richemont et moi.

Voici ce qu'elle répondit à la mère André :

« Vous me demandez des choses que je ne devrais pas vous dire, car il s'agit de mon maître, et je ne voudrais pas parler contre lui. Cependant, avec vous, Catherine, qui êtes si respectable et pour qui j'ai une amitié particulière, il faut que je vous dévoile toute la vérité. Monsieur a beaucoup de bon, mais il a aussi des défauts graves, je suis forcée de l'avouer. On prétend qu'il trompe les paysans ; votre voisin Thomas, qui voit clair, comme vous savez, me l'a dit; je n'en sais rien; mais ce que je sais bien, c'est qu'il peut tromper les paysannes. Eh bien ! apprenez donc que les plus jolies villageoises de l'endroit ont été compromises ou ont manqué d'être compromises par lui. Ces beaux messieurs de la ville se croient tout permis. Défiez-vous donc de lui, ma chère, et prenez garde à votre fille. — Ne voyez-vous pas qu'il aurait bien pu avancer, s'il avait voulu, l'argent pour racheter Pierre ? Mais il était bien aise de l'éloigner pour lui enlever votre fille. Je ne sais pas quel rôle Pierre joue là-dedans... Tenez, tout ce monde-là c'est de la clique, de la mauvaise graine, je vous le dis en confidence, mais gardez-vous de le répéter. »

Digitized by Google

Tel était le langage empoisonné que tenait la perfide Madeleine à cette naïve femme, de qui j'ai connu plus tard ces détails. La misérable s'était portée à ces odieuses imputations par un esprit de vengeance ; car j'ai su depuis qu'elle s'était flattée, dans sa basse ambition, de devenir la maîtresse de la maison, à la place de Madame Richemont, et de s'assurer sur mes sentiments des droits qui n'appartiennent qu'à ma bien-aimée femme. Ma froideur et ma dignité l'avaient vivement blessée, et de là ce débordement de calomnies.

La malheureuse Catherine fut ébranlée jusqu'au plus profond de son âme, et elle rentra navrée auprès de son mari, à qui elle raconta ce qu'elle avait entendu.

Ces deux infortunés passèrent la soirée à gémir, à se consulter, en écartant, contre leur habitude, Jeannette de leur conversation. La résolution à laquelle ils s'arrêtèrent fut de fuir le lieu fatal qu'ils habitaient.

« Nous irons loin d'ici, concluèrent-ils, pour soustraire notre chère enfant à des malheurs qui nous effrayent plus que la misère et la mort. Cessons nos rapports avec la maison Richemont; ne pensons plus au mariage avec Pierre, qui n'est peut-être pas aussi bien que nous avons pensé. Allons chercher un asile lointain et caché, où nous vivrons pauvres, mais avec honneur.

IX

André avait un vieux parent à cinq lieues de là, dans les montagnes du Beaujolais; il alla le trouver, lui exprima le désir de se fixer près de lui, loua, avec son aide, dans son hameau, une maisonnette accompagnée d'un petit jardin,

Digitized by Google

et le départ du ménage fut résolu pour la semaine suivante.

Les gens de Beauregard, à qui André se garda de dire le motif de ce déplacement, en apparence si étrange, crurent que le pauvre homme était devenu fou, ou qu'il avait fait des affaires désastreuses ; et cependant ils le virent régler parfaitement tous ses comptes avant son départ ; solder d'avance la fin de son bail à son propriétaire, se conduire enfin comme l'homme le plus droit et le plus sensé en tout, excepté pour cet éloignement auquel on ne comprenait rien, et dont je fus le premier profondément étonné.

L'air triste, embarrassé et froid avec lequel il me fit ses adieux m'inspirait, comme aux autres habitants du village, la crainte que le père André n'eût le cerveau dérangé. Madeleine et Thomas, ces perfides qui savaient à quoi s'en tenir et qui riaient sans doute sous cape de la réussite de leurs méfaits, feignaient eux-mêmes la surprise et le chagrin.

Les sanglots de la malheureuse Jeannette nous arrachaient le cœur. Hélas ! elle ne savait pas elle-même pourquoi ses parents quittaient un lieu qu'ils avaient tant aimé. Elle respectait le secret qu'ils paraissaient vouloir garder sur leur résolution ; mais de quelle amertume était pénétré son cœur en voyant leur figure si triste et si sombre ! Et quelle ne fut pas sa douleur surtout, quand ils lui dirent qu'il ne fallait plus qu'elle pensât à se marier avec Pierre, par des raisons qu'ils refusaient d'expliquer !

Elle leur demanda la permission de lui écrire du moins une dernière fois pour lui faire part de leur détermination : ils ne s'y refusèrent pas.

Voici sa lettre, qu'elle s'empressa de me montrer :

« Je ne sais, ô mon ami, quel malheur est venu fondre

Digitized by Google

« sur nous. Mes parents, tombés depuis quelque temps « dans une affreuse tristesse, ont pris des résolutions étran- « ges dont ils me cachent les causes ; ils quittent Beaure- « gard, pour aller s'établir dans un hameau lointain du « Beaujolais, dont ils me défendent de te dire le nom, et, « pour comble d'infortune, ils ne veulent plus, ô mon « Pierre, que je pense à m'unir à toi.

« Si nous ne devons plus nous revoir, ce sera ma mort, « je le sens bien. Mais non, il n'est pas possible qu'une si « grande calamité soit irrémédiable. J'obéis à ce père et à « cette mère que je respecte si profondément. Cependant « leur ordre est-il irrévocable ? Non, peut-être, si Dieu le « permet et si j'en crois mes pressentiments ; quelque « chose me dit que ce nuage sombre qui passe maintenant « sur notre tête se dissipera.

« Espérons donc, ô mon ami, tout en nous soumettant. « Ne maudis pas mes parents, malgré leur apparente in- « justice ; ils sont poussés en ce moment par une force « mystérieuse et fatale, qui cessera, j'en suis sûre. Tout « ce que je te demande, Pierre, c'est de croire à ma fidé- « lité inébranlable, et d'être bien certain que je ne serai « jamais à aucun autre qu'à toi ; c'est aussi que tu me con- « serves cet amour que tu m'as juré, et que tu gardes l'es- « poir de me revoir un jour.

« Unissons donc nos deux espérances, ô mon ami, et, « quoi qu'il arrive, comptons sur la protection de Dieu.

« A toi pour la vie,

« JEANNETTE. »

On comprend le désespoir de Pierre en recevant cette lettre. Il versa d'abondantes larmes, il se frappait le front avec découragement. Un brave militaire était moins fort qu'une jeune fille !

Digitized by Google

Cependant il eut honte bientôt de sa faiblesse. Connaissant l'âme si forte et si pure de sa fiancée, il savait qu'elle ne s'écarterait pas de la promesse qu'elle lui avait faite ; il se prit à avoir confiance, comme elle, et résolut d'attendre les évènements, en me faisant part d'ailleurs de toutes ses pensées et en versant dans mon cœur la tristesse du sien.

Dans ma réponse, je lui exprimais à la fois mon étonnement de ce qui se passait et mon espoir de voir arriver la fin d'une situation si extraordinaire, à laquelle je ne comprenais rien.

Je lui écrivais souvent d'ailleurs, et mes paroles étaient toujours pleines d'encouragement, quoique, au fond, j'eusse bien des inquiétudes sur l'issue des projets de ces pauvres jeunes gens.

Ses lettres, à son tour, étaient aussi fréquentes que le permettaient ses devoirs de militaire, d'autant plus exigeants qu'il s'était peu à peu élevé, par son excellente conduite et son instruction relativement avancée, au grade de sergent-fourrier. Ses honnêtes sentiments s'y manifestaient constamment et avec une chaleur, une fermeté, qui me touchaient vivement.

Mais je n'écrivais plus à Jeannette ; ses parents m'avaient, en partant, exprimé instamment le désir qu'il ne leur parvînt de chez moi aucune lettre, quand même nous saurions leur nouvelle demeure, qu'ils avaient soin d'ailleurs de ne pas nous dire. Ce n'est que plus tard que je connus l'existence que menait, dans ce lieu reculé, l'honnête famille, exilée de ses vieux foyers par les plus odieuses trames.

Le petit hameau de la Chapelle occupe une gorge étroite à peu de distance des sources de la Grône, et non loin du mont Saint-Rigaud, qui est le plus haut point des montagnes du Beaujolais. On n'y pénètre que par des chemins difficiles, à travers des rocs escarpés et des forêts de sapins

Digitized by Google

et d'autres bois épais. Le village est assez heureusement placé sur une pente qui regarde l'orient ; de sorte que les premiers rayons du soleil viennent réjouir ce lieu, qui, sans cette exposition, serait triste et sauvage.

La maison d'André était fort petite et couverte en chaume. Une pièce principale au rez-de-chaussée, où habitaient le père et la mère, une chambre attenante, où couchait la jeune fille, un grenier au-dessus, la composaient tout entière.

A côté, était une modeste étable, ne pouvant contenir que peu d'animaux, et surmontée d'un fenil; enfin une très-petite construction à part formait un four, où André cuisait le pain préparé par lui-même, car on ne connaît pas les boulangeries communes dans ces humbles localités; chacun est son propre boulanger.

Une cour de quelques mètres, ombragée d'un noyer, séparait la maison du chemin. Derrière l'habitation, au levant, se trouvait le petit jardin, avec quelques arbres fruitiers; plus loin, une terre labourable et un pré de quelques arpents terminaient le domaine qu'avait loué le père André.

Il ne s'y trouvait pas de bois pour le chauffage de la maison, il fallait donc en acheter. Hélas! la bourse de la famille n'était pas trop bien garnie. Après les règlements de Beauregard, il restait peu de chose pour subvenir aux frais d'une nouvelle installation. Mais, avec une sévère économie et un ordre extrême, on parvenait à s'en tirer.

On avait conservé la vache favorite, Fromentine (1), qui fournissait beaucoup de lait et rapportait un assez bon profit par la vente du beurre, du fromage et des veaux.

---

(1) Couleur de froment; nom donné fréquemment aux vaches d'un blanc jaune, dans le Charollais et le Mâconnais.

Digitized by Google

On avait aussi amené la chèvre Brunette, principale nourrice de la famille et dont les fromages n'étaient pas moins estimés sur les marchés voisins que ceux de Fromentine.

Une oie, aussi intelligente que fidèle, qui s'était attachée particulièrement à Jeannette et que Jeannette aimait beaucoup elle-même, avait accompagné également la famille dans sa nouvelle demeure.

La basse-cour comptait, avec elle, six poules et un joli coq, qui égayait la maison par son chant matinal. Les œufs et les poulets contribuaient à apporter dans le ménage une petite aisance par la vente qu'on en faisait.

Pour labourer la terre et récolter le blé nécessaire à la famille, il fallait emprunter de temps en temps la vache d'un voisin, qu'on attelait avec Fromentine, soit à la charrue, soit au tombereau. Le jardin fournissait les légumes et quelques fruits.

On pouvait donc vivre. Matériellement, l'existence était supportable; mais, moralement, quelle triste situation ! Le père et la mère conservaient, sur la cause de leur exil, un silence glacé vis-à-vis de leur fille; celle-ci, n'osant pas leur demander leur secret, les embrassait, les caressait, comme pour leur dire de se dévoiler à elle, et pour leur faire comprendre qu'elle était digne d'avoir leur confidence; mais elle n'obtenait rien. Elle était donc réduite à se plonger dans les plus pénibles réflexions, et ses seules consolations étaient le travail du jardin, où elle excellait, comme je l'ai déjà dit, le soin des animaux, l'aide apportée à sa mère dans les travaux du ménage, les ouvrages de couture, où elle était habile, et enfin la lecture de quelques bons livres qu'elle avait apportés de Beauregard.

Hélas ! elle n'avait plus la ressource de la correspondance, qui autrefois était sa plus délicieuse occupation; elle ne

Digitized by Google

pouvait écrire ni à Pierre, ni à ses amis de Beauregard : ses parents le lui avaient défendu. Gertrude était la seule à qui elle adressât de temps en temps une lettre affectueuse, mais sans pouvoir épancher toute l'amertume de son cœur ; elle ne voulait pas aborder avec cette jeune fille tant de mystérieuses complications.

André allait de temps en temps au bourg voisin, pour placer les produits de l'industrie agricole de son petit domaine.

Un matin, qu'il revenait de très-bonne heure du marché, il entendit sortir, d'un champ de maïs voisin du chemin, des vagissements d'enfant ; il approche du lieu d'où partaient ces cris, et il découvre un joli petit garçon enveloppé de langes fins, qu'une mère dénaturée avait sans doute abandonné ; il le prend, il le réchauffe dans ses bras, il le porte à sa femme et à sa fille : « Prenez soin, leur dit-il, de cet infortuné délaissé par sa mère. Quoique nous soyons pauvres, il faut l'élever. Dieu me l'a confié, en me le faisant trouver le premier ; Jeannette, tu en auras la charge et l'honneur ; ce sera ton enfant. Nous le ferons baptiser, tu seras la marraine, et nous lui donnerons le nom de Jean, à cause de toi. Le bon lait de notre chèvre le nourrira. »

Les deux cœurs excellents auxquels il s'adressait, répondirent naturellement à l'élan du sien. Catherine et Jeannette prodiguèrent leurs caresses et leurs soins à l'intéressant petit être. La jeune fille voulut l'avoir près de son lit, dans un berceau d'osier qu'elle se procura immédiatement. Elle lui fit prendre au biberon le lait fortifiant de Brunette. Ni veilles, ni fatigues ne furent épargnées par elle pour accomplir la tâche pieuse que la Providence semblait lui avoir imposée.

Bientôt un petit sourire de Jean et ses bras caressants tendus vers elle vinrent la récompenser de ses peines. En

Digitized by Google

voyant les premiers signes d'intelligence du pauvre petit être, ses trois doux protecteurs jouissaient délicieusement de leur œuvre de charité.

Le sage André fit, d'ailleurs, toutes les démarches nécessaires pour que l'adoption de ce nouveau membre de la famille fût faite légalement.

X

Six mois s'étaient écoulés depuis la cessation de la correspondance de Pierre et de moi-même avec Jeannette.

Le régiment de mon jeune militaire s'était rapproché de nous : il se trouvait à Lyon. La confiance complète que ses chefs avaient en lui engagea son colonel à le charger d'une mission importante relative au service de l'armée dans une partie du département du Rhône, précisément dans les montagnes du Beaujolais. Or, il savait que Jeannette y habitait; mais dans quel endroit? Je n'avais pu le lui dire, quoique je m'en doutasse; mais la discrétion que je voulais observer à l'égard des parents de la jeune fille m'avaient fait garder un complet silence sur le lieu de leur demeure.

Tout en parcourant monts et vallées pour sa mission, il s'informait avec une anxieuse sollicitude de l'établissement récent, dans ces cantons, d'une famille André dont il dépeignait les membres.

Il parvint à découvrir le séjour si activement recherché. Mais comment se présentera-t-il chez ceux qui ont défendu qu'il eût des rapports avec eux? Il ne doit pas chercher à rencontrer Jeannette seule; il lui semble que cela ne serait pas digne des sentiments délicats qui les animent l'un et l'autre; c'est devant ses parents qu'il la reverra.

Digitized by Google

Il se rend à leur habitation. Il entre dans la cour, frappe à la porte, et ne voit personne; mais on n'est pas loin sans doute, car cette porte n'est pas fermée à clé, on peut pénétrer librement dans la maison, suivant l'habitude des campagnes, où l'on est plein de confiance.

Il s'avance donc dans cet intérieur modeste, où tout respire l'ordre, la propreté et le soin. Voilà le buffet de noyer qui contient les vêtements; voilà la table de cerisier sur laquelle on prend le frugal repas; voilà les six chaises de hêtre et de paille; ici, est la table de travail de Jeannette, où, à côté d'un petit coffre, présent de Pierre, destiné aux instruments de couture, se trouvaient quelques livres, du papier, et ces plumes qui avaient transmis tant de fois à l'absent aimé des pensées si tendres et si pures.

Des larmes mouillaient les yeux du voyageur, à la vue de ces objets qui lui rappelaient de si puissants souvenirs. Que va-t-il faire? Il ne veut pas laisser ignorer sa présence à ceux qu'il brûlait et craignait à la fois de rencontrer. Il tire de son portefeuille son portrait photographié, il le place sur la table à manger, comme pour l'adresser à tous les hôtes de la demeure en même temps, et, sur une page détachée de son carnet, il écrit ces mots qu'il dépose à côté de la photographie : « Je vous ai enfin découverts, je suis dans le hameau, permettez que je vienne vous voir. »

Puis il sort, et, trouvant près du chemin une haie touffue de charmille, il se place derrière, dans le champ voisin. A travers le feuillage, il peut distinguer les passants, sans être aperçu lui-même. Quelle n'est pas son émotion quand, au bout de quelques instants d'attente, il voit arriver Jeannette et ses parents, portant des herbages pour les animaux; il reconnaît, sous leurs larges chapeaux de paille, ces figures bonnes et honnêtes qui lui rappelaient des jours si heureux; mais elles exprimaient maintenant la tristesse, et la pâleur avait remplacé le charmant incarnat de Jeannette.

Digitized by Google

Il voudrait se précipiter vers eux ; mais la prudence le retient ; il vaut mieux attendre qu'ils soient prévenus par l'avis qu'il a laissé. Bientôt il entend le cri de surprise que causent à la jeune fille cette photographie d'une ressemblance frappante et le petit mot qui l'accompagne.

André et sa femme, d'abord muets d'étonnement, laissent échapper des paroles entrecoupées : « Oh ! comme il nous a cherchés avec persévérance !..... Allons ! il nous aime toujours !... C'est un bon cœur ; nous avons eu tort de l'écarter de nous ;... qu'il vienne, nous serons heureux de le recevoir ! »

Jeannette pleurait de bonheur. Pierre n'est pas longtemps à les suivre. Les embrassements et les sanglots se confondent pendant quelques moments. Enfin le voyageur s'écria, en serrant convulsivement les mains d'André et de Catherine : « Dites-moi, au nom du ciel, pourquoi vous m'avez fermé votre affection, pourquoi vous m'avez retiré une correspondance avec celle qui remplit mon cœur et qui le remplira toujours ! Pourquoi ce silence, ce mystère, ce départ de Beauregard, cette retraite dans un canton si reculé ? N'avez-vous plus eu confiance en ma parole ? Pensez-vous que j'aurais pu tromper cette enfant que j'aime plus que la vie ? Ma Jeannette, as-tu douté, toi, un moment de ma foi ? »

« Jamais, dit-elle, jamais, ô mon Pierre ; j'ai obéi à mes parents en ne t'écrivant plus, mais mon âme était toujours en communication avec la tienne, je ne doutais pas de ta constance, et je pensais bien que tu devais être sûr de la mienne. Pourquoi, ô mes parents bien-aimés, avez-vous pris des résolutions si extraordinaires ? Dans mon respect pour vous, je n'ai pas osé vous arracher votre secret, mais maintenant, devant Pierre, devant vos deux enfants qui vous en prient, et au milieu de mon bonheur qui revient,

Digitized by Google

expliquez les motifs d'une détermination qui n'a plus peut-être besoin de mystère. »

« Il serait long et pénible, répondit André, de vous dire toutes les raisons qui nous ont fait venir ici et qui nous ont forcés, chers enfants, à vous imposer un silence cruel. Nous pensions agir en sages chefs de famille. Nous reconnaissons que nous nous sommes trompés sur un fait essentiel. Pardonnez-nous le chagrin que nous vous avons causé. Jouissons du retour de notre fils.

« Je vois, Pierre, à ton uniforme galonné et à ta belle apparence, que tu as acquis un grade important : c'est sans doute la récompense de ta bonne conduite et de ton instruction. Mes amis, le bonheur nous revient de nouveau; réjouissons-nous donc. »

Catherine prépara un repas, dont une omelette appétissante, du lait et des pommes de terre faisaient le fond. Jamais notre militaire n'avait eu un banquet aussi délicieux.

Jeannette lui montra tous les détails de ce séjour : le petit jardin, bien tenu par ses soins, la vache, la chèvre, l'oie, vieilles connaissances de Pierre, qui les caressa avec un vif plaisir.

(*A suivre*).

EUGÈNE CORTAMBERT.

Digitized by Google

NOTES

sur

L'EXPOSITION DE 1879

A NOTRE AMI JOANNY SÉON

Graveur Lyonnais

(SUITE)

Quelle qu'elle soit, nous préférons encore cette toile à la peinture froide et passablement guindée de M. Claude Pinet, et qui représente *Horace lisant son ode chez Mécènes*. Elève de Bonnefond et d'Ingres, M. Pinet n'avait qu'à s'inspirer de ses deux maîtres pour produire une œuvre irréprochable de coloris et de dessin; malheureusement, cet artiste n'est qu'un classique sans relief et ses personnages posent, mais ne vivent pas. L'antiquité,—la *Mort de Marc Aurèle*, d'Eug. Delacroix, est là, derrière la percaline verte, pour le prouver, — peut aussi bien revivre par le pinceau des romantiques que par celui des classiques; le tout est de la faire revivre; c'est là qu'est le secret, c'est là qu'est le talent; elle n'est plus alors un sujet sans intérêt, elle est le passé apparaissant au présent dans toute sa grandeur; en un mot, elle est l'Histoire, et tout sujet historique bien traité est un succès pour l'artiste qui l'a produit. Tel n'est pas le cas, j'ai le regret de le dire, du tableau de M. Pinet qui, semblable au commun des tragédies du siècle dernier, ne quittera la scène de l'Exposition que pour disparaître dans l'oubli.

Digitized by Google

Au-dessous des deux dernières grandes toiles dont nous venons de parler, nous remarquons une suite de petits tableaux fort intéressants. Un, entre autres, les *Anes de la plage,* nous a plu beaucoup. Les ânes, profitons de l'occasion pour le dire, sont en grand honneur parmi les artistes en ce moment. Il y en a bien deux ou trois douzaines à l'Exposition, et c'est justice, car c'est la réhabilitation, par l'art, d'un animal aussi intelligent qu'utile, d'une bête sobre et de pied sûr, et qui mérite de prendre place, dans les affections de l'homme, entre le chien et le cheval. Mais revenons à notre sujet. Donc les ânes de la plage, avec le mur curieux sur lequel ils se détachent et leur petit conducteur ébouriffé, nous rappellent certains tableaux de Decamps; ils sont d'un artiste belge, M. Jean van Beers, qui habite Paris et qui a, en outre, envoyé à Lyon un *Gentilhomme hollandais* d'une bonne tournure, et qui est peint sur un fond dont les tons de hareng nous rappellent les Rembrandt les plus estimés, et le *Mousse,* un charmant portrait d'adolescent, dont les chairs mates et fines, l'œil clair et doux, ressortent admirablement dans le cadre en bois noir que M. van Beers adapte à toutes ses toiles, et qui leur est généralement favorable. M. van Beers a un talent souple et distingué qui fait honneur à cette Ecole belge ou plutôt flamande qui doit évidemment sa renaissance à l'Ecole française, dont elle s'est inspirée avant de reprendre la tradition de son passé et de reconquérir son originalité.

Tout à côté du *Gentilhomme hollandais,* nous signalons à l'attention du public le *Prisonnier en fuite,* de M. Luminais. C'est un Gaulois, comme bien vous pensez, mais jeune cette fois, par conséquent alerte et résolu. Des cavaliers romains le poursuivent et ne tarderaient pas à l'atteindre si, lui, qui connaît le pays, ne s'était dirigé vers une faille jurassique dont il sonde du regard les aspérités, tout en s'y lais-

Digitized by Google

sant glisser, grâce aux branches plus que flexibles d'un arbre qui surplombe le vide, afin d'en opérer, d'un pied prudent et hardi tout à la fois, la périlleuse descente, et mettre ainsi un abîme entre ses ennemis et lui. C'est un bon tableau, d'un coloris sobre et d'un effet émouvant.

Presque au-dessous, l'*Enfant blessé*, de M. Simon Durand, va, lui, aussi, nous retenir pendant quelques minutes. M. Simon Durand, dont nous connaissons déjà des *Saltimbanques* remarquables, nous en montre encore un cette année. Il est seul et exerce son métier en plein vent, sur le pavé même de la rue, pavé sur lequel, en manquant probablement l'équilibre, son enfant, un garçon de douze à treize ans, assez frêle et bien que dressé dès le berceau, a fait une chute et s'est grièvement blessé à la tête. Le moment choisi par l'artiste est celui où le père sort de chez un pharmacien, devant lequel la foule s'est tout naturellement attroupée. Il fait peine, cet homme, qui porte son fils dans ses bras et ne voit que ce fils ; il fait peine, tant il y a de douleur vraie, de douleur poignante sur son visage. Passez près de lui en disant seulement : « Pauvre homme ! » et il éclatera en sanglots. Tous les personnages qui l'entourent sont bien en scène, les physionomies sont expressives et les types sont étudiés. Notons surtout ceux de l'écolier flâneur dont la curiosité indiscrète peint bien le caractère égoïste et railleur, du petit marchand de journaux insouciant et blasé, et de l'apprenti, un bon petit ouvrier, celui-là, qui ramasse le bonnet du blessé et le tend au père avec un regard ému. Cette toile, un peu uniforme de ton peut-être, est une des meilleures du Salon.

Il n'en est pas de même, et nous le regrettons, car le talent du peintre nous est assez sympathique, du tout petit tableau de M. Compte-Calix, une *Jeune artiste*, lequel est loin de valoir son *Jour des Morts*, de l'année dernière. Ce

Digitized by Google

que sa forte main nous a peint cette année est d'une mièvrerie qui n'est dépassée que par les deux peintures de Mme Compte-Calix (voilà un ménage bien uni) *Micali*, un profil de blonde, qui pourrait être joli s'il n'avait pas autant la prétention de l'être, et les *Cartes à minet*, une fantaisie dont on ne parle pas. Combien est préférable, à ce dont nous venons de parler, la jolie composition de Mme Jeanne Rongier, qu'elle appelle *Digression*. Si petit que ce soit, c'est virilement peint, et les deux jeunes gens qui viennent d'interrompre leur pêche pour causer, causer d'amour s'entend, sont rendus avec une fermeté de pinceau et un esprit de la situation remarquables. Notons que parmi les tableaux qui nous ont le plus frappé nous devons citer trois portraits peints par la main délicate d'une femme, et que bien des hommes voudraient avoir faits. Citons d'abord le portrait de M. Compte-Calix, de Mme Collomb née Agassis, dont la touche a une vérité et une vigueur peu communes, vigueur dont une Parisienne, femme du meilleur monde, donna, sous le nom d'Henriette Brow, le mouvement, il y a une quinzaine d'années tant par des portraits que par des tableaux restés célèbres. Celui du docteur Vidal, par Mlle Elisa Koch, portrait que nous préférons à son *Petit caprice*, fort bien peint, mais un peu prétentieux; la femme s'y trahit. Enfin, le portrait exposé par Mlle Giniez, portrait qui, tout d'abord, *donne de l'air*, comme on dit pittoresquement à Lyon, aux portraits de Ricard, mais que, après examen, on reconnaît être d'une élève de Chatigny, à la manière peu accusée dont les yeux sont rendus.

Signalons également, et sur la même cimaise, un portrait de femme avec une armoirie dans l'angle, par M. Tony Ouvrier. C'est chaud de ton et doit être très-ressemblant, et un portrait d'homme — petite dimension — très-finement touché, par M. Jules Chevrier, et se détachant sur un

Digitized by Google

fond jaune d'or qui chauffe le regard sans l'éblouir. Le voisinage de ces deux toiles nous fait trouver un peu grise la tonalité générale du *Point noir*, de M. Carpentier, un tableau fort spirituel et qui nous représente de petits paysans se baignant, sans caleçon, il faut bien le dire, dans la petite rivière du lieu. Tout à coup, ils sortent en hâte de l'eau, s'habillent précipitamment ou fuient, à demi-nus, se cacher dans le bois voisin. C'est qu'ils viennent d'apercevoir au loin, c'est vrai, mais sur le sentier qui mène au pont sous lequel ils prennent leur bain, un point noir en effet. C'est le curé. Ne laissons pas passer, sans en parler, la *Branche de pommes*, de M. Leclaire, une étude un peu lâchée, mais d'une vivacité de couleur prise sur le vif, et surtout de la *Marmelade*, de M. Bergeret, si grassement peinte et d'une vérité qui vous met l'eau à la bouche. Enfin, pour en terminer avec cette cimaise, citons une vue presque microscopique de dimensions, mais grande d'espace, des *Falaises d'Yport* et d'*Etretat*, prise des grèves de Fécamp, par M. Flick. Nous y retrouvons ce même ciel voilé, cette même lumière tamisée par les brumes qui étonne tant dans le tableau de Toudouze tous ceux qui ne sont pas familiers avec les côtes normandes. Disons un mot, en passant, de l'*Amateur distrait*, d'Henri Brispot, une charge qui fait le bonheur des visiteurs du dimanche, et finissons par un *Café au Caire*, de M. Castres, un petit tableau fort soigné, avec deux Arabes bien campés et un des nombreux ânes qui figurent cette année à l'Exposition.

Cette œuvre mignonne nous ramène au-dessous des deux grands paysages de MM. Benonville et Beauverie. Le premier nous représente l'*Anio entre Tivoli et Vicovara*; c'est d'une belle facture, d'un beau dessin surtout, mais cela manque un peu d'effet, quoique le site soit charmant. Le second nous portraiture un coin des bords de l'Oise, les

Digitized by Google

vieilles carrières de Méry. On y sent comme un ressouvenir de Daubigny le père, mais la peinture de M. Beauverie est moins poussée au noir que celle du maître regretté. Au-dessous de ces deux toiles, regardons un instant le bateau à laveuses, la *Platte*, en langage local, de M. Roman. M. Roman est un chercheur, et s'il n'a pas atteint, dans ce tableau, toute la vérité, il a passé si près du but qu'à beaucoup il donne le change.

Si, arrivé à ce point de la galerie, on ne veut pas quitter les paysagistes, on n'a qu'à porter ses regards tantôt d'un côté, tantôt d'un autre ; l'étude est facile à continuer.

M. Saint-Cyr-Girier a exposé deux vues prises dans les Dombes, à Saint-Paul-de-Varax. La meilleure des deux porte le n° 324, mais ni l'une ni l'autre ne valent, à beaucoup près, son *Rocher sous bois*, son *Effet de neige à Crémieu*, et son *Ravin*, trois beaux paysages que chacun a pu voir, l'année dernière, derrière la glace miroitante de la vitrine de Dusserre, et qui nous avaient habitué à une toute autre manière de faire de la part de M. Saint-Cyr-Girier.

M. Appian a envoyé trois toiles, deux grandes et une petite. Les deux grandes, nous les connaissions déjà par deux splendides fusains longtemps exposés à la vitrine de Méra, la *Route de la Corniche* et un *Canal*, c'est ainsi que le livret les désigne. Eh bien, de ces deux beaux paysages, c'est le *Canal* qui nous charme le plus ; ce n'est pas le plus lumineux peut-être, mais il nous attire par cette incomparable poésie qui caractérise généralement le jour à son déclin et par cette mélancolie douce qui émane des lieux profondément solitaires. La *Route de la Corniche*, au contraire, avec son arbre aux racines décharnées, son rocher qui s'effritte et son Osmanlis chevauchant sur un cheval barbe, a comme une arrière-pensée de décor qui nous plaît moins malgré

Digitized by Google

son ciel d'un bleu de turquoise et son soleil étincelant. Quant aux *Environs d'Argelès* (Pyrénées-Orientales), c'est un de ces tableaux de chevalet au ciel limpide, aux vagues transparentes et aux terrains fortement empâtés qui sont aujourd'hui la monomanie courante de l'artiste.

Somme toute, et au risque de nous attirer des reproches de la part des admirateurs de M. Appian, disons que nous avons été moins impressionné devant ses tableaux que devant ceux de M. Gustave Allemand, un *Soir d'hiver* et *Octobre à Crémieu* (Isère). La vue de ces œuvres nous a fait revivre des heures heureuses, des heures d'oubli passées à vagabonder dans des sites à peu près semblables, et nous y avons trouvé un tel caractère de vérité, un tel amour de la nature, toujours belle quelle que soit la saison, toujours adorable pour ceux qui savent la comprendre, qu'il y a eu communion de sentiments entre le peintre et nous. En présence de cette peinture si sincère et si poétique d'une contrée faite pour inspirer un artiste, nous avons été ému et nous avons été heureux de voir, ainsi confirmée, une idée souvent émise par nous que les saisons délaissées, calomniées même de l'extrême automne et de l'hiver ont peut-être encore plus d'attrait que le printemps et l'été, si vantés et si chantés.

Remarquons les *Sables de Franchard*, forêt de Fontainebleau, que M. Lecamus nous montre dans leur triste nudité par un ciel orageux et sans lumière. C'est vrai d'effet, mais si désolé d'aspect que l'œuvre manque de charme et n'appelle pas le regard. Par contre, la lumière ne manque pas dans le grand soleil couchant qui illumine, aux environs de Villewille, une plage vue à marée basse, par M. de Sachy. C'est brossé avec verve et harmonieux de ton.

Enfin, nos regards rencontrent le meilleur, à notre avis,

Digitized by Google

des quatre paysages exposés par M. Ponthus-Cinier, la *Plaine de Culoz* inondée, vue prise du val Romey. L'absence de tout papillottement et un effet de lumière sur le Rhône font de ce paysage une œuvre à part. Elle ramène sur la cimaise de gauche et tout près d'une petite tête d'étude, coiffée d'un bonnet à la Charlotte Corday, par un Russe, M. Thomakoff, qui nous plaît par le ton blond dans lequel elle est peinte. Nous voyons alors la spirituelle singerie de M. Hadamard : le magistrat devant lequel on amène un coupable est plein de lui-même et de la dignité dont il est revêtu. Son arrêt sera sévère, mais juste, et dès qu'il l'aura rendu, il ira dîner avec la satisfaction d'une conscience tranquille. Tout à côté sont deux toiles, de M. Palizzi, d'un coloris gras et frais : une *Anesse et son ânon*, une *Vache et son veau*; c'est champêtre, comme vous voyez; mais, si vous voulez vous retrouver à la ville, regardez, sur cette terrasse qui la domine, le groupe de philosophes que M. Simener, de Séville, a assis sur un vaste banc de marbre. C'est spirituellement touché et malicieusement dessiné, de plus très-harmonieux, sauf le manteau rouge de l'un des graves personnages qui fait tache dans l'ensemble. Malgré cette tache, c'est l'une des plus jolies petites toiles du Salon. Si l'on en croit le livret, cela s'appelle un *Banquet de philosophes*; pour nous, cela doit s'intituler le *Banc des philosophes ;* mais le livret est si mal imprimé, cette année, il contient tant d'erreurs, tant de désignations fausses qu'il ne faut s'étonner de rien. Ne quittons pas, pour cela, notre cimaise, et, après avoir jeté un coup d'œil sur la *Hottée de raisins*, de M. Bavoux, si originalement éclairée par la lumière qui passe au travers des trous de la hotte, soyons tout au plaisir de regarder la tête de *Jeune fille*, de M. Castiglione, bien définie, bien peinte, et illuminant d'un franc sourire une bouche adorable; cette tête vous attire et vous

Digitized by Google

charme à ce point qu'il faut s'en arracher pour apercevoir un tout petit cadre où M. Eugène Girardet nous a peint les *Anes de Caboul*. Oui, Caboul, si toutefois le livret dit vrai, et ne croyez pas pour cela que M. Girardet va nous conduire en Afganhistan; il n'en est rien, nous sommes en France, comme le prouve, du reste, le drapeau qui décore le hangar sous lequel s'abritent les ânes en question et Caboul, c'est, si je ne me trompe, l'ânier lui-même. Ces ânes sont bien rendus, ainsi que les promeneurs qui les louent, et le tout se détache sur un frais paysage qui, malgré l'exiguité du cadre, a une grande étendue. Puis, avant de quitter la galerie, disons un mot des deux tableaux de M. Castex-Desgranges, et ne craignons pas d'avouer que, malgré les qualités de celui intitulé *Bataille*, deux kakatoés qui se disputent sur une jonchée d'oranges et de grenades, nous lui préférons celui que désigne ce simple mot *Fruits*. Les fraises, il est vrai, pourraient être plus étudiées, mais le raisin muscat qu'on vient de sortir de sa boîte, est si transparent, si vrai, il est si doré, si parfumé même qu'on tend la main pour le saisir. Enfin, bien qu'ils ne soient pas les meilleurs du Salon, parlons des deux portraits qui semblent garder la porte qui s'ouvre sur la salle voisine. L'un est tout noir, c'est le portrait de Mme C..., par M. Loubet. Il est assez bien dessiné, mais d'une tonalité sombre qui fait pâlir les chairs et ne détache pas assez du fond de la toile les velours de la robe. Que M. Loubet ne craigne pas de s'inspirer, au besoin, de l'étoffe de soie amaranthe sur lequel s'enlève si bien la fillette de M. de la Brély, et nous croyons qu'il n'aura pas lieu de s'en plaindre. L'autre portrait est tout blanc, et nous représente M. Stéphane, du Grand-Théâtre, en costume de *Zampa*. Il est de M. Robin. Cette toile, assez prétentieuse, du reste, nous plaît peu : en effet, dans un portrait d'acteur, ce qui, à notre avis, doit intéres-

Digitized by Google

ser le public, ce n'est pas de retrouver l'artiste dans tel ou tel rôle, mais bien de connaître l'homme tel qu'il est en dehors du théâtre, et de pouvoir ainsi mettre son nom sur son visage quand il le rencontrera dans la rue. Malheureusement, il n'en est pas ainsi, et acteurs et actrices n'ont rien de plus pressé que de se faire peindre dans le costume de leur dernier succès ; le peintre lui-même ne se refuse pas à la chose, sous prétexte que le costume moderne est affreux, et surtout, ce qu'il ne dit pas, qu'il est difficile d'en tirer un heureux parti, si l'on n'a pas de talent. C'est ainsi que le public se trouve déçu dans ses espérances.

Mais reprenons notre étude. Le tableau que M. Lenoir nous a envoyé cette année est loin de valoir son *Farnex, dompteur d'Agrah*, qui nous fit une certaine impression l'année dernière ; cependant, c'est une peinture curieuse, et si ses palmiers et son site sont aussi vrais que le type des femmes qui viennent puiser de l'eau dans le Nil brumeux et débordé, M. Lenoir est un ethnographe de mérite. C'est, du reste, assez son genre et un genre intéressant.

Dans les premiers jours de l'Exposition, ce tableau était dans la galerie ; on a jugé à propos de le transporter dans la salle sombre et glacée de la momie, et là, abominablement éclairé, il a perdu beaucoup. Il y a pourtant de bonnes choses dans cette salle de la momie. Il y a une *Vue des environs de Tanger*, par M. Eugène Girardet, fort bien faite, à notre avis, très-vraie de ton, autant que nous pouvons en juger par les récits des voyageurs et les œuvres de la plupart de nos plus célèbres orientalistes, Gérôme, Fromentin, Belly, Bonheri, et tant d'autres dont le nom m'échappe en ce moment. Il y a un paysage pris à Cernay-la-Ville, de M. Castan, avec un rayon de soleil passant entre deux nuages et frappant d'aplomb sur les arbres, les buissons et les maisons, qui est bien rendu. Il y a le *Favori de bébé*, un

Digitized by Google

adorable petit minet, par M. Lambert, le plus spirituel de nos peintres d'animaux; une *Psyché cherchant à retenir l'Amour*, de M. Eugène Midord, panneau décoratif du plus gracieux effet, bien dessiné et, de plus, d'une peinture blonde et rose comme l'aurore et d'une transparence de vision bien réussie. Une *Insouciante* Espagnole, peinte par Mme Madeleine Lemaire, avec un pinceau qui semble échappé de la main mourante de Fortuny. On y remarque également une nature-morte — *Chaudrons et légumes* — de M. Stengelin, un élève qui fait honneur à son maître Guichard, et qui est plus vrai et plus vigoureux que ce dernier n'a jamais été. Un bon paysage de M. Defaux — effet d'automne — intitulé le *Braconnier*, et enfin la *Via romana à Bardighera*, la ville des palmiers, un site consciencieusement rendu et qui, à quelques détails de végétation et à la mer près, rappelle un petit village qui n'est pas à plus de deux heures de Lyon, nous voulons dire Saint-Fortunat-au-Mont-d'Or.

Ces tableaux, pour la plupart, ont été placés, déplacés et replacés, depuis huit jours, avec un sans-gène et une ignorance de l'art vrai qui demandent qu'on les signale, car voilà des œuvres, d'un mérite réel, privées de la lumière qui les mettrait dans leur milieu naturel et permettrait de les juger en connaissance de cause, tandis que des médiocrités sans nom, et qui seraient bien mieux placées en quelque coin obscur où personne ne les verrait, s'étalent au grand jour. Chacun peut s'en convaincre, comme aussi que l'on a relégué dans la salle d'entrée, où le jour contrarié des deux fenêtres est détestable, un magistral paysage de M. Harpignies, les *Chênes du Château-Renard*, où tout est rendu avec une science, une puissance et une vérité remarquables, et les *Lavandières sous bois*, de M. Bidault, un tableau dont les beaux arbres tamisent la lumière et dans le-

Digitized by Google

quel l'air se joue sans effort, apportant les parfums pénétrants du voisinage, tandis que le ruisseau murmure, que les battoirs s'agitent et que les belles laveuses du groupe de gauche babillent tout en s'occupant de leur linge. Eh bien, ces belles œuvres, ainsi qu'un portrait de notre poète Joséphin Soulary, peint également par M. Bidault, dans cette gamme de tons clairs qu'affectionnait Greuze et auquel Diderot eût consacré tout un paragraphe dans l'un de ses salons, toutes ces belles œuvres, dis-je, on ne les voit pas, et cela grâce encore une fois à l'incurie qui préside au classement des tableaux comme aussi à l'insuffisance artistique de la Commission.

En général, l'industrie et le commerce prédisposent peu aux goûts artistiques ; malheureusement, ceux qui s'y sont enrichis ont la prétention de jouer au Mécène, et ceux qui sont en train de s'enrichir veulent partager avec eux l'honneur de diriger le mouvement artistique et intellectuel de la cité. Certes, ils se dénigrent bien un peu les uns les autres, mais cela ne les empêche pas de faire valoir, avec un ensemble touchant, leurs droits à la reconnaissance publique et de se soutenir mutuellement pour établir solidement leur réputation d'hommes de goût et de protecteurs des arts.

(*A suivre*).

E. JUMEL.

Digitized by Google

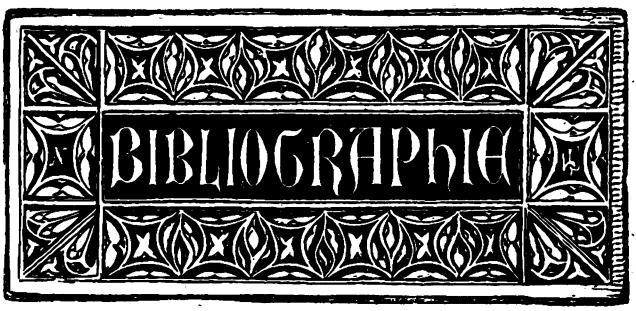

SOUS L'ÉVENTAIL

SONNETS

PAR ZÉNON FIÈRE

Paris, Sandoz et Fischbacher, rue de Seine, 33.

Qu'il soit peint par Watteau, Lancret ou Boucher, qu'il soit orné de paysages, d'idylles ou de fleurs, que son écaille ou son ivoire soit plus ou moins délicieusement travaillé à jour, l'éventail éveille une idée souriante comme les roses ; et plus souriante encore est la poésie qui s'est épanouie à l'ombre gracieuse de cette sorte de sceptre délicat, féminin, et plus doux à porter que l'autre !...

C'est en effet un titre charmant que celui-là ! M. Zénon Fière l'a choisi avec goût, pour présenter son joli recueil de sonnets aux lecteurs, surtout aux lectrices. Il a cette épigraphe :

« *L'éventail cache le rire et les pleurs.* »
LONGFELOW.

Hélas ! que de blondes ou brunes têtes, que d'adorables femmes en ont fait la mélancolique expérience ! Aussi, l'é-

Digitized by Google

ventail leur est cher, puisque c'est une manière de confident. Et c'est aussi un prétexte pour leur adresser de beaux vers, témoins ceux de M. Zénon Fière.

Vingt-huit sonnets à se partager entre elles! c'est courtois, c'est chevaleresque, c'est français, c'est une corbeille tressée avec art, ou bien, un vase de Sèvres, dans lequel chacune trouve sa fleur et ne peut s'y méprendre, puisque elle porte son nom. Il y en a bien deux ou trois qui n'ont point d'adresse... mais aussi, songez donc! si l'on allait être indiscret, lorsqu'il s'agit de certaines petites *traîtrises* du cœur!... c'est bien assez que la mécréante puisse lire son châtiment écrit dans la langue magique appelée « la langue des dieux. »

Car le poète se venge avec harmonie et se venge bien!

M. Zénon Fière avait déjà publié un autre volume de sonnets : *Après la moisson*. Voici que le successeur de ce charmant recueil est digne de son aîné par le talent, la verve, l'esprit et la grâce.

Je l'ouvre au morceau suivant, et je vais le citer aux regards amis qui me lisent :

DOUBLE INSPIRATION

Peintre, en vain j'essayai mes pinceaux impuissants :
L'idéal avait fui. Poète à court d'idée,
En vain je ciselai la strophe demandée :
Les rhythmes résistaient à mes efforts pressants.

Dans cet âpre désert de l'esprit et des sens,
Ainsi que Polymnie à son marbre accoudée,
Je vous vis jusqu'à moi, jeune muse attardée,
Fixer de vos yeux noirs les feux éblouissants.

Au même instant, le ciel s'entrouvit sur ma tête
Et je pus comparer en mon ravissement
Le bleu de votre écharpe au bleu du firmament.

Digitized by Google

Peintre et poète alors reprirent leur palette
Et tandis que vos yeux leur servaient de flambeau,
Le rêveur fit son chant, l'artiste son tableau.

—

Nous remarquons, parmi ces sonnets : *A Jeanne d'Arc.— A ma mère. — Eblouissement. — Le grand Som. — Sortilége. — Mon anniversaire. — Paysage féminin. — L'œillet du poète. — Diamant des larmes. — Pleurs de l'homme*, etc.

Ces petits poèmes en quatorze vers ont de grandes qualités de rhythme élégant, de pensée plus d'une fois virile, grave même et profonde, mais, justifiant son titre, l'ouvrage de M. Fière a aussi ce relief gracieux adapté aux bouquets de fleurs offerts à ces êtres exquis qu'un vrai poète français doit toujours entourer d'égards.

Voici un autre sonnet de *Sous l'éventail* adressée à une jeune Valentinoise, à une compatriote de talent :

A Mlle JEANNE HENNET

PEINTRE ET SCULPTEUR

—

A toi, fille de l'art antique,
Le temple au gothique contour,
Où ta palette est tour à tour
Rembranesque et raphaëlique.

A toi le ciel mythologique
Où ton ciseau peut en un jour
Modeler en torse d'Amour
Le grain du marbre penthélique.

Que l'art moderne et l'art ancien
Sous ces outils de magicien,
Joignent leur double apothéose !

Digitized by Google

Car tu peux ainsi qu'Astarté,
En ce monde où meurt toute chose
Créer l'immortelle beauté.

C'est bien d'encourager les artistes dans leur vie de labeur! Le poète sait comprendre cela ; aussi, M. Zénon Fière a le goût des arts et la passion du beau, cette passion innée chez tous ceux que la poésie enivre avec son ravissant sourire! On a beau avoir le titre d'avocat à la Cour d'appel, la muse reprend toujours ses droits, et elle a bien inspiré l'auteur du charmant ouvrage dont nous venons de parler.

ADÈLE SOUCHIER.

Digitized by Google

Lectures faites à la Sorbonne

PAR TH. VÉRON

Première réunion des délégués des Sociétés des Beaux-Arts à la Sorbonne.

Monsieur le directeur de la *Revue du Lyonnais,*

Ce n'est qu'en avril 1877 que fut appliqué l'heureux décret des ministres, MM. Rouland, Duruy et Bourbeau, sous le ministère de M. Waddington. C'est à M. le président du conseil actuel que nous devons cette application de l'assimilation des Beaux-Arts aux Sciences et aux Lettres, qui comptent déjà seize ans de réunions à la Sorbonne.

Les délégués des Sociétés des Beaux-Arts de France s'empressèrent de se rendre à cette première réunion; nous y entendîmes de remarquables rapports sur les Académies des Arts de France : peut-être l'archéologie, qui est plutôt du domaine de l'histoire, fit-elle de trop fréquentes incursions en notre section, dont la base est plutôt l'esthétique pure; mais nous espérons qu'à notre prochaine et troisième réunion, l'art n'aura plus à subir de ces empiètements d'autant plus inopportuns qu'il existe déjà une section d'archéologie dont les réunions ont lieu en même temps que la nôtre.

A Dieu ne plaise que nous entendions exclure de notre section toute la belle archéologie afférente au grand art, notamment les nobles styles d'architecture et les travaux de

Digitized by Google

nos artistes architectes ; nous ne parlons que de l'archéologie purement spéciale, un peu étrangère à l'art.

Avant de vous donner *Une hérésie de Platon*, etc., soyez assez bon, Monsieur le directeur, pour vouloir bien commencer par cette communication, lue d'abord par la Commission d'examen, et ensuite par votre serviteur, à la section des Beaux-Arts. Permettez-moi d'espérer que ce vaste projet, dont j'ai eu l'honneur de me faire l'ardent promoteur, trouvera certainement de nombreux adhérents en votre cité savante, lettrée et artiste. Du reste, mon *Dictionnaire de l'art et des artistes contemporains* est déjà, Dieu merci! la tribune libre de la section des Beaux-Arts de l'Institut universel.

Agréez mon cordial souvenir.

T. VÉRON.

PROJET D'INSTITUT UNIVERSEL

Des Sciences, des Lettres et des Arts.

MESSIEURS LES DÉLÉGUÉS,

J'ai l'honneur de faire un chaleureux appel à votre esprit et à votre cœur de patriotes, afin de profiter de l'exemple d'initiative de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et de vous proposer une vaste association que nous nommerons : « l'Institut universel des Sciences, des Lettres et des Arts. »

A l'occasion unique et prochaine de l'Exposition universelle, n'est-il pas opportun de rallier en esprit et en corps, par correspondance et par adhésion, tous nos confrères des

Digitized by Google

sciences, des lettres et des arts de France et de toutes les nations (1)? Car n'est-il pas à regretter de rompre, après six mois de communion intellectuelle, des rapports ébauchés, dont la continuation serait réciproquement utile au progrès?

Veuillez donc, Messieurs les délégués, prendre ce projet en sérieuse considération.

Cet Institut universel a pour objet : de rallier et de centraliser, à Paris, le mouvement intellectuel de toutes les Sociétés savantes, lettrées et artistes de France et de tous les pays où il en existe.

Son but est d'offrir par la parole, la plume, la palette, le ciseau, la note et le compas des maîtres de toutes les nations, les plus hautes leçons et les plus grands exemples de civilisation et de progrès.

Dans l'ordre intellectuel, politique et moral, la diffusion des lumières prépare le triomphe de l'idée pacifique et civilisatrice sur la barbarie de la guerre et de l'ignorance; elle invite à la sainte-alliance les peuples unis sur le terrain scientifique, littéraire et artistique.

Telle est la fin providentielle de cette œuvre, facilitée par les merveilleuses applications de la science qui, tous les jours, offre à l'idée et à sa réalisation le concours puissant de ses utiles découvertes.

Que la routine et la résistance, familières aux esprits timorés, ne viennent pas traiter d'utopie le côté pratique d'un projet mûr et d'une application possible. En effet, en comparant les moyens d'action de notre âge de vapeur, d'électricité, de presses rapides, et de notre gouvernement de suffrage universel à ceux des XVIIe, XVIIIe siècles et des com-

(1) Le long examen de toutes les œuvres d'art des vingt-neuf nations, depuis l'Allemagne jusqu'à Venezuela, a empêché le promoteur d'en faire une conférence au Trocadéro.

Digitized by Google

mencements du nôtre, on se demande comment les institutions des Richelieu, des Colbert et des Lakanal, peuvent suffire aujourd'hui au débordement scientifique, littéraire et artistique de notre époque ?

Qu'on ne vienne pas, non plus, faire des procès de tendance à une œuvre éminemment libérale, sans cocarde ni bannière politique ou religieuse. Car si l'Institut universel arborait un drapeau, ce serait celui du progrès et de la fraternité des peuples. Seulement, à l'immortelle devise de nos pères, nous ajouterions celle-ci :

« L'idée et le droit priment la force !! »

S'inclinant d'abord devant les illustrations justement acquises, l'Institut universel respecterait l'esprit hiérarchique du vrai mérite qui s'impose ; mais, d'un autre côté, il se ferait un devoir, que dis-je ? une mission ! d'appeler en son sein les hommes de valeur que leur isolement et leur modestie font trop souvent oublier.

C'est à vous, Messieurs les Délégués, qu'est réservé l'honneur de faire cette encyclopédie du XIXe siècle, en créant un comité d'initiative et d'organisation centrale à Paris. Recevant tous les éléments épars et les manifestations importantes du haut mouvement intellectuel du monde, Paris les lui renverrait réunis en une synthèse harmonieuse.

Que l'on juge du profit à tirer de cet ensemble scientifique, littéraire et artistique coordonné en faveur du progrès et de la civilisation !

C'est alors que, sous l'égide d'un pouvoir libéral, l'Institut universel ne pourrait manquer d'inaugurer sa vie active dès l'Exposition de 1878, et peut-être cette initiative ne serait-elle pas sans gloire pour notre chère patrie !!

T. VÉRON.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

LA VOITURE DE GRAND-PÈRE

SOUVENIR

Elle allait cahin-caha, la bonne vieille voiture de grand-père : deux grandes roues, une grosse boîte carrée à panneaux jaunes, avec une lucarne de chaque côté ; par-dessus, la capote monumentale. — Vue par derrière, avec son coffre rond et rebondi, elle faisait rêver à ces immenses chanoines, se balançant de droite à gauche sous l'influence d'abondantes *crevailles*, dont nous parle Rabelais et qu'il a immortalisés. — Vue par devant, sa grosse lanterne au front lui donnait des airs de Polyphême.

A travers soleil, pluie, vent et poussière, la bonne vieille allait fièrement, gonflée de paquets, de parents, d'ustensiles de jardin et de ménage. — Et, Coco, vieux bidet de quinze ans, tirait tout cela résolûment, tête basse. La belle entrée qu'elle faisait le soir ! Elle illuminait soudain la porte cochère, on entendait le claquement du fouet et les aboiements de Mignon, le gros terre-neuve qui, de l'écurie, flairait son vieux Pylade et reconnaissait le bruit de ses sabots. Elle était de la famille, la voiture de grand-papa : on la dorlotait, on la choyait — à Pâques, chaque année, elle faisait robe neuve.

La première fois que je la sentis rouler sous moi, ce fut une fête ! Je pleurai de joie, grand-père aussi. Coco

Digitized by Google

devait s'attendrir dans les brancards, mais j'étais trop enfant pour m'en apercevoir. — Les bons voyages que nous fîmes ! On allait de la ville aux champs, de la maison à la ferme, et de la ferme au château. — De peur d'accidents, on me mettait dans un coin ; je vois encore sous la lucarne de gauche une certaine poche bourrée de provisions, à laquelle je faisais de fréquents larcins, pendant que tout le monde sommeillait. — On était si mollement bercé ! Coco n'allait pas vite, son grand âge méritait des égards, d'ailleurs. — Il avait été fringant, il avait fait la chasse à courre : aujourd'hui, il faisait sa lieue à l'heure.

Il me souvient de ces hauts peupliers qui formaient l'avenue de la ferme ; quand Coco nous avait traînés jusque-là, j'éveillais — petit espiègle — tout mon monde, je criais : Hue ! pour arriver plus vite ; je tapais le vieux jardinier qui riait et dont j'enviais le sort parce que seul avec grand-père, alors, il avait le droit de tenir les rênes. — Enfin, la grosse porte craquait — on était arrivé. Coucher, souper, tout nous attendait ; la bonne Marguerite, que je vois encore au sommet du grand escalier, saluant notre arrivée, une lampe à la main qui jetait de sinistres lueurs sur les murs de l'habitation, en sage ménagère avait pourvu à tout.

Coco conduisait alors bonne voiture dormir à la remise. Quant à lui, il trouvait tout seul le chemin de l'écurie où la nuit durant il pouvait à son aise s'oublier en propos familiers avec bon picotin préparé à l'avance et qu'il avait bien gagné, ma foi !

La vieille voiture m'a fait aussi verser bien des larmes. — Quand octobre s'éveillant prononçait, pour les écoliers, le fameux *linquenda tellus* d'Horace, et qu'il fallait quitter la ferme, c'était elle aussi qui m'emmenait. — Nous partions pour six grands mois, six grands mois sans soleil, sans bois, sans fleurs, sans l'étang. — Je ne l'oublierai pas ! La

Digitized by Google

station n'était qu'à trois heures de là. — Tout mon bagage fut entassé dans le coffre et nous partîmes; il neigeait, le vent chassait les flocons contre les carreaux des lucarnes. les harnais étaient tout blancs, nous étions enveloppés soigneusement, j'avais les yeux humides. — Grand-père fumait sa pipe sans mot dire, le vieillard n'était pas content et Coco semblait trotter plus lentement à dessein — on arriva pourtant. La locomotive grognait fumante; — j'embrassai indistinctement Coco et le vieux domestique, je jetai un dernier regard troublé sur la pauvre vieille toute blanche de neige et grand-père me conduisit dans la salle d'attente.

Mais s'il y a dans la vie des jours de peine et d'ennui, il est aussi des jours de fête. — C'était elle, en revanche, et comme pour racheter sa faute, qui venait me chercher au collége au moment des vacances. — Oh! que je lui faisais bon accueil, comme nous nous aimions ce jour-là. Aussi pendant ces deux mois, où l'on ouvre la cage à tous ces petits oiseaux des pensions, je ne la quittais pas, nous étions toujours ensemble, je la promenais, au soleil, à la pluie, au froid, au chaud, sur des grandes routes, dans de petits sentiers, et elle, toujours souriante, se prêtait à mes moindres caprices et à mes folles fantaisies.

Coco secondait notre amitié d'une manière merveilleuse. Vieillard du plus aimable caractère, il menait doucement et avec tout plein de précautions cette vieille amie; — il avait pour elle des soins touchants; toujours calme, doux, il lui évitait les cahos et, elle, toujours coquette, pour remercier Coco, semblait se faire plus légère.

Nous allions ainsi partout, prenant le chemin de l'école buissonnière, le chemin où l'on va toujours devant soi sans savoir où, tantôt sur le sommet des coteaux, où elle se dressait fièrement, tantôt dans la plaine. Il fallait voir comme elle allait pimpante sur la grande route, défiant tou-

Digitized by Google

tes les compagnes qu'elle rencontrait. — Elle était infatigable; que de courses nous avons faites encore ensemble dans ce grand sentier de la forêt, où le soleil venait se jouer avant de s'endormir dans le feuillage. Que de fois nous l'avons parcouru et sans nous lasser jamais, elle pour m'être agréable, moi pour m'élever vers les sphères célestes sur l'aile d'or d'un rêve enchanté, pour appeler l'infini, le vague, Dieu qui parle dans le monde, pour m'abîmer enfin dans cette nature qui, comme nous, tressaille et raconte elle-même, aussi bien que l'homme, dans un sublime langage, les gloires et les magnificences de son divin auteur.

Ainsi se passaient, avec voiture de grand-père, mes jours de jeunesse, jours de folie, d'insouciance, de gaîté, temps heureux où je buvais à longs traits l'oubli de toute chose humaine, livré à tous les enchantements de la rêverie, à tous les spasmes de la tristesse, de la mélancolie indéfinissable, qui ouvrait ses ailes noires sur tout ce magnifique spectacle de la nature, s'étalant avec toutes ses richesses et toutes ses émotions devant moi.

Qu'il fallait peu de choses alors pour occuper mes rêves! — comme les œuvres des hommes me paraissaient en ces moments froides et indifférentes! Une hirondelle qui passait sur ma tête, une goutte de pluie qui se détachait d'une branche, une fleur qui se balançait amoureusement sous une caresse des larmes d'automne, la chanson du bouvier dont les modulations rustiques étaient renvoyées par l'écho, un souffle, un rien, le silence qui sait parler, la vue d'un lézard la chute d'une feuille, jetaient mon âme dans de saints enthousiasmes et inondaient mon cœur de divines émotions.

Décidément, nous étions faits l'un pour l'autre.

C'est en compagnie de cette bonne vieille, bercé doucement dans son sein, à côté de toute cette série de sensa-

Digitized by Google

tions qu'elle éveillait en moi que, pour la première fois, j'ai appris à connaître les hautes et énergiques fonctions de la pensée. — Là, un jour, le monde intellectuel se dressa devant moi; cette route dont parle Virgile et d'où l'on peut s'élancer dans les espaces infinis, m'apparut — je compris qu'il fallait la tenter. — Là, je me suis abandonné à toutes les voluptés comme à toutes les angoisses de la pensée et du sentiment — heureux, fou de bonheur, lorsque je me posais une question, irrité, désespéré, lorsque arrivait le moment de la résoudre.

Elle a été la confidente de toute ma vie de jeune homme, de mes doutes, de mes ennuis, de mes désespoirs, de mes joies, de mes bonheurs. — Que de fois je l'ai interpellée, de combien d'extravagances n'a-t-elle pas été le témoin. — Que de lectures nous avons faites ensemble! Oh! si elle pouvait parler, que de choses elle dirait maintenant qu'elle est toute triste dans la remise, couverte de poussière, trouée de tous côtés, se survivant à elle-même et aux autres, oubliée de tous — excepté de son vieil ami.

FÉLIX DESVERNAY.

Digitized by Google

L'INTERMÉDIAIRE LYONNAIS

QUESTIONS

La seconde partie de l'Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon, par le père Menestrier. — On sait qu'en terminant la première partie de cet utile travail, le savant publiciste annonçait la publication d'une seconde partie (voyez page 548), dont il avait préparé les matériaux conservés dans les Manuscrits de la bibliothèque de la ville. D'après quelques feuilles imprimées, reliées avec d'autres pièces en un recueil, provenant du legs Adamoli (Bibliothèque du Palais-des-Arts, n° 79 des manuscrits), ce projet aurait eu un commencement d'exécution; en effet, ces feuilles, signée V à BhIII, paginées 53 à 200, sont des mêmes format et papier, et portent des caractères, des ornements et des filets absolument identiques à ceux dont les frères de Ville ont fait usage pour l'impression de la première partie de l'*Histoire civile et consulaire*, en 1696. Ces feuilles, intitulées : *Preuves de l'histoire : noblesse consulaire de la ville de Lyon*, renferment les édits, confirmations, arrêts de tarifications et d'enregistrements relatifs au corps consulaire depuis 1495 jusqu'en 1667. Ces documents avaient été, pour la plupart, publiés antérieurement ; on les trouve en copie authentique dans les recueils conservés aux Archives municipales; au bas de la page 200, est un cul de lampe qui figure page LXIV des *preuves* de la première partie, puis

Digitized by Google

cette réclame en petites capitales : FASTES CONSULAIRES, laquelle devait être reproduite comme titre à la page 201. Tous ces détails indiquent clairement que l'impression de la seconde partie de l'*Histoire civile et consulaire* aurait été commencée, au moins comme essai. Les biographes du savant jésuite ne donnent à ce sujet aucun renseignement; je demande aux érudits collaborateurs et aux lecteurs bénévoles de la *Revue du Lyonnais*, s'ils connaissent : 1° un second exemplaire des feuilles signalées ci-dessus ; 2° la première section de cette publication, c'est-à-dire les pages 1 à 152 ; 3° les pages 201 et suivantes, il me semble inutile d'insister sur l'intérêt de cette question de bibliographie lyonnaise.

V. de V.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Nous étions prêt à saluer le printemps, le soleil, les hirondelles et les fleurs.

Ce beau soleil qui apporte la vigueur, la santé et la joie.

Ces hirondelles bien-aimées, joyeuses, rapides, familières, aux grands cercles, aux grands élans, annonçant à tous l'arrivée du renouveau.

Ces fleurs si belles, si riches et d'un si court passage; et déjà nous voyions se fermer les salons, les salles de concert, les spectacles, les cirques, les cercles, les cafés; nous entendions les cris de joie de tous ceux qui s'envolent en vacances et vont admirer, pour toute la saison ou pour quelques jours, la verte plaine du Forez, les riches vallées de la Bresse, les montagnes du Bugey, les jolis lacs de Nantua, de Silan ou du Bourget. Vain espoir. Un jour de soleil a brillé, on s'est réjoui, puis le froid est revenu, avec son cortége : la pluie, les brouillards, les rhumes et les habits d'hiver. On a rallumé le feu et nous voilà plus citadins que jamais.

Reprenons nos causeries des temps de neige.

Que fait-on à Lyon?

— Nous avons d'abord à signaler l'arrivée du nouveau préfet du Rhône, M. Oustry, appelé à remplacer M. Berger à un poste qui vaut certainement mieux que sa réputation.

En présence du malheur qui avait frappé M. de Lassuchette, secrétaire-général de la préfecture, en la personne de sa mère récemment décédée, M. Oustry avait renvoyé au 29 mars ses visites et les réceptions officielles.

A trois heures, M. le préfet du Rhône, ayant à ses côtés M. de Lassuchette, secrétaire-général pour l'administration, et M. Levaillant, secrétaire-général pour la police, a reçu M. le général Farre, gouverneur militaire de Lyon, et M. Périvier, procureur général près la Cour d'appel de notre ville, ainsi que les notabilités du clergé, de la magistrature, de l'armée, des finances et des administrations.

Digitized by Google

Les membres du bureau du Conseil général, ceux du bureau du Conseil d'arrondissement, et une délégation du Conseil municipal ont été ensuite présentés à M. le préfet.

M. Munier, président du Conseil municipal, a pris la parole pour souhaiter la bienvenue au nouveau préfet.

M. le préfet a répondu à tous par de bienveillantes paroles et a vivement assuré les Lyonnais de son sympathique dévouement aux intérêts de la cité. A six heures, les vastes salons de la préfecture voyaient à peine diminuer l'affluence des visiteurs.

— Depuis le 1er avril, les bureaux de la direction régionale de l'administration des douanes qui étaient établis à Bourg, ont été transférés à Lyon, où ils seront plus à portée de notre commerce et de notre industrie. Les services, depuis le commencement du mois, sont installés rue Saint-Dominique, 13.

— L'administration vient d'être informée qu'à la date du 29 mars dernier, M. le ministre des travaux publics a saisi le Conseil d'Etat d'un projet de décret ayant pour objet l'établissement d'un réseau de tramways dans la ville et dans la banlieue de Lyon.

— Un arrêté de M. le Préfet du Rhône, en date du 4 avril, a institué, sous la présidence de M. de Lassuchette, secrétaire-général de la préfecture du Rhône, une commission chargée d'étudier la question relative à l'établissement, dans notre ville, d'un service international de douane.

— Vu la grande quantité de chevaux qui sont tombés malades, au quartier de la Part-Dieu, M. le général Farre a ordonné l'envoi au camp de la Valbonne de nos deux régiments de cuirassiers.

— Dans sa séance du 31 mars, la Chambre a classé le projet de chemin de fer de Givors à Paray-le-Monial parmi les lignes d'intérêt général.

Ce chemin donnera une véritable importance à la petite ville de l'Arbresle qui deviendra le centre de trois chemins de fer, et surtout à la gare de Saint-Paul à Lyon qui communiquera ainsi directement avec le nord, l'ouest et le midi, et deviendra tête de ligne pour nos relations avec Bordeaux par Aurillac.

C'est un nouveau succès pour la Compagnie des Dombes dont les intérêts sont si intimement liés à la prospérité de notre ville.

Digitized by Google

— Dans sa séance du 1er avril, la Chambre a voté les lignes de Saint-Etienne à Annonay par Pélussin, de Largentière à Aubenas, de La Voulte à Yssingeaux, et complété les réseaux du Rhône, de l'Isère et l'Ain.

Le chemin de fer de la Cluse à Bellegarde ayant été classé parmi les lignes d'intérêt général, le contrôle des travaux de ce chemin de fer a été placé dans les attributions de M. Gobin, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Lyon, déjà chargé du contrôle de plusieurs lignes concédées ou en construction parmi lesquelles nous citerons celles de Givors à La Voulte, de Sérézin à Montluel, de Sathonay à Saint-Clair, de Lyon à Saint-Etienne par Givors, de Lyon à Montbrison, de Sathonay à Bourg et à la Cluse, qui intéressent plus particulièrement le département du Rhône et Lyon.

Notre système de viabilité, avec nos deux fleuves, sera donc aussi complet que celui d'aucune ville de France et l'importance du transit combattra toujours désormais les crises commerciales qui ont si souvent frappé notre ville.

— Les travaux de reconstruction du Palais-des-Arts sont commencés. Les portiques du côté du couchant se rebâtissent avec une élégance et une solidité qui assurent une longue existence et une nouvelle vie au vieux bâtiment, désormais savamment aménagé pour sa destination.

— L'administration des Musées de la ville de Lyon a fait annoncer que le grand Musée de peinture sera rouvert au public depuis le dimanche de Pâques, 13 avril, jusqu'au 2 juin inclusivement.

Après cette date, le grand Musée sera clos pendant une période approximative de dix-huit mois, consacrée aux travaux qui ont été demandés aux architectes.

Toutes les autres galeries de peinture, de sculpture et d'archéologie resteront ouvertes.

— On a mis en montre chez Dusserre les curieuses photographies reproduisant *Les Arts libéraux*, fresque de l'ancienne *librairie* de la cathédrale du Puy-en-Velay, copiée par M. Léon Giron. La *Grammaire* a près d'elle deux petits enfants apprenant à lire; la *Logique* tient dans une main un scorpion et dans l'autre un lézard, le dilemme et le sorite; la *Rhétorique* tient une lime, enfin la *Musique* tient un orgue. A ses côtés, Tubal, l'inventeur des instruments de musique, vêtu en bourgeois

Digitized by Google

du xve siècle, frappe sur une enclume avec toute la gravité et l'attention que méritent ses merveilleuses inventions.

On sait que ces fresques précieuses, signalées par Mérimée, en 1850, sont une des attractions les plus puissantes d'une ville qui a tant d'attraits pour les artistes et les voyageurs.

— Les journaux de Lyon annoncent que M. Isidore Hedde, ancien délégué en Chine pour l'industrie de la soie, vient de faire don, à la Société de géographie de Lyon, d'une riche bibliothèque, composée d'ouvrages rares et précieux concernant les langues et les industries de l'Extrême-Orient.

— Le jeudi 3 avril, la Société nationale d'Education a donné sa séance publique annuelle au palais du Commerce, devant une société nombreuse et choisie. Après un discours vivement applaudi du président M. Goybet, qui a dit les travaux de l'année, la lecture de poésies et le compte-rendu des mémoires envoyés au concours, sur ce sujet : *Examiner s'il convient de préférer les institutrices aux instituteurs pour les écoles primaires de garçons ?* le prix de la ville, 800 francs, a été décerné, ainsi que plusieurs mentions honorables. Le nombre des concurrents était de quatre-vingts. Le sujet choisi, pour l'année prochaine, sur les punitions corporelles attirera certainement un nombre de mémoires pour le moins aussi nombreux.

— Notre ville vient de s'enrichir d'une collection précieuse et telle qu'aucune ville de France ne possède rien d'approchant.

La bibliothèque Coste, parmi ses richesses, possédait de nombreuses affiches politiques relatives à Lyon et parmi celles qui concernaient 1793 et 1794, une série portant, chose unique, les bons à tirer de Couthon, Fouché, Maignet, Laporte, Collot d'Herbois et autres représentants, avec leur signature autographe, et le sceau en cire rouge ou en noir de la République.

Ces affiches, entreposées dans les dépôts, avec celles que possédait antérieurement la ville, ne pouvaient être ni visitées ni consultées par les lecteurs.

Le Conseil municipal ayant alloué aux bibliothécaires une somme de mille francs pour acheter divers lots à la vente des bibliothèques Dufêtre et de Chaponay, et, parmi ces lots, quatre séries d'affiches de 1793, 1794, 1815 et 1848 étant venu augmenter les collections de la ville, les bibliothécaires ont choisi, classé et fait relier vingt-deux vo-

Digitized by Google

lumes d'affiches, faisant l'histoire la plus curieuse et la plus complète de notre ville depuis 1600 jusqu'à 1850. On sait qu'une affiche reflète mieux qu'un livre ou qu'un journal, l'aspect, l'agitation ou les préoccupations de la cité. C'est donc à un point de vue plus exact que ce qui a été fait jusqu'à ce jour, qu'on pourra désormais étudier et écrire notre histoire, surtout à ces époques si émouvantes et si mal connues de 1793, 1815 et 1848. L'impression et la publication de ces affiches, œuvre immense, seraient la révélation d'une nouvelle histoire de Lyon, toute frémissante, toute vraie et comme jamais ne l'ont faite les historiens.

— Nous avons annoncé la première livraison des *Vues de Lyon* et des environs que publie notre habile graveur M. Tony Vibert.

La seconde livraison de son *Album* vient de paraître. Elle contient : *Couzon*, l'*Ile Roy sur la Saône* et *Saint-Just vu des Massues*.

Nous souhaitons la réussite à cette œuvre si locale ; chaque livraison de trois planches est de cinq francs pour MM. les souscripteurs à l'album complet ; chaque planche séparément est de deux francs. M. Scheuring est seul possesseur et dépositaire des épreuves avant la lettre, sur grand papier vergé. Pour souscrire à l'album, on est prié de s'adresser à M. Tony Vibert, lui-même, chemin de la Demi-Lune, 146, à Saint-Just-lez-Lyon. Tous les dessins sont inédits, faits d'après nature et rappellent avec une exacte vérité notre ville, ses monuments, ses divers aspects ou ses environs si pittoresques et si vantés.

— On sait toute la délicatesse et l'éclat des ailes du papillon qu'on peut admirer, mais qu'il est si difficile de toucher.

Aussi délicat, aussi chatoyant, aussi gracieux, aussi léger est le petit volume de poésies : *Caprices et boutades*, dont M. Alfred Aubert avait confié l'impression à M. Mougin-Rusand et qui vient de paraître chez Georg.

C'est un in-8° écu, charmant comme impression, et qui contient trente-quatre petites pièces de vers, des bluettes.

Ce sont de petits envois, des bouquets, des sonnets dans le genre des madrigaux, comme Dorat les eût faits, comme Gentil Bernard les eût composés, comme les belles dames du XVIIIe siècle les eussent aimés, comme nos plus mignons poètes les eussent signés ; cela se lit, mais ne s'analyse pas, à moins que la main légère de la muse du Dauphiné ne s'en charge. Une femme seule peut y toucher sans faire envoler les couleurs. Voyez :

Digitized by Google

Ils sont courts les doux instants
Pour aimer et vivre;
On a vite lu le livre
Des joyeux vingt ans.

Mettez donc ces ailes de papillon entre les mains d'un rhéteur!

A l'autre extrémité de la littérature, en plein mysticisme, nous trouvons un autre joli petit volume sorti des presses de l'imprimerie Catholique, rue de Condé : *Etudes sur les lettres de sainte Thérèse*, par l'abbé James Condamin. Ici le contraste est complet avec le livre qui précède. Un seul point de ressemblance existe entre ces deux productions lyonnaises, on ne peut rendre compte ni de l'un ni de l'autre; on les annonce, on les lit, suivant le goût et le tempérament; mais si M. l'abbé Condamin a choisi, pour les faire connaître, les plus gracieuses pensées dans les lettres de la réformatrice du Carmel, comment pourrait-on faire encore un choix dans ce choix?

Malgré notre exclusivisme lyonnais, il nous serait difficile de ne pas signaler à nos lecteurs deux nouveautés curieuses, à nous envoyées, par des écrivains sympathiques, disons le mot, des amis. M. Tamizey de Larroque, l'illustre bibliophile, correspondant de l'Institut, a fait connaître, dans une brochure intitulée : *Document relatif à Urbain Grandier*, Paris, Picard, 1879, in-8, une pièce importante sur la possession de Loudun et l'épouvantable catastrophe qui l'a suivie; c'est une lettre adressée par Boulliau à Gassendi, lettre écrite au moment du supplice de l'infortuné Urbain Grandier et qui proclame l'innocence de cette victime de passions aveugles. M. Tamizey de Larroque a trouvé cette lettre émouvante parmi les manuscrits de la bibliothèque de Carpentras, et les historiens qui s'occupent du XVIIe siècle lui sauront gré de ne pas avoir gardé pour lui cette douloureuse trouvaille.

Puis pour nous reposer, nous porterons les yeux sur un bel in-12, traduit et publié par un écrivain qui porte un nom cher à tous les amis de la poésie : *Le roi Fialar*, par Jean-Louis Runeberg, poèmes suédois, traduits par Hippolyte Valmore. Paris, Garnier, 1879. On sait que M. Valmore, fils de Madame Desbordes-Valmore, a passé plusieurs années de sa jeunesse à Lyon avec ses parents. C'est donc presque un compatriote qui nous a fait connaître dans ce volume un spécimen si curieux des poésies du Nord.

Traducteur énergique et fidèle, M. Valmore a du sang de poète dans les veines et il le fait bien voir en reproduisant avec une si vive originalité ces chants de guerre des héros Finlandais contre la Russie, ces

Digitized by Google

idylles si pleins de sentiment, ces élégies, ces poèmes, si supérieurs comme force et composition à ces fourmilières de sonnets qui sont aujourd'hui le fond malheureux de la littérature française et surtout ce poème du *Porte enseigne Stôle*, et celui du *Roi Fialar* qui nous peignent avec tant de vérité les mœurs de la vieille et héroïque Scandinavie. Ces chants élevés, même dans la traduction si fidèle de M. Valmore, se font lire avec une émotion que ne feront jamais naître les plumes réalistes et grossières de notre temps.

— Le 20 mars, le clergé lyonnais a perdu M. l'abbé Fond, curé de Saint-Bruno-des-Chartreux, décédé à peine âgé de 65 ans.

C'est une perte douloureuse pour l'Eglise de Lyon, dont M. l'abbé Fond était un représentant d'élite, un membre zélé, charitable, exemplaire et aimé. Né à Saint-Chamond, en 1814, professeur à Verrières et à Alix, premier aumônier du nouvel hôpital de la Croix-Rousse, il fut appelé à la cure de Saint-Bruno à la mort de M. Goirand, et se trouva dès lors à la tête d'une paroisse pauvre, avec une église élégante et belle, mais vide et inachevée. Son habile administration triompha de tout; sans ressources, avec des moyens bornés, il fit face à la misère que, son admirable charité sut toujours généreusement combattre; il orna son église et lui donna cette magnifique façade, qui en la complétant la rend une des plus remarquables et des plus belles de la ville, l'orna, la répara et quand tout fut achevé, s'arrêta comme l'ouvrier qui à la fin de la journée, suspend son travail pour recevoir son salaire. Sa modestie cachait ses vertus; l'œuvre d'art qu'il a eu le courage d'accomplir fera vivre son nom dans l'histoire de notre ville.

— La *Revue* ne fait pas de réclames, elle n'a jamais « mêlé Ezéchiel avec l'arithmétique, » et cependant qu'il lui soit permis de signaler, une fois entre toutes, les étonnantes expositions que la plupart de nos magasins de nouveautés ont faites à l'entrée de la saison. Il ne s'agit pas ici d'intérêts particuliers, c'est au nom du commerce en général, de l'industrie de notre ville, de l'art des étoffes que nous parlons. A ce point de vue, la plus importante maison de notre ville a donné un spectacle inaccoutumé en offrant, à la fin de mars, une exposition d'étoffes d'ameublements qui rappelait le génie de diverses époques et de diverses nations : Les Gobelins, Aubusson, les fabriques de Perse, d'Angleterre, d'Espagne, du Mexique, les styles Louis XV, Vatteau, Grec, Arabe, Egyptien et, remarquables entre tous, les chefs-d'œuvre de Paris et de Lyon, toujours sans rivaux.

Digitized by Google

Quel génie dans un peuple, quel luxe chez une nation où se produisent de tels travaux ! C'est tout ce que nous voulions dire à ce sujet.

— Notre charmante voisine, la ville d'Aix-les-Bains, vient de recevoir de M. le ministre des Beaux-Arts, pour la décoration du parc de l'établissement thermal, une statue en bronze de M. Cuveau, intitulée : *Ganymède*. Si la statue est belle, et nous n'en doutons pas, quel admirable encadrement elle aura entre les pittoresques montagnes de la Savoie et le lac chanté par Lamartine.

— Pendant le tirage de la *Revue*, notre poète Joséphin Soulary gagnait sa première bataille au Théâtre des Célestins. Sa pièce, *Un grand homme qu'on attend*, admirablement versifiée, pleine de traits et de mots, jouée le 16, devant une salle comble, a été saluée de bravos et de rappels chaleureux. Nous reviendrons sur cette pièce charmante et sur cette ovation. A. V.

LYON. — IMP. MOUGIN-RUSAND, RUE STELLA, 3

Digitized by Google

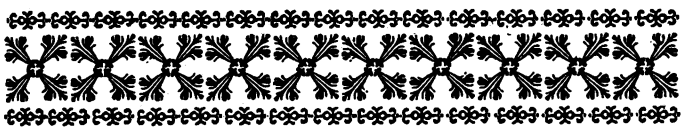

A LA MÉMOIRE

DE

MONSEIGNEUR DUPANLOUP

Évêque d'Orléans

Toi, qui nous fus ravi dans le fort de ta gloire
Comme un lis radieux que le soc a touché,
Dors en paix sous la tombe où nous t'avons couché
Repose, bon Pasteur, au bord de notre Loire.

Que maint agneau perdu, sur ton urne penché,
Y découvre avec joie une source pour boire,
Et par ta noble vie, instruit dans l'art de croire,
Trouve au pied de la Croix le secret tant cherché !

Tu charmais nos loisirs en évoquant Eschyle,
Je t'apporte à mon tour, en ce vase d'argile,
Le vin de poésie, immortelle liqueur :

Un sonnet, ce n'est rien ; mais tu m'appris toi-même
Qu'on peut avec un mot réjouir ceux qu'on aime
Et qu'on leur donne tout en leur donnant son cœur.

LUDOVIC DE VAUZELLES.

Hyères (Var).

(Mai 79)

Digitized by Google

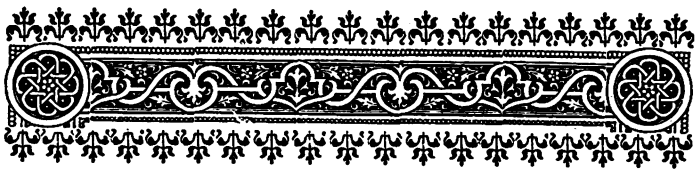

LE

TESTAMENT D'UN LYONNAIS

AU XVIIe SIÈCLE

Si tous les documents concernant un moment de l'histoire avaient disparu, et qu'il fût demeuré seulement le texte d'un assez grand nombre de testaments, cela suffirait presque pour reconstituer les mœurs, les lois, et surtout les croyances religieuses de cette époque. Nous posséderions comme un petit miroir donnant les traits principaux, marquants, d'une société.

C'est ainsi que par l'étendue donnée à la faculté de tester, on peut mesurer le degré de liberté d'un peuple. Tout peuple où le testament existe montre par cela seul qu'il en a fini avec la phase théocratique ou collective pour entrer dans la phase civile. Car c'est à l'origine qu'est le socialisme, et non à l'épanouissement des sociétés.

Les Assyriens ne connaissaient pas le testament. Non plus les Egyptiens. Les Hébreux ne le connurent que tard, et sous des restrictions qui nous révolteraient à juste titre. Avec les Grecs seuls, c'est-à-dire avec la civilisation euro-

Digitized by Google

péenne, a commencé et le droit de tester, et l'indépendance de l'homme dans la cité. Dans le monde moderne, c'est après une longue lutte pour la liberté civile que le citoyen français a pu conquérir la faculté de transmettre ses biens à sa volonté, sous les quelques réserves édictées par le Code. Si la féodalité a laissé dans l'âme de la grande masse des Français tant de haines amassées, c'est pour beaucoup à cause de ses prétentions sur les actes et les engagements de la vie civile. Ce que, par un barbarisme, on pourrait appeler la *personnalisation* de la propriété, et la libre transmission des biens après la mort sont deux termes corrélatifs. Ce sont deux sûrs étalons du développement politique et intellectuel d'un peuple.

Mais le testament réfléchit autre chose encore qu'une société. Il réfléchit une personne. Il décèle la nature de son esprit, son plus ou moins de prévoyance et de jugement; il nous livre ses affections, ses pensées intimes, ses dernières espérances et ses dernières terreurs. Par là il touche le moraliste autant que par d'autres côtés le légiste et l'historien.

A ces divers titres, on a pensé qu'il y aurait quelque intérêt à faire connaître ici le testament d'un membre d'une ancienne famille lyonnaise qui eut de la notoriété aux XVIe et XVIIe siècles (1).

I

François de Mornieu, seigneur de Grammont, mort sans postérité, dont nous avons à parler, était fils de Melchior,

(1) Je dois la communication de cette pièce et de toutes celles qui s'y rattachent à l'obligeance de M. J.-B. Chaize.

Digitized by Google

lequel fut fils de Gaspard, lequel fut fils d'André de Mornieu.

André de Mornieu était originaire de Belley, et fut conseiller de ville en 1567. Il était fils de Jean et de Eynarde de la Balme, et avait épousé Françoise Tribolet (1). Avec le Clou, qui, plus tard, de l'hoirie d'un de ses oncles, prit le nom de Sala, il fut, dit-on, le plus féroce instigateur du massacre des huguenots à Lyon. Ayant reçu du gouverneur Mandelot mandat de décider du sort des protestants, réunis dans les diverses prisons de la ville, il alla aux geôles de l'archevêché et à celles de Roanne, fit l'appel des prisonniers, en sépara une cinquantaine en tout, qui promirent d'abjurer la religion réformée, et livra les autres aux pennonages et aux citoyens convoqués pour faire office de bourreaux. Le ministre Jean Ricaud, qui échappa comme par miracle au carnage, raconte « qu'il (Mornieu) délivra « lui-même le nommé Lazare Bardot, sergent royal, entre « les mains de Jean Vernay, son ennemi capital, pour « l'aller à l'heure mesme mettre sur un bateau, le tuer à « coups de pistole, puis le jetter à l'eau, ce qui fut fait par « ledit Vernay, Rivera, et un marchand de charbons..... »

Gaspard de Mornieu, fils du précédent, était vice-recteur des Pénitents noirs en 1590, docteur en droit et conseiller au siége présidial. Il acheta le fief de Prosny, près d'Oingt en Lyonnois, en 1596, puis le fief de Grammont. Ayant épousé Catherine Scarron, il en eut deux fils : Baltazar, marié à D^lle^ Richard de la Barrollière, morte en rue Saint-Jean, en 1654, et Melchior.

---

(1) On trouve dans les registres de la Sénéchaussée ces indications sur un André de Mornieu, qui testa en 1586, et était sans doute le même que le conseiller de ville. (Notes communiquées par M. Morel de Voleine).

Digitized by Google

Melchior de Mornieu, seigneur de Prosny, conseiller du roi, épousa, le 10 novembre 1640, Marie Jacquet, fille de noble Gaspard Jacquet de Fétans et de Anne de Pomey, veuve de Jean-Baptiste de Sardes, trésorier de France à Lyon. Il en eut deux fils et une fille : Gaspard, né le 10 juin 1641, qui épousa, vers 1668, Claire de Paillans ; Baltazar, dont je ne sais rien ; et Marie Lucresse (ainsi orthographié dans les actes), qui fut religieuse au grand couvent des Ursulines de la Monnoye à Lyon.

Melchior, quelquefois dénommé Melchiol dans les actes, épousa en deuxièmes noces, vers 1654, Marie Prost de Grangeblanche. C'est d'elle qu'il eut Françoise, mariée à Louis de Rochefort, et François, dont il est ici question (1).

II

François de Mornieu demeurait en 1683 place Bellecour, avec son père, devenu veuf de deux femmes. Le 28 novembre de la même année, François épousa Marie de Quinson, veuve de Gaspard de Monconis, seigneur de Liergues, Pouilly-le-Monial et autres lieux.

Ce n'était pas la première alliance entre les deux familles. En 1587, Pierre de Montconys, seigneur de Liergues, fils de Benoît de Montconys, bourgeois de Lyon, et de Fleurie de Serment, avait épousé Léonore, fille d'André de Mornieu et sœur de Gaspard, le vice-recteur des Pénitents noirs.

Par le contrat de mariage de François, du 6 mai 1683,

(1) Notes tirées pour la plus grande partie de l'*Histoire du fief de Prosny*, par Aug. Bedin.

Digitized by Google

Mornieu le père, « se réjouissant d'icelluy mariage, en « consideration de son affection particullière envers son filz « et des grands soins qu'il en a receu, même des grandes « repara^{ons} qu'il a fait despuis deux ans en la maison de « Gerland et fondz en deppend^{ts} partye de laquelle il a « payé et le surplus il s'est obligé, a donné et donne par « donna^{on} pure et simple entre vifz et irrévocable et des « a present vallable au dit sieur futur espoux son filz, ce ac- « ceptant, et humblement remerciant son dit pere, savoir « tous et uns chacuns ses biens, mesme toutes ses pen^{ons} « (pensions) qui luy sont dües soit à vie ou autrement, « meubles, immeubles, droitz, noms, raisons et actions, « présentes et advenir generallement quelconques, pour en « jouir et disposer dez le jour de lad. benediction nuptialle « en toutes propriettés et fruitz..... »

Melchior paraît avoir eu une affection vive et exclusive pour François, car en retour de cette donation de biens relativement importants, et qui lésait ses autres enfants, il ne se réservait qu'une somme de mille livres en capital, et son entretien : ... « Et encore à la charge de fournir « aud. sieur donateur la fourniture, logement et generalle- « ment toutes choses necessaires, mesme luy fournir un « vallet pour son service et la somme de six cents liures « pour vestem^{ts}, ainsy que bon luy semblera. Et où led. « sieur donnateur ne pourroit compatir et viure en com- « mun avec les sieur et dame futurs epoux et epouze, il se « reserue aud. cas seulement la somme de deux mille « liures de pension..... »

François de Mornieu croyait-il sa santé atteinte dans les sources vives, malgré sa jeunesse ? Pensait-il avoir des raisons pour ne pas espérer de faire lignée ? Toujours est-il que, peu de mois après son mariage, le 11 mars 1684, il fit un « testament solennel au proffit de son épouze. »

Digitized by Google

III

On redoutait beaucoup la mort au XVIIe siècle. Je ne crois pas qu'on l'ait jamais envisagée bien gaîment, mais les époques où elle a inspiré le plus d'effroi sont celles où la foi chrétienne a été la plus vive, et le XVIIe siècle était de ce nombre. Certes, le testament d'un de ces Grecs au temps de Socrate, qui considéraient la mort comme une pièce si naturelle et si simple de l'ordre des choses, n'eût guère ressemblé à celui que je vais citer. Je ne sais si une critique rigoureuse peut considérer comme authentiques les textes des testaments d'Aristote, de Platon, de Théophraste et d'Epicure, que nous a transmis Diogène Laerce; il est certain cependant qu'ils ne peuvent exprimer que les sentiments communs à l'époque. Or il est impossible d'y distinguer la moindre trace de cette terreur que parait ressentir Mornieu en disposant les choses en vue de sa mort. Les volontés exprimées dans les testaments cités par Diogène Laerce, relativement à l'accomplissement de formalités ou de vœux religieux n'ont nullement pour but de détourner la colère des dieux. Ils se rattachent simplement à la conservation du souvenir de ceux que les testateurs ont aimés :

« Quant aux choses que j'ai confiées à Hipparque, dit Théophraste, voici ce que je veux qu'on en fasse : On achèvera le temple que j'ai consacré aux muses et les statues des déesses, et l'on fera ce qui se pourra pour les embellir ; ensuite on placera dans l'enceinte consacrée l'image d'Aristote et les autres emblèmes qui y étaient auparavant; on construira dans le voisinage du temple un portique aussi beau que celui qui y a été autrefois; on décorera le porti-

Digitized by Google

que intérieur avec les mappemondes, et on élèvera un autel bien fait et convenable..... »

« Qu'on place dans le temple de Cérès ou ailleurs l'image de ma mère, dit Aristote dans son testament. On mettra dans mon tombeau les os de Pythias (sa femme). On exécutera aussi le vœu que j'ai fait pour la conservation de Nicanor, en plaçant à Stagyre les animaux de pierre que j'ai voués pour lui à Jupiter et à Minerve sauveurs : ils doivent être de quatre coudées. »

« On aura soin de Nicanor, ainsi que nous l'avons fait,» dit Épicure, qui ne fut du reste en rien le vulgaire *jouisseur*, que l'on nous représente quelquefois. « Il est juste que tous ceux qui ont été les compagnons de nos études» qui y ont contribué de tout ce qu'ils ont pu, et qui se sont fait un honneur de vieillir avec nous dans la spéculation des sciences ne manquent point, autant que nous pourrons, des choses qui leur sont nécessaires pour le succès de leurs découvertes. Je veux qu'Hermachus ait tous mes livres. »

Il y a loin de ce ton serein au trouble, à l'effroi exprimés par le testament de Jean Racine, si touchant cependant : « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Je désire qu'après ma mort, mon corps soit porté à Port-Royal des Champs, et qu'il y soit inhumé dans le cimetière, aux pieds de la fosse de M. Hamon. Je supplie très-humblement la Mère abbesse et les religieuses de vouloir bien m'accorder cet honneur, quoique je m'en reconnaisse très-indigne, et par les scandales de ma vie passée, et par le peu d'usage que j'ai fait de l'excellente éducation que j'ai reçue autrefois dans cette maison, et des grands exemples de piété et de pénitence que j'y ai vus, et dont je n'ai été qu'un stérile admirateur. Mais plus j'ai offensé Dieu, plus j'ai besoin des prières d'une si sainte communauté pour attirer sa miséricorde sur moi. Je prie aussi la Mère abbesse et les religieuses

Digitized by Google

de vouloir accepter une somme de huit cents livres, que j'ai ordonné qu'on leur donne après ma mort..... »

Et cependant il n'y a pas de siècle où la légèreté, l'esprit, la bonne humeur, l'art de rire des choses les plus graves, le mépris de la mort sur le pré ou sur le champ de bataille ait été poussé plus loin que le siècle des Voiture, des Sévigné, des Bussy, des Grammont, des Condé et de tant d'autres. Mais en face de la mort tranquille, réfléchie, pour ainsi dire, tout ce monde était saisi de frayeur. Il se sentait comme dominé par des puissances invisibles, formidables. Il était sous le coup d'une sorte de terrorisme religieux, qui nulle part ne se peint mieux que dans la lettre de La Fontaine à Maucroix, du 16 février 1695 : « Hier, en revenant de l'Académie, il me prit une si grande foiblesse, que je crus véritablement mourir. O mon cher ! mourir n'est rien : mais songes-tu que je vais comparoître devant Dieu ? Tu sais comme j'ai vécu ? Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi. »

De tout ce que le XVIIe siècle a dit sur la fin humaine, depuis Bossuet et Bourdaloue jusqu'à La Bruyère et La Rochefoucauld, le mot le plus humain, le plus sincère dans sa modestie, le vrai cri du cœur, a été prononcé par Mad. de Sévigné : « Je hais encore moins la vie par les épines dont elle est semée que parce qu'elle conduit à la mort. »

IV

A toutes les époques croyantes, il a été d'usage de commencer son testament par une profession de foi. *Regnante in perpetuum Domino nostro Jesu Christo*, c'est par ces mots

Digitized by Google

que débutent ordinairement les testaments sous la première race.

Ce n'était pas seulement chez les catholiques qu'existait cette tradition d'une profession de foi initiale. Dans le testament de ce saint du protestantisme qui s'appelle Du Plessis-Mornay et où semble respirer l'âme même de « la religion, » comme on disait alors, la théologie tient une grande part. Il serait trop long de citer en entier la confession qui sert de prolégomènes à ses dispositions dernières. En voici du moins un extrait qui donnera une idée de la ferveur et de la foi qui règnent dans cette pièce étrange :

« Spécialement nous rendons grâce à nostre bon Dieu « qu'il ne nous a pas seulement donné de croire ceste saine « et saincte doctrine et rejetter tout ce qui directement ou « indirectement y contrarie, mais de la confesser, protes- « ter, déclarer selon la mesure des grâces qu'il luy a pleu « nous despartir, mesme d'y avoir instruict nos enfans et « familles, que de ceste mesme grâce nous avons veu et « voyons s'acheminer en son amour et y eslever les leurs, « le suppliant de nous donner en continuation de ses « sainctes bontez, vivans et mourans, d'édifier son Eglise « en icelle jusqu'au dernier souspir, voire de sceller ceste « saincte vérité contenue en sa parole, seule règle d'icelle, « par nostre propre sang, conformément à la confession des « Eglises réformées de ce royaume, si nous avons cest hon- « neur d'y estre appelez; ce que ne pouvans attendre de la « fragilité de ceste chair, nous réclamons ici la grace et « force de son Sainct-Esprit pour nous faire croistre de foy « en foy, et parfaire sa vertu en nos infirmitez. »

Si la profession de foi de Mornieu est plus brève et sentant moins l'âme du martyr, elle n'est pas sans une certaine grandeur :

Digitized by Google

Au nom de Dieu et de la Très-Sainte Trinité, *Amen*.

Je, François de Mornieu, escujer, donnataire de Melchior de Mornieu, aussi escujer, mon père, par acte du sixiesme may de l'année dernière, receu par Me Delhorme l'aisné notaire royal, sçachant l'infirmité de l'humain, et que les choses de ce monde sont incertaines, aussy bien que l'heure de la mort, pour la preuenir et esuiter tous procès et différenz qui pourroient naistre après mon deceds pour mes biens entre mes parens et prétendantz droitz en ma succession, ay faict mon testament solennel et ordonnance de derniere volonté comme suit :

Premierement, comme chrestien catholique, apostolique et romain, j'ay faict sur moy le signe de la croix, disant : *In nomine patris, filij et spiritus sancti*, et recommandé mon âme à Dieu le créateur, le priant par l'intercession de Notre-Seigneur Jésus-Christ, son Fils, de la glorieuse vierge Marie, des sainctz et sainctes du paradis, de luy vouloir faire miséricorde, et la vouloir receuoir au rang des bienheureux, lors qu'il luy plairra de la séparer de mon corps, la sepulture duquel j'eslit en l'église paroissielle de l'endroit où je me trouveray lors qu'il plaira à Dieu disposer de moy, et quand à mes frais funeraires, je m'en remetz à la volonté et discretion de mon heritiere cy après nommée, en laquelle j'ay toutte confiance.

Selon l'usage de l'époque, Mornieu ordonne de dire pour le repos de son âme un nombre de messes qui paraîtrait aujourd'hui extraordinaire aux personnes les plus pieuses. Il semble que le sentiment naturel d'égalité, ou d'envie si l'on veut, qui existe toujours à l'état latent dans le cœur humain, devait faire trouver bien singulier, même aux âmes les plus croyantes du peuple, ce privilége de la fortune qui se perpétuait encore au-delà de la tombe, et permettait de faire servir ses richesses à acheter le paradis. On ne peut guère faire supporter l'inégalité pendant la vie sans proclamer au moins l'égalité après la mort.

Mornieu entre pour ces messes dans de minutieuses dispositions :

Item. je veux et ordonne à ma dite héritière que dès le jour de mon décès et incessamment sans aucun dellay, elle face dire pour le salut de mon âme la quantité de mille messes basses aux églises et couventz de

Digitized by Google

cette ville, telz qu'elle voudra choisir en autels privilégiés ou autres. Et qu'elle paje aussy tost que lesd.s messes seront dittes ce qu'elle croira être deub honorablement. Comme aussy de faire dire tous les jours pendent la première année en autel privilégié (1) de l'église qu'il luy plairra une messe basse à l'heure qu'elle pourra y assister, laquelle je prie de faire lé plus souuant qui luy sera possible et de pajer pour le d.t annuel la somme de cent cinquante liures à la première demande d'icelluy quy aura droit de receuuoir lad. somme, touttes fois led. annuel finy (2).

Lorsque la femme de Mornieu, devenue veuve et remariée, fit à son tour son testament, le 14 mars 1698, elle « ordonne estre dit et célébré incessamment après son deceds et à l'intention du repos de son âme, *deux mille* messes basses de l'office des trespasses aux églises et autelz qu'il plaira à son héritier. Et outre ce, un *annuel* de pareilles messes à l'autel privilégié de l'église de l'Hostel-Dieu de ceste ville. »

On vient de voir que l'on nommait *annuel* les 365 messes d'une année. C'est donc 2365 messes qui ont dû être dites pour le repos de l'âme de la veuve de Mornieu.

V

On appelait *légitime*, sous l'ancien régime, la part à laquelle les ascendants pouvaient prétendre comme réserve légale dans l'héritage de leurs enfants, et réciproquement. Encore aujourd'hui le populaire lyonnais ne connaît pas

(1) On appelle autel *privilégié* un autel auquel le pape a attaché, pour les messes qui doivent y être dites, certaines indulgences particulières, applicables aux âmes du purgatoire.

(2) On voit que chaque messe se payait environ huit sous.

Digitized by Google

d'autre mot, soit pour exprimer les réserves, soit pour exprimer les reprises dotales.

Dans les pays de droit coutumier, les ascendants n'avaient droit à aucune légitime, sous ce prétexte au moins naïf qu'il n'était pas dans l'ordre de nature que les parents précédassent leurs enfants au tombeau. Dans les pays de droit écrit, c'est-à-dire de droit romain, la réserve des ascendants était du tiers des biens de l'enfant prédécédé. Toutefois, dans les pays de droit écrit qui ressortissaient au Parlement de Paris, comme le Lyonnois, Forez et Beaujollois, et une partie de l'Auvergne, cette réserve du tiers n'existait que dans le cas où le défunt était seul enfant. S'il avait des frères ou des sœurs, la réserve paternelle n'était plus que du tiers de ce qu'elle aurait été s'il n'y avait eu qu'un enfant. Elle était donc alors du neuvième de l'héritage.

François de Mornieu ayant deux frères consanguins, Gaspard et Baltazar, une sœur consanguine, Marie Lucrèce, outre une sœur du même lit, Françoise, Melchior, son père n'avait donc une légitime que d'un neuvième. François avait une fortune médiocre, car cette réserve ne dépassait pas deux mille livres, ainsi qu'il appert du passage suivant :

ITEM. Je donne et legue à Melchior de Mornieu, mon très-cher pere, la somme de deux mille liures pour une fois, pour les droitz de légitime [qu'il] pourroit avoir et prétendre en mes biens. Et ce, outre ce qu'il s'est réserué par la susd. donnation, l'instituant en ce mon héritier particulier, laquelle sôme de deux mille liures. Je veux lui estre payée six mois apprès mon décès avec l'inthéret jusques à l'actuel pajement, mesme plus tost que les six mois s'il en estoit necessaire.

Il suit de là que la fortune personnelle de François n'allait guère au-delà de 18,000 livres.

Digitized by Google

Quant à la fortune de Melchior, nous en avons la constatation par une « estimation, du 5e juillet 1699, des fonds et heritages de deffunt Monsieur Melchior Demornieu le pere, » dressée par les experts jurés en titre d'office de la ville, Hercules Marguin et A. Begérando. Les experts estiment cette fortune à 63,800 livres pour sa valeur au jour du décès de Melchior, en 1689 (1).

VI

On éprouve la curiosité de connaître quelles sommes représentent aujourd'hui ces chiffres. Malheureusement la

---

(1) La reproduction de cette estimation pourra peut-être intéresser le lecteur :

« Estimation des fonds et héritages de deffunt Monsieur Demornieu, faitte par nous soubsignés ensuite du pouuoir soubs seing priué à nous donné le 25.e auril de la presente année 1699, par Messieurs de Quinson et de Rochefort. Et laquelle estimation a esté par nous faitte suiuant que lesd. fondz et héritages valloient lors du deceds de deffunt Monsieur Melchior Demornieu le pere.

« Les prés de la Sablière, scis à la Guillottière, contenant vingt bicherées et la maison qui y est bastie dedans, est estimé auec lad. maison la somme de six mil six cens liures, cy. . . . . 6600 »

« Le prés acquis par le sr Vial, scis à la Guillotière, contenant avec la sollée (saulaie) trente bicherées est estimé trois mil six cents liures, cy . . . . . 3600 »

« Le domaine de Jarlans (Gerland), consistant en maison pour le maistre, maison pour le granger, loges, escuerles, feniers, cours, jardin clos de murailles, en 702 bicherées de terre labourable, en 109 bicherées de pacquérages, prés ou champagnes, en 225 bicherées de brotteaux et dans lad. contenue de terres y comprins la terre du Puy Sorcet, les jardins proche du Viuier, est par nous estimé à la somme de dix-neuf mil liures, cy. . . . . 19000 »

« Le domaine de Soussieu (Soucieux), consistant en

Digitized by Google

connaissance du rapport exact entre la livre tournois à la fin du XVIIe siècle et le franc de 1879, c'est-à-dire entre la valeur du métal argent aux deux époques, constitue un problème à peu près insoluble.

On a essayé de le résoudre en comparant les prix du même objet jadis et aujourd'hui. Au moyen des mercuriales des marchés de Paris, on a comparé les prix moyens du blé. Avant l'exploitation des mines d'argent du Guanaxato, en 1750, on donnait à Paris 45 gram. argent fin, soit 10 francs, pour un hectolitre de blé. Il s'échange aujourd'hui contre 90 gram., soit 20 francs. La valeur de l'argent aurait donc diminué de moitié. M. Leber a fait cette comparaison en 1847, et depuis, la valeur de l'argent a encore beaucoup diminué.

(*A suivre.*)

PUITSPELU.

---

maison, loge, escuerie, cour, terres labourables, vignes et prés, contenant en tout 142 bicherées, est par nous estimé la somme de cinq mil cinq cents liures, cy . . . . . 5500 »

« La maison de Bellecour, suiuant qu'elle estoit construite lors du susd. décedz, est par nous estimée la somme de vingt mil liures, cy . . . . . 20000 »

« La maison de la rue Juifurie estimée la somme de huit mil liures, cy . . . . . 8000 »

« Et finallement les deux escueries avec les deux fenieres au-dessus jointes ensemble scituées à la montée des Recollets proche la maison de St Barthelemy sont estimées ensemble la somme de onze cens liures, cy. . . . . 1100 »

« Toutes lesd. sommes cy-dessus reuenant ensemble à la totalle de soixante-trois mil huit cens liures, à laquelle nous avons prisé et estimé les susd. fonds et héritages.

Fait par nous expers jurés en tittre de cette ville aud. Lyon, le cinquiesme juillet mil six cens nonante neuf.

Signés : Hercules MARGUIN, A. BEGERANDO.

Digitized by Google

LE

THÉATRE A LYON

PENDANT LE XVIIIe SIÈCLE

(Suite)

« Le spectacle, — dit Grimod de La Reynière, — est ici (à Lyon) le principal et presque le seul amusement; c'est le rendez-vous diurne de tous les gens occupés; c'est là qu'ils viennent se délasser l'esprit et lier pour le soir quelques soupers aimables. Ce spectacle présente un bon ensemble; mais vous savez que l'opéra comique a chassé Melpomène et Thalie de presque tous les théâtres de province. Le public, qui fait de la comédie plutôt une récréation qu'une étude (1), préfère une jolie ariette, bien chantée, à une belle tirade, quelquefois mal rendue. *Je suis trop poli pour décider*, à Lyon, *qu'il ait tout à fait tort*; mais je gémirai avec vous sur ce goût exclusif, qui ne permet plus

---

(1) Le *Bulletin de Lyon*, du 31 décembre 1806, dira du même public : « Le Lyonnais ne se hâte pas de prononcer ses jugements. Il n'est point enthousiaste aveugle, ni prévenu; il écoute, il examine; mais quand il a reconnu le mérite, il se plaît à lui rendre justice entière... » On peut rapprocher de cette appréciation celle que Laffitte a mise dans la bouche de Fleury : « Le public de Lyon ne m'accueillit ni trop mal, ni trop bien, *en public qui attendait*. *Terrible parterre* que celui de la seconde ville du royaume ! » (V. décembre 1878, p. 426.)

Digitized by Google

aux sujets de se former, et qui amènera tôt ou tard la décadence de l'art. »

On voit que l'homme de goût, le classique, qui avait été presque bercé au bruit des hexamètres, qui allait publier, à ce moment même, des *Idées* souvent neuves et parfois très-fines sur nos grands poètes dramatiques (1), croyait devoir s'élever, malgré tout le désir qu'il avait de rester indulgent, contre les progrès de la littérature facile qui envahissait déjà la scène. Il achève ainsi :

« Afin de contenter tous les goûts, il a donc fallu faire ici marcher de front les trois genres : la déclamation, le chant et la chorégraphie. Ces deux dernières parties du spectacle laissent peu de chose à désirer : la première offre *plusieurs sujets remplis de zèle et d'intelligence, et auxquels il ne manque que de bons conseils et plus d'encouragements pour développer des talents très-réels et faits pour honorer l'art dramatique.*

« Le directeur, M. *Collot-d'Herbois*, est *votre ami*; ce mot renferme son éloge et me dispense de vous répéter *combien il est fait pour être celui de tous les gens de lettres, par les qualités de son cœur et de son esprit.* »

Voilà qui est charmant : pas une ombre au tableau ! Des compliments à tout le monde. Il faut croire qu'ils étaient mérités... Mais, d'où pouvait venir chez le critique cette disposition à la bienveillance universelle ? Il était sans doute à ce moment psychologique où le bonheur intime déborde et s'épanche au-dehors.

---

(1) Les *Idées sur Corneille, Molière, Racine, Crébillon, Regnard et Piron* font partie du recueil publié sous le titre de *Peu de chose.* Elles sont pleines d'aperçus nouveaux pour le temps où elles parurent, la critique n'ayant pas encore reçu le développement qu'elle a pris de nos jours. On ne les a jamais rééditées.

Digitized by Google

Lié avec le directeur et la plupart des artistes, Grimod adressait une *Epître à Madame d'Ocquerre* (1) et des *Stances irrégulières à Madame Dugazon*, qu'un « heureux hasard avait placée dans un appartement voisin de celui qu'il occupait à l'*Hôtel de Milan*, et qu'il avait entendu se plaindre de la multitude des hommages » qu'elle recevait (2). C'est

---

(1) *Epître à Madame d'Ocquerre*, première actrice du théâtre de Lyon, par Grimod de la Reynière, 1788, feuille volante sans indication de lieu et d'impression (mentionnée par M. G. Desnoiresterres, op. cit.)

(2) Voici les *Stances* à la Dugazon :

Charmante Dugazon, vous n'aimez point les vers,
Un éloge flatteur n'a plus rien qui vous touche;
Et ce terrible arrêt, sorti de votre bouche,
Va la fermer à mille amans divers.

J'approuve ce dégoût et surtout en province;
L'ennui vous fait gémir sous le poids des lauriers,
Et pour vous tous les jours l'embarras n'est pas mince
De répondre à la voix de tant de chevaliers.

Hardis profanateurs du vrai culte des belles,
De leur stérile encens vous craignez la vapeur;
Ils ignorent, hélas ! dans leur sublime ardeur,
Que pour peindre Alexandre il fallait être Apelles.

Je n'imiterai point cette témérité.
A quoi bon vous conter que vous êtes jolie ?
Bonne ? sensible ? douce ? admirable ? accomplie ?
Cet éloge, en leurs vers si souvent répété,
Est-il plus amusant pour être mérité ?

Non, non, tous ces discours n'ont rien qui persuade
Un talent trop réel pour se croire parfait;
Et ces adulateurs, par leur jargon maussade,
Vous rendront fâcheuse et malade,
Et vous feront d'ici déserter tout à fait.

Pour moi qui n'ai jamais soupiré pour vos charmes,
*Dont l'*insensible cœur *ne sait rien adorer,*
A mes faibles accents livrez-vous sans alarmes ;
Je ne puis que vous plaindre et non vous admirer.

Digitized by Google

à ces vers que le chevalier Aude faisait allusion lorsqu'il écrivait à l'auteur qu'il était :

Craint des mauvais acteurs, connu des bons poètes ;
Cité dans les foyers par le plus joli ton ;
Par des mémoires aux buvettes,
Par de bons vers chez Dugazon,
Par des mots heureux chez Ninon,
En Suisse par des amourettes,
Dans Athènes par la raison,
Et dans Lyon par des emplettes...

Pourtant, ce n'était ni Mme d'Ocquerre, ni Mme Dugazon qui possédait le cœur de notre original; le ton même des *Stances* adressées à cette dernière prouve qu'il n'avait « jamais soupiré pour ses charmes. » Les initiés du monde qu'il fréquentait ne prenaient point le change et chuchotaient

---

Je vous plains donc d'être aimable et jolie;
De savoir plaire et de savoir charmer;
Et si d'aimer vous faisiez la folie,
Je vous plaindrais de savoir trop aimer.

Babet, Nina *n'ont rien qui m'intéresse* (a) ;
Un délire aussi doux ne va point jusqu'à moi;
Sourd à leur voix enchanteresse,
J'aime mieux rire alors que je vous voi.

Ah! de votre gaîté foldtre
Conservez bien les charmes séduisans.
Je n'aime point au Lyrique-Théâtre
A m'entourer de lugubres accents.

Que la plaintive Melpomène
Etale autour de moi ses tragiques douleurs :
Des Ris et des Amours, Dugazon est la reine,
Et pour enlever tous les cœurs,
Elle n'a pas besoin de quitter son domaine.

(a) L'auteur n'aimait pas les larmes dans l'opéra comique, qu'il considérait comme « le dernier asyle de l'enjouement. »

Digitized by Google

le nom de la sémillante Mlle Feuchère. Un homme d'esprit, demeuré inconnu, composa même, à cette occasion, une satire intitulée : *Avis d'un Bonhomme à M. Grimod* (1), dans laquelle il plaisante assez méchamment le critique sur son optimisme et sur sa passion. « Grimod, disait-il,

Grimod, tes vers valent moins que ta prose,
Et cependant ta prose ne vaut rien.
Pour titre à tes écrits mets toujours : *Peu de chose.*
Ce titre heureux les désigne trop bien.
Des Lyonnais tu vantes le génie,
Partout tu trouves de l'esprit
Et jusque dans l'Académie,
Où Delandine écrit, récrit (2)
Ce qu'avant lui d'autres ont dit,
Où de Bory (3) comme toi versifie,
Où Potot fut, dit-on, introduit
Par une escroquerie,
Où tu le seras si tu veux,
Vu que pour t'asseoir avec eux
Tu fais si bien tes preuves d'ânerie :
Je parle ici de ce goût épuré
Qui de la *glaçante Feuchère*
Nous prône par extrait le talent ignoré.
Passe encor de louer les vertus d'Ocquerre,
A ses talens de bon cœur j'applaudis.
Sa taille svelte et sa marche légère,
A mon esprit rappellent Eucharis ;
De sa figure, et si mâle et si fière,
L'amante de Dunois n'eut pas les traits hardis.

---

(1) Citée par M. G. Desnoiresterres, qui mentionne encore une pièce intitulée : — *Consolation à Mademoiselle Feuchère*, pour la consoler de ce que, depuis qu'elle est à Lyon, elle n'a pas encore réuni sur son talent, comme elle l'a fait sur sa personne, l'universalité des suffrages. Demi-page in-8o.

(2) Bibliothécaire de la ville de Lyon, auteur de l'*Enfer des peuples anciens*.

(3) De Bory, commandant de Pierre-Scize.

Digitized by Google

Console-toi, mon pauvre La Reynière,
La cruelle bientôt couronnera tes feux,
Bientôt de l'Affecteur le secret merveilleux
La reproduira vierge aux héros de Cythère.

Mais l'inflammable Grimod était trop épris pour se laisser désarçonner par des rimes ; il ne quittait plus le théâtre. On jouait les *Deux amis* ou le *Négociant de Lyon*, drame en 5 actes et en prose, de Beaumarchais. Larrivée donnait des concerts. Pendant le séjour des ambassadeurs de Tipoo-Saïb, M. Tolozan de Montfort les conduisit au spectacle, malgré la chaleur caniculaire : on donnait la *Mélomanie*. Le lendemain, après le départ d'un ballon lancé en leur honneur par l'aéronaute Fontaine, ces personnages entendirent Mme Dugazon dans *Rose et Collas* et dans *Annette et Lubin* (1). Sourd et aveugle pour tout ce qui n'était pas sa maîtresse, La Reynière prônait son jeu, son esprit et sa beauté dans les journaux où il avait accès. Bref, et pour en finir avec cette idylle de coulisses, il lui fit une demande en bonne forme, que la coquette ne repoussa point, malgré les difformités de son amoureux. La famille de La Reynière voulut s'opposer à cette union ; les pourparlers traînèrent deux ans ; puis, le mariage eut lieu le 4 septembre 1790. Mlle Feuchère, devenue Mme Grimod, quitta complétement le théâtre, et les de La Reynière acceptèrent le fait accompli.

Le passage à Lyon de l'Anglais Arthur Young et celui du musicien Grétry, dont on inaugura le buste en sa présence sur le théâtre, sont les seuls faits de la grande année 1789 qu'on ait à signaler ici (2). Collot-d'Herbois continua

(1) Répertoire lyonnais. — *Journal de Lyon, 1788.*
(2) *Tablettes chronologiques.*

Digitized by Google

ses fonctions de directeur jusqu'à la fin de la campagne théâtrale, non sans difficultés, si l'on en juge par la lettre suivante qu'il écrivait à M. Tolozan de Montfort, le 23 février :

Monsieur,

Depuis un mois, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour me passer de Mme Girardin, qui a joué pendant ce mois-là très-rarement. Cependant Mme Darboville étant souffrante d'un violent mal de gorge, j'ai fait requérir hier Mme Girardin de jouer aujourd'huy. Elle a refusé, sous prétexte qu'*en jouant elle nuirait au procès qu'elle a intenté à la Direction, relativement au rôle d'*Antigone. Mme Darboville aurait, à ma sollicitation, joué cependant aujourd'huy la *Rosière*; mais son mal a empiré et il lui est impossible. La pièce est affichée; l'engagement de Mme Girardin, par lequel elle doit jouer, lorsqu'elle en sera requise, subsiste tant qu'il n'est pas résilié; il m'est impossible de substituer aucun autre opéra à la *Rosière*, M. Chevalier-Seguenot étant malade depuis quatre jours, et la comédie ne m'offre aucunes ressources, ayant eu beaucoup de peine à trouver celle qu'on doit jouer avant la *Rosière*, vu l'absence de Mlle Bernard.

Veuillez, Monsieur, prendre en considération *cette position pressante et critique*, et recevoir le tribut du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

D'Herbois (1).

Déjà l'opinion publique, attentive au grand drame qui allait se jouer sur la scène politique, se détournait des spectacles frivoles. Le sieur Leconte venait de faire cession du privilége des spectacles à un sieur Fages, par acte du 22 février 1789. Collot-d'Herbois saisit cette occasion pour se retirer et pour quitter la France. Il alla diriger la troupe de Genève, où il jouit de la même considération que dans notre ville; ce fut là peut-être qu'il puisa ses principes républicains qui s'exaltèrent si rapidement (2).

(1) Archives mss. de la ville.
(2) Archiv. mss. de la ville. — *Biogr. univers.*

Digitized by Google

On sait le reste. Rentré dans sa patrie, il fut l'un des principaux instigateurs de la journée du 10 août, et, nommé membre de la Convention, il y fit décréter l'abolition de la royauté le 21 septembre 1792. « *Une grande force de poumons*, — dit Mme Roland, dont le mari était l'ennemi personnel de Collot, — le *jeu d'un farceur*, *l'intrigue d'un fripon*, les écarts d'une mauvaise tête et l'*effronterie de l'ignorance*, tels furent ses moyens de succès dans les clubs, particulièrement aux Jacobins, *qui osèrent bien parler de lui lors de la formation du ministère patriote*, *sous le règne de Louis XVI* (1). »

On peut opposer à ce tableau hostile le très-curieux portrait qu'un ami politique de l'ancien acteur, Fréron, a écrit dans son journal l'*Orateur du Peuple* :

Collot-d'Herbois avait apporté à l'Assemblée (de la Convention) *un esprit orné par la littérature. L'art de la déclamation*, cette partie si importante de l'éloquence, n'avait point été tout à fait étranger à ses précédentes études. *Une physionomie un peu sauvage, une encolure forte et vigoureuse, un organe imposant quoique un peu voilé, une diction théâtrale*, des pensées tantôt énergiques, tantôt ingénieuses, une facilité d'improviser parfois très-oratoire, *le talent d'intéresser le cœur et d'échauffer le sentiment*, d'attribuer avec art à des causes morales des résultats purement physiques, *de verser dans les âmes une sorte d'onction douce et pénétrante*, lui avaient souvent attiré les applaudissements à la Convention et surtout aux Jacobins. — Au reste, *plus brusque et plus impétueux dans les affaires* qu'adroit et insinuant, *faire sauter les prisons par l'explosion de la poudre, exposer par centaines des coupables au feu du canon*, étaient des idées qui *ne révoltaient point son cœur, naturellement généreux et tendre, mais vif et pénétré du besoin d'anéantir les ennemis de la liberté* (2). »

---

(1) *Mémoires de Madame Roland*, édition Hachette, page 224. — Collot-d'Herbois s'était cru frustré lorsque Roland avait été appelé au ministère de l'intérieur.

(2) Pages 7 et 8 du *Fragment pour servir à l'histoire de la Convention nationale depuis le 10 thermidor jusqu'à la dénonciation de Lecointre inclusivement*. — Paris, le 29 fructidor an II de la République française, 15 septembre 1794.

Digitized by Google

Membre du Comité de salut public à la chute des Girondins, Collot-d'Herbois fut envoyé avec Fouché, le 10 novembre 93, après la prise de Lyon, pour punir cette ville de son insurrection.

Eh bien ! les actes de férocité inouïe commis par ces proconsuls, une grande ville saccagée, plus de 1600 personnes massacrées par la mitraille, l'histoire peut-elle sérieusement les attribuer à la vengeance d'un acteur sifflé ? La réponse à cette assertion, aussi absurde qu'inexacte, se trouve dans les *Mémoires* de l'abbé Guillon de Montléon (1), qui n'est point suspect de partialité :

« Les personnes, — dit cet écrivain, — qui, dans l'ignorance du conflit des factions, n'ont pour expliquer des actes inouïs de fureur que les *conjectures qu'elles peuvent tirer des petites passions particulières*, croient très-simplement que la rage de Collot-d'Herbois contre Lyon venait de ce qu'il avait été *sifflé* sur le théâtre de cette ville, deux ou trois ans avant la Révolution... Quoique *j'habitasse Lyon au temps où l'on prétend que Collot y fut sifflé*, et quoique les évènements de ce genre fussent racontés dans toutes les sociétés, et parvinssent toujours à la connaissance même des personnes qui n'allaient point au théâtre, *je n'ai jamais ouï dire que Collot eût reçu une pareille mortification dans notre ville, où son espèce de talent plaisait beaucoup*. Eût-il été sifflé une fois par hasard, il aurait facilement oublié ce déboire momentané *parmi les faveurs dont l'honora plus d'une fois l'intendant* du roi à Lyon, ce même de Flesselles qui, devenu peu de temps

(1) L'abbé Aimé Guillon de Montléon (1758-1842), né à Lyon, théologien et controversiste, dut son heure de célébrité à une brochure intitulée le *Grand crime de Pépin-le-Bref* (1800). Il y révélait, sous le voile d'un pseudonyme, le projet conçu par Bonaparte de se faire nommer empereur et sacrer par Pie VII.

Digitized by Google

après prévôt des marchands de Paris, fut la première victime de la Révolution, le 14 juillet 1789, immédiatement avant la prise de la Bastille. »

« M. de Flesselles, de qui personne à Lyon n'eut à se plaindre, qui obligea tous ceux qui recoururent à lui, mais qui réunissait à beaucoup d'amabilité dans l'esprit et dans les manières une très-grande mollesse de mœurs et une extrême faiblesse pour les flatteurs, quels qu'ils fussent, *s'était laissé séduire par des vers que Collot lui avait adressés* en 1787 (1). L'histrion avait même captivé la facile condescendance de l'intendant pour les adulateurs, au point que celui-ci l'admit à quelques-unes de ses fêtes *où il vint chanter des couplets à sa louange et à celle des conviés, l'élite des citoyens, qui lui en témoignaient leur satisfaction par d'éclatants suffrages* (2). »

Singulière dérision des choses humaines ! C'est l'acteur adulé des Lyonnais, c'est Collot-d'Herbois qui est choisi entre tous les régicides pour aller décimer ceux-là mêmes qui avaient eu le tort de l'élever jusqu'à eux et qui lui prodiguaient naguère leurs applaudissements...

Quant à l'origine de l'erreur que le bon abbé vient de réfuter, je crois que la voici : on se souvient des éloges excessifs que La Reynière adressait à Collot-d'Herbois dans sa *Lettre à Mercier*, sous l'empire d'une passion qui lui faisait voir tout couleur de rose. Neuf ans plus tard, les illusions s'étaient évanouies, et Grimod, mûri par plus d'une épreuve, gardait une profonde rancune à la Révolution, qu'il avait combattue dès le principe. Ayant à parler, dans un

---

(1) L'abbé Guillon fait une erreur de date : on a vu plus haut que Jacques de Flesselles avait quitté Lyon au mois d'août 1784.

(2) *Mémoires pour servir à l'histoire de Lyon pendant la Révolution*, par l'abbé Guillon de Montléon, t. II, p. 332 et suiv. — Paris, 1834.

Digitized by Google

feuilleton dramatique, des théâtres de province, et spécialement de ceux de Lyon, l'impressionnable critique éprouva le besoin de stygmatiser l'odieuse conduite de son *ancien* ami :

« On pense bien, — dit-il, — que les arts, amis de la paix, de la justice et de la tranquillité, que l'art dramatique surtout y a souffert dans la même proportion. D'abord, les deux théâtres des Terreaux et des Célestins ont offert à la vengeance du feu citoyen Collot-d'Herbois de nombreuses victimes. *Cet homme féroce*, ancien régisseur et acteur du premier de ces théâtres, *s'est vengé sur les Lyonnais des nombreuses huées qu'il en avait reçu*, et sur la plupart de ses camarades, du *juste mépris qu'ils avaient pour son insolence et pour ses vices* (1). »

La contradiction était flagrante. Mais Collot-d'Herbois était mort à la Guyane en 1796; la boutade fit son chemin, personne ne la releva avant l'abbé Guillon, qui fut peu lu, et l'erreur fut acceptée, sans examen, comme tant d'autres mensonges historiques.

On a vu défiler jusqu'ici sur le Théâtre de Lyon tous les noms qui ont illustré l'art dramatique français au XVIIIe siècle, depuis Clairon et Le Kain, Noverre et Camargo, Caillot et Brizard, Bellecour, François Augé, jusqu'à la Saint-Huberti, Vestris et Dugazon.

Le lecteur a remarqué combien d'artistes appartiennent à notre ville, par leur naissance, comme Marie Antier, Françoise Journet, Dorothée Luzy, Henri Larrivée, De-

(1) *Le Censeur dramatique*, t. I, p. 338-339, 30 vendémiaire an VI (1797). Ce recueil, publié de 1797 à 1798, a été réuni en 4 vol. in-4° de 600 pages chacun, par le libraire Desenne. — Grimod a fait paraître plus tard l'*Alambic littéraire*, 2 volumes, et l'*Almanach des gourmands* (1803-1811.)

Digitized by Google

zaides et Leclair, l'organiste Marchand; ou par les séjours prolongés qu'ils y ont fait, tels que Préville, Fleury, Grandval, Larive, les deux Sainval, Hus et Joubert, Fabre d'Eglantine, Collot-d'Herbois et Mlle Feuchère...

Il était impossible de les citer tous.

Pourtant, afin de réparer quelques oublis, il faut au moins nommer à cette place les compositeurs Lamanière (1) et Antoine Dauvergne (2); Audibert, maître de musique de l'Académie de Lyon (3); Peyraud de Beaussol, qui dut à sa tragédie des *Arsacides* son heure de célébrité (4); Chaspoul, qui composa, en 1768, avec Sedaine, l'opéra comique des *Sabots* (5); Martelli, comédien et auteur dramatique, qui fut attaché pendant plusieurs années au théâtre de Lyon (6), et Mme Chevalier, élève de ce théâtre, qui est restée fameuse par ses intrigues à la cour de Paul Ier (7).

(*A suivre*).

EMMANUEL VINGTRINIER.

---

(1) De l'Académie de Lyon. Il est mort le 28 juin 1808. — V. *Biographie lyonnaise*, par Breghot du Lut et Péricaud.

(2) Né à Clermont-Ferrand le 4 octobre 1713, mort à Lyon le 12 février 1797. — *Biogr. univers.*

(3) Audibert est l'auteur d'un *Mémoire* inédit sur la découverte d'un chiffre musical, qui a été conservé à la Bibliothèque nationale.

(4) Né à Lyon vers 1735, mort vers 1799. — *Biogr.* Rabbe, supp.

(5) Frère d'un notaire de Lyon. — Delandine, *Bibliographie dramatique.*

(6) Honoré-Antoine Richaud-Martelli, né à Aix vers 1751, mort à Marseille le 18 juillet 1817. — V. *Biogr. lyon.* —Son principal ouvrage est *Les deux Figaros ou le Sujet de comédie.*

(7) *Biogr.* Rabbe, suppl.

Digitized by Google

Supplément au *Lyonnaisiana*

PUBLIÉ EN 1870

(*Suite*)

1772. Le 4 mars, le sr Guyot, notaire à Lyon, fut se mettre en possession de la maison et des effets des pères Célestins. Les bâtiments qui donnent sur le quay furent destinés au Conseil supérieur, ceux qui sont sur les derrières furent réservés pour le séminaire de Saint-Charles qui devoit desservir l'église, érigée en succursale de la paroisse de Saint-Nizier. On donne 1,200 fr. de rente viagère à chaque religieux, à la charge de se retirer dans toutes autres communautés qu'ils voudront choisir. Sur les biens de cet ordre, ainsi détruit, on prend 3,000 fr. de rentes pour le séminaire de Saint-Pothin. . . . . .

. . . . . .

Le sr Guyot ne prit point possession de la maison et des effets ainsi qu'on l'avoit annoncé.

1774. 9 octobre. L'archevêque avoit écrit à M. de Sève, qu'il useroit avec douceur et modération de la victoire qu'il a remporté sur son chapitre. MM. les comtes ont été très-piqués de ce mot de douceur, prétendant que ce n'étoit qu'avec les enfants qu'on en usoit ainsi.

16 décembre. Trois conseillers de ville ont renoncé à l'échevinage pour cette année, savoir : MM. Auriol, P... et

Digitized by Google

Boulard de Gatellier. On ne sait trop sur qui le choix tombera, on parle beaucoup d'un M. Nolhac, homme de tête et de probité, fort désiré par le public.

1775. Etablissement à Lyon d'une fabrique de porcelaines, dont les résultats sont satisfaisants.

Decrénice, l'architecte, meurt en décembre, laissant une fille et deux cent mille livres de fortune.

1779.

17 janvier. A l'occasion de l'accouchement de la Reine on a tiré un feu d'artifice sur le pont de Pierre; il étoit fort vilain. Mme Lobreau (directrice du théâtre), à la même occasion a donné un spectacle pour marier trois filles, on donnoit la *Partie de chasse d'Henri IV* et une pièce nouvelle de Framery.

M. Fleurant, chirurgien, est à toute extrémité, on ne croit pas qu'il s'en tire.

30 janvier. Il y a une très-grande rumeur dans la ville au sujet des bals, contre Mme Lobreau. M. de La Chaux a voulu renouveler les chevaleries de l'année passée. Mme Lobreau s'y est opposée, prétextant qu'elle avoit acheté ce privilége d'un certain homme qui l'a pour toute la France. Par conséquent, il n'y a eu qu'un seul bal, qui s'est donné dans la fénière de l'académie des chevaux, qu'on avoit arrangée, ne pouvant avoir d'autre salle. Tous les officiers et jeunes gens que nous avons à Lyon, piqués de ne pouvoir s'amuser et amuser les demoiselles, ont fait une ligue de cent quarante, qui, à la comédie, ne laissera pas jouer Mme Lobreau et la sifflera. Hier Mme Lobreau parut et on ne lui laissa pas jouer son rôle tranquillement. Les uns siffloient, les autres toussoient, les autres faisoient aboyer un chien qu'ils avoient amené. On est fort embarrassé, car cela part des premières loges et l'on ne peut mettre en prison cette

Digitized by Google

brillante jeunesse. Toutes les dames rient. Mme Lobreau a été si étourdie et si affectée des sifflets qu'elle est tombée malade et s'est fait saigner.

A l'occasion d'une fille et de quelques propos, il y a eu un duel aujourd'hui entre un prince sicilien et un M. Drouillet, fils d'un receveur des finances de Paris. Ce dernier a été blessé grièvement. L'autre est parti.

En 1778, Saint-Martin fonda à Lyon la loge mère de la Bienfaisance.

1779. 11 mai. Monvel, comédien françois, doit donner ici plusieurs représentations.

28 juin. On a fermé entièrement le pont de bois de l'archevêché, qui va se reconstruire, les piles en pierre et le reste en bois. On passe en bèches, à deux liards par personne ; c'est fort ennuyeux.

1780. 19 janvier. Mme Lobreau va quitter la direction du théâtre. C'est M. Hus, le maître de ballets avec un comédien de la comédie italienne, qui ont acheté son privilége, 160,000 fr. avec tous les habits et décorations. Elle joue de son reste, donne la comédie tous les jours avec force bals.

1781. 5 novembre. Mgr de Ragny, le fameux prisonnier de Pierre-Scize, faisoit élever à la Déserte une de ses bâtardes qui vient de mourir. Cette jeune personne étoit d'une très-jolie figure. Elle a été enterrée à Saint-Paul avec une pompe extraordinaire.

9 novembre. La porte de Saint-Georges est tombée en partie de vétusté.

14 novembre. Les négociants de Lyon se plaignent fort d'un établissement nouveau qui a lieu sous le nom de Roulage de France et qui n'est autre chose qu'un privilége exclusif en faveur d'une compagnie, au préjudice des rouliers.

Digitized by Google

12 décembre. Les officiers Pennons ont obtenu de M. de Vergennes, le ministre, une réponse favorable sur les difficultés que leur avoient élevé MM. les comtes. Il est décidé que, dans toutes les cérémonies publiques, ils pourront paroître dans le chœur de l'église Primatiale à la suite du Consulat, mais seulement au nombre de huit par députation. Le ministre accorde de plus à la milice bourgeoise, dans les cas de cérémonies publiques, le droit de garder l'intérieur de l'église. MM. les comtes sont assez mécontents de cette décision.

1783. 19 novembre. Le sieur Billard est nommé chevalier de l'église de Lyon, à la place de l'abbé Mongès.

1784. 22 février. La harangue de la Saint-Thomas a été faite par un M. Clavier, fils d'un épicier de la rue de l'Enfant-qui-Pisse; c'est un jeune homme fort instruit, donnant dans les langues latines et grecques.

5 novembre. On prétend que Cagliostro est à Lyon sous le nom de comte de La Force.

1786. Lettre du 14 aoust.

Je me charge de te raconter tous les troubles dont la ville de Lyon est remplie. Cela a commencé par les maçons, qui se sont tous rassemblés aux Charpennes. Ils demandèrent d'être payés tous les huit jours par les maîtres maçons qui ne les payoient que tous les trois mois. Au bout de quelques jours, la ville leur a accordé leur demande, et ils ont tous repris leur ouvrage. Cela a donné exemple auz ouvriers en soye, qui s'étant assemblés au nombre de quatre mille, ont demandé une augmentation de deux sols par aulne pour les étoffes de soye. Comme M. Tolozan de Montfort ne vouloit pas leur accorder leur demande, ils sont tous venus devant chez lui, à coups de pierres, lui ont cassé ses vitres et ont mis en fuite vingt cavaliers de la maréchaussée qui vouloient s'y opposer. Il y eut ce jour-là

Digitized by Google

neuf personnes de blessées. On a fini par leur accorder ce qu'ils demandoient. Le lendemain, les chapeliers se révoltèrent aussi pour avoir une augmentation, mais M. Tolozan ayant eu la précaution de demander du secours à Tournon, la plus prochaine garnison, il arriva le même soir 400 dragons de régiment de La Rochefoucault. On arrêta trois des chefs qu'on mena le lendemain à la place des Terreaux pour être pendus, escortés de plus de 80 cavaliers de la maréchaussée; et le régiment de dragons fut toute la journée sous les armes pour garder différents quartiers de la ville. Cette exécution mit fin à toute espèce de rebellion et calma tous les esprits. Malgré cela, il nous arriva le soir un détachement du régiment de la marine, qui vient de Grenoble et le premier bataillon du régiment de La Fère-Artillerie.

22 août.

Nous ne pouvons être tranquilles dans notre ville. Il y règne toujours une très-grande fermentation, et tous les jours nouvelles scènes, on craint sans cesse que cela ne devienne plus sérieux. Tous les quartiers et toutes les personnes sans distinction, montent alternativement la garde. Une moitié et presque les trois quart sont parfaitement d'accord avec les dragons et les suisses que nous avons ici depuis un mois. Mais ce qui cause les troubles, c'est que beaucoup de quartiers ne veulent pas rendre leurs armes à l'Hôtel-de-Ville où on les leur donne et comme cela est prescrit par le nouveau règlement. A chaque descente de garde, un peuple tumultueux se porte à la place des Terreaux, et par des cris et des applaudissements encourage nos Pennons à remporter leurs armes chez eux. Si cela dure, le beau magasin de l'arsenal sera bientôt dégarni et comme parmi le grand nombre, il peut se trouver des gens mal intentionnés, les voilà encore armés par surcroît. Qu'on

Digitized by Google

ajoute encore la division, l'esprit de parti, le peu d'accord qui règne entre les chefs de cette bourgeoisie, le peu de subordination envers les bas officiers et un peuple monté qui ne sait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il demande, voilà notre position.

Pour la plus grande sûreté de la ville, nos jeunes gens de toutes les classes, ceux à qui leur fortune permet d'avoir un cheval, avaient formé un corps de dragons volontaires, dirigé et discipliné par le lieutenant-colonel des dragons de Monsieur. Ils avaient toute la tenue militaire avec une espèce d'uniforme. Le peuple les a pris en guignon et dernièrement, à l'Hôtel-de-Ville, on leur jeta des pierres, sans compter les injures. On fut obligé de tirer, il y eut une femme de tuée, et depuis ce temps je crois que le corps est réformé. Ils en sont pour leur dépense. Ils faisaient de très-bonnes patrouilles jour et nuit.

4 floréal an IX. Il paraît que le cercle des dames sera nombreux les dimanches; deux pique-niques le soir à 3 francs.

19. Notre cercle de dames est toujours très-brillant et celui des hommes bien triste.

(*A suivre.*)

MOREL DE VOLEINE.

Digitized by Google

POLEYMIEUX

Le Temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderie
De soleil rayant cler et beau.
Il n'y a beste ne oiseau
Qu'en son jargon ne chante ou crye:
Le Temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye.
Rivière, fontaine ou ruisseau
Portent en livrée jolye
Goustes d'argent, d'orfaivrerye;
Chacun s'habille de nouveau:
Le Temps a laissé son manteau
. . . . . .

C'est ainsi qu'un de nos vieux poètes, Charles d'Orléans s'exprime pour peindre un de ces premiers beaux jours du printemps où tout renaît, où tout revit, où tout nous est une joie, un plaisir, la moindre fleurette comme le plus petit cri d'oiseau. De ces journées privilégiées la capricieuse saison est quelquefois avare, aussi nous hâtons-nous de profiter de la première qui se présente pour terminer nos excursions dans le Mont-d'Or, ayant gardé, pour finir, le versant si non le plus beau, du moins, à notre avis, le plus joli parce qu'il est le plus verdoyant, le plus frais et le plus riant.

C'est le côté nord du massif que nous allons aborder, le côté des pentes moins escarpées et des bois plus étendus,

Digitized by Google

c'est également le côté le plus éloigné de Lyon, aussi pour l'atteindre prenons-nous le chemin de fer jusqu'à Neuville.

C'est à Perrache que nous nous embarquons; à peine avons-nous joui un instant de la vue charmante que l'on a du pont qui traverse la Saône que notre train s'engouffre dans le tunnel de Saint-Irénée, d'où il ne sort que pour nous faire traverser Vaise et ses usines dont les grandes cheminées émergent de toutes parts. Au sortir du faubourg, on passe au pied du petit collége dont les grands bâtiments contrastent avec les mignonnes villas qui les entourent et semblent faire plier sous leur masse la douce colline sur laquelle ils sont construits. Quand on a dépassé la Sauvagère, on cesse de voir des constructions industrielles et la campagne commence à se montrer; vous traversez les beaux jardins de Saint-Rambert; mais au moment où vous espérez entrevoir l'Ile-Barbe et Caluire, un nouveau tunnel vous replonge dans les ténèbres et vous n'en sortez que pour vous trouver dans une tranchée assez profonde pour que la vue soit bornée par les gneiss dans lesquels elle a été ouverte. A peine sortis de la tranchée, nous dépassons Collonges et le Ceindre, Saint-Romain et son pittoresque ravin, Couzon et ses carrières de pierres blondes, ainsi que Fontaines et Rochetaillée qui leur font face. Après Couzon, la voie court au pied des falaises calcaires du Mont-Thou et, au delà du fleuve, derrière de grands rideaux de peupliers à peine en feuilles, l'horizon est borné par les lignes molles et fuyantes du plateau des Dombes.

Cependant, à la hauteur d'Albigny la vallée s'élargit, les hautes croupes du Mont-d'Or semblent nous fuir et les collines de la rive opposée se reculent pour faire place à Fleurieux et à Neuville. A gauche, un point attire encore notre attention; c'est, sur un monticule, une construction ancienne à laquelle sa tour carrée, toute percée de petites

Digitized by Google

fenêtres, donne un aspect fort original; à droite, le regard s'attache aux clochers jumeaux de Neuville, à son esplanade et à ses quais.

C'est alors que nous débarquons. La station porte le nom de Neuville, mais c'est à Vilvert que nous sommes; au sortir de la gare, nous prenons, à gauche, la route qui descend des hauteurs du Mont-d'Or, après avoir traversé toute la montagne. Une coursière nous évite de suivre le lacet que décrit cette route après avoir passé au-dessus du chemin de fer; quelques minutes de marche suffisent alors pour nous amener devant une grille au travers de laquelle nous pouvons plonger nos regards dans un parc dont nous suivions le mur depuis Vilvert. Au-delà du parc, l'œil embrasse un paysage tout fait: d'un côté des massifs d'arbustes déjà verdoyants sont assez épais pour nous dissimuler en partie les revers doux mais sans élévation des plaines bressannes, de l'autre s'abaissent les derniers plans du Mont-d'Or, que domine le vieux château de Saint-Germain et dans ce cadre, qui déjà ne manque pas d'un certain caractère, s'ouvre la vallée de la Saône; le fleuve, avant de remonter presqu'en droite ligne jusqu'à Villefranche, décrit devant nous de gracieux contours tout étincelants de lumière, tandis que les montagnes du Beaujolais se découpent jusque sur ses bords, avec une hardiesse de formes et une suavité de coloris qui nous transporte un instant dans les pays lointains et légendaires du tourisme. Malheureusement nous sommes en France et la vogue n'est pas à la contrée, aussi quelque remarquable que soit notre paysage, il passe inaperçu, reste inconnu et l'on va bien loin pour en admirer d'autres qui ne le valent pas.

Nous quittons notre grille, son parc fleuri, le fleuve argenté et les montagnes bleues pour nous diriger sur Curis. Avant que nous ne soyons entrés dans le village, la vallée

Digitized by Google

de Poleymieux s'ouvre devant nous et de chaque côté le Mont-d'Or superpose ses sommets et entrecroise ses croupes d'une façon telle que l'on ne croirait pas avoir en face de soi un simple massif isolé, mais bien les premiers plans d'une grande chaîne. Cette illusion n'a rien d'extraordinaire pour qui connaît le Mont-d'Or et sait que, malgré son altitude peu considérable, avec ses cîmes dénudées, ses hautes vallées, sa grande solitude, et son admirable panorama, il a l'air, si je puis m'exprimer ainsi, plus montagne que bien des sommités infiniment plus élevées.

Curis, avec ses petites maisons proprettes, sa route blanche et ses échappées tantôt sur la montagne, tantôt sur le vallon où coule le ruis du Thou, est charmant à traverser, et quand on arrive en face de la modeste église du village, on est heureux de la trouver, chose rare, en parfaite harmonie avec le paysage qui l'entoure. Aussi nous plaisons-nous à féliciter l'architecte de n'avoir pas sacrifié à la mode et de n'avoir pas surmonté le petit monument de ce clocher que l'on rencontre partout aujourd'hui dans nos environs; clocher fort joli, il est vrai, quand il apparaît sur une falaise normande, au fond d'une vallée picarde ou sur le flanc d'un coteau de l'Ile-de-France, mais qui nous fait toujours un singulier effet quand il se dresse au-dessus des toits plats et en tuiles creuses de constructions, où domine encore le style italien, et au milieu d'une contrée qui rappelle, par moment, les environs de Florence ou de Rome. Malheureusement, en ce temps-ci, c'est Paris et ses environs qui, en général, donnent la note pour ce qui se bâtit tant à la ville qu'à la campagne, et cette pensée d'imitation préoccupe à ce point la masse du public, que l'art lyonnais s'en ressent à son insu, et tend à perdre cette originalité qui faisait de lui, en architecture surtout, un art

Digitized by Google

à part. Cette originalité c'est à la tradition italienne que notre architecture la devait, et cette tradition est encore assez vivante autour de nous pour qu'une étude intelligente et approfondie des constructions d'autrefois, en la ramenant dans sa voie naturelle, lui donne un nouvel éclat.

A l'extrémité de Curis, on rencontre un château : c'est un bâtiment presque triangulaire, auquel les deux tourelles qui s'élevent en avant des communs donnent seules un peu de cachet, mais le parc qui en dépend est vaste avec de grands arbres, de belles eaux et une fraîche prairie dont un ruisseau nous sépare et qu'émaillent les fleurs de la saison ; ce sont, suivant l'exposition et la nature du terrain, les pâquerettes, les violettes, les primevères, et les narcisses sauvages aux clochettes couleur de citron. De l'autre côté de la route, à droite, se coupe à pic une grande masse calcaire aux tons ocreux et dans laquelle sont ouvertes des carrières en exploitation. Les taillis de chênes du Bois de la côte la recouvrent en partie et sur son flanc court un pittoresque chemin qui abrège pour aller à Poleymieux. Au-dessous de ce chemin, s'étendent des terrains qui affectent les mêmes tons que les roches et sur les pentes desquels se groupent des arbres fruitiers; aussi le coteau semble-t-il, par places, poudré à blanc : amandiers, pruniers, cerisiers, poiriers et pommiers font succéder leurs blanches fleurs les unes aux autres, et si quelque pêcher fait éclater, comme une fusée de feu d'artifice, ses bouquets d'un rose vif, l'œil s'éprend de ce coloris éphémère et l'on voudrait que ce frais pastel ne fût jamais effacé. Heureusement, demain d'autres fleurs, d'autres beautés nous consoleront de la perte de celles qui ne seront peut-être plus ce soir. Le printemps c'est le matin de l'année, la nature secoue les assoupissements et les torpeurs de l'hiver, qui est son véritable sommeil, elle s'éveille et comme elle est femme et qu'elle

Digitized by Google

se sait belle, à peine a-t-elle repris possession d'elle-même qu'elle essaye une parure en souriant à ceux qui l'admirent et ainsi chaque jour jusqu'à ce qu'elle ait atteint tout l'éclat de sa magnificence.

Insensiblement, la vallée au fond de laquelle nous marchons depuis Curis, s'élargit et un détour du chemin nous permet de voir le Mont-Thou se dresser tout au fond du tableau, au-dessus de grands arbres et de mamelons boisés entre lesquels va se continuer notre route. Le crest se détache nettement sur un ciel dont l'admirable pureté est d'autant plus saisissante qu'un nuage éblouissant de blancheur, le seul qu'il y ait au firmament, reste stationnaire au-dessus de son sommet. Au-dessous du tertre en corniche qui porte la Croix, deux bandes de verdure recouvrent les flancs du mont. En haut la verdure naissante des bois et en bas la verdure éclatante des prés, mais fondues dans cette atmosphère bleuâtre propre aux sommités et qui leur donne tant de légèreté. C'est ravissant d'effet, et l'on stationne un instant pour jouir du spectacle. Bientôt on reprend sa marche, et quand on a traversé un petit pont au-delà duquel le cours d'eau, qui était à gauche, passe à droite, on atteint les grands arbres que nous signalions tout à l'heure ; comme la végétation n'est pas encore aussi avancée au fond de la vallée fraîche que sur les hauteurs mieux exposées, ces arbres sont presque sans ombre ; le soleil les pénètre et au pied des peupliers aux petites feuilles blondes, des frênes dont chaque bout de branche porte un pompon d'un vert déjà prononcé et des noyers dont les pousses brunes s'échappent de leurs capsules grises, nous retrouvons les violettes et les primevères blanches et jaunes qui se mêlent aux pervenches bleues et aux anémones sauvages, tantôt teintées de violet, tantôt d'un blanc rosé.

Au pied des rochers dont les mousses n'ont pas encore

Digitized by Google

reverdi, des touffes d'euphorbes développent leurs bouquets de feuilles d'un vert glauque, et au-dessus les chênes sont encore couverts de leur feuillage d'hiver : sous le moindre souffle de vent, les feuilles roussies par la gelée s'entrechoquent avec un petit bruit sec et presque métallique, et, cédant alors à l'effort du bourgeon naissant, elles tombent en masse au pied de l'arbre. Tout pousse, mais rien n'est encore complétement développé; seuls les buissons ont pour la plupart revêtu toute leur verdure, et si quelque rayon de soleil vient à les frapper obliquement, on dirait des émeraudes traversées par un jet de lumière.

Dans notre vallée, les pentes de gauche qui descendent du Thou, à part le monticule au pied duquel nous cheminons, n'ont que des ondulations à peine sensibles, tandis qu'à droite les contreforts qui prolongent jusqu'à nous les hauteurs qui font suite au Verdun, présentent des accidents de terrain, qui en la rendant plus profonde et plus bouleversée, lui donnent un aspect tout autre que celui que présentent, sur le versant de Saint-Fortunat, les lignes si sévères, mais si belles du large pli qui en est la contre-partie naturelle.

Au pied du premier de ces contreforts, contrefort tout couvert de vignes et couronné de chênes, s'élève sur une terrasse qui la met au-dessus des humidités de la prairie, une ancienne maison de plaisance, la Baronnie de la Blache. Cette construction est assez fruste, mais ses lignes, par leur disposition, reflètent comme un vague souvenir de l'architecture vénitienne; aussi regrette-t-on qu'elle ait changé de destination et soit assez abandonnée aujourd'hui pour subir d'année en année des restaurations inintelligentes qui la mutilent et en changent si bien le caractère que bientôt il ne restera plus trace de ce qui en fait une pittoresque masure.

Peu après, les croupes rocheuses qui sont à notre droite

Digitized by Google

se couvrent de bois, dont la teinte encore bistrée se nuance de vert et s'illumine de claretés soudaines; elles se rapprochent de notre chemin, resserrant le vallon qui semble pendant quelques minutes une gorge étroite, et le ruisseau cascade alors bruyamment entre des saules au feuillage délicat et argenté déjà. La nature embaume, et de toutes parts l'austère livrée de l'hiver disparaît sous les chauds rayons du soleil d'avril. Le coucou jette aux échos sa note solitaire, le rossignol essaye ses roulades amoureuses et quelques papillons se hasardent à voltiger au-dessus des fleurettes qui viennent d'éclore.

Toute cette partie de la route est délicieusement jolie; d'un côté, nous passons au pied de bouquets de frênes superbes, dont les fûts, d'un gris verdâtre piqué de taches noires, se dessinent en avant des prairies lumineuses, qui occupent le fond de la vallée et des hauteurs vaporeuses qui les dominent, tandis que de l'autre, entre les troncs noueux de vieux noyers dont les racines se tordent, comme des serpents, le long du talus sur lequel ils sont plantés, nous revoyons les taillis et les grands prés qui descendent du Mont-Thou.

(*A suivre*).

E. JUMEL.

Digitized by Google

PIERRE ET JEANNETTE

OU

L'ÉCOLE DES PAYSANS

(Suite)

Elle réservait pour l'objet le plus intéressant à lui faire voir un berceau placé près de son lit; les rideaux s'ouvrent et laissent apercevoir un petit enfant, frais et rose, de six à sept mois, qui sourit à la jeune fille et lui tend les bras. « — C'est mon enfant, mon petit Jean, dit-elle, je vais te raconter l'histoire curieuse de ce pauvre petit garçon. » Et elle expliqua comment son père l'avait trouvé, comment il l'avait adopté, et comment enfin on l'avait confié à ses propres soins.

« Voilà ma principale occupation, Pierre; je suis fière de la charge qui m'est attribuée, et je me sens bien heureuse d'être la tutrice et comme la mère de ce cher petit être que j'aime tendrement et qui me prodigue déjà ses gentilles caresses. »

« — Fille dévouée et excellente, dit Pierre, je reconnais bien là ta bonté et ta charité. Je veux que cet intéressant enfant ait aussi une part dans mon cœur; je l'aimerai avec toi, tu me raconteras les progrès qu'il fera sous ta direction maternelle, et je les suivrai avec joie. »

Je ne dépeindrai pas les longues conversations auxquelles se livrèrent, le reste du jour, Pierre et ses hôtes. On con-

Digitized by Google

çoit tout l'intérêt de ces épanchements entre des âmes si bien faites pour se comprendre.

Mon nom revint naturellement souvent dans la conversation, et, grâce à la chaleur affectueuse avec laquelle Pierre parlait de moi, le père et la mère André parurent me rendre l'estime et le respect que je méritais en effet.

Il fallut se séparer le soir. Le jeune fourrier devait regagner son poste. On se quitta avec tristesse, mais il n'y avait plus cette inquiétude et cette amertume qui s'étaient appesanties sur les six mois précédents ; la situation se dessinait de nouveau claire et sans nuages ; on respirait à l'aise, on nageait dans un doux espoir.

X.

La correspondance recommença, et avec quelle délicieuse régularité ! Ces deux jeunes gens ne pouvaient se lasser de se raconter le bonheur qu'ils avaient eu de se retrouver.

Jeannette y ajoutait la peinture des incidents de son existence champêtre : c'était la récolte des fruits du petit verger ; c'était la coupe du foin ou du trèfle qu'avait entreprise son père ; c'était la moisson commencée ; c'était le lait, le beurre, le fromage ou les œufs que la mère avait portés au marché voisin et qui avaient fourni un bon produit ; — c'était la bonne Fromentine, qui avait manqué périr en tombant d'un escarpement où l'avait conduite son audace ; ou bien elle avait donné naissance à un veau qu'on allait élever avec soin ; c'étaient de petits poulets nouvellement nés qui couraient autour de la maison, quelquefois dedans ; c'était l'oie, qui annonçait par sa voix re-

Digitized by Google

tentissante l'arrivée des étrangers et qui témoignait à sa maîtresse, après quelques heures d'absence, une joie et une amitié dignes du chien le plus fidèle.

Et la chèvre Brunette, combien de fois furent racontées ses prouesses et ses gentillesses, et l'abondance de son lait !

Mais c'était surtout le petit Jean dont les progrès fournissaient les plus intarissables descriptions : il avait une dent de plus, sa bouche dessinait un nouveau sourire; ses yeux devenaient plus expressifs; ses cheveux acquéraient une boucle nouvelle.

Tous ces riens intéressaient beaucoup Pierre. Mais lui, que pouvait-il dépeindre ! La caserne, où il était renfermé presque constamment, n'offrait pas des sujets qui pussent beaucoup toucher Jeannette. Ce n'étaient pas les exercices de peloton, ni ceux de tir, ni la comptabilité de la compagnie, ni les conversations et les habitudes des soldats, qu'il pouvait lui décrire.

Combien, en effet, cette existence factice des hommes forcés de vivre en réunions nombreuses est moins riche en détails intéressants que celle de la moindre chaumière! Dans la demeure des champs, tout devient un objet de charmante étude et d'observations variées. L'autre séjour n'offre qu'une écœurante monotonie.

Cependant Pierre trouvait quelques jolies pages à écrire sur ce qu'il voyait dans ses courses au dehors.

Dans ses promenades au Jardin botanique, il retrouvait cette nature qui lui plaisait tant, et les végétaux curieux qu'il y remarquait étaient propres à solliciter l'esprit attentif, avide de s'instruire, de sa chère correspondante.

Il rendait compte aussi de ses visites au palais des Beaux-Arts, dont les antiquités, les tableaux, les statues frappaient beaucoup l'intelligence du jeune militaire et donnaient

Digitized by Google

lieu à des développements presque poétiques sous sa plume.

Ou bien il racontait des excursions qu'il avait faites le long du cours impétueux du Rhône ou en remontant celui de la Saône, si douce et si riante, surtout aux environs de l'Ile-Barbe.

Une autre fois, il avait gravi la pittoresque colline de Fourvière, surmontée de sa célèbre église, et il parlait avec enthousiasme du merveilleux panorama dont on y jouit.

Il dépeignait aussi la belle cathédrale de Saint-Jean, bâtie au pied de cette colline; mais il en critiquait la position trop basse, trop écrasée.

Une autre fois, il avait visité la vieille et curieuse église Saint-Paul et le majestueux rocher de Pierre-Scize, coupé pour faire passer une voie le long de la Saône.

Tantôt, il avait visité le confluent des deux admirables artères qui baignent Lyon, et il donnait à ce sujet une leçon de géographie à Jeannette.

Tantôt il s'était promené sur la magnifique place Bellecour; il y avait remarqué la statue de Louis XIV, et il en profitait pour dire quelque chose d'instructif sur l'histoire.

Souvent aussi il entrait dans la Bibliothèque publique, si riche et si commode pour les lecteurs, et il exprimait le plaisir qu'il éprouvait à y passer quelques heures.

Pierre aimait beaucoup, en effet, la lecture. Il avait même réuni, sur un rayon de sa caserne, quelques livres choisis, qu'il relisait quand il avait le temps, et il y avait joint un atlas, qu'il consultait souvent.

C'est à la lecture et à la correspondance qu'il consacrait tous ses instants de loisir, car il conservait avec fermeté sa résistance aux passe-temps ordinaires du soldat : les agréments de la buvette ou de la tabagie lui étaient profondément antipathiques. Bon camarade, d'ailleurs, franc, serviable, aimé de tous, il demandait à ses compagnons la

Digitized by Google

permission de vivre à sa manière, dans tout ce qui ne concernait pas le service, et il employait au travail de l'esprit les moments que les autres accordaient à la pipe, aux racontars ridicules, aux plaisanteries grivoises, aux jouissances de la cantine.

Dès son retour à Lyon, Pierre m'avait fait part de son bonheur d'avoir découvert la demeure de Jeannette, d'avoir passé près d'elle une journée délicieuse, de s'être assuré de nouveau de son affection et d'avoir reconquis celle de ses parents.

Il ne se passait pas de quinzaine que je ne reçusse de ses bonnes lettres, où se manifestait de plus en plus la culture de son esprit.

Un jour, il m'apprit une nouvelle bien agréable : c'est qu'il avait un congé d'une semaine, et qu'il viendrait en passer une partie à Beauregard; le reste, naturellement la meilleure part, serait consacré à la Chapelle.

Je l'attendis avec impatience. Il arriva par un beau jour du mois de septembre : sa physionomie, à la fois loyale et martiale, empreinte d'une honnêteté si pure, nous charma. Nous le reçûmes et l'embrassâmes comme notre fils. Le petit Charles ne pouvait se lasser de le caresser et de l'admirer. Ce fut enfin un beau jour de fête que ce retour de notre ancien et cher serviteur.

Une chose cependant lui gâtait cette fête : c'était l'absence de ses parents : se voyant trop isolés après le départ du jeune militaire, ils étaient allés habiter à quelques lieues de là avec leur fils aîné. Pierre devait donc faire un nouveau petit voyage pour les revoir.

Digitized by Google

XI.

J'ai déjà parlé de notre domestique Madeleine, qui avait remplacé Pierre. Cette personne, très-intelligente et très-intrigante, s'informait de tout, connaissait tout ce qui concernait les familles du hameau. Dès longtemps, elle avait découvert le lieu où s'étaient retirés les André.

Elle savait qu'un enfant était élevé chez eux. La misérable chercha à ce fait des causes que ses instincts pervers lui représentèrent comme probables, et dans tous les cas c'était un sujet propre à exercer son infernale méchanceté. Son associé en mauvais penchants, Thomas, était dans les mêmes idées. Tous deux avaient arrangé à leur manière l'adoption du pauvre petit Jean ; car tous deux croyaient naturellement au mal.

Après avoir fait une réception très-gracieuse à Pierre, qui, en effet, paraissait lui plaire beaucoup, elle chercha à s'introduire dans son esprit, à lui faire voir qu'elle s'intéressait vivement à lui ; elle l'accompagna dans ses visites au village, et particulièrement chez Thomas, qui était, lui disait-elle, le plus éclairé et le meilleur de tous les paysans.

La perfide ne réussit, en effet, que trop bien à captiver la confiance de l'excellent jeune homme ; elle était entrée dans son intimité au point de lui tenir, dès le lendemain de son arrivée, en se promenant dans le jardin avec lui, le discours odieux que je vais vous redire tel que Pierre me l'a rapporté plus tard.

« — Pierre, j'ai d'importantes choses à vous dire ; vous êtes le plus loyal et le plus honnête des hommes, et, comme tous ceux qui sont bons, vous êtes très-confiant, très-cré-

Digitized by Google

dule. L'amitié très-vive que vous m'inspirez m'engage à vous dévoiler ce que je sais.

« Vous n'avez pas connu la cause du départ d'André, et il n'a pas voulu vous la dire ; je le crois bien ; il faut que je vous instruise de cet affreux galimatias, où vous pouvez voir sombrer votre bonheur et votre honneur. La tristesse de cette famille était visible depuis quelque temps, il fallait absolument qu'elle s'éloignât ; M. Richemont et la jeune fille s'entendaient trop bien ; un enfant allait naître, et on l'a déposé loin d'ici. Voilà pourquoi vous avez vu à la Chapelle ce petit Jean si gentil, qui est tout bonnement le fils de Jeannette. Et voilà la femme que vous épouseriez ! Etes-vous simple ! Etes-vous facile à tromper !

« Oh ! mon Dieu ! M. Richemont fait comme tous les Messieurs de son bord.... Il est riche... que voulez-vous ? Du reste, il se conduit bien avec ces pauvres gens ; il ne les abandonne pas ; je sais qu'il les soutient avec beaucoup de bonté et qu'ils ne manqueront de rien. »

Pierre n'entendait déjà plus ces dernières paroles ; il était comme foudroyé; près de tomber, il s'appuya contre un arbre, passa sa main sur son front couvert de sueur, et, apercevant comme une effroyable vérité, illuminé comme par un éclair soudain et terrible, il resta muet et consterné. Il fit un geste à Madeleine pour l'inviter à le laisser seul, et il demeura quelque temps plongé dans une sorte d'hébêtement.

Enfin les sanglots et les larmes prennent la place de la stupéfaction, il marche à grands pas, sans savoir où il va, il se frappe la tête et prononce ces mots entrecoupés : « Est-il possible ? Quoi ! trompé par celle que j'aimais cent fois plus que moi-même ! Trompé par celui que je considérais comme mon père, comme mon meilleur ami ! Mon Dieu ! ce n'est que trop vrai, je le vois bien !.... Je ne comprenais

Digitized by Google

rien !... Ah ! tout s'explique maintenant. O malheur ! O honte ! O trahison ! Toutes mes affections brisées ! Mon cœur est déchiré, anéanti ! Ce qui était ma vie est détruit à jamais !.... Allons ! je m'ensevelirai dans un régiment, et j'y deviendrai une machine sans âme et sans vertu. Fuyons pour toujours ces abominables lieux ! Partons ! »

Et, le désespoir dans le cœur, il sortit du hameau d'un pas précipité.

XII.

Quel fut notre étonnement de ne plus voir notre hôte ! Nous cherchons, nous nous informons, et nous apprenons avec la plus grande surprise qu'il a pris la route de Lyon. Pourquoi ? Nous nous perdons en conjectures, en inquiétudes.

Deux, trois jours se passent sans aucun éclaircissement. Je me décide à écrire à Pierre, que je suppose rentré dans sa caserne, où quelque ordre subit a pu le rappeler.

Pas de réponse. Une lettre peut se perdre, j'en adresse une seconde. Même silence. Je craignais un grand malheur. Je me décide à faire le voyage de Lyon.

Dans la caserne, où je demande le fourrier Pierre Joly, on me répond qu'il est sorti momentanément pour son service et qu'il est allé jusqu'à Sathonay, d'où il sera de retour dans une heure.

Je respirai. Je résolus d'aller à sa rencontre, dans l'intention de l'entretenir librement dehors, à cause des reproches que j'avais évidemment à lui faire.

Je gravis rapidement le faubourg de la Croix-Rousse, habité par les ouvriers en soie, je m'avançai sur le chemin où Pierre devait passer. Je le vis, en effet, paraître à quelque

Digitized by Google

distance. Je le reconnaissais à peine, tant il était maigri et pâli; tout son air, autrefois si doux, était sombre et presque méchant. Je l'approche, il paraît vouloir m'éviter, en jetant vers moi un regard courroucé.

« — Pierre, lui criai-je, ne me reconnais-tu pas? Tu veux me fuir! Tu as donc commis quelque grande faute? Aurais-tu fait quelque chose contre l'honneur et le devoir? Parle, tire-moi de l'inquiétude extrême où ton départ et ton silence m'ont plongé. »

« — Des fautes, des actions contre l'honneur et le devoir! Oh! ce n'est pas moi qui en ai commis. Demandez à votre conscience, Monsieur, qui est-ce qui est coupable? Non, je ne veux plus me trouver avec vous, laissez-moi fuir votre présence. »

« — Pierre, dis-je avec force et dignité; au nom de tous les souvenirs de votre vie passée, au nom du respect que vous devez à votre second père, je vous ordonne de vous arrêter et de me parler. Vous êtes la victime de quelque hallucination ou de quelque machination infernale. Voyons, êtes-vous malade? Et vous sentez-vous la tête saine? »

« — Encore une fois, Monsieur, je vous déclare que je veux m'éloigner de vous. »

« — Quoi! c'est à moi que tu réponds ainsi, malheureux! à moi, ton ami le plus vrai! Si je ne t'aimais pas, serais-je venu te chercher ici? Ouvre-moi ton cœur, pauvre enfant, tu as quelque grand chagrin, verse-le dans mon âme; tu as éprouvé assez souvent que je t'ai toujours consolé dans tes afflictions. »

« — Mais, c'est vous-même qui causez mon plus grand chagrin, vous le savez bien, ô vous que j'ai servi fidèlement et que j'ai tant aimé. Pourquoi m'avez-vous arraché tout mon bonheur? »

« — Pierre, encore une fois, je veux savoir ce que signifie

Digitized by Google

tout cela, lui dis-je, en marchant à côté de lui dans la direction de Lyon ; dans un quart d'heure nous serons aux portes de la ville, il faut qu'avant ce terme tu m'aies dévoilé complétement ton chagrin, même tes griefs contre moi, si tu penses en avoir. Ce n'est pas au milieu de la ville que je veux entendre tes explications et te faire mes observations. Hâte-toi donc de parler, et commence par me dire en quoi j'ai pu te faire de la peine. »

« — Faut-il vous rappeler, Monsieur, que vous êtes l'auteur du départ de Jeannette, qui est allée cacher son déshonneur dans un hameau lointain ? Faut-il vous rappeler que cet enfant dont vous êtes le père ?....

« — Assez ! interrompis-je, misérable ! Vous osez porter le doute sur la vertu de cette noble fille et sur l'honnêteté de votre meilleur ami, de celui qui vous a comblé de sa bienveillance paternelle ! Quelles sont donc les paroles perfides qui t'ont assiégé, ô crédule esprit ? Qui donc a bouleversé tes pensées et ta raison ? Quoi ! tu n'as pas cru à l'honneur, à la probité inébranlable de ton vieux maître ! Et, chose plus affreuse, tu as soupçonné d'une déshonorante faiblesse et d'une feinte odieuse la plus pure, la plus loyale des femmes ? Et la plus charitable, car c'est sa charité que tu as changée en crime, ô malheureux ! Comment pourras-tu jamais expier cette barbare et ignoble supposition ? »

Ces paroles prononcées avec la plus vive énergie et partant si visiblement du fond de l'âme firent une forte impression sur Pierre : des larmes s'échappaient de ses yeux ; il approchait peu à peu sa main de la mienne, qu'il craignait de me voir retirer ; il la prit enfin convulsivement, et, se jetant à mes genoux : « — O mon maître, dit-il, pardon ! J'ai été bien coupable, je le sens. Je comprends que j'ai été trompé par d'abominables calomnies, et je suis indigne de vous et de Jeannette. J'ai méconnu vos sentiments ; je

Digitized by Google

n'ai pas cru à votre délicatesse. Quelle infamie de ma part !

« Mais je vois que vous me pardonnez. Merci, ô mon vénéré bienfaiteur ! »

Je lui offris, en effet, mon pardon, je le relevai avec une émotion amicale, et le serrai dans mes bras. Il me jura de nouveau une inaltérable affection, en me demandant encore cent fois de lui pardonner.

« — Mais Jeannette, ajoutai-je, a-t-elle appris l'odieux soupçon dont elle a été l'objet ? »

« — Malheureux que je suis ! reprit-il, je lui ai fait la cruelle injure de lui reprocher ce dont je croyais être sûr. Je l'ai frappée au cœur ; je l'ai tuée peut-être. Mon Dieu ! que je suis criminel ! O mon bon maître, aidez-moi dans cette terrible épreuve. Que faut-il faire ?

Il m'avoua qu'il avait écrit à Jeannette, dès son retour à Lyon, la plus désolante et la plus cruelle lettre ; il m'en montra la copie qu'il avait conservée. Voici ce qu'il lui disait :

« Jeannette,

« J'ai appris toute la vérité sur votre infâme conduite ; vos paroles et vos actions ne sont que mensonge et perfidie. Tout est brisé à jamais entre nous. Vous êtes la plus coupable des femmes, et moi le plus malheureux des hommes.

PIERRE. »

Que s'était-il passé dans l'infortunée famille André après la réception de cette étrange missive ? Evidemment la surprise et la douleur devaient y avoir fait d'affreux ravages. Je tremblais qu'un tel événement n'eût eu les plus funestes influences sur les dispositions mentales de la jeune fille.

Pierre voulait aller immédiatement à la Chapelle, pour

Digitized by Google

implorer son pardon, pour prodiguer ses consolations et sa tendresse, ramener le calme dans une âme si injustement troublée ; mais je l'en empêchai en lui objectant ses devoirs de militaire et surtout l'effet peut-être fatal que produirait son arrivée, si elle n'était pas préparée.

« — Ecris donc de nouveau à Jeannette, lui dis-je, et j'attendrai que tu aies reçu sa réponse ; s'il le faut, j'irai moi-même à la Chapelle, et je ferai tout ce que mon amitié me suggérera pour ramener la paix dans une pauvre maison que l'inspiration la plus malheureuse a dû bouleverser de fond en comble. »

Il écrivit, en effet, dès qu'il fut rentré à sa caserne ; sa lettre était simple et exprimait convenablement la douleur et le repentir qui remplissaient son âme.

« Ma Jeannette, lui disait-il, il y a dans la vie des « moments de vertige et d'égarement. J'en ai éprouvé un « quand je t'ai envoyé cette lettre insensée où je mécon- « naissais ta vertu et ton cœur. Je ne puis m'expliquer ces « paroles criminelles que je t'ai adressées, qu'en recon- « naissant que j'ai été plongé dans une déplorable folie. Je « viens t'en demander pardon à genoux, avec larmes et « repentir. Dis-moi que tu as brûlé ce papier affreux, que « tu ne veux pas t'en souvenir, que tu aimes toujours ton « Pierre et que tu lui permets d'aller se jeter à tes pieds « pour te demander sa grâce et ton amour. Hâte-toi de me « répondre, ô mon amie, je meurs d'impatience de savoir « si tu me pardonnes. »

(*A suivre*).

EUGÈNE CORTAMBERT.

Digitized by Google

UN MOT

SUR LES GLACIERS DANS LE BEAUJOLAIS

Dans le numéro du 1er février 1879, de la *Feuille des jeunes Naturalistes*, M. Tournier, de Thoissey, parle du pays de Beaujeu à l'époque dite Glaciaire, parce que à cette époque les glaciers, au lieu d'être confinés sur les hautes montagnes, sur le Mont-Blanc, sur le Pelvoux, par exemple, sont descendus jusque dans les vallées de cette époque.

Les dépôts qui témoignent de la présence des glaciers à une certaine époque, sont, par exemple, des surfaces de rochers polies et striées. M. Falsan, de Lyon, en a indiqué un grand nombre dans le Dauphiné et dans le Bugey. On lui doit encore l'indication d'un grand nombre de dépôts d'argile blanchâtre, renfermant de nombreux cailloux striés, souvent anguleux, mêlés à l'argile. Ces dépôts sont laissés par le glacier lui-même. De ces dépôts, M. Tournier n'a trouvé aucun vestige dans le Beaujolais, et il en conclut qu'il n'y a pas eu de glaciers dans ce pays.

Cette conclusion est prématurée. En effet, si un dépôt d'argile à cailloux striés est lavé par des eaux courantes, l'argile sera emportée au loin, et les cailloux s'usant les uns les autres, perdront leurs stries. Cette perte ne sera pas aussi rapide sur toutes les roches, en sorte qu'on pourra, en cherchant les roches les plus dures et les moins grenues, y trouver encore quelquefois des restes de stries d'origine glaciaire.

Digitized by Google

On en conclura alors à la présence des glaciers sur les montagnes environnantes, aux époques où ceux-ci avaient ailleurs leur plus grande extension.

C'est en étudiant une alluvion de la vallée de la Grosne, que je suis arrivé, en 1875, à une conclusion entièrement opposée à celle de M. Tournier.

Dans cette alluvion, qui est coupée par le chemin de fer au sud de Cluny, on trouve des cailloux qui, sur leur face plate inférieure, présentent des stries fines. Celles-ci et la position des cailloux prouvent que non loin de là, peut-être entre le flanc du rocher et cette alluvion, existe l'argile à cailloux striés, caractéristiques de la présence des glaciers.

Nous ferons remarquer que toutes les roches ne sont pas également propres à prendre le poli et la strie. Ainsi il n'y a que les calcaires marmoréens qui se strient; le cristal de roche s'éraille mais ne se strie pas, il en est de même des divers granites. C. T.

Digitized by Google

ALBERT ALBRIER

Sa vie et ses travaux

Non œtate, verum ingenio adipiscitur sapientia.
(PLAUT, TRIN.)

Il y a quelques mois, une existence embellie des dons les plus heureux de l'esprit et du cœur était prématurément brisée, et l'on voyait s'anéantir dans la tombe les légitimes espérances qu'un brillant début dans la carrière des lettres faisait concevoir pour l'avenir.

La mort de M. Albert Albrier, cet intrépide chercheur, qui avait consacré toute l'activité de sa jeunesse virile à l'étude approfondie de l'histoire de son pays, non-seulement plongeait une famille et de nombreux amis dans le deuil et la tristesse, mais excitait de toutes parts des regrets auxquels le temps n'a apporté aucun adoucissement.

Celui dont la perte est si vivement sentie n'est pas un inconnu pour le plus grand nombre des lecteurs de la *Revue du Lyonnais*, à laquelle il avait collaboré, dans ces dernières années, par une série d'articles qui n'ont pu passer inaperçus. Ce motif, au reste, n'est pas le seul qui nous ait engagé à choisir de préférence ce recueil pour retracer la vie de M. Albrier et énumérer la longue liste de ses travaux. Nous avons espéré que la bienveillance avec laquelle nos premiers essais de biographie avaient été ac-

Digitized by Google

cueillis ici même, assurerait plus aisément à notre œuvre l'indulgence dont elle ne saurait se passer.

JACQUES-ANTOINE-CHARLES-ALBERT ALBRIER naquit à Arnay-le-Duc, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Beaune (Côte-d'Or), le 9 octobre 1846, de M. Jacques-Auguste Albrier, notaire en cette ville, et de Mme Marie de Roye. — Il était donc Bourguignon de naissance, comme il le fut de cœur, mais il n'avait garde d'oublier que sa famille paternelle était sortie de la Savoie et que l'honorabilité dont elle y jouissait de temps immémorial l'avait suivie dans sa nouvelle patrie. Du côté de sa mère, issue d'un vieux sang bourguignon, M. Albrier était apparenté aux meilleures maisons du voisinage d'Arnay et pouvait se glorifier de tenir par l'alliance à la famille du célèbre naturaliste Daubenton.

Le culte des souvenirs domestiques dont M. Albrier avait si efficacement préparé la renaissance par ses immenses travaux généalogiques, semblait nous imposer l'obligation de parler longuement des antécédents de son honorable famille, mais le soin que ce savant modeste a pris, vis-à-vis de ses amis, de fuir les occasions que tant d'autres recherchent avidement, de s'entretenir de ce sujet, nous rend cette tâche absolument impossible; nous ne pouvons donc rien ajouter à ce que nous venons de dire, si non que l'estime et la considération publiques ont toujours entouré ceux qui avant lui ont porté un nom qui restera à jamais vénéré.

Le père d'Albert Albrier n'était point un homme ordinaire : trop tôt enlevé à l'affection des siens et à l'exercice de la profession qu'il honorait, il a laissé la réputation d'un homme d'affaires consommé et d'une intégrité parfaite, d'un jurisconsulte instruit et capable de trancher les questions les plus délicates et les plus ardues. D'ailleurs ses

Digitized by Google

graves occupations ne l'empêchèrent pas de se livrer à la culture des belles-lettres, à laquelle il s'adonna plus particulièrement pendant la durée des études classiques de son fils, dont il n'abandonna jamais entièrement la direction sous ce rapport. On verra dans la suite que le fruit de ces bonnes leçons ne fut pas perdu !

Le jeune Albert, après avoir commencé son éducation au collége d'Arnay, en couronna dignement l'œuvre au lycée de Dijon, qu'il quitta en 1865. — Il avait alors dix-neuf ans ! Qu'allait-il faire ? — Ses goûts l'éloignaient des affaires ; une santé délicate lui interdisait les luttes du barreau. Il lui fallait un champ plus vaste pour alimenter la prodigieuse activité de son esprit et assouvir sa soif de l'inconnu. La science pouvait donc seule le captiver.

Au moment où l'heureux jeune homme hésitait sur le choix qu'il avait à faire, une véritable révolution venait de s'accomplir dans les études historiques. Rompant avec les errements funestes de la première moitié du siècle, où Paris avait tout accaparé, tout absorbé, tout annihilé, il se faisait une réaction salutaire en faveur de la décentralisation. On voyait renaître de toutes parts l'activité de la vie provinciale si chère à nos ancêtres ; la poussière des archives était secouée, les monuments interrogés, le sol fouillé et les vieilles chroniques étudiées. Pour cette œuvre éminemment patriotique et dont les résultats ne devaient pas tarder à dépasser toutes les espérances, les travailleurs ne firent pas défaut. Ils se levèrent en foule et apportèrent leur pierre ou leur grain de sable au monument grandiose, qui, une fois achevé, fournira les matériaux définitifs d'une véritable histoire nationale.

En Bourgogne, comme partout ailleurs, malgré les grands travaux qui attestent si bien la puissance du mouvement littéraire et scientifique de cette province aux XVIIe et XVIIIe

Digitized by Google

siècles, il restait beaucoup à faire pour reconstituer sur des bases solides les annales du pays et ouvrir à l'histoire des horizons nouveaux. La tâche tenta M. Albrier, qui se mit résolûment à l'œuvre parmi les travailleurs déjà enrôlés.

La maturité précoce de son esprit, la rectitude de son jugement, jointes à une nature délicate et un peu maladive le préservèrent des écarts de la jeunesse et reportèrent toute la fougue de son âge sur les travaux historiques pour lesquels il se passionna dès sa sortie du collége. Presque tous ceux qui doivent marquer dans les lettres ou dans les arts, partout en un mot où il faut une sorte de prédestination pour réussir, se sentent ainsi de bonne heure avertis de la voie qu'ils ont à suivre.

Laissant donc à d'autres les plaisirs frivoles et les distractions trop souvent pernicieuses qui font l'occupation de la jeunesse oisive, Albrier va s'enfermer dans les riches archives de l'ancien duché de Bourgogne, où il passe de longues heures à dépouiller de volumineux registres, ou à déchiffrer de vieilles chartes. Il parcourt toutes les mairies, n'oublie aucune des bibliothèques qui lui sont ouvertes, et scrute chaque source d'information qui se présente à lui. Le plus souvent, il est largement récompensé de sa peine par la découverte d'un fait inconnu, d'une date ignorée ou d'un nom qu'il arrache à l'oubli.

Le seul repos que s'accorde le zélé et infatigable chercheur est celui qu'exige parfois le soin de sa santé altérée par les veilles et un travail assidu. Et encore, pour obtenir de lui ce sacrifice fait à ses goûts véritablement tyranniques, quels appels réitérés à la prudence l'amitié n'est-elle pas obligée de faire ?

Avant d'aller plus loin, il est indispensable de dire quelques mots de ce qui fit l'objet des plus chères études de notre savant ami. — De nos jours le métier de généalo-

Digitized by Google

giste — le mot est dur, mais exact — a été si souvent déshonoré par de vils exploiteurs de la vanité et de la sottise humaine, qu'il n'est pas hors de propos de réhabiliter une des branches les plus intéressantes de l'histoire. On se tromperait étrangement si l'on supposait que la recherche sérieuse et impartiale de l'origine des familles est une étude stérile et nuisible au développement des aspirations libérales dont s'enorgueillit notre génération.

Le contraire est plutôt vrai; et sans parler de l'utilité indiscutable des généalogies au point de vue historique, nous pensons, avec beaucoup d'esprits sérieux, que lorsqu'on veut y lire attentivement, on y trouve de précieux éléments pour l'apaisement de la crise sociale qui préoccupe, à bon droit, tous ceux qui ont souci de l'avenir. Ouvrez une généalogie dressée sans passion et avec conscience : vous y puiserez de grands et salutaires enseignements et un correctif assuré tant à l'orgueil effréné des uns qu'à la jalousie sauvage des autres. D'une part, que de prétentions exagérées ramenées à une plus juste appréciation des faits ! Que d'illusions détruites, faisant place à de saines et fortifiantes idées ! Et, d'un autre côté, quel point de départ pour la plus noble émulation! Quelles consolations et quelles espérances pour les déshérités d'aujourd'hui, qui, par le travail, fécondé par la vertu, peuvent légitimement aspirer à la fortune et aux honneurs !

En considérant l'évolution lente, mais continue, qui, depuis l'ouverture des temps modernes principalement, c'est-à-dire dès la fin du xve siècle, s'accomplit au sein de la société française, à l'ombre tutélaire de la Monarchie, on est frappé du mouvement ascensionnel, régulier, mesuré, incessant, qui, à part de rares exceptions, pousse les classes inférieures et laborieuses à la conquête d'un rang plus enviable. Par l'essor donné aux lettres, aux sciences, aux

Digitized by Google

arts, et à toutes les branches de l'industrie, une nouvelle aristocratie se reforme, destinée, après avoir reçu la consécration et le prestige du temps, à remplacer l'aristocratie féodale, qui, chaque jour, disparaît glorieusement sur les champs de bataille.

La généalogie qui donne le fidèle tableau de ces continuelles transformations a donc l'immense mérite de montrer, mieux que les plus belles dissertations, que le travail — cette grande loi du monde à laquelle nul n'a le droit de se soustraire, — est l'unique cause de l'élévation des familles. Elle sert encore à avertir celui qui serait tenté de jouir injustement de la fortune, ou qui voudrait se parer des attributs de la gloire sans en être digne, que l'histoire, d'accord avec le cri de la conscience publique, n'absout jamais ces coupables larcins.

Cette digression, qu'on voudra bien nous pardonner, nous conduit naturellement à dire que M. Albrier avait compris à merveille l'importance des études généalogiques et le soin qu'il convient d'y apporter. Tous ses travaux dans ce genre portent l'empreinte de son esprit judicieux et précis, de son caractère loyal et honnête. On ne le vit jamais se complaire dans ces hypothèses séduisantes, mais périlleuses, dont ne peuvent se défendre certains généalogistes trop impatients de saisir la vérité. Sa conscience scrupuleuse n'admettait aucune atténuation dans l'exposé des faits qui lui étaient démontrés vrais; avec un tact parfait des convenances, il savait néanmoins éviter toute personnalité blessante et s'abstenir de toute appréciation trop sévère ou déplacée. A son avis, la satire, au même titre que le roman, devait être rigoureusement bannie du domaine de l'histoire.

Albrier vise avant tout à être exact et à ne rien avancer qu'il ne puisse appuyer de bonnes preuves. Ses moindres

Digitized by Google

brochures sont remplies de notes, de renvois et de méticuleuses indications de sources. Plus désireux d'instruire que de plaire, il n'hésite pas, au besoin, à sacrifier la forme au fond, et aime mieux fatiguer le lecteur par une aride nomenclature de faits et de dates que l'éblouir par une brillante mais vaine déclamation.

Toutefois, son style, même lorsqu'il s'exerce à faire de la généalogie, n'est dépourvu ni de charmes, ni d'élégance. Il sait admirablement dissimuler le défaut inhérent à ces sortes de travaux à l'aide d'un ingénieux artifice qui donne de la vie aux générations dont il retrace le tableau. Ces qualités précieuses se montrent surtout dans quelques-uns de ses écrits, notamment dans la *Notice biographique* sur le colonel baron Martenot de Cordoux. Cette page remarquable, qui fut le coup de maître par lequel le jeune érudit débuta dans la vie littéraire, retrace avec vigueur la carrière militaire d'un brave officier, auquel il restitue l'honneur d'avoir fait, à la sommation de Wellington, sur le champ de bataille de Waterloo, l'énergique et mémorable réponse qui a, bien à tort, immortalisé le nom de Cambronne. L'habileté de M. Albrier comme écrivain ne brille pas moins dans les autres productions de sa plume. Partout il étonne par sa vaste et précoce érudition, comme il séduit par les qualités de son style.

Les divers travaux, dont nous donnerons la liste à la suite de cette notice, ne sont pas les seuls titres de M. Albrier à la reconnaissance des érudits. Dans son zèle infatigable pour tout ce qui touchait à sa chère Bourgogne il songea à fonder un recueil mensuel destiné à propager le goût des recherches historiques et le culte des antiquités locales. Pour bien apprécier les difficultés de cette entreprise et le rôle qu'y joua M. Albrier, nous ne saurions mieux faire que de céder la parole au bienveillant président

Digitized by Google

de la Société Eduenne, M. J.-G. Bulliot, dont le nom est si connu et les découvertes si prisées dans le monde des archéologues et des savants, depuis ses magnifiques fouilles du Mont-Beuvray. Voici comment ce juge compétent s'exprimait tout récemment, en esquissant à grands traits la vie du jeune savant bourguignon, devant ses collègues de la Société Eduenne :

« A l'âge de vingt-deux ans, il (M. Albrier) avait créé la « *Revue de Bourgogne* qui devait disparaître dans la tour- « mente de nos derniers malheurs. Par une singulière ano- « malie, la Bourgogne si riche en illustrations, en histoire, « en littérature, en monuments de toutes les époques, en « talents de toute nature, n'a jamais pu entretenir pendant « longtemps une Revue locale, la *Revue de la Côte d'Or*, la « *Revue des deux Bourgognes*, en dépit du mérite indiscuta- « ble de collaborateurs tels que MM. Brifaut, Viardot, « Peignot, Foisset, P. Lorain et autres, n'avaient eu « qu'une existence écourtée. M. Albrier, sans céder au dé- « couragement qu'auraient pu faire naître les échecs pré- « cédents, tenta résolûment de ramener une troisième « fois au jour un recueil littéraire et scientifique exclusive- « ment bourguignon. Il fit appel à tous les hommes d'é- « tude et de bon vouloir des départements de la Côte- « d'Or et de Saône-et-Loire et parvint, avec leur concours, « à alimenter une intéressante publication. L'histoire, l'ar- « chéologie, l'art, les études de mœurs, la bibliographie de « Province y trouvèrent place à tour de rôle. Il en est resté « deux volumes et demi de 1868 à 1871, époque à laquelle « la guerre arrêta la publication. »

Signalé par son ardeur pour l'étude tout aussi bien que par le mérite de ses ouvrages, M. Albrier fut bientôt recherché par un grand nombre de Sociétés savantes de la France et de l'étranger, qui désirèrent se l'attacher comme

Digitized by Google

correspondant. Ce fut d'abord la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône qui lui ouvrit ses portes à l'âge de vingt ans. Presque en même temps, il se voyait décerner des diplômes par la Société Eduenne des lettres, sciences et arts, par celles des antiquaires de l'Ouest et de la Picardie, enfin par la Société historique et archéologique du Limousin.

Le 6 mars 1868, il obtenait le titre de membre effectif de la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie ; le 8 juin 1875, l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Savoie lui conférait le même honneur. Déjà il faisait partie de la Société Florimontane d'Annecy et comme, en 1876, la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne devait l'enregistrer au nombre de ses membres, il se trouvait ainsi avoir de nombreuses attaches avec les corps savants d'une province, qui, en raison de l'origine que nous avons rapportée, avait toutes ses préférences après celle qui l'avait vu naître.

(*A suivre.*)

OCTAVE DE VIRY.

Digitized by Google

NOTES

sur

L'EXPOSITION DE 1879

A NOTRE AMI JOANNY SÉON

Graveur Lyonnais

(SUITE)

Mais ne nous égarons pas et, nous souvenant que nous ne sommes qu'un chroniqueur, continuons, sans plus de digressions, si c'est possible! notre revue du salon et pénétrons dans les *bouigs-bouigs* que nous appelons les chambres mal meublées par la galerie Bernard. Si les œuvres qui y sont exposées, aujourd'hui, ne sont pas toutes parfaites, elles ont au moins l'incontestable mérite d'être originales et authentiques; les copies et reproductions ne craignent pas de s'intituler telles et le public n'est ainsi trompé en rien.

Ce qui abonde dans cette partie du salon ce sont les paysages; pour la plupart, ils sont retour de l'Exposition de Paris (1878), et nous donnent la note précise du mouvement. Ils sont brossés de chic, et n'ont d'autre prétention que de rendre l'impression reçue en face de la nature. Ils sont souvent charmants, souvent spirituellement traités, parfois médiocres, mais bien rarement vulgaires. C'est

Digitized by Google

l'Ecole paysagiste moderne qui défile devant nous, et de son examen il résulte pour nous que le refusé d'avant-hier, le novateur réaliste d'hier est le classique d'aujourd'hui. La liberté règne et chaque artiste choisit son coin, s'y cantonne et y peint suivant son inspiration ou tout simplement suivant sa fantaisie. Un groupe d'arbres, une mare, un sentier, un tournant de rivière suffisent pour exercer le talent du peintre qui fait revivre sur la toile, avec plus ou moins de succès, ce qui l'a charmé. On ne doit donc pas s'étonner de ne plus rencontrer que rarement des paysages représentant de grands horizons et donnant la silhouette colorée d'une contrée plus ou moins connue, mais on peut le regretter et, tout en étant loin de blâmer les tendances présentes, tendances qui, du reste, prouvent un amour profond de la nature, souhaiter que les paysagistes reviennent un peu aux traditions de l'Ecole, et que, agrandissant leur cadre, ils se laissent, de temps à autre, aller à faire passer devant nos yeux l'image de régions dont le pittoresque grandiose semble les effrayer.

En attendant, les artistes voyagent peu ; à part les explorateurs qui vont visiter l'Orient et les contrées Berbères, bien peu font maintenant ce voyage d'Italie réputé indispensable il y a quarante ans. On peint, comme nous venons de le dire, ce que l'on a devant soi ; on ne sort pas de France parce qu'on trouve, avec raison, que son pays en vaut bien un autre et que, sans perdre en quelque sorte de vue le dôme du Panthéon ou les clochers de Saint-Nizier, on peut arriver à la réputation et même à la gloire.

C'est ainsi que Toudouze nous a peint sa *Plage d'Yport* et Appian ses *Environs d'Argelès*, qu'Allemand fils nous a promenés dans les *Rochers de Crémieu* et Beauverie sur les *Bords de l'Oise*. C'est ainsi que M. Defaux dont nous avons déjà cité *le Braconnier*, a *une Fête à Créteil* sur la Marne et le

Digitized by Google

Moulin Godard à Cernay dans la vallée de Chevreuse, deux paysages très-vrais comme site, comme coloris et d'un effet dont le charme vous attire, plus un effet de neige sans brouillard, d'une vérité telle qu'on ne peut l'oublier. Que M. Roman, un Lyonnais déjà nommé, expose deux *Vues de carrière* prises à Saint-Didier au Mont-d'Or, vues d'une grande exactitude, on ne peut le nier, mais étrangement choisies et que M. Pelouse nous ramène aux environs de Paris dans la célèbre vallée de Chevreuse en nous faisant passer par *le Sentier de Senlisse*. Les fleurs blanches et roses des pommiers embaument le tableau dont le frais coloris et le modelé des terrains font un des bons paysages du salon. M. Monnier de la Sizeranne, lui, nous conduit à *Pont-en-Royans*, et le pittoresque de sa toile nous fait aspirer à l'été pour pouvoir aller en constater la vérité. M. Maniquet nous promène *Sous bois à Rossillon* (Bugey), dans un paysage d'un coloris très-vif et tout brillant de ces reflets métalliques que le soleil, en la frappant d'aplomb, donne à la végétation par certains temps comme sur certaines altitudes. Ce même effet nous le retrouvons également bien rendu, dans *les Gorges de la Mossan, près Montpellier*, de M. Node. Tout à côté, M. Chauvier de Léon nous met en face de la *Côte de l'Estaque, près de Marseille :* c'est vivement peint et, on sent que la mer et les rochers sont bien étudiés. M. Dallemagne, qui est de Belley (Ain), nous conduit d'abord sur *les plateaux du haut Bugey* puis nous fait descendre dans la plaine pour nous montrer des *blés versés par l'orage*. Deux belles toiles qui nous arrêtent toujours au passage par leur vérité. Talent calme et sérieux, M. Dallemagne a étudié sur place ce qu'il nous représente. *Ses plateaux* nous ont fait revoir, comme si la vapeur venait de nous y transporter, les hauteurs qui s'étendent de Tenay à Hauteville, toutes coupées par des cluses profon-

Digitized by Google

des et saluer comme de vieux amis les chênes et les rochers qui surgissent à chaque pas. Quant au *Champ de blé, après l'orage*, c'est peint de main de maître. On suit le passage de l'ouragan qui vient de verser les épis mûrs et l'on voit fuir au loin le nuage dévastateur ; le coup de soleil a sa lumière précise, si bien qu'après quelques minutes de contemplation, l'on n'est plus dans la salle de l'*Ecole Hollandaise ou Flamande* de la galerie Bernard, mais dans le sentier qui disparaît sous les grands arbres dont les tons trop noirs font malheureusement tache dans le tableau.

Du 25 janvier.

M. Berthelon est, avec M. Lecamus, dont nous avons déjà parlé, un des rares exposants qui aient emprunté à la traditionnelle forêt de Fontainebleau le motif de son paysage : avec lui, nous sommes au *Charlemagne*, sous de vieux hêtres dont les vastes troncs sont bien dessinés et s'enlèvent sur des dessous de bois tout lumineux de cette lumière bleue qui est propre aux grandes futaies et qui leur donne tant de mystère. C'est à une autre contrée également, mais plus anciennement consacrée par l'art, c'est à l'Italie que M. Bénonville a demandé ses inspirations. Nous avons déjà signalé, dans le grand salon, une toile importante de lui. Ici c'est un tableau de moindres dimensions que nous rencontrons, *Souvenir du lac Némi*, c'est ainsi qu'il est désigné. C'est peint avec soin, délicatesse et poésie et le premier moment de l'heure crépusculaire choisi par l'artiste pour éclairer son paysage est exprimé avec un grand charme.

Si nous voulons nous retrouver dans l'Ile-de-France nous n'avons qu'à regarder le joli tableau de Mlle Caroline Courtin — encore une femme — et à nous asseoir par la

Digitized by Google

pensée sous ses pommiers en fleurs à côté des poules qui picorent avec bonheur l'herbe fraîche. Tout est vert et feuillu autour des pommiers qui sont les derniers parmi les arbres fruitiers à prendre fleurs et feuilles, et le contraste qui résulte de ces différences de végétation est rendue d'une manière toute masculine par cette élève de M. Defaux, élève, comme on le voit, digne du maître.

Dans..... la même salle, nous allions dire le même box que le *Charlemagne* de M. Berthelon, il y a un effet de nuit par M. Arsène Dubois, le *Moulin Chalopin à Crésantignes* (Aube). C'est une toile qui doit dater de plusieurs années; la peinture a poussé au noir, aussi fait-il peu clair sous les grands arbres qui abritent le petit moulin. Ce n'est pas, du reste, le seul effet de nuit qu'il y ait cette année au salon: M. Ponthus-Cinier nous montre *Un effet de lune sur le lac de Genève*. On fait beaucoup de bruit autour de ce tableau, très-admiré dans un certain monde et, en vérité, nous nous demandons pourquoi, car c'est la lumière électrique et non la lune qui éclaire ce décor lacustre où la moindre végétation se distingue avec une netteté qui tient du prodige. M. Ponthus-Cinier devrait bien donner un peu de sa lumière à M. Dubois, tous deux y gagneraient. M. Pelouse, dont nous venons de parler tout à l'heure, n'a, lui, rien à donner ni à recevoir : son *Passage du Laurier à Concarneau*, est tout simplement un des plus beaux effets de nuit que nous connaissions. Jamais lune plus vraie n'a traversé de ses rayons nuages mieux poussés et tourmentés par le vent; on sent la rafale humide qui vous fouette le visage et on a hâte de gagner son logis, car la pluie ne peut tarder à tomber, une de ces pluies de Bretagne tièdes, et lourdes, qui vous transpercent en un instant. Malheureusement, cette œuvre remarquable est perdue dans les frises de la galerie, tandis que M. Ponthus se pavane sur les cimaises. M. Beau-

Digitized by Google

verie dont nous avons admiré et admirons tous les jours davantage les *bords de l'Oise à Méry*, nous a aussi envoyé un effet de lune. C'est le lever de l'astre qu'il nous peint et il choisit le moment où, surgissant au-dessus des brumes du soir, il prend possession du ciel et fait disparaître par son rayonnement les dernières lueurs du crépuscule; c'est rendu avec un sentiment de vérité et de poésie qui caractérise le talent de M. Beauverie. Ce même sentiment nous le retrouvons dans une petite toile du même artiste, toile perdue dans un coin de la galerie Bernard et devant laquelle nous est revenu en mémoire ce qu'écrivait, un jour, Théophile Gauthier à propos des *Chevaux de halage* de Decamps : « Les soi-disant réalistes feraient bien d'étudier « cette toile, ils y apprendraient comment on peut donner « de la beauté et de la poésie aux objets les plus vulgaires « avec une exactitude d'imitation qu'ils n'atteindront ja- « mais. » En effet, quoi de plus simple, de plus vrai et de moins vulgaire que ce brave paysan qui, rasé de frais et heureux de ses vêtements propres, taille sa soupe pour occuper le repos du dimanche. C'est calme, c'est honnête et d'une sérénité qui fait plaisir. C'est, à notre avis, bien préférable à *la Vendange* de M. Bail, un réaliste patenté celui-là, mais dont les personnages, en général, auraient besoin de passer par le savon de M. Sicard pour être un peu plus ragoûtants, et dont les femmes, en particulier, ont plus l'air de maritornes de faubourg que de braves paysannes. M. Bail a tout naturellement les honneurs du grand salon et, avec lui, M. Sallé et *sa batteuse de beurre*. Une bien brave femme que cette Mâconnaise; malheureusement, plus on la regarde plus on s'aperçoit qu'elle n'a jamais été de chair ni d'os, c'est une automate, elle est en bois et c'est ce qui explique l'inflexible rigidité de toute sa personne et la fixité légèrement hébêtée de son regard ; finalement c'est une cu-

Digitized by Google

riosité de vogue reproduite avec tous les petits accessoires qui font le bonheur des naïfs et des désœuvrés. Malgré cela, M. Sallé a des admirateurs, tant mieux pour lui ; quant à nous, nous aimons mieux les enfants et les petites ouvrières de M. Apvril. Des trois toiles qu'il a envoyées, c'est la *Soupe trop chaude* que nous préférons et de beaucoup, malgré le lumineux rayon de soleil qui éclaire sa petite scène *Autour du poêle*. Donc la *Soupe trop chaude*, au premier aspect, et n'était le vêtement brun de la fillette, lequel rappelle le coloris d'Antigna, nous a fait l'effet d'un Greuze ; la tête de l'enfant est gracieuse, le mouvement des lèvres bien saisi et la pose est naturelle. Que M. Apvril serre un peu plus son dessin et qu'il fasse des études de mains pour mieux les dessiner et, avec M. Beauverie que nous prions d'accuser d'avantage les yeux de ses paysans, il aura un jour sa place à côté des Lenain et des Chardin, deux maîtres réalistes de l'Ecole française, dont les personnages respirent un tel parfum d'honnêteté qu'ils en arrivent à être distingués.

Et maintenant que nous venons de dire à M. Beauverie tout le bien que nous pensons de lui, permettons-nous de lui adresser une demande : M. Beauverie habite Paris, mais il est né à Lyon, une partie de sa famille y habite, et nous serions heureux qu'il voulût bien se souvenir assez de son pays pour désirer en reproduire les sites les plus remarquables. Peut-être, comme la plupart de ses compatriotes, les ignore-t-il ; eh bien, nous les lui signalons et ce nous serait une joie véritable que de voir interprétés par son sympathique talent des paysages qui, par le ciel, les lignes et la tonalité forment un contraste frappant avec ceux des environs de Paris. Ce serait, pour beaucoup, une révélation et tel qui croirait alors avoir devant les yeux une vue d'Italie serait tout étonné d'apprendre que ce qu'il admire, se trouve à cinq ou six lieues de Lyon. Le Lyonnais, on ne

Digitized by Google

saurait assez le dire, peut servir de thème aussi bien aux maîtres du paysage classique qu'aux maîtres du paysage intime. Il offre à l'artiste de vastes horizons, de belles lignes de montagnes, de pittoresques vallées et, en même temps, des coins verdoyants, rocheux et sourcilleux qu'on ne peut voir sans désirer les peindre. Aussi est-ce dommage qu'une si charmante contrée soit inconnue ou délaissée des artistes quand une ou deux toiles de maître suffiraient pour la sortir de l'oubli.

(*A suivre*).

EDMOND JUMEL.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Ce ne sont pas les points noirs qui manquent à l'horizon.

Sans compter les grèves, dont l'emploi terrible effraie si profondément le capital, la disette en perspective n'attriste-t-elle pas les petits ménages ? Les pluies persistantes et les froids en plein mois de mai ont singulièrement compromis les fruits et les récoltes de nos contrées. En Bresse, les blés ont triste apparence. Si le pain est cher, dans un moment de crise commerciale comme celle que nous traversons, il y aura bien des misères à soulager.

Les blés viennent d'Amérique, nous dit-on. Et de là, plaintes des cultivateurs qui demandent des lois protectionnistes. S'il n'y avait pas d'arrivages, comment les pauvres gens mangeraient-ils? Cercle vicieux s'il en fut, et comment en sortir ?

Ne perdons pas courage, car la France a subi de plus rudes assauts.

— Dans sa séance du 30 avril le conseil général s'est occupé de la question de la construction d'une préfecture. Par 18 voix contre 6, il a adopté les conclusions du rapport présenté par M. Bonnoît relativement au choix du terrain. L'emplacement choisi par la commission est situé sur la rive gauche du Rhône, dans le 3e arrondissement, entre le cours de la Liberté et l'avenue de Saxe.

— Dans sa séance du 1er mai, le Conseil municipal a reçu avis de son président que le Conseil d'Etat avait approuvé le décret de rétrocession des tramways par la ville de Lyon à la Compagnie lyonnaise des Omnibus. Tout fait espérer que ces travaux si longtemps attendus pourront enfin occuper les ouvriers, et que notre ville sera bientôt au niveau de Nantes, de Marseille et de Genève.

— Le 24 avril, le Conseil municipal a voté l'établissement de bains publics et gratuits sur le Rhône, avec baraquement pour les baigneurs. Il était de nécessité absolue que les anciennes *bèches* du Pont de pierre, si populaires et si utiles, fussent remplacées, et qu'une population qui vit entre deux grands fleuves pût enfin jouir du plaisir hygiénique des bains et de la natation.

Digitized by Google

— Aux réunions de la Sorbonne, M. George, président de la Société littéraire de Lyon, a lu un mémoire de M. le baron Raverat intitulé : *Fourvière et Ainay sous la domination romaine*. Ce travail, plein d'aperçus nouveaux, tend à prouver que l'endroit ou se déroula et se consomma le martyre de saint Pothin et de ses compagnons lors de la persécution de l'an 177 de notre ère fut dans la ville romaine, sur la colline de Fourvière, au forum de Trajan, au *promontoire d'Ainay*, finalement dans la partie du Rhône qui en baignait la base et non dans la presqu'île d'Ainay, comme l'ont dit les historiens.

A la suite de ces réunions et par arrêté ministériel en date du 18 avril, ont été nommés, dans le Comité des Beaux-Arts :

Membre non résident : M. Léon Charvet, architecte, inspecteur de l'enseignement du dessin pour l'Académie de Lyon ;

Membres correspondants : M. Gaspard George, architecte, président de la Société littéraire et archéologique de Lyon ; M. Molière, président de la Société des amis des arts de Lyon.

— Parmi les récompenses accordées à la Sorbonne aux savants des départements, nous avons salué particulièrement celles offertes à MM. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, historien, et Revon, bibliophile archéologue à Annecy, nommés tous deux chevaliers de la Légion d'honneur.

— Le cinquième grand concours international de la Société de tir de Lyon a eu lieu du 18 au 25 mai, sans interruption. Le programme annonçait seize mille francs de prix et de primes. M. le ministre des Beaux-Arts a offert un vase de Sèvres, M. le ministre de la guerre un revolver, plusieurs personnes des lots plus ou moins précieux.

Quant aux courses de Lyon pour les 22 et 23 juin, on nous les promet belles, vu l'importance des prix. On attend des chevaux des plus célèbres écuries.

— Le Concours hippique a eu un temps déplorable. La piste rappelait les célèbres boues de Jayat, maudites par Henri IV, et il fallait un courage digne du roi de Navarre pour patauger dans ces ornières ; quant aux spectateurs, on était tenté de leur offrir des médailles de courage civique. C'était d'autant plus à regretter que les éleveurs avaient été nombreux et avaient amené des chevaux dignes d'être vus. Enfin dimanche, 11, pour le dernier jour, le soleil a paru, le sol s'est raffermi et une foule considérable a pu admirer la course au galop, avec obstacles, pour le prix des selles anglaises et la course pour le prix de la

Digitized by Google

Coupe, trois tours et douze obstacles, la première par les sous-officiers des cuirassiers, des chasseurs et des hussards, avec des chevaux de l'armée, la seconde par Messieurs les officiers avec chevaux de tout âge et de toute nationalité. Plusieurs courses ont été vivement applaudies.

— Le 1er mai, M. Emile Marck a pris en main le sceptre de nos scènes subventionnées. Il a présenté le nom de ses pensionnaires et promis à ses heureux spectateurs des nouveautés et des chefs-d'œuvre. La chose est trop facile pour que notre nouveau directeur ne tienne pas sa promesse.

— Une charmante publication à laquelle nous souhaitons et bien mieux, à qui nous prédisons le succès, *La Construction lyonnaise, revue mensuelle des entreprises publiques et privées, architecture et travaux publics*, vient de donner son second numéro. Sous prétexte d'architecture, elle fait de l'archéologie et de l'art, de la science et de l'histoire, de la jurisprudence et de l'industrie, donne de très-jolies gravures et fait honneur à son imprimeur qui est aussi directeur-gérant, M. Pitrat aîné. A elle, nos félicitations.

— En dirons-nous autant de l'*Art à Lyon et en province*, revue hebdomadaire illustrée, publiée rue de Condé, 30? Nous n'osons nous prononcer. Elle va tellement sur les brisées de la *Revue du Lyonnais*, elle est si élégante et si coquette, elle promet tant de choses dans son prospectus qu'elle se pose vis-à-vis de notre vieille publication plutôt comme une rivale que comme une amie et que de partout on nous dit qu'il faudra bien nous tenir. Serait-il vrai? La jeunesse pleine d'ardeur l'emporterait-elle sur l'expérience et la maturité? Ces artistes dont nous avons si souvent sollicité la collaboration et l'appui, porteront-ils avec autant d'empressement qu'on le dit les secrets de leurs ateliers à la nouvelle venue? Peintres, graveurs, architectes et musiciens ont-ils trouvé un organe digne d'eux? Eh bien! tant mieux si l'art en profite et si l'intelligence doit y grandir.

— A côté de l'art était une place à prendre; M. Metzger s'en est emparée et il a créé le *Lyon scientifique et industriel, Revue mensuelle de la région*, qui compte parmi ses collaborateurs des érudits de premier ordre. L'économie politique, l'astronomie, la géologie, la médecine, la botanique, toutes les sciences industrielles ont trouvé là une tribune qui sera entourée et d'où tombera un enseignement fécond. A la manière dont le programme est compris, on devine une pensée, un

Digitized by Google

but : instruire, moraliser, élever les esprits et populariser la science. M. Metzger et ses amis ont pris une noble tâche et en les accompagnant de nos vœux, nous ne doutons pas que leurs efforts ne soient couronnés.

— Ajoutons le *Nouvelliste*, journal conservateur, à cinq centimes, dont le premier numéro a paru le 15 mai, et nous pourrons dire que toutes les opinions, toutes les tendances, et bien d'autres, sont représentées à Lyon.

— Vient de paraître chez Meton, libraire-éditeur, rue de la République, 35 :

NOUVELLES EXCURSIONS EN DAUPHINÉ, par M. le baron RAVERAT. Joli volume in-18, de 216 pages avec carte, au prix de 2 fr. 50.

Dans notre prochain numéro, nous rendrons compte de cet ouvrage, qui décrit : Vienne, Rossillon, Albon, Mantaille, Valence, Saint-Marcellin, Saint-Antoine, Pont-en-Royans, les Goulets, la vallée de la Bourne, Villard-de-Lans et le Col-de-l'Arc.

Nous osons lui prédire d'avance le succès de ses aînés.

— Encore un excellent ouvrage pur lyonnais :

Recueil descriptif et raisonné des principaux objets d'art ayant figuré à l'Exposition rétrospective de Lyon, par M. J.-B. Giraud, conservateur des musées d'archéologie, Lyon, Méra, 1879, in-8o.

Des planches obtenues par l'héliogravure rappelleront le souvenir des objets précieux que notre Exposition a offerts à l'admiration des visiteurs. L'impression est très-belle, digne de notre vieille réputation lyonnaise. Le texte pose l'auteur dans les premiers rangs de notre monde érudit.

— Un poète dauphinois, qui est presque lyonnais, Jean Sarrazin, dont la réputation lutte à Lyon avec la gloire de nos grands poètes, vient de publier encore un volume de ses poésies gracieuses et honnêtes qui lui ont valu tant de sympathies. *Lueurs et Brumes* est un charmant recueil dans lequel on trouve des morceaux qui resteront, tels que la *Cueillette des violettes*, les *Liseurs d'Affiches*, la *Mort d'un brave*, un *Faux amour*, et d'autres qui révèlent un sentiment puissant et vrai.

— Les vieux Lyonnais sont dans la joie; ils se congratulent en s'abordant, se pressent la main avec chaleur, se regardent le sourire aux lèvres et se promènent l'œil émerilloné, en se disant des mots mystérieux

Digitized by Google

à voix basse. Jugez donc! Outre le *Monde en déshabillé*, le livre si empreint de goût du terroir que vient de publier M. Alexis Rousset et si conservateur de vieux souvenirs, quoique l'auteur ait confondu les deux cousins de Moyria-Maillat, le poète et l'homme politique dont il n'a fait qu'un seul personnage, voilà, qu'a paru, le 1er mai, comme un soleil à l'horizon, un volume lyonnais pur sang : papier, impression, composition, brochage. Il eût bien fallu voir, vraiment, qu'un étranger y eût mis la main! Les *Vieilleries lyonnaises*, par M. Nizier du Puitspelu, est un monument élevé à la gloire de tout ce qui existe, choses et gens, aspects et souvenirs entre la Croix-Rousse et la Mulatière. On y parle des Bêches et du Quinet, de *Rossignol Rolin* et du Père *Coquart*, des Bugnes, des Cadettes, de l'Ouche, des Équevilles, du Binet, des Arbouillures et de la Vogue des Choux ; aussi le livre fait-il prime. On l'a enlevé, on l'a joué à la bourse et il a eu de suite une hausse de 33 °/o.

Une seule chose a arrêté ce jeu effréné, c'est que tout le monde a voulu acheter et que personne n'a voulu vendre. Un de nos plus érudits collaborateurs, qui connaît toutes les finesses de notre langue, tous les mystères de la rue Juiverie et de la rue du Bœuf, tous les secrets de la rue Saint-Jean, tous les détours de Saint-Georges et de Saint-Paul et qui va encore aujourd'hui de Bellecour aux Terreaux par les allées de traverse sans voir le soleil, s'est chargé de faire connaître ce livre précieux aux lecteurs de la *Revue du Lyonnais*. C'était peut-être inutile, nos abonnés ayant déjà sans doute entre les mains ce volume qui demain vaudra trois cents francs, mais nous avons pensé que de même que beaucoup de gens aiment à ce qu'on leur parle de l'astre des cieux, quoiqu'il les éblouisse, une foule de lecteurs aiment qu'on leur décrive les beautés du livre de M. du Puitspelu quoiqu'ils en aient admiré eux-mêmes les richesses et la splendeur.

— A propos d'éclat, de lumière et de splendeur, impossible de passer sous silence les portraits à la lumière électrique de la rue de la Barre ; c'est une vogue et un engouement, dans tous les cas, bien mérités. Le 18 avril déjà, une réunion de quarante journalistes gracieusement invités par M. et Mme Lumière, avaient constaté la supériorité des produits obtenus par le système Jablockoff, pour lequel notre habile photographe est privilégié. En quelques secondes, à dix heures du soir, des produits magnifiques avaient été obtenus ; mais le 3 mai, les expériences ont pris l'importance d'un évènement.

Les autorités de la ville et du département, la presse entière appartenant à toutes les opinions, des professeurs de Facultés, des érudits,

Digitized by Google

des hommes de lettres, des artistes, des dames qui croyaient ne voir que des moteurs à gaz, des batteries électriques et des têtes en face de l'objectif, ont été agréablement surpris de se trouver à une soirée charmante où les expériences de photographie ont alterné avec la musique et les rafraîchissements. Les chanteurs et les artistes de nos deux scènes, ainsi que des amateurs, dont l'amphytrion lui-même, se sont fait entendre avec un empressement qui leur a valu autant de sympathies et de bravos que leur talent. Si nous ne pouvons nommer tout le monde, qu'il nous soit permis de signaler Mmes Galli-Marié, Sbolgi, Mlles Cordier, Flachat, Caillat, Champier, MM. Manoury, Mangin, Dalbert et Belliard, parmi ceux qui ont fait le plus vif plaisir.

Quant aux portraits à la lumière, quant aux reproductions par le nouveau système breveté, leur succès ne fait pas un doute; il est assuré.

— On voyait ces jours-ci, à la vitrine de Dusserre, entre un portrait de saint François d'Assise entouré d'une couronne de fleurs par Lays et un paysage de Lortet, le buste en marbre de Simonnet, par M. Charles Bailly, artiste statuaire de notre ville. Ce buste, destiné à la ville de Tarare, était examiné avec d'autant plus d'intérêt qu'on attend impatiemment du même artiste la statue de Gerson que la Compagnie des Dombes lui a commandée. Tout le monde espère que la statue du grand chancelier portera bonheur à M. Charles Bailly et qu'elle consacrera son jeune et habile talent. On sait que c'est le 14 juillet prochain que l'inauguration de cette œuvre d'art doit avoir lieu.

— La ville de Lyon qui possède une collection si précieuse d'incunables que nous sommes heureux, en ce moment, de classer et de cataloguer, apprendra, non sans effroi et stupéfaction que, de même qu'à Rome et à Florence, il y a des fabriques de fausses antiquités, il y a aujourd'hui à Londres une fabrique de faux incunables qui fonctionne avec activité et dupe les bibliophiles les plus habiles.

Avis donc aux amateurs; qu'ils aient à se méfier de tout vieux livre dont on ne connaîtra pas la provenance certaine.

— Notre savant et vénéré compatriote, Mgr Thibaudier, évêque de Soissons, a reçu, depuis son retour de Rome, un bref qui le nomme Comte romain, prélat domestique de Sa Sainteté et assistant au trône pontifical.

C'est un honneur qui rejaillit sur tout le diocèse de Lyon, dont Mgr Thibaudier est sorti.

— Le jeudi 8, l'église de Notre-Dame de Saint-Vincent a inauguré un

Digitized by Google

orgue sorti des ateliers tous les jours plus célèbres de la maison Merklin, de Lyon. Malgré les charges si lourdes apportées par l'agrandissement de son église, le zélé curé de Saint-Vincent a voulu faire jouir de suite ses paroissiens de la possession d'un instrument hors ligne. On peut lui savoir gré de cette artistique pensée, au milieu des soucis que ses travaux de reconstruction lui donnent.

— Pendant que nous mettions sous presse, le mois dernier, s'éteignait à Lyon une des plus nobles existences de la cité. M. Pierre Piaton, chevalier de la légion d'honneur, officier de l'instruction publique, ancien notaire, président du conseil d'administration des hospices, ancien conseiller municipal, président du Conseil d'administration de la Martinière, membre du Conseil d'administration de l'Enseignement professionnel, membre de la société d'Economie politique, président ou simple membre d'une foule de sociétés de bienfaisance, s'est éteint le 19 avril, après de longues souffrances endurées avec tout le calme et la résignation que donnent des sentiments religieux hautement prononcés.

Son zèle et son dévouement pour tout ce qui intéressait la ville étaient si grands, sa religion était si douce, sa tolérance si sympathique et si gracieuse, sa charité pour les malheureux si active qu'il n'avait dans la ville que des admirateurs et des amis. Aussi le 23, quatre mille personnes, les autorités en tête, suivaient-elles son convoi avec recueillement et douleur, annonçant hautement qu'il est des caractères devant lesquels toutes les opinions désarment. Après une messe solennelle à Ainay, le cortége s'est rendu à Loyasse, où deux discours ont été prononcés, l'un par le docteur Bondet, au nom de la Faculté de Médecine et des Hospices, l'autre par M. l'ingénieur en chef Gobin, au nom de la Société d'agriculture. Le deuil était conduit par les deux fils et les deux gendres du défunt et derrière eux la foule qui suivait, paraissait être une grande famille, douloureusement frappée dans la personne de son chef.

— Le journalisme dauphinois vient de faire une perte sérieuse. M. Amédée-Louis Julien, connu dans les lettres sous le nom de Raymond Loire, s'est éteint le 27 avril, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans les bras de ses parents désolés. Il était en pleine jeunesse, étant né le 2 décembre 1848, c'est-à-dire à un âge où on a rarement donné la mesure de son talent et de sa valeur.

Collaborateur du *Journal de Vienne*, et de la *Revue du Dauphiné*, directeur de l'imprimerie Savigné, à Vienne, il étudiait avec ardeur l'his-

Digitized by Google

toire du Dauphiné et préparait les travaux qui devaient assurer sa réputation, lorsque la mort, qui n'attend pas, est venu le frapper à trente ans, sans égard pour ses espérances, sans ménagements pour ses pauvres parents et ses amis.

— Le 15, jour de saint Isidore, les élèves de la salle Voland ont souhaité la fête à leur habile professeur d'escrime et lui ont offert une très-belle coupe en bronze, style renaissance, d'un goût parfait. Puis, pour montrer qu'ils étaient dignes du maître, ils ont, toute la matinée, tiré l'épée, soit entre eux, soit avec les amateurs empressés d'apporter leurs vœux et leurs souhaits au professeur aimé et estimé de tous.

— Grande fête, bientôt, pour Vienne, notre voisine, aujourd'hui affligée par des grèves ruineuses. Du mardi 2 au dimanche 7 septembre de cette année, se tiendra dans l'antique cité la quarante-sixième session du Congrès archéologique de France, sous la direction de la Société française d'archéologie. Les savants afflueront de toutes parts; le passé sera ressuscité pour un instant; le mouvement et la vie renaîtront au cirque et au théâtre. Puissent les tristesses d'aujourd'hui n'être plus alors qu'un lointain souvenir.

Les adhésions peuvent être envoyées dès aujourd'hui à M. Blondin, architecte-voyer, à Vienne (Isère).

— Malgré le temps affreux, qui a dû être plus rigoureux encore dans les montagnes, Aix-les-Bains a déjà inauguré sa saison; les Anglais et les Américains abondent, les Russes paraissent, les Italiens plus frileux se font voir, mais timidement; viennent les Français, toujours si épris de ces puissantes eaux minérales, et la petite ville ressemblera à une grande cité.

— Notre livraison de juillet prochain contiendra une planche sur cuivre représentant les aqueducs de Bonnan portant sur leurs vieilles pierres moussues le nom de tous nos chers collaborateurs.

Cette planche, non mise en vente, sera offerte à nos abonnés comme remerciement de leur sympathique et bienveillant appui. A. V.

Messieurs les Abonnés de la Revue du Lyonnais *qui n'auraient pas encore réglé leur abonnement de l'année courante, sont priés de vouloir bien faire bon accueil à la Traite qui leur sera présentée le 30 juin prochain.*

LYON. — IMP. MOUGIN-RUSAND, RUE STELLA, 3

Digitized by Google

A JOSÉPHIN SOULARY

A PROPOS DE SA SPIRITUELLE COMÉDIE :

Un grand Homme qu'on attend (1)

La délicatesse est si rare
Que c'est comme un beau diamant
Dont le doux rayon est charmant,
Et le théâtre en est avare.

Que de pièces au ton bizarre
Nous plongent dans l'étonnement !
Le dégoût vient subitement,
D'elles soudain il nous sépare.

Mais quand surgit, de ce cahos,
Au sein des plus ardents bravos,
Une fleur exquise en sa grâce,

Un chef-d'œuvre qu'on aime tant,
Vite, on s'écrie : — Oh ! faites place
A ce grand Homme qu'on attend !

ADÈLE SOUCHIER.

(1) Nous avions promis de rendre compte dans la *Revue* de la jolie comédie de M. Joséphin Soulary. Notre collaborateur nous ayant fait attendre son travail, nous le remplacerons par le sonnet suivant. Aujourd'hui, d'ailleurs, qui ne connaît l'intrigue sur laquelle notre poète a brodé sa pièce ? Un compte-rendu n'apprendrait rien. Quant à l'auteur, nous sommes certain qu'à toutes les proses il préfère les poésies de la Muse du Dauphiné. A. V.

Digitized by Google

LE

TESTAMENT D'UN LYONNAIS

AU XVIIe SIÈCLE

(*Suite*)

D'APRÈS M. Bally, qui a usé du même terme de comparaison dans son *Histoire financière de la France*, la livre tournois, de 1684 à 1715, aurait valu 1 fr. 80 de nos jours.

Mais le choix de cet étalon suppose au blé une valeur constante. Or, rien de moins exact. Le blé devait être beaucoup plus cher à Paris durant le XVIIe siècle qu'aujourd'hui : 1° parce qu'il y avait moins de terres cultivées ; 2° parce qu'elles l'étaient plus mal ; 3° parce qu'il n'y avait ni chemins de fer, ni presque de routes, ni moyens de transport faciles, ce qui rendait fréquentes des famines, aujourd'hui impossibles ; 4° parce que les droits de douane empêchaient l'importation non-seulement de pays à pays, mais même de province à province ; enfin par beaucoup de raisons encore. M. Leber, qui donne à la livre

Digitized by Google

tournois de 1680 la valeur de 2 fr. de nos jours, constate lui-même le fait, car il dit que la livre avait « plus de pouvoir » en réalité, ce qui revient à dire qu'en réalité elle valait davantage.

Un fait d'ailleurs démontre à l'évidence l'avilissement du prix du blé, et par conséquent l'inexactitude de la comparaison proposée. Depuis le commencement du siècle, le prix moyen du blé n'a pas varié, et cependant les économistes admettent que, depuis cette époque, grâce surtout à l'exploitation des mines de la Californie, le renchérissement des objets en général a été de une fois et demie leur valeur primitive. En se vendant le même prix nominal, le blé est donc aujourd'hui une fois et demie moins cher.

Les salaires représentent quelque chose de plus fixe que le blé, celui du manœuvre surtout, qui, placé au dernier degré de l'échelle, n'a jamais gagné, hélas! que la valeur presque exacte du minimum constant nécessaire à l'existence.

Les documents sur les salaires au XVIIe siècle sont rares. Nous devons à l'obligeance de l'érudit M. Léon Charvet, d'en connaître quelques-uns, desquels il résulte qu'à Lyon le salaire du manœuvre est aujourd'hui de quatre fois et demie à six fois plus élevé qu'en 1662;

Le salaire du maçon, de trois fois et un tiers à quatre fois trois quarts;

Le salaire du tailleur de pierre, de trois fois et demie à six fois et demie;

Le salaire du scieur de pierre tendre, qui aujourd'hui fait en même temps l'ébauche, de trois fois et demie à huit fois plus élevé.

Et enfin, comme dans notre société moderne, l'intelligence est plus rétribuée par comparaison qu'à aucune autre époque, le métier de tailleur de pierre tendre s'est dédou-

Digitized by Google

blé. Le ravaleur, c'est-à-dire celui qui fait les moulures sur place, sur le tas, comme on dit, gagne environ un tiers de plus que l'ébaucheur, et reçoit un salaire de quatre fois et demie à huit fois trois quarts plus élevé qu'en 1662 (1).

Voici un autre terme de comparaison qui pourra être mis en regard du prix du blé et du taux des salaires. Il a cela d'intéressant que je le tire de notre sujet. Il s'agit du prix de la terre.

Si l'on a lu l'inventaire reproduit plus haut en note, on a vu que Melchior de Mornieu possédait sur la commune de Soucieux (Rhône), un domaine de 142 bicherées en terres labourables, vignes et prés, tout entier en terrain de rapport, sans friches, qui fut estimé pour l'époque de la mort de Melchior, en 1689, 5500 francs. Cela fait à peu près 38 fr. 70 la bicherée (la bicherée lyonnaise a 1293 mètres carrés), sans tenir compte de la valeur des bâti-

---

(1) Archives municipales : Registre H, 4164, bâtiments de Saint-Pierre :

21 octobre	1662.	Manœuvres : 11, 12, 13, 14 et 15 sous (folio 169).
»	»	»	Maçons : 18, 19, 20 et 26 sous (folio 154).
7	»	»	Tailleurs de pierre : 16, 24, 25 et 30 sous (folio 155).
»	»	»	Scieurs de pierre de Seyssel : 13, 19, 29 et 30 sous (folio 226).

M. Charvet a trouvé chez les *Dames du 4e monastère de l'Anticaille* fo 226, pour l'année 177, maçons et manœuvres : 18, 29 et 30 sous. Il est assez singulier que, dans l'espace de plus d'un siècle, et malgré l'avilissement de l'argent par l'exploitation des mines du Guanaxato, le chiffre des salaires n'eût pas changé davantage.

Pour notre comparaison avec l'époque actuelle nous nous sommes servi des chiffres suivants, qui sont les salaires courants sur la place de Lyon depuis 1870 :

Manœuvre, de 3 fr. à 3 fr. 50.
Maçon de 4 fr. à 4 fr. 50.
Tailleur de pierre, de 5 fr. à 5 fr. 50.
Ebaucheur de pierre tendre, de 5 fr. à 5 fr. 50.
Ravaleur » » 7 fr.

Digitized by Google

ments. Or, aujourd'hui le prix *minimum* de la bicherée, à Soucieux, en tenant même compte de la dépréciation dont le phylloxéra a frappé les sols propres aux vignobles, et en supposant les terrains de qualité médiocre, ce prix serait de 300 fr. la bicherée, soit 42,600 fr. que vaudrait le domaine. Et si les prés et terres étaient de bonne qualité, pas trop loin du village, le domaine vaudrait 56 à 60,000 fr.

La valeur de la terre est done de 8 à 11 fois plus grande qu'en 1689.

Mais, dans cette comparaison, croyons-nous, il y aurait l'erreur inverse de celle renfermée dans la comparaison du prix du blé. La terre valait moins en 1689 qu'aujourd'hui : 1° parce qu'on savait moins la faire produire, parce qu'on avait des procédés et des outils plus imparfaits ; 2° parce que l'usage général des jachères diminuait le produit ; 3° parce que le manque de voies de communication, qui augmentait le prix du blé dans les grandes villes, l'avilissait dans les campagnes, où la plupart des produits devaient se consommer sur place, etc., etc.

Si nous considérions les autres propriétés qui composaient l'héritage de Mornieu, nous trouverions des différences bien autrement considérables entre la valeur ancienne et la valeur nouvelle que pour le domaine de Soucieux. Mais cela tient à cette circonstance toute particulière que des terrains cultivés ou même incultes sont devenus des terrains à bâtir. Il y a peut-être quelque intérêt de curiosité à faire la comparaison de ces valeurs.

Les prés de la Sablière, sis à la Guillotière, contenant 20 bicherées, étaient estimées 6600 fr. Nous connaissons, par un plan du mandement de Béchevelin, la situation de ces prés. Ils seraient actuellement circonscrits, ou à peu près par la grande-rue de la Guillotière au nord-est, la rue de la Vierge à l'ouest, la rue Montesquieu au sud.

Digitized by Google

Il faut rappeler que, dans l'appréciation des anciennes mesures agraires, le nom commun de bicherées représente des valeurs parfois très-différentes. Pour ne prendre que la rive gauche du Rhône, la bicherée de Bron contenait 2280 mètres carrés, soit 600 toises de $3^{m},80$. A Chassieux, Décines, Genas, elle n'est que de 500 toises, soit 1900 mètres. A Vaulx-en-Velin elle est de 1233, et de 1256 à Villeurbanne. A la Guillotière, comme dans le Lyonnais, elle était de 1293 mètres. Les prés de la Sablière contenaient donc environ 26,000 mètres de nos jours, et ils étaient estimés à raison de 25 centimes le mètre, ce qui impliquait des prés fertiles.

On peut estimer ces terrains aujourd'hui à 120 fr. le mètre sur la rue de la Guillotière, 30 fr. sur la rue Montesquieu, et 45 sur la rue de la Vierge. En prenant la moyenne de ces trois termes, on aurait un prix de 65 fr. Mais il convient, soit à cause de la grande surface, soit à cause du terrain occupé par les voies de communication, sans laquelle la plus-value n'aurait pu se réaliser, de réduire ce chiffre à 40 fr., ce qui représente une valeur nominalement cent soixante fois supérieure à celle qu'ils avaient au XVIIe siècle, et si l'on considère, comme je crois qu'on peut l'admettre, qu'en réalité la livre tournois valait environ 5 fr. d'aujourd'hui, la plus-value acquise serait de trente-deux pour un.

Nous n'avons pas l'emplacement exact des autres prés et saulaies, sis à la Guillotière, et dont les 30 bicherées sont estimées 3600 livres, mais l'indication du voisinage du Rhône par la désignation des saulaies, fait présumer que ce tènement devait être compris entre l'ancien domaine de la Part-Dieu au nord, le Rhône à l'ouest et la rue de la Guillotière au sud. Le domaine de la Part-Dieu était limité au midi par l'ancien ruisseau de Feurs, qui longeait à une vingtaine de mètres de distance au nord la rue de Villeroy

Digitized by Google

actuelle. Ces terrains, vendus récemment 70 fr. sur l'avenue de Saxe, 55 fr. sur la rue de Villeroy, 55 fr. sur la rue de Vendôme, peuvent être estimés 80 fr. en moyenne, si l'on considère que les portions voisines du Rhône valent bien davantage (1). Le domaine, estimé 3600 livres, vaudrait donc aujourd'hui, en tenant compte d'un sixième pour défalcation de la surface des rues, deux millions six cent mille francs environ.

La propriété de Gerland se composait de 1036 bicherées, outre une terre dite du Puy Sorcet, les jardins, etc. Elle était estimée la modique somme de 19,000 livres. Il est vrai qu'elle comprenait 225 bicherées de broteaux, c'est-à-dire de terres facilement inondées où poussent des saules, et 109 bicherées de « pacquérages, prés ou champagnes. » On appelait *champagnes*, dans le Lyonnais, les *champaiges* ou pâturages naturels, par opposition aux prés. Les champagnes étaient souvent terres très-médiocres, et les broteaux, de la plus minime valeur.

Le domaine a fait l'objet de beaucoup de ventes partielles, mais la maison bourgeoise, connue sous le nom de *Château de Gerland*, existe encore, sur le chemin de ce nom, à 1900 mètres environ au sud des ponts du Midi. C'est un grand bâtiment, couvert en tuiles et à quatre pentes, avec les communs adossés du côté du midi. Les fenêtres ont encore leurs meneaux, et la porte principale, divisée en deux, comme les fenêtres, est formée de menuiseries à panneaux multipliés, qui sont évidemment les mêmes qu'au

(1) L'administration des hospices, en ce moment même, demande au département environ 100 francs par mètre carré, pour la cession des masses comprises entre le cours Bourbon et l'avenue de Saxe. Ces terrains, qui faisaient partie du domaine de la Part-Dieu, bornaient au nord les prés de Mornieu.

Digitized by Google

temps de Mornieu. On arrive au « château, » placé entre deux clos entourés de murs, par une avenue de tilleuls et de platanes, bordée de pelouses épaisses et drues. Par derrière est un bouquet d'arbres magnifiques, et quantité de peupliers d'Italie font émerger de la verdure leurs colonnes de feuillage. Au demeurant, ce doit être pour l'été une retraite assez fraîche (1).

La portion du domaine en « broteaux, pacquérages » etc., c'est-à-dire la portion la plus voisine du Rhône est en grande partie couverte d'usines. Quelques restaurants, dont un assez renommé, au lieu dit les Brotteaux-Rouges, ont été bâtis près du fleuve. Les terrains les plus rapprochés du château sont toujours consacrés à la culture. On y cultive des céréales, des prairies artificielles, inconnues au temps de Mornieu, et des prés. Le sol est d'alluvions grisâtres, mi-parti de sable et d'argile, et l'on y chercherait en vain un seul de ces cailloux qui un peu plus loin composent presque à eux seuls le terrain maigre et sec de la plaine. Quelques usines sont aussi venues s'y établir, mais surtout un grand nombre de tuileries à cause de l'argile pure qui dans certains endroits forme le sous-sol. C'est ce que l'on appelle les tuileries des Rivières.

Aujourd'hui, pris dans son ensemble, l'ancien domaine de Mornieu peut être estimé en moyenne 0,60 le mètre. Tel est d'ailleurs le prix récemment payé par l'administration pour la création ou la rectification des chemins (2). Le domaine vaudrait donc 800,000 fr. Mais il faut y ajouter une plus-value considérable pour les parties voisines de la gare de la Guillotière dont le prix varie de 3 à 6 fr. le mè-

(1) Le château et le domaine de Gerland sont aujourd'hui la propriété de M. Chapet.

(2) Renseignements communiqués par M. Merlin jeune, architecte.

Digitized by Google

tre ; une autre pour les parties où le terrain, propice pour la fabrication de la tuile, s'élève à 2 fr. 25 environ. Reste encore la valeur des bâtiments et des enclos qui comprennent près de 2 hectares, et la terre isolée dont la surface n'est pas indiquée dans l'estimation des experts. L'étude de ces diverses évaluations et du départ à faire entre les terrains dépasserait de beaucoup l'importance du sujet. On peut seulement affirmer qu'en évaluant la totalité du domaine à un million, on ne saurait guère être au-dessus de la vérité.

En somme, si les héritiers de Mornieu eussent gardé intacts les domaines ruraux, estimés à 34,700 livres pour l'année 1689, ils posséderaient aujourd'hui de ce chef environ quatre millions sept cent soixante mille francs.

En écartant de notre comparaison tous les immeubles dont la plus-value a été acquise par des circonstances exceptionnelles, et en retenant seulement ces quatre faits : 1° que le prix de l'hectolitre de blé a doublé de 1689 à 1800 ; 2° qu'on admet que les objets en général ont renchéri, de 1800 à aujourd'hui, à peu près d'une fois à une fois et demie leur valeur originelle ; 3° que le domaine de Soucieux, dont les conditions agricoles n'ont pas changé, a, en francs, une valeur neuf à dix fois plus forte qu'en livres du XVIIe siècle ; 4° que le salaire du manœuvre est, moyennement, un peu plus de cinq fois plus élevé qu'en 1662, et en établissant enfin une sorte de moyenne entre ces divers éléments, on arrivera à cette conséquence, que *le moins* que puisse valoir la livre au temps de Mornieu, c'est cinq francs de notre monnaie. Melchior de Mornieu, en laissant à François 63,800 livres, lui laissait au moins l'équivalent de 320 mille francs, et la fortune de son fils, que nous avons estimée à 18 mille livres, représentait *au moins* 90 mille francs.

Digitized by Google

VI

Ces recherches nous ont fait perdre de vue notre testament. Après avoir déterminé le legs de son père, François de Mornieu prend des dispositions qui indiquent l'union du père et du fils :

Et au surplus, je prie mondit pere de vouloir vuivre apprés mon decés auec ma d.e héritière ainsy et comme nous auons vescu ensemble depuis le vingt huitième nouembre dernier, jour que j'ai receu avec elle la bénédiction nuptiale; priant aussy ma ditte héritière d'en vouloir faire de mesme, et de vouloir continuer les mesmes empressementz et vénérations qu'elle a tousjours eu pour luy, sans que touttes fois les susd. prières puissent passer pour obligatoires.

VII

Mais voici qui caractérise bien l'époque. On sait combien alors étaient fréquentes les donations pieuses par voie testamentaire. Ce qui est moins connu, c'est que, par les canons des conciles on était tenu d'appliquer aux œuvres pies une partie de ses biens (que Mathieu Paris dit être au moins le dixième) pour le salut de son âme. Celui-là était réputé en avoir abandonné le soin, qui avait manqué à faire un testament et des legs pieux. Aussi l'Église en vint-elle à ne pas mettre de différence entre ceux qui mouraient sans testament et ceux qui s'étaient suicidés. Comme ces derniers, on les privait de sépulture. Les parlements toutefois se mirent en travers, et un arrêt du parlement de

Digitized by Google

Paris, du 19 mars 1409, fit défense à l'évêque d'Amiens de refuser la sépulture aux *intestats*.

Ce qui ne semble guère moins incroyable, c'est que l'Eglise en vint à déclarer nul — de la nullité de plein droit; comme s'il n'avait pas même été fait : *irritum !* — le testament où rien n'était laissé aux fabriques des paroisses. Les évêques tentèrent aussi de s'arroger le droit de nommer des exécuteurs testamentaires à défaut de ceux désignés par le testateur. Au XIVe siècle, ils furent encore arrêtés dans cette voie par le parlement de Paris.

Au temps de Mornieu, l'Eglise ne refusait plus la sépulture à ceux qui mouraient sans testament, ou qui étaient censés n'en avoir pas fait parce qu'ils avaient omis d'y inscrire des donations pieuses, mais il n'était guère personne qui n'eût cru encourir la damnation éternelle en négligeant ce devoir.

(*A suivre.*)

PUITSPELU.

Digitized by Google

LE

THÉATRE A LYON

PENDANT LE XVIIIe SIÈCLE

(Suite)

Les comédiens formaient, sous l'ancien régime, une classe à part et occupaient dans la société une situation tout exceptionnelle. Avaient-ils du talent, de l'esprit, de la beauté, de la vogue surtout : on les portait aux nues, toutes les portes s'ouvraient pour eux, tandis qu'elles restaient closes pour les gens du tiers. Dans cette aristocratie, si fière de ses quartiers de noblesse et souvent si hautaine envers la bourgeoisie, peu importait à la femme la naissance et le rang d'un homme; que ce fût un acteur, qu'il eût encore aux joues le rouge du théâtre : s'il était couru, les plus grandes dames en faisaient leur héros. L'impertinent Molé donnait-il une représentation à son bénéfice? les femmes faisaient souscrire tout le monde, même l'archevêque de Lyon, Mgr de Montazet, et l'acteur employait le produit de la souscription, 24,000 livres, à acheter à sa maîtresse une parure de diamants. La chose fut mise en chanson :

« Molé, plus brillant que jamais,
Donne des soupers à grands frais,
Prend des carrosses de remise,
Entretient filles et valets ;
Les femmes vuident les goussets
Même des Princes de l'Eglise.
Pour servir
Son plaisir,
La sottise !
Elles se mettraient en chemise (1). »

---

(1) *Mém. secr.* de Bachaumont, 1er janv., 6 fév. et 2 mars 1767.

Digitized by Google

Le spirituel Diderot, qui aimait « l'utile et belle profession de comédiens ou de *prédicateurs laïques,* » suivant ses propres expressions, « la verve dont l'homme de génie se sert pour châtier les méchants et les fous, » Diderot, qui dans sa jeunesse avait « balancé entre la Sorbonne et la Comédie, » ne fait aucune difficulté de reconnaître que, de son temps, les gens de théâtre étaient « fastueux, dissipés, dissipateurs, intéressés, vagabonds, à l'ordre des grands; qu'ils avaient peu de mœurs, point d'amis, presque aucune de ces liaisons saintes et douces qui nous associent aux peines et aux plaisirs d'un autre qui partage les nôtres. » Il est vrai que l'on comptait de fort honorables exceptions : après Molière, les Quinault, Montmesnil, l'auteur du *Paradoxe sur le comédien* cite ses contemporains Brizard et Caillot, qui étaient « également bien venus chez les grands et chez les petits; à qui vous auriez confié sans crainte votre secret et votre bourse, et avec lesquels vous auriez cru l'honneur de votre femme et l'innocence de votre fille beaucoup plus en sûreté qu'avec tel grand seigneur... »

Mais, « un comédien galant homme et une actrice honnête femme étaient des *phénomènes rares.* » En effet, « qu'est-ce qui leur chaussait le socque ou le cothurne ? Le défaut d'éducation, la misère et le libertinage. Le théâtre est une ressource, jamais un choix... »

« Un jeune dissolu, au lieu de se rendre avec assiduité dans l'atelier du peintre, du sculpteur, de l'artiste qui l'a adopté, a perdu les années les plus précieuses de sa vie et il reste à vingt ans sans ressources et sans talents. Que voulez-vous qu'il devienne? Soldat ou comédien. Le voilà donc enrôlé dans une troupe de campagne. Il rôde jusqu'à ce qu'il puisse se promettre un début dans la capitale. Une malheureuse créature a croupi dans la fange et la débauche; lasse de l'état le plus abject, celui de basse courtisane, elle

Digitized by Google

apprend par cœur quelques rôles, elle se rend un matin chez la Clairon, comme l'esclave ancien chez l'édile ou le préteur. Celle-ci la prend par la main, lui fait faire une pirouette, la touche de sa baguette et lui dit : « *Va faire rire ou pleurer les badauds.* »

« Ils sont excommuniés. Ce public, qui ne peut s'en passer, les méprise. Ce sont des esclaves sans cesse sous la verge d'un autre esclave. Croyez-vous que les marques d'un avilissement aussi continu puissent rester sans effet, et que, sous le fardeau de l'ignominie, une âme soit assez ferme pour se tenir à la hauteur de Corneille (1) ? »

On voit que le critique se montrait sévère à l'égard des comédiens de son temps et qu'il ne craignait pas de noircir le tableau, pour mieux accentuer ce qu'il voulait faire entendre.

Les gens de théâtre étaient placés sous la tutelle de l'administration et dépendaient, à Paris, des gentilshommes de la cour, à Lyon, du gouverneur. Cette protection allait jusqu'aux abus les plus criants : jusqu'en 1774, il suffisait, à toute fille ou femme, de l'inscription à l'Opéra ou à la Comédie-Française, pour se dérober au pouvoir paternel ou conjugal. « La dernière des filles de chœur, de chant ou de danse, la dernière des figurantes était émancipée de droit : un père, une mère, indignés de son inconduite, ne pouvaient plus exercer sur elle l'autorité; il lui était permis de braver un mari, si elle était mariée. » Aussi, de la part de toutes ces femmes, quelle aspiration vers ces planches qui donnaient l'affranchissement ! Monter là, c'était l'effort et l'ambition de chacune. Toutes les protections étaient mises en jeu pour arriver jusqu'au cabinet d'un directeur

(1) Diderot, *Paradoxe sur le comédien.*

Digitized by Google

de théâtre. « Et n'est-ce pas là, sous les pilastres aux feuilles d'acanthe, au-dessous des nymphes nues dormant dans les grands cadres, dans le boudoir majestueux où le maître tout-puissant trône en robe de chambre auprès du bureau chargé de faisceaux de licteurs, de casques à panaches, de brocarts, de partitions ouvertes de *Castor et Pollux*, n'est-ce pas là que Baudouin, le peintre et l'historien de la demi-vertu, a placé le *Chemin de la Fortune?* Généralement, le directeur est un homme ; sur une mine de jeunesse, sur un joli sourire, sur un peu de gentillesse et beaucoup de bonne volonté qu'on lui montre, il consent à recevoir et à agréer. Une fois le maître séduit, la femme est inscrite, et quelque peu douée qu'elle soit, quelque habile homme la mettra, au bout de trois mois, en état de paraître sur ses jambes dans un ballet (1). »

Le directeur devait informer le prévôt des marchands de tout ce qui se passait au théâtre ; les correspondances citées plus haut donnent une idée assez exacte du genre de contrôle auquel les entreprises de spectacle étaient soumises. Le gouverneur, par l'entremise du prévôt des marchands, veillait au maintien de l'ordre et au choix des artistes, donnait les ordres de débuts et jugeait les différends qui surgissaient entre le directeur et les acteurs. On s'étonne aujourd'hui de voir ces personnages s'occuper gravement du plus petit évènement des coulisses. Mais, ce qui est plus curieux encore, c'est de feuilleter les plaintes qui leur étaient adressées soit par le directeur, récriminant sur la mauvaise volonté de sa troupe ou sur les maladies qui y sévissaient, soit par les acteurs, gémissant de l'oppression que ce tyranneau leur faisait subir : c'était Dufresney, qui

(1) *La femme au XVIIIe siècle*, par Edmond et Jules de Goncourt, p. 292.

Digitized by Google

se plaignait que Rosambert le rendait malade en le faisant chanter tous les jours, cela « *pour faire sa cour* » à M. Tolozan de Montfort (1) ; c'était Mlle *Génie* Perron, qui avait dansé pendant deux ans « avec un succès *des plus reconnus* » et qui, « *singulièrement mortifiée* » de ne recevoir aucune gratification, touchait le « *cœur si bon* » de M. le commandant par des phrases comme celle-ci : « La *balance* que vous avez pour emblême de votre justice *ne sert pas certainement à peser les corps* (c'est une danseuse qui parle), mais le mérite, les qualités et les talents (2). » C'était encore un brave musicien, qui protestait, avec une comique indignation, contre les beaux fils de famille qui faisaient tapage à « *lorquestre* » et jouaient mille tours aux pauvres instrumentistes (3), etc., etc. Le commandant trouvait le temps de lire et d'apostiller lui-même toutes ces fastidieuses suppliques, qui étaient souvent prises en considération.

---

(1) Lettre du 5 janv. 1787, arch. mss., passim.
(2) Lettre de mai 1786, eod. loc.
(3) Archiv. mss. — Lettre à M. Tolozan de Montfort :

« De Lyon, ce 3me janvier 1786.

« Monsieur,

« C'est un grand abus que de voir *Lorquestre* des musiciens rempli des jeunes gents qui font tous les jours un tapage *orrible* ; et faisant rire les actrice qui sont en scène ; et empêchant d'entendre tous les gents qui sont derrière *Lorquestre ;* vous senté, que cela n'est pas amusant pour ceux qui veulent jouir du spectacle ; d'ailleurs, il est ridicule de voir tous ces jeunes gentz *alorsquestre* Lorqu'il y a de la place ailleurs ; ensuite la moitié du tems *ces jeunes gents se disputent avec les musicien, leur prenant leur chaise qu'il ne veulent pas leur rendre ;* cela occasionne des bruits et cela dérange les spectacle. Nous vous supplions de vouloir bien donné vos ordres pour qu'il nentre personne *alorquestre* que les musiciens. »

« En attendant, Monsieur, nous sommes avec la plus parfaite estime et considération,

« Lh... »

Digitized by Google

Si l'Administration se montrait tutélaire pour les gens de théâtre, elle leur faisait parfois sentir toute sa rigueur. En 1765, la moitié des pensionnaires de la Comédie-Française fut enfermée au For-l'Evêque pour avoir refusé obstinément de jouer (1). L'acteur qui résistait à un ordre de début subissait le même sort; celui qui rompait un engagement ou excitait les autres à le faire, allait coucher en prison et n'était remis en liberté « qu'à la condition de *vider la ville* dans les vingt-quatre heures (2). » Le moindre trouble au théâtre, la moindre cabale pouvait attirer au coupable une lettre de cachet; enfin, on connaît la mesure d'expulsion dont le directeur Hus fut l'objet (3).

Depuis la chute de l'ancienne monarchie, ces hauts et ces bas, ces violents contrastes entre l'adulation et le mépris, entre la protection et la rigueur, ont disparu de nos lois. La tutelle administrative n'intervient plus : les plaintes et les différends des comédiens sont portés devant les tribunaux. Toutefois, le talent ou la vogue feront toujours aux artistes dramatiques une situation hors cadre, qui leur ouvrira les salons célèbres de la Restauration, tandis que l'indifférence et la médiocrité les feront descendre au dernier degré de l'échelle sociale.

Cette étude devrait s'arrêter ici. Le XVIIIe siècle, si insatiable de plaisirs et de nouveautés, est bien mort quand la Révolution commence. Sans doute, les spectacles ne fer-

(1) *Mém. secr.* de Bachaumont, avril 1765.

(2) Archiv. mss. Lettre à M. de La Verpillère, 27 avril 1764, concernant l'acteur Brisson.

(3) V. plus haut, ch. IV, livrais. de février 1879.

Digitized by Google

meront point leurs portes (1) ; mais, on l'a dit plus haut, l'attention publique est tout entière au-dehors, sollicitée par les terribles évènements dont Lyon va devenir le théâtre.

Il est à remarquer que presque toutes les pièces qui seront jouées dans cette ville pendant la période révolutionnaire retraceront les scènes de la gigantesque épopée.

---

(1) Le catalogue de la bibliothèque Coste mentionne une série de documents qui se réfèrent aux théâtres de Lyon pendant la Révolution :

— Règlement relatif aux spectacles de Lyon, du 21 janvier 1790.

— Adresse du sieur Fages, directeur des spectacles de Lyon, aux citoyens de cette ville, en réponse à celle des sieurs Lainez, Lays, Rousseau, Chéron, Gardel, de la Suze, de Saint-Prix, Hus-Malo et Daubrière, ci-devant propriétaires avec le sieur Fages. 1790.

— Ordonnance de MM. les maires et officiers municipaux de la ville de Lyon concernant les spectacles. 13 avril 1790.

— Id. — 10 mars 1791.

— Lettre des comédiens du Théâtre de Lyon à M. Vitet, maire, en date du 11 octobre 1791, et réponse de celui-ci *au sujet de la présence des soldats dans les* pièces de théâtre. Lettre de M. Hallot, commandant de la 19e division militaire. — Même date.

— Pétition à l'Assemblée nationale, présentée par les comédiens de Lyon, Marseille, Rouen. — S. d.

— Dénonciation de la corporation des auteurs dramatiques (par Flachat, intéressé à l'entreprise des théâtres de Lyon). — S. d.

— Mémoire pour les comédiens du spectacle de Lyon contre les auteurs dramatiques.

— Pétition à la Convention, pour le même objet, signé Flachat et Mortainville (sept. 1792).

— Carte d'abonnement aux spectacles de Lyon, du 7 mai 1793, sign. aut. de MM. Martin et Bouvard.

— Arrêté des représentants sur l'ouverture du théâtre. 14 fructidor an II.

— Lettre de l'adjudant-général Dauvergne, commandant la force armée dans le département du Rhône, aux citoyens artistes du Grand-Théâtre de Lyon, au sujet de la réouverture du théâtre. Lyon, le 27 thermidor an VII.

Digitized by Google

Ce seront, en 1790, *les Etrennes de la Liberté*, fête patriotique, composées par l'acteur Planterre qui, la même année, prendra la direction du *Courrier de Lyon*, avec le docteur Jacques Pitt (1); en 1793, *les Fugitifs de Lyon*, esquisse dramatique en deux actes et en prose, par Marignié; l'*Apothéose de Chalier*, impromptu patriotique, par le citoyen Capinaud (2); *le Triomphe de la Raison publique*, pièce patriotique et républicaine dédiée aux sans-culottes, comédie en trois actes et en vers libres, par le citoyen Guigoud-Pigale (3). Le 18 novembre 1793, le Théâtre Lyrique des Arts, à Paris, donnera la 1re représentation de l'*Echappé de Lyon* (4). On trouve encore, de l'an III à l'an V, *Collot dans Lyon*, tragédie en vers et en cinq actes (qui ne fut pas représentée), par Fonvielle, de Toulouse; la *Mort de Robespierre*, d'un auteur inconnu; la *Famille lyonnaise*, drame en trois actes et en vers, et le *Siége ou l'Héroïne républicaine*, mélodrame en un acte et en prose, par David Mermet (5).

Par un étrange contraste, le Grand-Théâtre donnera, en plein thermidor, un ballet-pantomime en trois actes, dans le goût de ceux de Noverre, par le citoyen Coindé : *les Amours de Vénus* ou *le Siége de Cythère* (6).

Les passions populaires, surexcitées par ces spectacles d'une saisissante actualité, rempliront plus d'une fois nos

---

(1) V. *Histoire des journaux de Lyon*, par M. Aimé Vingtrinier, p. 17.

(2) Professeur de grammaire à Lyon, mort vers 1807, auteur de plusieurs ouvrages, notamment du *Panorama de l'Univers* ou *Géographie générale mise en vers*, Lyon, 1806. La préface de cet ouvrage contient quelques particularités sur la vie de l'auteur. L'*Apothéose de Chalier* avait été composé pour le théâtre des Célestins.

(3) Guigoud-Pigale (P.), né à Lyon le 18 mars 1746, mort le 20 août 18:6.

(4) *Tablettes chronologiques* de 1789 à 1800.

(5) J. M. David Mermet. V. Quérard, *France littér.*

(6) Biblioth. Coste, *Répert. Lyonnais.*

Digitized by Google

théâtres de leurs clameurs. En septembre 1795, les Lyonnais, irrités de l'élargissement des terroristes, y feront retentir le chant du *Réveil du peuple*, et il faudra l'intervention du commandant de place pour rétablir le calme (1). Les acteurs ne seront pas exempts du délire universel. Un ancien comédien, Antoine Dorfeuille, signalé à Dubois-Crancé pour son exaltation politique, sera désigné par ce délégué de la Convention pour présider le tribunal révolutionnaire qui sera institué à Lyon, à la prise de cette ville ; et le misérable, après le 9 thermidor, sera assommé et jeté à la Saône par le peuple furieux (2). Le 11 mai 1797, Jean Storkenfeld, acteur du Grand-Théâtre, l'un des chefs des associations connues à Lyon sous le nom de *Compagnies de Jéhu et du Soleil*, sera condamné à mort par le tribunal criminel de la Haute-Loire pour avoir assassiné le corse Istria, au grand Hôpital (3).

Pourtant, la tourmente une fois apaisée, tandis que l'ancienne Comédie-Française se partagera en deux camps, au commencement de l'année 1796, Lyon verra reparaître, comme l'ombre des élégances passées, la figure aristocratique de Larive, revenant chercher les souvenirs et les applaudissements de sa jeunesse, après la captivité que la Terreur lui aura fait subir. Et le public, fidèle à son ancien acteur, payera les billets de parterre jusqu'à mille francs...

---

(1) *Tablettes chronologiques.*

(2) Né en 1750, assassiné le 4 mai 1795. *Biog. univers.* — Un autre Dorfeuille (P.-P.), comédien et auteur dramatique, né vers 1745, s'associa avec Gaillard, directeur du Théâtre de Lyon, prit avec lui la gestion de l'Ambigu-Comique, à Paris, et fit construire, quelques années après, la salle qui servit depuis aux Français. Il est l'auteur de diverses pièces et des *Eléments de l'art du comédien* ou l'*Art de la représentation théâtrale* (Paris, 1801).

(3) *Tabl. chronol.*

Digitized by Google

en assignats, somme relativement considérable en ce temps de calamité financière (1). Puis, peu à peu, l'amour de l'art et la soif du succès aidant, les chefs-d'œuvre des maîtres reprendront la place que leur avaient un instant disputée les tristes ouvrages éclos en un jour de malheur.

Le théâtre de Soufflot, qui appartenait à la ville, fut vendu, pendant la Révolution, comme propriété privée, en exécution de la loi du 28 ventôse an IV. Mais, la situation des directeurs devenant intolérable, par suite des exigences des différents propriétaires, la ville finit par comprendre que, dans l'intérêt des spectacles, cet édifice devait rentrer dans le domaine communal. En 1827, le Conseil municipal le racheta et décida que, au lieu d'être réparé, le théâtre serait reconstruit sur des plans nouveaux, dont l'exécution fut confiée à MM. Chenavard et Pollet. La première pierre du monument actuel fut posée le 19 août 1828 (2).

Vers la fin du XVIIIe siècle, Lyon possédait un autre théâtre, celui des *Célestins*. Un bref du pape Pie VI, en date du 30 septembre 1778, ayant supprimé le couvent de ce nom, les bâtiments en furent vendus, pour la somme d'un million cinq cent mille livres, à un sieur Devouges, qui les revendit en détail à des spéculateurs. De leur côté, ceux-ci ouvrirent des rues sur cet emplacement et firent de l'église des Célestins une salle de spectacle. Quelle est la date précise de cette transformation ? C'est ce qu'il est assez difficile d'établir. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'on donnait des représentations au Théâtre des Célestins, appelé alors l'*Ecole des Mœurs*, dès les premières années de la Révolution, notamment en 1793 : ce fut, en effet, cette

(1) V. de Manne, op. cit. — Mille francs en assignats représentaient une valeur de trois à quatre francs en numéraire.

(2) *Lyon anc. et mod.*, Grand-Théâtre.

Digitized by Google

année-là que Capinaud publia l'*Apothéose de Chalier*, qu'il avait composé spécialement pour ce théâtre (1). Le drame et le vaudeville se partageront la nouvelle scène, qui aura aussi ses vicissitudes et sera deux fois la proie des flammes, mais qui aura, de tout temps, les prédilections des Lyonnais. Plus d'un auteur dramatique et plus d'un artiste de talent, tels que nos compatriotes Montperlier, vaudevilliste et dramaturge (2), et Emile Cottenet, acteur de ce théâtre et auteur de *Dumollet à Lyon* (3); Carmouche, Eugène de Lamerlière, Virginie Déjazet, etc., viendront y essayer leurs premiers pas (4).

Du reste, Lyon demeure fidèle à ses traditions artistiques et littéraires. Sur le déclin du siècle dernier, cette ville voyait naître toute une pléïade de jeunes talents. C'était, dans le groupe des auteurs, le baron Révérony Saint-Cyr (5), plus tard chef de division au ministère de la guerre, auteur de romans et de pièces de théâtre; Vial (6), à qui l'on doit la fameuse *Aline, reine de Golconde, le Mari et l'amant, les deux Jaloux, les deux Mousquetaires*; Jeanne Vismes de

---

(1) V. *Lyon anc. et mod.*, Théâtre des Célestins. — *Journal* de Pelzin, du 3 nov. 1796, p. 278-280, cité dans la *Biogr. lyon.* de Breghot du Lut et Péricaud, sous le mot Capinaud.

(2) Jean-Antoine-Marie Montperlier, né à Lyon le 30 juin 1788, mort le 23 mars 1819. *Journal de Lyon* du 30 mars 1819. Quérard, *France littér.*

(3) Et de plusieurs ouvrages dramatiques. Il est mort à Paris en 1835. Quérard, *France littér.*

(4) Kauffmann a publié un poème héroi-comique en 4 chants, *la Célestinade* ou la guerre des auteurs et des acteurs lyonnais, Lyon, Rossary, 1828.

(5) Jacques-Antoine Révérony Saint-Cyr, né le 5 mai 1767, mort en 1829, — Biog. Rabbe.

(6) Jean-Baptiste-Charles Vial, né à Lyon le 2 juillet 1771, mort le 27 octobre 1837. — *Biog. lyon.*

Digitized by Google

Valgay (1), excellente musicienne, auteur de la musique de *Praxitèle*, opéra représenté en 1800. C'était encore le pharmacien Macors (2), qui fit du théâtre comme Reboul faisait des vers ; c'était Riboutté (3), l'un des défenseurs de Lyon contre la Convention, qui jeta aux orties son carnet d'agent de change, pour composer l'*Assemblée de famille* (1808), qui eut 39 représentations, le *Ministre Anglais* (1812), la *Réconciliation par ruse* (1818), l'*Amour et l'Ambition* (1822), le *Spéculateur, ou l'Ecole de la Jeunesse* (1826), et à qui l'on décocha cette épigramme :

Riboutté dans ce monde a plus d'une ressource,
Il spécule au théâtre et compose à la Bourse.

Le groupe des acteurs n'était pas moins remarquable. Fille d'un maître charpentier, Mlle Devienne (4), née avec un goût prononcé pour le théâtre, jolie, douée d'une physionomie piquante et spirituelle, d'une taille svelte et élégante, s'engageait, à l'âge de vingt ans, dans la troupe des

(1) Jeanne-Hippolyte Moyroud, femme d'Anne-Pierre-Jacques Vismes de Valgay, née vers 1767. — *Biog. univers.*

(2) Paul Macors, né à Lyon, mourut le 11 mars 1811. *La France littéraire* cite ses pièces de théâtre.

(3) François-Louis Riboutté, agent de change à Paris et auteur dramatique, est né à Lyon en 1770 et mourut à Paris en février 1834. Quérard, *Fr. litt.*

(4) Jeanne-Françoise Thevenin, dite *Mlle Devienne.* — *Extrait des registres de la paroisse de Saint-Pierre, à Lyon :* « Jeanne-Françoise, fille d'Alexis Thevenin, maître charpentier, et de Marie-Françoise Demare, sa femme, née ce matin, rue Pizay, a été baptisée par moi, vicaire soussigné, ce 21 juin 1763. »

Elle mourut, à Paris, le 20 novembre 1841, âgée de 78 ans. Elle avait épousé, le 10 mai 1809, Antoine Gévaudan, riche banquier et l'un des administrateurs des messageries impériales. — V. De Manne, *Galerie hist. des portr. des comédiens.*

Digitized by Google

comédiens de Bruxelles et débutait à la Comédie-Française le 7 avril 1785. « Peu d'actrices, dit le *Mercure*, parurent avec plus d'éclat sur le premier théâtre de France et réunirent un plus grand nombre de suffrages. » Antoine Périer, fils d'un pâtissier de la rue de la Barre (1), d'abord commis chez un négociant, fut soldat, revint à Lyon grièvement blessé et se fit comédien : il joua les *amoureux* aux Célestins et au Grand-Théâtre, suivit en Italie la troupe de Mlle Raucourt (1806), et débuta le 2 avril 1813 à l'Odéon, et le 17 août 1820, à la Comédie-Française. Un autre sociétaire de notre grande scène nationale, Benoît Baudrier, qui appartenait à une bonne famille lyonnaise, resta trop peu de temps au théâtre pour y laisser un souvenir durable (2). Enfin, Louis Perrin, dit Thénard aîné, né à Lyon le 24 avril 1779, fut attaché deux années au Grand-Théâtre, où il jouait les *premiers comiques*, à la plus grande joie des Lyonnais dont il était fort goûté, lorsque le bruit de son succès le fit appeler à Paris en novembre 1807 (3).

Dans la suite, Lyon applaudira Brissebarre, dit *Joanny*, dont le jeu provoquera une vive polémique qu'on retrou-

---

(1) Antoine Périer, né à Lyon le 7 mars 1784, mourut à Tours, le 6 juin 1863, dans sa 79e année. — V. De Manne, *Galerie hist. des comédiens de la troupe de Talma*, Lyon, Scheuring, 1866, p. 411 et suiv.

(2) Né à Lyon vers 1772, Benoît Baudrier jouissait à Nantes d'une certaine réputation, lorsqu'il fut appelé à Paris pour y débuter le 27 juin 1811 ; nommé sociétaire, le 27 juin 1817, il fut emporté par une maladie le 13 octobre suivant, à l'âge de 45 ans. L'acteur Granville le remplaça. — V. De Manne, même ouvrage, p. 397 en note.

(3) Thénard fut très-vivement regretté à Lyon par les amateurs de spectacle. Il débuta à Paris, le 3 novembre 1807, dans *le Dissipateur*, et mourut à Metz, où il s'était retiré, le 17 octobre 1825. — Son fils Etienne-Bernard-Auguste Perrin, dit Etienne Thénard, né à Lyon le 21 janvier 1807, fut acteur comme son père ; il mourut à Bruxelles le 8 mai 1838. — V. De Manne, même ouvrage, p. 297 et suiv.

Digitized by Google

vera dans le *Bulletin de Lyon* de 1805 à 1807 et qui ne sera pas étrangère à son entrée à la Comédie-Française ; Monrose, que Paris lui enlèvera en 1815 ; le grand Talma, Mlle Mars, Mlle Rachel, que les villes de province accueilleront avec tant d'enthousiasme (1) ; et le plus pur de l'esprit français revivra encore en MM. Clairville et de Nervaux (2), deux charmants vaudevillistes, enfants de notre cité.

Les tournées de Mlle Mars en province nous rappellent

---

(1) Brissebarre, dit *Joanny*, né à Dijon le 2 juillet 1775, mourut le 5 janvier 1849.

Monrose, né à Besançon le 6 décembre 1783, mourut le 20 avril 1843. Il souscrivit un engagement au Grand-Théâtre de Lyon, où la Comédie-Française vint le réclamer comme sien. — V. De Manne, même ouvrage, p. 365 et suiv., et 422 et suiv.

(2) De Nervaux, littérateur et vaudevilliste, né à Lyon vers la fin du XVIIIe siècle, propriétaire à Genay près de Lyon.

Louis-François Nicolaïe, dit *Clairville*, auteur dramatique, né à Lyon, le 28 janvier 1811, de parents comédiens, passa son enfance dans les coulisses de Mme Sacqui, puis au théâtre du Luxembourg, où il débuta à l'âge de 10 ans. Il remplit, sous l'administration de son père qui dirigeait cette petite scène, tous les emplois, depuis celui de contrôleur et de souffleur jusqu'à celui de jeune premier ou de père noble. En 1829, il fit représenter sa première pièce. *1836 dans la Lune* inaugura cette série de revues comiques dans lesquelles il a tant de fois réussi. Parmi ses quatre cent cinquante ouvrages, pleins de verve et de gaîté bouffonne, citons *Margot* (1837), les *sept Châteaux du Diable* (1844), *Un troupier qui suit les bonnes* (1860), etc. — V. Vapereau, *Dict. des contemporains*.

L'art dramatique l'a perdu récemment : Clairville est mort à Paris le 8 février 1879, à l'âge de 68 ans, vivement regretté de ses nombreux amis, et en particulier des artistes lyonnais résidant à Paris. Il laisse des fils.

Nommons enfin, parmi les contemporains, M. Edouard Pailleron, le très-spirituel auteur de l'*Age ingrat*, dont la famille habite encore Lyon, bien qu'il n'y soit pas né lui-même ; M. Joséphin Soulary, le poète si délicat et si fin, qui vient de révéler une nouvelle face de son talent dans *Un grand homme qu'on attend*, et M. Lassalle, le jeune et célèbre baryton du Grand-Opéra, originaire de notre ville, dont il continue avec succès les traditions musicales.

Digitized by Google

une anecdote, rapportée par l'un de ses admirateurs, que nous allons conter en finissant.

Mlle Mars donnait des représentations à Lyon, lorsque, le lendemain même de la première, elle vit entrer chez elle un des fabricants de soieries les plus connus de la ville :

— Madame, lui dit-il, vous pouvez faire ma fortune.

— J'en serais fort aise, Monsieur; mais par quel moyen ?

— En acceptant cette pièce d'étoffe.

Notre homme déploya une pièce de magnifique velours épinglé.

— Faites de ceci une robe. Lorsqu'on l'aura vue sur vous, toutes les femmes en voudront porter de semblables, et c'est ainsi que ma fortune se fera.

— Mais, Monsieur, jamais femme qui se respecte n'a porté une robe jaune !...

— C'est précisément pour cela, Madame, qu'il s'agit de mettre cette couleur à la mode, et nulle au monde ne peut mieux que vous... Ne me refusez pas; acceptez, en grâce.

— Non, Monsieur, je ne vous refuse pas, répond la célèbre actrice, en se disposant à payer le prix de l'étoffe.

— Hé! Madame, que prétendez-vous faire ? s'écrie le négociant. Je ne sollicite de votre part qu'une faveur : celle de faire connaître l'adresse de ma fabrique.

Mlle Mars, trouvant l'idée originale, céda et promit. De retour à Paris, elle fit confectionner la robe, et, le soir de sa rentrée, dans le rôle de Mme de Clainville, de la *Gageure imprévue*, elle attendait le moment de paraître en scène, revêtue de la splendide robe jaune, lorsqu'un dernier regard jeté sur la glace fit subitement naître un doute dans son esprit : elle se trouva ridicule et déclara qu'elle ne jouerait pas.

L'heure était trop avancée pour qu'il fût possible de composer un autre spectacle. Cette résolution soudaine jeta le

Digitized by Google

trouble parmi les comédiens, et Talma voulut en connaître la cause : — « Ce n'est pas d'un canari que vous avez l'air, — lui dit-il, quand il eût appris l'hésitation de sa camarade; — vous ressemblez à une topaze... Et n'êtes-vous pas déjà le diamant de la Comédie-Française ? »

Vaincue par ce madrigal en prose, qui sentait son Dorat, Mlle Mars, qui appréciait le goût de Talma, consentit enfin à jouer. Peu à peu, le reste d'inquiétude qu'elle éprouvait encore se dissipa devant le murmure flatteur des loges et du parterre. Le lendemain, le *tout Paris* d'alors s'entretenait de la robe jaune, et, huit jours plus tard, il n'était pas un salon qui n'en offrît une semblable. On ne dit pas si le fabricant lyonnais fit fortune ; il faut avouer qu'il n'avait pas été trop mal avisé.

Mais, c'est déjà sortir des bornes que nous nous étions fixées. Qu'il nous suffise, à cette heure, d'avoir assemblé quelques matériaux épars et apporté cette modeste contribution à l'histoire d'un grand siècle et d'une grande ville. Il y a de longues années que les érudits et les publicistes fouillent, avec un zèle infatigable, les moindres recoins de nos archives nationales. Toutefois il reste beaucoup à faire pour l'histoire intime et morale, littéraire et artistique de nos villes de province. Aussi bien, n'est-ce pas trop des efforts de tous pour atteindre le but souhaité, et ne faut-il pas dédaigner les plus humbles travaux.

EMMANUEL VINGTRINIER.

Digitized by Google

POLEYMIEUX

(SUITE)

Nous touchons alors à la Rivière et au pied de ces vieux pans de murs à moitié écroulés, qui annoncent presque toujours l'entrée d'un village, les renoncules sauvages étalent leurs étoiles d'or et leur feuillage d'un vert prononcé dont les dentelures se découpent nettement sur l'ocre pâle du pisé.

La Rivière qui ne devait être au siècle dernier qu'un petit hameau dépendant de Poleymieux, est en train de devenir un gros village grâce à la route sur laquelle nous marchons, et dont les pentes plus douces et le parcours plus rapide, facilite la traversée du Mont-d'Or. Le village s'étage à notre gauche, dominé par deux ou trois maisons de campange, dont on entrevoit les jardins où fleurissent déjà les lilas, les pyrra japonica, aux corolles d'un rouge carminé, et les pommiers de la Chine avec leurs bouquets d'un blanc laiteux veiné de rose, tandis que devant les maisonnettes qui bordent le chemin, les pensées nous montrent leurs fleurs dont les tons varient depuis le violet foncé jusqu'au jaune le plus vif ou le blanc le plus pur, et les giroflées en pleine floraison parfument l'air sur notre passage.

Presqu'au bout du village, avant que la route qui, depuis Curis, n'a pas cessé de monter, ne décrive un grand contour pour s'élever encore d'un côté jusqu'à Poleymieux,

Digitized by Google

et de l'autre s'en aller franchir le col qui sépare le Thou du Narcel et de là descendre sur Saint-Fortunat, il y a un cabaret, tenu par Solichon, comme l'indique l'enseigne, devant ce cabaret il y a un banc; c'est là que tout en nous reposant, nous nous faisons servir une miche croquante, un fromage frais et du vin du pays. En face de nous, est un des plus jolis sites de la montagne; en arrière de grands peupliers d'Italie, qui forment un premier plan d'un grand effet, les épaulements boisés de la Garenne et du Narcel s'abaissent pour former un vallon mouvementé à point et du plus gracieux effet; et si au lieu d'être perdu dans les flancs du Mont-d'Or, ce paysage se trouvait dans la Forêt noire ou au pied du Taunus, l'auberge de Solichon serait célèbre et tous les dessinateurs de Keepseak, tous les aquarellistes d'album viendraient s'asseoir sur notre banc pour crayonner, pour peindre le tableau charmant que nous avons devant les yeux.

Notre léger repas terminé nous songeons à monter à Poleymieux, mais au lieu de revenir un peu sur nos pas et d'abréger notre chemin en prenant une coursière qui passe devant l'église neuve et gravit à notre droite un gros mamelon assez nu, nous suivons patiemment les lacets de la route qui gravit les pentes qui, de toutes parts, maintenant que nous sommes à l'extrémité de la vallée, se dressent autour de nous et bien nous en prend, car à chaque tournant un nouveau point de vue s'offre à nos regards. Tout d'abord c'est la Rivière et la vallée que nous venons de parcourir que nous apercevons et au-dessus les vignes, les prés et les bois qui se succèdent de bas en haut sur le versant du mont Thou qui nous fait face, puis le Crest lui-même, dominant tout de sa croix blanche. Accoudés sur le petit parapet qui borde le chemin, et tout en examinant le paysage nous sommes frappés de la préoccupation du bon aménagement

Digitized by Google

des eaux qui autrefois présida à la distribution des cultures sur les flancs du Thou, et en même temps c'est avec chagrin que nous voyons combien on tend aujourd'hui à s'éloigner de ces exemples d'une sage agriculture. Partout où la vigne peut se planter on déboise : la vigne rapporte plus et plus vite que le bois, c'est vrai, mais on oublie trop, malheureusement, qu'en détruisant la végétation forestière qui couvre les sommets on enlève à la contrée une cause puissante d'humidité et que cette humidité est tout aussi nécessaire à la salubrité des vignobles et par conséquent à leur prospérité qu'elle est indispensable au rendement des prés et au bon état du reste des champs.

Nous continuons de monter et un nouveau lacet de la route nous met en face d'un grand contrefort du Narcel qui allonge entre nous et le Mont-Thou, sa crète rocheuse et couverte de bois. Nous revoyons alors ces grands bouquets de pins du bel effet desquels nous avions été charmés en les apercevant de la croix du Mont-Thou. Ces pins sont noirs comme, en général à l'époque de l'année où nous sommes, toutes les essences à feuilles persistantes qui affectent une teinte plus sombre qu'à tout autre moment. Au dessous des roches dont le calcaire est troué, déchiqueté et effrité par la pluie, descendent des prés bien verts qui se terminent au bord d'un ruisseau trop profondément encaissé pour que nous puissions le distinguer, mais le bruit de ses eaux en montant jusqu'à nous trahit suffisamment sa présence.

De ce côté-ci du ravin est une jolie maison, une manière de petit castel dont le caractère primitif, sous prétexte d'embellissements, a été légèrement altéré, mais dont la belle terrasse, qui permet à des parterres de s'étendre devant sa façade principale est revêtue de vieux lierres dont les rameaux chargés de fruits se balancent au-dessus des pentes

Digitized by Google

rapides du parc. Des tilleuls qui indubitablement abritent un jeu de boules, à côté de la maison, ont encore dans leur extrême branchage cette teinte grenat qui les distingua au printemps des autres arbres et leur ramure basse se couvre de petites feuilles délicates. Tout à côté et en avant des cythises dont les grappes d'un beau jaune commencent à fleurir, une guirlaude de glycine fait courir au-dessus d'un mur son feuillage d'un gris ambré et attendant qu'elle y suspende ses fleurs d'un bleue violacé. Nous passons tout près de cette riante demeure et un brusque détour du chemin nous fait quitter la route de Saint-Fortunat et gravir la rampe assez longue qui nous amène tout près de Poleymieux. Avant d'y entrer nous revoyons La Rivière, son église et sa vallée, puis nous embrassons du regard Curis, Vilvert, la Saône, le pont de Neuville et Neuville; au-dessus, comme toujours, sont les Dombes, la Bresse et le Bugey. Vue à distance et de haut, la campagne, avec sa végétation naissante et ses arbres fruitiers en fleurs, a des teintes de vert de gris qui sont d'autant plus sensibles à l'œil que les premiers plans du tableau sont occupés par les terrains ocreux que nous savons et que les fonds sont noyés dans des vapeurs bleuâtres et argentines au travers desquels ont voit parfois s'estomper les contours puissants du Mont-Blanc, des Alpes de la Savoie et des sommités rivales du Dauphiné.

Poleymieux n'est pas à vrai dire un village, c'est un ensemble de maisons disséminées sur les pentes de la montagne et au-dessous de son ancienne église. Ce petit temple, sans caractère architectural bien déterminé, est aujourd'hui abandonné, délabré; c'est un fenil, demain ce sera peut-être une ruine. Eh bien! nous regrettons qu'il n'ait pas été conservé au culte, car il avait été, autrefois, élevé par une foi vraie, il dominait toute la vallée, se voyait pour ainsi dire de toutes parts et il était placé comme un trait-d'union

Digitized by Google

entre les prières d'en bas et le Maître d'en haut. Aussi aurions-nous préféré sa restauration, son agrandissement même à la construction du temple tout battant neuf que nous avons vu à une centaine de mètres plus bas, et qui n'est là que pour la grande commodité des fidèles peut-être douteux et, il faut le dire, pour satisfaire la vanité de toute la commune qui n'est plus maintenant en arrière de St-Didier, ni de Chasselay, ni de Dardilly. Cependant nos regrets seraient moins grands si, soucieux de rester attaché aux traditions du passé, l'architecte, au lieu de coiffer son église d'un petit clocher qui hésite à s'élancer dans l'espace, l'avait terminé par un gracieux campanile. Les exemples, pourtant ne manquent pas encore complétement autour de nous, et si ceux que nous offre la contrée ne suffisaient pas, il n'y avait qu'à jeter les yeux sur quelques photographies d'Italie, de Sicile ou d'Espagne pour s'inspirer de modèles d'une simplicité comme d'une élégance exquise.

Au sortir de Poleymieux, la route descend et, laissant à droite la hauteur du Calvaire, contourne la pointe extrême de la Garenne : on revoit, en ce moment, la Saône qui décrit de grands contours entre St-Germain, Trévoux et Anse, et l'on peut suivre son cours supérieur jusqu'à Mâcon. Les ruines du château de Trévoux n'apparaissent au loin que comme des points sombres, et, derrière, la Bresse étale ses plateaux sans fin. En deçà du fleuve, dans la large plaine qui termine la vallée de l'Azergue, nous distinguons les villages mais nous ne nous rendons compte du tracé des trois routes principales qui la traversent en passant par Qincieux, Les Chères et Lucenay, qu'en suivant du regard les légers tourbillons de poussière que le vent y soulève sur son passage. Au-dessus de cette plaine nous retrouvons toute la chaîne du Beaujolais, mais comme le soleil n'est plus au zénith, les montagnes encore si bleues quand nous

Digitized by Google

arrivions à Curis, commencent à se teinter de pourpre et de violet suivant qu'elles sont exposées à la lumière ou que l'ombre les envahit ; leurs formes n'en sont que mieux accusées, et au lieu de présenter un ensemble compact elles se détachent par massifs bien distincts et elles y gagnent en grandeur et en beauté. Le paysage se termine, à notre gauche, par les montagnes de Tarare, les monts d'entre Brévenne et Loire, et plus près de nous, mais voilés de vapeurs, par le Mercruy, Grands-Bois et le petit Saint-Bonnet.

Quand on a dépassé le dernier bouquet de bois faisant suite à ceux de la Garenne on voit commencer à sa gauche un grand plateau herbager qui s'allonge au pied des crêtes de cette même Garenne et du Verdun, pour finir à quelques mètres de la ferme de la Glande, tandis qu'à droite s'ouvre une série de ravins profonds, parfois tortueux, qui ont été creusés par les eaux descendant du plateau et qui découpent la montagne en arrêtes vives à peu près parallèles. Ces arrêtes couvertes de bois épais et enserrant, dans leurs flancs, d'étroites et fraîches prairies, donnent à tout ce côté du Mont-d'Or un aspect on ne peu plus romantique.

Quelques minutes nous suffisent pour atteindre le rebord extrême du plateau d'où partent, s'ouvrant en éventail, les arrêtes en question. Notre route en rencontre une à sa naissance, la traverse en écharpe, en atteint le faîte puis se précipite dans sa pente et la descend presque en droite ligne. On suit alors le fond d'une de ces gracieuses petites vallées dont nous parlions plus haut. D'un côté, le chemin se creuse dans le sable de la montagne et de l'autre se borde de haies qui le séparent d'un pré dont le soleil fait éclater toute la fraîcheur. Au milieu de ce pré coule un ruisseau limpide qui murmure et miroite en passant sur de grosses pierres. Nous le traversons sur un petit pont et nous avons alors à franchir la base d'une autre arrête ; une rampe assez douce

Digitized by Google

nous amène au sommet du passage et là nous retrouvons les pêchers roses et les cerisiers tout blancs de fleurs aux parfums enivrants : on respire du kirch. En arrière de ces jolis arbres, Chasselay nous apparaît avec ses riantes habitations et son église neuve. La flèche est normande, bien entendue, mais si délicate, si fine, que malgré tout, elle fait plaisir à voir au sortir des âpretés et des solitudes de la montagne. Elle se détache en vive lumière sur ce bourrelet de hauteurs d'une altitude moyenne, qui de ce côté sert de limite au Beaujolais, et qui va de Saint-Jean-des-Vignes et de Chazay-d'Azergue jusqu'au-delà d'Anse en passant par la Chassagne, dont le mamelon revêtu de grands bois dépendant des domaines des de Mortemart, est surmonté d'une haute tour, élevée, croyons-nous, en mémoire de la victoire de Solférino. Derrière surgissent les cîmes les plus élevées de la chaine et à gauche nous retrouvons les montagnes de Tarare et les derniers épaulements du massif d'Izeron. Tout celà si vaporeux et si lumineux tout à la fois, si large, si grand d'ensemble et si délicat, si fin de détails, qu'on croit avoir sous les yeux quelque toile de Claude Gelée.

Un quart d'heure après nous sommes sur la place de Chasselay. Fort curieuse cette place avec sa croix de pierre, sa fontaine et sa vieille porte, au travers de laquelle on aperçoit les grandes fenêtres de l'église et leurs ogives élégamment sculptées. Sous cette porte on s'attend tout d'abord à voir passer quelque chevalier bardé de fer, quelque bourgeois au surtout bordé de vair, ou quelque dame, à la haute coiffe, dont un petit varlet porte le missel; mais la réalité fait bientôt s'évanouir tout ce mirage d'un autre âge et il ne reste de tout cela que le désir de revenir sur cette place pour y dessiner tout ce qui vient de frapper si vivement notre attention.

Pour terminer dignement notre promenade et faire

Digitized by Google

journée complète, nous allons dîner chez Villars. C'est tout dire.

Enfin l'heure où la fraîcheur du soir rend de nouveau la marche agréable, à cette heure de l'entre chien et loup, si chère à Mme de Sévigné, nous nous dirigeons sur la station des Chères, et le train qui heureusement ne se fait pas attendre, nous ramène, en peu de temps, à la gare de Perrache d'où nous étions partis dans la matinée.

EDMOND JUMEL.

Digitized by Google

ALBERT ALBRIER

Sa vie et ses travaux

(SUITE)

Successivement, plusieurs autres Sociétés savantes se l'adjoignirent comme collaborateur, c'était la Société archéologique de Sens (5 février 1872), la Société littéraire historique et archéologique de l'Ain (3 décembre 1872), la Société Nivernaise des sciences, lettres et arts (5 mars 1874), l'Académie scientifique de la Mirandole, à Bologne, (Italie) (23 octobre 1876), l'Académie héraldique de Pise (11 décembre 1877), etc., etc...

Il n'est pas possible de donner ici la liste complète des distinctions accordées à M. Albrier par les savants de tous les pays, mais nous ne pouvons passer sous silence celle qui lui fut offerte par la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. Il considérait comme un grand honneur d'appartenir à un corps savant qui compte dans son sein tant d'hommes d'élite et qui atteste si bien sa vitalité par des publications dont il serait superflu de signaler le mérite et l'importance.

Tous ces titres n'étaient pas vains pour M. Albrier, qui n'en eût accepté aucun s'il ne se fût senti capable d'en remplir les charges et de répondre à la confiance de ses collègues par une collaboration réelle et de tous les instants. Les divers bulletins et les mémoires des Sociétés auxquelles

Digitized by Google

il appartenait montrent suffisamment comment il savait s'acquitter de ce devoir. Il poussait même si loin les scrupules honnêtes dont nous venons de parler, que, sous prétexte qu'il n'avait aucune communication à faire, il refusa énergiquement l'offre qu'on lui faisait de s'affilier à une Société historique, qui eût été heureuse de se l'attacher.

Quant aux titres purement honorifiques, il en faisait peu de cas et ne les acceptait qu'autant qu'ils rappelaient quelque service rendu ou le mettaient à même d'en rendre d'autres.

Tout cela était bien dû au savant qui, pendant plus de dix ans, travailla sans relâche avec l'ardeur et la patience d'un bénédictin, interrompant à peine ses recherches pour se donner le loisir de tirer de ses cartons quelques généalogies inédites, de substantielles et intéressantes biographies et une foule d'articles bibliographiques et autres, épars dans les Revues de Paris et de la province, les annales des Sociétés savantes et diverses feuilles locales. De 1867 à 1878, c'est-à-dire en onze ans à peine, il mit au jour 42 publications, plus ou moins importantes. Ce qu'il laisse en manuscrits ferait sans nul doute la matière de plus de vingt gros volumes ! N'avions-nous pas raison de dire avec Plaute :

Non ætate, verum ingenio adipiscitur sapientia.

Et combien de savants ou de lettrés, après une longue carrière, ne pourraient montrer à la postérité des titres aussi nombreux et aussi respectables ?

Deux jours avant sa mort, Albrier venait de mettre la dernière main à un travail considérable sur les *Naturalisés de Savoie en Bourgogne,* de 1814 à 1848; il travaillait aussi avec amour à une intéressante étude sur les *Anoblis au*

Digitized by Google

XIXe siècle, dans la région Sud-Est de la France. Cet ouvrage, dans le plan géographique duquel rentraient les départements du Rhône, de la Loire, de l'Ain, avec ceux de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, de la Savoie, du Puy-de-Dôme, etc..., était destiné, dans la pensée de l'auteur, à combler les nombreuses lacunes et à rectifier les erreurs des nobiliaires modernes et spécialement de l'Armorial de l'Empire, de Simon, resté incomplet. On conçoit l'intérêt que devait avoir un semblable travail pour notre région ! Qu'il nous soit permis d'exprimer le vœu qu'il ne restera pas inachevé, et que tous les ouvrages que le laborieux successeur de Palliot avait ébauchés, ou qu'il laisse en germe dans ses précieuses notes, seront publiés par une main pieuse et amie ! On aura ainsi rendu un véritable service à la science !

Nous avons essayé de montrer ce que fut le savant et surtout ce qu'il aurait pu être si Dieu lui eût accordé quelques années d'existence. — Voyons maintenant le citoyen ! Au milieu d'occupations variées et attachantes, capables d'absorber la vie entière de l'homme le mieux doué, M. Albrier trouvait encore le temps de remplir tous ses devoirs envers la société. Obligé par la mort de son père de prendre la direction de sa fortune, il se trouva par là-même amené à s'occuper de très-bonne heure des affaires publiques, soit comme conseiller municipal, soit comme délégué cantonal ou sénatorial, et, dans une foule de circonstances où, par sa position, il était seul à même de pouvoir efficacement prendre en main les intérêts de sa commune ou la défense de la cause de l'ordre, il s'acquitta toujours de ce soin avec une intelligence, une énergie et un dévouement au-dessus de tous éloges et mérita, chose rare, le respect de tous les partis.

On s'étonnera sans doute que cette sympathie univer-

Digitized by Google

selle ne lui ait pas suggéré l'idée de briguer un siége au Conseil général ou au Conseil d'arrondissement; le jeune savant, tout entier à ses chères études, n'écoutait pas les conseils perfides de l'ambition. Il avait été sollicité à plusieurs reprises d'accepter les fonctions de maire; mais il avait préféré, laissant les honneurs à d'autres, ne garder pour lui que le fardeau des affaires, dont il ne refusa jamais de partager la charge avec le magistrat de sa commune. Ses conseils précieux, par ses connaissances du droit administratif, son influence personnelle et celle de ses nombreux amis : il mettait tout au service de la chose publique. Son concours était acquis à toutes les œuvres grandes et utiles. Chargé de la surveillance des écoles primaires de son canton, il s'acquittait de cette tâche avec un zèle éclairé et une générosité qui trouve peu d'imitateurs.

Si maintenant nous voulons percer le voile de la vie privée, et envisager M. Albrier dans l'intimité de la famille, au milieu du cercle de ses amis, ou mieux encore au foyer du pauvre, nous découvrirons en lui des qualités bien autrement précieuses que celles que nous venons d'énumérer.

Jamais on ne vit fils plus soumis, plus respectueux et plus aimant pour sa mère; en vain on chercherait ailleurs une affection filiale semblable à celle qui débordait du cœur de M. Albrier. Il y avait dans ce sentiment une fleur de délicatesse et un raffinement inexprimables. Ce serait vouloir le profaner que de chercher à l'analyser. Mais aussi quelle bonne et tendre mère et combien elle est digne de sympathie dans sa profonde douleur!

Peu d'hommes, croyons-nous, eurent autant d'amis que le jeune érudit que nous regrettons. Il n'est point ici question de ces amis d'un jour ou d'une heure, que le plaisir ou l'intérêt réunit et que le plus léger accident sépare, mais

Digitized by Google

de ces amis véritables, que des goûts communs, une conformité parfaite d'idées et une secrète inclination du cœur attachent par des liens sérieux et durables. Nous voudrions pouvoir citer ici les noms de tous ceux qui avaient des droits à l'amitié d'Albrier et qui le payaient d'une juste réciprocité, mais il faudrait rappeler tous les Bourguignons marquants avec lesquels il eut des rapports suivis pendant la trop courte durée de sa vie militante. On rencontrerait parmi eux d'éminents prélats, des magistrats distingués, des littérateurs de talent, des savants, des agronomes, des viticulteurs, en un mot l'élite de la province. En dehors de la Bourgogne, M. Albrier, ne comptait pas moins de sympathies que dans son propre pays, et à l'aide d'une vaste correspondance, à laquelle il apportait la plus grande exactitude, comme la plus exquise courtoisie, il entretenait de tous côtés de nombreuses et cordiales relations.

Il avait la modestie de dire qu'il en retirait un grand profit; mais en réalité il donnait beaucoup plus qu'il ne recevait. Il n'est pas rare de trouver des savants jaloux de leurs découvertes et craignant de se voir frustrés de la primeur de leurs travaux : Albrier ne leur ressemblait en rien. Il communiquait ses notes avec une grande obligeance et un désintéressement sans égal.

Est-il besoin de dire qu'Albrier était doux et humain envers ses inférieurs, affectueux et poli à l'égard de ses égaux, plein de déférence et de respect vis-à-vis de ceux que l'âge, les talents ou la position mettaient au-dessus de lui. Son indulgence était acquise à tous. La médisance lui torturait l'âme, et chaque fois qu'il en était témoin, il s'efforçait généreusement d'en atténuer l'effet.

Les pauvres de son canton sauraient parler plus éloquemment que nous de sa charité. Ils proclameraient bien haut

Digitized by Google

que le bonheur de M. Albrier était de venir en aide à son prochain, non pas seulement par des secours d'argent, mais par de bonnes et fortifiantes exhortations et par de salutaires exemples. Membre de la Société de Saint-Vincent de Paul dès l'âge de dix-sept ans, notre jeune ami déploya le zèle le plus ardent dans les visites qu'il était chargé de faire, et le plus souvent, après avoir épuisé les faibles ressources de l'association on le vit consacrer à ses aumônes le fruit de ses petites économies, et distribuer encore les provisions qu'il obtenait d'une mère heureuse d'encourager les nobles instincts de son fils. Albrier écrivait un jour à M. l'avocat-général Nadault de Buffon ces belles paroles qui le peignent admirablement : « On se sent meilleur en quittant le foyer « de l'indigent, et je suis d'accord avec vous lorsque vous « écrivez : avec la charité, la fortune devient une lettre de « change que le pauvre tire sur le riche. » Combien de familles pourraient attester que cela fut surtout vrai pour M. Albrier !

Il suffit en général d'avoir le cœur sensible pour se laisser toucher par la misère et ouvrir sa main à celui qui mendie, mais il faut avoir l'âme chrétienne pour savoir pardonner les injures et se consoler de l'ingratitude des hommes. Albrier posséda au plus haut degré ce sentiment élevé. Un fait, que l'indiscrétion d'un témoin nous permet de rapporter, va le prouver. Un jour, en pleine rue, une femme grossière et sans cœur, vomit des torrents d'injures, à coup sûr bien imméritées, contre l'excellent jeune homme. Des personnes qui avaient assisté à cette triste scène vinrent en rendre compte à M. Albrier en termes indignés ; et lui de les calmer de son mieux et de leur dire qu'il ne fallait point en vouloir à cette malheureuse que la colère aveuglait, que le mieux était de tout oublier. On insista néanmoins sur la gravité du fait, répétant que la

Digitized by Google

méchante créature ne méritait ni excuse, ni pardon, et connaissant la générosité de sa belle âme on ajoutait qu'on ne serait point étonné que quelque jour il fût assez faible pour se laisser gagner par les sollicitations de pareilles gens. Voici l'admirable réponse qui sortit de sa bouche calme et souriante : « S'ils avaient besoin de moi, ce ne serait pas « pour demain, mais pour aujourd'hui. »

On le sait d'ailleurs, un des besoins les plus réels de M. Albrier était de s'employer à rendre service. Ni ses pas, ni sa peine, ni ses démarches ne lui coûtaient. Il remuait ciel et terre pour réussir et, grâce à ses belles connaissances, il obtenait presque tout ce qu'il sollicitait. On est si à l'aise quand on ne quête pas pour soi et qu'on veut faire partager à un ami le mérite d'une bonne action ! Tant que le noble jeune bomme eut un souffle de vie, tant que son cœur battit dans sa généreuse poitrine, il eut une préoccupation dominante, celle de n'avoir pas fait assez de bien. Et pourtant dans quelles admirables dispositions ne s'est-il pas présenté devant le Juge Suprême lui, qui, la veille encore de sa mort, écrivait à un vénérable ami ces lignes qui sont véritablement sublimes dans leur simplicité naïve et vraie ? Il venait de rendre un immense service et disait au confident de ses plus secrètes pensées : « Vous ne sauriez croire « quelle satisfaction intime j'éprouve d'avoir réussi ; je suis « plus heureux que si j'avais hérité de la plus belle fortune « du monde. »

Quand on a de telles pensées et qu'en outre on est chrétien convaincu, catholique fervent et régulier, qu'a-t-on à redouter des surprises de la mort ? Elle pouvait fondre à l'improviste sur M. Albrier ; il était prêt. C'est hélas ! ce qui arriva, et ce coup terrible et imprévu l'atteignit le 29 octobre 1878. Rien absolument n'avait fait pressentir son approche. Sans doute la santé altérée du savant, qui ne se

Digitized by Google

ménageait pas assez, pouvait faire concevoir pour l'avenir des craintes sérieuses, mais la sollicitude la plus inquiète n'aurait pu prévoir une issue aussi soudaine. L'aimable et bon jeune homme a exhalé doucement son âme à Dieu, sans douleur et sans agonie.

Il serait superflu aujourd'hui de parler du concert unanime de regrets qui s'élevèrent de toutes parts à la nouvelle du malheur, dont le contre-coup se fit sentir jusqu'au fond de nos provinces les plus reculées. Il ne le serait pas moins d'évoquer le souvenir des éloges académiques qui ont retenti dans l'enceinte des Sociétés savantes, qui regrettaient un membre actif et dévoué. Mieux que tout cela et surtout que ce que nous pourrions ajouter à ces témoignages éclatants, les œuvres d'Albert Albrier restent pour attester aux yeux de la postérité que rien n'était mieux mérité que ces hommages posthumes.

Avant de terminer cette trop imparfaite esquisse nous tenons à remercier de leur précieux et obligeant concours deux Bourguignons distingués, dont l'un avait eu le privilége de lire dans le cœur de son jeune ami, et l'autre était si bien placé pour apprécier le mérite d'un homme dont il avait pour ainsi dire partagé les travaux en même temps que l'amitié. Nous avons nommé M. l'abbé Maître, curé de Meilly et M. Ch. Aubertin, juge de paix de Sombernon. Tout ce qu'on trouvera de bon dans ce travail leur appartient; le reste montre l'impuissance dans laquelle nous aurions été, sans leur généreux secours, d'accomplir la tâche que la reconnaissance nous imposait. Il nous est doux de pouvoir associer le faible tribut de notre gratitude envers eux au souvenir ineffaçable de l'ami qui nous fut commun.

Le Croc, 5 février 1879.

Dr Octave de VIRY.

Digitized by Google

PIERRE ET JEANNETTE

OU

L'ÉCOLE DES PAYSANS

(Suite)

La réponse pouvait revenir le surlendemain ; le courrier n'apporta rien. Une seconde lettre est envoyée ; il n'y fut pas répondu davantage. C'était inquiétant. Je résolus alors de faire le voyage de la Chapelle. Quoique j'eusse passé à Lyon plus de temps que mes intérêts et l'attente de ma femme ne l'eussent voulu, je décidai que je serais encore deux jours hors de chez moi, pour essayer de faire tout ce qu'il était possible en faveur de deux jeunes gens qui m'intéressaient si vivement.

J'avais à parcourir à pied une partie du trajet. Ce hameau était perdu, comme je l'ai dit, dans de hautes montagnes. Des bois, des rochers escarpés, des ravins et des torrents me forçaient à suivre des chemins en zigzag.

J'arrivai enfin dans un petit vallon très-frais et très-vert où s'abritait le lieu que je cherchais ; les maisons en étaient toutes très-simples et assez pauvres ; mais l'une se distinguait par un abord plus propre, par des croisées plus transparentes, un jardin mieux cultivé : c'était celle d'André.

J'y pénètre avec une certaine anxiété. Le père et la mère me reçoivent, mais avec quelle tristesse et quel abattement ! Je leur demande où est Jeannette ; ils me répondent par des

Digitized by Google

larmes et en me montrant le lit où est couchée leur fille, accablée par la fièvre. « — Depuis une lettre qu'elle a reçue de Pierre, il y a un mois, ajoutent-ils, elle est tombée comme anéantie ; une maladie s'est emparée d'elle, et nous sommes plongés dans la plus grande inquiétude, dans la plus amère douleur. Nous ne savons pas lire, mais nous avons compris, par des mots entrecoupés, qu'elle avait été soupçonnée par Pierre d'être coupable de nous ne savons quelle faute. »

D'autres lettres, de Pierre encore sans doute, sont arrivées; les voilà; mais que pouvons-nous en faire ? La pauvre enfant est incapable d'en prendre connaissance. Elles sont peut-être aussi affligeantes que la première. Mon Dieu! quel malheur nous poursuit! »

« — Mes amis, leur dis-je, prenez courage. Je viens ici pour vous apporter de bonnes nouvelles. D'abord, tranquillisez-vous sur le sort de Pierre : un instant d'égarement, une sorte de vertige, l'a porté à écrire cette lettre fatale ; mais, dans les autres, que je connais, car il me les a montrées, il implore son pardon; il exprime les plus tendres sentiments. Tout va donc bien de ce côté. Il s'agit maintenant de faire comprendre cela à Jeannette, avec ménagement. N'y a-t-il eu chez elle aucun retour à son dérangement d'esprit? »

« — Non, Monsieur, heureusement. Nous en avions bien peur. »

« — Avez-vous un bon médecin ? »

« — Ah! Monsieur, un homme aussi excellent que savant; il va venir tout-à-l'heure, vous jugerez vous-même de tout ce qu'il vaut. »

Je m'étais assis auprès du lit de Jeannette ; je suivais avec anxiété sa respiration haletante; ses yeux à demi-fermés étaient tournés du côté opposé à la place que j'occupais ;

Digitized by Google

je pus, sans la déranger, prendre sa main, elle était brûlante, et le pouls me paraissait saccadé et mauvais.

Le médecin ne tarda pas à arriver ; il attacha son cheval à un arbre voisin de la maisonnette, et entra avec précaution. C'était un homme d'une quarantaine d'années, d'une haute taille, aux traits réguliers et distingués, à l'aspect bienveillant et doux.

Nous nous saluâmes avec déférence. Il vit que j'étais l'ami de ces braves gens ; le prenant à part, je lui dis qui j'étais, et lui expliquai en peu de mots l'intérêt que je leur portais et les phases extraordinaires qui avaient dû amener l'état de la jeune malade.

« Je comprends, me dit-il, qu'il y a là quelque commotion nerveuse, quelque vive blessure de cœur. D'après vos explications, je vais diriger mes efforts d'une manière plus sûre. Cette pauvre petite est mal assurément, mais nous la sauverons ; vous nous aiderez, Monsieur, et il faut que vous nous consacriez encore un jour ou deux ; j'ai besoin de votre concours. »

Il examina attentivement Jeannette, prescrivit des médicaments qu'il apportait lui-même, suivant l'usage des médecins de campagne, usage excellent, qui épargne aux paysans le voyage, souvent long et coûteux, à une ville éloignée.

« Monsieur Richemont, à demain, dit-il avec un sourire affectueux ; tâchez, d'ici là, que la malade vous voie et vous reconnaisse. Logez-vous comme vous pourrez. »

Je serrai cordialement la main du bon docteur, chez qui j'avais apprécié immédiatement un homme d'une haute valeur ; non un médecin ordinaire de village, mais un vrai philosophe, un savant profond, qu'un mélange de philanthropie et de misanthropie avait dû fixer dans ces cantons sauvages.

Digitized by Google

La soirée fut calme, grâce sans doute aux médicaments du docteur. Jeannette respirait plus régulièrement; elle appela son père et sa mère; en les regardant, elle m'aperçut; ses yeux exprimèrent alors une espèce de satisfaction; car elle avait toujours eu une extrême confiance en moi, et elle m'avait considéré depuis longtemps comme un de ses parents ou plutôt comme le chef providentiel de sa famille. Lorsque je lui pris la main, elle me sourit, mais avec un fond marqué de tristesse.

Catherine m'arrangea un lit bien suffisamment confortable, dans la pièce du premier, servant de grenier, mais très-propre d'ailleurs, comme tout le reste du ménage.

Le lendemain, le médecin trouva une amélioration sensible; il me permit de parler à la malade, mais non encore de prononcer le nom de Pierre.

Je dis donc quelques mots à Jeannette, en lui rappelant mon amitié, celle de ma femme, du petit Charles. Peu à peu je la voyais s'animer doucement, sous l'influence des souvenirs de Beauregard. C'était assez pour ce jour-là.

Le docteur, revenant le jour suivant, fut charmé de l'état de la jeune fille; il permit qu'on la levât une heure, et m'autorisa, si cela continuait, à aborder dès le lendemain la question de Pierre.

Le lendemain, en effet, la voyant toujours de mieux en mieux, j'osai toucher le point délicat; je lui dis :

« — Il y a quelqu'un, Jeannette, qui t'a fait bien de la peine, et qui désirerait te demander pardon d'une lettre stupide qu'il t'a écrite dans un moment de folie, c'est Pierre. Lui pardonneras-tu s'il vient à tes pieds te supplier d'oublier cette lettre? »

« — Pierre! répondit-elle, ah! qu'il m'a fait de mal! Mais je suis prête à pardonner, puisque c'est vous, notre protecteur bien-aimé, qui parlez pour lui. »

Digitized by Google

Je lui lus alors la lettre qu'avait écrite en dernier lieu son repentant fiancé. Des larmes coulaient sur ses joues amaigries. « — Assez pour aujourd'hui, lui dis-je; demain nous reprendrons ce sujet. »

J'écrivis à Pierre tout ce que j'avais vu et fait à la Chapelle; je lui exprimai l'espoir de voir une fin heureuse à tant d'émotions et de chagrins.

XIII

Le mieux allait croissant. Je pus m'entretenir longtemps, le jour suivant, avec notre convalescente, et, ayant reçu du docteur l'assurance d'une guérison prochaine et complète, voyant toute cette famille en bon état, y compris le petit Jean, qui, grâce à la surveillance active de Catherine, n'avait pas souffert au milieu de tant d'alarmes, je retournai dans ma famille, où mon absence commençait à paraître bien longue.

Après que nous eûmes joui du bonheur de nous revoir, mon premier soin fut de chasser cette odieuse Madeleine, dont Pierre m'avait avoué les hideuses calomnies. J'accompagnai cette expulsion des reproches les plus sanglants, et la menaçai des rigueurs de la justice pour ses ignobles diffamations.

Elle prit au plus vite la route de Paris, qui est l'asile favori des serviteurs tarés et corrompus, et où elle fait aujourd'hui peut-être quelques nouvelles victimes.

Je n'avais pas de droits sur Thomas, méchant comme elle; mais je m'en écartai et en fis écarter tout mon entourage, comme d'une bête venimeuse.

Quinze jours après mon retour, Pierre fit, lorsque je le

Digitized by Google

lui permis, le voyage de la Chapelle. Lui et Jeannette m'annoncèrent, chacun de leur côté, tout le bonheur qui était rentré dans leur âme. Leurs bonnes lettres méritent d'être rapportées. Les voici :

LETTRE DE PIERRE

Lyon, 10 octobre.

Mon bon Maître,

« J'ai demandé et obtenu un congé de trois jours. J'ai volé vers la Chapelle. Parti avant l'aurore, j'ai fait en huit heures la route de douze lieues qui sépare Lyon de ce hameau. J'y arrivai par une tiède après-midi.

« Le cœur me battait violemment en entrant dans la petite demeure.

« Je ne trouvai d'abord que la mère Catherine, qui ne fut pas surprise de me voir, car elle m'attendait depuis quelques jours. Cette excellente femme me reçut avec son air si bon, qui m'offrait un mélange de reproches, de pardon et de contentement. Nous préparâmes ensemble mon entrevue avec Jeannette; car il fallait, autant que possible, écarter les commotions.

« Elle alla prévenir de mon arrivée sa fille, qui se reposait sur un banc du jardin, aux doux rayons du soleil. A côté d'elle, était le berceau du petit Jean, qui recevait aussi l'impression d'une bienfaisante chaleur.

« Je vis la figure pâle de ma chère convalescente se colorer aussitôt : « Qu'il vienne, dit-elle, oh ! je l'aime toujours ! »

« Je me présente donc devant elle, je me jette à ses pieds, en baisant ses mains, en les arrosant de mes larmes, et en répétant souvent ces mots : « Ma Jeannette, que j'ai

Digitized by Google

été coupable ! Me pardonnes-tu ? Es-tu toujours mon amie, ma fiancée ? Me reçois-tu sans répulsion ? M'aimes-tu toujours ? »

« Elle me relève, m'embrasse et me rassure sur ses sentiments. Elle me fait asseoir à côté d'elle et de sa mère.

« — Mais enfin, dit-elle, de quelle infamie m'as-tu donc « crue coupable ? De quel mensonge, de quelle tromperie, « as-tu voulu parler ? Je n'ai rien compris à ces paroles « foudroyantes de ta première lettre, qui m'a fait tant de « mal. Que pouvait signifier cette accusation ?

« — O excellente et honnête fille, lui répondis-je, ne me « force pas à te donner une explication des pensées affreu- « ses qui ont inspiré cette lettre insensée. C'est une chose « que tu ne dois pas savoir ; c'est une folie qui m'a égaré « un moment et qu'il faut laisser ensevelie dans l'abîme « du passé. Tu es trop pure pour que je souille notre « conversation par l'aveu de mes odieuses idées.

« J'ai été cruellement coupable, c'est tout ce que je peux « dire, et je t'offre mon vif repentir comme une réparation : « accepte-le, ô ma bien-aimée Jeannette.

« — Allons ! garde donc ton vieux secret, puisqu'il est si « affreux, dit-elle en souriant avec une inexprimable bonté. « Et jouissons du présent. Causons, mon Pierre, de notre « tendresse et de notre avenir. »

« Et de douces larmes coulaient de ses yeux ; moi aussi j'en sentis sur mes joues, et je ne fus pas honteux de ces pleurs, parce que c'étaient de bons sentiments qui les provoquaient.

« Nous nous sommes répandus alors en délicieuses causeries, en agréables projets.

« J'allai voir dans son berceau le petit Jean, ce pauvre enfant qui avait été l'innocente cause de tant de trouble. Je l'embrassai tendrement, et je dis à Jeannette : « Oui, ce

Digitized by Google

sera mon enfant comme le tien, admirable petite mère. Nous lui prodiguerons ensemble nos soins et notre attachement.

« Le père André, revenant de son travail, m'aperçut et se hâta de venir nous rejoindre. Il me serra cordialement dans ses bras. Sa figure vénérable, vieillie par ses derniers chagrins, m'inspirait plus que jamais du respect et de l'affection. En secouant chaudement ses mains, je lisais dans ses yeux, à la fois tristes et bons, qu'il avait souffert par moi et qu'il me pardonnait; je voyais qu'il ne voulait plus penser qu'au plaisir de mon retour.

« Je ne vous raconterai pas, mon bon maître, les heures charmantes qui se sont écoulées auprès de mes trois chers hôtes.

« Un lit me fut préparé dans ce même grenier qui a été honoré de votre présence et qui est maintenant pour nous comme une chambre sacrée. J'y ai passé la plus délicieuse nuit.

« Le lendemain fut encore une journée de bonheur.

« Tantôt je me promenais avec Jeannette dans son jardin, ou bien je soignais avec elle ses légumes et ses animaux.

« Tantôt j'aidais le père André dans ses travaux, pendant que les deux ménagères s'occupaient de l'intérieur de la maison, et c'est dans un de ces moments que je fis à mon vieil ami la confidence des soupçons odieux qu'avait soufflés dans mon âme la plus méchante des créatures; pas plus que moi, l'excellent père ne pourra découvrir à sa fille des suppositions aussi injurieuses, et à peine osera-t-il les dévoiler à sa femme.

« Le jour suivant, il fallut songer au retour. Les adieux furent pénibles; mais l'espérance de se revoir, de s'écrire de longues et affectueuses lettres, diminuait l'amertume de

Digitized by Google

cette nouvelle séparation. Notre cœur était soulagé de ses peines passées, nous nous sentions rasséréné.

« Partant le plus tard possible de la Chapelle, je rentrai à Lyon à une heure avancée de la soirée d'hier, assez tôt cependant pour obéir au règlement, dont vous savez que je suis rigoureusement esclave.

« Ce matin, mon premier devoir est de vous écrire, de vous raconter les impressions de mon charmant voyage.

« *Espoir et confiance*, voilà la devise que vous m'avez enseignée et qui remplit mon âme. J'y joins celle-ci : *dévoûment le plus tendre et le plus inaltérable à mon vénéré maître et à sa famille.* »

« PIERRE. »

(*A suivre*).

EUGÈNE CORTAMBERT.

Digitized by Google

VIEUX AUTOGRAPHES

Souvenirs du Lyon d'autrefois

PUBLIÉS PAR M. ALEXIS ROUSSET

Nous voulons vivre si vite aujourd'hui et depuis l'élan de 89, nous obéissons si inconsciemment à cette fièvre, à cette passion de tout connaître, de tout disséquer que nous ne nous lassons pas de rechercher, de remuer, de fouiller tout ce qui se présente à nos yeux. Les uns, pleins d'une folle ardeur, s'attaquent au présent, à l'avenir même, bâtissent des systèmes sur l'universalité des choses, sur la politique, sur l'économie sociale, sur la paix ou la guerre, proposent des réformes et se livrent à mille divagations aimables ou chagrines sur nos destinées ; les autres, plus sages peut-être, se rejettent en arrière et se reportent, en tous, sens aux choses d'autrefois. Qu'importe ! tout est bon pourvu qu'on s'occupe, que la curiosité soit éveillée et que l'esprit et l'activité humaine trouvent leur exercice. Il nous faut agir, étudier, analyser quelque chose, ne serait-ce qu'un grain de sable; il faut une victime à notre activité — et, si jamais à un peuple a pu s'appliquer ce mot profond d'un de nos poètes (1) « Je vis par curiosité », c'est bien sans contredit à notre pays. Le monde est comme un vaste arsenal où

---

(1) Marion-Delorme. — Victor Hugo.

Digitized by Google

chacun est à sa pièce, ou plutôt, il offre le spectacle d'une véritable salle de dissection, — là, répartis en groupes, tous nous poursuivons l'étude des phénomènes de la vie, mais à des points de vue différents.

C'est grâce à cette disposition inquiète des esprits que la critique est devenue à proprement parler une science ; que l'historien ne se borne plus à reproduire, en changeant de langage, ce qu'ont affirmé les devanciers, n'expose plus les principes et les causes des événements d'après les préjugés, mais selon leurs lois véritables, leur nature ; enfin ne parle plus la vérité pour la perdre, mais remonte aux sources, s'entoure de documents, consulte les vieux titres, les poudreuses archives, les inscriptions, les monuments, qui seuls peuvent expliquer et résoudre des problèmes qu'on croyait insolubles. Ainsi l'histoire est devenue, à vrai dire, un livre de bonne foi.

L'amour de l'histoire, c'est-à-dire du passé, a fait naître chez quelques-uns le goût du présent : certains ont pensé, et avec raison, que rien ne serait plus utile pour la postérité quand elle jugera notre époque, et plus intéressant pour nous que de montrer les hommes célèbres avant que le temps ait mis une auréole ou un bandeau autour de leur nom ; de nous les représenter comme ils ont été durant leur vie, de pouvoir ainsi permettre de contempler à nu l'homme avant le personnage. D'ailleurs, chez beaucoup, c'est un moyen tout trouvé d'éterniser ou de faire revivre des souvenirs presque intimes, de faire parler ce qui n'est plus le présent, mais ce qui n'est pas encore le passé, nous voulons dire l'affection, les nobles qualités du cœur et de l'esprit (tout autant de choses impérissables) et qu'ils ont pu surprendre, rencontrer eux-mêmes en approchant ou en vivant dans la douce familiarité des hommes célèbres de notre génération.

Digitized by Google

M. Alexis Rousset, notre fabuliste lyonnais, dont le talent d'ailleurs, en sa naïveté, a un si bon air de famille avec celui de Lafontaine, est un de ces pionniers du présent.—Lui, dont la vie a été mêlée à celle de toutes les illustrations lyonnaises d'il y a trente ans, qui a été le confident, l'ami de ces génies étincelants, leur associé même et, dont le nom est absolument lié aux leurs, un jour, dans sa solitude, devant le rideau noir d'un âge dont il dit trop de mal — et qui vaut mieux que cela à en croire Cicéron, — a vu apparaître, se dresser devant lui tous ces grands esprits, non pas tels que le marbre nous les a conservés, dans une attitude olympienne, drapés dans leur majesté et ornés de tous ces vains appareils de l'admiration et de la vanité humaine; non point tels qu'ils voulaient être, mais tels qu'ils sont, c'est-à-dire en pantoufles, en robe de chambre, avec le rire sur les lèvres et dans les épanchements de la vie privée.

Il les a retrouvés surtout avec leur originalité propre et comme revivant dans leur correspondance, dans leurs lettres, ces messagers de l'âme, ces signes sensibles de la conversation familière. — Et comme, pour M. Rousset, il n'y a pas loin d'un souvenir à la réalité, et qu'il n'est d'ailleurs si bonne fortune qu'il ne veuille partager avec ses amis et ses compatriotes, en peu de temps il a eu bien vite mis en ordre, classé ces reliques du passé, et de la réunion de ces autographes, auxquels il a ajouté quelques dessins très-spirituels, des croquis, des charges, il a formé le recueil le plus charmant, le plus intéressant qu'il y ait peut-être dans ce genre, — un de ces livres comme on les aime, et dont on ne soupçonnait pas le prix.

C'est proprement un charme que de parcourir ces pages où se trouvent pressés et confondus (trop confondus peut-être) les plus grands noms lyonnais.

On y trouve à peu près tous ceux, artistes, poètes, pein-

Digitized by Google

tres, littérateurs, qui ont fleuri pendant cette glorieuse époque de 1830, et dont il ne reste, hélas! que peu de représentants. — Là, c'est Genod, peintre aimable, doublé d'un chansonnier à l'humeur endiablée et qui ne savait peut-être pas assez que vouloir c'est pouvoir; Claude Bonnefond, dont la palette, aux couleurs brillantes, a je ne sais quel reflet des grands maîtres vénitiens, et qui avait aussi, comme on l'a dit si bien de Delacroix, un joli brin de plume au bout de son pinceau; Trimolet, dont les œuvres par la finesse et la perfection des détails ont pu être comparées sans exagération à celles des plus grands peintres de l'école hollandaise; Pierre Revoil, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, qui a formé tant d'illustres élèves; Fonville, le paysagiste aimable; Bonirotte, qui a traité avec tant d'art plusieurs épisodes de notre histoire lyonnaise; Hippolyte Flandrin, peintre de génie, le traducteur d'une des plus belles pages du poème du Dante; Auguste Flandrin, son frère, mort trop jeune; Duclaux, ce Potter lyonnais; Grobon; Guindrand, le paysagiste des horizons immenses; Orsel, ce grand admirateur de Raphaël; Claudius Jacquand qui a rendu avec tant de bonheur certaines pages de notre histoire; Saint-Jean, le peintre de fleurs qui revit aujourd'hui dans M. Lays; Thierriat, digne élève de Berjon; Vibert, Lehmann, graveurs et dessinateurs du plus haut talent; de Ruolz, le statuaire.

Ici, Pierre Dupont, cette nature si vive, si expansive, si doucement mélancolique, qui se laissait aller au souffle qui passe, et écrivait en chantant ces fantaisies, ces idylles tour à tour gracieuses, naïves. fraîches comme une matinée de printemps, presque vraies, mais plus voulues, plus étudiées qu'on ne l'a cru peut-être, qui s'appellent *les Bœufs*, *ma Vigne*, *ma Sœur*, *les Louis d'or*, *la mère Jeanne*, *les Sapins*, et que tout le monde a dans la mémoire; Léon Boitel,

Digitized by Google

écrivain spirituel, poète aimable, fondateur de la *Revue du Lyonnais*, entreprise d'une utilité si réelle de décentralisation, œuvre de dévouement et de persévérance si dignement continuée par notre sympathique directeur, M. Aimé Vingtrinier; Kauffmann, auteur de la *Célestinade*, poème un peu long, mais qu'on peut lire après le *Lutrin* de Boileau, dont il est une heureuse imitation; Lefebvre, vaudevilliste; Morel, le docteur chansonnier; Florimond Levol; Barillot; Servan de Sugny; Louis Perrin, le célèbre imprimeur, le frère d'Adélaïde; le docteur Charles Fraisse, le père du pauvre Armand!; Dardel, l'architecte; Amédée Bonnet; Claudius Billiet, plus connu sous le nom d'Antony Rénal, le fameux auteur de la *Robe rouge*, et qui avait autant de cœur que d'esprit; Cailhava, artiste, bibliophile, gastronome, directeur de nos théâtres, mais avant tout et par-dessus tout homme aimable et généreux, quoique ou parce que riche; Montperlier; Clairville; Lachambeaudie; de Lamerlière; Petetin; Hugon; Maniquet; l'acteur Brindeau, du Théâtre-Français. Et plus loin, — des noms doux comme un sourire : Mme Récamier, l'amie de Ballanche et de Châteaubriand; Mme Desbordes-Valmore; Mlle Dubuisson, l'auteur du roman intitulé : *Louise de Magland*; Clara-Francia Mollard; Déjazet, l'incomparable artiste, une lyonnaise aussi!

Pour compléter et éclairer cette brillante et première galerie, M. Rousset a inséré des autographes d'artistes, de poètes, littérateurs, érudits vivants, dont la vie ou les œuvres se rattachent d'une manière plus ou moins directe à celles des grandes individualités dont nous venons d'égrener en quelque sorte la liste. — Le passé et le présent se donnent ainsi la main. — Ce sont d'ailleurs des noms bien connus et dont certains nous sont chers. Nous sommes en face de M. Soulary, qui a trouvé le moyen de dire dans une lettre

Digitized by Google

en prose, qui sert d'introduction, des choses tout à la fois charmantes et poétiques; M. Victor de Laprade, l'auteur de *Psyché* et de *Pernette*; M. Saint-Olive, un de ceux qui ont tant fait pour notre histoire lyonnaise, archéologue, satyrique, critique, un des meilleurs latinistes d'aujourd'hui; M. Gaspard Bellin, versificateur, archéologue, érudit, jurisconsulte de propos délibéré et conspirateur sans le savoir!! M. Chaine, l'éminent professeur de notre école de peinture; M. Farine; M. Aimé Vingtrinier (1), l'auteur des *Bugésiennes* et d'un grand nombre de productions délicieuses; M. le baron Raverat (2), notre infatigable touriste, archéologue et celtologue distingué.... et tant d'autres.

En regard du mérite purement intrinsèque de ces autographes, et qu'il est inutile de faire ressortir, il en est un autre qui, quoique secondaire, a bien son prix; en effet, beaucoup d'entre eux nous révèlent un côté de notre caractère, qui, par suite de nouvelles habitudes contractées, a subi des modifications malheureusement profondes; nous voulons dire, la gaîté, le rire gaulois, cette qualité souveraine, si vive chez nos pères, continuée et cultivée si heureusement par la société d'élite dont nous venons de nommer les plus glorieux représentants.

En ce temps-là, la préoccupation des intérêts matériels n'était pas tout dans l'existence, l'ardente soif du gain, *auri sacra fames*, ne nous étreignait pas sans trève ni merci, et les visites au temple de Plutus ne nous procuraient pas des distractions assez constantes pour nous détourner du com-

(1) Voir pour plus de détails notre galerie lyonnaise, série 1re, no 1. — M. Aimé Vingtrinier — *Esquisse biographique et littéraire.*

(2) Nous recommandons une charge très-réussie du baron Raverat et de son fils René, le jeune et dévoué compagnon de ses voyages à travers le Lyonnais, le Dauphiné et la Savoie. Ce croquis fait honneur à la main qui l'a tracé.

Digitized by Google

merce des muses et de leur joyeux entretien. Alors, on savait et on osait rire, non pas de ce rire grossier et obscène à la mode de nos jours, auquel ne nous habituent que trop du reste les peintures et les scènes de l'école réaliste, mais de ce sourire fin et délicat, provoqué par des saillies spirituelles, par des bons mots, quelquefois un peu lestes, mais toujours renfermées dans les limites qu'imposent la bienséance et le bon goût (1).

Il ne faudrait pas croire que cette propension à la gaîté, cette bonne humeur excluait l'aptitude aux choses sérieuses et au travail patient, continu et fécond; au contraire, elle en était le stimulant et en quelque sorte le contrepoids nécessaire, ou pour mieux dire indispensable :—On riait beaucoup parce qu'on travaillait beaucoup; le rire était franc et de bon aloi, parce que les œuvres étaient sincères et noblement inspirées. — Le rire était une nécessité; c'était pour ainsi dire une revanche sur le respect, sur la fatigue, l'austérité que réclament inpérieusement les œuvres graves et de

(1) La gaîté dont nous parlons, cette gaîté, libre, franche, gaillarde, qui va la bride sur le cou, prenant ses ébats partout où il lui plaît et quand l'excitation nerveuse l'exige, est descendue si bas, aujourd'hui dans l'estime de tous, qu'on est arrivé à la considérer comme incompatible avec le talent et le génie. D'après le sentiment de quelques-uns, de beaucoup même, ces deux notions ne peuvent exister simultanément.

Voici un fait qui justifie assez notre dire. Il y a quelques années, dans une réunion composée de tout ce que notre ville compte de sommités dans le négoce, on causait littérature, art, poésie !!! et comme rien n'est plus simple de passer de l'idée abstraite à l'idée concrète — on faisait des applications, on exaltait celui-ci pour condamner celui-là..... chacun avait son tour. Quand celui de Soulary vint, on eut presque envie de lui trouver quelque talent; l'opinion se montrait déjà favorable et le poète allait sortir sain et sauf du crible lorsqu'un quidam bien avisé s'écria : Soulary, un poète ? Allons donc ? Je fais tous les soirs ma partie de piquet avec lui et je le gagne. — *Res cum se commentarium habet.*

Digitized by Google

longue haleine. L'esprit comme le corps n'a-t-il pas besoin d'une détente temporaire pour acquérir de nouvelles forces et s'attaquer avec plus de vigueur à la tâche proposée ?

D'ailleurs, à ce moment, l'esprit gaulois n'était pas encore mort chez nous ; la bonne humeur de nos pères coulait librement dans nos veines comme un vin babillard. — On pratiquait la gaîté en toutes choses et de toute manière, et, comme les maîtres de la vieille race, pour l'entretenir, on se réunissait. Il y avait de joyeuses confréries de la gaîté, tout comme il y a maintenant des confréries graves et mélancoliques.

On ressuscitait les anciennes associations gastronomiques du bon vieux temps. Les dîners *chantants* de l'*Ancien Caveau ;* les dîners *du Temple*, où Chaulieu, l'abbé Courtin, en compagnie de la joyeuse famille des Vendômes, se livraient à d'aimables excentricités ; les soupers d'*Arcueil*, qui auraient pu un jour avoir une issue tragique sans une heureuse remarque de Molière, qui persuada à ses amis d'attendre le retour de la clarté des cieux pour mettre à exécution leur sinistre projet; les petits dîners de la *Satyre Ménippée*, où l'on mangeait beaucoup, mais où l'on chantait plus encore de malicieux couplets ; ceux de la *Fronde*, où l'on se consolait en faisant des moqueries sur les échecs essuyés par le *régiment de Corinthe* ; — on plaisantait du coadjuteur, qui tout le premier ne manquait pas de rire et de se jouer des autres. Le fameux poignard qu'il portait toujours dans sa poche et dont on apercevait la poignée, était l'objet de railleries incessantes, c'était, disait-on, le bréviaire de l'*archevêque*. Le mot était d'autant plus plaisant que Paul de Gondi se servait aussi bien de son poignard que de son bréviaire — qu'il n'ouvrait jamais. — Heureux temps ! où l'on riait même en faisant de la politique.

La gaieté avait son code, ses règles, ses poètes, ses co-

Digitized by Google

teries même, et elle avait ses entrées partout, aussi bien que l'ennui a les siennes aujourd'hui. Les personnages les plus graves, constitués en dignité, payaient eux aussi un large tribut à la joie, et plus d'un, comme Boileau, se laissa enivrer par quelque Chapelle au milieu de sermons improvisés, j'imagine, sur la tempérance.

Que si la littérature un peu larmoyante de l'époque lui imposait par instant quelque arrêt, la chanson, chanson galante, chanson de table, chanson satyrique, avec Béranger, Désaugiers, Musset, Pierre Dupont, suffisait pour en rétablir le cours généreux — et comme du temps de Rabelais, de Saint-Amand, de Théophile, des Goinfres, de Regnier, de Molière, de Boileau, de Racine, de Lafontaine, de Piron, de Collé, de Crébillon fils, la gaieté trouvait des accents d'une telle richesse, d'une folie si vive qu'elle s'élevait, ainsi que la tristesse et les longues mélancolies, jusqu'à la poésie, et, bon gré mal gré, entraînait et s'imposait à l'admiration de tous.

Aussi les Lyonnais de l'époque qui nous occupe n'eurent-ils garde de se soustraire à cette impérieuse nécessité dont nous parlions, autant pour se ressaisir et se retremper que pour répondre à l'entraînement irrésistible de la belle insouciance française. Dans ce but, ils avaient formé une société dite des *Intellligences*, baptisée plus tard du sobriquet plus jovial des *Bonnets de coton* (1). Là, dans des réunions périodiques qui se tenaient tantôt au pavillon

(1) Voici, d'après M. Rousset lui-même, l'origine de ce nom :

L'acteur Brindeau (des Français) récitait des vers devant ses amis, *les intellligents*, dans le restaurant de la mère Brigousse, aux Charpennes.

C'était en hiver, il faisait un froid à faire éclore les ours blancs dont parle Murger. Quelqu'un demanda alors un bonnet de coton. Il en fut

Digitized by Google

Nicolas, tantôt chez Cailhava, ils se livraient au plaisir, à la joie, avec une exubérance et un abandon dont on peut se faire une idée en consultant quelques pièces qui sont restées, et notamment un procès-verbal de ces séances que M. Rousset a reproduit *in-extenso*, dans son excellent recueil. Ce qui faisait l'attrait de ces fêtes gastronomiques ce n'était point seulement la satisfaction donnée à l'appétit et à la gourmandise, mais la joie de se trouver à table, réunis, libres de rire, de causer, de badiner, d'échanger des idées riantes et au besoin d'agiter les grelots de la folie pour se venger des heures de gravité et de labeur. Au milieu des élans d'une verve intarissable et de ces joyeux ébats, c'est en vain qu'on eût trouvé un seul sociétaire capable de réclamer en faveur de l'estomac et de s'écrier comme le fameux parasite Montmaur, troublé dans son devoir par l'hilarité bruyante de ses amis: « Ah! messieurs, un peu de silence, on ne sait pas ce qu'on mange. » C'était un véritable *convivium*, c'est-à-dire la réunion à table d'une société d'amis, regardée comme le lien de la vie et non pas un *symposium*, un *compotatio*, *concœnatio*, ce qui signifie proprement une assemblée de personnes ne s'occupant que de boire et de manger. C'est là le sens du mot et celui des repas d'aujourd'hui.

Aussi bien que dans une salle d'armes, on faisait assaut; assaut de plaisanteries de toutes sortes. On parlait de tout, souvent sans raison, mais on disait toujours des choses

---

apporté deux ou trois seulement. Brindeau sortit et se fit conduire chez un bonnetier. Il revint avec une charge de casques à mèche, dont on fit l'usage indiqué et qu'on se promit de garder comme souvenir.

De petites causes naissent souvent les grands effets, et bientôt la Société des Intellligents ne s'appela plus guère que la Société des Bonnets de coton. — *Vieux autographes*, — cahier 6, nº 12 (dessin).

Digitized by Google

charmantes. Un bon mot était-il lancé, aussitôt il était relevé par celui-ci, repris par celui-là; il faisait ainsi le tour de la table et revenait à son auteur, enrichi, embelli des impressions reçues, transformé par les caprices de l'esprit et de l'originalité de chacun. A une bouffonnerie succédait une autre bouffonnerie : c'était un feu roulant, un jet continu que rien n'arrêtait; un feu d'artifice qui se répandait de tous côtés en gerbes éblouissantes. Personne n'était dispensé d'avoir de l'esprit, et aucun ne s'avisait de n'en point avoir. On discourait sur tous les sujets — à peu près *de omni re scibili et quibuscumque aliis ;* quelques-uns entreprenaient des discussions à perte de vue sur les arts, sur les sciences, sur la littérature ; d'autres s'inspirant de de Berchoux (1) dictaient des préceptes sur l'art de bien manger, de bien boire et de bien rire, et tous se plaisaient à les mettre en pratique. La chanson était de rigueur. Chacun devait donner la sienne; c'était alors une véritable joute, un tournoi littéraire. — A la fin de la séance, celui qui avait mérité le prix avait, comme chez les anciens, la tête couronnée de fleurs, *caput impeditum myrte.*

Pour rendre, sans les affaiblir, ces scènes enthousiastes, délirantes, ces discours si spirituellement burlesques, improvisées en plein air — *sub jove* — et sous l'influence de coupes fécondes (2); dire tout ce qui s'est dépensé de mots heureux, de saillies fines et délicates, de traits aigus, mais non blessants, il faudrait avoir la plume de Boileau écrivant le *Lutrin*, celle de Gresset, de Piron ou de Scarron simple-

---

(1) Consulter l'étude biographique et littéraire que nous avons consacrée à de Berchoux et qui sert de préface à la nouvelle édition de la *Gastronomie* qu'a publiée, dans sa collection des petits chefs-d'œuvre, M. Jouaust.

(2) *Fecundi calices quem non fecere disertum.*

Digitized by Google

ment, ou mieux encore avoir été l'heureux témoin, le joyeux acteur de ces fraternelles agapes (1).

Mais à côté de la note gaie qu'on rencontre dans ces lettres, il est une leçon, une pensée noble, élevée, morale qui se dégage de cette publication et qui en est comme le fruit savoureux : c'est qu'elle nous apprend comment autrefois on savait s'aimer, se soutenir ; c'est qu'elle nous révèle tous les liens de solidarité qui unissaient ces esprits aimables — et, ces précieuses pages n'auraient-elles provoqué dans nos âmes que ce goût, cet amour d'imiter nos frères d'autrefois, ce serait assez pour expliquer leur utilité et remercier notre excellent confrère et respectable ami, M. Alexis Rousset, de sa généreuse entreprise.

En résumé, on peut dire de ce premier volume qu'il constitue en quelque sorte les archives de la Gaîté lyonnaise. — Espérons qu'il n'en sera pas le tombeau.

FÉLIX DESVERNAY.

N. B. Comme suivant un vieux proverbe, l'appétit vient en mangeant, M. Rousset a depuis fait suivre ce premier volume d'un second auquel ont succédé un troisième et un quatrième volume même, qui ne sera pas le dernier.

Pour trouver une matière suffisante à ces nouvelles séries, notre collectionneur a dû modifier son premier plan, qui

---

(1) Aux amateurs d'anecdotes, à ceux mêmes qui prennent plaisir à étudier le passé ou simplement à s'en souvenir, nous recommandons quelques pages très-spirituellement écrites que M. Vingtrinier a consacrées à la Société des *intellligences*, dans son estimable travail sur Cailhava. Elles confirment et complètent tout ce que nous avons pu dire.

Digitized by Google

était bien, si nous ne nous trompons pas de faire avant tout une publication de souvenirs lyonnais. Aussi a-t-il pris son bien un peu de tous côtés, dans les différentes provinces de la France comme à l'étranger.

Ainsi nous avons lu avec un vif intérêt des lettres de : Châteaubriand et de Casimir Delavigne; de Charles Nodier et des frères Deschamps; de Désaugiers et de Béranger; d'Alexandre Dumas et de Méry; de Michaud, l'auteur des Croisades, et d'Augustin Thierry; de Lamartine et de Victor Hugo; de Michelet et d'Edgard Quinet; de Loménie et de Jacquot dit de Mirecourt; de Scribe et de Ponsard; de Silvio Pellico et de Mazzini; de Frédéric Soulié et de Viennet; de Beyle et de Mérimée; d'Henry Monnier et de Théodore Barrière; de Jules Janin et de Silvestre de Sacy; de Camille Doucet et de Jules Sandeau; de Littré et de Henri Taine; d'Arsène Houssaye et de Jules Claretie; d'Edmond About et de Francisque Sarcey, *Arcades ambo;* de Roumanille et de Mistral; de Proudhon et d'Émile de Girardin; de Veuillot et de Mgr Dupanloup; de Pierre Véron et de Léo Lespès; de Vapereau et de Frédérick Lemaître; de Théodore de Banville, de Laurent-Pichat, d'Henri de Pène, d'Autran, de Gozlan, de Bourguin, de Berluc de Perussis; — de Guizot et de Thiers; de Dufaure, de Louis Blanc; d'Étienne Arago, — des généraux Augereau, Lafayette, Junot, Bugeaud, Changarnier; de Berryer, de Berville, du Père Lacordaire; de Meyerbeer, de Rossini, de Berlioz, de Gounod.....

De la marquise de Pompadour, la comtesse de Genlis, Georges Sand, comtesse Dasch, Daniel Stern, Mlles George, Rachel, Arnould Plessis..... et de beaucoup d'autres.

A côté de ces noms illustres, mais étrangers à la province, nous retrouvons, chemin faisant, des noms lyonnais que nous sommes heureux de signaler, ce sont ceux de :

Digitized by Google

Adamoli, Grimod de la Reynière, l'abbé Morellet, Berjon, peintre de fleurs, Jacquard, Épinat, peintre et graveur, Delandine; docteurs Prunelle, Gilibert, Terme, — Eichoff, Jars, Fulchiron, Reveil, marquis d'Albon, Georges Hainl, l'abbé Perrin, aumônier des prisons; l'abbé Plasson, Petit-Senn, Mgrs Lyonnet et Callot, docteur Hénon, Maurice Simonet, Pezzani, Paul Sauzet, Clairville, Armand Fraisse, Charavay le paléographe.....

De MM. Jules Favre, Onofrio, Morel de Voleine, cardinal Donnet — docteurs Bron, Diday, Passot — Luigini père, Halanzier, Chenavard, l'architecte du Grand-Théâtre; Louis Guy, notre célèbre peintre d'animaux; Regnier, peintre de fleurs, Wolf et Jubien, pastellistes, Jacques Bernard, Arthur de Gravillon; Labie; Steyert; Tony Révillon, Villefranche, Louis Garel, Honoré Pallias, Beauverie, Berger, Vettard, Henry Gaget; — de Mmes Louisa Sieffert, Adèle Souchier, la muse du Dauphiné; Mlles Giraud, Aglaé Gardaz, Pauline Ponsonnard, Adélaïde Damé.....

Et croyez que nous ne les avons pas tous nommés.

FÉLIX DESVERNAY.

Digitized by Google

LETTRE

A PROPOS D'UNE ŒUVRE D'ART

Lyon, 27 mai 1879.

Monsieur le Directeur de la *Revue du Lyonnais*,

Cette lettre a l'air d'une réclame et n'en est pas une.

Dans le courant de l'an dernier, vous avez publié une esquisse biographique sur M. Dechazelle. Lors des recherches auxquelles je me livrai pour compléter mon étude sur ce Lyonnais digne de mémoire, j'ai trouvé, entre les mains d'un de ses descendants, M. Fouillat, un portrait au crayon du général de Précy, signé de la main de M. Dechazelle. Le propriétaire a bien voulu m'autoriser à le faire reproduire par la photographie.

Si, comme je le suppose, quelqu'un de nos compatriotes désire se procurer une copie de ce portrait, œuvre d'un Lyonnais illustre, j'ai recours à votre *Revue* pour faire savoir que, sur ma demande, M. Escudié, photographe bien connu, s'est mis en mesure de livrer des épreuves à tout amateur.

J'ai l'honneur de vous saluer, Monsieur le Directeur, avec la plus parfaite considération.

N. L. M.

Digitized by Google

CHRONIQUE THÉATRALE

La *Revue du Lyonnais*, depuis plus de quarante ans qu'elle existe, après s'être renouvelée comme les hommes et les choses bien souvent, avoir passé de l'enthousiasme juvénile à la maturité, a su toujours, au milieu de ses transformations diverses, ne pas laisser dépérir, par les productions qu'elle a données, les facultés brillantes ou tendres, rêveuses d'ici-bas, l'imagination, l'âme, comme aussi la sience, l'art l'histoire qui font, à tout bien prendre, l'honneur et la consolation de la vie.

Aussi bien n'a-t-elle jamais oublié de s'occuper, de dire son mot, sa pensée sur le Théâtre, qui est, surtout dans notre siècle, le moyen le plus habituel dont se sert l'art pour s'exprimer, et qui serait le meilleur s'il n'en était que trop souvent banni et rejeté. Cependant, depuis quelques années, pour des motifs qu'il serait inutile de faire connaître, mais sérieux, la *Revue* avait dû s'abstenir, et elle gardait le silence comme à regret. Aujourd'hui que plus rien ne s'oppose à ce qu'elle parle, elle reprend gaîment son ancienne tâche, et, comme autrefois, elle offre à ses lecteurs une chronique théâtrale.

— Et, tout d'abord, elle souhaite la bienvenue au successeur de M. Aimé Gros, qui a commencé son œuvre par où beaucoup l'achèvent. Nous voulons dire par une bonne action : — c'est de bon augure.

M. Marck nous vient de Lille, où il a laissé d'unanimes

Digitized by Google

regrets, et la double réputation d'artiste et d'administrateur excellents, qu'il s'est empressé de justifier en venant parmi nous.

Dès son arrivée, sans tenir compte des usages reçus, des traditions et de la routine employée par son prédécesseur, il a voulu lui-même, sans se remettre de ce soin à personne, diriger notre scène des Célestins — choisir les pièces, les étudier au point de vue scénique, les mener, en surveiller les répétitions, conseiller les artistes et montrer qu'il peut être au besoin un des leurs. — En un mot, il a mis lui-même la main à la pâte, persuadé que rien ne vaut le travail qu'on fait soi-même.

Cette sage idée de réforme en a amené une autre. — M. Marck vient de décider qu'une soirée au moins, par semaine, sera consacrée au théâtre classique. Cette résolution lui fait honneur et prouve en faveur de son goût littéraire et de ses préoccupations artistiques. Rien ne saura, croyons-nous, être plus profitable aux artistes que d'étudier les chefs-d'œuvre de nos grands auteurs et au public lyonnais que de les entendre. Ce dernier sera amené par là à se purifier le goût qu'il perd de plus en plus et à ne plus faire seulement l'objet de ses délices les flons-flons de l'opérette et les scènes grotesques de certains vaudevilles et de certains drames à grands ramages qui ne signifient absolument rien. — Le théâtre pourra reprendre ainsi ses anciens droits et poursuivre son véritable but.

Pourquoi faut-il que nous ayons à enregistrer que la première épreuve n'a pas réussi aussi bien qu'on l'aurait désiré ? La salle qui était pleine la veille (on jouait les *Cloches de Corneville*, ou *Fleur de thé*) était ce jour-là des moins garnies. — Nous savons bien que la journée qui avait été accablante y était pour quelque chose, et que tout le monde désertait ce soir-là les établissements publics pour se porter

Digitized by Google

soit au Parc, soit à notre promenade de Bellecour ; néanmoins nous aurions dû venir en plus grand nombre saluer la résurrection du vieux répertoire, saluer Molière qui revenait reprendre ses droits avec le *Dépit amoureux* et le *Médecin malgré lui*. — Deux chefs-d'œuvre.

Connaissez-vous quelque chose tout à la fois de plus comique et de plus touchant que cette première pièce ? — Quelles scènes de vraie comédie ! que de beaux vers et d'aisance dans leur facture et la rime que Molière trouvait si vite et Boileau si lentement. Comme cette langue que ce grand maître parle est claire, nette, bien frappée ; comme aussi elle est bonne fille, vive, alerte, gaillarde, franche, point bégueule, surtout ! car Molière est de ceux qui osent tout dire et qui disent bien. — S'il a une grosse vérité sur le cœur, un ridicule à rendre, ne croyez pas qu'il hésite — il ne marchandera pas et n'emploiera pas ces biais, ces chemins de traverse, ces détours, ces sous-entendus à la mode aujourd'hui et à la faveur desquels passent les plus grosses et les plus monstrueuses obscénités. — Lui, il prend toujours la grande route ; il trouve le mot propre et il s'en sert justement, proprement et quand il convient. Mais surtout, chez lui, quelle profonde connaissance des mystères et des agitations du cœur humain, de ses caprices, de ses défaites et de ses retours soudains ! Quoi de plus touchant et de plus vrai que cette scène du *donec gratus eram*, cette scène où Lucinde et Eraste refont, chacun à leur tour, les premières strophes de l'ode immortelle d'Horace jusqu'à ce que ce dernier arrive au : *Quid ! si prisca redit Venus*, que Molière a rendu si bien et que M. Fleury-Gœury dit si mal :

> Mais si mon cœur encor revoulait sa prison,
> Si tout fâché qu'il est, il demandait pardon ?

Digitized by Google

A quoi Lucinde, c'est-à-dire Mlle Jeanne Brindeau répond :

> Non, non, n'en faites rien; ma faiblesse est trop grande,
> J'aurais peur d'accorder trop tôt votre demande.
> . . . . . .
> Remenez-moi chez nous.

— Cela est de tous les temps. —

Et le *Médecin malgré lui*, cette comédie bouffonne où Molière a mis en riant au front du charlatanisme la marque ineffaçable du Ridicule, — cette charmante bouffonnerie que tout le monde connaît, et dont on cite dans la conversation, sans le savoir, sans le vouloir même, des phrases, des scènes presque entières, tant elles sont justes et encore vraies pour nous.

Les rôles, dans ces deux pièces, nous voulons dire les principaux, car des autres nous n'en parlerons pas, pour n'avoir pas à dire des choses désagréables, ont été convenablement tenus.

M. Didier ferait un excellent Gros-René, s'il ne chargeait pas trop ce personnage, qui est comique sans être grotesque. Qu'il soit plus sobre et contienne un peu sa nature drolatique, trop riche peut-être et qui dépasse le but souvent en voulant trop bien l'atteindre. — Nos compliments pour sa fameuse tirade sur les femmes qu'il a dite très-bien, quoique en se pressant un peu trop.

Mlle Brindeau tient fort gentîment le rôle de Lucinde. — Elle a bien compris le caractère de la charmante création de Molière; — d'ailleurs elle est jolie comme on doit l'être et a le désir de bien faire — ce qui vaut mieux encore. — On comprend qu'elle plaise à Eraste, qui ne nous plaît pas du tout.

M. Riga est un excellent artiste. — Le genre classique

Digitized by Google

convient bien à son tempérament. Il a rendu et très-bien compris, excepté au premier acte, où il n'est pas, qu'il nous passe l'expression, assez niais, villageois, le rôle de Sganarelle; — ce fameux médecin malgré lui qui est gai tant qu'on veut, amoureux au besoin, surtout quand il s'agit de Jacqueline, et rond, entraînant, aimable, intéressé et intéressant à l'avenant. — Si M. Riga tient tout ce qu'il promet et s'il peut surtout se délivrer de cet enrouement regrettable autant pour lui que pour le public, nous lui assurons un succès continu et certain. —

Mme Leriche (Marinette, Jacqueline) est tout simplement une délicieuse soubrette. — Elle arrive aux meilleurs effets par les moyens les plus simples et c'est la bonne manière; personne n'est mieux dans ces rôles qu'elle, et personne n'a été plus applaudie.

Que diable venait donc faire, dans le *Médecin malgré lui*, Mlle Laure Jaume ? — Martine ? — Oh ! que non pas.

FÉLIX DESVERNAY.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Un des plus suaves poètes de l'Allemagne, Hébel, après avoir décrit un orage, et montré les ravages qu'il a commis, dit tristement :

Mais plus d'épis !... et c'est dommage !

Puis son âme tendre se remet à espérer et il ajoute :

Peut-être en reste-t-il un peu !

Et nous aussi, nous dirons comme lui : Que d'orages ! que de grèves ! que de misères ! quel manque d'ouvrage pour les ouvriers ! quelle pénurie de récoltes pour les agriculteurs, les fermiers et les consommateurs ! Ces pluies persistantes et sans relâche, cet hiver si prolongé n'ont-ils pas compromis toutes les récoltes ?

Mais voici un rayon de soleil et nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter, comme Hébel :

Peut-être en reste-t-il un peu ?

Les travailleurs ne sont-ils pas à bout de ressources ? Les ménagères ont-elles encore un peu d'argent dans les tiroirs ?

A chaque instant on nous parle de suicides causés par la misère. Hélas ! dans les grandes villes surtout, à côté du luxe et des plaisirs, ne voit-on pas les plus atroces souffrances, les plus amers désespoirs ? Et cependant... y a-t-il jamais eu plus d'affiches de spectacles, de concerts, de courses, de tirs, de jeux qu'en ce moment ?

Les cafés et les brasseries sont pleins, les omnibus et les bateaux sont au complet, les théâtres et les concerts, comme tous les plaisirs, attirent la foule. Vienne le dimanche, et les environs de Lyon sont encombrés. On n'a plus d'argent, dit-on !

Peut-être en reste-t-il un peu ?

C'est notre espoir, car la pensée qu'un peuple souffre est la plus amère qu'on puisse avoir, et l'on ose reprendre confiance et courage quand on voit tant de gens agir comme en temps de prospérité.

Digitized by Google

Déjà n'avons-nous pas appris que les vignobles, pour être un peu en retard, n'en sont pas moins superbes ?

Tiens ! c'est drôle ! Où donc est l'orage ?
Le soleil rit dans un ciel bleu...
Mais plus d'épis ! et c'est dommage...
Peut-être en reste-t-il un peu ?

Oui, malgré les détresses partielles, il y a encore bien des ressources dans le pays ; l'énergie n'est pas morte, la vie n'est pas éteinte et la décadence de notre chère cité est encore loin.

Mais, après le pain, il faut bien des spectacles.

Ils ne manqueront pas ; ils abondent.

— A propos du Théâtre de Bellecour, les journaux politiques nous ont fait un plat friand de l'invitation qu'ils avaient reçue de l'Administration. Ils ont eu la bonne chance de visiter la brillante salle qui sera une merveille.

Nous espérons bien la voir aussi, quand elle sera livrée au public ; et si nous ne la visitons pas, comme nos confrères, de la cave aux combles, nous aurons l'avantage de la voir achevée. Ce sera une compensation. L'ouverture est annoncée pour le mois de septembre prochain.

— Toujours, grande musique, le soir, à Bellecour, sous le sceptre habile de M. Mangin. Grande attraction au théâtre Delille.

Nous nous garderons bien, et pour cause, d'annoncer ce qu'on joue aux Brotteaux. Le bon goût n'a rien à y voir.

— Le dimanche 1er juin, M. Emile Marck, le nouveau directeur de nos théâtres municipaux, a inauguré sa direction en donnant, au Grand Théâtre, une fête au profit des pauvres ouvriers sans travail. La recette a dépassé 3,500 francs, la quête environ 400. Puisse la bonne et généreuse action de M. Marck lui porter bonheur.

Pour sa clôture, ou à peu près, notre première scène avait encore fait un acte de décentralisation en donnant les *Malatesta*, grand opéra, dont plusieurs passages avaient été chaudement applaudis. Cette œuvre, d'un Lyonnais anonyme, a eu les honneurs de la tempête, ce qui vaut mieux, pour les œuvres d'art, que le calme plat de l'indifférence.

Attendons une reprise, avant d'asseoir un jugement.

— Dans sa séance du 3 juin, l'Académie de Lyon a nommé membre titulaire M. Ernest Chantre, sous-directeur du Musée de Lyon, un des plus sympathiques savants que possède notre ville.

Digitized by Google

Autres nominations : M. Exbrayat, ancien avocat du barreau de Lyon, collaborateur du *Courrier de Lyon*, et chef du cabinet de M. le secrétaire-général à la préfecture du Rhône, a été nommé sous-préfet d'Espalion.

M. Poulot, chef d'escadron d'état-major, employé à l'état-major général du 14e corps d'armée, a été désigné pour être attaché en qualité d'aide de camp auprès de M. le général de Boërio, inspecteur général, du 8e arrondissement de cavalerie.

— Le jeudi, 22 mai, après avoir consommé une foule immense de coups de fusils, la Société de tir de Lyon a donné un banquet auquel ont assisté les autorités et toutes les sommités de notre ville. Quoique ayant les armes à la main, les convives n'ont fait assaut que de discours et d'amabilités.

La clôture du grand concours international a eu lieu le dimanche 25, avec nombreuses promesses de se revoir.

Et que d'autres banquets ont eu lieu, un peu partout !

— La Société des sciences industrielles s'est rendue, le 28 mai, dans les ateliers de M. Lumière, pour y étudier le fonctionnement de la lumière électrique. Les résultats ont charmé la savante Société qui a vivement félicité notre habile photographe de la découverte dont il a doté notre ville.

— Un Congrès international pour l'amélioration du sort des sourds-muets doit se réunir, cette année, à Lyon, au mois de septembre prochain, au Palais-des-Arts, sous la présidence de M. Rigaut, de Paris. Deux séances par jour auront lieu les 22, 23 et 24 ; on y traitera les questions indiquées au programme arrêté dans le Congrès de 1878 ; ces questions sont de la plus haute importance pour les familles et pour la classe si longtemps déshéritée des sourds-muets. On peut souscrire, dès aujourd'hui, ou demander des communications, chez M. Hugentobler, secrétaire du Congrès, montée des Génovéfains, 9, à Lyon.

— Le 1er juin, au Grand Théâtre, à l'occasion de la distribution des prix de la Société d'instruction professionnelle, M. Jules Simon a prononcé un discours sur l'enseignement ; le lendemain, au banquet de la Société d'Economie politique, en réponse à des toasts portés par MM. Arlès-Dufour et Flotard, un autre discours sur le libre échange ; le 3, avant de repartir pour Paris, l'illustre homme d'Etat s'est rendu à la nouvelle Faculté de Médecine et en a visité avec soin les vastes bâtiments dont il s'est montré satisfait.

Digitized by Google

On attend le commencement des travaux du *Muséum* d'histoire naturelle qui veut un palais à lui, au Parc, au lieu des étroites et insuffisantes galeries dans lesquelles il est emprisonné.

— Toute chronique a sa note triste ou tout au moins sérieuse. Les journaux nous apprennent que notre illustre et cher poète, M. Victor de Laprade, fait construire en ce moment, à Montbrison, une sépulture de famille où il compte inhumer les siens et reposer lui-même, plus tard, à côté d'eux. C'est une pensée pieuse que nous ne pouvons blâmer, mais nous espérons bien qu'il restera encore Lyonnais, grand poète et bien vivant, de bonnes et longues années.

— L'église de Saint-Bruno vient d'obtenir son complément. Sur sa façade, dans une niche ménagée à cet effet par son habile architecte, on voit, depuis quelques jours, une statue de saint Bruno, copie de l'œuvre si remarquable d'Houdon, qu'on admire, à Rome.

— Les lecteurs du *Salut public* se souviennent d'un charmant feuilleton intitulé : *Ischia, souvenirs de jeunesse*, paru l'année dernière. Sous une forme légère et dans le cadre d'un roman, M. Élisée Pélagaud avait touché aux origines de l'histoire de l'Italie, et refait tout ce qui avait été dit sur les Étrusques, à une époque où on ne connaissait guère encore, en fait d'antiquité, que ce qui nous venait des Grecs et des Romains. La maison Dentu, de Paris, a compris tout ce qu'il y avait de sérieux dans cette histoire de deux cœurs qui s'aiment, au pays de l'amour par excellence, entre Naples et Sorrente, sur les bords de ce golfe où se trouvent Herculanum, Portici, Castellamare, Ischia et tant d'autres lieux que tous les grands poètes ont chanté. La maison Dentu a la main heureuse ; si elle a publié l'ouvrage de M. Pélagaud c'est qu'elle y a vu un succès.

Aujourd'hui, M. Élisée Pélagaud, qui revient des pays du soleil, nous présente le *Château de Malatrait*, autre roman de cœur où la géologie a la plus grande part et, comme simples cartes de visite, deux brochures plus savantes qu'elles ne sont grosses, sur la *Préhistoire en Algérie* et sur l'*Archéologie chrétienne à Rome*.

D'après l'auteur, l'Algérie aurait connu les mêmes péripéties que la France ; elle aurait eu sa période glaciaire, avec toutes ses conséquences ; elle aurait eu son âge de pierre, ses ateliers de silex taillés, ses dolmens et aujourd'hui encore, dans certaines montagnes, une population blonde, aux yeux gris, à la fière et sauvage allure, contrastant avec les peuples bruns qui l'environnent ; on dit que ce sont ces races blondes qui ont

Digitized by Google

construit les dolmens. Nouveau mystère que l'Afrique offre à la curiosité de l'Europe.

— Georg vient de publier deux ouvrages tout lyonnais. L'un : *Histoire des tribunaux révolutionnaires de Lyon et de Feurs, établis, en 1793, par les représentants du peuple*, par M. Salomon de la Chapelle, n'est point une œuvre de parti, mais un recueil de documents ; l'autre : *Les Manuscrits de Lyon*, par M. Léopold Niepce, *et Mémoire sur l'un de ces manuscrits du VIe siècle*, par M. Léopold Delisle, directeur de la Bibliothèque nationale, est l'histoire des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Lyon, manuscrits trop peu connus et dans lesquels il y aurait tant à étudier.

— Il est de tradition de travailler aux archives du Rhône. M. Vaesen, archiviste de la ville, a fait paraître ce mois-ci un volume des plus sérieux : la *Juridiction commerciale à Lyon sous l'ancien régime*, étude historique sur la conservation des priviléges royaux des foires de Lyon. — 1463-1795, Lyon, Mougin-Rusand, 1879, in-8.

Ce livre d'étude et de travail nous fait suivre pas à pas le développement et la marche du commerce lyonnais. Il nous montre les efforts de nos pères pour assurer leur sécurité et leur liberté ; les luttes du moyen-âge si fertile en grands caractères ; le tribunal de la Conservation, connaissant des délits et le Consulat s'emparant de ce pouvoir. C'est tout un côté nouveau de notre histoire que M. Vaesen nous fait entrevoir ; c'est une nouvelle leçon qui nous avertit que tout n'a pas été dit sur notre passé.

— M. Tony Vibert continue la publication de ses *Vues de Lyon et des environs* avec un succès dû à son mérite et à son courage.

Nous signalerons encore, et d'une manière spéciale, un ouvrage publié à Paris, par Quantin : *La Renaissance en France*. Trois vol. in-fol. Comme cette splendide publication s'occupera beaucoup de Lyon et des départements environnants : l'Ain, la Loire, l'Isère et autres, elle rentre tout à fait dans notre cadre lyonnais.

— D'après les affiches des autorités civiles et religieuses, les processions de la Fête-Dieu ont été interdites, cette année, sur la voie publique. Elles n'ont eu lieu que dans l'intérieur des églises.

— La nouvelle église du Bon-Pasteur, œuvre si remarquable de M. Clair-Tisseur, a été bénie et livrée au culte le dimanche 15 juin, au milieu d'une affluence considérable. M. le chanoine Desgeorge,

Digitized by Google

supérieur des missionnaires des Chartreux; MM. Pater, supérieur des chapelains de Fourvière, Vettard et Raspilaire, chanoines d'honneur, assistaient à cette cérémonie, aussi solennelle que touchante.

— Il est de malheureux palmipèdes qui comme les grèbes, les sarcelles et les canards, s'enorgueillissent d'avoir des plumes ; qui, à peine sortis de leur coquille, s'écrient : « Je suis oiseau, voyez mes ailes ! » et aussitôt se plongent dans tous les marécages et les bourbiers d'où ils ne sortiront de leur vie.

Nombre de nos artistes en font autant; ils agitent leurs pinceaux en disant : « Je suis peintre ! » et aussitôt ils se plongent dans le réalisme, appelant la trivialité : *naturalisme* et n'ayant non-seulement aucun désir mais même aucune idée des hauts sommets, des grands voyages, des vastes horizons et des espaces où s'élancent les hirondelles, les frégates et les aigles.

C'est vers ces infinis que tendait Florentin Servan, le peintre paysagiste que Lyon vient de perdre. La force put lui manquer, peut-être; il n'eut pas toujours la main pour exécuter ce que rêvait sa pensée, mais il tendit toujours à s'élever, et il ne descendit jamais jusqu'à ces niveaux écœurants si à la mode aujourd'hui. Jamais il ne peignit un gendarme à la porte d'un cabaret, une brasserie, avec ses tables et ses chopes, un individu culotant une pipe, ou un maladroit s'asseyant sur une boîte à couleur. Trahi par sa vue, il quitta la peinture avant d'avoir donné ce qu'il promettait; mais s'il n'est resté que peintre *estimable*, il a laissé la réputation d'un homme charitable, au cœur élevé, à l'esprit fier, et au total bon à imiter par la jeunesse, sauf à celle-ci à faire mieux, si elle peut.

— La *Revue du Lyonnais* était à moitié tirée quand a paru le premier numéro d'une nouvelle publication pleine de brio et d'entrain. La *Vie lyonnaise*, journal de littérature, sciences, beaux arts, théâtres et sport, est rédigée par toutes les jeunes plumes de la ville. Déjà nous allions la féliciter et lui souhaiter la bienvenue, quand nous avons vu que ce premier numéro si coquet, contenait le sonnet *inédit* que Mlle Adèle Souchier nous avait envoyé le mois passé pour la *Revue*. Nous avouons que notre désappointement a été grand. Quelle que soit notre affection pour notre poète Soulary, quelle que soit notre admiration pour la muse valentinoise, nous regrettons de ne pas avoir su plus tôt que ce plat délicat devait paraître sur une autre table; nous ne l'aurions pas offert à nos lecteurs. A. V.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Histoire du Lyonnais.

ABBÉ CONDAMIN.	Une visite pastorale à Saint-Bonnet-le-Château en 1614	30
ALLMER.	Une inscription romaine dans l'église Saint-Jean	84
N. L. M.	Une rectification à propos de Roche-Cardon	143
XXX.	L'intermédiaire lyonnais	150-311
MOREL DE VOLEINE.	Supplément au Lyonnaisiana, publié en 1870	186-348
DU PUITSPELU.	Le Testament d'un Lyonnais au XVIIe siècle	322-402
C. T.	Un mot sur les glaciers dans le Beaujolais	373
A. V.	Chronique locale.	74-153-234-313-393-473

Littérature.

EUGÈNE CORTAMBERT.	Pierre et Jeannette	53-194-272-362-444
TH. VÉRON.	Lectures faites à la Sorbonne	302
FÉLIX DESVERNAY.	La voiture du Grand-Père	306

Excursions et Voyages.

VACHEZ.	Voyage de Golnitz	163-244
JUMEL.	Poleymieux	354-428

Biographie lyonnaise, Nécrologie.

DE TERREBASSE.	Hugues Berthin	41
AIMÉ VINGTRINIER.	Rectification à l'article : Claude Mermet	69
CHARLES TARDY.	Leymerie	206
DE VIRY.	Albert Albrier	376-436

Digitized by Google

Bibliographie.

NIEPCE. Un incunable imprimé à Lyon et conservé à la bibliothèque de Toulouse 104
ADÈLE SOUCHIER. Le Dictionnaire-Véron... 146
NIEPCE. Un manuscrit de Pierre Naturel..... 222
ADÈLE SOUCHIER. *Sous l'éventail*, par Zénon Fière.. ... 298
FÉLIX DESVERNAY. *Vieux autographes, souvenirs du Lyon d'autrefois*, publiés par M. Alexis Rousset... :. 453

Beaux arts.

LUCIEN BÉGULE. Les peintures de Saint-Bonnet-le-Château..... 2
LAFAVEUR. Au sujet de l'église des Chartreux... 67
BROSSARD. Sur l'emploi des fils d'or dans les soieries du Moyen-Age... 135
E. JUMEL. Le Salon de 1879 213-286-385
N. L. M. Lettre à propos d'une œuvre d'art... 467

Théâtre.

EMMANUEL VINGTRINIER. Le Théâtre à Lyon au XVIIIe siècle..... 16-91-172-254-336-412
FÉLIX DESVERNAY. Chronique théâtrale..... 468

Poésie.

ALFRED AUBERT. Le Jour de l'an du Poète..... 1
Mme VERDIER. Mlle Agar..... 81
D. GÉRARD. Le Messager d'Anacréon..... 161
GERMAIN PICARD. Satan..... 241
ARTHUR DE C***. Imitation d'Anacréon..... 242
LUDOVIC DE VAUZELLES. A Mgr Dupanloup..... 321
Mlle ADÈLE SOUCHIER. Un grand Homme qu'on attend..... 401

LYON. — IMP. MOUGIN-RUSAND, RUE STELLA, 3

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05137 2285

Digitized by Google

Digitized by Google